Doctrine et Alliances Herald Publishing House Independence, Missouri CHOISIES SOIGNEUSEMENT PARMI LES RÉVÉLATIONS DE DIEU , ET MENTIONNÉES EN SUIVANT L'ORDRE DES DATES

Produit par Community of Christ 1001 W. Walnut St. Independence, MO 64050-3562 ©2016, Community of Christ Copyright Corporation 1001 W. Walnut St. Independence, MO 64050-3562 États-Unis d'Amérique Tous droits réservés. Aucune partie de ce texte ne peut être reproduite sous aucune forme sans la permission écrite de la Communauté du Christ, à Independence, dans l'État du Missouri. ISBN No. 1-58958-065-6 Imprimé en Polynésie Française

CONTENU

Introduction 8
Les Alliances et les Commandements du Seigneur Section 1 9
Section 2 11
Section 3 12
Section 4 15
Section 5 16
Section 6 18
Section 7 20
Section 8 20
Section 9 21
Section 10 22
Section 11 23
Section 12 24
Section 13 24
Section 14 25
Section 15 25
Section 16 26
Section 17 28
Section 18 32
Section 19 34
Section 20 34
Section 21 35
Section 22 35
Section 23 38
Section 24 39
Section 25 40
Section 26 40

Section 27 42
Section 28 43
Section 29 45
Section 30 46
Section 31 47
Section 32 47
Section 33 48
Section 34 49
Section 35 50
Section 36 51
Section 37 55
Section 38 56
Section 39 58
Section 40 59
Section 41 59
Section 42 60
Section 43 64
Section 44 66
Section 45 66
Section 46 70
Section 47 71
Section 48 72
Section 49 72
Section 50 74
Section 51 76
Section 52 77
Section 53 79
Section 54 79
Section 55 80
Section 56 80
Section 57 82
Section 58 83
Section 59 86

Section 60 87
Section 61 88
Section 62 90
Section 63 91
Section 64 94
Section 65 96
Section 66 96
Section 67 97
Section 68 98
Section 69 100
Section 70 100
Section 71 101
Section 72 102
Section 73 103
Section 74 104
Section 75 104
Section 76 106
Section 77 110
Section 78 112
Section 79 112
Section 80 112
Section 81 113
Section 82 114
Section 83 115
Section 84 120
Section 85 121
Section 86 128
Section 87 129
Section 88 131
Section 89 131
Section 90 131
Section 91 133
Section 92 134

Section 93 135
Section 94 136
Section 95 117
Section 96 140
Section 97 140
Section 98 141
Section 99 145
Section 100..... 148 Section 101..... 150 Section 102..... 154 Section 103..... 156 Section 104..... 157 Section 105..... 162 Section 106..... 164 Section 107..... 164 Section 108..... 165 Section 109..... 109 Section 110..... 168 Section 111..... 168 Section 112..... 169 Section 113..... 171 Section 114..... 171 Section 115..... 171 Section 116..... 172 Section 117..... 173 Section 118..... 174 Section 119..... 175 Section 120..... 177 Section 121..... 179 Section 122..... 180 Section 123..... 184 Section 124..... 184 Section 125..... 185 Section

126.....
188 Section
127.....
190 Section
128.....
192 Section
129.....
193 Section
130.....
195

Section
131.....
197 Section
132.....
198 Section
133.....
199 Section
134.....
200 Section
135.....
200 Section
136.....
201 Section
137.....
202 Section
138.....
203 Section
139.....
204 Section
140.....
205 Section
141.....
206 Section
142.....
207 Section
143.....
208 Section
144.....
208 Section
145.....
209 Section
146.....
211 Section
147.....
211 Section
148.....
213 Section
149.....
215 Section 149A
..... 217
Section
150.....
218 Section
151.....
220 Section
152.....
222 Section
153.....
223 Section
154.....
226 Section
155.....
227 Section
156.....
229 Section
157.....

231 Section
158.....
234 Section
159.....
236 Section
160.....
237 Section
161.....
238 Section
162.....
240 Section
163.....
242 Section
164.....
246 Section
165.....
250 Index thématique
..... 253

PREFACE DE LA TRADUCTION FRANCAISE DE DOCTRINE ET ALLIANCES AVANT-PROPOS Depuis la publication de la première édition française du livre Doctrine et Alliances en juin 1978, douze nouvelles sections ont été approuvées par des conférences de l'Église mondiale, notamment les sections 154 à 165. Le nom de l'Église a été changé lors de la Conférence Mondiale de 2000. Les sections auparavant placées dans les annexes A à F, par la Conférence de 1970, ont été complètement retirées par action de la Conférence de 1990. *Ces changements se reflètent maintenant dans cette nouvelle édition. Le travail consistant à retaper le texte, en dossier électronique, a été nécessaire et nous remercions Jean-Marc Clément, Ervelyne Bernard, Amanda Boosie, Cécile Ami, Rosita Hoffman, Séverine Tournadre et Lawrence Tyree pour leur aide. Le travail original de traduction de Doctrine et Alliances en langue française a pris cinq ans. Pendant cette période, Monsieur S. Lubomirski a apporté à l'œuvre de traduction ses talents de linguiste et de traducteur. Au prix d'un important effort personnel, il a produit un texte dont la noblesse de style correspond aussi bien à la qualité des Écritures à traduire qu'au caractère du traducteur lui-même. Comme le lecteur s'en rendra compte, le résultat est un texte inspiré dont l'authenticité reste perceptible à travers la traduction. Des remerciements particuliers sont à adresser à Jean Bouissou et à l'Apôtre Alan Tyree (à cette époque) pour leur assistance technique auprès du traducteur : le premier a veillé à ce que le texte soit compréhensible pour les membres francophones de l'Église et le second s'est assuré que l'œuvre exprime des perspectives historiques et théologiques conformes aux interprétations des écrivains des documents inspirés et aux vues de l'Église contemporaine en développement. Au cours des quarante dernières années, le nombre de membres francophones de la Communauté du Christ a rapidement augmenté à travers le monde. Que ce soit dans le Pacifique Sud (Polynésie Française et Nouvelle Calédonie), dans les îles Caraïbes (Haïti), en Europe (France et Belgique), sur le continent africain (Côte d'Ivoire et République Démocratique du Congo) ou en Amérique du Nord (Québec), les saints ont instamment demandé que les Écritures inspirées des prophètes de la Restauration leur soient accessibles pour y trouver une direction spirituelle et un témoignage de l'Évangile de Jésus-Christ s'adressant à cette génération. « Car il arrivera en ce jour, que chaque homme entendra la plénitude de l'évangile dans sa propre langue, et en son propre langage…pour la révélation de Jésus-Christ. » (Doctrine et Alliances 87:4) C'est vraiment dans ce but que cet ouvrage leur est présenté. LA PREMIERE PRESIDENCE Stephen M. Veazey K. Scott Murphy Stassi D. Cramm* Les Sections retirées sont : 107, 109, 110, 113 et 123.

Introduction de l'Impression de 2016 Une des affirmations fondamentales de l'Église depuis sa naissance est la révélation continue de « l'esprit et de la volonté de Dieu ». Le Livre de Doctrine

et Alliances est une compilation d'écrits scripturaux acceptés par la Communauté du Christ comme écrits inspirés. Cette révision de l'édition de 1990 est initiée en 2001 suite à la décision de changer le nom de l'Église, d'Église Réorganisée de JésusChrist des Saints des Derniers Jours à Communauté du Christ. Les documents de révélation remontent à 1828 et au prophète fondateur du mouvement de Restauration, Joseph Smith, fils. Chaque document est le produit de son cadre historique, des dons et sensibilités particulières des six prophètes de l'Église au cours des cent cinquante années de son existence et de la réceptivité de l'Église en général. Le lecteur attentif de ces « alliances et commandements » trouvera une variété d'instruction, de direction et d'information, d'expériences visionnaires, de changements dans la direction de l'Église et d'organisation de quorum, d'explications doctrinales, de supplications d'avertissement et d'urgence et de messages pleins de défi donnés par des prophètes en harmonie avec les directions du Saint-Esprit. Certaines sections peuvent sembler obscures ou obsolètes ; certaines ont un écho prophétique à travers les décennies. Toutes doivent être approchées avec humilité et prière. La première tentative de publication de ces premières révélations sous forme de livre débute en novembre 1831 (pendant de nombreuses années, la pratique à l'époque est tout simplement de les publier dans le périodique de l'Église). Avant que l'œuvre d'impression ne soit complètement terminée, la foule en colère détruit l'imprimerie le 20 juillet 1833 à Independence dans le Missouri et éparpille dans les rues le contenu de cinq manuscrits comptant trente-deux pages chacun. Un grand conseil tenu à Kirtland dans l'Ohio le 24 septembre 1834 autorise une deuxième tentative. Un comité est sélectionné à ce moment-là et donne l'instruction « d'arranger les éléments de la doctrine de Jésus-Christ pour le gouvernement de l'Église ». Le comité se compose de Joseph Smith, fils, Oliver Cowdery, Sidney Rigdon et Frederick G. Williams. Les quorums de l'Église se réunissent en assemblée générale le 17 août 1835 pour étudier les travaux du comité. Les procès-verbaux de la réunion d'organisation et de l'assemblée ultérieure à laquelle est présentée et adoptée la première édition du livre de Doctrine et Alliances, sont publiés dans la section 103 de la première édition. Dans les éditions ultérieures, ces procès-verbaux apparaissent sous la section 108A. De 1970 à 1990, la Première Présidence les inclut dans l'Introduction plutôt que dans le texte principal en raison de leur nature plus historique que doctrinale. Une présentation plus complète de cette assemblée générale historique du 17 août 1835

se trouve dans les archives de l'Église ainsi qu'au chapitre 22 de L'Histoire de l'Église Réorganisée de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, volume 1 ; Independence, Missouri ; Herald Publishing House : 1967. Des sections supplémentaires sont publiées en 1844 et dans les éditions ultérieures de l'ouvrage. Certaines sont inclues sans l'approbation préalable de la Conférence Générale ou des quorums, et restent dans les éditions ultérieures par tradition mais avec une incertitude somme toute quant à leur autorité. La Conférence Mondiale de 1970 (RCM 1080) autorise le placement de plusieurs sections de cet acabit (Sections 107, 109, 110, 113 et 123) dans une Annexe. Deux documents sont par la suite ajoutés à l'Annexe. En 1978, la lettre de démission et d'instruction du Président W. Wallace Smith est insérée dans le livre et porte le titre d'Annexe F. Ensuite, la Conférence Mondiale de 1982 inclut un document intitulé « La Prière de Bénédiction et de Désignation de Joseph Smith » dans l'annexe G. Cependant, des tests archéologiques sophistiqués réalisés en 1986, indisponibles auparavant, jettent de sérieux doutes sur la validité du document et la Conférence Mondiale de 1988 en autorise le retrait de l'Annexe. Le 7 avril 1990, la Conférence Mondiale autorise le retrait de toutes les annexes historiques de Doctrine et Alliances. Les sections composant le contenu du livre sont uniquement celles approuvées par l'Assemblée Générale de 1835 ou par une Conférence Générale ou Mondiale ultérieure. Le Président Joseph Smith, troisième du nom, présente des révélations à l'Église en 1861, 1863,

1865 et 1873. La Conférence Générale de 1878 approuve une résolution générale (RCG 216, publiée dans la plupart des éditions ultérieures) déclarant que ces révélations ont autorité « de la même manière que celles publiées dans le Livre de Doctrine et Alliances », et autorise leur inclusion sous l'intitulé Sections 114-117. Depuis cette époque, les révélations reçues à travers les prophètes de l'Église sont ajoutées à Doctrine et Alliances par action de la Conférence. La Conférence Mondiale de 1970 autorise également le maintien des Sections 22, 36, 100, 102, 105 et 106 qui apparaissent dans les éditions antérieures sans approbation spécifique de la Conférence. Les sections 114-131 parviennent à l'Église sous la présidence de Joseph Smith, troisième du nom (1860-1914). Toutes sauf une sont présentées par lui (la section 123 est un rapport du Conseil Joint en réponse à la Section 122 :13 ; elle devient l'Annexe E en 1970 pour être complètement retirée du livre en 1990). Les sections 132-138 parviennent à l'Église par le Président Frederick M. Smith sous sa présidence de 1915 à 1946. Lui succède son frère Israel A. Smith qui apporte les Sections 139-144 à l'Église pendant son mandat de prophète-président jusqu'à son décès en 1958. La Conférence Générale de 1958 approuve la section 144 dans laquelle Israel A. Smith nomme son demi-frère et conseiller à la Première Présidence, W. Wallace Smith, prophète et président. W. Wallace Smith présente les Sections 145-152 aux conférences qualifiées désormais de « mondiales » jusqu'à son départ à la retraite en 1978 où il reçoit le titre de président émérite. En 1976, il nomme son fils, Wallace B. Smith, prophète et président. Son ordination en tant que sixième président de l'Église est approuvée par la Conférence Mondiale de 1978. En 1996, lui succède le Président W. Grant McMurray, qui a depuis présenté des documents inspirés qui ont

été ajoutés à Doctrine et Alliances. En 2007 Stephen M. Veazey fut choisi pour lui succéder et ses documents inspirés se sont joints aussi. La pratique de l'Église aujourd'hui est d'examiner les documents inspirés présentés par son Prophète-Président lors des Conférences Mondiales biennales, où tous les quorums, ordres et conseils, de même que le groupe législatif principal représentant l'Église, ont l'opportunité de les étudier. Lorsque des documents sont ainsi approuvés, des sections supplémentaires sont ajoutées à l'ouvrage. Nous présentons aux membres de la Communauté du Christ et au monde, le Livre de Doctrine et Alliances qui est un enregistrement des révélations de Dieu et des déclarations de doctrine fondamentale basées sur ces révélations. Puisse le Saint-Esprit illuminer tous ceux qui en étudieront le contenu. LA PREMIERE PRESIDENCE Stephen M. Veazey K. Scott Murphy Stassi D. Cramm

LES ALLIANCES ET LES COMMANDEMENTS DU SEIGNEUR SECTION 1 Révélation donnée par l'intermédiaire de Joseph Smith, fils, au cours d'une conférence spéciale à Hiram, Comté de Portage, Ohio, le 1er novembre 1831. Elle devait servir de préface au « Livre des Commandements ». W.W. Phelps et Compagnie commencèrent le tirage du « Livre des Commandements » à Independence, Missouri, mais avant qu'il ne soit terminé, l'atelier fut détruit par la foule en juillet 1833. La dernière section composée se terminait par les mots : « sang d'Éphraïm. » Lorsque la première édition des Doctrine et Alliances fut publiée en 1835, elle comportait les sections (chapitres) composées en vue de l'impression du « Livre des Commandements », ainsi que des instructions reçues avant juillet 1833, mais non comprises dans le « Livre des Commandements ». D'autres instructions reçues furent ajoutées, ainsi qu'une déclaration de principes approuvée préalablement à la date de publication. La préface continue comme « Section 1 ». Si la préface avait été incluse dans l'ordre où elle fut reçue, elle se serait trouvée immédiatement avant la section 67 des éditions récentes. Une révélation reçue le 3 novembre 1831, et appelée l'Appendice, n'apparaît pas dans le « Livre des Commandements » comme prévue à l'origine, mais forme la section 100 de l'édition de 1835 de Doctrine et Alliances et la section 108 de toutes les éditions suivantes. 1a. Écoutez, vous, le peuple de

mon Église, dit la voix de celui qui demeure dans les cieux, et dont le regard embrasse tous les hommes. Oui en vérité je vous dis, écoutez, peuples qui êtes au loin, et vous qui êtes sur les îles de la mer, écoutez tous ensemble. b. Car en vérité la voix du Seigneur s'adresse à tous les hommes, et nul ne peut échapper ; il n'y a pas d'œil qui ne voie, et pas d'oreille qui n'entende, ni de cœur qui ne soit pénétré ; c. Et les révoltés seront saisis d'une grande tristesse, car leurs iniquités seront proclamées sur les toits des maisons, et leurs actions secrètes seront révélées ; d. et la voix de l'avertissement se fera entendre de tous les hommes, par la parole de mes disciples que j'ai choisis dans ces derniers jours ; ils avanceront et nul ne leur résistera, car moi, le Seigneur, je le leur ai ordonné. 2a. Voici, ceci est mon autorité, et l'autorité de mes serviteurs, et la préface au livre de mes commandements que je leur ai donnés afin qu'ils vous soient proclamés, ô vous, habitants de la Terre ; b. craignez donc et tremblez, ô peuples, car ce que moi, le Seigneur, y ai décrété se réalisera. c. En vérité, je vous dis, ceux qui seront envoyés, portant ces nouvelles aux habitants de la Terre, recevront le pouvoir de marquer d'un sceau, au ciel et sur la terre, les incroyants et les révoltés ; d. oui, en vérité, de les marquer jusqu'au jour où la colère de Dieu sera déversée sans mesure sur les méchants ; e. jusqu'au jour où le Seigneur viendra pour récompenser chaque homme

12 selon ses œuvres, et pour donner sa part à chaque homme, mesurée comme il l'a fait pour ses frères. 3a. La voix du Seigneur résonnera donc jusqu'aux confins du monde afin que tous ceux qui veulent écouter puissent l'entendre. b. Soyez préparés pour ce qui doit venir, car le Seigneur est proche, et la colère de Dieu est enflammée, et son épée est enivrée dans les cieux, et descendra sur les habitants de la Terre, et le bras du seigneur sera révélé ; c. et le jour viendra où ceux qui n'entendent ni la voix du Seigneur ni la voix de ses serviteurs, et qui ne prêteront pas l'oreille aux paroles des prophètes et des apôtres, seront séparés du reste du peuple ; d. car ils se sont égarés loin des commandements et ont rompu mon alliance éternelle. Ils ne recherchent point le Seigneur pour proclamer sa justice ; e. mais chaque homme poursuit son chemin et suit l'image de son propre Dieu, et cette image ressemble au monde, sa substance est celle d'une idole qui vieillit et périra à Babylone, et Babylone la Grande tombera. 4a. C'est pourquoi, moi, le Seigneur, connaissant les calamités qui peuvent survenir aux habitants de la Terre, j'ai appelé mon serviteur Joseph Smith, fils, et je lui ai parlé du haut du ciel ; je lui ai donné des commandements, et j'ai aussi donné des commandements à d'autres, pour qu'ils proclament ces choses à la face du monde ; b. et tout ceci pour que soit réalisé ce que les prophètes ont écrit ; c. les faibles du monde se lèveront et briseront les puissants et les forts, pour que l'homme ne cherche pas le conseil de son semblable et ne place pas sa confiance dans la chair, mais pour que tout homme parle au nom du Seigneur, le Sauveur du monde ; d. afin que la foi se fortifie sur la terre, afin que mon alliance éternelle soit établie ; e. afin que la plénitude de mon évangile soit proclamée par les faibles et par les simples, jusqu'aux confins de la Terre, et devant les rois et gouverneurs. 5a. Voici, je suis Dieu, et j'ai fait entendre ma voix ; ces commandements viennent de moi, et ont été donnés à mes serviteurs dans leur faiblesse et dans leur langage, afin qu'ils les comprennent ; b. et s'ils ont été dans l'erreur, qu'elle leur soit montrée ; et s'ils ont recherché la sagesse, qu'ils soient éclairés ; c. et s'ils ont péché, qu'ils soient châtiés afin qu'ils se repentent ; s'ils sont humbles, qu'ils soient fortifiés et bénis, et qu'ils reçoivent la connaissance de temps en temps ; d. et après avoir reçu l'historique des Néphites, oui, que mon serviteur joseph Smith, fils, par la grâce de Dieu et par sa puissance, ait le pouvoir de traduire le Livre de Mormon ; e. afin que ceux qui ont reçu ces commandements aient le pouvoir de poser les fondations de cette Église et de la sortir hors de l'obscurité ; l'Église unique, véritable et vivante à la face du monde, qui me donne satisfaction, à moi le Seigneur ; je parle à cette Église collectivement et non pas à chacun individuellement. f. Car moi, le Seigneur, je ne peux tolérer le péché avec la moindre complaisance ;

toutefois celui qui se repent et suit les commandements du Seigneur sera pardonné, g. et celui qui ne se repent pas, perdra la lumière qu'il a reçue, car mon Esprit ne pourra pas toujours se mesurer avec l'homme, dit le Seigneur, Dieu des Armées. 6a. Et en vérité, je dis encore aux habitants de la Terre, que ma volonté à moi, le Seigneur, est de faire connaître ces choses à toute chair, car je ne fais point d'exception de personnes ; b. et je veux que tous les hommes SECTION 1

13 sachent que le jour approche rapidement – l'heure n'est pas encore venue mais elle est toute proche – où la paix sera retirée du monde, et le diable règnera sur son empire ; c. et le Seigneur aura pouvoir sur ses Saints, et régnera parmi eux et descendra pour juger Edom (Idumée) ou le monde. 7. Examinez ces commandements car ils sont vrais et fidèles et les prophéties et les promesses qu'ils contiennent se réaliseront. 8a. Ce que moi, l'Éternel, ai dit, je l'ai dit, et je ne m'en excuse point. b. Le ciel et la terre passeront, mais ma parole ne passera pas ; elle sera accomplie, ou bien par ma propre voix ou par celle de mes serviteurs, car ils ne font qu'un. c. Car voici, le Seigneur est Dieu, et l'Esprit rend témoignage, et le témoignage est vrai, et la vérité demeure éternellement et à jamais. Amen. SECTION 2 SECTION 2 En juillet 1828, 116 pages du manuscrit du Livre de Mormon avaient été traduites. Martin Harris servait alors de scribe à Joseph, et écrivait la majeure partie de la traduction. Pour apaiser l'ironie de certains de ses parents, Martin Harris emprunta le manuscrit, promettant de le conserver sous bonne garde, mais les pages lui furent volées et ne purent jamais être récupérées. Dans ces circonstances, les instructions et le reproche suivants ont été adressés à Joseph. La révélation fut reçue à Harmony, Pennsylvanie, en juillet 1828. 1a. L'œuvre et les desseins de Dieu ne peuvent être déjoués, ni réduits à néant, car Dieu ne procède pas par des voies détournées ; b. et il ne se dirige ni vers la gauche ni vers la droite ; c. et il ne s'écarte pas de ce qu'il a dit ; ses voies sont droites, et il parcourt une ronde éternelle. 2a. Souvenez-vous, souvenez-vous que l'œuvre de l'homme sera déjouée et non celle de Dieu ; b. car l'homme peut recevoir de nombreuses révélations et le pouvoir d'accomplir une œuvre puissante, mais s'il se vante de sa propre force, et réduit à néant les conseils de Dieu, et suit ce que lui dictent sa propre volonté et ses désirs charnels, il tombera et la vengeance du Dieu juste s'abattra sur lui. 3a. Voici, ces choses vous ont été confiées, et les commandements qui vous ont été donnés étaient cependant très stricts ; b. souvenez-vous aussi des promesses qui vous ont été faites à condition de ne pas les transgresser ; voici, combien de fois vous avez transgressé les commandements et les lois de Dieu, et continué selon les conseils des hommes ; c. voici, vous n'auriez pas dû craindre davantage l'homme que Dieu, bien que les hommes réduisent à néant les conseils de Dieu et méprisent sa parole ; et cependant si vous aviez été fidèles, il aurait étendu son bras et vous aurait soutenus contre tous les traits enflammés de l'adversaire ; et il vous aurait aidés au temps des tribulations. 4a. Voici, tu es Joseph, et tu as été choisi pour accomplir l'œuvre de Dieu, mais à cause de la transgression, tu tomberas si tu n'es pas vigilant ; pourtant souviens-toi que Dieu est miséricordieux. b. Repens-toi pour ce que tu as fait de contraire aux commandements que je t'ai donnés ; tu seras choisi à nouveau, et tu seras rappelé pour accomplir l'œuvre. c. Si tu ne le fais pas, tu seras livré, tu deviendras comme les autres hommes, et

14 SECTION 3 n'auras plus le don. 5a. Et quand tu as abandonné ce que Dieu t'avait donné, la clairvoyance et le pouvoir de traduire, tu as abandonné ce qui était sacré entre les mains d'un méchant, qui a réduit à néant le conseil de Dieu, et a trahi les promesses les plus sacrées faites devant Dieu, s'est fié à son propre jugement, et s'est vanté de sa sagesse personnelle ; b. et c'est pourquoi tu as perdu tes privilèges pendant un temps, car tu as toléré que le conseil de ton Seigneur soit foulé aux pieds depuis le commencement. 6a. Néanmoins, mon œuvre continuera, car si la connaissance du Sauveur est parvenue au monde par le témoignage des Juifs, ainsi, par le

témoignage de leurs pères, la connaissance même du Sauveur atteindra mon peuple, et les Néphites, les Jacobites, les Joséphites et les Zoramites ; b. et ce témoignage viendra à la connaissance des Lamanites, des Lémuélites et des Ismaélites, demeurant dans l'incroyance à cause de l'iniquité de leurs pères, et auxquels Dieu permit de détruire leurs frères les Néphites, à cause de leurs iniquités et de leurs abominations ; c. et c'est dans ce but que ces tablettes contenant ces annales sont conservées, afin que la promesse du Seigneur à son peuple s'accomplisse ; d. et afin que les Lamanites parviennent à la connaissance de leurs pères et à celle des promesses du Seigneur ; e. afin qu'ils croient à l'évangile et se reposent sur les mérites de Jésus-Christ, et soient glorifiés par la foi en son nom, et pour qu'ils soient sauvés par le repentir. Amen. SECTION 3 A la suite de la perte de cette partie du manuscrit du Livre de Mormon, traduite avant juillet 1828, l'esprit de Joseph s'obscurcit (Doctrine et Alliances 3 :1b). Après s'être humilié, Joseph reçut à nouveau la lumière, et fut autorisé à poursuivre son travail. L'instruction reçue à ce sujet est relatée dans la section suivante, qui a été reçue tandis que Joseph était encore à Harmony, Pennsylvanie, en juillet ou en août 1828. 1a. Voici, je te le dis, parce que tu as remis ces écrits, que tu avais le pouvoir de traduire par le moyen d'Urim et Thummim, entre les mains d'un méchant, tu les as perdus ; b. tu as perdu en même temps ton don, et ton esprit s'est obscurci ; c. néanmoins, ton don t'est à présent restitué ; sois donc fidèle et poursuis jusqu'à la fin la traduction qui reste à faire ainsi que tu l'as commencée. d. N'avance pas plus vite et ne travaille pas au-delà de tes forces et des moyens à ta disposition, te permettant cette traduction ; e. mais reste diligent jusqu'à la fin ; prie toujours que tu puisses être vainqueur, oui, que tu puisses vaincre Satan, et échapper aux mains des serviteurs de Satan qui soutiennent son travail. f. Voici, ils ont cherché à te détruire ; oui, même l'homme en qui tu avais confiance cherchait à te détruire. g. C'est pourquoi j'ai dit que c'est un méchant, car il a voulu prendre les choses qui t'ont été confiées ; h. il a voulu aussi détruire ton don ; et c'est parce que tu as abandonné les écrits entre ses mains, voici, des méchants te les ont enlevés ; tu as donc livré ces écrits, oui, ce qui était sacré entre les mains du mal.

15 SECTION 3 i. Et voici, Satan a mis dans leur cœur le désir de changer les paroles que tu as faites écrire ou que tu as traduites, et qui sont tombées de tes mains ; j. voici, je te le dis, parce qu'ils ont changé les paroles, elles ont un sens contraire à celui que tu as traduit et as fait écrire ; k. ainsi le diable a recherché à mettre en œuvre un plan plein de malice afin qu'il puisse détruire cette œuvre ; car il a mis dans leur cœur la volonté de le faire, pour que par le mensonge ils puissent dire qu'ils t'ont pris par les paroles que tu as prétendu traduire. 2a. Je te dis en vérité que je ne tolérerai pas que Satan accomplisse ce mauvais dessein, car voici, il a mis dans leur cœur le désir de tenter le seigneur ton Dieu, en demandant une nouvelle traduction ; b. et voici, ils disent et pensent dans leur cœur : nous verrons si Dieu lui a donné le pouvoir de traduire ; s'il en est ainsi, il lui donnera à nouveau le pouvoir ; et si Dieu lui confère à nouveau ce pouvoir, et s'il traduit à nouveau, ou en d'autres termes, s'il reproduit les mêmes paroles, voici, nous en possédons de semblables, et nous les avons changées ; c. elles ne seront pas les mêmes, et nous dirons qu'il a menti en paroles, qu'il n'a pas de don, et n'a point de pouvoir ; d. nous pourrons donc le détruire et le travail également, et nous ferons en sorte que nous ne soyons pas confondus à la fin, et que nous attirions la gloire du monde. 3a. En vérité, en vérité, je te dis que Satan a un grand pouvoir sur leur cœur ; il les incite à l'iniquité contre ce qui est bon, et leur cœur est corrompu, plein de méchanceté et d'abomination ; ils aiment mieux les ténèbres que la lumière car leurs œuvres sont mauvaises ; ils ne demanderont donc pas mon conseil. b. Satan les excite, afin de mener leur âme à la perdition ; c. et il a ainsi ourdi un projet plein de malice, pensant à détruire l'œuvre de Dieu ; mais je leur demanderai d'en rendre compte : ils seront confondus de honte et condamnés au jour du jugement. d. Oui, il excite leur cœur à la colère contre cette œuvre ;

oui, il leur dit : Trompez et posez des pièges afin de l'attirer et de lui nuire ; voici, il n'y a point de mal à cela. e. Et il les flatte ainsi, et leur dit que mentir n'est point un péché, pour confondre un homme dans le mensonge, pour qu'il soit détruit ; et ainsi il les flatte et les conduit dans son sillage jusqu'à ce que leur âme soit traînée en enfer. f. Et c'est ainsi qu'à cause de lui, ils se perdront dans leur propre piège ; ainsi il monte et descend, il va et vient sur la terre, cherchant à détruire l'âme des hommes. 4. En vérité, en vérité, je te le dis, malheur à celui qui ment et qui trompe, car il suppose qu'un autre ment afin de tromper, et ceux-là n'échapperont pas à la justice divine. 5. Voici, ils ont maintenant changé ces paroles, car Satan leur a dit : il vous a trompés ; ainsi il les flatte et les conduit vers l'iniquité, afin que tu tentes le Seigneur ton Dieu. 6a. Voici, je te le dis, tu ne traduiras pas à nouveau les paroles qui ont été dérobées de tes mains ; car voici ils n'accompliront pas leurs mauvais desseins en opposant le mensonge à ces paroles. b. Car voici, si tu exprimes les mêmes paroles, ils diront que tu as menti, que tu as traduit prétendument, mais que tu t'es contredit ; c. et voici, ils le publieront, et Satan endurcira le cœur des hommes, les irritera contre toi, afin, qu'ils ne croient pas à mes paroles. d. Ainsi, Satan désire étouffer ton témoignage envers cette génération, et que ton travail ne se fasse pas pendant cette génération ; e. mais voici la sagesse, et parce que je te fais voir la sagesse, et te donne les

16 SECTION 3 commandements concernant ces choses, ce que tu feras, ne le révèle pas au monde avant que tu n'aies accompli le travail de traduction. 7a. Ne t'étonne pas si je te dis : voici la sagesse, ne le montre pas au monde, car j'ai dit, ne le montre pas au monde afin que tu sois préservé. b. Voici, je n'ai pas dit que tu ne le montreras pas aux justes ; mais comme tu ne peux pas toujours juger qui est juste, ou comme tu ne peux pas toujours distinguer les méchants des justes, c. je te dis donc : garde ton silence jusqu'à ce que je pense qu'il est bon de faire connaître au monde toutes les choses concernant cette question. 8a. Et à présent, je te dis en vérité, qu'un historique de ce que tu as écrit, et qui a été dérobé de ta main, est gravé sur les tablettes de Néphi ; b. oui, tu te souviens, on a dit dans ces écrits qu'un récit plus complet de ces choses se trouve sur les tablettes de Néphi. 9a. et maintenant, parce que l'historique gravé sur les tablettes de Néphi se réfère plus particulièrement aux choses que, dans ma sagesse, je porterai à la connaissance du peuple dans ce récit, b. tu traduiras donc les écrits gravés sur les tablettes de Néphi, même ce qui est contenu jusqu'au règne du roi Benjamin, ou jusqu'au point que tu as traduit et conservé ; c. et voici, tu le publieras comme les annales de Néphi, et ainsi je confondrai ceux qui ont changé mes paroles. d. Je ne tolérerai pas qu'ils détruisent mon œuvre ; oui, je leur montrerai que ma sagesse est plus grande que l'habileté du Diable. 10a. Voici, ils ne disposent que d'une partie, ou d'un abrégé des tablettes de Néphi. b. Voici, de nombreuses choses sont gravées sur les tablettes de Néphi ; elles jettent une lumière plus vive sur mon évangile. Il est donc conforme à ma sagesse que tu traduises la première partie des écrits gravés de Néphi et que tu la publies dans cette œuvre. c. Et voici, le reste de ce travail contient toutes les parties de mon évangile que mes saints prophètes, oui, et mes disciples ont souhaitées dans leurs prières, et dont ils ont voulu l'avènement à l'égard de mon peuple. d. Et je leur ai dit qu'il leur serait accordé selon leur foi dans leurs prières ; e. oui, et ceci fut leur foi, que mon évangile, que je leur ai donné afin qu'ils prêchent durant leur vie, puisse parvenir à leurs frères les Lamanites, et à tous ceux qui étaient devenus Lamanites à cause de leurs dissensions. 11a. Ce n'est pas tout ; leur foi dans leurs prières était que cet évangile y soit propagé aussi, s'il était possible que d'autres nations possèdent cette terre ; b. et ils ont ainsi laissé dans leurs prières une bénédiction en faveur de cette terre, afin que quiconque croit en cet évangile, sur cette terre, ait la vie éternelle ; c. oui, afin qu'il soit à la disposition de tous, quels que soient leur nation, leur parenté, leur langue ou leur peuple. 12. Et maintenant, voici que selon leur foi dans la prière, je porterai cette partie de mon évangile à la connaissance de mon

peuple. Voici, je ne le fais point afin de détruire ce qu'ils ont reçu, mais afin de l'édifier. 13a. Et c'est pourquoi j'ai dit, si cette génération n'endurcit pas son cœur, j'établirai mon Église parmi elle. b. voici, je ne le dis pas afin de détruire mon Église, mais je le dis afin de l'édifier ; celui qui appartient à mon Église ne doit donc pas avoir de crainte, car il héritera du royaume des cieux ; c. mais ce sont ceux qui ne me craignent point, ne gardent pas mes commandements et édifient des Églises en leur honneur afin d'en tirer avantage ; oui, tous ceux qui exercent la méchance-

17 SECTION 4 té et édifient le royaume du Diable ; d. oui, en vérité, en vérité, ceux-là je les troublerai et je les ferai trembler et grelotter dans leur for intérieur. 14a. Voici, je suis Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Je suis venu parmi les miens, et les miens ne me reçurent point. b. Je suis la lumière qui brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue. c. Je suis celui qui a dit, J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce troupeau. Je l'ai dit à mes disciples, et nombreux étaient ceux qui ne me comprirent point. 15a. Et je montrerai à ce peuple que j'avais d'autres brebis, et qu'elles étaient un rameau de la maison de Jacob ; et je mettrai en lumière les œuvres merveilleuses qu'elles accomplirent en mon nom ; b. oui, je mettrai aussi en lumière mon évangile, qui leur a été proclamé, et voici, ils ne nieront pas ce que tu as reçu, mais ils l'édifieront et mettront en lumière les vrais principes de ma doctrine, oui, la seule doctrine qui est en moi ; c. et je fais ceci afin de pouvoir établir mon évangile, et afin qu'il n'y ait pas autant de contestation ; d. oui, Satan excite les cœurs du peuple à la contestation au sujet des principes de ma doctrine, et ils sont en erreur pour ces choses, car ils déforment les Écritures et ne les comprennent pas ; e. Je dévoilerai donc devant eux ce grand mystère ; car voici, je les rassemblerai comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, s'ils n'endurcissent pas leur cœur ; oui, s'ils viennent, ils peuvent partager librement les eaux de la vie. 16a. Voici, ceci est ma doctrine : quiconque se repent et vient à moi constitue mon Église ; b. quiconque déclare plus ou moins que cela, ne m'appartient point, mais il est contre moi ; il ne fait donc pas partie de mon Église. 17. Et voici, quiconque appartient à mon Église et la soutient jusqu'à la fin, je l'établirai sur mon roc, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre lui. 18. Et maintenant, souviens-toi des paroles de celui qui est la vie et la lumière du monde, ton Rédempteur, ton Seigneur, et ton Dieu. Amen. SECTION 4 Révélation donnée à Joseph Smith, père, par l'intermédiaire de son fils, le prophète, à Harmony, Pennsylvanie, en février 1829. 1a. Voici que maintenant une œuvre merveilleuse doit bientôt se manifester aux enfants des hommes ; b. aussi, ô vous qui prenez le chemin du service de Dieu, soyez diligents afin de le servir de tout votre cœur, de toute votre puissance, de tout votre esprit et de toutes vos forces, afin que vous soyez sans reproche devant Dieu au dernier jour ; c. si vous avez le désir de servir Dieu, vous êtes appelés à cette œuvre, car voici que les champs blanchissent déjà et attendent la récolte, d. et voici que celui qui emploie sa faucille et moissonne de toutes ses forces, celui-là rentre sa moisson afin de ne pas périr, car il apporte le salut à son âme ; e. et la foi, l'espérance, la charité et l'amour avec le regard uniquement tourné vers la gloire de Dieu, le qualifient pour l'œuvre. 2a. Souvenez-vous : la foi, la vertu, la connaissance, la tempérance, la patience, l'amour fraternel, la sainteté, la charité, l'humilité et la diligence. b. Demandez et l'on vous donnera, frappez et l'on vous ouvrira. Amen.

18 SECTION 5 SECTION 5 Révélation donnée à Joseph Smith et Martin Harris à Harmony, Pennsylvanie, en mars 1829. Elle fut obtenue grâce au désir constant de Martin de savoir si Joseph avait les annales des Néphites en sa possession. 1a. Voici je vous le dis, comme mon serviteur Martin Harris désire que je témoigne que toi, mon serviteur Joseph Smith, fils, tu as les tablettes dont tu as témoigné et attesté que tu les as reçues de moi ; b. et voici, tu lui diras : celui qui te parla t'a dit, Moi, le Seigneur, je suis Dieu, et j'ai donné ces choses à toi mon serviteur Joseph Smith, fils, et je t'ai commandé de témoigner de ces choses, c. et je t'ai conduit afin

d’établir une alliance avec toi, de ne montrer les tablettes à personne excepté à ceux que je te désignerais, et tu n’as aucun pouvoir sur elles si ce n’est celui que je t’accorde. d. Et tu as le don de traduire les tablettes, et ceci est le premier don que je t’ai accordé, et je t’ai commandé de ne prétendre à aucun autre avant que mon dessein ne soit accompli, car je ne t’accorderai aucun autre don avant que ce soit fini. 2a. En vérité je te le dis, le malheur atteindra les habitants de la Terre s’ils n’écoutent pas mes paroles ; b. car le jour arrivera où tu seras ordonné, et tu avanceras et proclameras mes paroles aux enfants des hommes. c. Voici, s’ils ne croient pas à mes paroles, ils ne te croiraient pas non plus, mon serviteur Joseph Smith, même s’il était possible que tu leur dévoiles toutes ces choses que je t’ai confiées. d. Oh cette génération mécréante et entêtée ! Ma colère s’est enflammée contre elle ! 3a. Voici en vérité je te le dis, j’ai gardé ces choses que j’ai confiées à toi, mon serviteur Joseph, par grande sagesse, et mon but sera dévoilé aux générations futures ; mais cette génération aura ma parole par mon entremise ; b. et en plus de ton témoignage, le témoignage de trois de mes serviteurs que j’appellerai et j’ordonnerai, et auxquels je montrerai ces choses ; c. et ils seront envoyés avec mes paroles qui leur sont données par toi ; oui, ils auront l’assurance que ces choses sont vraies, car du ciel je le leur déclarerai ; d. je leur donnerai le pouvoir afin qu’ils puissent regarder et voir ces choses comme elles sont, et je ne donnerai à aucun autre le pouvoir de recevoir ce témoignage dans cette génération, en ce commencement de l’ascension et de la sortie de mon Église du désert : claire comme la lune, belle comme le soleil et terrible comme une armée avec ses étendards. e. J’enverrai le témoignage de trois témoins de ma parole ; et voici, quiconque croit à mes paroles, je le visiterai en manifestant mon Esprit, et il naîtra de moi, oui de l’eau et de l’Esprit. f. –Attends encore un peu, car tu n’es pas encore ordonné. Et leur témoignage condamnera également cette génération si leur cœur s’est endurci contre eux ; g. car un fléau de désolation tombera sur les habitants de cette terre et se propagera à diverses reprises, s’ils ne se repentent pas, jusqu’à ce que la terre soit vide, ses habitants consumés et entièrement détruits par l’éclat de ma venue. h. Voici, je te dis ces choses comme j’ai annoncé au peuple la destruction de Jérusalem, et ma parole sera vérifiée cette fois-ci comme elle l’a été jusqu’à présent. 4a. Maintenant je t’ordonne, mon serviteur Joseph, repens-toi et marche avec plus de droiture devant moi, et ne cède plus à la persuasion des hommes ; b. et que tu sois fidèle et que tu gardes mes commandements que je t’ai ordonnés ; et si tu les accomplis, voici, je t’ac-

 corderai la vie éternelle, même si tu devais trouver la mort. 5a. Et je te parle encore, mon serviteur Joseph, au sujet de l’homme qui cherche le témoignage : b. Voici, je lui dis, il se glorifie et il n’est pas assez humble devant moi ; mais s’il s’incline devant moi, et exprime son humilité dans la prière, dans une foi profonde, et avec un cœur sincère, je lui dévoilerai les choses qu’il désire voir. c. et il dira aux peuples de cette génération, Voici, j’ai vu les choses que le Seigneur a dévoilées à Joseph Smith, fils, et j’ai la certitude qu’elles sont vraies, car je les ai vues, et elles m’ont été montrées par la puissance de Dieu et non de l’homme. d. Et moi le Seigneur, je commande à mon serviteur Martin Harris de ne plus rien dire concernant ces choses, excepté qu’il les a vues, et qu’elles lui ont été montrées par la puissance de Dieu, telles sont les paroles qu’il dira ; e. mais s’il nie, il nuira à l’alliance qu’il a auparavant conclue avec moi, et voici, il est condamné. f. et à moins qu’il ne s’humilie et reconnaisse devant moi les fautes qu’il a commises, et qu’il s’engage devant moi à garder mes commandements, et à exercer la foi en moi, voici, je lui dis, il n’aura aucune vision ; g. car je ne lui dévoilerai pas les choses dont j’ai parlé. h. Et dans ce cas, je te commande, mon serviteur Joseph, tu lui diras qu’il s’arrête et ne me trouble plus à ce sujet. 6a. Et si c’est le cas, voici, je te le dis Joseph, lorsque tu auras traduit quelques pages de plus, tu t’arrêteras pendant une saison, jusqu’à ce que je te donne un nouvel ordre ; alors tu traduiras à nouveau. b. Et à moins que tu ne fasses tout ceci, voici, tu n’auras

plus de don, et je reprendrai les choses que je t’ai confiées. c. Et parce que je prévois que l’on guette ta destruction, oui, je prévois que si Martin Harris ne s’humilie point, et ne reçoit pas de témoignage de ma part, il deviendra coupable de transgression ; et nombreux sont ceux qui guettent pour t’écarter de la surface de la terre ; d. pour cela ; afin que tes jours soient prolongés, je t’ai donné ces commandements ; oui pour cela j’ai dit, arrête-toi et reste inactif jusqu’à ce que je te donne le commandement et les moyens pour accomplir les choses que j’ai ordonnées ; e. et si tu es fidèle et gardes mes commandements, tu seras élevé au dernier jour. Amen. SECTION 6 Oliver Cowdery fit connaissance avec Joseph Smith le 5 avril 1829. Deux jours plus tard, il commença à écrire pour Joseph tandis que le prophète dictait la traduction du Livre de Mormon. L’instruction inspirée qui suit a été reçue à Harmony, Pennsylvanie, pendant la dernière partie du mois. Elle était adressée à Oliver Cowdery. 1a. Une œuvre grande et merveilleuse doit bientôt se manifester aux enfants des hommes : b. voici, je suis Dieu ; prêtez l’oreille à ma parole, qui est vive et puissante, plus acérée qu’une épée à deux tranchants, et qui sépare les articulations et la moelle ; c. Prêtez donc l’oreille à ma parole. 2a. Voici que les champs blanchissent déjà et attendent la récolte ; que celui qui désire moissonner lance sa faucille de toutes ses forces et qu’il moissonne tout le jour, afin qu’il rentre le salut éternel pour son âme dans le royaume de Dieu ; b. oui, quiconque emploie sa faucille et moissonne, celui-là est appelé de Dieu ; c. donc si vous me demandez, l’on vous donnera et si vous frappez, l’on vous ouvrira.

20 SECTION 6 3a. Comme tu me l’as demandé, voici, je te le dis, garde mes commandements, et cherche à mettre en œuvre et à établir la cause de Sion ; b. ne cherche point la richesse, mais la sagesse ; et voici que les mystères de Dieu seront déployés devant toi et c’est alors que tu deviendras riche. c. Voici, celui qui a la vie éternelle est riche. 4a. En vérité, en vérité, je te le dis, ce que tu désires de moi te sera accordé, et si cela est ton désir, tu exerceras une influence salutaire dans cette génération ; b. prêche uniquement la repentance à cette génération ; garde mes commandements et aide à réaliser mon œuvre selon mes commandements et tu seras béni. 5a. Voici, tu possèdes un don, tu es béni à cause de ce don. b. Souviens-toi, ce don est sacré et vient d’en haut ; et si tu le demandes, tu connaîtras des mystères grands et merveilleux ; c. exerce donc ce don, afin que tu découvres les mystères et que tu puisses conduire une multitude à la connaissance de la vérité ; oui, tu les convaincras de l’erreur de leur voie. d. Ne parle pas de ton don aux autres, excepté à ceux qui professent ta foi. N’éparpille pas les choses sacrées. e. Si tu le fais bien, oui, et si tu persévères dans la fidélité jusqu’à la fin, tu seras sauvé dans le royaume de Dieu, qui est le plus grand don de tous, car aucun don n’est plus grand que le salut. 6a. En vérité, en vérité, je te le dis, tu es béni à cause de ce que tu as fait, car tu m’as questionné ; et voici qu’aussi souvent que tu m’as recherché, tu as été instruit par mon Esprit. b. S’il n’en était ainsi, tu ne serais pas arrivé là où tu te trouves à présent. 7a. Voici, tu sais que tu m’as questionné, et j’ai éclairé ton esprit ; et je te dis ces choses à présent, afin que tu saches que l’esprit de la vérité t’a éclairé ; b. oui, je te le dis, afin que tu saches, que Dieu seul connaît tes pensées et les intentions de ton cœur. c. Je te dis ces choses pour témoigner que les paroles et l’œuvre que tu écris sont vraies. 8a. Sois donc diligent ; sois fidèle à mon serviteur Joseph dans n’importe quelle circonstance difficile où tu peux le trouver, afin d’honorer la parole. b. Admoneste-le de ses erreurs, et reçois aussi ses avertissements. c. Sois patient ; sois sobre ; pratique la tempérance ; garde la patience, la foi, l’espérance et la charité. 9a. Voici, tu es Oliver, et je t’ai parlé à cause de ton désir ; conserve donc ces paroles dans ton cœur. b. Sois fidèle et diligent pour garder les commandements de Dieu et je t’entourerai de mon amour. 10a. Voici, je suis Jésus-Christ, le Fils de Dieu. b. Je suis celui qui est venu chez les siens et les siens ne l’ont pas reçu. c. Je suis la lumière qui brille dans les ténèbres et les ténèbres ne l’ont point reçue. 11a. En vérité, en vérité, je te le dis : si tu désires un autre

témoignage, souviens-toi de la nuit lorsque dans ton cœur tu m'implorais, afin que tu sois instruit sur la vérité des choses ; n'ai-je pas insufflé la paix à ton esprit à ce sujet ? b. Quel témoignage plus puissant peux-tu avoir en dehors de celui de Dieu ? c. Et à présent, voici que tu as reçu un témoignage, car si je t'ai dit des choses que nul homme ne connaît, n'est-ce pas un témoignage que tu as reçu ? d. Et voici que je t'offre un don, si tu me le demandes, de traduire comme mon serviteur Joseph. 12a. En vérité, en vérité, je te dis qu'il y a des annales contenant une grande partie de mon évangile, qui ont été retenues à cause de la méchanceté des hommes ;

21 SECTION 7 b. et à présent je t'ordonne, si tes désirs sont justes – un désir d'amasser des trésors dans le ciel—que tu aides à divulguer par ton don la partie des Écritures qui a été cachée à cause de l'iniquité. 13a. Et à présent, voici que je te donne, ainsi qu'à mon serviteur Joseph, les clefs de ce don qui mettra ce ministère en lumière ; b. et chaque parole sera établie sur la déclaration de deux ou trois témoins. 14a. En vérité, en vérité, je vous le dis, s'ils rejettent mes paroles et cette partie de mon évangile et de mon ministère, vous serez bénis, car ils ne peuvent vous en faire plus qu'à moi ; b. mais s'ils vous font ce qu'ils m'ont fait, vous serez bénis ; car vous demeurerez avec moi dans la gloire ; c. mais s'ils ne rejettent pas mes paroles, qui seront établies par le témoignage qui en sera donné, ils seront bénis, et vous vous réjouirez du fruit de vos labeurs. 15a. En vérité, en vérité, je vous le dis, comme je l'ai dit à mes disciples, b. là où deux ou trois sont réunis en mon nom dans une seule intention, voici, je serai au milieu d'eux ; de même, je suis parmi vous. c. Ne craignez point de faire le bien, mes fils, car ce que vous sèmerez, vous le récolterez aussi ; d. si vous semez la bonne semence, vous récolterez aussi le bon fruit pour votre récompense. 16a. Ne crains donc point, petit troupeau, fais le bien ; laisse la terre et l'enfer s'unir contre toi, car si tu es fondé sur mon rocher, ils ne prévaudront point contre toi. b. Voici, je ne vous condamne pas ; allez, et ne péchez plus désormais ; accomplissez sobrement le travail que je vous ai commandé ; regardez vers moi à chaque pensée, ne doutez pas et ne craignez point. c. Voyez les plaies qui ont percé mon côté, et les traces des clous sur mes mains et mes pieds ; soyez fidèles ; gardez mes commandements et vous serez les héritiers du royaume des cieux. Amen. SECTION 7 Révélation donnée à Joseph Smith, fils, et à Oliver Cowdery à Harmony, Pennsylvanie, en avril 1829, en réponse à leurs prières concernant la signification de Jean 21 : 20-24. L'édition de 1835 du livre des Doctrine et Alliances précise que ceci est la « traduction du parchemin, écrite et cachée par lui-même (Jean) ». 1a. Et le Seigneur me dit, Jean, mon bien-aimé, que désires-tu ? Car si tu le demandes selon tes désirs, ta demande sera écoutée. b. Et je lui dis, Seigneur, donne-moi le pouvoir de vaincre la mort, afin que je vive et t'amène des âmes. c. Et le Seigneur me dit, en vérité, je te le dis, parce que tu le désires, tu demeureras jusqu'à ce que je vienne dans ma gloire, et tu rendras des prophéties devant les nations, les tribus, les langues et les peuples. 2a. Et à cause de cela, le Seigneur dit à Pierre, s'il me plaît qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Car il désire m'amener des âmes, et ton désir est de venir bientôt à moi dans mon royaume. b. Je te le dis, Pierre, ce désir est juste, mais mon bien-aimé a voulu faire davantage et accomplir une œuvre plus grande parmi les hommes que celle réalisée par

22 SECTION 8 lui jusqu'à présent ; oui, il a entrepris une œuvre plus importante. c. Je le rendrai donc semblable au feu qui flambe, comme un ange servant, il servira ceux qui habitent la terre et qui hériteront du salut. d. Et je te permettrai d'accomplir le ministère pour lui et pour ton frère Jacques ; et à vous trois je donne ce pouvoir et les clefs de ce ministère jusqu'à ce que je vienne. 3. En vérité, je vous le dis, vous recevrez tous deux conformément à vos désirs, car vous vous réjouissez dans ce que vous avez désiré. SECTION 8 Révélation donnée par l'intermédiaire de Joseph Smith, fils, à Oliver Cowdery en avril 1829 à Harmony, Pennsylvanie. Elle a été provoquée par les questions d'Oliver et ses préoccupations quand il entra en association

plus étroite avec Joseph pendant ce premier mois de leur connaissance. 1a. Oliver Cowdery, en vérité, je te le dis, ainsi qu'il est sûr que le Seigneur qui est ton Dieu et ton Rédempteur existe, b. ainsi est-il sûr que tu recevras la connaissance de toutes choses que tu me demanderas dans l'honnêteté de ton cœur, en croyant que tu recevras par la manifestation de mon Esprit, la connaissance de l'inscription des annales qui sont anciennes, et qui contiennent les parties de mes écritures dont il a été parlé ; c. oui, voici, dans ton esprit et dans ton cœur je te le dirai par l'Esprit-Saint ; il descendra sur toi et il demeurera dans ton cœur. 2a. Maintenant, voici ceci est l'esprit de révélation ; voici, c'est l'Esprit par lequel Moïse a conduit les enfants d'Israël dans le lit asséché de la mer Rouge ; b. ceci est donc ton don ; applique-toi à en faire usage et tu es béni, car il te délivrera des mains de tes ennemis, tandis qu'autrement ils te mettraient à mort et mèneraient ton âme à la perdition. 3a. Oh ! souviens-toi de ces paroles, et garde mes commandements ! Rappelle-toi, ceci est ton don. b. Et ceci ne sont pas tous tes dons, car tu en as un autre qui est le don d'Aaron, et voici qu'il t'a dit de nombreuses choses ; et il n'y a pas d'autre pouvoir excepté le pouvoir de Dieu qui peut te donner la possession du don d'Aaron ; c. ne doute point, car c'est le don de Dieu, et tu le garderas entre tes mains, et accompliras des œuvres merveilleuses ; et aucun pouvoir ne pourra le reprendre de tes mains, car c'est l'œuvre de Dieu. d. Et quelle que soit la chose que tu me demandes de te dire par cette voie, je te l'accorderai et tu en auras la connaissance ; rappelle-toi, sans la foi tu ne pourras rien faire. e. Demande donc la foi. f. Ne prends pas ces choses à la légère ; ne demande rien que tu ne doives pas solliciter ; demande à connaître les mystères de Dieu, et que tu puisses traduire et recevoir la connaissance de toutes ces anciennes annales qui ont été cachées, et qui sont sacrées ; et selon ta foi tu seras récompensé. g. Voici, c'est moi qui dis ces choses, et je suis celui qui te parle depuis le commencement. Amen

23 SECTIONS 9, 10 SECTION 9 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Oliver Cowdery à Harmony, Pennsylvanie, au cours du mois d'avril 1829. Elle suivit et expliqua l'échec d'Oliver comme traducteur ; elle l'a encouragé à continuer comme scribe de Joseph, ce qu'il fit. 1a. Voici, je te le dis, mon fils, parce que tu n'as pas traduit selon ce que tu m'as demandé, et tu as de nouveau commencé à écrire pour mon serviteur Joseph Smith, fils, ainsi ma volonté est que tu continues jusqu'à ce que vous finissiez les annales que je lui ai confiées ; b. et alors voici que j'ai d'autres annales pour lesquelles je te donnerai le pouvoir afin que tu aides à leur traduction ; 2a. Sois patient, mon fils, car c'est conforme à ma sagesse, et il ne convient pas que tu traduises à présent. b. Voici que le travail auquel tu es appelé, est d'écrire pour mon serviteur Joseph ; c. et voici c'est parce que tu n'as pas continué à traduire comme tu as commencé que j'ai retiré ce privilège. d. Ne murmure pas, mon fils, car il est conforme à ma sagesse d'agir ainsi à ton égard. 3a. Voici, tu n'as pas compris ; tu pensais que je te l'accorderais sans que tu y réfléchisses, si ce n'est de me le demander ; b. mais voici, je te le dis, tu dois l'étudier et y réfléchir ; c. et tu dois ensuite me demander si cela est juste, et dans ce cas, j'enflammerai ton cœur, et tu sentiras que cela est juste ; d. mais si cela n'est point juste, tu ne le sentiras pas, et tu sentiras une torpeur dans tes pensées qui te fera oublier ce qui n'est pas juste ; e. tu ne peux donc pas écrire ce qui est sacré, à moins que cela ne vienne de moi. 4a. Si tu avais su cela, tu aurais pu traduire ; néanmoins il ne convient pas que tu traduises à présent. Voici, cela convenait quand tu as commencé, mais tu as cédé à la crainte, et le temps est passé, et cela ne convient pas à présent ; b. car ne vois-tu pas que j'ai donné à mon serviteur Joseph assez de force pour compenser le travail, et je n'ai condamné aucun de vous ? 5a. Fais ce que je t'ai demandé, et tu prospéreras. Sois fidèle, et ne cède pas à la tentation. b. Sois ferme dans le travail auquel je t'ai appelé, et pas un cheveu de ta tête ne tombera, et tu seras élevé au dernier jour. SECTION 10 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à son frère Hyrum Smith en mai 1829, à Harmony, Pennsylvanie. Les

quatre premiers paragraphes contiennent les mêmes assurances et conseils qui avaient été donnés à Oliver Cowdery au cours des mois passés. 1a. Une œuvre grande et merveilleuse doit bientôt se manifester aux enfants des hommes, b. voici, je suis Dieu, et prêtez l'oreille à ma parole, qui est vive et puissante, plus acérée qu'une épée à deux tranchants, qui sépare les articulations et la moelle ; c. Prêtez donc l'oreille à ma parole. 2a. Voici que les champs blanchissent déjà et attendent la récolte ; que celui qui

24 SECTION 10 désire moissonner lance sa faucille de toutes ses forces et qu'il moissonne tout le jour, afin qu'il rentre le salut éternel pour son âme dans le royaume de Dieu ; b. oui, quiconque emploie sa faucille et moissonne, celui-là est appelé de Dieu ; c. donc si vous me demandez, l'on vous donnera et si vous frappez, l'on vous ouvrira. 3a. Comme tu me l'as demandé, voici je te le dis, garde mes commandements et cherche à mettre en œuvre et à établir la cause de Sion ; b. ne cherche point la richesse, mais la sagesse ; et voici que les mystères de Dieu seront déployés devant toi, et c'est alors que tu deviendras riche. c. Voici, celui qui a la vie éternelle est riche. 4a. En vérité, en vérité, je te le dis, ce que tu désires de moi te sera accordé, et si cela est ton désir, tu exerceras une influence salutaire dans cette génération ; b. prêche uniquement la repentance à cette génération. c. Garde mes commandements et aide à réaliser mon œuvre selon mes commandements et tu seras béni. 5a. Voici, tu possèdes un don, ou tu en possèderas si tu me demandes avec foi, avec un cœur honnête, en croyant en la puissance de Jésus-Christ, ou en mon pouvoir à moi qui te parle ; b. car voici, c'est moi qui parle ; voici, je suis la lumière qui brille dans les ténèbres, et par ma puissance je fais entendre ces mots. 6. Et à présent, en vérité, en vérité, je te le dis, mets ta confiance dans l'Esprit qui mène à faire le bien ; oui à agir en justice, à avancer avec humilité, à juger vertueusement ; oui, ceci est mon Esprit. 7a. En vérité, en vérité, je te le dis, je te donnerai mon Esprit qui t'éclairera et qui remplira ton âme de joie ; b. et alors tu connaîtras, oui, par là tu connaîtras toute chose qui touche la justice que tu désires obtenir de moi, en croyant avec foi en moi que tu la recevras. 8a. Voici, je te le commande : tu ne dois pas supposer que tu es appelé à prêcher, avant de recevoir l'appel ; b. attends encore un peu jusqu'à ce que tu aies ma parole, mon rocher, mon Église et mon évangile, afin que tu aies la certitude au sujet de ma doctrine ; c. et alors, voici, il te sera fait selon tes désirs et ta foi. 9a. Observe mes commandements ; garde le silence, et fais appel à mon Esprit ; b. oui, sois fidèle envers moi avec tout ton cœur afin que tu puisses aider à mettre en lumière les choses dont il a été parlé ; oui la traduction de mon œuvre ; sois patient jusqu'à ce que vous l'accomplissiez. 10a. Voici, c'est ton travail, de garder mes commandements ; oui, de tout ton pouvoir, de tout ton esprit, de toute ta force ; ne cherche point à proclamer ma parole, mais cherche d'abord à l'entendre, et alors ta langue sera déliée ; b. alors, si tu le désires, tu auras mon Esprit et ma parole, oui, la puissance de Dieu pour convaincre les hommes. c. Mais à présent, garde le silence ; étudie ma parole qui est allée aux enfants des hommes, et étudie aussi ma parole qui sera proclamée aux enfants des hommes, ou celle qui est à présent en cours de traduction ; d. oui, jusqu'à ce que tu aies obtenu tout ce que j'accorderai aux enfants des hommes dans cette génération ; alors toutes choses y seront ajoutées. 11a. Voici, tu es Hyrum, mon fils ; cherche le royaume de Dieu et toutes choses seront ajoutées selon ce qui est juste. b. Bâtis sur mon roc qui est mon évangile ; ne refuse pas l'esprit de révélation, ni l'esprit de prophétie, car malheur à celui qui nie ces choses ;

25 SECTIONS 11, 12 c. amassez donc dans vos cœurs ces trésors, jusqu'au moment prévu par ma sagesse où vous partirez : voici que je m'adresse à tous ceux qui désirent le bien et qui se sont servis de leur faucille afin de moissonner. 12a. Voici, je suis Jésus-Christ, le fils de Dieu, je suis la vie et la lumière du monde. Je suis celui qui est venu chez les siens, et les siens ne l'ont point reçu ; b. mais en vérité, en vérité, je vous le dis, à tous ceux qui me reçoivent, je donnerai le pouvoir de devenir les fils de Dieu, à tous ceux qui croient en mon

nom. Amen. SECTION 11 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, le prophète, en réponse aux prières sincères de Joseph Knight, père. A différentes occasions, M. Knight apporta des provisions à Joseph et Oliver afin qu'ils puissent continuer leur travail de traduction sans interruption. Cette révélation a été donnée en mai 1829, à Harmony, Pennsylvanie. On peut remarquer la ressemblance entre les affirmations et les commandements initiaux de cette révélation, et ceux donnés à Oliver Cowdery (D. et A. 6), Hyrum Smith (D. et A. 10) et David Whitmer (D. et A. 12) 1a. Une œuvre grande et merveilleuse doit bientôt se manifester aux enfants des hommes. b. Voici, je suis Dieu, et prêtez l'oreille à ma parole, qui est vive et puissante ; plus acérée qu'une épée à deux tranchants, qui sépare les articulations et la moelle ; c. prêtez donc l'oreille à ma parole. 2a. Voici que les champs blanchissent déjà et attendent la récolte ; que celui qui désire moissonner, lance sa faucille de toutes ses forces, et qu'il moissonne tout le jour, afin qu'il rentre le salut éternel pour son âme dans le royaume de Dieu ; b. oui, quiconque emploie sa faucille et moissonne, celui-là est appelé de Dieu ; c. donc, si vous le demandez, l'on vous donnera, et si vous frappez l'on vous ouvrira. 3a. Comme tu me l'as demandé, voici, je te dis, b. garde mes commandements et cherche à mettre en œuvre et à établir la cause de Sion. 4a. Voici je te le dis, et aussi à ceux qui désirent produire et établir cette œuvre ; b. et aucun ne peut aider dans ce travail, s'il n'est pas humble et rempli d'amour, ayant la foi, l'espérance, et la charité, exerçant la tempérance dans toutes choses qui lui sont confiées. 5a. Voici, je suis la lumière et la vie du monde qui te disent ces paroles. b. Prête donc l'oreille de toutes tes forces, et tu seras appelé. Amen. SECTION 12 Sur l'invitation de la famille Whitmer, Joseph Smith et Oliver Cowdery se rendirent de Harmony, Pennsylvanie, à Fayette, dans le comté de Seneca, New York, où ils demeurèrent dans la maison de Whitmer jusqu'à ce que la traduction du Livre de Mormon fût terminée. La révélation qui suit, adressée à David Whitmer, fut reçue en juin 1829, lorsque le prophète se trouvait encore à Fayette. 1a. Une œuvre grande et merveilleuse doit bientôt se manifester aux enfants des hommes. b. Voici, je suis Dieu ; prêtez l'oreille à ma parole, qui est vive et puissante, plus acérée qu'une épée à deux tranchants, et

 qui sépare les articulations et la moelle ; c. Prêtez donc l'oreille à ma parole. 2a. Voici que les champs blanchissent déjà et attendent la récolte ; que celui qui désire moissonner lance sa faucille de toutes ses forces, et qu'il moissonne tout le jour, afin qu'il rentre le salut éternel pour son âme dans le royaume de Dieu ; b. oui, quiconque emploie sa faucille et moissonne, celui-là est appelé de Dieu ; donc si vous me le demandez, l'on vous donnera et si vous frappez, l'on vous ouvrira. 3a. Cherche à mettre en œuvre et à établir ma Sion. b. Garde mes commandements en toute chose ; et si tu gardes mes commandements et persévères jusqu'à la fin, tu auras la vie éternelle, qui est le plus grand don de tous les dons de Dieu. 4 a. Et il arrivera que si tu demandes au Père en mon nom, en croyant grâce à ta foi, tu recevras l'Esprit-Saint qui donne le pouvoir d'expression, afin que tu agisses en témoin concernant les choses que tu entendras et que tu verras ; b. et aussi afin que tu proclames le repentir à cette génération. 5a. Voici, je suis Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant qui créa les cieux et la terre, une lumière qui ne peut être obscurcie par les ténèbres ; b. je dois donc produire la plénitude de mon évangile d'entre les Gentils jusqu'à la maison d'Israël. c. Et voici, tu es David, et tu es appelé à aider ; si tu l'accomplis, et si tu es fidèle, tu seras béni à la fois dans les domaines spirituels et temporel, et ta récompense sera grande. Amen. SECTION 13 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, le prophète, à John Whitmer en juin 1829, dans la demeure de Peter Whitmer, père de John, à Fayette, comté de Seneca, New York. John Whitmer devint l'un des huit témoins dont le témoignage est publié dans toutes les éditions du Livre de Mormon. 1a. Prête l'oreille, mon serviteur John, et écoute les paroles de Jésus-Christ, ton Seigneur et ton Rédempteur ; b. car voici, je te parle avec clarté et puissance, car mon bras s'étend sur toute la terre, et je te dirai ce qu'aucun homme

ne connaît excepté moi et toi seul ; c. pendant longtemps tu as désiré connaître de moi ce qui aurait pour toi la plus grande valeur. 2a. Voici que tu es béni à cause de cela, parce que tu as proclamé, selon mes commandements, les paroles que je t'ai communiquées. 3. Et voici, à présent je te dis que la chose qui aura pour toi la plus grande valeur, est de proclamer le repentir à ce peuple, afin que tu puisses m'amener des âmes et demeurer avec elles dans le royaume de mon Père. Amen. SECTION 14 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Peter Whitmer, fils. Elle est identique au message adressé à John, le frère de Peter, et elle a été reçue en même temps et au même endroit, en juin 1829, à Fayette, comté de Seneca, New York.

27 SECTION 15 1a. Prête l'oreille, mon serviteur Peter, et écoute les paroles de Jésus-Christ, ton Seigneur et ton Rédempteur ; b. car voici, je te parle avec clarté et puissance, car mon bras s'étend sur toute la terre, et je te dirai ce qu'aucun homme ne connaît excepté moi et toi seul ; c. pendant longtemps tu as désiré connaître de moi ce qui aurait pour toi la plus grande valeur. 2a. Voici que tu es béni à cause de cela, parce que tu as proclamé, selon mes commandements, les paroles que je t'ai communiquées. 3. Et voici, à présent je te dis que la chose qui aura pour toi la plus grande valeur, est de proclamer le repentir à ce peuple, afin que tu puisses m'amener des âmes et demeurer avec elles dans le royaume de mon Père. Amen. SECTION 15 En juin 1829, Martin Harris visita Fayette, New York, afin de constater le progrès qui avait été fait dans la traduction du Livre de Mormon. Au cours de cette visite, il se joignit à Oliver Cowdery et à David Whitmer en demandant qu'ils soient choisis comme les trois témoins spéciaux de l'origine divine du Livre de Mormon, qui ont été mentionnés dans les prophéties de Néphi et de Moroni (II Néphi 27:12 et Ether 5:2-4). La révélation suivante a été reçue en réponse à la prière de Joseph au nom de ses trois associés. Quelques jours plus tard, la promesse qu'elle contenait fut réalisée et Oliver Cowdery, David Whitmer et Martin Harris devinrent les trois témoins spéciaux du fait que Joseph avait vraiment les tablettes du Livre de Mormon, et que ces tablettes avaient été traduites « par le don et la puissance de Dieu ». Leur témoignage fut maintenu jusqu'à la fin de leur vie, et inclus dans toutes les éditions du Livre de Mormon. 1a. Voici, je vous le dis, vous devez avoir confiance en ma parole, b. et si vous avez confiance avec toute la sincérité de votre cœur, vous verrez les tablettes ainsi que le pectoral, l'épée de Laban, l'Urim et le Thummim, qui furent donnés au Frère de Jared sur la montagne quand il parla face à face avec le Seigneur ; et vous verrez le miraculeux compas-directeur, donné à Lehi tandis qu'il se trouvait dans le désert sur les rivages de la mer rouge ; c. et c'est grâce à votre foi que vous pourrez le voir, par la foi qui inspira les prophètes d'antan. 2 a. Et après que vous aurez obtenu la foi, et que vous les aurez vus de vos yeux, vous en donnerez témoignage par la puissance de Dieu ; b. vous agirez ainsi afin que mon serviteur Joseph Smith, fils, ne soit pas détruit, afin que je puisse accomplir mes justes desseins à l'égard des enfants des hommes, dans cette œuvre. c. Et vous témoignerez que vous les avez vus, de même que mon serviteur Joseph Smith, fils, les a vus ; car c'est par ma puissance qu'il les a vus, parce qu'il était inspiré par la foi ; d. et il traduit le livre, oui, la partie que je lui ai commandée et aussi vrai que votre Seigneur et votre Dieu est vivant, ceci est conforme à la vérité. 3a. C'est pourquoi vous avez reçu le même pouvoir et la même foi et le même don que lui ; b. et si vous accomplissez ces derniers commandements que j'ai donnés, les portes de l'enfer ne prévaudront point contre vous ; car ma grâce suffit ; et vous serez élevés au dernier jour. c. Et moi, Jésus-Christ, votre Seigneur et Dieu, je vous l'ai dit afin que je puisse accomplir mes justes desseins à l'égard des enfants des hommes. Amen.

28 SECTION 16 SECTION 16 Bien que Martin Harris ne soit pas mentionné dans cette révélation donnée en juin 1829, à Fayette, il choisit avec Oliver Cowdery et David Whitmer les premiers apôtres dans le Conseil des Douze de la Restauration. Le choix eut lieu à Kirtland, le 14 février 1835. Ceux qui furent choisis ont été ordonnés

par les mains d’Oliver, de David et de Martin (Les Trois Témoins). 1a. Voici maintenant, à cause de la chose que toi, Oliver Cowdery, mon serviteur, tu désirais connaître par moi, je te fais part des paroles suivantes : b. voici, je t’ai manifesté à différentes occasions par mon Esprit, que les choses que tu as écrites sont vraies ; tu sais donc qu’elles sont vraies ; c. et si tu sais qu’elles sont vraies, je te donne le commandement de compter sur les choses qui sont écrites, car en elles sont écrites toutes choses concernant la fondation de mon Église, de mon évangile et de mon Roc ; d. si donc tu bâtis mon Église sur la fondation de mon évangile et de mon Roc, les portes de l’enfer ne prévaudront point contre toi. 2a. Voici que le monde mûrit en iniquité, et il est nécessaire que les enfants des hommes se réveillent afin qu’ils se repentissent, aussi bien les Gentils que la maison d’Israël ; b. et en conséquence, comme tu as été baptisé de la main de mon serviteur Joseph Smith, fils, selon ce que je lui ai ordonné, il a accompli la chose que je lui ai demandée. c. Et à présent, ne t’étonne pas que je l’aie appelé en vue d’accomplir ma cause, qui est connue de moi ; d. il sera béni et entrera dans la vie éternelle, s’il est vigilant et respecte mes commandements ; et il s’appelle Joseph. 3a. Et à présent, je te parle, Oliver Cowdery comme à David Whitmer aussi, sous forme de commandements ; b. car voici, je commande à tous les hommes de se repentir ; et je te parle comme si je parlais à mon apôtre Paul, car tu es appelé à la même vocation à laquelle il fut appelé. c. Souviens-toi, la valeur des âmes est grande aux yeux de Dieu ; car voici, le Seigneur ton Rédempteur a souffert la mort dans sa chair ; par là il a subi la douleur de tous les hommes, afin que tous se repentent et viennent à lui. d. Et il ressuscita d’entre les morts, afin d’attirer vers lui tous les hommes dans le repentir. e. Et combien grande est sa joie à cause de l’âme qui se repent ! Tu es donc appelé à proclamer le repentir devant ces peuples. f. Et s’il advient que tu travailles durant tous tes jours, en exhortant ce peuple au repentir, et si tu amènes vers moi ne serait-ce qu’une âme, combien grande sera ta joie avec elle dans le royaume de mon Père ! 4a. Et voici à présent, si ta joie est grande avec une âme que tu auras amenée dans le royaume de mon Père, combien grande sera ta joie si tu conduis de nombreuses âmes ! b. Voici que tu as devant toi mon évangile, et mon Roc, et mon salut. c. Demande à mon père en mon nom, en croyant grâce à ta foi que tu recevras et tu auras l’Esprit-Saint qui manifeste toute chose, ce qui convient aux enfants des hommes. d. Et si tu n’as pas la foi, l’espérance et la charité tu ne peux rien. Ne conteste avec aucune Église, sauf avec l’Église du Diable. e. Prends sur toi le nom du Christ, dis la vérité avec pondération ; et tous ceux qui se repentent et sont baptisés en mon nom qui est Jésus-Christ et qui sont fidèles, ceux-là seront sauvés. f. Voici, Jésus-Christ est le nom donné par le Père et aucun autre nom n’est donné par lequel l’homme peut être sauvé.

29 SECTION 16 g. C’est pourquoi tous les hommes doivent prendre sur eux le nom qui est donné par le Père, car en ce nom ils seront appelés au dernier jour ; s’ils méconnaissent le nom par lequel ils sont appelés, ils ne peuvent trouver une place dans le royaume de mon Père. 5a. Et à présent, voici que d’autres sont appelés à proclamer mon évangile, aussi bien aux Gentils qu’aux Juifs ; oui, à savoir douze ; et les Douze seront mes disciples et ils prendront sur eux mon nom ; b. et ce seront les Douze qui désireront prendre sur eux mon nom dans toute la sincérité de leurs cœurs ; et s’ils désirent porter mon nom ainsi, ils sont appelés à aller dans le monde entier et à prêcher mon évangile à toute créature ; c. et ce sont ceux-là qui sont ordonnés par moi afin de baptiser en mon nom, selon ce qui est écrit ; et tu as devant toi ce qui est écrit ; tu dois donc l’accomplir selon les paroles écrites. d. Et à présent, je m’adresse aux Douze ; voici, ma grâce vous suffit, vous devez avancer avec droiture devant moi et ne pêchez point. e. Et voici que vous êtes ceux qui sont ordonnés par moi afin que vous ordonniez des prêtres et des instructeurs, pour qu’ils proclament mon évangile, selon la puissance de l’Esprit-Saint qui est en vous, et selon les appels et les dons de Dieu à tous les hommes ; et moi, Jésus-Christ, votre Seigneur et votre Dieu, je vous l’ai dit. f. Ces paroles ne viennent pas des hommes, ni de l’homme, mais de moi ; à

cause de cela, vous témoignerez que ces paroles sont de moi et non pas de l'homme car c'est ma voix qui les prononce devant vous, car elles vous sont données par mon Esprit ; g. et par ma puissance vous pouvez les lire les uns aux autres et si ce n'était par ma puissance vous ne pourriez les avoir ; vous pouvez donc témoigner que vous avez entendu ma voix et que vous connaissez mes paroles. 6 a. Et voici, je donne à toi Oliver Cowdery et aussi à David Whitmer, l'autorité afin que vous choisissiez les Douze qui auront les désirs de réaliser les choses dont j'ai parlé ; et vous les reconnaîtrez par leurs désirs et par leurs œuvres ; b. et lorsque vous les aurez trouvés, vous leur dévoilerez ces paroles. c. Et vous vous prosternerez et adorerez le Père en mon nom ; et vous prêcherez au monde en disant :
d. repentez-vous et faites-vous baptiser au nom de Jésus-Christ car tous les hommes doivent se repentir et être baptisés ; non seulement les hommes, mais les femmes et les enfants qui sont parvenus à l'âge de raison. 7a. Et à présent, après avoir reçu ces dons, vous devez garder mes commandements en toutes choses ; b. et par vos mains, j'opérerai une œuvre merveilleuse parmi les enfants des hommes, afin que beaucoup soient convaincus de leurs pêchés, afin qu'ils se soumettent au repentir et afin qu'ils puissent entrer dans le royaume de mon Père ; c. à cause de cela, les bénédictions que je vous donne sont au-dessus de toute autre chose. d. Et après avoir reçu ces dons, si vous ne respectez point mes commandements vous ne pourrez être sauvés dans le royaume de mon Père. e. Voici que moi, Jésus-Christ, votre Seigneur et votre Dieu et votre Rédempteur, je l'ai dit par la puissance de l'Esprit. Amen.

30 SECTION 17 SECTION 17 Cette section est une compilation d'instructions reçues de temps en temps en relation avec l'organisation de l'Église. Le « Livre des Commandements » décrit la section comme étant « les Articles et les Alliances de l'Église du Christ, donnés à Fayette, New York, en juin 1830 », mais la partie de l'instruction qui fixe la date de l'organisation de l'Église a été donnée avant le 6 avril 1830. Joseph écrivit dans « Times and Seasons » (3:928) : « De cette manière le Seigneur continua à donner ses instructions de temps en temps concernant les devoirs qui nous incombèrent alors ; et parmi beaucoup d'autres choses nous avons obtenu de lui ce qui suit, par l'Esprit de prophétie et de révélation, ce qui nous donna non seulement beaucoup d'information mais nous indiqua le jour précis où, selon sa volonté et son commandement, nous devions procéder de nouveau à l'organisation de son Église, ici, sur cette terre. » Toutes les éditions du livre des Doctrine et Alliances comportent les paragraphes 16 et 17 de cette section, qui ne figurent pas dans le « Livre des Commandements ». Cette instruction ultérieure a été probablement reçue après le 20 juillet 1833 et a été choisie pour son inclusion dans cette section, avec des sujets similaires, selon le même principe que les autres instructions qui ont été reçues à des époques différentes. 1a. L'essor de l'Église du Christ en ces derniers jours, étant mille huit cent trente ans après la venue de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ dans la chair, l'Église étant organisée et établie, conformément aux lois de notre pays, par la volonté et les commandements de Dieu au quatrième mois, au sixième jour du mois appelé avril ; b. lesquels commandements ont été donnés à Joseph Smith, fils, qui fut appelé par Dieu et ordonné apôtre de Jésus-Christ, afin qu'il soit le premier ancien de cette Église ; et à Oliver Cowdery, qui fut aussi appelé par Dieu pour devenir apôtre de Jésus-Christ et afin qu'il soit le deuxième ancien de cette Église et soit ordonné de sa main ; c. ceci conformément à la grâce accordée par notre Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ, auquel toute gloire est due à présent et aux siècles des siècles. Amen. 2a. Après qu'il eut bien manifesté au premier ancien qu'il avait obtenu la rémission de ses pêchés, il fut à nouveau repris par les vanités de ce monde ; b. mais après son repentir et après qu'il se soit humilié en toute sincérité, grâce à sa foi, Dieu lui envoya un saint ange dont le visage était comme l'éclair et les vêtements purs et blancs surpassant toute blancheur ; c. et il lui donna des commandements qui l'inspirèrent et il lui conféra le pouvoir d'en haut, par les moyens préparés

auparavant, afin de traduire le Livre de Mormon ; d. qui contient les annales d'un peuple déchu et la plénitude de l'évangile de Jésus-Christ, aux Gentils et aux Juifs, lequel livre a été donné par inspiration ; e. et qui est confirmé à d'autres par le ministère des anges et proclamé par eux au monde, prouvant au monde que les Saintes Écritures sont vraies, f. et que Dieu inspire vraiment les hommes et les appelle à cette œuvre sainte, à cette époque et dans cette génération ainsi que dans les générations anciennes ; g. montrant ainsi qu'il est le même Dieu, hier, aujourd'hui et éternellement. Amen. 3 a. Ayant de si grands témoignages, le monde sera jugé par eux, à savoir tous ceux qui dorénavant auront la connaissance de cette œuvre ; b. ceux qui la reçoivent dans la foi et

31 SECTION 17 accomplissent la justice, recevront la couronne de la vie éternelle ; c. mais pour ceux qui endurciront leur cœur dans l'incroyance et la rejetteront, elle sera la cause de leur propre condamnation ; car le Seigneur l'a dit ; d. et nous les anciens de l'Église avons entendu et portons le témoignage des paroles de la glorieuse Majesté d'en haut, à qui appartient la gloire aux siècles des siècles. Amen. 4a. Grâce à ces choses nous savons que Dieu existe dans le ciel, qu'il est infini et éternel, d'éternité en éternité, le même Dieu immuable, le créateur du ciel et de la terre et de toutes choses qui y existent, et qu'il créa l'homme et la femme ; b. il les créa d'après sa propre image et à sa propre ressemblance et il leur donna des commandements afin qu'ils l'aiment et le servent, le seul Dieu vrai et vivant et afin qu'il soit le seul être qu'ils adorent. c. Mais à cause de la transgression de ces saintes lois, l'homme devint charnel et diabolique et devint un homme déchu. 5a. À cause de cela, le Dieu tout puissant donna son Fils unique, comme il est dit dans les Écritures qui ont été données à son sujet ; b. il subit les tentations mais n'y prêta point l'oreille ; c. il fut sacrifié, il mourut et ressuscita le troisième jour ; d. et il monta aux cieux pour s'asseoir à la droite du Père pour régner tout puissant selon la volonté du Père, afin que tous ceux qui croient et sont baptisés en son saint nom et qui restent fidèles jusqu'à la fin soient sauvés ; e. non seulement ceux qui ont cru après son avènement dans la chair au méridien des temps, mais également tous les hommes depuis le commencement – à savoir tous ceux qui ont vu le jour avant sa venue, f. qui ont cru en la parole des saints prophètes, qui ont parlé lorsqu'ils ont été inspirés par le don du Saint-Esprit, g. qui ont donné de lui un vrai témoignage en toutes choses – qu'ils aient la vie éternelle ; aussi bien ceux qui devaient venir après lui et qui croiraient aux dons et aux appels de Dieu par le Saint-Esprit, h. qui rend témoignage du Père et du Fils ; lesquels Père et Fils et Saint-Esprit sont un seul Dieu, infini, éternel et sans fin. Amen. 6a. Et nous savons que tous les hommes doivent se repentir et croire au nom de Jésus-Christ et adorer le Père en son nom et rester fidèles dans la foi en son nom jusqu'à la fin, sinon ils ne peuvent être sauvés dans le royaume de Dieu. b. Et nous savons que la justification par la grâce de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ est juste et vraie ; c. et nous savons également que la sanctification par la grâce de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ est juste et vraie pour tous ceux qui aiment Dieu et le servent de toute leur force, de tout leur esprit et de tout leur pouvoir ; d. mais il y a toujours la possibilité que l'homme déchoie de la grâce et s'éloigne du Dieu vivant. e. Que l'Église soit vigilante et prie constamment, afin qu'ils ne succombent pas à la tentation ; oui et que tous ceux qui sont sanctifiés prennent aussi garde. f. Et nous savons que ces choses sont vraies et conformes aux révélations de Jean et n'ajoutent ni n'omettent rien de son livre de prophéties, des saintes Écritures ou des révélations de Dieu, qui viendront par le don et la puissance de l'Esprit-Saint, par la voix de Dieu ou par le ministère des anges ; g. et le Seigneur Dieu l'a dit ; honneur, puissance et gloire soient rendus à son saint nom, maintenant et toujours. Amen. 7a. Et encore à titre de commandement à l'Église concernant la manière de baptiser b. tous ceux qui s'humilient devant Dieu et désirent être baptisés et viennent

32 SECTION 17 avec un cœur brisé et dans un esprit de contrition et rendent témoignage devant l'Église qu'ils se sont en vérité repentis de tous leurs pêchés, c. et désirent prendre sur eux le nom de Jésus-Christ, déterminés à le servir jusqu'à la fin, d. et témoignent vraiment par leurs œuvres qu'ils ont reçu une part de l'esprit du Christ pour la rémission de leurs pêchés, seront reçus dans son Église par le baptême. 8a. Le devoir des anciens, des prêtres, des instructeurs, des diacres et des membres de l'Église du Christ : b. Un apôtre est un ancien et sa vocation est de baptiser et d'ordonner d'autres anciens, des prêtres, des instructeurs et des diacres et d'administrer le pain et le vin – emblèmes du corps et du sang du Christ – c. et de confirmer ceux qui sont baptisés dans l'Église, par l'imposition des mains pour le baptême par le feu et le Saint-Esprit, conformément aux Écritures ; d. et d'enseigner, d'expliquer, d'exhorter, de baptiser et de veiller sur l'Église, e. et de confirmer l'Église par l'imposition des mains et en communiquant le Saint-Esprit, f. et de prendre la direction de toutes les réunions. 9. Les anciens doivent diriger les réunions selon qu'ils sont guidés par le Saint-Esprit, conformément aux commandements et aux révélations de Dieu. 10a. Le devoir du prêtre est de prêcher, d'enseigner, d'expliquer, d'exhorter, de baptiser et d'administrer le saint sacrement, b. de visiter la maison, de les exhorter à prier haute voix et en silence et à remplir tous les devoirs familiaux ; c. il peut aussi ordonner d'autres prêtres, des instructeurs et des diacres ; d. et il doit également prendre la direction des réunions quand il n'y a pas d'ancien présent ; mais lorsqu'un ancien est présent, il ne doit que prêcher, enseigner, expliquer, exhorter, baptiser et visiter la maison de chaque membre, en les exhortant à prier à haute voix et en silence et à remplir tous les devoirs familiaux. e. Dans tous ces devoirs, le prêtre doit assister l'ancien si les circonstances le demandent. 11a. Le devoir de l'instructeur est de veiller toujours sur l'Église, d'être avec ses membres, de les soutenir et de veiller à ce qu'il n'y ait point d'iniquité dans l'Église, ni de dureté réciproque, de mensonge, de diffamation ou de médisance ; b. et de veiller à ce que les membres se réunissent souvent et que tous accomplissent leur devoir ; c. et il doit prendre la direction des réunions en l'absence de l'ancien et du prêtre ; d. et il doit toujours être assisté dans tous ces devoirs dans l'Église par les diacres, si les circonstances le demandent ; e. mais ni les instructeurs, ni les diacres, n'ont autorité de baptiser, d'administrer le saint sacrement et d'imposer les mains ; f. ils doivent cependant avertir, expliquer, exhorter, enseigner et inviter tous à venir au Christ. 12a. Chaque ancien, prêtre, instructeur ou diacre doit être ordonné conformément aux dons et à l'appel que Dieu lui a manifestés ; b. et il doit être ordonné par la puissance du Saint-Esprit qui est en celui qui ordonne. 13. Les différents anciens qui composent cette Église du Christ doivent se réunir en conférence une fois tous les trois mois, ou de temps en temps, selon les décisions et les directives desdites conférences ; les conférences doivent traiter les affaires de l'Église qui s'imposent au moment donné. 14. Les anciens doivent recevoir leur carte d'autorisation des mains d'autres

33 SECTION 17 anciens, par un vote de la branche à laquelle ils appartiennent ou de la conférence. 15. Chaque prêtre, instructeur ou diacre qui est ordonné par un prêtre, peut lui demander un certificat qui sera présenté à un ancien, et lui donnera le droit à une carte d'autorisation d'exercer les devoirs de sa vocation ; ou il peut aussi la recevoir d'une conférence. 16a. Aucune personne ne doit être ordonnée à une charge quelconque de cette Église, là où il y a une branche régulièrement organisée, sans un vote de cette branche ; b. mais les anciens qui président, les évêques voyageurs, les grands conseillers, les grands prêtres et les anciens peuvent avoir le privilège d'ordonner là où il n'y a pas de branche de l'Église permettant d'obtenir un vote. 17. Chaque président de la grande-prêtrise (ou ancien qui préside), évêque, grand conseiller et grand prêtre doit être ordonné selon les directives d'un grand conseil ou de la Conférence Générale. 18a. Le devoir des membres après avoir reçu le baptême : b. les anciens ou les prêtres doivent avoir suffisamment de temps pour porter à leur compréhension toutes les choses concernant l'Église du

Christ, avant qu'ils ne participent au saint sacrement et ne soient confirmés par impositions des mains des anciens, afin que toute chose soit faite avec ordre. c. Et les membres de l'Église manifesteront devant l'Église et aussi devant les anciens, par une conduite et un langage consacrés à Dieu, qu'ils en sont dignes en avançant dans la sainteté devant le Seigneur, pour que la foi et les œuvres concordent, conformément aux Saintes Écritures. 19. Chaque membre de l'Église du Christ, ayant des enfants, doit les présenter aux anciens, devant la congrégation, qui leur imposeront les mains au nom de Jésus-Christ et les béniront en son nom. 20. Aucun ne peut être reçu dans l'Église s'il n'a pas atteint l'âge de raison et de responsabilité devant Dieu et s'il n'est capable de se repentir. 21a. Le baptême doit être administré à tous ceux qui se repentent de la façon suivante : b. la personne appelée par Dieu qui détient l'autorité de Jésus-Christ afin de baptiser, descendra dans l'eau avec la personne qui s'est présentée pour être baptisée et dira, en la nommant par son nom : c. Ayant été autorisé par Jésus-Christ, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, Amen. d. Après avoir prononcé ces paroles, il immergera la personne dans l'eau et il sortira de l'eau avec elle. 22a. Il convient que la congrégation se réunisse souvent pour partager le pain et le vin en mémoire du Seigneur Jésus ; b. et l'ancien ou le prêtre administrera ce sacrement de la façon suivante : c. il s'agenouillera avec la congrégation et invoquera le Père dans une prière solennelle, en disant : d. ô Dieu, Père Éternel, nous te demandons, au nom de ton Fils Jésus-Christ, de bénir et de sanctifier ce pain pour les âmes de tous ceux qui vont en prendre, afin qu'ils le mangent en souvenir du corps de ton Fils et qu'ils te témoignent, Ô Dieu, Père Éternel, qu'ils veulent prendre sur eux le nom de ton Fils et toujours se souvenir de lui et garder ses commandements, qu'il leur a donnés, afin qu'ils aient toujours son Esprit avec eux. Amen. 23a. Voici la manière d'administrer le vin ; il prendra la coupe et dira : b. ô Dieu, Père Éternel, nous te demandons, au nom de ton Fils Jésus-Christ, de bénir et de sanctifier ce vin pour les âmes de ceux qui vont en boire, afin qu'ils le

 fassent en souvenir du sang de ton Fils, qu'il a versé pour eux ; afin qu'ils te témoignent, ô Dieu, Père Éternel, qu'ils se souviennent toujours de lui et qu'ils aient son Esprit avec eux. Amen. 24. Tout membre de l'Église du Christ qui transgresse ou qui a commis une faute sera traité comme le prévoient les Écritures. 25a. Les diverses branches constituant l'Église du Christ auront le devoir un ou plusieurs de leurs instructeurs pour assister aux différentes conférences tenues par les anciens de l'Église, avec une liste des membres qui se sont unis à l'Église depuis la dernière conférence, b. ou de l'envoyer par quelque prêtre, afin qu'une liste régulière des noms de l'Église entière soit inscrite dans un livre par l'un des anciens désigné de temps en temps par les autres anciens ; c. et de même si quelques-uns ont été expulsés de l'Église, leurs noms seront effacés du registre de l'Église Générale. 26. Tous les membres qui quittent une congrégation où ils résident, pour se déplacer dans une congrégation ou ils ne sont pas connus, peuvent prendre une lettre certifiant qu'ils sont des membres réguliers de bonne conduite. Ce certificat peut être signé par un ancien quelconque ou par un prêtre, si le membre qui le reçoit connaît personnellement l'ancien ou les diacres de l'Église. SECTION 18 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Martin Harris en mars 1830, à Manchester, New York. 1a. Je suis l'Alpha et l'Omega, le Christ, le Seigneur. Oui, je suis le commencement et la fin, le Rédempteur du monde. b. J'ai accompli et fait aboutir la volonté, à mon sujet, de celui dont je suis, qui est le Père ; et je l'ai fait afin que toute chose me soit soumise ; c. en me conservant toute puissance, même pour détruire Satan et ses œuvres à la fin du monde et au dernier jour du jugement que j'exercerai à l'égard de ses habitants, jugeant chacun selon ses œuvres et les actes qu'il a accomplis. d. Et certainement chaque homme doit se repentir ou souffrir, car moi Dieu, je suis éternel et à cause de cela je ne rétracte pas les jugements que je rendrai, mais les malheurs se répandront : des pleurs, des gémissements et des grincements de

dents ; e. oui, à ceux qui se trouveront à ma gauche ; néanmoins il n’est pas écrit que ces tourments n’auront pas de fin ; mais il est écrit tourments infinis. 2a. Il est encore écrit condamnation éternelle, ce qui est plus explicite que dans les autres Écritures, pour agir sur le cœur des enfants des hommes, pour la gloire de mon nom ; b. c’est pour cela que je t’expliquerai ce mystère, car il convient que tu le connaisses comme le connaissent mes apôtres. c. Je te parle, oui à toi seul, car tu es choisi pour cette œuvre, afin que tu entres dans ma paix ; car voici, combien est grand le mystère de la divinité ? d. Car voici, je suis infini et la punition qui est exercée par ma main est infinie, car mon nom est infini. C’est pour cela – e. La punition éternelle est la punition de Dieu. La punition infinie est la punition de Dieu. f. C’est pourquoi je te commande de te repentir et de garder mes commandements que tu as reçus de la main de mon serviteur Joseph Smith, fils, en mon nom ; g. et c’est grâce à mon pouvoir tout

35 SECTION 18 puissant que tu les as reçus ; je te commande donc de te repentir – repens-toi de peur que je ne te châtie de la force de ma bouche et par ma colère et mon courroux et que te souffrances ne soient douloureuses – tu ne peux prévoir comment ! Exquises, tu ignores comment ! Et insoutenables comme tu ne peux pressentir ! h. Car voici, moi Dieu, j’ai subi ces choses pour tous, afin qu’ils ne souffrent point, s’ils se repentent ; mais s’ils refusent le repentir, ils doivent souffrir comme j’ai souffert ; i. et ces souffrances m’ont fait trembler, moi Dieu, le plus grand de tous, à cause de la douleur et m’ont fait saigner de tous mes pores et à souffrir dans mon corps et dans mon esprit et implorer afin que je ne boive pas cette coupe amère et que je la repousse ; j. néanmoins gloire soit au Père, j’ai partagé la coupe et j’ai accompli tout ce que j’avais préparé pour les enfants des hommes. k. Je te commande donc à nouveau de te repentir, de peur que je ne t’humilie par mon pouvoir tout puissant, afin que tu confesses tes péchés et ne subisses pas les châtiments dont j’ai parlé et que tu as goûtés à un moindre degré lorsque j’ai retiré mon Esprit. l. Et je te commande de ne point prêcher autre chose que le repentir et de ne point dévoiler ces choses au monde avant que ma sagesse ne le permette ; m. car ils ne peuvent supporter la viande à présent et doivent se nourrir de lait ; ils ne doivent donc point connaître ces choses de crainte qu’ils ne périssent. n. Apprends de moi et écoute mes paroles ; avance dans la douceur de mon Esprit et tu trouveras paix en moi. o. Je suis Jésus-Christ ; je suis venu par la volonté de mon Père, et j’accomplis sa volonté. 3a. Et je te commande encore de ne point convoiter la femme de ton voisin, ni de porter atteinte à la vie de ton prochain. b. Et je te commande de ne point convoiter ta propriété, mais de la consacrer libéralement à l’impression du Livre de Mormon, qui contient la vérité de la parole de Dieu, c. qui est ma parole aux Gentils, afin qu’elle atteigne bientôt les Juifs dont les Lamanites sont un reste, afin qu’ils croient à l’évangile et n’attendent point le Messie qui est déjà venu. 4a. Et je te commande encore de prier à haute voix aussi bien que dans ton cœur ; oui, devant le monde aussi bien qu’en privé. b. Et tu annonceras la bonne nouvelle ; oui, tu la publieras sur les montagnes et dans les lieux élevés et parmi tous les peuples que tu rencontreras. c. Et tu le feras en toute humilité, en mettant ta confiance en moi, en n’insultant pas ceux qui t’insultent. d. Et tu ne parleras pas des croyances, mais tu déclareras le repentir et la foi dans le Seigneur et la rémission des péchés par le baptême et par le feu, oui par le Saint-Esprit. 5a. Voici, ceci est un grand et dernier commandement que je te donne concernant ce sujet, car ceci suffira pour ton travail journalier et jusqu’à la fin de ta vie. b. Et tu deviendras misérable si tu négliges ces conseils ; oui tu seras détruit et ta propriété aussi. c. Donne une partie de ta propriété, oui une partie de tes biens et tout sauf la part qui sert à l’entretien de ta famille. d. Paie la dette que tu as contractée chez l’imprimeur. Libère-toi de la servitude. e. Quitte ta maison et ta demeure, sauf quand tu désireras voir ta famille et parle librement à tous. f. Oui, prêche, exhorte, déclare la vérité, même à voix haute ;

avec des accents joyeux crie : Hosanna, Hosanna, béni soit le nom du Seigneur Dieu ! 6a. Prie toujours et je répandrai mon Esprit sur toi ; grande sera ta bénédic-

36 SECTION 19 tion, plus grande que si tu ramassais les trésors de la terre et de la corruptibilité, en conséquence. b. Voici, peux-tu lire ceci sans te réjouir et sans que ton cœur ne se soulève de joie ? Ou peux-tu parcourir la terre comme un guide aveugle ? Ou peux-tu être humble et débonnaire et te comporter sagement devant moi ? c. Oui, viens à moi ton sauveur. Amen. SECTION 19 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, le prophète, le jour où l'Église fut organisée, le 6 avril 1830 à Fayette, comté de Seneca, New York, avant ou peut-être pendant la réunion d'organisation et elle est adressée aussi bien à Joseph qu'à l'Église. Elle se réfère à l'organisation au passé et donne des instructions concernant l'ordination de Joseph Smith et d'Oliver Cowdery, comme si ces ordinations n'avaient pas encore été consommées. Les ordinations eurent lieu pendant la réunion d'organisation, après que les autres frères assistants aient annoncé leur volonté d'accepter Joseph et Oliver comme leurs enseignants et leurs guides. 1a. Voici, un registre sera établi parmi vous et tu y seras appelé voyant, traducteur, prophète, apôtre de Jésus-Christ, ancien de l'Église par la volonté de Dieu le Père et par la grâce de ton Seigneur Jésus-Christ ; b. étant inspiré par le Saint-Esprit afin d'en poser les fondations et de la construire au bénéfice de la foi la plus sainte ; c. cette Église a été organisée et établie en l'an de grâce mille huit cents trente, le sixième jour du quatrième mois, qui est le mois d'avril. 2a. C'est pour cela, toi l'Église, tu prêteras l'oreille à toutes ses paroles et aux commandements qu'il te donnera, à mesure qu'il les recevra, marchant dans la sainteté devant moi ; b. car tu recevras ses paroles comme si elles venaient de ma bouche, en toute patience et toute foi, et en accomplissant ces choses les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre toi. c. Oui, le Seigneur Dieu dispersera les puissances des ténèbres devant tes yeux et par lui les cieux trembleront en ta faveur et pour glorifier son nom. d. Car ainsi parle le Seigneur Dieu, je l'ai inspiré afin de promouvoir la cause de Sion dans une puissante manifestation pour le bien ; je connais sa vigilance et j'ai entendu ses prières ; e. oui, j'ai vu ses pleurs pour la cause de Sion et je ferai en sorte qu'il ne pleure plus sur elle, car ses jours de joie sont venus à cause de la rémission de ses péchés et de ma bénédiction sur son œuvre. 3a. Car voici, je bénirai puissamment tous ceux qui œuvrent dans ma vigne et ils croiront en ses paroles qui lui sont données par moi, par l'entremise du Consolateur, qui rendent témoignage que le Christ a été crucifié par des pécheurs pour les péchés du monde ; oui, pour la rémission des péchés dans les cœurs pleins de contrition. b. Pour cela, il me convient qu'il soit ordonné par toi, Oliver Cowdery, mon apôtre, ceci étant pour toi un commandement, que tu es un ancien sous sa main, lui-même étant le premier envers toi, afin que tu sois un ancien de cette Église du Christ, portant mon nom ; c. et le premier prédicateur de cette Église, devant cette Église et devant le monde ; oui, devant les Gentils, oui ainsi parle le Seigneur, voici également devant les Juifs. Amen.

37 SECTIONS 20, 21 SECTION 20 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, prophète et voyant de l'Église, en avril 1830 à Manchester, New York. Cette instruction est en réponse à la demande de Joseph Smith concernant l'état de ceux qui désirent s'unir à l'Église et qui ont déjà été baptisés. 1a. Voici, je vous le dis, j'ai aboli toutes les anciennes alliances à ce propos et ceci est la nouvelle et éternelle alliance, celle-là même qui fut dès le commencement. b. C'est pour cela, même si un homme a été baptisé cent fois, cela ne lui est d'aucune utilité car vous ne pouvez entrer par la porte étroite, par la loi de Moïse ni par vos œuvres mortes ; c. car c'est à cause de vos œuvres mortes que j'ai établi cette dernière alliance et que je me suis fait édifier cette Église, même comme je l'ai fait dans les temps anciens. d. C'est pourquoi, entrez par la porte comme je l'ai commandé et ne cherchez pas à conseiller votre Dieu. Amen.

SECTION 21 Cette section est composée de cinq révélations données par l’entremise de Joseph Smith, fils, à Manchester, New York, en avril 1830 et elle est adressée à Oliver Cowdery, Hyrum Smith, Samuel H. Smith, Joseph Smith, père et Joseph Knight, père. Elles ont été données en réponse aux prières de ces frères concernant leur rapport avec les travaux de l’Église. Chaque paragraphe dans les Doctrine et Alliances 21 a été imprimé comme un chapitre séparé dans le « Livre des Commandements », mais les chapitres ont été réunis dans la première édition (1835) des Doctrine et Alliances et depuis, ils ont toujours été publiés sous cette forme. Ils furent reçus le jour de l’organisation de l’Église. 1a. Voici je te parle Oliver et je t’adresse ces quelques paroles. Voici, tu es béni et tu ne te trouves sous aucune condamnation. Mais méfie-toi de la fierté, de peur que tu ne tombes dans la tentation. b. Fais connaître ta vocation à l’Église et aussi devant le monde et ton cœur s’ouvrira afin que tu prêches la vérité dorénavant et pour toujours. Amen. 2a. Voici, je t’adresse quelques mots, Hyrum, car tu n’es sous aucune condamnation et ton cœur est ouvert et ta langue est déliée et ta vocation est d’exhorter et de fortifier l’Église continuellement. b. C’est pourquoi ton devoir est d’œuvrer à jamais pour l’Église et je te le dis à cause de ta famille. Amen. 3. Voici, je t’adresse ces quelques paroles, Samuel, car tu n’es sous aucune condamnation et ta vocation est d’exhorter et de fortifier l’Église. Et à présent, tu n’es pas encore appelé à prêcher devant le monde. Amen. 4. Voici, je t’adresse quelques paroles, Joseph, car toi aussi tu ne te trouves sous aucune condamnation et ta vocation est d’exhorter et de fortifier l’Église. Et cela est ton devoir dorénavant et à jamais. Amen. 5a. Voici que je me manifeste à toi par ces paroles, Joseph Knight ; tu dois prendre ta croix en priant à haute voix devant le monde, aussi bien qu’en silence et au sein de ta famille et parmi tes amis et en tout lieu. b. Et voici, c’est ton devoir de t’unir à la vraie Église et de donner ta parole à l’exhortation sans relâche, afin que tu puisses recevoir la récompense de celui qui a œuvré. Amen.

38 SECTION 22 SECTION 22 Révélation donnée à Joseph Smith, fils, à Colesville, New York, en juin 1830, mais elle ne fut pas incluse dans l’édition de 1835 du livre des Doctrine et Alliances. Elle a été imprimée la première fois dans « Times and Seasons » (4:71) et incluse dans le livre des Doctrine et Alliances depuis la publication de l’édition de Cincinnati de 1864. Elle a été explicitement approuvée par la Conférence Mondiale de 1970. Elle est également imprimée dans le préambule de la Version Inspirée des Écritures (p.7-9). 1. Les paroles que Dieu dit à Moïse, à l’époque où Moïse fut emporté sur une montagne très haute et il vit Dieu face à face et lui parla et la gloire fut répandue sur lui ; et c’est ainsi que Moïse put supporter sa présence. 2. Et Dieu parla à Moïse en disant : Voici, je suis le Seigneur Dieu Tout-Puissant ; Infini est mon nom car je ne connais ni le commencement des jours ni la fin des années ; n’est-ce pas infini ? 3a. Voici, tu es mon fils ; regarde donc et je te montrerai l’œuvre de ma main mais point l’œuvre entière ; b. car mon œuvre est sans fin, ainsi que mes paroles car elles ne cessent jamais ; c. c’est pour cela qu’aucun homme ne peut apercevoir toute mon œuvre, sauf celui qui aperçoit toute ma gloire ; d. et aucun homme ne peut voir toute ma gloire et rester dans sa chair sur la terre. 4a. Et j’ai un travail pour toi, Moïse mon fils, tu es dans la similitude de mon Fils Unique et mon Fils Unique est et sera le Sauveur car il est plein de grâce et de vérité. b. Et il n’y a pas d’autre Dieu si ce n’est moi et toutes choses sont présentes avec moi, car je les connais toutes. 5. Et voici, à présent je te montre cette chose unique, Moïse mon fils ; car tu es dans le monde et je te la dévoile à présent. 6a. Et il arriva que Moïse regarda et aperçut le monde sur lequel il fut créé. b. Et tandis que Moïse regardait le monde et voyait ses limites et tous les enfants des hommes qui sont créés et qui furent créés, il fut émerveillé et s’étonna. c. Et la présence de Dieu s’éloigna de Moïse, de manière que la gloire de Dieu ne fut plus sur lui et Moïse resta seul et lorsqu’il fut seul, il tomba à terre. 7a. Et il arriva que de nombreuses heures s’écoulèrent avant que Moïse ne retrouve la force naturelle d’un homme et il se dit : b. À cause de cela, je sais que l’homme n’est rien

et je ne le comprenais pas avant ; mais à présent mes yeux ont contemplé Dieu, non point mes yeux naturels mais mon regard spirituel ; car mes yeux n'auraient pu le contempler car j'aurais été foudroyé et je serais mort en sa présence ; c. mais sa gloire était sur moi et je contemplais sa face car j'étais transfiguré devant lui. 8a. Et il arriva, après que Moïse ait dit ces paroles, que Satan vint le tenter en disant : Moïse, fils de l'Homme, adoremoi. b. Et il arriva que Moïse regarda Satan et dit : qui es-tu car voici, je suis un fils de Dieu fait à l'image de son Fils Unique et où est ta gloire pour que je t'adore ? c. Car voici, je ne pouvais contempler Dieu sans avoir sa gloire sur moi et sans être transfiguré devant lui ; mais toi, je peux te regarder comme un homme. N'en est-il pas vraiment ainsi ? 9a. Que le nom de mon Dieu soit béni, car son Esprit ne m'a pas quitté entièrement ; où est donc ta gloire, car je n'aperçois que des ténèbres et je vois la différence entre toi et Dieu ; b. car Dieu me dit : adore Dieu car tu ne serviras que lui.

39 SECTION 22 c. Éloigne-toi, Satan, et ne me trompe point car Dieu m'a dit : tu es créé à la ressemblance de mon Fils Unique. 10. Et il me donna aussi le commandement, quand il m'appela du milieu du buisson ardent, en disant : fais appel à Dieu au nom de mon Fils Unique et adore-moi. 11. Et Moïse dit encore : je ne cesserai d'appeler Dieu. Je dois connaître d'autres choses de lui ; car sa gloire m'a envahi et c'est pour moi glorieux ; je puis donc juger entre toi et lui. Éloigne-toi, Satan. 12. Et lorsque Moïse eut dit ces paroles, Satan s'écria d'une voix forte, il alla sur la terre et commanda en disant, Je suis le fils unique, adorez-moi. 13. Et il arriva que Moïse fut saisi d'une grande crainte et eut peur et il vit l'amertume de l'enfer ; néanmoins, faisant appel à Dieu, il obtint de la force et il commanda en disant : éloigne-toi, Satan, car je n'adorerai que ce Dieu unique, qui est le Dieu de gloire. 14. Et Satan commença à trembler et la terre fut secouée et Moïse reçut la force et appela Dieu au nom du Fils Unique et il dit à Satan : éloigne-toi. 15. Et il arriva que Satan cria d'une voix forte, en pleurant, se lamentant et grinçant des dents et il s'éloigna de Moïse, oui, en sorte qu'il ne le vit plus. 16. Et Moïse en témoigna, mais à cause de la méchanceté, cette chose n'est plus retenue parmi les enfants des hommes. 17a. Et lorsque Satan se fut éloigné de la présence de Moïse, Moïse leva les yeux vers le ciel, saisi de l'Esprit-Saint qui porte le témoignage du Père et du Fils ; b. et invoquant le nom de Dieu, il aperçut de nouveau sa gloire car sa gloire reposa sur lui et il entendit une voix qui disait : c. tu es béni Moïse car moi, le Tout-Puissant, je t'ai choisi et tu seras plus fort que les eaux car elles obéiront à ton commandement comme si tu étais Dieu. 18. Et voici, je suis avec toi, jusqu'à la fin de tes jours, car tu délivreras mon peuple de l'esclavage, oui Israël mon élu. 19a. Et il arriva, tandis que la voix se faisait encore entendre, que Moïse jeta un regard et aperçut la terre, oui, toute la face de la terre et il n'y avait pas une parcelle de la terre que Moïse ne pouvait contempler, percevant tout par l'Esprit de Dieu. b. Et il aperçut aussi les habitants de la Terre et aucune âme n'échappa à sa vue et il les discerna par l'Esprit de Dieu ; et ils étaient nombreux, aussi nombreux que le sable au bord de la mer. c. Et il aperçut de nombreuses terres et chaque terre s'appelait Terre et elle était peuplée d'habitants. 20. Et il arriva que Moïse fit appel à Dieu en disant : je t'implore, dis-moi la raison de ces choses et comment tu les as créées. Et voici que la gloire de Dieu était sur Moïse, en sorte que Moïse était en présence de Dieu et lui parla face à face. 21a. Et le Seigneur dit à Moïse : C'est en vue de mon propre dessein que j'ai créé ces choses. Ici est la sagesse et elle demeure en moi. b. Et je les ai créées par la parole de ma puissance, par mon Fils Unique plein de grâce et de vérité. c. et j'ai créé des mondes sans nombre et je les ai créés pour mon propre dessein et je les ai créés par le Fils, qui est mon Fils Unique. Et le premier homme, je l'ai appelé Adam, ce qui veut dire nombreux. d. Mais je te parle seulement de cette terre et de ses habitants, car voici, de nombreux mondes ont disparu par la parole de ma puissance ; e. et des mondes nombreux existent encore à présent ; ils sont sans nombre pour les hommes, mais pour moi, toutes choses sont comptées ; car elles m'appartiennent et je les connais.

40 SECTION 23 22a. Et il arriva que Moïse parlât au Seigneur et dit : b. Sois miséricordieux envers ton serviteur, ô Dieu, et parle-moi des choses concernant cette terre et ses habitants et aussi concernant le ciel et ton serviteur sera satisfait. 23a. Et le Seigneur dit à Moïse : les cieux sont nombreux et ne peuvent être comptés par l'homme, mais moi je connais leur nombre car ils sont à moi et comme une terre passera et son ciel, une autre viendra ; b. mes œuvres sont sans fin, ainsi que mes paroles ; car ceci est mon œuvre et ma gloire d'accomplir l'immortalité et la vie éternelle de l'homme. 24a. Et maintenant, Moïse mon fils, je te parlerai concernant la terre où tu te trouves et tu écriras les choses que je te dirai. b. Et au jour où les enfants des hommes estimeront que mes paroles ne sont rien et enlèveront un grand nombre d'entre elles du livre que tu écriras, voici que j'élèverai un autre qui sera pareil à toi et elles seront de nouveau accueillies parmi les enfants des hommes, par tous ceux qui croiront. 25. Ces paroles ont été prononcées devant Moïse dans la montagne, dont le nom ne sera pas connu par les enfants des hommes. Et à présent elles sont proclamées devant vous. Amen. SECTION 23 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, en juillet 1830 à Harmony, Pennsylvanie. Elle est adressée à Joseph et à Oliver qui avaient besoin d'être rassurés et encouragés en raison de la persécution qu'ils subirent après la publication du Livre de Mormon et l'organisation de l'Église. 1a. Voici, tu as été appelé et choisi afin d'écrire le Livre de Mormon et afin d'exercer mon ministère ; b. et je t'ai élevé au-dessus de tes afflictions et je t'ai conseillé et tu as été délivré de tous tes ennemis, délivré de la puissance de Satan et des ténèbres ! c. Néanmoins, tu n'es pas excusable dans tes transgressions, cependant va et désormais ne pèche plus. 2a. Accrois ton ministère et après avoir ensemencé tes champs et les avoir assurés, hâte-toi de te rendre auprès des fidèles qui se trouvent à Colesville, Fayette et à Manchester et ils t'aideront et je les bénirai en esprit et dans les choses temporelles ; b. mais s'ils ne te reçoivent pas, au lieu de ma bénédiction, je leur enverrai ma malédiction. 3a. Et tu continueras à faire appel à Dieu en mon nom et à écrire les choses qui te seront données par le Consolateur et à expliquer toutes les écritures à l'Église et il te sera donné au moment même ce que tu diras et écriras ; b. et ils l'entendront, sinon je leur enverrai une malédiction au lieu d'une bénédiction. 4a. Car tu consacreras tout ton service à Sion et tu trouveras la force. b. Sois patient dans les afflictions, car tu en auras beaucoup ; supporte-les, car voici, je suis avec toi jusqu'à la fin de tes jours. c. Et dans les labeurs temporels tu n'auras pas de force, car là n'est pas ta vocation. d. Consacre-toi à ta vocation et tu auras la force d'accroître ton ministère et d'expliquer toutes les Écritures. e. Et continue à imposer les mains et à confirmer l'Église. 5a. Et ton frère Oliver continuera à

41 SECTION 24 porter mon nom devant le monde et devant l'Église. Et il ne prétendra pas avoir suffisamment parlé en faveur de ma cause ; et voici que je suis avec lui jusqu'à la fin. b. En moi, il aura la gloire et non pas de lui-même que ce soit dans la faiblesse ou dans la force, en captivité ou en liberté. c. Et en tout temps et en tout lieu, le jour et la nuit, il ouvrira la bouche et proclamera mon évangile, avec une voix comme une trompette. Et je lui donnerai des forces inconnues chez les hommes. 6a. Ne recherche pas des miracles, sauf lorsque je te le commande pour exorciser les démons ; pour guérir les malades et contre les serpents venimeux et les poisons mortels ; et tu n'accompliras ces choses que lorsqu'elles te seront demandées par ceux qui en auront besoin, afin que les Écritures soient réalisées, car tu agiras conformément á ce qui est écrit. b. Et quel que soit l'endroit où tu entreras, si tu n'es pas reçu en mon nom, tu le maudiras au lieu de le bénir en secouant la poussière de tes pieds en témoignage contre eux et en lavant tes pieds au bord du chemin. 7a. Et il adviendra que tu commanderas que celui qui lève la main contre toi dans la violence, soit frappé en mon nom et moi, je le frapperai conformément à tes paroles, au moment qui me conviendra. b. Et quiconque te citera devant la loi, sera condamné par elle. c. Et tu n'emporteras ni bourse, ni besace, ni bâtons, ni deux tuniques car

l’Église te les offrira à l’heure précise où tu auras besoin d’aliment, de vêtement, souliers, argent et besace ; car tu es appelé à émonder ma vigne d’une coupe puissante, oui, pour la dernière fois. d. Oui, ainsi agiront aussi selon cet exemple tous ceux que tu as ordonnés. Amen. SECTION 24 Révélation donnée à Emma Smith, épouse du prophète. Elle fut donnée par l’entremise de Joseph Smith, à Harmony, Pennsylvanie en juillet 1830. La sélection des cantiques, qu’Emma reçut l’ordre de faire, fut terminée et publiée en 1835. Ce livre de cantiques fut employé lors de la consécration du Temple de Kirtland. 1a. Écoute la voix du Seigneur ton Dieu, tandis que je te parle, Emma Smith ma fille ; car je te le dis en vérité, tous ceux qui reçoivent mon évangile sont les fils et filles de mon royaume. b. Je te donne une révélation de ma volonté et si tu es fidèle et si tu suis le chemin de la vertu devant moi je préserverai ta vie et tu recevras un héritage en Sion. c. Voici, tes péchés te sont remis et tu es une femme élue que j’ai appelée. d. Ne murmure pas à cause des choses que tu n’as pas vues car elles te sont cachées, ainsi qu’au monde, pendant le temps prévu par ma sagesse. 2a. Et la charge de ta vocation sera pour le réconfort de mon serviteur Joseph Smith, fils, ton époux dans ses afflictions, par des paroles de consolation dans un esprit de douceur. b. et tu iras avec lui à l’heure de son départ et tu écriras pour lui si nul ne peut remplir cette tâche, afin que je puisse envoyer mon serviteur Oliver Cowdery partout où je le désire. c. Et tu seras ordonnée par sa main afin d’expliquer les Écritures et d’exhorter l’Église, selon ce qui te sera donné par mon Esprit ; car il t’imposera les mains et tu recevras l’Esprit-Saint et ton temps sera dévoué à écrire et à beaucoup apprendre. d. Et sois sans crainte, car ton époux

 te soutiendra dans l’Église ; car sa vocation y est consacrée, afin que toutes choses leur soient révélées selon ma volonté et selon leur foi. 3a. Et en vérité je te le dis, tu laisseras de côté toutes les choses de ce monde et tu chercheras les choses d’un monde meilleur. b. Et il te sera également accordé de faire un choix des cantiques sacrés pour l’Église, selon qu’il te sera donné et ce qui m’est agréable ; car mon âme se délecte du chant du cœur, oui, le chant des justes est pour moi une prière. c. Et elle sera exaucée par une bénédiction sur leur tête. C’est pourquoi, réjouis-toi et élève ton cœur et attache-toi aux alliances que tu as conclues. 4a. Continue dans l’esprit de douceur et méfie-toi de l’orgueil. Que ton âme se délecte de ton époux et de la gloire qui le couvrira. b. Garde sans cesse mes commandements et tu recevras une couronne de justice et à moins que tu ne fasses ceci, où je suis tu ne pourras venir. c. Et en vérité je te le dis, ceci est ma voix s’adressant à tous. Amen. SECTION 25 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith à Harmony, Pennsylvanie, en juillet 1830. Elle est adressée à Joseph Smith, fils, Oliver Cowdery et John Whitmer. Elle a une importance particulière à cause de l’affirmation du principe du « consentement commun » dans le gouvernement de l’Église. 1a. Voici, je vous le dis, vous consacrerez votre temps à l’étude des Écritures et à la prédication et à la confirmation de l’Église de Colesville, ainsi qu’à l’exécution des travaux sur vos terres, qui sont nécessaires, jusqu’à ce que vous alliez dans l’Ouest, afin de tenir la prochaine conférence ; alors il vous sera révélé ce que vous devez faire. b. Et toutes choses se feront par consentement commun dans l’Église, grâce à la foi profonde et la prière assidue ; car vous recevrez toutes choses par la foi. Amen. SECTION 26 Le premier paragraphe de cette révélation fut donné à Joseph Smith, fils, au début d’août 1830 à Harmony, Pennsylvanie, et a été écrit à cette époque. Il fut donné par le ministère personnel d’un « messager céleste », tandis que Joseph cherchait le vin pour le Sacrement que lui et sa femme et John Whitmer (le secrétaire de Joseph en ce temps-là) désiraient partager avec Newel Knight et sa femme. Madame Smith et Madame Knight venaient d’être confirmées. Le « Livre des Commandements » donne la date de cette révélation comme étant le 4 septembre 1830. Ce fut sans doute la date où les paragraphes ultérieurs de la révélation furent reçus. 1a. Écoutez la voix de Jésus-Christ, votre Seigneur, votre Dieu et votre Rédempteur dont la parole est vive et puissante. b. Car, voici, je vous le dis que ce

que vous mangerez et boirez n’importe point lorsque vous participez au sacrement, si vous le faites le regard uniquement tourné vers ma gloire ; c. en souvenir, devant le Père, de mon corps qui fut livré pour vous et de mon sang qui fut versé pour la rémission de vos péchés ; d. c’est pour cela que je vous donne le commandement que vous n’achèterez pas le vin, ni boisson forte, de vos ennemis ; vous ne boirez donc d’aucun vin qui ne soit nouvellement produit

43 SECTION 27 par vous ; oui, dans ce royaume de mon Père qui sera édifié sur terre. 2a. Voici, ceci est ma sagesse ; ne vous émerveillez point car l’heure est proche où je vais boire du fruit de la vigne avec vous sur la terre et avec Moroni, que je vous ai envoyé afin de révéler le Livre de Mormon contenant la plénitude de mon évangile éternel ; b. auquel j’ai confié les clefs des annales du bois d’Éphraïm et aussi avec Élie, auquel j’ai confié les clefs afin de réaliser la restauration de toutes choses ou le restaurateur de toutes choses, dont il a été parlé par la bouche des saints prophètes depuis le commencement du monde concernant les derniers jours ; c. et aussi Jean, le fils de Zacharie, lequel Zacharie il (Élie) visita et auquel il donna la promesse qu’il aurait un fils, que son nom serait Jean et qu’il serait rempli de l’esprit d’Élie. d. lequel Jean je vous ai envoyé, mes serviteurs Joseph Smith, fils, et Oliver Cowdery, afin de vous ordonner à la première prêtrise que vous avez reçue, pour que vous soyez appelés et ordonnés comme le fut Aaron ; e. et aussi l’ancien Élie, auquel j’ai donné les clefs du pouvoir de tourner les cœurs des pères vers leurs enfants et les cours des enfants vers leurs pères, afin que la terre entière ne soit frappée de malédiction ; f. et aussi avec Joseph et Jacob et Isaac et Abraham, vos pères ; par lesquels les promesses demeurent ; et aussi avec Michel ou Adam le père de tous, le prince de tous, l’ancien des jours. 3a. Et aussi avec Pierre et Jacques et Jean, que je vous ai envoyés, par lesquels je vous ai ordonnés et confirmés pour que vous soyez apôtres et témoins spéciaux de mon nom et portiez les clefs de votre ministère ; b. et pour que vous témoigniez des mêmes choses que je leur ai révélées ; auxquels j’ai confié les clefs de mon royaume et une dispensation de l’évangile pour les derniers jours ; c. et pour la plénitude des temps où je réunirai toutes choses, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre et aussi avec tous ceux que mon Père m’a donnés du milieu du monde ; d. c’est pourquoi élevez vos cœurs et réjouissez-vous et ceignez-vous les reins, prenez toutes mes armes afin de pouvoir résister au mauvais jour et tenir ferme après avoir tout surmonté. e. tenez donc ferme, ayez à vos reins la vérité pour ceinture, revêtez la cuirasse de la justice, mettez pour chaussures à vos pieds le zèle que donne l’évangile de paix, que mes anges envoyés par moi vous ont déclaré, prenez le bouclier de la foi, avec lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du malin ; f. prenez aussi le casque du salut et l’épée de mon Esprit que je déverserai sur vous et ma parole que je vous révèle et soyez d’accord en tout ce que vous me demandez ; g. soyez fidèles jusqu’à ce que je vienne et vous serez enlevés, afin que là où je suis, vous y soyez aussi. Amen. SECTION 27 Révélation donnée à Oliver Cowdery par l’intermédiaire de Joseph Smith, fils, en septembre 1830 à Fayette, New York. Hiram Page était entré en possession d’une pierre grâce à laquelle il avait obtenu certaines « révélations » concernant l’édification de Sion et l’organisation de l’Église ainsi que les choses s’y référant. Oliver Cowdery et la famille Whitmer, avec laquelle Hiram était apparenté, tendaient à admettre ses prétentions. L’instruction reçue à présent désigne Oliver pour une mission importante et établit le principe de la direction prophétique et du consentement commun, conformément aux

44 SECTION 28 alliances de l’Église et à la prière de la foi. Il doit être remarqué qu’Oliver, qui avait sa part de responsabilité dans les difficultés qui avaient surgi, reçoit le commandement de prendre la responsabilité de les résoudre. 1. Voici, je te le dis, Oliver, il te sera donné d’être entendu de toute l’Église en tout ce que tu enseigneras par le Consolateur, concernant les révélations et les commandements que j’ai donnés. 2a. Mais voici, en vérité, en vérité je te le dis, nul ne

sera nommé afin de recevoir les commandements et les révélations dans cette Église, si ce n’est mon serviteur Joseph Smith, fils, car il les reçoit tout comme Moïse ; b. et tout comme Aaron, tu seras obéissant aux choses que je lui donnerai, en déclarant fidèlement les commandements et les révélations à l’Église avec pouvoir et autorité. c. Et si tu es poussé par le Consolateur à un moment quelconque, ou en tout temps, à parler à l’Église ou à enseigner à titre de commandement, tu peux le faire. d. Mais tu n’écriras pas à titre de commandement, mais par sagesse ; et tu ne commanderas pas celui qui est à ta tête et à la tête de l’Église car je lui ai donné les clefs des mystères et des révélations qui sont scellés, jusqu’à ce que je leur nomme un autre à sa place. 3a. Et maintenant, voici je te le dis, tu iras chez les Lamanites afin de leur prêcher l’évangile ; b. et s’ils reçoivent tes enseignements, tu feras établir mon Église parmi eux et tu auras des révélations, mais ne les écris pas en tant que commandements. c. Et maintenant, voici je te le dis qu’il n’est pas révélé et nul ne sait où la ville sera construite, mais ce sera donné plus tard. d. Voici, je te dis que ce sera sur les frontières des Lamanites. 4a. Tu ne quitteras ce lieu qu’après la conférence et mon serviteur Joseph sera nommé afin de présider la conférence par la voix de celle-ci et ce qu’il te dit, tu l’annonceras. b. Et de plus, tu reprendras ton frère Hiram Page entre toi et lui seul et tu lui diras que ce qu’il a écrit d’après cette pierre n’est pas de moi et que Satan le trompe ; car voici, ces choses ne lui ont pas été assignées ; c. et rien ne sera assigné à quiconque de cette Église contrairement aux alliances de l’Église car tout doit se faire avec ordre et par consentement commun dans l’Église, par la prière de la foi. 5a. Tu aideras à régler toutes ces choses, selon les alliances de l’Église, avant d’entreprendre ton voyage chez les Lamanites. b. Ce que tu feras te sera donné à partir du moment de ton départ, jusqu’au jour où tu retourneras. c. Et tu dois ouvrir la bouche en tout temps, déclarant mon évangile d’une voix joyeuse. Amen.

SECTION 28 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, prophète et voyant de l’Église en août 1830. Cette révélation a été donnée à Fayette, New York, en présence de six anciens, avant la deuxième conférence de l’Église qui eut lieu à cet endroit le 1er septembre 1830. 1a. Écoutez la voix de Jésus-Christ, votre Rédempteur, le grand JE SUIS, dont le bras de miséricorde a expié vos péchés, qui rassemblera son peuple comme une poule rassemble ses poussins sous son aile, oui, tous ceux qui écouteront ma voix et s’humilieront devant moi et m’invoqueront en prière fervente. b. Voici, en vérité, en vérité, je vous le dis ; vos péchés vous sont à présent par-

45 SECTION 28 donnés, c’est pourquoi vous recevrez ces choses ; mais souvenez-vous de ne plus pécher, de peur que les malheurs ne vous frappent. 2a. En vérité, je vous le dis, vous êtes choisis de parmi le monde afin de déclarer mon évangile d’une voix joyeuse comme le son d’une trompette ; b. élevez vos cœurs et réjouissez-vous car je suis au milieu de vous et je suis votre avocat auprès de mon Père et il a trouvé bon de vous donner le royaume ; c. et comme il est écrit : tout ce que vous demanderez avec foi, étant unis dans la prière selon mes commandements, vous sera accordé et vous êtes appelés à accomplir le rassemblement de mes élus car mes élus entendent ma voix et n’endurcissent pas leur cœur ; d. c’est pourquoi le Père a décrété qu’ils seront rassemblés en un seul endroit, sur la surface de ce pays, afin qu’ils préparent leur cœur et pour être préparés en toute chose, en vue du jour où les tribulations et la désolation seront envoyées sur les méchants ; e. car l’heure est proche et le jour est à portée de main où la terre sera mûre ; et tous les orgueilleux et tous ceux qui font le mal seront comme du chaume et je les embraserai, dit l’Éternel des armées, afin que la méchanceté ne soit pas sur la terre ; f. car l’heure est proche et ce qui fut prononcé par mes apôtres doit se réaliser ; car il arrivera comme ils l’ont dit ; g. car je me révèlerai des cieux avec puissance et grande gloire, avec toutes les armées des cieux ; et je demeurerai en justice avec les hommes sur la terre pendant mille ans et les méchants ne tiendront pas. 3a. En plus, en vérité, en vérité, je vous le dis, il a été décrété ainsi fermement par la volonté du Père, b. que mes apôtres, les Douze qui étaient avec moi

dans le ministère à Jérusalem, seront placés à ma droite le jour de mon avènement dans un pilier de feu, vêtus de robes de justice et portant une couronne sur la tête, en gloire avec moi, afin de juger la maison d'Israël toute entière et aucune autre ; c. car une trompette résonnera, d'un son fort et clair, ainsi qu'il fut sur le mont Sinaï et toute la terre tremblera et ils sortiront, ceux qui sont morts en moi, pour recevoir la couronne de justice et afin d'être vêtus de la même manière que moi et afin d'être avec moi et pour que nous soyons un. 4a. Mais voici je vous le dis, avant que le grand jour ne vienne, le soleil se changera en ténèbres et la lune en sang et les étoiles tomberont du ciel ; b. et des signes encore plus grands apparaîtront en haut dans le ciel et en bas sur la terre ; et il y aura des pleurs et des lamentations parmi la multitude des hommes ; et une grêle violente sera envoyée pour détruire les récoltes de la terre ; c. et il arrivera, à cause de la méchanceté du monde, que je me vengerai sur les méchants car ils ne voudront pas se repentir ; car la coupe de mon indignation est pleine jusqu'au bord ; car voici, mon sang ne les purifiera pas, s'ils ne m'entendent point. 5a. C'est pour cela que moi, le Seigneur Dieu, j'enverrai des mouches sur la surface de la terre, qui se saisiront de ses habitants et mangeront leur chair et introduiront des vers en eux, b. et leurs langues seront liées afin qu'ils ne prononcent pas de mots contre moi et leur chair tombera de dessus leurs os et leurs yeux tomberont de leur orbite ; c. et il arrivera que les bêtes de la forêt et les oiseaux de l'air les dévoreront ; et la grande et abominable Église, qui est la prostituée de toute la terre, sera abattue par un feu dévorant, selon ce qui est dit par la bouche d'Ézéchiel le prophète, qui a parlé des choses qui ne sont pas survenues mais qui doivent se réaliser sûrement, aussi vrai que je vis car l'abomination ne régnera pas.

46 SECTION 28 6a. Et en vérité, en vérité, je vous le dis encore, lorsque les mille ans seront terminés et que les hommes recommenceront à renier leur Dieu, je n'épargnerai alors le monde que pour un peu de temps ; b. et la fin surviendra et le ciel et la terre seront consumés et se dissiperont et il y aura un nouveau ciel et une nouvelle terre ; c. car toutes les choses anciennes se dissiperont et toutes choses seront renouvelées, même le ciel et la terre et toute leur plénitude, hommes et bêtes, les oiseaux des airs et les poissons de la mer ; d. et ni un cheveu ni une paille ne seront perdus car ils sont l'œuvre de ma main. 7a. Mais voici, je vous le dis, en vérité ; avant que la terre ne se dissipe, Michel mon archange sonnera la trompette, et alors tous les morts se réveilleront car leurs tombes seront ouvertes et ils en sortiront, à savoir tous ; b. et les justes seront rassemblés à ma droite pour la vie éternelle et les méchants à ma gauche seront l'objet de ma honte devant mon Père ; c. c'est pourquoi je leur dirai : retirez-vous de moi, maudits ; allez dans le feu éternel préparé pour le Diable et ses anges. 8a. Et voici, je vous le dis à présent, jamais je n'ai dit de ma bouche qu'ils pourront revenir car où je suis, ils ne peuvent venir car ils n'ont aucun pouvoir ; b. mais souvenez-vous que tous mes jugements ne sont pas rendus aux hommes et comme les paroles furent prononcées de ma bouche, ainsi seront-elles accomplies ; c. que le premier sera le dernier et le dernier deviendra le premier en toutes choses, à savoir tout ce que j'ai créé par la parole de ma puissance, qui est le pouvoir de mon Esprit ; car je les ai créées par le pouvoir de mon Esprit ; d. oui, toutes choses, aussi bien spirituelles que temporelles : les choses spirituelles d'abord et en second lieu les choses temporelles, ce qui est le commencement de mon œuvre ; et encore, d'abord les choses temporelles et en second lieu les choses spirituelles, ce qui est la partie ultérieure de mon œuvre. e. Je vous en parle ainsi afin que vous puissiez comprendre selon la nature ; mais à mon égard, mes œuvres n'ont ni fin ni commencement ; mais ceci vous est donné afin que vous y compreniez car vous me l'avez demandé et vous vous y êtes accordés. 9a. C'est pour cela que je vous le dis en vérité, toutes choses sont pour moi spirituelles et jamais je ne vous ai donné une loi qui soit temporelle, à aucun homme, ni aux enfants de l'homme, ni à Adam votre père que j'ai créé ; b. voici, je lui ai accordé le pouvoir d'agir avec

responsabilité selon son libre arbitre et je lui ai donné des commandements, mais aucun commandement qui soit temporel ; c. car mes commandements sont spirituels ; ils ne sont ni naturels ni temporels, ni charnels ni sensuels. 10a. Et il arriva qu'Adam fut tenté par le Diable car le Diable existait avant Adam, car il se révolta contre moi en disant : b. donne-moi ton honneur, qui est mon pouvoir ; et il détourna de moi un tiers des armées célestes à cause de leur libre arbitre ; et je lui ai donné des commandements, mais aucun commandement qui soit temporel ; c. et ils furent précipités en bas et ainsi devinrent le Diable et ses anges ; et voici, un endroit est préparé pour eux depuis le commencement et cet endroit est l'enfer ; d. et il est nécessaire que le Diable tente les enfants des hommes, autrement ils ne pourraient avoir leur libre arbitre car s'ils ne goûtent jamais de l'amer, ils ne pourront connaître la douceur. 11a. C'est pourquoi il arriva que le

47 SECTION 29 Diable tenta Adam et il mangea du fruit défendu et il transgressa mon commandement, devenant ainsi soumis à la volonté du Diable car il avait cédé à la tentation ; b. c'est pour cela que moi, le Seigneur Dieu, ai fait qu'il soit chassé du jardin d'Eden, hors de ma présence, à cause de sa transgression ; c. Ce qui le rendit spirituellement mort, qui est la première mort, à savoir la même mort qui est la dernière mort, qui est spirituelle et qui sera prononcée contre les méchants quand je dirai : éloignez-vous de moi, maudits. 12a. Mais voici, je vous le dis, moi le Seigneur Dieu, j'ai accordé à Adam et à sa lignée de ne point mourir de la mort temporelle jusqu'à ce que moi, le Seigneur Dieu, je leur ai envoyé les anges pour leur proclamer le repentir et la rédemption par la foi au nom de mon Fils Unique ; b. et ainsi, moi le Seigneur Dieu, je lui ai déterminé les jours de son épreuve ; c. afin que par sa mort naturelle il soit ressuscité dans l'immortalité à la vie éternelle, à savoir tout ceux qui croiront et ceux qui ne croiront pas à la damnation éternelle ; d. car ils ne peuvent être rachetés de leur chute spirituelle, car ils ne se repentent pas, car ils aimeront mieux les ténèbres que la lumière et leurs œuvres sont mauvaises et ils reçoivent leur salaire de celui auquel ils obéissent. 13a. Mais voici, je vous le dis, que les petits enfants sont sauvés depuis la fondation du monde par l'entremise de mon Fils Unique ; ils ne peuvent point pécher car le pouvoir n'est pas donné à Satan de tenter les petits enfants, jusqu'à ce qu'ils deviennent responsables devant moi ; b. car cela leur est donné selon ma volonté et mon propre plaisir, afin que de grandes choses soient demandées à leurs pères. 14a. Et je vous le dis à nouveau : á qui parmi ceux ayant la connaissance n'ai-je commandé de se repentir ? b. et celui qui n'a pas de discernement, il m'appartient d'en faire ce qui est conforme aux Écritures. c. Et à présent, je ne vous éclaire pas davantage. Amen.

SECTION 29 Révélation donnée à David Whitmer, Peter Whitmer, fils, et John Whitmer par l'entremise de Joseph Smith, fils, en septembre 1830 à Fayette, New York. Elle fut reçue à la fin de la deuxième conférence de l'Église. La « pierre de voyance » de Hiram Page et les difficultés qui suivirent (voir Section 27) constituent le fond du message à David Whitmer. 1a. Voici, je te le dis, David : Tu as craint les hommes et tu n'as pas eu confiance en moi pour recevoir tes forces, comme c'était ton devoir ; b. mais ton esprit s'est soucié des choses de la terre plus que des choses qui se réfèrent à moi, ton Créateur, et du ministère auquel tu as été appelé ; et tu n'as pas écouté mon Esprit et ceux qui sont tes préposés, mais tu t'es laissé persuader par ceux auxquels je n'ai point donné de commandements ; c. c'est pourquoi je te laisse toi-même m'interroger et méditer au sujet des choses que tu as reçues. d. Et ta demeure sera la maison de ton père jusqu'à ce que je te donne d'autres commandements. e. Et tu te consacreras au ministère de l'Église et devant le monde et dans les régions alentours. Amen. 2a. Voici, je te le dis, Peter : tu feras ton voyage en compagnie de ton frère Oliver car le temps est arrivé où selon ma sagesse tu ouvriras ta bouche afin de pro-

48 SECTION 30 clamer mon évangile ; b. ne crains donc point mais prête l'oreille aux paroles et aux conseils que ton frère te donnera. c. Et sois affligé de toutes ses afflictions, en élevant toujours ton cœur vers moi dans la prière et dans la foi, en vue de sa délivrance et de la tienne ; car je lui ai donné le pouvoir d'édifier mon Église parmi les Lamanites ; d. et je n'ai nommé aucun autre pour être son conseiller et préposé dans l'Église, concernant les affaires de l'Église, que son frère Joseph Smith, fils. e. C'est pourquoi prête ton attention à ces choses et sois diligent afin d'observer mes commandements et tu seras béni pour la vie éternelle. Amen. 3a. Voici, je te le dis, mon serviteur John : tu commenceras dès à présent à proclamer mon évangile, comme la voix d'une trompette. b. Et tu accompliras ton travail chez ton frère Philip Burroughs et dans la région aux alentours ; oui, partout où tu pourras être entendu jusqu'à ce que je te commande de partir. c. Et tout ton travail sera en Sion, de toute ton âme, à partir de maintenant ; oui, toujours tu ouvriras ta bouche pour ma cause, ne craignant point les actions des hommes car je suis avec toi. Amen. SECTION 30 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Fayette, New York en septembre 1830 à la fin de la deuxième conférence de l'Église. Elle est adressée à Thomas B. Marsh qui avait été récemment baptisé, Thomas est ici désigné comme médecin pour l'Église. Il devint plus tard le premier président du Conseil des Douze. 1a. Thomas, mon fils, tu es béni à cause de ta foi en mon œuvre. b. Voici, tu as eu de nombreuses afflictions à cause de ta famille : néanmoins je te bénirai, ainsi que ta famille : oui, tes jeunes enfants et le jour viendra où ils croiront et connaîtront la vérité et seront unis à toi dans mon Église. 2a. Élève ton cœur et réjouis-toi car l'heure de ta mission est arrivée ; et ta langue sera déliée et tu proclameras une bonne nouvelle d'une grande joie à cette génération. b. et tu proclameras les choses qui ont été révélées à mon serviteur Joseph Smith, fils. c. Tu commenceras à prêcher à partir de maintenant ; oui, afin de moissonner le champ qui est déjà mûr pour être brûlé. d. Lance donc ta faucille de toute ton âme et tes péchés te sont remis et ton dos sera chargé de gerbes car l'ouvrier mérite son salaire. C'est pourquoi ta famille vivra. 3a. Voici, je te le dis en vérité : quitteles pendant un court délai seulement et proclame ma parole et je vais leur préparer une place ; oui, j'ouvrirai le cœur du peuple et ils te recevront. b. Et j'établirai une Église par ta main ; et tu les fortifieras et les prépareras pour le temps où ils seront rassemblés. c. Sois patient dans les afflictions, n'insulte point ceux qui t'insultent. Gouverne ta maison avec humilité et sois constant. 4a. Voici, je te le dis : tu seras un médecin pour l'Église mais non pas pour le monde car ils ne te recevront pas. b. Suis le chemin que ma volonté te dicte et le Consolateur te révélera comment tu dois agir et où tu dois aller. c. Prie toujours, de peur que tu ne succombes à la tentation et ne perdes ta récompense. Sois fidèle jusqu'à la fin et voici, je suis avec toi. d. Ces paroles ne sont point de l'homme ni des hommes, mais de moi, à savoir Jésus-Christ ton Rédempteur, par la volonté du père. Amen.

49 SECTIONS 31, 32 SECTION 31 Révélation donnée à Parley P. Pratt et Ziba Peterson par l'entremise de Joseph Smith, fils, prophète et voyant de l'Église, en octobre 1830 à Fayette, New York. La nomination de Oliver Cowdery et de Peter Whitmer, afin de porter le message de la Restauration aux Lamanites, éveilla un grand intérêt et beaucoup d'enthousiasme dans le sacerdoce. Cette mission dans l'Ouest avait grande importance. Les hommes étaient impatients de partir. 1a. Et maintenant, concernant mon serviteur Parley P. Pratt, voici je lui dis : comme je vis ma volonté et qu'il proclame mon évangile et qu'il soit doux et humble de cœur ; b. et ce que je lui ai ordonné c'est qu'il se rende, avec mes serviteurs Oliver Cowdery et Peter Whitmer, fils, dans le désert parmi les Lamanites ; c. et Ziba Peterson ira aussi avec eux et moi-même j'irai avec eux ; et je suis leur Avocat devant le Père et rien ne prévaudra contre eux. d. Et ils prêteront attention à ce qui est écrit et ne prétendront recevoir aucune autre révélation et ils prieront toujours afin que je dévoile ces écrits à leur intelligence ; e. et ils prêteront attention à ces paroles et

ne les négligeront point et je les bénirai. Amen. SECTION 32 Révélation donnée à Ezra Thayre et Northrop Sweet, par l'entremise du prophète Joseph Smith, fils, en octobre 1830 à Fayette, New York. 1a. Voici, je vous le dis, mes serviteurs Ezra et Northrop, b. ouvrez vos oreilles et écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, dont la parole est vive et puissante, plus acérée qu'une épée à deux tranchants qui sépare les articulations et la moelle, l'âme et l'esprit et qui discerne les pensées et les intentions du cœur. c. Car en vérité, en vérité, je vous le dis, vous êtes appelés à élever vos voix comme le son d'une trompette, afin de proclamer mon évangile à une génération fourbe et perverse ; d. car voici, le champ est déjà mûr et attend la récolte et la onzième heure est venue et c'est la dernière fois que j'appellerai les travailleurs dans ma vigne ; e. et ma vigne est entièrement corrompue ; et il n'y a aucun qui fasse le bien, si ce n'est quelques-uns et ils tombent souvent dans l'erreur, à cause des intrigues des prêtres et ils ont tous l'esprit corrompu. 2a. Et en vérité, en vérité, je vous le dis : j'ai établi cette Église et je l'ai fait sortir du désert ; b. et même ainsi je rassemblerai mes élus des quatre extrémités de la terre, à savoir ceux qui croient en moi et prêtent l'oreille à ma voix ; c. oui, en vérité, en vérité, je vous le dis : le champ est déjà mûr et attend la récolte ; c'est pourquoi lancez vos faucilles et moissonnez de tout votre pouvoir, de tout votre esprit et de toutes vos forces. d. Ouvrez vos bouches et elles seront remplies et vous deviendrez comme Néphi des temps anciens, qui voyagea de Jérusalem par le désert ; e. oui, ouvrez vos bouches et ne ménagez pas vos paroles et vos dos seront chargés de gerbes car voici je suis avec vous ; f. oui, ouvrez vos bouches et elles seront remplies et vous direz : repentez-vous, repentez-vous et préparez le chemin du Seigneur et aplanissez ses sentiers car le royaume des cieux est proche ;

 g. oui, repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé pour la rémission de ses péchés ; oui, soyez baptisés, à savoir de l'eau et par la suite vient le baptême du feu et du Saint-Esprit. 3a. Voici, en vérité, en vérité je vous le dis : ceci est mon évangile et souvenez-vous qu'ils auront foi en moi, ou ils ne pourront d'aucune manière être sauvés ; et sur ce Roc je bâtirai mon Église ; b. oui, vous êtes édifiés sur ce Roc et si vous persévérez les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre vous ; et vous vous souviendrez des articles et alliances de l'Église afin de les observer ; c. et vous confirmerez dans l'Église tous ceux qui auront la foi, en imposant les mains, et je leur accorderai le don du Saint-Esprit. d. et le Livre de Mormon et les Saintes Écritures sont donnés par moi pour votre instruction ; et le pouvoir de mon esprit vivifie toute chose ; e. c'est pourquoi soyez fidèles, en priant toujours, et en ayant vos lampes prêtes et allumées avec de l'huile en prévision, afin que vous soyez prêts pour l'arrivée de l'Époux, car voici, en vérité, en vérité je vous le dis : mon retour est proche. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 33 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Orson Pratt en novembre 1830 à Fayette, New York. Orson avait été baptisé peu avant par son frère Parley P. Pratt. Plus tard tous deux devinrent membres du Conseil des Douze. 1a. Prête l'oreille, mon fils Orson, et écoute et entends ce que moi, le Seigneur ton Dieu te dirai, à savoir Jésus-Christ, ton Rédempteur, la lumière et la vie du monde ; une lumière qui brille dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont point reçue ; b. qui a tant aimé le monde qu'il donna sa propre vie afin que ceux qui croient en lui puissent devenir les fils de Dieu ; c. c'est pourquoi tu es mon fils et tu es béni car tu as cru et tu es d'autant plus béni que tu es appelé de moi pour prêcher mon évangile ; d. afin d'élever ta voix comme le son d'une trompette, long et éclatant, et pour proclamer le repentir à une génération fourbe et perverse, en préparant le chemin du Seigneur pour sa seconde venue, car voici, en vérité, en vérité je te le dis, e. le temps est proche où je viendrai dans une nuée avec puissance et en grande gloire et ce sera un grand jour à l'heure de ma venue car toutes les nations trembleront. 2a. Mais avant que ce grand jour vienne, le soleil se changera en ténèbres et la lune en sang et les étoiles cesseront de briller et certaines tomberont et de grandes destructions attendent les méchants ; c'est pourquoi élève ta voix et

ne ménage point tes paroles car le Seigneur Dieu a parlé. b. Prophétise donc et ce que tu diras te sera donné par le pouvoir du Saint-Esprit et si tu es fidèle, voici, je suis avec toi jusqu'à ma venue ; et en vérité, en vérité je te le dis : mon retour est proche. c. Je suis ton Seigneur et ton Rédempteur. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 34 Révélation donnée à Sidney Rigdon par l'intermédiaire de Joseph Smith, fils. Elle fut reçue à Fayette, New York, en décembre 1830. Sidney Rigdon, Edward Partridge, ainsi que d'autres avaient été convertis à Mentor et à Kirtland, Ohio, par les missionnaires se

51 SECTION 34 rendant dans l'Ouest et ces deux personnages étaient venus visiter Joseph afin d'apprendre davantage au sujet de l'Église. Il faudra peut-être remarquer que Sidney fut immédiatement appelé à s'associer étroitement avec Joseph. Le prophète avait commencé la révision de la Bible en juin 1830 et cette association étroite avec Sidney avait sans doute pour lui une grande valeur. 1a. Écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, à savoir l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin, dont la course est une ronde éternelle, le même aujourd'hui qu'hier et à jamais. b. Je suis Jésus-Christ, le Fils de Dieu, qui a été crucifié à cause des péchés du monde, pour que tous ceux qui croient en moi puissent devenir des fils de Dieu ; à savoir un en moi, comme je suis en mon Père et le Père en moi, afin que nous ne fassions qu'un. 2a. Voici, en vérité, en vérité je dis à mon serviteur Sidney : j'ai posé mon regard sur toi et tes travaux. J'ai entendu tes prières et je t'ai préparé à une œuvre plus grande. b. Tu es béni car tu accompliras de grandes choses. Voici, tu as été envoyé comme le fut Jean, afin de préparer le chemin devant moi et devant Élie qui devait venir, et tu ne le savais pas. c. Tu as baptisé d'eau en vue du repentir mais eux ils ne reçurent pas le Saint-Esprit ; mais à présent je te donne un commandement : tu baptiseras d'eau et ils recevront le Saint-Esprit par l'imposition des mains, de même que firent les apôtres des temps anciens. 3a. Et il arrivera qu'une grande œuvre sera engagée dans le pays, à savoir parmi les Gentils, car leur folie et leurs abominations seront manifestées devant le monde aux yeux de tous les peuples ; b. car je suis Dieu et mon bras n'est pas trop court et j'accomplirai des miracles, des signes et des merveilles devant tous ceux qui croient en mon nom. c. Et tous ceux qui le demanderont en mon nom, avec foi, chasseront les démons ; ils guériront les malades, ils rendront la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds et la parole aux muets et les estropiés marcheront ; d. et le temps approche rapidement où de grandes choses doivent être montrées aux enfants des hommes ; mais sans la foi, rien ne sera manifesté que les désolations sur Babylone, celle qui a abreuvé toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité. e. Et il n'y a aucun qui fasse le bien, sinon ceux qui sont prêts à recevoir la plénitude de mon évangile que j'ai envoyé à cette génération. 4a. C'est pourquoi j'ai fait appel aux faibles de ce monde, à ceux qui ne sont pas instruits et qui sont méprisés, afin qu'ils châtient les nations par le pouvoir de mon Esprit ; b. Et leur bras sera mon bras et je serai leur sauvegarde et leur bouclier et je ceindrai leurs reins et ils combattront vaillamment pour moi ; c. et leurs ennemis sous leurs pieds, et je ferai tomber l'épée pour eux et par le feu de mon indignation je les préserverai. d. Et l'évangile sera annoncé aux pauvres et aux doux ; et ils attendront le temps de ma venue car il est proche ; e. et ils connaîtront la parabole du figuier ; car à présent l'été est proche et j'ai envoyé la plénitude de mon évangile par la main de mon serviteur Joseph ; f. et je l'ai béni dans sa faiblesse et je lui ai donné les clefs du mystère des choses qui ont été scellées, à savoir les choses qui existèrent depuis la fondation du monde et les choses qui arriveront à partir de cette heure jusqu'à l'heure de ma venue, s'il demeure en moi ; sinon je mettrai un autre à sa place. 5a. C'est pourquoi veille sur lui afin que sa foi ne faiblisse point et elle sera donnée par le Consolateur, le Saint-Esprit, celui qui connaît toute chose ; et je te commande d'écrire pour lui ; b. et les Écritures seront données de

52 SECTIONS 35, 36 même qu'elles sont dans mon propre sein, pour le salut de mes élus ; car ils entendront ma voix et ils me verront et ne dormiront pas et ils soutiendront le jour de ma venue, car ils seront purifiés de même que moi je suis pur. c. Et à présent je te le dis : demeure avec lui et il voyagera avec toi ; ne l'abandonne pas et ces choses s'accompliront avec certitude. d. Si vous n'écrivez pas, il lui sera accordé de prophétiser ; et tu prêcheras mon évangile et feras appel aux saints prophètes afin de confirmer ses paroles, selon qu'elles lui seront données. 6a. Gardez tous les commandements et les alliances par lesquels vous êtes liés et je ferai trembler les cieux pour votre bien ; et Satan tremblera et Sion se réjouira sur les collines et fleurira ; et Israël sera sauvé au temps voulu par moi. b. Et ils seront conduits par les clefs que j'ai données et ils ne seront plus confondus. c. Fortifiez vos cœurs et réjouissez-vous ; votre rédemption est proche. d. Ne crains point, petit troupeau, le royaume est à vous jusqu'à ma venue. Voici, mon retour est proche. Ainsi soitil. Amen
SECTION 35 Révélation donnée à Edward Partridge, par l'entremise de Joseph Smith, fils, en décembre 1830 à Fayette, New York. Edward Partridge avait accompagné Sidney Rigdon de l'Ohio. Trois mois plus tard il devint le premier évêque de l'Église (D. et A. 41:3). 1a. Ainsi parle le Seigneur Dieu, le Puissant d'Israël, voici, je te le dis, mon serviteur Edward, tu es béni et tes péchés te sont remis et tu es appelé à prêcher mon évangile comme avec un son de trompette ; b. et je t'imposerai ma main, par la main de mon serviteur Sidney Rigdon, et tu recevras mon Esprit, le Saint-Esprit, à savoir le Consolateur qui t'enseignera les choses paisibles de ce royaume ; c. et tu déclareras d'une voix haute, en disant Hosanna, béni soit le nom du Dieu Très-Haut. 2a. Et maintenant je te donne cet appel et ce commandement qui concerne tous les hommes : que tous ceux qui viennent devant mes serviteurs Sidney Rigdon et Joseph Smith, fils, en embrassant cet appel et ce commandement, soient ordonnés et soient envoyés pour prêcher l'évangile éternel parmi les nations et proclamer le repentir, en disant : b. sauvez-vous de cette génération dévoyée et sortez du feu en haïssant jusqu'aux vêtements souillés par la chair. 3a. Et ce commandement sera donné aux anciens de mon Église afin que tout homme qui l'embrasse avec simplicité de cœur puisse être ordonné et envoyé, comme je l'ai dit. b. Je suis Jésus-Christ, le Fils de Dieu ; c'est pourquoi ceignez-vous les reins et j'entrerais soudainement dans mon temple. Ainsi soit-il. Amen.
SECTION 36 En juin 1830, Joseph Smith commença une révision inspirée des Saintes Écritures, dont la nécessité avait été indiquée dans la révélation de juin 1830 (D. et A. 22 :24). Tandis qu'il était engagé dans ce travail, en décembre 1830, Joseph reçut la révélation suivante, qui est un extrait de la prophétie d'Énoch. Cette révélation constitue maintenant Genèse 7 :1-78 de la Version Inspirée des Saintes Écritures.

53 SECTION 36 Elle fut donnée à Fayette, New York. L'édition de 1835 ne contient pas cette section. Elle est apparue comme Section 36 depuis 1864 et a été explicitement approuvée à la Conférence Mondiale de 1970 pour être gardée à sa place actuelle. 1a. Et il arriva qu'Énoch continua son discours en disant : voici, Adam notre père enseigna ces choses ; et nombreux sont ceux qui ont cru et qui sont devenus les Fils de Dieu et un grand nombre aussi ne crurent pas et périrent dans leurs péchés et ils attendent dans la crainte de leur tourment que l'indignation enflammée de la colère de Dieu tombe sur eux. b. Et à partir de ce temps-là, Énoch commença à prophétiser en disant aux peuples : lorsque j'étais en voyage et me trouvais devant le lieu Manhujah, j'ai appelé Dieu et une voix me vint des cieux disant : retourne-toi et va au Mont Siméon. c. Et il arriva que je me retournai et je montai sur la montagne et arrivé au sommet, je vis les cieux s'ouvrir et j'étais revêtu de gloire et je vis le Seigneur ; d. il était devant ma face et il me parla, de même qu'un homme parle avec un autre, face à face ; et il me dit : regarde, je te montrerai le monde pendant les années de nombreuses générations. e. Et il arriva que je vis la vallée de Sum. Et voici ! Un grand peuple habitait des tentes, qui était le peuple de Sum. f. Et le Seigneur me dit encore : regarde ;

et je regardais vers le nord et je vis le peuple de Cainam, qui vivait dans des tentes. g. Et le Seigneur me dit : prophétise ; et je prophétisais en disant : voici, le peuple de Cainam, qui est nombreux, s'avancera en ordre de bataille contre le peuple de Sum et les tuera afin qu'ils soient entièrement détruits ; h. et le peuple de Cainam se divisera sur la terre ; et la terre sera aride et aucun autre peuple ne l'habitera sauf le peuple de Cainam ; car voici, le Seigneur affligera la terre d'une grande chaleur et son aridité se perpétuera à jamais. i. Et la noirceur couvrit tous les enfants de Cainam et ils furent méprisés de tous les peuples. j. Et il arriva que le Seigneur me dise : regarde ; et je regardais et je vis la terre de Saron et la terre d'Énoch et la terre d'Omner et la terre d'Héni et la terre de Haner et la terre de Hanannia et tous leurs habitants. k. Et le Seigneur me dit : va vers ces peuples et dis-leur, repentez-vous de peur que je ne vienne les frapper d'une malédiction et qu'ils meurent. l. Et il me donna le commandement de baptiser au nom du Père et du Fils, qui est plein de grâce et de vérité, et du Saint-Esprit, qui rend témoignage du Père et du Fils. 2a. Et il arriva qu'Énoch continua à appeler tous les peuples au repentir, sauf le peuple de Cainam. b. Et la foi d'Énoch était si grande qu'il conduisit le peuple de Dieu et leurs ennemis vinrent afin de leur livrer bataille ; et il prononça la parole du Seigneur et la terre trembla et les montagnes prirent la fuite, suivant son commandement ; c. et les rivières furent détournées de leur lit et le rugissement des lions fut entendu dans le désert et toutes les nations furent saisies d'une grande peur tant était puissante la parole et grand le pouvoir d'expression que Dieu lui avait donnés. d. Et une terre surgit des profondeurs de la mer ; et la peur des ennemis du peuple de Dieu était si grande qu'ils prirent la fuite et restèrent à une grande distance et ils abordèrent la terre qui avait surgi des profondeurs de la mer. e. Et les géants de la terre se tenaient aussi éloignés ; et une malédiction tomba sur tous les peuples qui combattirent Dieu. f. Et à partir de ce temps il y eut des guerres et des effusions de sang parmi eux ; mais le Seigneur vint et demeura avec son peuple et le peuple demeura en justice.

54 SECTION 36 g. La crainte de Dieu était sur toutes les nations, si grande était la gloire du Seigneur qui couvrait son peuple. Et le Seigneur bénit la terre et ils furent bénis sur les montagnes et les hauteurs et ils fleurirent. h. Et le Seigneur appela son peuple Sion car ils étaient d'un seul cœur et d'un seul esprit et demeuraient en justice ; i. et il n'y avait aucun pauvre parmi eux ; et Énoch continua sa prédication avec justice devant le peuple de Dieu. 3a. Et il arriva en ces jours qu'il bâtit une cité, qui fut appelée la ville de sainteté, à savoir Sion. b. Et il arriva qu'Énoch parla avec le Seigneur et il dit au Seigneur : sûrement Sion sera sauvé à jamais. c. Mais le Seigneur dit à Énoch : j'ai béni Sion mais j'ai maudit le reste du peuple. d. Et il arriva que le Seigneur montra à Énoch tous les habitants de la Terre et il les aperçut et voici ! Sion, avec le passage des temps, fut enlevé dans les cieux. 4. Et le Seigneur dit à Énoch : regarde ma demeure pour toujours ; et Énoch vit aussi le reste du peuple qui étaient les fils d'Adam et ils étaient un mélange de toute la semence d'Adam, sauf la progéniture de Caïn car la semence de Caïn était noire et n'eut point de place parmi eux. 5a. Et après Sion fut élevée au ciel, Énoch regarda et voici ! Toutes les nations de la terre étaient devant lui. b. Et les générations se suivaient et Énoch était exalté et élevé, à savoir dans le sein du Père et du Fils de l'homme ; et voici que la puissance de Satan était sur toute la face de la terre. c. Et il vit des anges descendant du ciel et il entendit une voix haute qui disait : malheur, malheur aux habitants de la Terre ! d. Et il vit Satan et il tenait dans sa main une grande chaîne qui voilait de ténèbres toute la face de la terre ; et il leva les yeux et il rit et ses anges se réjouirent. 6a. Et Énoch aperçut des anges descendant du ciel, rendant témoignage du Père et du Fils ; et le Saint-Esprit descendit sur une multitude d'entre eux et ils étaient unis à Sion par la puissance du ciel. b. Et il arriva que le Dieu des cieux regarda le reste du peuple et pleura et Énoch en rendit témoignage, disant : comment se fait-il que les cieux pleurent et versent leurs larmes comme la pluie sur les montagnes ? c. Et

Énoch dit au Seigneur : comment se fait-il que tu pleures, puisque tu es saint et demeures d'éternité en éternité ? d. Et même s'il était possible que l'homme puisse compter les particules de la terre et des millions de terres pareilles à celle-ci, ce ne serait pas le commencement du nombre de tes créations ; e. et tes pavillons sont encore déployés, mais tu y es et ton sein y est ; et aussi tu es juste, tu es miséricordieux et bon à jamais. f. Tu as pris Sion dans ton propre sein parmi toutes tes créations, pour toute l'éternité, et seule la paix, la justice et la vérité sont la demeure de ton trône ; et la miséricorde rayonnera de ton visage et n'aura point de fin. Comment se fait-il que tu puisses pleurer ? 7a. Le Seigneur dit à Énoch : regarde tes frères ; ils sont l'œuvre de mes propres mains et je leur ai donné l'intelligence le jour où je les ai créés ; b. et j'ai donné à l'homme son libre arbitre dans le jardin d'Eden ; et j'ai dit à tes frères et leur ai aussi commandé de s'aimer et de me choisir moi, leur Père ; c. mais voici, ils n'ont point d'affection et ils haïssent leur propre sang et le feu de mon indignation s'embrase contre eux et dans mon ardent déplaisir je leur enverrai des déluges car ma colère s'enflammera contre eux. d. Voici je suis Dieu ; Homme de Sainteté est mon nom ; Homme de conseil est mon nom et mon nom est aussi Infini et Éternel. e. C'est pourquoi je peux étendre mes

 mains et tenir toute la création qui est mon œuvre et mon œil peut aussi la percer ; et dans toute l'œuvre de ma main, il n'y a pas eu de méchanceté plus grande que parmi tes frères ; mais voici, leurs péchés seront sur la tête de leurs pères. f. Satan sera leur père et la misère sera leur destin ; et le ciel entier pleurera sur eux, à savoir sur l'œuvre de mes mains. g. C'est pourquoi, les cieux ne devraient-ils point pleurer, voyant ceux qui vont souffrir ? h. Mais voici, ceux que ton regard contemple périront dans les flots ; et voici, je les enfermerai : une prison a été préparée pour eux. i. Et celui que j'ai choisi a plaidé devant ma face. C'est pourquoi il souffre à cause de leurs péchés à condition qu'ils se repentent au jour où mes élus reviendront à moi ; et jusqu'à ce jour, ils connaîtront les tourments. j. C'est pourquoi les cieux pleureront, oui, et toute l'œuvre de mes mains. 8a. Et il arriva que le Seigneur parla à Énoch et il lui dit toutes les actions des enfants des Hommes. b. C'est pourquoi Énoch connut et contempla leur méchanceté et leur misère ; et pleura et étendit ses bras et son cœur s'ouvrit grand comme l'éternité et ses entrailles furent émues de pitié et toute l'éternité fut secouée. c. Et Énoch vit aussi Noé et sa famille ; et que la postérité de tous les fils de Noé serait sauvée d'un salut temporel. d. C'est pourquoi il vit que Noé construisait une arche ; et le Seigneur sourit sur elle et la tint dans sa propre main ; mais les flots se refermèrent sur le reste des méchants et ils furent engloutis. e. Et tandis qu'Énoch contemplait, il eut l'amertume dans l'âme et pleura sur ses frères et il dit aux cieux : je refuserai d'être consolé ; mais le Seigneur dit à Énoch : élève ton cœur et sois joyeux et regarde. 9a. Et il arriva qu'Énoch regarda et à partir de Noé il vit toutes les familles de la terre ; et il s'exclama devant le Seigneur en disant : quand viendra le jour du Seigneur ? b. Quand sera versé le sang du juste, afin que tous ceux qui se lamentent soient sanctifiés et aient la vie éternelle ? c. Et le Seigneur dit : ce sera au méridien des temps, aux jours de la méchanceté et de la vengeance. d. Et voici, Énoch vit le jour de la venue de l'homme, à savoir dans la chair ; et son âme se réjouit, disant : le juste est élevé et l'Agneau est sacrifié depuis la fondation du monde ; et par la foi je suis dans le sein du Père ; et voici Sion est avec moi ! 10a. Et il arriva qu'Énoch regarda la terre et il entendit une voix sortir de ses entrailles, qui disait : malheur, malheur à moi, mère des hommes. Je suis affligée ; je suis lasse de la méchanceté de mes enfants ! b. Quand trouverai-je le repos et quand serai-je lavée de la souillure qui est sortie de moi ? Quand serai-je sanctifiée par mon Créateur, afin que je trouve le repos et que la justice demeure sur ma face pendant une saison ? c. Et quand Énoch entendit la terre se lamenter, il pleura, et il s'exclama devant le Seigneur, en disant : ô Seigneur, n'auras-tu pas pitié de la terre ? Ne béniras-tu pas les enfants de Noé ? d. Et il arriva qu'Énoch continua à supplier le Seigneur, disant : je te demande, ô

Seigneur, au nom de ton Fils Unique, à savoir Jésus-Christ, d'avoir pitié de Noé et de sa postérité et que la terre ne soit plus jamais envahie par les flots ! e. Et le Seigneur ne put refuser ; et il fit une alliance avec Énoch et il jura par un serment qu'il arrêterait les flots et qu'il ferait appel aux enfants de Noé ; f. et il rendit un décret immuable, qu'un reste de sa postérité se trouverait toujours parmi toutes les nations, tant que la terre existerait ; g. et le Seigneur dit : béni est celui dont la postérité engendrera le Messie ;

56 SECTION 36 car il dit : je suis le Messie, le Roi de Sion, le Roc du ciel qui est large comme l'éternité. h. Celui qui entre par la porte et y monte par moi ne tombera jamais ; c'est pourquoi bénis sont ceux dont j'ai parlé car ils avanceront avec des chants de joie éternelle. 11a. Et il arriva qu'Énoch s'exclama devant Dieu en disant : lorsque le Fils de l'Homme viendra dans la chair, la terre aura-t-elle le repos ? Je te prie de me dévoiler ces choses. b. Et le Seigneur dit à Énoch : regarde ; et il regarda et il vit le Fils de l'Homme élevé sur une croix, selon la manière des hommes ; et il entendit une voix forte et les cieux étaient voilés ; et toutes les créations de Dieu se lamentaient ; et la terre gémissait ; et les rochers se fendirent ; c. et les saints se levèrent et furent couronnés à la droite du Fils de l'Homme, de couronnes de gloire ; et tous les esprits qui étaient emprisonnés sortirent et se mirent à la droite de Dieu ; et le reste fut maintenu dans les chaînes des ténèbres jusqu'au jugement du grand jour. d. Et de nouveau Énoch pleura et implora Dieu, disant : quand la terre trouvera-t-elle le repos ? 12a.Et Énoch vit le Fils de l'Homme montant vers le Père ; et il fit appel au Seigneur, disant : ne reviendras-tu pas sur la terre, car puisque tu es Dieu et je te connais et tu me l'as juré ; et que tu m'as commandé de demander au nom de ton Fils unique ; b. et puisque tu m'as créé et tu m'as donné un droit à ton trône, non point de moi-même mais par ta propre grâce ; c'est pourquoi je te demande ; ne reviendras-tu pas sur la terre ? c. Et le Seigneur dit à Énoch : ainsi que je vis, je viendrai dans les derniers jours—au jour de la méchanceté et de la vengeance, afin d'accomplir le serment que je t'ai fait concernant les enfants de Noé ; d. et le jour viendra où la terre aura le repos ; mais avant ce jour les cieux seront obscurcis et un voile de ténèbres couvrira le monde ; e. et les cieux seront secoués, ainsi que la terre ; et de grandes tribulations seront parmi les enfants des hommes, mais je préserverai mon peuple ; et je ferai descendre la justice du ciel et je ferai sortir la vérité de la terre, afin de rendre témoignage de mon Fils unique ; f. de sa résurrection de parmi les morts ; oui, aussi de la résurrection de tous les hommes ; et je ferai descendre la justice et la vérité sur la terre comme un fleuve, afin de rassembler mes propres élus des quatre extrémités de la terre dans un endroit que je préparerai ; g. une ville sainte afin que mon peuple se ceigne les reins et attende le jour de ma venue ; car là se trouvera mon tabernacle et elle s'appellera Sion, une nouvelle Jérusalem. 13a. Et le Seigneur dit à Énoch : En cette heure, toi et toute ta cité les y rencontrerez et nous les recevrons dans notre sein et ils nous verront ; et nous nous jetterons à leur cou et ils se jetteront à notre cou ; et nous nous embrasserons, b. et là sera ma demeure et ce sera Sion qui surgira de toutes les créations de ma main ; et la terre verra le repos pendant une période de mille ans. 14a. Et il arriva qu'Énoch vit les jours de la venue du Fils de l'Homme, pendant les derniers jours, afin de demeurer sur la terre en justice pendant l'espace de mille ans. b. Mais avant ce jour il vit de grandes tribulations parmi les méchants ; et il vit aussi que la mer était agitée et que le cœur des hommes leur faisait défaut, en attendant avec crainte les jugements du Dieu Tout-Puissant qui doivent tomber sur les méchants. c. Et le Seigneur dévoila toutes choses devant Énoch, à savoir jusqu'à la fin du monde ; et il vit le jour des justes, l'heure de leur rédemption et eut une plénitude de joie ;

57 SECTIONS 37, 38 d. et tous les jours de Sion, durant les jours d'Énoch, furent de trois cent soixante-cinq années ; e. et Énoch et tous ses peuples marchèrent avec Dieu et il demeura au milieu de Sion ; et il arriva que Sion ne fût plus car Dieu la reçut dans son

propre sein ; de là vient l’expression, Sion s’est enfuie. SECTION 37 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, à Joseph et Sydney Rigdon en décembre 1830. Elle amena une suspension temporaire du travail sur la Version Inspirée de la Bible et prévoit le transfert de l’Assemblée des Saints en Ohio. Il y en avait déjà un noyau important dans la région de Kirtland. SECTION 38 Révélation donnée à Joseph Smith, fils, à Fayette, New York, dans les premiers jours de 1831. Elle donne une instruction de base concernant le travail du sacerdoce, le principe de l’intendance et les soins à donner aux pauvres. Elle vint en préparation du rassemblement en Ohio, en vue duquel les Saints faisaient déjà des préparatifs. 1a. Voici, je vous le dis, il ne me convient pas que vous traduisiez davantage avant d’aller en Ohio ; et ceci à cause de l’ennemi et pour votre bien. b. Et de plus, je vous dis que vous ne partirez pas avant d’avoir prêché mon évangile dans cette région et d’avoir fortifié l’Église partout où elle se trouve et surtout à Colesville ; car voici, ils me prient avec beaucoup de foi. 2a. Et de plus, je donne comme commandement aux membres de l’Église qu’il me convient qu’ils se rassemblent en Ohio, avant que mon serviteur Oliver Cowdery ne retourne parmi eux. b. Voici, ici est la sagesse, que chaque homme choisisse pour son propre compte, jusqu’à ce que je vienne. Ainsi soit-il. Amen. 1a. Ainsi parle le Seigneur votre Dieu, à savoir Jésus-Christ, le grand JE SUIS, l’Alpha et l’Oméga, le commencement et la fin ; celui qui regarda l’immense étendue de l’éternité et les armées séraphiques du ciel avant que le monde ne fût créé ; b. celui qui connaît toutes choses, car toutes choses sont présentes devant mes yeux ; je suis celui qui parla et le monde fut créé et toutes les choses sont venues de moi ; je suis celui qui prit la Sion d’Énoch dans son propre sein ; c. et en vérité je vous le dis : en mon propre nom, en vertu du sang que j’ai versé, j’ai plaidé devant le Père pour ceux qui ont cru en mon nom car je suis Jésus-Christ ; d. mais voici, j’ai retenu le reste des méchants dans les chaînes des ténèbres, jusqu’au jugement du grand jour qui viendra avec la fin du monde ; e. et ainsi je ferai garder les méchants qui ne veulent pas entendre ma voix, mais endurcissent leur cœur, et malheur, malheur, malheur est leur destin. 2a. Mais voici, en vérité, je vous le dis : mes yeux sont sur vous : b. Je suis au milieu de vous et vous ne pouvez me voir, mais le jour viendra bientôt où vous me verrez et saurez qui je suis ; car le voile des ténèbres sera bientôt déchiré et celui qui n’est pas purifié ne soutiendra pas ce jour ; c’est pourquoi ceignez-vous les reins et soyez préparés.

58 SECTION 38 c. Voici, le royaume vous appartient et l’ennemi ne vaincra pas. 3a. En vérité, je vous le dis : vous êtes purs mais non pas tous ; et il n’est personne d’autre en qui je me complaise car toute chair est corruptible à mes yeux, b. et les puissances des ténèbres dominent sur la terre, parmi les enfants des hommes, en présence des armées du ciel, ce qui fait régner le silence et toute l’éternité est affligée, c. et les anges attendent le grand ordre de faucher la terre, de ramasser l’ivraie afin qu’elle soit brûlée ; et voici, l’ennemi est lié. 4a. Et maintenant je vous montre un mystère, une chose qui est gardée dans les chambres secrètes, afin de provoquer votre destruction, au cours des temps et vous ne le saviez pas ; mais à présent je vous le dis ; b. et vous êtes bénis, non pas à cause de votre iniquité ni de vos cœurs crédules car en vérité certains d’entre vous sont coupables devant moi ; mais j’aurais pitié de votre faiblesse. c. C’est pourquoi soyez dorénavant forts ; ne craignez point car le royaume est à vous ; et pour votre salut je vous donne un commandement car j’ai entendu vos prières ; et les pauvres se sont plaints devant moi et les riches, je les ai créés ; et toute chair est à moi et je ne fais point acceptation de personnes. d. Et j’ai fait que la terre soit riche et voici, elle est mon marchepied ; c’est pourquoi je me tiendrai de nouveau sur elle ; et je vous présente et daigne vous donner de plus grandes richesses, oui : une terre promise ; e. une terre où coulent le lait et le miel, où ne pèsera aucune malédiction quand le Seigneur viendra ; et je vous la donnerai comme la terre de votre héritage, si vous la désirez de tous vos cœurs ; f. et voici mon alliance avec vous : Vous l’aurez comme la terre de votre héritage et

pour l’héritage de vos enfants pour toujours, tant que la terre existera ; et vous la possèderez à nouveau dans l’éternité et elle ne passera plus. 5a. Mais en vérité, je vous le dis : avec le temps vous n’aurez point de roi ni gouverneur, mais moi je serai votre roi et je veillerai sur vous. b. C’est pourquoi écoutez ma voix et suivez-moi et vous serez un peuple libre ; et vous n’aurez d’autres lois que les miennes quand je viendrai car je suis votre législateur ; et qui peut arrêter ma main ? c. Mais en vérité, je vous le dis : instruisez-vous les uns les autres conformément à la charge à laquelle je vous ai nommés et que chaque homme estime son frère comme lui-même et exerce devant moi la vertu et la sainteté. d. Et je vous le dis encore : que chaque homme estime son frère comme luimême ; car qui d’entre vous, ayant douze fils et ne faisant point d’acception entre eux, et s’ils le servent et lui obéissent, et qu’il dise à l’un : revêt-toi de robes et assieds-toi ici ; et à l’autre : revêts-toi de haillons et assieds-toi là ; qui pourra regarder ses fils et dire : je suis juste ? 6a. Voici, je vous donne ceci comme parabole et je suis ainsi, je vous le dis : soyez un et si vous n’êtes pas un, vous n’êtes pas à moi. b. Et je vous le dis encore : l’ennemi dans les chambres secrètes conspire contre votre vie. c. Vous entendez parler de guerres dans les pays lointains et vous dites qu’il y aura bientôt de grandes guerres dans ces pays ; mais vous ne connaissez pas les cœurs des hommes dans votre propre pays. d. Je vous dis ces choses à cause de vos prières ; c’est pourquoi amassez la sagesse dans vos seins, de peur que la méchanceté des hommes ne vous dévoile ces choses, par leur méchanceté, d’une manière qui parlera à vos oreilles, d’une voix plus haute que celle qui fera trembler le monde ; mais si vous êtes prêt, vous ne craindrez point.

59 SECTION 39 7a. Et pour que vous échappiez au pouvoir de l’ennemi et soyez rassemblés en moi, comme un peuple juste, sans tache et sans reproche. b. c’est pourquoi je vous ai donné le commandement que vous alliez en Ohio et là je vous donnerai ma loi ; c. et vous y serez investis du pouvoir d’en haut ; et de là ceux que ma volonté désignera, iront parmi toutes les nations et il leur sera dit ce qu’ils doivent faire ; d. car j’ai une grande œuvre en réserve, car Israël sera sauvé et je les conduirai où ma volonté l’indiquera et aucun pouvoir n’arrêtera ma main. 8a. Et maintenant je donne un commandement aux membres de l’Église dans cette région : certains parmi vous seront nommés et ils seront nommés par la voix de l’Église ; b. et ils veilleront sur les pauvres et les nécessiteux et leur administreront de l’aide, afin qu’ils ne souffrent point ; et ils les enverront là où je leur ai commandé d’aller ; c. et ce sera leur travail de gouverner les affaires de la propriété de l’Église. d. Et ceux qui possèdent des fermes qui ne peuvent être vendues, qu’elles soient laissées ou louées comme il leur semblera bon. e. Veillez à ce que toutes choses soient préservées et lorsque les hommes sont doués du pouvoir d’en haut et sont envoyés, toutes ces choses seront rassemblées au sein de l’Église. 9a. Et si vous cherchez les richesses qu’il est de la volonté du Père de vous donner, vous serez les plus riches parmi tous car vous aurez les richesses de l’éternité ; b. et il doit être ainsi que les richesses de la terre soient les miennes afin que je les donne ; mais méfiez-vous de l’orgueil afin de ne point devenir comme les Néphites du passé. c. Et je vous le dis à nouveau : je vous donne le commandement que chaque homme, aussi bien l’ancien que le prêtre, l’instructeur et le membre, s’y applique avec son pouvoir et avec le labeur de ses mains afin de préparer et accomplir les choses que moi j’ai ordonnées. d. Et que votre prédication soit la voix de l’avertissement, la voix de chaque homme à son voisin, avec douceur et humilité. e. Éloignez-vous des méchants. Sauvez-vous. Soyez purs, vous qui portez les coupes de Dieu. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 39 Révélation donnée par l’intermédiaire de Joseph Smith, fils, en janvier 1831 à Fayette, New York. Ce message est adressé à James Covill, un pasteur baptiste, qui avait recherché la lumière concernant ses relations avec le mouvement de la Restauration. 1a. Prête l’oreille et écoute la voix de celui qui est d’éternité en éternité, le grand JE SUIS, à savoir Jésus-Christ, la lumière et la vie du monde ; une lumière qui brille dans les ténèbres et les ténèbres ne l’ont point reçue ; b. moi qui

suis venu chez les miens dans le méridien des temps et les miens ne m'ont point reçu ; c. mais à tous ceux qui m'ont reçu, j'ai donné le pouvoir de devenir mes enfants ; et de même à tous ceux qui me recevront je donnerai le pouvoir de devenir mes enfants. 2a. Et en vérité, en vérité je te le dis : celui qui reçoit mon évangile, celui-là me reçoit ; et celui qui ne reçoit pas mon évangile, ne me reçoit pas non plus. b. Et ceci est mon évangile : le repentir et le baptême par l'eau et ensuite le baptême par le feu et le Saint-Esprit, à savoir le Consolateur qui dévoile toutes choses et enseigne les choses paisibles du royaume.

60 SECTION 40 3a. Et à présent, voici je te le dis, mon serviteur James : j'ai contemplé tes travaux et je te connais, et en vérité je te dis, ton cœur est droit devant moi à cette heure et j'ai versé de grandes bénédictions sur ta tête ; b. néanmoins tu as connu de grandes tristesses, car tu m'as souvent rejeté à cause de l'orgueil et des intérêts du monde ; c. mais voici que les jours de la délivrance sont arrivés, si tu prêtes l'oreille à ma voix qui te dit : lève-toi et reçois le baptême et lave tes péchés en appelant mon nom et tu recevras mon Esprit ; et tu seras béni comme tu ne l'as jamais été auparavant. d. Et si tu le fais, je t'ai préparé pour une œuvre plus grande. e. Tu prêcheras la plénitude de mon évangile que j'ai proclamé dans ces derniers jours : l'alliance que j'ai proclamé afin de retrouver mon peuple, qui est la maison d'Israël. 4a. Et il arrivera que mon pouvoir descendra sur toi ; tu auras une grande foi et je serai avec toi et marcherai devant ta face. b. Tu es appelé à œuvrer dans ma vigne et à édifier mon Église et à faire avancer Sion, afin que Sion se réjouisse sur les collines et fleurisse. c. Voici, en vérité je te le dis : tu n'es pas appelé à te rendre dans les pays de l'Est, mais en Ohio. d. Et si mon peuple se rassemble en Ohio, je lui ai réservé une bénédiction comme il n'en a pas été connue parmi les fils des hommes et elle sera déversée sur leurs têtes. Et de là les hommes iront dans le monde entier. 5a. Voici, en vérité, en vérité je te le dis : le peuple d'Ohio m'appelle avec grande foi, pensant que je retirerai ma main de jugement de toutes les nations, mais je ne peux renier ma parole ; applique-toi à cette tâche avec ton pouvoir et appelle les ouvriers fidèles dans ma vigne, afin qu'elle soit émondée une dernière fois. b. Et dans la mesure où ils se repentent et reçoivent la plénitude de mon évangile et deviennent sanctifiés, je retiendrai ma main du jugement ; c'est pourquoi sors, criant d'une voix haute et disant : le royaume des cieux est proche, en criant : Hosanna ! Béni soit le nom du Dieu TrèsHaut. c. Sors et baptise d'eau, préparant la voie devant ma face pour le jour de mon arrivée : car le temps est proche, l'homme ne connaît ni le jour ni l'heure mais il viendra sûrement ; et celui qui reçoit ces choses me reçoit aussi ; et ils seront rassemblés autour de moi dans le temps et dans l'éternité. 6. Et il arrivera que tu imposeras ta main sur ceux que tu auras baptisés d'eau et ils recevront le don de l'Esprit-Saint et ils attendront les signes de ma venue et me connaîtront. Voici, je viens bientôt. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 40 Révélation adressée à Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon. Elle fut reçue par l'intermédiaire de Joseph à Fayette, New York, en janvier 1831 et elle fait suite à la révélation donnée à James Covill (D. et A. 39) 1a. Voici, en vérité, je vous le dis : le cœur de mon serviteur James Covill était droit à mes yeux car il fit avec moi l'alliance d'obéir à ma parole. b. Et il reçut ma parole avec joie, mais Satan le tenta aussitôt, et la crainte de la persécution et les intérêts du monde ont fait qu'il rejeta la parole ; c'est pourquoi il rompit mon alliance. c. et c'est à moi de faire de lui ce que j'estime bon. Amen.

61 SECTIONS 41, 42 SECTION 41 Révélation donnée par l'intermédiaire de Joseph Smith, fils, le 4 février 1831. Elle fut la première révélation reçue à Kirtland, Ohio. Joseph était arrivé peu de temps auparavant. Il doit être remarqué que tandis que la révélation est adressée à toute l'Église, des responsabilités spéciales incombent aux anciens en regard de l'administration des affaires de l'Église. SECTION 42 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, et adressée aux anciens de l'Église. Elle fut donnée le 9 février 1831

en présence de douze anciens qui étaient réunis à Kirtland, Ohio, conformément aux instructions qui leur furent données dans une révélation antérieure (D. et A. 41:1b). Dans l'édition de 1835 du livre des Doctrine et Alliances, cette révélation figure dans la section 13 et elle est intitulée : « Les Lois de l'Église ». 1a. Prêtez l'oreille, ô mon peuple, dit le Seigneur et votre Dieu, vous que je me complais à bénir avec la plus grande bénédiction, vous qui m'entendez ; et vous qui ne m'entendez point et qui avez professé mon nom, je vous maudirai avec la plus lourde malédiction. b. Écoutez, vous les anciens de mon Église que j'ai appelés : voici, je vous donne un commandement ; que vous vous rassembliez afin de vous mettre d'accord sur ma parole et vous recevrez ma loi par la prière de votre foi, pour que vous sachiez gouverner l'Église et que vous ayez toutes choses justes devant moi. 2a. Et je serai votre Gouverneur quand je viendrai ; et voici, je viens rapidement ; et vous veillerez à ce que ma loi soit respectée. b. Celui qui reçoit ma loi et l'observe, celui-là est mon disciple ; et celui qui prétend la recevoir et ne l'accomplit pas, celui-là n'est pas mon disciple et sera rejeté de parmi vous ; c. car il n'est pas convenable que les choses qui appartiennent aux enfants du royaume soient données à ceux qui n'en sont pas dignes, ou à des chiens, ou que les perles soient jetées devant les pourceaux. 3a. Et encore, il convient qu'une maison soit construite pour mon serviteur Joseph Smith, fils, dans laquelle il pourra vivre et traduire. b. Et de plus, il est convenable que mon serviteur Sidney Rigdon vive comme il le juge bon, s'il observe mes commandements. c. Et j'ai appelé mon serviteur Edward Partridge et je vous donne un commandement : qu'il soit nommé par la volonté de l'Église et soit ordonné évêque pour l'Église et qu'il quitte son commerce pour consacrer tout son temps à l'œuvre de l'Église ; afin de prendre soin de toutes choses, selon qu'il lui sera indiqué par mes lois le jour où je les donnerai. d. Et ceci doit se faire parce que son cœur est pur à mes yeux, car il est semblable à Nathanaël du temps jadis, un homme dans lequel il n'y a point de fraude. e. Ces paroles vous sont données et elles sont pures à mes yeux ; c'est pourquoi soyez prudent quant à la façon dont vous les observez car elles mettront vos âmes en cause au jour du jugement. Ainsi soit-il. Amen. 1a. Écoutez, vous les anciens de mon Église qui êtes réunis en mon nom, à savoir Jésus-Christ le Fils du Dieu vivant, le Sauveur du monde dans la mesure où ses habitants croient en mon nom et observent mes commandements ; b. je vous le dis à nouveau : écoutez, entendez et obéissez à la loi que je vous donnerai ; car en vérité je vous le dis, c. comme vous vous êtes réunis

62 SECTION 42 conformément au commandement que je vous ai donné et puisque vous êtes d'accord concernant cette chose là et que vous avez demandé au Père en mon nom, ainsi vous recevrez. 2a. Voici, en vérité, je vous le dis :je vous donne ce premier commandement pour que vous soyez envoyés en mon nom, chacun de vous, excepté mes serviteurs Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon. b. Et je leur donne le commandement qu'ils s'en aillent pendant une courte saison et le pouvoir de mon Esprit déterminera le moment de leur retour ; c. et vous partirez dans le pouvoir de mon Esprit, en prêchant mon évangile, deux par deux, en mon nom, élevant vos voix à la manière d'une trompette, proclamant ma parole comme des anges de Dieu ; d. et vous avancerez en baptisant d'eau, disant : repentez-vous, repentez-vous car le royaume des cieux est proche. 3a. Et de cet endroit vous irez vers les régions situées à l'Ouest ; b. et dans la mesure où vous trouverez ceux qui vous recevront, vous édifierez mon Église dans chaque région, jusqu'à ce que le temps vienne où il vous sera révélé d'en haut quand la cité de la nouvelle Jérusalem sera préparée, afin que vous soyez rassemblés comme un seul et soyez mon peuple et moi je serai votre Dieu. c. Et je vous dis encore que mon serviteur Edward Partridge occupera la charge à laquelle je l'ai appelé. Et il arrivera, s'il transgresse, qu'un autre sera nommé à sa place. Ainsi soit-il. Amen. 4. En outre je vous le dis : nul ne pourra être envoyé afin de prêcher mon évangile, ni édifier mon Église, s'il n'est pas ordonné par quelqu'un qui détient l'autorité et dont l'autorité est reconnue de l'Église et qui a été régulièrement ordonné par les

officiers de l’Église. 5a. Et les anciens, les prêtres et les instructeurs de cette Église enseigneront les principes de mon évangile qui sont dans la bible et le Livre de Mormon, dans lesquels se trouvent la plénitude de mon évangile ; b. et ils respecteront les alliances et les articles de l’Église et les observeront et ceci sera leur enseignement, selon qu’ils seront guidés par l’Esprit ; et l’Esprit vous sera donné par la prière de la foi et si vous ne recevez point l’Esprit, vous n’enseignerez pas. c. Et toutes ces choses vous les observerez selon le commandement concernant votre enseignement, jusqu’à ce que la plénitude de mes Écritures soit donnée. d. Et tandis que vous élèverez vos voix avec l’aide du Consolateur, vous parlerez et prophétiserez comme il me semble bon ; car voici, le Consolateur connaît toute chose et rend témoignage du Père et du Fils. 6. Et à présent je parle à l’Église : tu ne tueras pas et celui qui tue n’aura pas le pardon dans ce monde, ni dans le monde à venir. 7a. Et encore je dis : tu ne tueras pas ; mais celui qui tue mourra. b. Tu ne voleras pas ; et celui qui vole et ne se repent pas sera retranché. c. Tu ne mentiras pas ; et celui qui ment et ne se repent pas sera retranché. d. Tu aimeras ta femme de tout ton cœur et tu t’attacheras à elle et à aucune autre ; celui qui regarde une femme avec convoitise reniera la foi et n’aura point l’Esprit ; et s’il ne se repent pas il sera retranché. e. Tu ne commettras pas l’adultère ; et celui qui commet l’adultère et ne se repent pas sera retranché ; mais à celui qui commet l’adultère et s’en repent de tout son cœur et le renie et ne le commet plus, tu pardonneras ; mais s’il le commet à nouveau il ne sera pas pardonné et sera retranché. f. Tu ne diras point de mal de ton voisin et ne lui fera aucun mal.

63 SECTION 42 g. Tu sais que mes lois concernant ces choses sont données dans mes Écritures ; celui qui commet le péché et ne se repent pas sera retranché. 8a. Si tu m’aimes, tu me serviras et observeras tous mes commandements. b. Et voici, tu te souviendras des pauvres et tu consacreras une partie de tes propriétés pour les aider, ce que tu as à leur attribuer selon une alliance et un acte qui ne peuvent être rompus ; c. et si tu attribues aux pauvres une partie de ta substance, c’est à moi que tu le feras et ceci sera remis devant l’évêque de mon Église et ses conseillers, deux des anciens ou grands-prêtres qu’il a nommé ou qu’il nommera et désignera à cet effet. 9a. Et il arrivera, lorsque ta part sera déposée devant l’évêque et lorsqu’il aura reçu ces témoignages concernant la consécration des propriétés de mon Église, qu’elles ne pourront être enlevées à l’Église conformément à mes commandements ; b. Chacun sera rendu responsable devant moi comme intendant pour ses propres biens ou de ce qu’il a reçu par consécration, à savoir ce qui suffit à ses besoins et à ceux de sa famille. 10a. Et en plus, après cette première consécration, s’il y a entre les mains de l’Église ou de quelques individus y appartenant, des biens dépassant les besoins de leur entretien, lesquels sont un reste devant être consacré à l’évêque, ils doivent être gardés pour être administrés à ceux qui sont dépourvus de biens de temps en temps, afin que tous ceux qui sont nécessiteux soient amplement pourvus et reçoivent conformément à leurs besoins. b. C’est pourquoi la partie qui reste sera conservée dans mon magasin, afin d’être administrée aux pauvres et aux nécessiteux selon les indications du grand conseil de l’Église, par l’évêque et son conseil et dans le but d’acquérir des terres pour le bien public de l’Église et pour la construction de maison de culte, c. et pour l’édification de la nouvelle Jérusalem, qui doit être ultérieurement révélée, afin que le peuple de mon alliance puisse être rassemblé, le jour où j’entrerai dans mon temple. Et ceci je le fais pour le salut de mon peuple. 11a. Et il arrivera que celui qui commet le péché et ne se repent pas sera retranché de l’Église et ne recevra pas la part qu’il a consacrée aux pauvres et aux nécessiteux de mon Église, ou autrement dit à moi ; b. car si vous le faites envers le plus petit d’entre eux, vous le faites à mon égard ; car ce que j’ai dit par la bouche de mes prophètes se réalisera ; c. car je consacrerai une part des richesses de ceux qui embrassent mon évangile parmi les Gentils, en faveur des pauvres de mon Église qui sont de la maison d’Israël. 12a.Et encore, tu n’auras

pas d’orgueil dans ton cœur ; que tes vêtements soient simples et que leur beauté soit la beauté du travail de tes propres mains et que toutes choses soient faites d’une manière pure devant moi. b. Tu ne seras pas paresseux ; car celui qui tombe dans la paresse ne mangera pas le pain ni ne portera les vêtements du travailleur. c. Et ceux d’entre vous qui sont malades et n’ont pas la foi afin d’être guéris mais qui croient, seront nourris d’herbes et de nourritures douces, avec tendresse, et non pas de la main d’un ennemi. d. Et les anciens de l’Église, deux ou plus, seront appelés et ils prieront pour eux et leur imposeront les mains en mon nom ; et s’ils meurent, ils mourront en moi ; et s’ils vivent, ils vivront en moi. e. Vous vivrez ensemble dans l’amour et vous pleurerez la perte de ceux qui meurent et plus spécialement la perte de ceux qui n’ont pas l’espoir d’une résurrection glorieuse. f. Et il arrivera que ceux qui meurent en moi ne goûteront point l’amertume de

64 SECTION 42 la mort car elle sera douce pour eux ; et ceux qui ne meurent pas en moi, malheur à eux car leur mort sera amère 13a.Et il arrivera que celui qui a foi en moi pour sa guérison et n’est pas destiné à mourir sera guéri ; et celui qui a la foi de voir, verra ; et celui qui a la foi d’entendre, entendra ; et le boiteux qui a la foi pour marcher, marchera ; b. et ceux qui n’ont pas la foi pour faire ces choses, mais croient en moi, ont le pouvoir de devenir mes fils ; et dans la mesure où ils ne transgressent pas ma loi, tu endureras leur infirmité. 14a. Tu seras responsable de ton intendance ; tu ne prendras pas le vêtement de ton frère ; tu paieras pour ce que tu recevras de ton frère ; b. et si tu reçois plus qu’il n’est nécessaire pour ton entretien tu le déposeras dans mon magasin, afin que toutes choses soient faites selon ce que j’ai dit. 15a. Tu demanderas et mes Écritures seront données comme je l’ai décidé et elles seront conservées en sûreté ; et il convient que tu gardes le silence en ce qui les concerne et ne les enseignes pas jusqu’à ce que tu les aies reçues entièrement. b. Et je te donne un commandement : tu les enseigneras alors à tous les hommes ; car elles seront enseignées à toutes les nations, races, langues et peuples. 16a. Tu prendras les choses que tu as reçues, qui t’ont été données dans mes Écritures comme loi, pour être ma loi en vue du gouvernement de l’Église ; b. et celui qui agit en conformité avec ces choses sera sauvé et celui qui ne les accomplit pas sera damné, s’il continue ainsi. 17a. Si tu le demandes, tu recevras révélation sur révélation, connaissance sur connaissance, afin que tu connaisses les mystères et les choses qui engendrent la paix ; ce qui apporte la joie et ce qui donne la vie éternelle. b. Tu demanderas et le lieu où la nouvelle Jérusalem sera construite te sera révélé au temps convenable. 18a. Et voici, il arrivera que mes serviteurs seront envoyés vers l’est et vers l’ouest, vers le nord et vers le sud ; et même maintenant que celui qui se rend vers l’est enseigne aux convertis de fuir vers l’ouest ; et ceci est la conséquence de ce qui arrive sur la terre et des combinaisons secrètes. b. Voici, tu observeras les choses que tu as reçues et ta récompense sera grande ; car il t’est donné de connaître les mystères du royaume mais il n’est pas donné au monde de les connaître. c. Vous observerez les lois que vous avez reçues et soyez fidèles. Et vous recevrez ultérieurement les alliances de l’Église qui suffiront à vous établir, à la fois ici et dans la nouvelle Jérusalem. d. Que celui qui manque de sagesse me la demande et je la lui donnerai simplement et sans reproche. e. Élevez vos cœurs et réjouissez-vous car le royaume, ou en d’autres termes les clefs de l’Église, vous ont été données. Ainsi soit-il. Amen. 19a. Les prêtres et les instructeurs auront leur intendance, de même que les membres ; et les anciens ou les grandsprêtres qui sont nommés conseillers, doivent avoir leurs familles soutenues en toutes choses par les propriétés qui sont consacrées à l’évêque, b. pour le bien des pauvres et pour d’autres besoins, dont mention est déjà faite, ou bien ils doivent recevoir une juste rémunération pour tous leurs services : soit une intendance ou autre compensation, selon ce qui sera considéré comme le plus approprié et décidé par les conseillers et par

l’évêque. c. Et l’évêque recevra aussi pour son soutien, oui, une rémunération juste pour tous ses services dans l’Église. 20a. Voici, en vérité, je vous le dis : que les personnes qui ont répudié leur com-

65 SECTION 43 pagnon ou compagne pour cause de fornication, ou en d’autres termes s’ils témoignent devant vous en toute humilité du cœur que ceci est le cas, vous ne les retrancherez pas de parmi vous ; b. mais si vous trouvez qu’une personne a quitté son compagnon ou sa compagne dans le but de l’adultère et elle est elle-même coupable et son compagnon ou sa compagne vit toujours, elle sera retranchée de parmi vous. c. Et je vous le dis à nouveau : vous veillerez et prendrez garde, en toute connaissance de cause, à ce que vous ne receviez pas de telles personnes si elles sont mariées ; et si elles ne sont pas mariées, elles se repentiront de leur péché ; sinon vous ne les recevrez point. 21a. Et encore, chaque personne appartenant à cette Église du Christ s’empressera de garder les commandements et alliances de l’Église b. Et il arrivera que si une personne parmi vous tue, elle sera livrée et traitée conformément aux lois du pays ; c. car souvenez-vous qu’elle n’aura pas de pardon ; et ce sera prouvé selon les lois du pays. 22a. Et si un homme ou une femme commettent l’adultère, lui ou elle seront jugés devant deux anciens de l’Église ou plus et chaque parole sera établie contre eux par deux témoins de l’Église et non par l’ennemi ; b. mais s’il y a plus de deux témoins, cela est à l’avantage de la cause ; mais lui ou elle seront condamnés par la bouche de deux témoins, c. et les anciens soumettront la question devant l’Église et l’Église lèvera les mains contre lui ou elle, afin qu’ils soient traités selon la loi de Dieu. d. Et s’il est possible, il est nécessaire que l’évêque soit aussi présent. e. Et vous agirez ainsi dans tous les cas qui se présenteront. f. Et si un homme ou une femme commettent un larcin, lui ou elle seront livrés pour être traités selon la loi du pays. g. Et si un homme ou une femme commettent un vol, lui ou elle seront livrés et traités selon la loi du pays. h. Et si lui ou elle sont coupables d’un mensonge, ils seront livrés selon la loi du pays. i. S’ils sont ouvriers d’iniquités d’une manière quelconque, ils seront livrés selon la loi, à savoir la loi de Dieu. 23a.Et si ton frère ou ta sœur t’offensent, tu les reprendras entre eux et toi seul et s’ils se confessent vous vous réconcilierez. b. Et s’ils ne se confessent point, tu les livreras devant l’Église, non point devant les membres mais devant les anciens. c. Et ce sera dans une réunion et non point devant le monde. d. Et si ton frère ou ta sœur offensent une multitude de personnes, ils seront châtiés devant une multitude. e. Et si lui ou elle offensent ouvertement, ils seront admonestés ouvertement afin qu’ils connaissent la honte. f. Et s’ils ne se confessent pas, ils seront soumis à la loi de Dieu. g. Et si quelqu’un offense en secret, il sera admonesté en secret car il aura l’occasion de se confesser en secret, devant celui qu’il a offensé et devant Dieu, afin que l’Église ne fasse pas de reproche à son égard. h. Et vous agirez ainsi en toutes choses. SECTION 43 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, en février 1831 Kirtland, Ohio. Elle est adressée aux anciens de l’Église et contient les directives demandées par Joseph en ce qui concerne la manière de guider certaines personnes qui avaient été induites en erreur

66 SECTION 43 par une certaine Madame Hubble, qui prétendait avoir reçu « des révélations » concernant le gouvernement de l’Église. Une difficulté pareille avait surgi au sujet de « la pierre de voyance » de Hiram Page (voir section 27). L’Église ne fut plus troublée par cette question jusqu’à la mort de Joseph Smith en 1844. 1a. Écoutez, vous les anciens de mon Église et prêtez l’oreille à ma parole que je vais vous donner ; car voici en vérité, en vérité, je vous le dis : vous avez reçu un commandement en tant que loi pour mon Église, par l’entremise de celui que j’ai nommé afin de recevoir les commandements et les révélations de ma main. b. Et vous saurez certainement ceci ; qu’aucun autre n’est nommé afin de recevoir les commandements et révélations jusqu’à ce qu’il soit appelé à moi, s’il demeure en moi. 2a. Mais en vérité, en vérité, je vous le dis qu’aucun autre ne sera nommé pour recevoir ce don, si ce n’est par lui, car si ce

don lui est retiré il n’aura point de pouvoir excepté de désigner un autre à sa place ; b. et ceci sera une loi pour vous, que vous ne recevrez pas les enseignements de quiconque viendra vers vous avec des révélations et des commandements ; et ceci je vous le donne afin que vous ne soyez pas déçus, afin que vous sachiez qu’ils ne sont pas de moi. c. Car en vérité, en vérité, je vous le dis que celui qui est ordonné de moi entrera par la porte d’entrée et il sera ordonné comme je vous l’ai déjà dit, afin d’enseigner les révélations que vous avez reçues et que vous recevrez par l’intermédiaire de celui que j’ai désigné. 3a. Et à présent voici, je vous donne un commandement : quand vous êtes réunis vous vous instruirez et édifierez les uns et les autres, afin que vous sachiez comment agir et comment diriger mon Église pour qu’elle agisse selon les dispositions de la loi et des commandements que j’ai donnés ; b. et ainsi vous deviendrez instruits dans la loi de mon Église et vous serez sanctifiés par ce que vous avez reçu et vous vous engagerez à agir en toute sainteté devant moi, afin qu’en faisant ceci la gloire soit ajoutée au royaume que vous avez reçu. c. Dans la mesure où vous n’agirez point ainsi ce que vous avez reçu vous sera retiré. d. Purifiez-vous de l’iniquité qui est parmi vous ; sanctifiez-vous devant moi et si vous désirez les gloires de mon royaume pourvoyez aux besoins de mon serviteur Joseph Smith, fils, et soutenez-le devant moi par la prière de la foi. e. Et encore je vous le dis : si vous désirez les mystères du royaume assurez-lui la nourriture, le vêtement et tout ce dont il a besoin afin d’accomplir l’œuvre que je lui ai commandé ; f. et si vous ne le faites point il demeurera parmi ceux qui l’auront reçu, afin que je puisse conserver un peuple pur devant moi. 4a. Et je vous le dis encore : écoutez, vous les anciens de l’Église que j’ai nommés ; b. vous n’êtes pas envoyés afin d’être instruits mais afin d’enseigner aux enfants des hommes, les choses que j’ai mise entre vos mains, par le pouvoir de mon Esprit ; c. et vous devez être instruits d’en haut. d. Sanctifiez-vous et vous serez dotés du pouvoir afin que vous puissiez donner comme je l’ai dit. 5a. Écoutez car voici, le grand jour du Seigneur est proche. b. Car le jour vient où le Seigneur fera entendre sa voix du ciel ; les cieux seront secoués et la terre tremblera et la trompette de Dieu résonnera longtemps et d’une voix forte et dira aux nations endormies : c. Vous les saints, levez-vous et vivez ; vous les pêcheurs restez et dormez jusqu’à ce que je vous appelle à nouveau ; ceignez-vous les reins afin que vous ne

67 SECTION 44 soyez pas trouvés parmi les méchants. Faites entendre vos voix et ne les épargnez pas. d. Appelez les nations au repentir, aussi bien les vieux que les jeunes, les esclaves et ceux qui sont libres ; en disant : e. préparez-vous pour le grand jour du Seigneur ; car si moi, qui suis un homme, j’élève ma voix et je vous appelle au repentir et que vous me haïssiez, que direz-vous lorsque les tonnerres feront entendre leur voix jusqu’aux confins du monde, parlant aux oreilles de tous ceux qui vivent en disant : f. repentez-vous et préparez-vous pour le grand jour du Seigneur ; oui, quand les éclairs sillonneront les cieux d’est en ouest et feront entendre leur voix à tout ce qui vit et feront tinter les oreilles de tous ceux qui entendent, disant ces paroles : g. repentez-vous car le jour du Seigneur est venu. 6a. Et le Seigneur fera entendre sa voix du ciel et dira : écoutez, ô vous les nations de la terre et entendez les paroles de Dieu, qui vous a créées. b. Ô vous, les nations de la terre, combien de fois ai-je voulu vous rassembler comme une poule rassemble ses poussins et vous ne l’avez pas voulu ; c. Combien de fois vous ai-je appelées par la bouche de mes serviteurs, par le ministère des anges et par ma propre voix, par la voix du tonnerre, par la voix des éclairs et la voix de tempêtes, la voix des tremblements de terre, par les grêles, les famines et les pestilences de tout genre et par le grand résonnement d’une trompette, par la voix du jugement, par la voix de la miséricorde tout au long de la journée, par la voix de la gloire et de l’honneur et des richesses de la vie éternelle ; et je vous aurais sauvées d’un salut éternel amis vous ne l’avez pas voulu ! d. Voici le jour est venu où la coupe de la colère de mon indignation débordera. 7a. Voici, en vérité je vous le dis : ce sont les paroles du Seigneur

votre Dieu ; c’est pour cela, œuvrez, œuvrez dans ma vigne pour la dernière fois ; b. appelez une dernière fois les habitants de la Terre car au temps que je déciderai, je viendrai sur la terre et mon peuple sera racheté et régnera avec moi sur terre ; c. car le grand millénaire, dont j’ai parlé par la bouche de mes serviteurs, viendra ; car Satan sera lié et lorsqu’il sera de nouveau relâché, il ne règnera que pour un temps et alors viendra la fin de la terre. d. Et celui qui vit en justice sera changé en un clin d’œil ; e. et la terre passera comme par le feu ; f. et les méchants iront dans un feu qui ne pourra être éteint. g. Et aucun homme sur terre ne connaît leur fin, ni ne la connaîtra jusqu’à ce qu’ils viennent devant mon jugement. 8a. Écoutez ces paroles, voici, je suis Jésus-Christ, le sauveur du monde. b. Amassez ces choses dans vos cœurs et que les solennités de l’éternité reposent sur vos esprits. c. Soyez sobres, gardez mes commandements. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 44 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, à Kirtland, Ohio, en février 1831. Deux problèmes urgents ont encouragé les prières qui aboutirent à cette révélation : le besoin d’un nombre suffisant de membres afin de permettre aux Saints d’organiser leur travail et la situation économique à Kirtland. Les pauvres étaient dans une grande détresse. 1a. Voici, ainsi vous parle le Seigneur, mes serviteurs : b. Il convient que les anciens de mon Église soient appelés à se réunir de l’est et de l’ouest, du nord et du sud, par lettre ou par un autre moyen.

68 SECTION 45 2a. Et il arrivera que s’ils sont fidèles et ont foi en moi, je déverserai mon Esprit sur eux le jour où ils se réuniront. b. Et il arrivera qu’ils s’avanceront dans les régions voisines et qu’ils prêcheront le repentir au peuple ; c. et nombreux seront les convertis, si bien que vous obtiendrez le pouvoir de vous organiser selon les lois humaines, afin que vos ennemis n’aient point de pouvoir sur vous et que vous soyez préservés en toutes choses et puissiez garder mes lois et que chaque lien par lequel l’ennemi cherche à détruire mon peuple soit brisé. 3. Voici je vous le dis : vous devez visiter les pauvres et les nécessiteux et leur administrer de l’aide, afin qu’ils soient gardés jusqu’au jour où tout pourra se faire selon ma loi que vous avez reçue. Amen. SECTION 45 Révélation donnée par l’entremise de joseph Smith, fils, le 7 mars 1831 à Kirtland, Ohio. Joseph écrivit au sujet de cette manifestation : « A la joie des Saints qui devaient lutter contre tout ce que la méchanceté et le préjudice pouvaient inventer, j’ai reçu ce qui suit : » 1a. Écoutez, ô peuple de mon Église, auquel le royaume a été donné, écoutez et prêtez l’oreille à celui qui a posé les fondations du monde, qui créa les cieux et toutes leurs armées et par qui toutes choses qui ont la vie, le mouvement et l’être, furent faites. b. Et je dis à nouveau : coutez ma voix afin que la mort ne vous surprenne pas ; en une heure où vous n’y pensez pas, l’été passera, la moisson sera terminée et vos âmes n’auront pas été sauvées.
c. Écoutez celui qui est l’Avocat auprès du Père et qui plaide votre cause devant lui, disant : d. père, regarde les souffrances et la mort de celui qui ne commit point de péché et en qui tu as mis toute ta complaisance ; regarde le sang de ton Fils, qui fut versé, le sang de celui que tu donnas afin que tu sois glorifié ; e. c’est pourquoi, Père, épargne mes frères qui croient en mon nom afin qu’ils puissent venir à moi et avoir la vie éternelle. 2a. Écoutez, ô peuple de mon Église et vous les anciens, écoutez ensemble et entendez ma voix tandis qu’il fait encore jour et n’endurcissez point vos cœurs ; b. car en vérité, je vous le dis, que je suis l’Alpha et l’Oméga, le commencement et la fin, la lumière et la vie du monde ; une lumière qui brille dans les ténèbres et les ténèbres ne l’ont point reçue. c. Je suis venu chez les miens et les miens ne m’ont point reçu ; mais à tous ceux qui m’ont reçu j’ai donné le pouvoir de faire de nombreux miracles et de devenir enfants de Dieu et de même à ceux qui ont cru en mon nom j’ai donné le pouvoir de recevoir la vie éternelle d. Et ainsi j’ai envoyé mon alliance éternelle au monde afin qu’elle soit la lumière du monde et un principe directeur pour mon peuple et afin que les Gentils la recherchent et un messager devant ma face pour préparer le chemin devant moi. e. C’est pourquoi venez à mon alliance ; et avec celui qui vient je raisonnerai comme avec les hommes dans les jours anciens et

je vous montrerai mon résonnement puissant ; f. c’est pourquoi écoutez ensemble et laissez-moi vous la montrer, à savoir ma sagesse, la sagesse de celui dont vous dites qu’il est le Dieu d’Énoch et de ses frères qui ont été séparés du monde et ont été reçus en ma présence ; g. une cité réservée jusqu’à la venue du jour de la justice : h. un jour qui fut attendu par tous les hommes saints et ils ne l’ont point trouvé, à cause de la méchanceté et des

69 SECTION 45 abominations, et ils ont confessé qu’ils étaient des étrangers et des pèlerins sur cette terre mais ont reçu une promesse qu’ils le trouveraient et le verraient dans leur chair. i. C’est pourquoi écoutez et je résonnerai avec vous et je vous parlerai et je prophétiserai, comme aux hommes des temps anciens ; j. et je le montrerai clairement, ainsi que je l’ai montré à mes disciples quand je me trouvais devant eux dans ma chair et leur parlais, disant : k. comme vous me l’avez demandé au sujet des signes de ma venue, au jour où je viendrai dans ma gloire dans les nuages du ciel, afin de remplir les promesses que j’ai données à vos pères ; l. puisque vous avez considéré la longue séparation de vos esprits de vos corps comme une servitude, ainsi je vous montrerai de quelle manière le jour de rédemption viendra et aussi la restauration d’Israël dispersé. 3a. Et à présent vous regardez ce Temple qui est dans Jérusalem, que vous appelez la maison de Dieu et vos ennemis disent que cette maison ne tombera jamais. b. Mais en vérité, je vous le dis, que la désolation viendra sur cette génération comme un voleur dans la nuit et ce peuple sera dispersé parmi toutes les nations. c. Et ce Temple que vous voyez à présent sera démoli, en sorte qu’il n’en restera pas une pierre sur l’autre. d. Et il arrivera que cette génération de Juifs ne disparaîtra pas avant que chaque désolation, dont je vous ai parlé à leur sujet, ne soit arrivée. e. Vous dites que vous savez que la fin du monde s’approche ; vous dites aussi que vous savez que les cieux et la terre disparaîtront et en cela vous dites la vérité car il en sera ainsi ; mais ces choses dont je vous ai parlé ne disparaîtront pas avant que tout ne soit accompli. f. Et je vous dis ceci concernant Jérusalem : Et quand le jour sera venu, un reste se trouvera dispersé parmi toutes les nations mais ils seront à nouveau rassemblés ; mais ils resteront jusqu’à ce que les temps des Gentils soient accomplis. 4a. Et en ce jour on entendra parler de guerres et de rumeurs de guerres et le monde entier sera en commotion et les cœurs des hommes leur feront défaut et ils diront que le Christ retarde sa venue jusqu’à la fin du monde. b. Et l’amour des hommes se refroidira et l’iniquité se sera accrue ; et quand le temps des Gentils arrivera une lumière resplendira parmi ceux qui vivent dans les ténèbres et ce sera la plénitude de mon évangile ; c. mais ils ne la reçoivent pas car ils ne perçoivent pas la lumière et ils détournent leurs cœurs de moi à cause des préceptes de l’homme ; d. et les temps des Gentils s’accompliront dans cette génération ; et il y aura des hommes dans cette génération qui ne passeront pas, jusqu’à ce qu’ils ne voient un fléau envahissant car une maladie destructrice investira le pays ; e. mais mes disciples demeureront dans les lieux saints et ne seront point déplacés ; mais parmi les méchants, des hommes élèveront leur voix et maudiront Dieu et mourront. f. Et il y aura aussi des tremblements de terre en divers lieux et de nombreuses désolations ; néanmoins les hommes endurciront leurs cœurs contre moi et ils lèveront leurs épées l’un contre l’autre et s’entretueront. 5a. Et maintenant, quand moi le Seigneur j’eus prononcé ces paroles devant mes disciples, ils furent troublés ; b. et je leur dis : Ne soyez pas troublés car lorsque toutes ces choses arriveront vous pourrez savoir que les promesses, qui vous ont été faites, seront réalisées ; c. et quand la lumière commencera à poindre, il leur arrivera comme dans la parabole que je vais vous dire ; d. Regardez les figuiers et vous les voyez de vos yeux et vous dites, quand ils

70 SECTION 45 commenceront à bourgeonner et quand leurs feuilles sont encore tendres, l’été est maintenant tout proche ; e. ainsi en sera-t-il en ce jour, quand ils verront toutes ces choses, ils sauront alors que l’heure est proche. 6a. Et il arrivera que celui qui me craint

attendra l’arrivée du grand jour du Seigneur, à savoir les signes de la venue du Fils de l’Homme ; b. et ils verront des signes et des merveilles car ils apparaîtront en haut, dans les cieux, et en bas sur la terre ; c. et ils verront du sang et du feu et des vapeurs de fumée ; et avant l’arrivée du jour du Seigneur le soleil s’obscurcira et la lune deviendra comme du sang et les étoiles tomberont du ciel ; d. le reste sera rassemblé en cet endroit ; et alors ils m’attendront et voici, je viendrai ; e. et ils me verront dans les nuages du ciel, vêtu de puissance et de grande gloire, et avec tous les anges saints ; et celui qui ne m’attend pas sera retranché. 7a. Mais avant que le bras du Seigneur ne tombe, un ange sonnera une trompette et les saints qui ont dormi se lèveront afin de me rencontrer dans la nuée ; b. c’est pourquoi, si vous avez dormi en paix, vous êtes bénis car comme vous me voyez maintenant et savez qui je suis, ainsi vous viendrez vers moi et vos âmes vivront et votre rédemption sera perfectionnée et les saints viendront des quatre extrémités de la terre. 8a. Et alors le bras du Seigneur tombera sur les nations et le Seigneur posera son pied sur ce mont et il se fendra en deux et la terre tremblera et chancellera de part et d’autre ; b. Et les cieux seront secoués aussi et le Seigneur fera entendre sa voix et toutes les extrémités de la terre l’entendront et les nations seront en deuil, c. et ceux qui ont ri verront leur folie et la calamité couvrira le moqueur et le railleur sera consumé et ceux qui ont servi l’iniquité seront abattus et jetés dans le feu. 9a. Et alors les Juifs me regarderont et diront : quelles sont ces blessures que tu portes sur tes mains et pieds ? b. Ils sauront alors que je suis le Seigneur ; car je leur dirai : ces blessures sont celles qui m’ont été infligées dans la maison de mes amis. c. Je suis celui qui a été élevé. Je suis Jésus qui a été crucifié. Je suis le Fils de Dieu. d. Et ils pleureront à cause de leurs iniquités et ils se lamenteront car ils ont persécuté leur Roi. 10a. Et alors les nations païennes seront rachetées et ceux qui ne connurent aucune loi auront une part dans la première résurrection ; et elle leur sera supportable ; et Satan sera lié afin qu’il n’ait point de place dans les cœurs des enfants des hommes. b. Et en ce jour, quand je viendrai dans ma gloire la parabole des dix vierges, dont j’ai parlé, se réalisera ; car ceux qui sont sages et ont reçu la vérité et ont pris le Saint-Esprit pour leur guide et n’ont pas été trompés, je vous le dis en vérité, c. Ils ne seront pas abattus et jetés dans le feu mais endureront ce jour et la terre leur sera donnée en héritage ; d. et ils se multiplieront et deviendront forts et leurs enfants grandiront jusqu’au salut sans pécher car le Seigneur sera au milieu d’eux et sa gloire sera sur eux et il sera leur Roi et leur législateur. 11a. Et à présent, voici je vous le dis : il ne vous sera pas donné d’en savoir davantage concernant ce chapitre, jusqu’à ce que le Nouveau Testament soit traduit et toutes ces choses soient dévoilées ; b. c’est pourquoi, je vous accorde que vous puissiez à présent le traduire, afin que vous soyez préparés pour les choses à venir ; car en vérité je vous le dis que des grandes choses vous attendent ; c. vous entendez parler de guerres dans les pays étrangers, mais voici je

71 SECTION 46 vous le dis ; elles sont proches, même devant vos propres portes et dans peu d’années vous entendrez parler de la guerre dans votre propre pays. 12a. C’est pourquoi moi, le Seigneur, j’ai dit : rassemblez-vous de l’Est, rassemblez-vous les anciens de mon Église ; b. allez et avancez dans les pays de l’Ouest, appelez les habitants au repentir et s’ils se repentent, édifiez des Églises à ma gloire ; c. et unis en cœur et en esprit rassemblez vos richesses, afin d’acquérir un héritage qui vous sera ultérieurement assigné et il s’appellera Nouvelle Jérusalem, un pays de paix, une cité de refuge, un lieu de sûreté pour les saints du Dieu Très-Haut ; d. et la gloire du Seigneur y demeurera et la terreur du Seigneur y sera aussi, si bien que les méchants n’y entreront point ; et il portera le nom de Sion. 13a. Et il arrivera parmi les méchants que chaque homme qui ne voudra pas tirer son épée contre son voisin devra fuir en Sion pour s’y réfugier. b. Et il y aura ceux de parmi toutes les nations sous les cieux qui y seront rassemblés ; et ce sera le seul peuple qui ne se fera pas la guerre. c. Et il sera dit parmi les méchants : ne livrons pas bataille à Sion car les habitants de Sion sont terribles et ainsi nous ne pouvons

pas tenir. 14. Et il arrivera que les justes seront rassemblés parmi toutes les nations et viendront en Sion en chantant des cantiques de joie éternelle. 15a. Et à présent je vous le dis : gardez ces choses afin qu'elles ne soient pas propagées dans le monde, jusqu'à ce qu'il me convienne, afin que vous accomplissiez cette œuvre devant les yeux du peuple et devant les yeux de vos ennemis, pour qu'ils ne connaissent pas vos œuvres avant la consommation de ce que je vous ai commandé ; b. afin qu'ils considèrent ces choses quand ils les connaîtront car lorsque le Seigneur apparaîtra il leur semblera terrible ; et qu'ils puissent être saisi de crainte et qu'ils se tiennent à distance et tremblent ; c. et toutes les nations auront peur à cause de la terreur du Seigneur et du pouvoir de sa puissance. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 46 Révélation adressée à l'Église et donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, le 8 mars 1831 à Kirtland, Ohio. Cette instruction avait une grande importance au point de vue de l'établissement des formes du culte dans l'Église, spécialement en ce qui concerne le Service du Sacrement et l'exercice de dons spirituels. Elle était très nécessaire car des convertis entraient dans l'Église venant d'un grand nombre de divers milieux sectaires. 1a. Écoutez, ô vous peuple de mon Église car en vérité, je vous le dis : ces choses vous ont été proclamées pour votre bien et votre instruction ; b. mais en dépit de ces choses qui sont écrites, il a toujours été donné aux anciens de l'Église, depuis le commencement et il le sera à jamais, de diriger toutes les réunions selon l'inspiration et sous la conduite du Saint-Esprit ; c. néanmoins, je vous commande de ne jamais exclure quelqu'un de vos réunions publiques, qui se tiennent devant le monde. d. Je vous commande aussi de ne jamais exclure quelqu'un appartenant à l'Église de vos réunions du Sacrement ; néanmoins si quelqu'un a transgressé, qu'il ne participe pas jusqu'à ce qu'il ne soit réconcilié.

72 SECTION 46 2. Et en plus, je vous le dis : vous n'exclurez personne de vos réunions du Sacrement, qui cherche le royaume d'une manière sincère, je dis ceci concernant ceux qui n'appartiennent pas à l'Église. 3a. Et je vous dis encore, concernant vos réunions de confirmation : Si quelqu'un n'étant pas de l'Église cherche le royaume d'une manière sincère, vous ne l'exclurez pas des réunions ; b. mais il est commandé de demander en toute chose à Dieu, qui donne généreusement, et je voudrais que vous fassiez en toute sainteté de cœur ce que l'Esprit vous témoigne, c. avançant en droiture devant moi, ayant en vue votre salut, faisant tout en prière et gratitude, afin que vous ne soyez pas séduits par les mauvais esprits ou par les doctrines de démons ou par les commandements des hommes ; car certains viennent des hommes et d'autres des démons. 4a. C'est pourquoi prenez garde, afin que vous ne soyez pas trompés ; et pour l'éviter, aspirez aux dons des meilleurs, vous souvenant toujours de la raison pour laquelle ils sont donnés ; b. car en vérité je vous le dis : ils sont donnés pour le profit de ceux qui m'aiment et respectent tous mes commandements et de celui qui s'efforce de faire ainsi ; afin que tous en aient le bénéfice, celui qui cherche et me demande mais non s'il demande un signe afin d'en faire emploi pour son propre intérêt. 5a. Et en vérité, je vous le dis : je voudrais que vous vous souveniez toujours de ce que ces dons signifient et les gardiez toujours à l'esprit ; car tous les dons qui sont donnés à l'Église ne sont pas accordés à tous ; b. car ces dons sont nombreux et l'Esprit de Dieu donne à chacun un don ; c. un don est accordé aux uns et un autre aux autres, en vue du bien commun ; d. à certains il est donné par l'Esprit-Saint de savoir que Jésus-Christ est le Fils de Dieu et qu'il fut crucifié pour les péchés du monde ; e. et à d'autres il est donné de croire à leurs paroles, afin qu'ils puissent également avoir la vie éternelle, s'ils continuent à être fidèles. 6a. Et encore, à certains il est donné par l'Esprit-Saint de connaître les différences d'administration, selon ce qui plaira au même Seigneur et selon sa volonté, qui fait conformer ses bienfaits aux conditions des enfants des hommes. b. Et de plus, à certains il est donné par le Saint-Esprit de connaître les diversités d'opérations afin de savoir si elles sont de Dieu, pour que les manifestations de l'Esprit soient données à chaque homme pour le bien de tous. 7a. Et de plus, en vérité, je vous

le dis : á certains est donnée la parole de sagesse par l'Esprit de Dieu ; b. et à d'autres est donnée la parole de la connaissance, que tous puissent apprendre la sagesse et avoir la connaissance. c. Et encore, à certains il est donné d'avoir la foi pour être guéris et à d'autres la foi pour guérir. d. Et encore, à certains il est donné d'opérer des miracles ; et à d'autres de prophétiser ou encore le don de discernement des esprits. e. Et à certains il est donné de parler en langues et à d'autres de les interpréter : f. et tous ces dons viennent de Dieu, au profit de ses enfants. g. Et l'Évêque de l'Église et ceux que Dieu désignera et ordonnera pour veiller sur l'Église en tant qu'anciens pour l'Église, devront recevoir le pouvoir de discerner ces dons, afin qu'il n'y en ait pas parmi vous qui professent être de Dieu et cependant ne sont pas de lui. 8a. Et il arrivera que celui qui demandera en esprit recevra en esprit et qu'il pourra être accordé à certains d'avoir tous ces dons, afin qu'il y ait un chef et que chaque membre en tire un profit ; b. celui qui demande en esprit demande selon la volonté de Dieu ; c'est

 pourquoi il en sera fait conformément à ce qu'il demande. 9a. Et je vous dis à nouveau : toutes choses doivent être faites au nom du Christ, lorsqu'il s'agit des choses que vous faites en esprit ; b. et vous devez rendre grâce à Dieu en esprit de toute bénédiction que vous avez reçue ; et vous devez pratiquer la vertu et la sainteté devant moi, continuellement. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 47 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, le 8 mars 1831 à Kirtland, Ohio. Elle est adressée à John Whitmer. Le départ d'Oliver Cowdery dans l'Ouest avait laissé Joseph sans écrivain pouvant tenir un registre non officiel de l'histoire de l'Église. John Whitmer, qui fut alors appelé à assumer cette responsabilité, n'écrivit que 85 pages contenant un grand nombre de révélations données avant 1838. 1a. Voici il me convient que mon serviteur John écrive et tienne un registre historique régulier et qu'il t'assiste, mon serviteur Joseph, en faisant la transcription de toutes les choses qui te seront données, jusqu'à ce qu'il soit appelé à des devoirs ultérieurs. b. Je vous le dis encore, en vérité : il peut aussi élever sa voix dans les réunions, lorsqu'il conviendra. 2a. Et je vous le dis à nouveau : il lui sera assigné de tenir le registre de l'Église et de son histoire continuellement, car j'ai nommé Oliver Cowdery à une autre charge. b. C'est pourquoi, il lui sera donné par le Consolateur, s'il reste fidèle, d'écrire ces choses. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 48 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, le 8 mars 1831 à Kirtland, Ohio. Elle est adressée aux Saints à Kirtland qui avaient besoin d'être guidés en ce qui concerne la manière d'installer les membres de l'Église qui arrivaient de l'Est (D. et A. 45:12). Ils n'étaient pas certains de l'opportunité d'acquérir des terres, un déplacement étant projeté vers l'Ouest ; et ils étaient dans l'incertitude au sujet des principes sioniques (c'est-à-dire les principes d'intendances) qui gouvernent l'attribution des terres. 1a. Il est nécessaire que vous restiez, pour le moment, dans les lieux de vos habitations, selon qu'il conviendra à vos situations ; b. et si vous avez des terres, vous en donnerez aux frères de l'Est ; c. et si vous n'avez point de terres, qu'ils en achètent pour le moment dans les régions voisines comme il leur convient car ils doivent avoir des lieux d'habitation. 2a. Il est nécessaire que vous mettiez en réserve tout l'argent que vous pouvez et que vous obteniez tout ce que vous pourrez d'une manière juste, afin qu'avec le temps vous puissiez acquérir des terres en vue d'un héritage, oui en ville. b. L'endroit ne doit pas encore être révélé mais après que vos frères seront venus de l'Est, certains hommes seront nommés et il leur sera donné de connaître l'endroit, ou il leur sera révélé ; c. et ils seront désignés pour acquérir les terres et pour faire un commencement et pour établir les fondations de la ville ; d. et alors vous commencerez à être rassemblés avec vos familles, chaque homme selon sa famille, selon sa situation et d'après ce qui lui est attribué par la présidence et par l'évêque de l'Église, conformément aux lois et aux commandements que vous avez reçus et que vous recevrez dorénavant. Ainsi soit-il. Amen.

74 SECTION 49 SECTION 49 Révélation donnée par l’intermédiaire de Joseph Smith, fils, en mars 1831 à Kirtland, Ohio, et adressée à Sydney Rigdon, Parley P Pratt et Lemon Copley. Ces anciens avaient été envoyés en mission auprès des Shakers. Copley avait été membre de la Société des Shakers mais avait récemment adhéré à l’Église. La révélation établit les principaux enseignements de la Restauration et en quoi ils diffèrent de ceux des Shakers. 1a. Écoutez mes paroles, mes serviteurs Sydney et Parley et Lemon, car voici je vous le dis : je vous donne un commandement : vous irez devant les Shakers et prêcherez mon évangile que vous avez reçu et tel qu’il vous a été donné. b. Voici, je vous le dis : leur désir est de connaître une partie de la vérité, mais non pas toute la vérité, car ils ne sont pas justes devant moi et ils doivent se repentir ; c. c’est pourquoi je vous envoie, vous mes serviteurs Sidney et Parley, afin de leur prêcher l’évangile ; et mon serviteur Lemon sera ordonné à cette œuvre, afin qu’il puisse raisonner avec eux, d. non point selon ce qu’il a reçu d’eux mais d’après ce qui lui aura été enseigné par vous, mes serviteurs ; et je le bénirai dans l’exercice de ce travail, autrement il ne prospérera pas : e. ainsi parle le Seigneur, car je suis Dieu, et j’ai envoyé mon Fils Unique dans le monde, pour la rédemption du monde et j’ai décrété que celui qui reçoit aura le salut et celui qui ne le reçoit pas sera damné. 2a. Et ils ont traité le Fils de l’Homme comme ils l’ont voulu ; et il a pris son pouvoir à la droite de sa gloire et il règne à présent dans les cieux et il règnera jusqu’à ce qu’il descende sur terre afin de mettre tous ses ennemis sous ses pieds et ce temps est proche : b. moi, le Seigneur, je l’ai dit ; mais l’heure et le jour ne sont connus de personne, ni des anges du ciel et ils ne sauront pas avant qu’il ne vienne ; c. c’est pourquoi je veux que tous les hommes se repentent car tous sont sous l’emprise du péché, excepté ceux que j’ai gardés pour moi-même, des hommes saints que vous ne connaissez point ; d. c’est pourquoi je vous le dis : je vous ai envoyé mon alliance éternelle, celle qui fut dès le commencement ; et ce que j’ai promis, je l’ai accompli et les nations de la terre devront s’incliner ; e. et si ce n’est de leur propre gré, elles s’abaisseront car ce qui est à présent exalté de soi-même sera abattu par mon pouvoir ; f. c’est pourquoi je vous donne le commandement, comme je l’ai donné à mon apôtre de jadis dont le nom était Pierre, d’aller parmi ce peuple et de lui déclarer : g. croyez au nom du Seigneur Jésus, qui a été sur terre et doit venir, le commencement et la fin ; repentez-vous et soyez baptisés au nom de Jésus-Christ, selon le saint commandement, pour la rémission des péchés ; h. et celui qui le fera, recevra le don du Saint-Esprit par l’imposition des mains des anciens de cette Église. 3a. Et je vous le dis encore : celui qui défend de se marier n’est pas ordonné de Dieu car le mariage est ordonné de Dieu à l’homme ; b. c’est pourquoi il est permis qu’il ait une femme et les deux seront une seule chair et tout ceci afin que la terre puisse répondre au but de sa création. c. Et afin que la terre soit remplie de sa mesure d’hommes selon leur création avant que le monde ne fût créé. d. Et celui qui ordonne de s’abstenir de viandes, afin que l’homme n’en mange pas, n’est pas ordonné de Dieu ; e. car voici, les bêtes des champs et les oiseaux du ciel et ce qui provient de la terre sont ordonnés pour être à l’usage de l’homme, pour nourriture et pour vêtements et afin qu’il en ait en abondance

75 SECTION 50 ; mais il n’est pas donné à un homme de posséder davantage qu’un autre ; f. c’est pourquoi le monde entier est sous la puissance du péché ; et malheur à celui qui verse le sang ou qui gaspille la chair alors qu’il n’en a pas besoin. 4a. Et de plus, en vérité, je vous le dis : le Fils de l’Homme ne vient pas sous la forme d’une femme ou d’un homme voyageant sur la terre ; b. c’est pourquoi ne vous laissez pas tromper mais continuez dans la fermeté, en attendant que les cieux soient secoués ; et que la terre tremble et chancelle comme un homme ivre ; c. et que les vallées soient comblées, que les montagnes soient abaissées et que les précipices deviennent des plaines et tout cela quand l’ange sonnera la trompette. 5a. Mais avant que le grand jour du Seigneur ne vienne, Jacob fleurira dans le désert ; et les Lamanites s’épanouiront comme la rose. b. Sion fleurira sur les

collines et se réjouira sur les montagnes et sera rassemblée à l'endroit que j'ai indiqué. c. Voici je vous le dis : avancez comme je vous l'ai commandé ; repentez-vous de tous vos péchés ; demandez et vous recevrez ; frappez et l'on vous ouvrira : d. voici, je vous devancerai et je serai votre arrière-garde ; et je serai au milieu de vous et vous ne serez point confondus ; voici, je suis Jésus-Christ et je viens bientôt. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 50 Révélation donnée aux anciens de l'Église par l'entremise de Joseph Smith, fils, en mai 1831 à Kirtland, Ohio. Plusieurs parmi les anciens qui étaient retournés de leurs missions afin de participer à la conférence de juin (D. et A. 44) avaient annoncé qu'ils avaient été troublés par des manifestations spirituelles étranges et destructrices dont avaient été éprouvées certaines congrégations parmi les Saints. Joseph demanda des directives au Seigneur et la révélation suivante lui fut donnée. 1a. Écoutez, ô vous les anciens de mon Église et prêtez l'oreille à la voix du Dieu vivant ; soyez attentifs aux paroles de sagesse qui vous seront données, selon ce que vous vous êtes accordés pour me demander, concernant l'Église et les esprits qui sont allés parcourir la terre. b. Voici, en vérité, je vous le dis : il y a de nombreux esprits qui sont de faux esprits, qui s'en sont allés dans le monde en le trompant ; et Satan aussi a cherché à vous tromper afin de vous renverser. 2a. Voici moi, le Seigneur, je vous ai regardés et j'ai vu des abominations dans l'Église qui professe mon nom ; mais bénis sont ceux qui sont fidèles et constants, que ce soit dans la vie ou dans la mort car ils hériteront de la vie éternelle. b. Mais malheur à ceux qui trompent et sont hypocrites car ainsi dit le Seigneur : je les amènerai au jugement. 3a. Voici, en vérité, je vous le dis : il y a parmi vous des hypocrites qui ont trompé quelques-uns, ce qui a donné du pouvoir à l'adversaire, mais voici ils seront rachetés ; b. mais les hypocrites seront dévoilés et seront séparés, soit dans la vie ou dans la mort, conformément à ma volonté et malheur à ceux qui sont retranchés de l'Église car ils sont vaincus par le monde ; c. c'est pourquoi, que chaque homme prenne garde de ne point faire devant moi ce qui est contraire à la vérité et à la droiture. 4a. Et à présent, venez, dit le Seigneur par l'Esprit aux anciens de son

 Église et raisonnons ensemble afin que vous compreniez ; raisonnons de même qu'un homme raisonne, face à face avec un autre : b. lorsqu'un homme raisonne, les hommes le comprennent car il raisonne comme un homme ; de même moi, le Seigneur, je raisonnerai avec vous afin que vous compreniez ; c'est pourquoi le Seigneur vous pose cette question : à quelle fin avez-vous été ordonnés ? c. Pour prêcher mon évangile par l'Esprit, à savoir le Consolateur, qui a été envoyé afin d'enseigner la vérité ; mais ensuite vous avez reçu des esprits que vous ne pouviez comprendre et vous les avez reçus comme venant de Dieu : et en ceci êtes-vous justifiés ? d. Voici, vous répondrez vous-mêmes à cette question ; j'aurais néanmoins pitié de vous ; celui d'entre vous qui est faible, deviendra fort. 5a. En vérité je vous le dis : celui qui est ordonné de moi et qui est envoyé afin de prêcher la parole de vérité par le Consolateur, dans l'esprit de vérité, le fait-il par esprit de vérité ou de quelque manière différente ? Et si c'est dans un esprit différent, ce n'est point de Dieu. b. Et encore, celui qui reçoit la parole de vérité, la reçoit-il par l'esprit de vérité ou par quelque moyen différent ? Si c'est ainsi ce n'est point de Dieu : c. par conséquent, comment se faitil que vous ne puissiez comprendre et savoir que celui qui reçoit la parole par l'esprit de vérité, la reçoit comme elle est prêchée par l'esprit de vérité ? 6a. C'est pourquoi, celui qui prêche et celui qui reçoit se comprennent mutuellement et ils sont tous deux édifiés et se réjouissent ensemble ; b. et ce qui n'édifie point, n'est pas de Dieu et constitue un non-sens ; ce qui est de Dieu est lumière et celui qui reçoit la lumière et persévère en Dieu, reçoit plus de lumière et cette lumière grandit jusqu'au plein jour. c. Et en vérité je vous le dis ; et je le dis afin que vous connaissiez la vérité et chassiez les ténèbres de parmi vous, car celui qui est ordonné de Dieu et qui est envoyé, celui-là est désigné à être le plus grand, bien qu'il soit le moindre, et le serviteur de tous : d. c'est pourquoi il est en possession de tout, car tout lui est assujetti,

aussi bien au ciel que sur le terre, la vie et la lumière, l’esprit et le pouvoir, répandus de la volonté du Père par Jésus-Christ son Fils ; e. mais aucun n’est en possession de tout, à moins qu’il ne soit purifié et lavé de tout péché ; et si vous êtes purifiés et lavés de tout péché, vous demanderez ce que vous voudrez au nom de Jésus et cela s’accomplira ; f. mais sachez qu’il vous sera donné selon ce que vous demanderez et puisque vous êtes désignés pour diriger les esprits vous seront soumis. 7a. C’est pourquoi il arrivera que si vous voyez la manifestation d’un esprit que vous ne pouvez comprendre et que vous ne le receviez point, vous demanderez au Père au nom de Jésus et s’il ne vous donne pas cet esprit vous saurez qu’il n’est pas de Dieu ; b. et il vous sera donné le pouvoir sur cet esprit et vous proclamerez contre cet esprit d’une voix haute, en disant qu’il n’est pas Dieu ; c. sans accusation injurieuse, afin que vous ne soyez confondus ; sans vous vanter ni vous réjouir, de peur que vous ne soyez pris ; d. celui qui reçoit de Dieu, qu’il l’impute à Dieu et qu’il se réjouisse en prêtant attention et en accomplissant les choses que vous avez reçues et que vous recevrez dorénavant ; e. et le royaume vous est donné du Père, ainsi que le pouvoir de vaincre toutes choses qui ne sont pas ordonnées de lui ; f. et voici, en vérité je vous le dis : vous êtes bénis, vous qui entendez à présent mes paroles de la bouche de mon serviteur, car vos péchés vous sont pardonnés.

77 SECTION 51 8a. Que mon serviteur Joseph Wakefield, dans lequel je me complais, et mon serviteur Parley P. Pratt se rendent parmi les branches de l’Église et les fortifient par des paroles d’exhortation ; b. et aussi mon serviteur John Corrill, ou tous ceux de mes serviteurs qui sont ordonnés à cette charge, qu’ils œuvrent dans la vigne ; et que personne ne les empêche d’accomplir ce que je leur ai désigné :
c. c’est pourquoi mon serviteur Edward Partridge n’est pas justifié en cette chose, néanmoins qu’il se repente et il lui sera pardonné.
d. Voici, vous êtes des petits enfants et vous ne pouvez supporter toutes choses maintenant ; vous devez croître en grâce et dans la connaissance de la vérité. e. Ne craignez point, petits enfants, car vous êtes à moi et j’ai vaincu le monde et vous êtes de ceux que mon Père m’a donné ; et aucun de ceux que mon Père m’a donné ne sera perdu ; f. et le Père et moi, nous sommes un ; je suis dans le Père et le Père est en moi ; et dans la mesure où vous m’avez reçu, vous êtes en moi et je suis en vous ; c’est pourquoi je suis au milieu de vous ; g. et je suis le bon Berger (et le roc d’Israël : celui qui bâtit sur ce roc ne tombera jamais) et le jour vient où vous entendrez ma voix et me verrez et vous saurez que je suis. Veillez donc, afin d’être prêts. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 51 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, à Edward Partridge, à Kirtland, Ohio, en mai 1831. Cette révélation a le même contexte historique que celui contenu dans Doctrine et Alliances section 48. Les deux sections se réfèrent à l’installation des Saints venant de l’Est, conformément aux principes sioniques d’intendance. Edward Partridge était le seul évêque dans l’Église à cette époque. 1a. Écoutez-moi ; dit le Seigneur votre Dieu, et je parlerai à mon serviteur Edward Partridge et je lui donnerai des directives ; car il est nécessaire qu’il reçoive des directives concernant l’organisation de mon peuple ; car ce peuple doit être organisé conformément à mes lois ; autrement ils seront retranchés ;
b. c’est pourquoi, que mon serviteur Edward Partridge et ceux qu’il a choisis, en lesquels je me complais, désignent à ce peuple sa part, à chaque homme une part égale selon sa famille, selon sa condition, ses besoins et nécessités ; c. et que mon serviteur Edward Partridge, lorsqu’il désignera à un homme sa part, lui donne un écrit lui assurant sa part, afin qu’il la détienne, comme droit et héritage dans l’Église, jusqu’à ce qu’il transgresse et ne soit plus considéré digne par la voix de l’Église, et selon les lois et alliances de l’Église, d’en faire partie ;
d. et s’il transgresse, et n’est pas considéré digne d’appartenir à l’Église, il n’aura pas le pouvoir de réclamer la part qu’il a consacré à l’évêque pour les pauvres et les nécessiteux de mon Église ; e. il ne retiendra donc pas le don et n’aura droit qu’à la partie qui lui est attribuée par acte. Ainsi toutes choses seront assurées selon les lois du pays. 2a. Et que ce qui appartient à ce peuple lui soit désigné ; et

qu’un agent soit nommé afin de recevoir l’argent qui reste à ce peuple et de fournir l’aliment et le vêtement, selon les besoins du peuple. b. Et que chaque homme agisse honnêtement et soit égal parmi ce peuple ; et reçoive en égalité, afin que vous soyez un, comme je l’ai commandé. 3a. Et que ce qui appartient à ce peuple ne soit pas retiré et donné au peuple

78 SECTION 52 d’une autre branche de l’Église ; b. c’est pourquoi, si une autre branche reçoit de l’argent de cette branche, qu’elle le rembourse selon ce qui sera convenu entres elles. c. Et ceci sera fait par l’intermédiaire de l’évêque ou par l’agent qui sera nommé par la voix de l’Église. 4a. Et de plus, que l’évêque établisse un magasin pour l’Église et que toutes choses, argent et denrées, qui dépassent les besoins du peuple, soient gardées entre les mains de l’évêque. b. et qu’il en réserve une partie pour ses propres besoins et ceux de sa famille, car il sera employé dans ces affaires. c. Et ainsi je concède à ce peuple le privilège de s’organiser conformément à mes lois et je leur consacre cette terre pour une courte durée, jusqu’à ce que moi, le Seigneur, je m’en occupe d’une autre manière et leur commande de quitter cette terre ; et l’heure et le jour ne leur sont pas connus ; d. qu’ils agissent donc sur cette terre, comme s’ils devaient rester longtemps et ceci tournera à leur avantage. 5a. Voici, ceci sera un exemple pour mon serviteur Edward Partridge, en d’autres endroits et pour toutes les branches. b. Et celui qui est intendant fidèle, juste et sage, entrera dans la joie du Seigneur et héritera de la vie éternelle. c. En vérité, je vous le dis : je suis Jésus-Christ qui viens bientôt, à une heure où vous n’y penserez pas. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 52 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, dans les premiers jours de juin 1831 à Kirtland, Ohio. Cette révélation est adressée aux anciens de l’Église. Elle fut reçue le jour qui suivit une conférence, au cours de laquelle les premiers grands-prêtres de la Restauration furent ordonnés. Le Missouri est désigné comme le pays de l’héritage des Saints. L’emplacement exact du point de rassemblement n’est pas mentionné, mais il a dû être suffisamment connu pour que les anciens s’y retrouvent, après avoir voyagé et prêché au long de nombreux itinéraires différents. 1a. Voici, ainsi parle le Seigneur aux anciens qu’il a appelés et choisis dans ces derniers jours, par la voix de l’Esprit, en disant ; b. Moi, le Seigneur, je vous ferai connaître mes désirs au sujet de ce que vous devez faire à partir de maintenant jusqu’à la prochaine conférence, qui se tiendra en Missouri, dans le pays que je consacrerai à mon peuple, qui est un reste de Jacob, et à ceux qui sont héritiers selon l’alliance. 2a. C’est pourquoi je vous le dis en vérité ; que mes serviteurs Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon se mettent en route aussitôt que les préparatifs le permettront, qu’ils quittent leurs demeures et qu’ils se rendent au pays du Missouri. b. Et s’ils me sont fidèles, il leur sera manifesté comment ils devront agir ; et le pays de votre héritage leur sera indiqué, s’ils sont fidèles. c. Et s’ils ne sont pas fidèles, ils seront retranchés, selon ma volonté, comme je le déciderai. 3a. Et en vérité je vous le dis ; que mon serviteur Lyman Wight ; et aussi mon serviteur John Corrill se mettent en route avec hâte ; et aussi mon serviteur John Murdock et mon serviteur Hyrum Smith, qu’ils se mettent en route vers la même destination par le chemin de Détroit. b. Et qu’ils partent de là en prêchant la parole sur leur chemin, en ne disant que ce que les apôtres et les prophètes

79 SECTION 52 ont écrit et ce qui leur est enseigné par le Consolateur, par la prière de la foi. c. Et qu’ils aillent deux par deux et qu’ils prêchent ainsi sur leur chemin dans chaque congrégation, en baptisant d’eau et en imposant les mains au bord de l’eau ; d. car ainsi dit le Seigneur ; je hâterai mon œuvre en justice car le jour s’approche où j’enverrai le jugement pour la victoire. Et que mon serviteur Lyman Wight prenne garde car Satan veut le cribler comme la paille. 4a. Et voici, celui qui est fidèle s’établira sur beaucoup de choses. b. Et encore, je vous donnerai un exemple pour toutes choses, afin que vous ne soyez pas trompés ; car Satan est en liberté dans le pays et il s’avance, trompant les nations ; c. celui qui prie et dont

l’esprit est contrit, celui-là est accepté de moi, s’il obéit à mes ordonnances. d. Celui qui parle, dont l’esprit est contrit, dont le langage est doux et édifiant, celui-là est de Dieu ; s’il obéît à mes ordonnances. e. Et celui qui tremble sous mon pouvoir sera fortifié et produira des fruits de louanges et de sagesse, selon les révélations et les vérités que je vous ai données. 5a. Et de plus, celui qui est vaincu et ne produit pas de fruits, conformément à cet exemple, n’est pas de moi ; c’est pourquoi, en suivant cet exemple, vous discernerez les esprits dans tous les cas partout sous les cieux. b. Et les jours sont venus où il sera fait aux hommes selon leur foi. Voici, ce commandement est donné à tous les anciens que j’ai choisis. c. Et je vous dis en vérité ; que mon serviteur Thomas B. Marsh et mon serviteur Ezra Thayre se mettent en route aussi, prêchant la parole sur leur chemin vers le même pays. d. Et encore, que mon serviteur Isaac Morley et mon serviteur Ezra Booth se mettent également en route vers le même pays, en prêchant la parole sur leur chemin. 6a. Et de plus, que mes serviteurs Edward Partridge et Martin Harris se mettent en route avec mes serviteurs Sidney Rigdon et Joseph Smith, fils. b. Que mes serviteurs David Whitmer et Harvey Whitlock se mettent en route et prêchent sur leur chemin en se rendant vers le même pays. Que mes serviteurs Parley P. Pratt et Orson Pratt se mettent en route vers le même pays, en prêchant sur leur chemin. c. Que mes serviteurs Solomon Hancock et Siméon Carter se mettent aussi en route vers le même pays, en prêchant sur leur chemin. Que mes serviteurs Edson Fuller et Jacob Scott se mettent en route aussi. d. Que mes serviteurs Lévi Hancock et Zebedee Coltrin se mettent en route. Que mes serviteurs Reynolds Cahoon et Samuel H. Smith se mettent également en route. Que mes serviteurs Wheeler Baldwin et William Carter partent aussi. 7a. Et que mes serviteurs Newel Knight et Selah J. Griffin soient tous deux ordonnés et se mettent en route aussi : oui, en vérité, je le dis ; que tous ceux-là se mettent en route aussi vers le même endroit, selon des itinéraires différents ; un homme ne construira point sur les fondations d’un autre et ne voyagera pas sur le chemin d’un autre. b. Celui qui est fidèle, celui-là sera protégé et sera béni de nombreux fruits. 8a. Et en outre je vous le dis ; que mes serviteurs Joseph Wakefield et Solomon Humphrey se mettent en route pour les pays de l’Est. b. Qu’ils travaillent avec leurs familles et ne déclarent pas autre chose que les prophètes et les apôtres et ce qu’ils ont vu et entendu et ce en quoi ils croient avec certitude, afin que les prophéties soient réalisées. c. Que ce qui fut donné à Heman Basset lui soit retiré, en conséquence de sa

80 SECTIONS 53, 54 transgression et soit placé sur la tête de Simonds Rider. 9a. Et en vérité je vous le dis en plus ; que Jared Carter soit ordonné prêtre et que Georges James le soit aussi. Que le reste des anciens veillent sur les branches et déclarent la parole dans leurs régions. b. Et qu’ils travaillent de leurs propres mains, afin qu’il n’y ait point d’idolâtrie ni de méchanceté. c. Et en toutes choses souvenez-vous des pauvres et des nécessiteux, des malades et des affligés, car celui qui ne fait pas ces choses n’est point mon disciple. d. Et encore, que mes serviteurs Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon et Edward Partridge prennent une recommandation de l’Église. e. Et qu’une recommandation soit donnée également à mon serviteur Oliver Cowdery ; et ainsi, comme je l’ai dit, si vous êtes fidèles, vous vous rassemblerez afin de vous réjouir dans le pays de Missouri, qui est la terre de votre héritage et qui est à présent la terre de vos ennemis. f. Mais voici, moi, le Seigneur, je hâterai la ville en son temps et je couronnerai les fidèles de joie et de réjouissance. Voici, je suis Jésus-Christ, le Fils de Dieu et je les élèverai au dernier jour. Ainsi soitil. Amen. SECTION 53 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, à Sidney Gilbert, en juin 1831 à Kirtland, Ohio. Sidney se rendit au Missouri et servit activement et avec fidélité jusqu’à ce qu’à sa mort en juin 1834. 1. Voici, je te le dis, mon serviteur Sidney Gilbert ; J’ai entendu tes prières et tu m’as appelé afin que, de la part du Seigneur ton Dieu, tu sois instruit sur ta vocation et ton élection dans cette Église, que moi le Seigneur ai édifiée dans ces derniers jours. 2a. Voici, moi le Seigneur, qui fus crucifié à cause des péchés du

monde, je te donne le commandement de renoncer au monde. b. Prends sur toi mes ordonnances, à savoir celles d'anciens, afin de prêcher la foi et le repentir, ainsi que la rémission des péchés, selon ma parole et la réception du Saint-Esprit par l'imposition des mains ; c. et aussi pour être agent pour l'Église là où l'évêque le décidera, selon les commandements qui seront ultérieurement donnés. 3a. Et de plus, en vérité je te le dis ; tu te mettras en route avec mes serviteurs Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon. b. Voici, ce sont là les premières ordonnances que tu recevras ; et le reste sera dévoilé en un temps à venir, selon ton labeur dans la vigne. c. Et de plus, je voudrais que tu apprennes que seul celui qui persévère jusqu'à la fin sera sauvé. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 54 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Kirtland, Ohio, en juin 1831. Elle est adressée à Newel Knight qui était président de la branche de Colesville, New York, et dont les membres s'étaient récemment établis à Thompson, Ohio, dans le voisinage de Kirtland. Certains des frères antérieurement établis à Thompson avaient rompu un accord de partager leurs terres avec les Saints de Colesville et il en résulta un ressentiment et une confusion. La révélation permit à l'ancien Knight d'unir les fidèles et de les conduire au Missouri (en un convoi). Ils arrivèrent à ce qui est à présent appelé Kansas City, à la fin de juillet 1831.

81 SECTION 55 1a. Voici, ainsi parle le Seigneur, à savoir l'Alpha et l'Omega, le commencement et la fin, celui qui fut crucifié à cause des péchés du monde. b. Voici, en vérité, en vérité je te le dis, mon serviteur Newel Knight ; tu persévéreras dans la charge où je t'ai nommé ; et si tes frères désirent échapper à leurs ennemis, qu'ils se repentent de tous leurs péchés et deviennent vraiment humbles et contrits devant moi ; c. et puisque l'alliance, qui était conclue avec moi, a été rompue, de même elle a perdu sa valeur et elle est de nul effet ; d. malheur à celui qui est l'auteur de cette offense car il aurait mieux valu pour lui qu'il fût noyé dans les profondeurs de la mer ; e. mais bénis sont ceux qui ont gardé l'alliance et ont observé les commandements car ils obtiendront miséricorde. 2a. C'est pourquoi, allez maintenant et fuyez cette terre, de peur que vos ennemis ne s'abattent sur vous ; mettez-vous en route et désignez celui que vous voudrez pour guide et pour régler vos dépenses. b. Et ainsi vous vous mettrez en route vers les régions de l'Ouest et la terre du Missouri, jusqu'aux frontières des Lamanites. c. Et lorsque votre voyage sera terminé, voici je vous le dis ; cherchez à gagner votre vie comme tous les hommes, jusqu'à ce que je vous prépare une place. 3. Et de plus, soyez patients dans les tribulations, jusqu'à ce que je vienne ; et voici, je viens bientôt et ma récompense est avec moi et ceux qui m'ont cherché de bonne heure trouveront la paix pour leurs âmes. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 55 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Kirtland, Ohio, en juin 1831. Tandis que Joseph et ceux qui devaient l'accompagner se préparaient pour le voyage vers le Missouri, William W. Phelps et sa famille arrivèrent à Kirtland. William désirait connaître la volonté de Dieu concernant son travail et fut instruit de se joindre à l'Église et d'accompagner Joseph et son groupe vers le Missouri. Il fit une importante contribution littéraire et musicale à l'Église au cours des quelques années suivantes. 1a. Voici, ainsi te parle le Seigneur, mon serviteur William, oui, à savoir le Seigneur de toute la terre, b. tu es appelé et choisi et après que tu auras été baptisé d'eau, si tu le fais le regard uniquement tourné vers ma gloire, tes péchés te seront remis et tu recevras le Saint-Esprit par l'imposition des mains. c. Et tu seras alors ordonné de la main de mon serviteur Joseph Smith, fils, afin d'être ancien de cette Église, pour prêcher le repentir et la rémission des péchés par le baptême au nom de Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant ; d. et à ceux auxquels tu imposeras tes mains, s'ils sont contrits devant moi, tu auras le pouvoir de donner l'Esprit-Saint. 2a. Et encore, tu seras ordonné afin d'assister mon serviteur Oliver Cowdery dans le travail qui est d'imprimer, de choisir et d'écrire des livres pour les écoles de cette Église, afin que les petits enfants reçoivent aussi de l'instruction, comme je m'y complais. b. Et de plus, en vérité je te le dis : pour cette

raison tu te mettras en route avec mes serviteurs Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon, afin que tu sois établi dans les terres de ton héritage, pour accomplir ce travail. 3. Et en outre, que mon serviteur Joseph Coe se mette en route avec eux. Le reste sera dévoilé plus tard, selon ma volonté. Amen.

82 SECTION 56 SECTION 56 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Kirtland, Ohio, en juin 1831. Lemon Copley et Ezra Thayre étaient entrés dans une alliance d'intendance avec les Saints de Thompson, mais plus tard ils refusèrent d'en exécuter les conditions. En conséquence, la mission d'Ezra Thayre qui était de voyager avec Thomas B. Marsh fut révoquée. La définition fondamentale du concept d'intendance, que cette situation suscita, a un intérêt permanent. (Voir v.5) 1a. Écoutez, ô vous, peuple qui confessez mon nom, dit le Seigneur votre Dieu, car voici, ma colère est enflammée contre les rebelles et ils connaîtront mon bras et mon indignation lors du châtiment et du courroux sur les nations. b. Et celui qui ne se charge pas de sa croix et ne me suit pas et qui ne garde pas mes commandements, celui-là ne sera pas sauvé. 2a. Voici, moi le Seigneur, je commande et celui qui n'obéît pas sera retranché au temps qui me convient ; après que j'ai commandé et que le commandement a été rompu, c'est pourquoi moi, le Seigneur, je commande et révoque comme il me semble bon ; et tout ceci retombera sur les têtes des rebelles, dit le Seigneur ; b. c'est pourquoi je révoque le commandement que j'ai donné à mes serviteurs Thomas B. Marsh et Ezra Thayre et je donne un nouveau commandement à mon serviteur Thomas, qu'il se mette en route rapidement vers le pays du Missouri et mon serviteur Selah J. Griffin ira avec lui : c. car voici, je révoque le commandement qui a été donné à mes serviteurs Selah J. Griffin et Newel Knight, en conséquence du caractère obstiné de mon peuple qui est à Thompson et de leurs rebellions ; d. c'est pourquoi que mon serviteur Newel Knight reste avec eux et ceux qui désirent partir, peuvent partir, s'ils sont contrits devant moi et qu'ils soient conduits par lui à la terre que j'ai indiquée. 3a. Et en vérité je vous le dis : mon serviteur Ezra Thayre doit se repentir de son orgueil et de son égoïsme et doit garder le premier commandement que je lui ai donné concernant le lieu où il demeure ; b. et s'il s'y conforme, comme il n'y aura pas de morcellement de la terre, il restera encore désigné afin de se rendre au Missouri ; c. autrement, il recevra l'argent qu'il a payé et quittera l'endroit et il sera retranché de mon Église, dit le Seigneur des armées ; d. et bien que le ciel et la terre passent, ces paroles ne passeront point mais seront accomplies. 4a. Et si mon serviteur Joseph Smith, fils, doit payer l'argent, voici, moi le Seigneur, je le lui rembourserai dans le pays du Missouri, afin que ceux dont il recevra obtiennent leur récompense selon ce qu'ils font. b. Car selon ce qu'ils font ils recevront ; oui, en terres pour leur héritage. c. Voici, ainsi dit le Seigneur à mon peuple : vous avez de nombreuses choses à faire et beaucoup dont vous devez vous repentir ; voici vos péchés sont montés jusqu'à moi et ils ne sont point pardonnés, car vous cherchez à vous conseiller selon vos propres voies. d. Et vos cœurs ne sont point satisfaits. Et vous ne suivez pas la vérité mais prenez plaisir dans l'injustice. 5a. Malheur à vous, hommes riches qui ne donnez pas vos biens aux pauvres ; car vos richesses corrompront vos âmes. Voici votre lamentation aux jours du châtiment et du jugement et de l'indignation : b. La moisson est terminée ; l'été a pris fin, et mon âme n'est pas sauvée !

83 SECTION 57 c. Malheur à vous, hommes pauvres dont les cœurs ne sont pas brisés et dont les esprits ne sont pas contrits et dont les ventres ne sont point satisfaits ; dont les mains ne s'arrêtent pas de saisir les biens des autres et dont les yeux sont pleins de cupidité, vous qui ne voulez pas œuvrer de vos propres mains ! 6a. Mais heureux les pauvres, qui ont le cœur pur, ceux dont les cœurs sont brisés et dont les esprits sont contrits car ils verront le royaume de Dieu, arrivant dans sa puissance et dans sa grande gloire pour leur délivrance ; car les gras terroirs seront à eux ; b. car voici, le Seigneur viendra et sa récompense sera avec lui et il récompensera chaque

homme et les pauvres se réjouiront ; et leur postérité héritera la terre de génération en génération, pour toujours et à jamais. c. Et maintenant je finirai de vous parler. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 57 Révélation donnée aux anciens qui étaient venus à Independence, Missouri, pour accomplir les instructions qui leur avaient été données à Kirtland. Elle fut donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, en juin 1831. La révélation désigne le Siège Central et « l'emplacement du Temple » et les instructions données antérieurement à Edward Partridge, Sidney Gilbert, W. W. Phelps et à Oliver Cowdery sont confirmées. 1a. Écoutez, ô vous les anciens de mon Église, dit le Seigneur votre Dieu, vous qui êtes rassemblés, selon mes commandements, dans ce pays qui est le pays de Missouri, qui est la terre que j'ai désignée et que j'ai consacrée pour le rassemblement des Saints : b. c'est pourquoi cette terre est la terre promise et l'emplacement de la ville de Sion. c. Et ainsi dit le Seigneur votre Dieu, si vous désirez la sagesse, voici la sagesse. d. Voici, l'endroit à présent appelé Independence est le Centre et l'emplacement du Temple est situé à l'ouest sur une parcelle qui n'est pas éloignée de la maison du tribunal ; e. c'est pourquoi il est sage que la terre soit acquise par les Saints ; ainsi que chaque terrain situé à l'ouest, à savoir jusqu'à la ligne de division entre les Juifs et les Gentils. f. Et également chaque terrain voisinant avec les prairies, dans la mesure où mes disciples sont à même d'acquérir des terres. g. Voici, cela est sage, qu'ils puissent l'obtenir en héritage perpétuel. 2. Et que mon serviteur Sidney Gilbert remplisse la charge que je lui ai désignée, de recevoir l'argent, d'être un agent pour l'Église, d'acquérir des terres en toutes régions alentour, dans la mesure où il peut le faire en justice et selon ce que la sagesse lui dictera. 3. Et que mon serviteur Edward Partridge remplisse la charge que je lui ai désignée, de répartir leur héritage aux Saints selon ce que j'ai commandé ; et que ceux qu'il a nommé afin de l'assister fassent de même. 4a. Et de plus, en vérité je vous le dis : que mon serviteur Sidney Gilbert s'établisse en ce lieu et installe un magasin, afin qu'il vende des denrées sans fraude, qu'il obtienne de l'argent pour l'acquisition de terres pour le profit des Saints et qu'il obtienne tout ce dont les disciples peuvent avoir besoin pour s'établir dans leur héritage. b. Et que mon serviteur Sidney Gilbert obtienne une licence (voici, cela est sage et que celui qui lit comprenne) afin qu'il puisse envoyer des denrées au peuple, à savoir par ceux qu'il désignera comme vendeurs, employés dans son service, et puisse subvenir ainsi aux besoins de mes

 saints, afin que mon évangile soit prêché devant ceux qui sont dans les ténèbres et dans la région des ombres de la mort. 5a. et de plus, en vérité je vous le dis : que mon serviteur William W. Phelps soit installé en ce lieu et soit établi comme imprimeur de l'Église ; et voici, si le monde accepte ses écrits (voici, cela est sage), qu'il obtienne ce qu'il peut obtenir en justice, au profit des Saints. b. Et que mon serviteur Oliver Cowdery l'assiste, comme je l'ai commandé, quel que soit l'endroit que je lui indiquerai, afin de copier, de corriger et de sélectionner, pour que toutes ces choses soient justes devant moi, comme l'esprit le montrera par son intermédiaire. c. Et ainsi que ceux dont j'ai parlé soient installés dans le pays de Sion, aussi rapidement qu'il sera possible, avec leurs familles, afin d'accomplir ces choses comme je l'ai dit. 6a. Et en ce qui concerne le rassemblement, que l'évêque et l'agent se préparent aussi vite que possible pour l'arrivée des familles qui ont reçu le commandement de venir dans ce pays et qu'elles s'y installent dans leurs héritages. b. Et d'autres directives seront données plus tard au reste des anciens et des membres. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 58 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, prophète et voyant de l'Église, le 1er août 1831, au comté de Jackson, Missouri. Des groupes de Saints arrivaient dans le comté. Les Saints de Colesville de la Branche de Thompson arrivèrent sous la conduite de Newel Knight. Le premier dimanche après l'arrivée du prophète et de son groupe, W. W. Phelps prêcha devant un auditoire mixte de pionniers, de noirs et d'indiens. Ce jourlà deux d'entre eux furent baptisés. Les Saints désiraient ardemment dédier la terre et connaître la volonté de Dieu concernant

leur travail. Cette révélation est adressée aux anciens de l’Église au Missouri, la « Terre Promise », l’endroit de la « Ville de Sion ». 1a. Écoutez, ô vous, les anciens de mon Église, et prêtez l’oreille à ma parole et apprenez de moi ce qui est ma volonté vous concernant et aussi concernant cette terre où je vous ai envoyés ; b. car en vérité je vous le dis : heureux est celui qui garde mes commandements, soit dans la vie, soit dans la mort ; et celui qui est fidèle dans les tribulations, recevra une plus grande récompense dans le royaume des cieux. 2a. Vous ne pouvez apercevoir de vos yeux naturels, pour le moment, le dessein de votre Dieu concernant les choses qui viendront et la gloire qui suivra de grandes tribulations. b. Car après les grandes tribulations viennent les bénédictions. C’est pourquoi le jour vient où vous serez couronnés de grande gloire ; l’heure n’est pas encore arrivée mais elle est proche. 3a. Souvenez-vous de ce que je dis d’avance, afin que vous le preniez à cœur et acceptiez ce qui suivra. b. Voici, en vérité je vous le dis : je vous ai envoyés afin que vous soyez obéissants et que vos cœurs soient préparés à rendre témoignage des choses qui doivent venir ; c. et afin que vous ayez le privilège de jeter les fondations et de rendre témoignage de la terre où sera édifiée la Sion de Dieu ; et qu’un festin de mets succulents soit préparé aux pauvres ; d. oui, un festin de viandes grasses, de bons vins vieux clarifiés, afin que la terre sache que la voix des prophètes ne fera pas défaut ; oui, un souper de la maison du Seigneur, bien préparé, auquel seront invitées toutes les nations. e. D’abord les riches et les savants, les sages et les nobles ; et après vient le jour de ma puissance ; f. alors les pauvres, les estropiés, les

85 SECTION 58 aveugles et les sourds viendront au mariage de l’Agneau et participeront au souper du Seigneur, préparé pour le grand jour à venir. Voici, moi, le Seigneur, je l’ai dit. 4a. Et afin que le témoignage soit envoyé de Sion ; oui, de la bouche de la ville de l’héritage de Dieu ; oui, c’est pour cela que je vous ai envoyés afin de venir ici et j’ai choisi mon serviteur Edward Partridge et lui ai désigné sa mission dans ce pays ; b. mais s’il ne se repent pas de ses péchés, qui sont le manque de foi et la cécité du cœur, qu’il prenne garde de peur de tomber. c. Voici sa mission lui est donnée et elle ne le sera pas à nouveau. d. Et celui qui est établi dans cette mission est désigné pour être juge en Israël, comme aux temps anciens, afin de partager les terres de l’héritage de Dieu parmi ses enfants et de juger son peuple par le témoignage des justes, avec l’assistance de ses conseillers, conformément aux lois du royaume qui sont données par les prophètes de Dieu ; e. car en vérité je vous le dis : ma loi sera gardée dans ce pays. 5a. Que personne ne pense que c’est lui qui gouverne ; mais selon le conseil de la volonté de Dieu, que Dieu gouverne celui qui juge ; ou, en d’autres termes, celui qui conseille ou est assis sur le siège du jugement. b. Que personne n’enfreigne la loi du pays, car celui qui observe les lois de Dieu n’a nul besoin d’enfreindre la loi du pays ; c’est pourquoi soyez soumis aux autorités constituées jusqu’au règne de Celui dont le droit est de régner, lorsqu’il aura mis tous les ennemis sous ses pieds. c. Voici, les lois que vous avez reçues de ma main sont les lois de l’Église et c’est ainsi que vous les annoncerez. Voici, c’est cela la sagesse. 6a. Et comme je l’ai dit concernant mon serviteur Edward Partridge, cette terre est la terre de sa résidence et celle de ceux qu’il a nommés pour être ses conseillers, ainsi que celle de celui que j’ai désigné pour garder mon magasin ; b. c’est pourquoi, qu’ils viennent dans ce pays avec leurs familles, selon qu’ils se concerteront avec moi ; c. car, voici, il ne convient pas que je commande en toutes choses, car celui qui agit par compulsion en toutes choses, celui-là est un serviteur paresseux et sans sagesse ; c’est pourquoi il ne reçoit pas de récompense. d. en vérité je vous le dis : les hommes devraient s’engager ardemment dans une bonne cause, accomplir beaucoup de choses de leur propre volonté et réaliser le règne de la justice ; car ils ont en eux le pouvoir d’agir selon leur libre arbitre comme agents. e. Et si les hommes accomplissent le bien, ils ne perdront en aucune manière leur récompense. f. Mais celui qui n’entreprend aucune action sans en avoir reçu l’ordre et reçoit le commandement avec un cœur plein de

doute et l’accomplit en paresse, celui-là est damné. g. Qui suis-je, moi qui ai créé l’homme, dit le Seigneur, si je le considère innocent lorsqu’il désobéit à mes commandements ? h. Qui suis-je, si j’ai promis et n’ai point accompli ? i. Je commande et l’homme n’obéit point, je révoque et ils ne reçoivent pas la bénédiction ; puis ils disent dans leur cœur : ceci n’est point l’œuvre du Seigneur car ses promesses ne se sont pas accomplies. Mais malheur à eux car leur récompense les attend en bas et non en haut. 7a. Et je vous donne à présent d’autres directives concernant cette terre. b. Il est conforme à ma sagesse que mon serviteur Martin Harris soit un exemple pour l’Église, en déposant son argent devant l’évêque de l’Église. c. Et également ceci est une loi qui s’applique à chacun venant dans ce pays afin de recevoir un héritage et il fera de

86 SECTION 58 son argent selon les dispositions de la loi. d. Et il est sage aussi que des terres soient acquises à Independence, pour l’emplacement du magasin et pour la maison de l’imprimerie. 8a. Et d’autres directives concernant mon serviteur Martin Harris lui seront données par l’Esprit, afin qu’il puisse recevoir son héritage comme il lui semble juste. b. Et qu’il se repente de ses péchés car il cherche les louanges du monde. 9a. Et aussi que mon serviteur William W. Phelps serve avec droiture dans la charge que je lui ai désignée et qu’il reçoive son héritage dans le pays. b. Et il a grand besoin de se repentir, car moi le Seigneur, je désapprouve son comportement ; il cherche à exceller mais il n’est pas assez humble devant moi. c. Voici, celui qui s’est repenti de ses péchés, celui-là est pardonné et moi, le Seigneur, je ne les garde pas en mémoire. d. Vous saurez ainsi si un homme se repent de ses péchés, car voici il les confessera et les abandonnera. e. Et je vous le dis en vérité, concernant le reste des anciens de mon Église : le temps n’est pas encore venu et il tardera de nombreuses années, avant qu’ils ne reçoivent leur héritage dans ce pays, à moins que ce ne soit par la prière de la foi et seulement comme il leur sera désigné par le Seigneur. f. Car voici, ils réuniront le peuple des extrémités de la terre ; c’est pourquoi rassemblez-vous et que ceux qui ne sont pas désignés pour rester dans ce pays prêchent l’évangile dans les régions voisines ; et ensuite qu’ils retournent dans leurs demeures. g. Qu’ils prêchent sur leur chemin et rendent témoignage de la vérité en tous lieux et appellent les riches, les grands et les petits, ainsi que les pauvres, à se repentir ; qu’ils établissent des branches, si les habitants de la Terre se repentent. 10. Et qu’un agent soit nommé par la voix de l’Église, auprès des branches en Ohio, afin de recevoir l’argent pour l’acquisition des terres en Sion. 11a. Et je donne un commandement à mon serviteur Sidney Rigdon ; qu’il écrive une description de la terre de Sion et une déclaration de la volonté de Dieu, comme elle se fera connaître par l’Esprit ; b. et une épître et une souscription qui seront présentées à toutes les branches pour obtenir des fonds, qui doivent être déposés entre les mains de l’évêque (soit lui-même ou l’agent, selon ce qui semble juste ou ce qu’il décidera), en vue de l’acquisition des terres en héritage pour les enfants de Dieu. c. Car voici, en vérité, je vous le dis : le Seigneur veut que les disciples et les enfants des hommes ouvrent leurs cœurs afin d’acquérir toute la région du pays, aussitôt que possible. d. Voici, ceci est la sagesse ; qu’ils fassent cela, de peur qu’ils ne reçoivent pas d’héritage, sinon en versant le sang. 12a. Et de plus, si des terres sont acquises, que des travailleurs de toutes professions soient envoyés dans le pays, afin de travailler pour les saints de Dieu. Que toutes ces choses soient faites dans l’ordre. b. Et que les avantages attachés à ces terres soient publiés, de temps en temps, par l’évêque ou l’agent de l’Église ; et que le travail du rassemblement ne soit pas accompli en hâte, ni par la fuite, mais qu’il soit fait selon les conseils que les anciens de l’Église donneront pendant les conférences, conformément à la connaissance qu’ils reçoivent de temps en temps. 13a. Et que mon serviteur Sidney Rigdon consacre et dédie cette terre et l’emplacement du Temple au Seigneur. b. Et qu’une conférence soit convoquée ; et ensuite que mes serviteurs Sidney Rigdon et Joseph Smith, fils, retournent et qu’Oliver Cowdery les accompagne, pour accomplir le reste du travail que je

87 SECTION 59 leur ai désigné dans leur propre pays et le reste selon les directives des conférences. 14a. Et que personne ne quitte cette terre sans rendre témoignage en chemin de ce qu'il connaît et ce en quoi il croit avec le plus de certitude. b. Que ce qui fut conféré à Ziba Peterson lui soit retiré et qu'il reste membre de l'Église et travaille de ses propres mains, avec les frères, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment châtié pour tous ses péchés, car il ne les confesse pas et il cherche à les cacher. 15a. Que le reste des anciens de cette Église qui viennent dans ce pays parmi lesquels certains sont extrêmement bénis, même au-delà de toute mesure, tiennent aussi une conférence dans ce pays. b. Et que mon serviteur Edward Partridge dirige la conférence qu'ils tiendront. c. Et qu'ils retournent aussi en prêchant l'évangile en chemin et qu'ils rendent témoignage des choses que je leur ai révélées ; d. car en vérité, la nouvelle doit se répandre de cet endroit dans le monde entier ; et jusqu'aux limites les plus éloignées de la terre, l'évangile doit être prêché à chaque créature et les signes suivront ceux qui croient. Et voici, le Fils de l'Homme vient. Amen. SECTION 59 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, prophète et voyant de l'Église, le 7 août 1831 au Missouri. Les évènements s'accéléraient au cours de la semaine du 1er au 7 août. Le lundi 2 août, Joseph aida les Saints de Colesville à poser le premier tronc d'arbre pour une maison en tant que fondation de Sion. Elle fut consacrée et dédiée par l'ancien Rigdon pour le rassemblement des Saints. Le 3 août fut dédié l'emplacement du Temple, un peu à l'ouest du centre d'Independence. Le 4 août fut tenue la première conférence dans le pays de Sion, dans la demeure de Joshua Lewis, dans la commune de Kaw. Le 7 août eurent lieu les funérailles de Polly Knight, la mère de Newel Knight. Ce fut le premier décès dans l'Église du pays de Sion. Ces évènements importants constituent le contexte de cette révélation. 1a. Voici, bénis sont ceux, dit le Seigneur, qui sont venus dans ce pays, le regard tourné uniquement vers ma gloire, selon mes commandements ; car ceux qui vivent hériteront de la terre et ceux qui meurent trouveront le repos de tous leurs labeurs et leurs œuvres les suivront et ils recevront une couronne dans les demeures de mon Père, que j'ai préparées pour eux ; b. oui, bénis, sont ceux dont les pieds touchent la terre de Sion, qui ont obéi à mon évangile, car ils recevront en récompense les bonnes choses de la terre ; c. et la terre produira de toute sa force ; et ils seront couronnés de bénédictions d'en haut ; oui, de nombreux commandements et de révélations en leur temps ; ceux qui sont diligents et fidèles devant moi. 2a. C'est pourquoi je leur donne un commandement, en disant ainsi : tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de tout ton pouvoir, ton esprit et tes forces ; et tu le serviras au nom de Jésus-Christ. b. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. c. Tu ne déroberas point, ni ne commettras l'adultère, ni ne tueras, ni ne feras aucune chose pareille. d. Tu rendras grâce au Seigneur ton Dieu en toutes choses. e. Tu offriras un sacrifice en justice au Seigneur ton Dieu, oui, d'un cœur brisé et d'un esprit contrit.

88 SECTION 60 f. Et afin que tu puisses te garder de toute souillure du monde, tu te rendras dans la maison de prière et offriras tes sacrements en mon saint jour ; car en vérité ceci est un jour qui t'es désigné pour le repos de tes labeurs et afin que tu offres tes dévotions au Très-Haut ; g. néanmoins tu offriras aussi en justice tous les jours et en tout temps ; h. mais souviens-toi qu'en ce jour, le jour du Seigneur, tu offriras tes oblations et tes sacrements au Très-Haut, en confessant tes péchés à tes frères et devant le Seigneur. 3a. Et en ce jour tu ne feras aucune autre chose que de préparer ta nourriture en simplicité de cœur, afin que ton jeûne soit parfait ; ou en d'autres termes, afin que ta joie soit complète. b. En vérité ceci est le jeûne et la prière, ou en d'autres termes, la réjouissance et la prière. 4a. Et si vous faites ces choses, rendant grâces d'un cœur et d'un visage joyeux ; sans rires excessifs, car ceci est un péché ; mais avec un cœur joyeux et un visage serein ; b. en vérité, je vous le dis : si vous le faites, la plénitude de la terre est à vous : les bêtes des champs et les oiseaux du ciel et ce qui grimpe sur les arbres et marche sur la terre ; c. oui, et l'herbe et les bonnes choses que produit la terre, soit pour la

nourriture ou le vêtement ; pour les maisons ou les granges, les vergers, les jardins et les vignes ; d. oui, toutes choses venant de la terre, en leur saison, sont faites au profit et à l'usage de l'homme, pour plaire à l'œil et réjouir le cœur ; oui, pour la nourriture et le vêtement, pour le goût et l'odeur, afin de fortifier le corps et vivifier l'âme. 5a. Et il plaît à Dieu de donner toutes ces choses à l'homme ; car il les a créés dans ce but, afin qu'elles soient employées avec jugement, sans excès ni par abus ; b. et l'homme n'offense en rien son Dieu et sa colère n'est enflammée contre personne, si ce n'est contre ceux qui ne reconnaissent point sa main en toutes choses et ne gardent pas ses commandements. c. Voici, ceci est conforme à la loi et aux prophètes, c'est pourquoi ne m'importunez plus à ce sujet mais apprenez que celui qui agit en justice recevra sa récompense, à savoir la paix dans ce monde et la vie éternelle dans le monde à venir. d. Moi, le Seigneur, je l'ai dit et l'Esprit en rend témoignage. Amen. SECTION 60 Cette révélation est la dernière des quatre révélations données par l'intermédiaire de Joseph Smith, fils, au cours de la première visite des principaux anciens de l'Église dans la terre de Sion. Elle fut reçue le 8 août 1831. Pendant le séjour à Independence, le Siège Central et « l'emplacement du Temple » avaient été délimités et de saines instructions fondamentales avaient été données. Maintenant le travail à Kirtland exigeait l'attention de Joseph, lui-même, et certains de ses proches associés se préparaient à y retourner. Ce message est adressé à ceux qui retournaient et aux anciens qui se trouvaient en route mais n'avaient pas encore atteint Independence. 1a. Voici, ainsi dit le Seigneur, aux anciens de son Église qui doivent retourner rapidement dans le pays d'où ils sont venus. b. Voici, il m'est agréable que vous soyez venus ici ; mais je ne suis pas satisfait de certains, car ils ne veulent pas ouvrir leur bouche et cachent le talent que je leur ai donné, par crainte des hommes. Malheur à eux car ma colère est enflammée.

89 SECTION 61 2a. Et il arrivera, s'ils ne sont pas plus fidèles à mon égard, que ce talent qu'ils possèdent leur sera retiré ; car moi, le Seigneur, je gouverne dans les cieux et parmi les armées de la terre ; b. et le jour où je rassemblerai mes joyaux, tous les hommes sauront ce qui manifeste le pouvoir de Dieu. c. Mais en vérité, je vous parlerai en ce qui concerne votre voyage vers le pays d'où vous êtes venus. d. Faites construire une embarcation, ou achetez-en une, comme il vous semble juste, cela importe peu pour moi ; et mettez-vous en route rapidement vers l'endroit dont le nom est SaintLouis. e. Et que mes serviteurs Sidney Rigdon, Joseph Smith, fils, et Oliver Cowdery aillent de là à Cincinnati ; et en cet endroit qu'ils élèvent leur voix et proclament ma parole d'une voix retentissante, sans colère ni contestation, en élevant leurs mains saintes vers le ciel. f. Car je suis capable de vous rendre saints et vos péchés vous sont pardonnés. 3a. Et que le reste se remette en route à partir de Saint-Louis, deux par deux, et prêche la parole, sans hâte, parmi les congrégations des méchants, jusqu'à ce qu'ils retournent aux branches d'où ils sont venus. b. Et tout cela pour le profit des branches ; c'est à cette fin que je les ai envoyés. c. Et que mon serviteur Edward Partridge attribue une partie de l'argent que je lui ai donné à mes anciens qui ont reçu le commandement de retourner ; et que celui qui peut le rembourser le fasse par la voie de l'agent et à celui qui ne peut le rembourser, il ne le sera pas exigé. d. Et je vous parle à présent du reste qui doit venir dans ce pays. Voici, ils ont été envoyés afin de prêcher mon évangile parmi les congrégations des méchants ; c'est pourquoi je leur donne le commandement suivant : e. tu ne gaspilleras pas ton temps en paresse et tu ne cacheras pas ton talent en sorte qu'il ne soit pas connu. 4a. Et après que tu auras atteint le pays de Sion et auras proclamé ma parole, tu retourneras rapidement en proclamant ma parole parmi les congrégations des méchants. b. Tu ne le feras pas en hâte, ni en colère, ni querelle ; et secoue la poussière de tes pieds contre ceux qui ne te reçoivent point, sans le faire en leur présence de peur de les provoquer, mais en secret ; et lave tes pieds en témoignage contre eux au jour du jugement. c. Voici, cela vous suffit et c'est la volonté de celui qui vous a envoyés. d. Et ce qui concerne

Sidney Rigdon et Oliver Cowdery se fera connaître par la bouche de mon serviteur Joseph Smith, fils ; et le reste sera dit plus tard. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 61 Révélation donnée à onze anciens qui avaient établi leur camp à Mc Ilwain’s Bend sur la rivière Missouri, le 12 août 1831. Elle fut reçue par Joseph Smith, fils, après une prière concernant une vision qu’avait eue W. W. Phelps, en laquelle le danger du voyage par les eaux fut montré. 1a. Voici, écoutez la voix de celui qui détient tout pouvoir, qui est d’éternité en éternité, à savoir l’Alpha et l’Oméga, le commencement et la fin. b. Voici, en vérité, ainsi dit le Seigneur : ô vous les anciens de mon Église, qui êtes rassemblés en ce lieu et dont les péchés sont à présent pardonnés ; car moi le Seigneur, je pardonne les péchés et je fais miséricorde à ceux qui les confessent d’un cœur humble ; c. mais en vérité, je vous le dis, il n’est pas nécessaire que toute cette compagnie de mes anciens avance rapidement

90 SECTION 61 sur les eaux, tandis que les habitants des deux rives périssent dans l’incroyance ; d. néanmoins je l’ai permis afin que vous rendiez témoignage ; voici, il y a de nombreux dangers sur les eaux et surtout à partir d’ici, car moi, le Seigneur, j’ai décrété, dans ma colère, maintes destructions sur les eaux ; e. oui et spécialement sur ces eaux ; néanmoins, toute chair est entre mes mains et celui parmi vous qui est fidèle ne périra pas dans les eaux. 2a. C’est pourquoi il est convenable que mon serviteur Sidney Rigdon et mon serviteur William W. Phelps hâtent leur voyage et leur mission ; b. néanmoins, je ne souffrirais pas que vous vous sépariez sans que vous soyez purifiés de vos péchés, afin que vous soyez un ; afin que vous ne périssiez pas dans la méchanceté ; c. mais à présent, en vérité, je vous le dis : il me convient que vous vous sépariez ; c’est pourquoi, que mes serviteurs Sidney Rigdon et William W. Phelps reprennent leur ancienne compagnie et se mettent en route en hâte, afin qu’ils réalisent leur mission et par la foi ils vaincront ; et s’ils sont fidèles, ils seront préservés et moi, le Seigneur, je serai avec eux. d. Et que le reste prenne ce qui est nécessaire pour le vêtement. Que mon serviteur Sidney Gilbert prenne avec lui ce qui est superflu, comme vous le conviendrez. e. Et voici, je vous ai donné, pour votre bien, un commandement concernant ces choses et moi, le Seigneur, je raisonnerai avec vous comme avec les hommes aux temps anciens. 3a. Voici, moi le Seigneur, au commencement j’ai béni les eaux, mais dans les derniers jours j’ai maudit les eaux par la bouche de mon serviteur Jean ; b. c’est pourquoi les jours viendront où aucune chair ne sera en sécurité sur les eaux et il sera dit aux jours à venir, qu’aucun ne peut se rendre dans le pays de Sion par la voie des eaux, sauf celui dont le cœur est juste. c. Et comme moi, le Seigneur, j’ai maudit la terre au commencement, ainsi je l’ai bénie dans les derniers jours, en son temps, pour l’usage de mes saints, afin qu’ils profitent de sa richesse. d. Et maintenant je vous donne un commandement (et ce que je dis à l’un je le dis à tous), que vous avertirez vos frères concernant ces eaux, afin qu’ils ne prennent pas leur route sur elles, de peur que leur foi ne fasse défaut et qu’ils soient pris dans les dangers ; e. moi, le Seigneur, j’ai décrété et le destructeur suit dans le sillage et je ne révoque pas le décret ; moi, le Seigneur, j’étais en colère contre vous hier, mais aujourd’hui ma colère est apaisée. f. C’est pourquoi que ceux dont j’ai parlé, qu’ils hâtent leur voyage – je vous le dis à nouveau : qu’ils se mettent en route hâtivement et il ne m’importe pas du tout que ce soit par la voie des eaux ou par terre, pourvu qu’ils remplissent leur mission ; et que ce soit selon ce qui se fera connaître à la suite de leur réflexion. 4a. Et maintenant concernant mes serviteurs Sidney Rigdon et Joseph Smith, fils, et Oliver Cowdery, qu’ils ne voyagent plus sur les eaux, à moins que ce soit par le canal, pour rejoindre leurs demeures ; ou, en d’autres termes, ils n’entreprendront pas leur voyage par la voie des eaux, si ce n’est par le canal. b. Voici, moi le Seigneur, j’ai indiqué un chemin pour les voyages de mes saints et voici le chemin : après avoir quitté le canal, ils voyageront sur terre, s’ils reçoivent le commandement de voyager pour venir dans le pays de Sion ; et ils agiront de même que les enfants d’Israël, dressant leurs tentes en chemin. 5a. Et voici, vous

donnerez ce commandement à tous vos frères ; néanmoins à celui auquel est donné le pouvoir de commander les eaux, l’Esprit accorde de connaître tous ses chemins ; b. c’est pourquoi, qu’il agisse comme l’Esprit du Dieu vivant le lui commande,

91 SECTION 62 que ce soit sur terre ou sur les eaux, comme il m’appartient de le faire plus tard ; et la voie des Saints vous est indiquée, ou le chemin que les saints du camp du Seigneur doivent prendre. c. Et en vérité, je vous le dis : mes serviteurs Sidney Rigdon, Joseph Smith, fils, et Oliver Cowdery n’ouvriront point leur bouche dans les congrégations des méchants, jusqu’à ce qu’ils arrivent à Cincinnati ; d. et en ce lieu ils élèveront leurs voix vers Dieu contre ce peuple ; oui, vers celui dont la colère est enflammée contre leur méchanceté ; il s’en faut de peu que ce peuple ne soit mûr pour la destruction ; e. et de là qu’ils voyagent vers les congrégations de leurs frères, car leur travail est maintenant plus nécessaire parmi eux que parmi les congrégations des méchants. 6a. Maintenant, en ce qui concerne le reste, qu’ils voyagent et proclament la parole parmi les congrégations des méchants, selon que cela leur est donné et s’ils font ceci ils purifieront leurs vêtements et ils seront sans tache devant moi ; b. et qu’ils voyagent ensemble, ou deux par deux, comme il leur semble juste, seulement que mes serviteurs Reynolds Cahoon et Samuel H. Smith, en lesquels je me complais, ne soient pas séparés avant qu’ils ne regagnent leurs demeures et cela dans un but qui m’est sage. c. Et en vérité je vous le dis et ce que je dis à l’un, je le dis à tous : ayez bon espoir, petits-enfants, car je suis parmi vous et je ne vous ai point abandonnés et puisque vous vous êtes humiliés devant moi, les bénédictions du royaume vous appartiennent. d. Ceignez-vous les reins et soyez vigilants et bien éveillés, en attendant l’arrivée du Fils de l’Homme, car il vient en une heure où vous n’y penserez pas. e. Priez toujours afin que vous ne succombiez pas à la tentation, que vous puissiez supporter le jour de sa venue, soit dans la vie ou dans la mort. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 62 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, sur le bord de la rivière Missouri, le 13 août 1831. Le prophète et sa compagnie, étant sur leur chemin entre Independence et Kirtland, rencontrèrent plusieurs anciens qui se rendaient dans le pays de Sion. Cette révélation est adressée à ces anciens. 1a. Voici, écoutez, ô vous les anciens de mon Église, dit le Seigneur votre Dieu ; à savoir Jésus-Christ votre Avocat ; qui connaît la faiblesse de l’homme et sait secourir ceux qui sont tentés ; et en vérité mes yeux sont sur ceux qui ne se sont pas encore rendus dans le pays de Sion ; c’est pourquoi votre mission n’est pas remplie ; b. néanmoins vous êtes bénis, car le témoignage que vous avez rendu est inscrit au ciel devant le regard des anges et ils se réjouissent de vous et vos péchés vous sont pardonnés. 2a. Et maintenant continuez votre voyage. Rassemblez-vous dans le pays de Sion et réunissez-vous en adoration et en réjouissance et offrez un sacrement au Très-Haut ; b. et alors vous pourrez retourner afin de rendre témoignage ; oui, à savoir tous ensemble, ou deux par deux, comme il vous semblera bon, il ne m’importe ; mais soyez fidèles et proclamez les bonnes nouvelles aux habitants de la Terre, ou parmi les congrégations des méchants. c. Voici, moi le Seigneur, je vous ai rassemblés afin que la promesse soit accomplie, afin que les fidèles parmi vous soient préservés et se réjouissent ensemble dans le pays du Missouri. Moi le Seigneur, je l’ai promis à ceux qui sont

92 SECTION 63 fidèles et ne puis mentir. 3a. Moi, le Seigneur, je le veux bien, si quelqu’un d’entre vous désire aller à cheval, ou à dos de mulet, ou en chariot, qu’il reçoive cette bénédiction, s’il l’accepte de la main du Seigneur, d’un cœur reconnaissant en toutes choses. b. C’est à vous d’agir selon votre jugement et la direction de l’Esprit. Voici, le royaume vous appartient. Et voici, je suis avec les fidèles à jamais. Ainsi soitil. Amen. SECTION 63 Joseph Smith, Sidney Rigdon et Oliver Cowdery retournèrent à Kirtland, le 27 août 1831, de leur première visite dans le pays de Sion. Joseph écrivit dans son histoire : « En ces jours d’enfance de l’Église, il y avait une grande anxiété afin d’obtenir la parole du Seigneur concernant tous les sujets qui, d’une

manière quelconque, touchaient notre salut ; et « le pays de Sion » étant le thème le plus actuel en considération, je demandai au Seigneur d'autres instructions sur le rassemblement des Saints, l'acquisition des terres et sur d'autres questions ». Ce fut en réponse à cette demande que Joseph Smith reçut la révélation suivante. 1a. Écoutez, ô vous peuple ; ouvrez votre cœur et prêtez l'oreille de loin ; écoutez, vous qui vous dites le peuple du Seigneur et entendez les paroles du Seigneur et sa volonté qui vous concerne ; b. oui, en vérité je le dis : entendez les paroles de celui dont la colère est enflammée contre les méchants et les rebelles ; c. qui veut prendre ceux qu'il prendra et veut conserver en vie ceux qu'il préservera ; qui édifié selon sa propre volonté et son bon plaisir et détruit quand il lui plaît et peut précipiter l'âme en enfer. 2a. Voici, moi le Seigneur, je fais entendre ma voix et je suis obéi. b. C'est pourquoi, en vérité, je vous le dis : que les méchants prennent garde et que les rebelles craignent et tremblent ; et que les incroyants ferment leurs lèvres, car le jour de colère descendra sur eux comme un tourbillon et toute chair saura que je suis Dieu. c. Et celui qui cherche des signes les verra, mais non pas en vue du salut. 3a. En vérité, je vous le dis : il y en a parmi vous qui cherchent des signes et il y a eu de telles personnes depuis le commencement ; mais voici, la foi ne vient pas par les signes mais les signes suivent ceux qui croient. b. Oui, les signes viennent par la foi, non par la volonté des hommes, ni selon leur bon plaisir, mais par la volonté de Dieu. c. Oui, les signes viennent par la foi, en vue des œuvres importantes, car sans la foi nul ne plaît à Dieu ; et celui qui encourt la colère de Dieu n'a pas sa complaisance : c'est pourquoi Dieu ne montre aucun signe à ceux-là, si ce n'est dans sa colère en vue de leur condamnation. 4a. C'est pourquoi, moi le Seigneur, je ne suis pas satisfait de ceux parmi vous qui ont cherché des signes et des miracles pour leur foi et n'ont pas cherché le bien des hommes pour ma gloire ; néanmoins j'ai donné des commandements et beaucoup se sont détournés de mes commandements et ne les ont pas gardés. b. Il y avait parmi vous des hommes et des femmes adultères dont certains se sont détournés de vous et d'autres restent avec vous et ils seront dévoilés plus tard. c. Que ceux-là prennent garde et se repentent rapidement, de peur que le jugement ne les surprenne comme un piège et leur folie ne soit manifestés et leurs œuvres ne les suivent devant les yeux du peuple.

93 SECTION 63 5a. Et en vérité, je vous le dis, comme je l'ai dit avant : celui qui regarde une femme avec convoitise, ou si quelqu'un commet l'adultère dans son cœur, ils n'auront point l'Esprit mais renieront la foi et ils craindront : b. c'est pourquoi moi, le Seigneur, j'ai dit que les craintifs, les incroyants, tous les menteurs et ceux qui aiment et profèrent le mensonge, les fornicateurs et les sorciers auront leur part dans cet étang de feu et de souffre, ce qui est la seconde mort. c. En vérité je vous le dis : ils n'auront point de part dans la première résurrection. 6a. Et voici, moi le Seigneur, je vous le dis : vous n'êtes pas justifiés parce que ces choses existent parmi vous ; b. néanmoins celui qui persévère dans la foi et accomplit ma volonté, celui-là vaincra et recevra un héritage sur la terre, quand viendra le jour de la transfiguration ; quand la terre sera transfigurée, suivant l'exemple qui fut montré à mes apôtres sur la montagne ; dont vous n'avez pas encore reçu le récit dans sa plénitude. 7a. Et en vérité je vous le dis : comme j'ai dit que je vous ferai connaître ma volonté, voici je vous la communiquerai, non pas par un commandement car nombreux sont ceux qui n'observent pas mes commandements ; b. mais à celui qui garde mes commandements, je dévoilerai les mystères de mon royaume et ils seront en lui un puits d'eau vivante, jaillissant vers la vie éternelle. 8a. Et maintenant voici, ceci est la volonté du Seigneur votre Dieu concernant ses Saints ; qu'ils se rassemblent dans le pays de Sion, non pas en hâte, de peur qu'il n'y ait une confusion qui porte la pestilence. b. Voici, le pays de Sion, moi le Seigneur, je le tiens entre mes propres mains ; néanmoins, moi le Seigneur, je rends à César ce qui est à César ; c. c'est pourquoi, moi le Seigneur, je veux que vous achetiez les terres, afin que vous ayez un avantage sur le monde, que vous ayez des droits sur le monde, afin

qu’ils ne soient pas excités à la colère ; d. car Satan dicte à leurs cœurs d’être en colère contre vous et les incite à verser le sang ; c’est pourquoi le terre de Sion ne sera obtenue que par l’achat, ou par le sang, autrement il n’y a point d’héritage pour vous. e. Et si le terre est acquise par achat, voici vous êtes bénis ; et si c’est par le sang, comme il vous est défendu de verser le sang, voici, vos ennemis vous assailliront et vous serez pourchassés de ville en ville et de synagogue en synagogue et peu resteront afin de recevoir un héritage. 9a. Moi le Seigneur, je suis en colère contre les méchants ; je retiens mon Esprit des habitants de la Terre. b. J’ai juré dans ma colère et j’ai décrété des guerres à la surface de la terre et les méchants tueront les méchants et la peur pénétrera chacun et les saints aussi échapperont de justesse ; c. néanmoins, moi le Seigneur, je suis avec eux et je descendrai du ciel de la présence de mon Père et je consumerai les méchants d’un feu inextinguible. d. Et voici ceci n’est point encore arriver mais viendra par la suite ; c’est pourquoi, puisque moi, le Seigneur, j’ai décrété toutes ces choses sur la face de la terre, ma volonté est que mes saints soient rassemblés sur la terre de Sion ; e. et que chacun prenne la vertu dans ses mains et la fidélité sur ses reins et élève une voix d’avertissement devant les habitants de la Terre ; qu’il déclare en parole et par la fuite que la désolation tombera sur les méchants. f. C’est pourquoi, que mes disciples qui résident dans cette ferme à Kirtland arrangent leurs affaires temporelles. 10a. Que mon serviteur Titus Billing, qui en a la charge, dispose de la terre, afin

 qu’il soit prêt, au prochain printemps, à se mettre en route vers le pays de Sion avec ceux qui demeurent sur ce terrain, excepté ceux que je garderai pour moimême qui n’iront point jusqu’à ce que je leur en donne le commandement. b. Et que tout l’argent qui peut être épargné – il ne m’importe pas que ce soit beaucoup ou peu – soit envoyé au pays de Sion, à ceux que j’ai désigné pour le recevoir. 11. Voici, moi le Seigneur, je donnerai à mon serviteur Joseph Smith, fils, le pouvoir afin qu’il discerne par l’esprit ceux qui iront dans le pays de Sion, de ceux de mes disciples qui demeureront. 12a. Et que mon serviteur Newel K. Whitney garde mon magasin quelques temps encore. Néanmoins qu’il donne tout l’argent dont il peut disposer pour l’envoyer au pays de Sion. b. Voici, ces choses sont entre ses propres mains : qu’il agisse selon la sagesse. c. En vérité je le dis : qu’il soit ordonné agent pour les disciples qui demeureront et qu’il soit ordonné à ce pouvoir ; et maintenant visitez rapidement les branches en leur expliquant ces choses, avec mon serviteur Oliver Cowdery. d. Voici, ceci est ma volonté, que vous obteniez l’argent comme je l’ai indiqué. 13a. Celui qui est fidèle et persévère vaincra le monde. b. Celui qui envoie des trésors dans le pays de Sion recevra un héritage dans ce monde et ses actes le suivront ; et il recevra aussi une récompense dans le monde à venir ; c. oui, et bénis sont les morts qui dorénavant meurent dans le Seigneur ; quand le Seigneur viendra, et que les choses anciennes passeront, et toutes choses seront renouvelées, d. ils ressusciteront de parmi les morts et ils ne mourront point après et ils recevront un héritage devant le Seigneur dans la ville sainte ; et celui qui vit lorsque le Seigneur viendra et aura gardé la foi, est béni ; néanmoins il est destiné à mourir à l’âge d’homme ; e. c’est pourquoi les enfants grandiront jusqu’à atteindre un âge avancé et les vieux mourront ; mais ils ne dormiront point dans la poussière car ils seront changés en un clin d’œil ; f. c’est pourquoi les apôtres ont prêché la résurrection des morts devant le monde ; g. ces choses sont celles auxquelles vous devez vous attendre ; et parlant selon la manière du Seigneur, elles sont maintenant toutes proches ; et en un temps à venir, à savoir au jour de la venue du Fils de l’Homme, et jusqu’à cette heure, il y aura des vierges folles parmi les sages et à cette heure viendra une séparation complète des justes et des méchants ; h. en ce jour j’enverrai mes anges, afin d’extirper les méchants et afin de les jeter dans le feu inextinguible. 14. Maintenant voici, en vérité, je vous le dis : moi, le Seigneur, je ne suis pas satisfait de mon serviteur Sidney Rigdon, il s’est exalté dans son cœur et n’a point accepté de conseil mais a attristé l’Esprit ; c’est pourquoi ses écrits ne sont pas

acceptables au Seigneur et il en fera d’autres et si le Seigneur ne les accepte pas, il ne restera plus dans la charge à laquelle je l’ai désigné. 15a. Et de plus, en vérité je vous le dis : ceux qui désirent en leur cœur, en humilité, avertir les pécheurs de se repentir, qu’ils soient ordonnés à ce pouvoir ; car ceci est un jour d’avertissement et non pas un jour de nombreuses paroles. b. Car moi, le Seigneur, je ne dois pas railler dans les derniers jours. Voici, je suis d’en haut et mon pouvoir réside en bas. c. Je suis au-dessus de tout et en tout et parmi tout et je scrute chaque chose ; et le jour viendra où toutes choses me seront soumises. Voici, je suis l’Alpha et l’Oméga, à savoir Jésus-Christ. d. C’est pourquoi que tous les hommes prennent garde à la manière dont leurs

 lèvres parlent de mon nom ; car voici, en vérité je vous le dis, ils sont nombreux sous cette condamnation ceux qui emploient le nom du Seigneur en vain, n’ayant point d’autorité. e. C’est pourquoi, que les membres de l’Église se repentent de leurs péchés et moi, le Seigneur, je les reconnaîtrai ; autrement ils seront retranchés. 16a. Souvenez-vous, ce qui vient d’en haut est sacré et on doit en parler avec prudence et par la contrainte de l’Esprit et en ceci il n’y a point de condamnation ; et vous recevrez l’Esprit par la prière ; c’est pourquoi sans cela, il reste la condamnation. b. Que mes serviteurs Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon cherchent une demeure, comme il leur sera montré en prière par l’Esprit. c. Ces choses restent à être surmontées, par la patience, afin que ceux qui le font reçoivent un plus grand et éternel poids de gloire ; autrement, une condamnation plus grande. Amen. SECTION 64 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, le 11 septembre 1831 à Kirtland, Ohio. Joseph se préparait à se rendre à Hiram, environ à quarante-huit kilomètres au sud-est de Kirtland, afin de continuer son travail sur la version Inspirée des Écritures. Entre temps certains de ses frères étaient occupés à préparer leur voyage pour Independence. Cette révélation est avant tout à l’intention des anciens qui partaient pour Sion. Ce fut la dernière révélation imprimée dans le « Livre des Commandements », la composition du texte ayant été préparée jusqu’à « sang d’Ephraïm » (7b) lorsque la foule à Independence, Missouri, détruisit la presse. 1a. Voici, ainsi dit le Seigneur votre Dieu, ô vous les anciens de mon Église : écoutez et recevez ma volonté qui vous concerne ; car en vérité je vous le dis : je veux que vous vainquiez le monde ; c’est pourquoi j’aurai pitié de vous. b. il y a ceux parmi vous qui ont péché ; mais en vérité, je le dis, pour cette fois, pour ma propre gloire et pour le salut des âmes je vous ai pardonné vos péchés. 2a. J’aurai compassion de vous, car je vous ai donné le royaume ; et les clefs des mystères du royaume ne seront pas retirées de mon serviteur Joseph Smith, fils, par les moyens que j’ai déterminés, tandis qu’il vit et qu’il est obéissant à mes commandements. b. Il y a ceux qui ont cherché à l’accuser sans cause ; néanmoins il a péché, mais en vérité je vous le dis : moi, le Seigneur, je pardonne les péchés à ceux qui les confessent devant moi et demandent mon pardon et qui n’ont pas commis de péché entraînant la mort. c. Mes disciples, dans les temps anciens, s’accusaient l’un l’autre et ne pardonnaient point dans leurs cœurs ; et à cause de ce mal ils ont été affligés et sévèrement châtiés ; d. c’est pourquoi je vous le dis : vous devez vous pardonner les uns aux autres, car celui qui ne pardonne pas à son frère, ses transgressions, est condamné devant le Seigneur car le plus grand péché reste en lui. e. Moi, le Seigneur, je pardonnerai à celui auquel je veux pardonner mais de vous il est demandé que vous pardon-niez à tous ; et vous devriez dire en vos cœurs : Que Dieu soit juge entre toi et moi et qu’il te récompense selon tes actions. f. Et celui qui ne se repent pas de ses péchés et ne les confesse point, vous le mènerez devant l’Église et vous le traiterez comme les Écritures vous le disent, soit par commandement, soit par révélation. g. Et vous ferez ceci afin que Dieu soit

96 SECTION 64 glorifié et non pas parce que vous ne pardonnez point, n’ayant point de compassion, mais afin que vous soyez justifiés devant la loi et n’offensiez pas celui qui est votre Législateur. 3a. En vérité je le dis : c’est pour cette raison que vous ferez ces choses. b. Voici, moi, le Seigneur, j’étais en colère contre celui qui était mon serviteur, Ezra Booth ; et aussi mon serviteur Isaac Morley ; car ils n’ont pas gardé la loi, ni les commandements ; ils cherchaient le mal dans leurs cœurs et moi, le Seigneur, je retins mon Esprit. c. Ils ont condamné comme étant mauvaise cette chose dans laquelle il n’y avait aucun mal ; néanmoins j’ai pardonné à mon serviteur Isaac Morley. d. Et également mon serviteur Edward Partridge, voici, il a péché et Satan cherche à détruire son âme ; mais quand ces choses leur sont connues, ils se repentent du mal et ils seront pardonnés. 4a. Et maintenant, en vérité je le dis : il est expédient que mon serviteur Sidney Gilbert retourne après quelques semaines à ses affaires et à son agence dans le pays de Sion ; et ce qu’il a vu et entendu peut être déclaré à mes disciples afin qu’ils ne périssent pas. Et c’est pour cette raison que j’ai dit ces choses. b. Et de plus, je vous le dis : pour que mon serviteur Isaac Morley ne soit pas tenté au-delà de ce qu’il peut supporter et donne de faux conseils à votre détriment, j’ai donné le commandement que sa ferme soit vendue. c. Je ne veux pas que mon serviteur Frederick G. Williams vende sa ferme, car moi, le Seigneur, je veux garder une place forte dans le pays de Kirtland, pendant une période de cinq ans, pendant laquelle je ne renverserai pas les méchants afin d’en sauver quelques-uns ; d. et après cette période, moi, le Seigneur, je ne considérerai pas comme coupable celui qui ira, d’un cœur ouvert, dans le pays de Sion ; car moi, le Seigneur, je réclame le cœur des enfants des hommes. 5a. Voici, le temps jusqu’à la venue du Fils de l’Homme s’appelle aujourd’hui et en vérité ce jour est un jour de sacrifice et le jour où la dîme est levée sur mon peuple ; car celui qui est dîmé ne sera pas brûlé à sa venue ; car après aujourd’hui vient le feu ; ceci est dit selon la manière du Seigneur ; b. car en vérité, je vous le dis : demain ceux qui agissent par le mal et sont orgueilleux seront comme du chaume ; et je les brûlerai car moi, je suis le Seigneur des armées ; et je n’épargnerai aucun qui reste dans Babylone. C’est pourquoi si vous me croyez, vous travaillerez aussi longtemps qu’on peut dire aujourd’hui. c. Et il ne convient pas que mes serviteurs Newel K. Whitney et Sidney Gilbert vendent leur magasin et leurs propriétés ici, car ce n’est pas conforme à la sagesse, jusqu’à ce que le reste de l’Église qui est encore en ce lieu aille dans la terre de Sion. 6a. Voici, il est dit dans mes lois, ou défendu, de contracter des dettes avec vos ennemis ; mais voici, il n’est point dit que le Seigneur ne prendrait pas quand cela lui plaît et payerait selon qu’il lui semble bon ; b. c’est pourquoi comme vous êtes des agents, vous êtes chargés des affaires de Dieu ; et ce que vous faites selon la volonté du Seigneur est l’affaire du Seigneur ; et il vous a désigné afin de pourvoir aux besoins des Saints dans ces derniers jours, pour qu’ils puissent obtenir un héritage dans le pays de Sion ; et voici, moi le Seigneur, je vous déclare qu’ils l’obtiendront et mes paroles sont vraies et ne feront pas défaut ; c. mais toutes choses doivent arriver en leur temps ; c’est pourquoi ne vous lassez pas de bien faire car vous jetez les fondations d’une grande œuvre. Et les grandes œuvres procèdent des petites. 7a. Voici, le Seigneur réclame le cœur des hommes et un esprit de bonne volonté ; et ceux qui sont serviables et obéissants mangeront le fruit du pays de Sion

97 SECTIONS 65, 66 dans ces derniers jours ; b. et les rebelles seront retranchés de la terre de Sion et seront renvoyés et n’hériteront point de la terre ; car en vérité, je le dis : Les rebelles ne sont pas du sang d’Ephraïm, c’est pourquoi ils seront extirpés. c. Voici, moi le Seigneur, j’ai rendu mon Église, dans ces derniers jours, semblable à un juge assis sur une colline, ou sur une élévation, afin de juger les nations ; car il arrivera que les habitants de Sion jugeront toutes choses qui ont trait à Sion ; d. et les menteurs et les hypocrites seront éprouvés par eux et ceux qui ne sont pas apôtres et prophètes seront dévoilés. 8a. Et même l’évêque, qui est juge, et ses conseillers seront condamnés s’ils ne sont pas fidèles dans leurs intendances et d’autres seront

établis à leur place ; car voici, je vous le dis : Sion fleurira et la gloire du Seigneur sera sur elle et elle sera comme une bannière pour les peuples et des peuples de toutes les nations, sous le ciel, viendront vers elle. b. Et le jour viendra quand les nations de la terre trembleront à cause d'elle et ils craindront ses habitants terribles. Le Seigneur l'a dit. Amen. SECTION 65 Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon vivaient dans la demeure de John Johson à Iram, Ohio, dans le courant de septembre et octobre 1831, tandis qu'ils continuaient leur travail sur les Saintes Écritures. C'est ici que Joseph reçut la révélation suivante au sujet de la prière. 1a. Écoutez la voix d'un envoyé d'en haut, qui est fort et puissant, et dont la mission atteint les extrémités de la terre ; oui, dont la voix s'adresse aux hommes : Préparez la voie du Seigneur et aplanissez ses sentiers. b. Les clefs du royaume de Dieu sont confiées à l'homme sur la terre et de là l'évangile se propagera jusqu'aux extrémités de la terre, comme la pierre qui se détache de la montagne sans le secours d'aucune main, roulera jusqu'à remplir toute la terre ; c. oui, une voix qui appelle : préparez le chemin du Seigneur, préparez le repas de l'Agneau et préparez-vous pour l'Époux ; d. priez le Seigneur ; invoquez son saint nom ; proclamez ses œuvres merveilleuses parmi le peuple, invoquez le Seigneur ; afin que son royaume s'étende sur la terre ; e. afin que ses habitants puissent le recevoir et soient préparés pour les jours à venir, où le Fils de l'Homme descendra des cieux, vêtu de l'éclat de sa gloire, afin de rencontrer le royaume de Dieu qui est établi sur la terre ; f. c'est pourquoi, que le royaume de Dieu avance pour que le royaume des cieux vienne ; afin que toi, ô Dieu, sois glorifié sur la terre comme au ciel, afin que tes ennemis soient vaincus ; car à toi appartiennent l'honneur, la puissance et la gloire, aux siècles des siècles. Amen. SECTION 66 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Orange, Ohio, en octobre 1831. William E. McLellin était récemment entré dans l'Église. Il demanda des instructions concernant son travail et cette révélation fut donnée en réponse à la prière de Joseph en sa faveur. En 1835, l'Ancien McLellin devint l'un des premiers membres d'origine du Conseil des Douze. 1a. Voici, ainsi dit le Seigneur à mon serviteur William E. McLellin : tu es béni puisque tu t'es détourné de tes iniquités et as reçu mes vérités, dit le Seigneur ton Rédempteur, le Sauveur du monde, à savoir de tous ceux qui

 croient en mon nom. b. En vérité je te le dis : tu es béni d'avoir reçu mon alliance éternelle, à savoir la plénitude de mon évangile, envoyée aux enfants des hommes afin qu'ils aient la vie et afin qu'ils participent aux gloires qui doivent être révélées aux derniers jours, comme il a été écrit par les prophètes et les apôtres aux temps anciens. 2a. En vérité je te le dis, mon serviteur William : tu es pur mais pas complètement ; c'est pourquoi repens-toi des choses qui ne sont point agréables à mes yeux, dit le Seigneur, car le Seigneur te les montrera. b. En vérité, moi le Seigneur, je te ferai part de ma volonté qui te concerne, ou ce que je désire à ton sujet ; voici, je te le dis : ma volonté est que tu proclames mon évangile de pays en pays et de ville en ville ; oui, dans les régions alentour où il n'a pas encore été proclamé. 3a. N'attends point longtemps en ce lieu ; ne va pas dans le pays de Sion, pour le moment ; mais ce que tu peux envoyer, envoie-le, hormis cela, ne pense pas à tes biens. b. Va dans les pays de l'Est ; rends témoignage en chaque lieu devant chaque peuple et dans leurs synagogues, en raisonnant avec le peuple. 4. Que mon serviteur Samuel H. Smith t'accompagne et ne l'abandonne pas et donne-lui tes instructions ; et celui qui est fidèle sera fortifié en chaque lieu et moi, le Seigneur, j'irai avec vous. 5a. Impose les mains aux malades et ils seront guéris. Ne reviens pas avant que moi, le Seigneur, ne t'envoie. b. Sois patient dans l'affliction. c. Demande et l'on te donnera. Frappe et l'on t'ouvrira. Ne cherche pas à t'encombrer. d. Abandonne toute injustice. e. Ne commets pas d'adultère, qui est une tentation dont tu as été troublé. f. Garde ces préceptes car ils sont vrais et certains ; ainsi tu accroîtras ton ministère et enverras beaucoup de personnes à Sion, avec des chants de joie éternelle sur leurs lèvres. g. Persévère en ces choses, jusqu'à

la fin, et tu auras une couronne de vie éternelle à la droite de mon Père, qui est plein de grâce et de vérité. h. Ainsi dit le Seigneur ton Dieu, ton Rédempteur, à savoir Jésus-Christ. Amen. SECTION 67 Révélation adressée aux anciens de l'Église par l'entremise de Joseph Smith, fils, pendant une conférence spéciale tenue à Hiram, Ohio, en novembre 1831. Il y avait eu quelques critiques parmi les anciens concernant le langage des révélations. William E. McLellin accepta le défi de cette révélation, mais ne fut pas en état de donner une amélioration. 1a. Voici et écoutez, ô vous les anciens de mon Église, qui êtes rassemblés et dont j'ai entendu les prières, dont les cœurs me sont connus et dont les désirs sont venus devant moi. b. Voici, mes yeux sont sur vous ; et les cieux et la terre sont entre mes mains et les richesses de l'éternité sont à moi pour que je les donne. c. Vous avez cherché à croire que vous deviez recevoir la bénédiction qui vous était offerte mais, voici, en vérité je vous le dis : vos cœurs ont craint ; et en vérité, ceci est la raison pour laquelle vous n'avez point reçu. 2a. Et maintenant moi, le Seigneur, je vous donne un témoignage de la véracité de ces commandements qui sont devant vous ; vous avez porté vos regards sur mon serviteur Joseph Smith, fils, et vous avez connu son langage et vous avez connu ses

99 SECTION 68 imperfections ; et vous avez cherché la connaissance en vos cœurs, afin que vous puissiez surpasser son langage : b. ceci vous le savez aussi. Or cherchez dans le « Livre des Commandements » le moindre commandement qui se trouve parmi eux et désignez celui d'entre vous qui est le plus sagace ; c. et s'il y a quelqu'un parmi vous qui en fera un qui soit pareil, alors vous êtes justifiés en prétendant que vous ignorez s'ils sont véritables ; mais si vous ne pouvez point en faire un qui soit pareil, vous serez donc sous ma condamnation si vous ne témoignez pas qu'ils sont véridiques ; d. car vous savez qu'il n'y a point d'injustice en eux ; et ce qui est juste vient d'en haut, du Père des lumières. 3a. Et encore, en vérité, je vous le dis : c'est votre privilège et une promesse que je vous ai donnée, à vous qui avez été ordonnés à ce ministère, que dans la mesure où vous vous dépouillez de vos jalousies et de vos craintes et si vous vous humiliez devant moi (car vous ne l'êtes point suffisamment), le voile sera déchiré et vous me verrez et saurez que je suis ; b. non pas par l'entendement charnel ni naturel mais par un entendement spirituel ; car personne dans la chair n'a jamais vu Dieu, à moins qu'il soit vivifié par l'Esprit de Dieu ; c. et aucune personne naturelle ne peut non plus supporter la présence de Dieu ; ni celui dont l'esprit est charnel ; vous ne pouvez supporter la présence de Dieu à présent, ni le ministère des anges ; c'est pourquoi, persévérez en patience jusqu'à ce que vous soyez perfectionnés. 4. Que vos esprits ne retournent point en arrière et quand vous en serez digne, au temps qui me sera convenable, vous verrez et saurez ce qui vous a été conféré par les mains de mon serviteur Joseph Smith, fils, Amen. SECTION 68 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, en novembre 1831, pendant une conférence spéciale tenue à Hiram, Ohio. Joseph écrivit « L'intention et la volonté de Dieu ont été imparties par la voix de l'Esprit à une conférence concernant certains anciens et également concernant certaines questions en addition aux alliances et commandements. » L'instruction concernant le gouvernement de l'Église qui se trouve dans cette révélation doit être lue en relation avec les « Articles et Alliances » qui constituent à présent la section 17. Le message est explicitement adressé à Orson Hyde, Luke Johnson, Lyman Johson et William E. McLellin, bien que son contenu ait une importance permanente pour l'Église entière. 1a. Mon serviteur Orson Hyde a été appelé à cause de son ordination à proclamer l'évangile éternel par l'Esprit du Dieu vivant, de peuple en peuple et de pays en pays, dans les congrégations des méchants, dans leurs synagogues, en raisonnant et en expliquant devant eux toutes les Écritures. b. Et voici, ceci est un exemple pour tous ceux qui sont ordonnés à cette prêtrise dont la mission désignée est de voyager ; et ceci est leur exemple : ils parleront selon qu'ils seront inspirés par l'Esprit-Saint ; c. et ce qu'ils diront quand ils seront inspirés par l'Esprit-Saint sera Écritures ; sera la volonté du Seigneur ; sera l'intention du Seigneur ;

sera la parole du Seigneur ; et sera la voix du Seigneur et la puissance de Dieu pour sauver ; d. voici, ceci est la promesse du Seigneur, à vous, ô mes serviteurs ; c'est

100 SECTION 68 pourquoi, ayez bon espoir et ne craignez point car moi, le Seigneur, je suis avec vous et je demeurerai avec vous ; et vous rendrez témoignage de moi, à savoir Jésus-Christ, que je suis le Fils du Dieu vivant, que j'étais, que je suis et que je serai. e. Ceci est la parole du Seigneur adressée à toi, mon serviteur Orson Hyde, et également à mon serviteur Luke Johnson et à mon serviteur William E. McLellin ; et à tous les fidèles anciens de mon Église. f. Allez par tout le monde et prêchez l'évangile à toute créature, agissant en vertu de l'autorité que je vous ai donnée, baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ; g. celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé et celui qui ne croira point sera condamné ; et celui qui croira sera béni par des miracles qui l'accompagneront, comme il est écrit ; h. et il vous sera donné de connaître les signes des temps et les signes de la venue du Fils de l'Homme ; et il vous sera donné le pouvoir de sceller pour la vie éternelle ceux dont le Père rendra témoignage. Amen. 2a. Et maintenant concernant les instructions en plus des alliances et commandements, elles sont les suivantes : b. Il y aura plus tard, au moment choisi par le Seigneur, d'autres évêques qui doivent être ordonnés pour l'Église, afin de servir de la même manière que les premiers ; c. c'est pourquoi ils seront des grandsprêtres, qui seront dignes, et ils seront désignés par la Première Présidence de la prêtrise de Melchisédech, excepté s'ils sont parmi les descendants d'Aaron, ils ont un droit légal à l'épiscopat s'ils sont les premiers-nés parmi les fils d'Aaron ; car le premier-né détient le droit de la présidence de cette prêtrise et les clefs ou l'autorité de celle-ci. d. Aucun homme n'a un droit légal à cette charge, de détenir les clefs de cette prêtrise, à moins qu'il ne soit un descendant direct et premier-né d'Aaron ; mais puisqu'un grand prêtre de la prêtrise de Melchisédech à l'autorité d'officier dans toutes les charges mineures, il peut officier dans la charge d'évêque lorsqu'aucun descendant direct d'Aaron ne peut être trouvé ; e. à condition qu'il soit appelé, désigné et ordonné à ce pouvoir sous les mains de la Première Présidence de la prêtrise de Melchisédech. f. Et un descendant direct d'Aaron doit aussi être désigné par cette présidence ; et doit être trouvé digne et doit être oint et ordonné sous les mains de cette présidence, autrement il n'est pas autorisé légalement à officier dans sa prêtrise ; g. mais en vertu du décret qui concerne leur droit à la prêtrise héréditaire de père en fils, ils peuvent réclamer leur onction si en un temps quelconque ils peuvent prouver leur lignage, ou l'établir par révélation de la part du Seigneur sous les mains de la présidence ici nommée. 3a. Et encore, aucun évêque ou grand prêtre qui sera désigné pour ce ministère ne sera jugé ni condamné pour un crime, à moins que ce ne soit devant la Première Présidence de l'Église ; b. et s'il est trouvé coupable par cette présidence, par des preuves testimoniales incontestables, il sera condamné ; et s'il se repent ; il lui sera pardonné selon les alliances et commandements de l'Église. 4a. Et en outre, si des parents ont des enfants en Sion, ou en un de ses pieux organisés et ne leur enseignent pas la doctrine du repentir ; de la foi dans le Christ, le Fils du Dieu vivant ; du baptême et du don de l'Esprit-Saint par l'imposition des mains quand ils ont atteint l'âge de huit ans, que le péché soit sur la tête des parents ; b. car ceci sera une loi pour les habitants de Sion et dans tous ses pieux qui seront organisés ; et leurs enfants seront baptisés en vue de la rémission des péchés à l'âge de huit ans et recevront l'im-

101 SECTION 69 position des mains ; c. et ils enseigneront aussi à leurs enfants de prier et de se conduire en droiture devant le Seigneur. d. Et les habitants de Sion observeront aussi le jour du Sabbat et en feront un jour saint. e. Et les habitants de Sion se souviendront également de leurs travaux, puisqu'ils sont désignés au travail, en toute fidélité ; car le paresseux sera responsable devant le Seigneur. f. Et maintenant moi, le Seigneur, je ne suis pas entièrement satisfait des habitants de Sion, car parmi eux se trouvent des

paresseux ; et leurs enfants grandissent aussi dans la méchanceté ; ils ne cherchent pas en toute sincérité les richesses de l’éternité et leurs yeux sont pleins de convoitise. g. Ces choses ne doivent pas exister et doivent être abolies de parmi eux ; c’est pourquoi, que mon serviteur Oliver Cowdery porte ces paroles dans le pays de Sion. h. Et je leur donne un commandement, que celui qui ne continue pas fidèlement à prier devant le Seigneur soit rendu responsable devant le juge de mon peuple. i. Ces choses sont vraies et dignes de foi ; c’est pourquoi ne les transgressez pas et n’en enlevez rien. Voici, je suis l’Alpha et l’Omega et je viens bientôt. Amen. SECTION 69 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, en novembre 1831 à Hiram, Ohio. La compilation des révélations devant constituer le « Livre des Commandements » avait été autorisée au cours d’une des conférences spéciales tenues à Hiram pendant la première moitié de novembre 1831. Il fut décidé qu’Oliver Cowdery et John Whitmer devaient porter les révélations à Independence, Missouri, où elles seraient imprimées par W.W. Phelps et Compagnie. Cette instruction fut demandée et reçue en rapport avec la mission des deux frères. 1a. Écoutez-moi, dit le Seigneur votre Dieu, par égard pour mon serviteur Oliver Cowdery : il n’est pas conforme à ma sagesse que les commandements et l’argent qu’il va porter dans le pays de Sion lui soient confiés, à moins qu’un homme honnête et fidèle ne l’accompagne ; c’est pourquoi, moi le Seigneur, je désire que mon serviteur John Whitmer aille avec mon serviteur Oliver Cowdery ; b. et aussi qu’il continue à écrire l’histoire de toutes les choses importantes qu’il observera et connaîtra en ce qui concerne mon Église ; et aussi qu’il reçoive conseil et assistance de la part de mon serviteur Oliver Cowdery et d’autres. 2a. Et aussi mes serviteurs qui résident au loin doivent envoyer les comptes rendus de leurs intendances au pays de Sion, car le pays de Sion est le siège et l’endroit où toutes ces choses seront reçues et accomplies ; b. néanmoins, que mon serviteur John Whitmer voyage souvent d’endroit en endroit et de branche en branche, afin de se renseigner plus facilement – en prêchant, en expliquant, en écrivant, en copiant, en choisissant et en recevant toutes les choses qui seront au bénéfice de l’Église et pour les nouvelles générations qui grandiront dans le pays de Sion, afin de le posséder de génération en génération, aux siècles des siècles. Amen.

102 SECTION 70 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, le 12 novembre 1831 à Hiram, Ohio. L’édition et la publication des révélations occupaient une grande partie du temps des anciens qui étaient chargés de ce travail. Six de ces anciens étaient désignés comme « intendants des révélations et commandements », et leur rémunération était établie comme une partie de la foi fondamentale de l’intendance. SECTION 70 1a. Voici, écoutez, ô vous les habitants de Sion et vous tous, le peuple de mon Église qui êtes au loin, et entendez la parole du Seigneur, que je donne à mon serviteur Joseph Smith, fils, et aussi à mon serviteur Martin Harris et aussi à mon serviteur Oliver Cowdery et aussi à mon serviteur John Whitmer et à mon serviteur Sidney Rigdon et à mon serviteur William W. Phelps, sous la forme d’un commandement car je leur donne un commandement ; b. c’est pourquoi écoutez et entendez car ainsi leur parle le Seigneur : moi, le Seigneur, je les ai nommés et ordonnés pour être les intendants des révélations et commandements que je leur ai donnés et que je leur donnerai dorénavant, c. et un compte rendu de cette intendance leur sera demandé au jour du jugement ; c’est pourquoi je leur ai désigné, et c’est leur travail dans l’Église de Dieu, la tâche de diriger les affaires qui s’y rattachent ; oui et les bénéfices qui en proviennent. 2a. C’est pourquoi je leur donne un commandement : qu’ils ne donneront pas ces choses à l’Église ni au monde ; b. néanmoins s’ils reçoivent davantage qu’il n’est nécessaire pour leurs besoins, ceci sera déposé dans mon magasin et les bénéfices seront consacrés aux habitants de Sion et à leurs descendants, dans la mesure où ils deviennent héritiers selon la loi du royaume. 3a. Voici, ceci est exigé par le Seigneur de chaque homme dans son intendance, selon ce que moi, le Seigneur, ai décidé ou ce que je déciderai à l’avenir. b. Et voici, aucune personne appartenant à

l’Église du Dieu vivant n’est exempté de cette loi ; oui, ni l’évêque, ni l’agent qui garde le magasin du Seigneur ; ni celui qui est nommé pour une intendance dans les affaires temporelles ; c. celui qui est nommé pour administrer les affaires spirituelles est digne de son salaire, de même que ceux qui sont nommés à une intendance dans les affaires temporelles ; oui, même en plus grande abondance et cette abondance leur est multipliée par les manifestations de l’Esprit ; d. néanmoins, vous serez égaux dans vos choses temporelles et ceci de bonne volonté, sinon l’abondance des manifestations de l’Esprit sera refusée. 4a. Et maintenant, ce commandement je le donne à mes serviteurs pour leur bénéfice tant qu’ils demeurent comme une manifestation de mes bénédictions sur leur tête et comme une récompense pour leur diligence et afin de leur procurer la sécurité de leur nourriture et du vêtement et comme un héritage ; pour des maisons et pour des terres, quelles que soient les circonstances où moi, le Seigneur, je les placerai ; car ils ont été fidèles en de nombreuses choses et ont agi justement dans la mesure où ils n’ont point péché. b. Voici, moi le Seigneur, je suis compatissant et je les bén bénirai et ils entreront dans la joie de ces choses. Ainsi soit-il. Amen.

103 SECTIONS 71, 72 SECTION 71 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, à Hiram, Ohio, à la fin de novembre ou le 1er décembre 1831. Ezra Booth était devenu un apostat et attaquait l’Église par des écrits. En conformité avec les instructions reçues, Joseph et Sidney retournèrent à Kirtland et de cette base ils prêchèrent à Shalers-ville, Ravena et en d’autres endroits où le peuple avait été troublé. Joseph écrivit plus tard que lui et Sidney « avaient fait beaucoup pour calmer les esprits émus » qui s’étaient manifestés. 1. Voici, ainsi vous parle le Seigneur, mes serviteurs, Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon : en vérité le temps est venu où il est nécessaire et il convient que vous ouvriez vos bouches afin de proclamer mon évangile, expliquant les mystères des choses du royaume en vous référant aux Écritures, selon le part de l’esprit et de pouvoir qui vous sera accordée, selon ma volonté. 2a. En vérité, je vous le dis : proclamez devant le monde et dans les régions alentour et aussi dans l’Église, pendant une saison, jusqu’à ce qu’il vous soit annoncé. b. En vérité, ceci est une mission que je vous confie pour une saison ; œuvrez donc dans ma vigne. c. Appelez les habitants de la Terre et rendez témoignage et préparez le chemin pour les commandements et les révélations qui doivent venir. d. Voici à présent, ceci est la sagesse ; que tous ceux qui lisent, comprennent et reçoivent ; car à celui qui reçoit il sera donné plus abondamment, à savoir le pouvoir, e. c’est pourquoi, confondez vos ennemis ; appelez-les à vous rencontrer, aussi bien en public qu’en privé, et si vous êtes fidèles leur honte sera rendue manifeste. f. Par conséquent, qu’ils montrent leurs puissants raisonnements contre le Seigneur. g. En vérité, ainsi parle le Seigneur : Aucune arme forgée contre vous ne réussira ; et si quelqu’un élève la voix contre vous, il sera confondu en mon propre temps que je déciderai ; c’est pourquoi gardez ces commandements : ils sont vrais et fidèles. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 72 Vers la fin de 1831, alors que l’évêque Partridge se trouvait dans le Missouri et ne pouvait donner toute son attention aux affaires temporelles de Kirtland, les grands-prêtres à Kirtland convinrent qu’il devenait nécessaire de nommer un deuxième évêque à Kirtland. Dans la révélation qui suit, donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, ils sont loués de leur sagesse et d’autres instructions concernant l’intendance sont données. La révélation fut reçue le 4 décembre 1831 à Kirtland. 1a. Écoutez et entendez la voix du Seigneur, ô vous qui êtes rassemblés, qui êtes les grands-prêtres de mon Église et auxquels le royaume et le pouvoir sont donnés. b. Car en vérité, ainsi vous parle le Seigneur : il est expédient qu’un évêque soit nommé pour vous, ou d’entre vous pour l’Église, dans cette partie de la vigne du Seigneur ; c. et en vérité vous avez agi avec sagesse en cette chose, car le Seigneur l’exige de la part de chaque intendant, qu’il donne un compte rendu de son intendance, dans le temps et dans l’éternité. d. Car celui qui est fidèle et sage dans le temps, est considéré digne d’hériter des

demeures qui lui sont préparées par mon Père. e. Et en vérité je vous le dis : les anciens de l'Église dans cette partie de ma vigne rendront compte de leur intendance de-

104 SECTION 72 vant l'Évêque qui sera nommé, par moi, dans cette partie de ma vigne. f. Ces choses seront tenues sur un registre, qui sera remis entre les mains de l'Évêque à Sion ; et le devoir de l'évêque sera connu par les commandements qui ont été donnés et par la voix de la conférence. 2. Et à présent, en vérité je vous le dis : mon serviteur Newel K. Whitney est l'homme qui sera nommé et ordonné à ce pouvoir ; c'est la volonté du Seigneur votre Dieu, votre Rédempteur. Ainsi soitil. Amen. 3a. La parole du Seigneur, en plus de la loi qui a été donnée, communiquant le devoir de l'évêque qui a été ordonné pour l'Église, dans cette partie de la vigne, est en vérité la suivante : b. Garder le magasin du Seigneur ; recevoir les fonds de L'Église dans cette partie de la vigne ; recevoir le compte rendu des anciens, comme il était commandé auparavant, et pourvoir à leurs besoins et ils paieront pour ce qu'ils reçoivent, dans la mesure où ils en ont les moyens, afin que ceci soit aussi consacré au bénéfice de l'Église, aux pauvres et aux nécessiteux. c. Un compte rendu de ce qu'un ancien n'aura pas les moyens de payer, sera remis entre les mains de l'évêque à Sion et l'évêque paiera la dette de ce que le Seigneur aura déposé entre ses mains ; d. et les œuvres des fidèles qui travaillent dans les affaires spirituelles, dans l'administration de l'évangile et des choses du royaume au bénéfice de l'Église et du monde, répondront de la dette devant l'évêque à Sion ; e. ainsi l'aide vient de l'Église car selon la loi, chacun qui vient à Sion doit déposer toutes choses devant l'évêque de Sion. 4a. Et maintenant, en vérité je vous le dis : comme chaque ancien dans cette partie de la vigne doit rendre compte de son intendance à l'évêque de cette partie de la vigne, un certificat de la part du juge ou évêque de cette partie de la vigne, à l'adresse de l'évêque de Sion, rend chacun acceptable et répond à toutes les exigences en vue d'un héritage et afin d'être reçu comme un intendant sage et travailleur fidèle ; autrement il ne sera pas reçu par l'évêque à Sion. b. Et à présent je vous le dis en vérité : que chaque ancien qui rend compte devant l'évêque de l'Église, dans cette partie de la vigne, soit recommandé par la branche, ou les branches, où il travaille afin qu'il soit approuvé en toutes choses, ainsi que son compte rendu. c. Et encore, que mes serviteurs, qui sont nommés comme intendants des affaires littéraires de mon Église, aient le droit de réclamer l'assistance de l'évêque, ou des évêques, en toutes choses afin que les révélations puissent être publiées et soient propagées jusqu'aux extrémités de la terre, d. et qu'ils puissent aussi recevoir des fonds qui iront au bénéfice de l'Église en toutes choses afin qu'ils puissent se faire approuver en toutes choses et soient considérés comme des intendants sages. e. Et maintenant, voici, ceci sera un exemple pour toutes les branches éloignées de mon Église, quel que soit le pays où elles seront établies. Et à présent je mets fin à mes paroles. Amen. 5a. Voici quelques paroles s'ajoutant aux lois du royaume, concernant les membres de l'Église, ceux qui sont désignés par l'Esprit-Saint afin de se rendre en Sion et ceux qui ont le privilège de se rendre en Sion : b. Qu'ils présentent à l'évêque un certificat de la part de trois anciens de l'Église ou de la part de l'évêque, autrement ils ne seront pas considérés comme de sages intendants. Ceci est également un exemple. Amen.

105 SECTIONS 73, 74, 75 SECTION 73 Joseph et Sidney continuèrent à prêcher et à prodiguer leurs conseils parmi les anciens de la région de Kirtland jusqu'au 10 janvier 1832, lorsque Joseph reçut la révélation qui suit. 1. Car en vérité ainsi parle le Seigneur : il est expédient pour moi qu'ils continuent à prêcher l'évangile, exhortant les branches dans les régions alentour, jusqu'à la Conférence ; et alors, voici, leurs diverses missions leur seront communiquées par la voix de la Conférence. 2a. Et maintenant je vous le dis, mes serviteurs Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon : il est expédient que vous traduisiez de nouveau ; et dans la mesure du possible, que vous prêchiez dans la région alentour jusqu'à la Conférence ; et il est

expédient de continuer ensuite la traduction jusqu'à ce qu'elle soit terminée. b. Et que ce soit un exemple pour les anciens, en attendant d'autres instructions, conformément à ce qui est écrit. Et je ne vous en donne point d'autres maintenant : Ceignez- vous les reins et soyez sobres. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 74 Après que Joseph Smith, fils, eut repris la révision inspirée des Écritures, il « reçut l'explication suivante de la première Épître aux Corinthiens, chapitre 7, verset 14 ». 1. Car le mari non croyant est sanctifié par son épouse et la femme non croyante est sanctifiée par son époux, autrement vos enfants seraient impurs ; tandis que maintenant ils sont saints. 2a. Au temps des apôtres, la loi de la circoncision était observée parmi tous les juifs qui ne croyaient pas à l'évangile de Jésus-Christ. b. Et il arriva qu'un grand différend naquit parmi le peuple concernant la loi de la circoncision ; car le mari non croyant désirait que ses enfants soient circoncis et deviennent soumis à la Loi de Moïse, laquelle loi était accomplie. 3a. Et il arriva que les enfants étant élevés conformément à la Loi de Moïse et obéissant aux traditions de leurs pères, ne croyaient point à l'évangile du Christ et perdaient en cela leur sainteté ; b. c'est pourquoi l'apôtre écrivit à l'Église, en leur donnant un commandement, non pas de la part du Seigneur, mais de sa part, qu'un croyant ne devait pas être uni à un non croyant, à moins que la Loi de Moïse ne soit abolie entre eux, afin que leurs enfants ne soient pas circoncis ; c. et afin que la tradition soit écartée, selon laquelle les petits enfants sont impurs car ceci était la croyance parmi les Juifs ; d. mais les petits enfants sont saints, étant sanctifiés par la réconciliation de Jésus-Christ ; et ceci est le sens des Écritures. SECTION 75 Une Conférence eut lieu à Amherst, au comté de Lorain, Ohio, le 25 janvier 1832. Certains parmi les anciens prièrent Joseph de « demander au Seigneur afin de connaître sa volonté, ou d'apprendre ce qu'ils pourraient faire pour plaire au Seigneur, afin d'amener les hommes à une compréhension de leur condition. ». Joseph s'adressa au Seigneur et reçut le message suivant. La Conférence a aussi son importance du fait que Joseph y fut ordonné Président de la Grande-Prêtrise.

106 SECTION 75 1a. En vérité, en vérité je vous le dis, moi qui parle par la voix de mon Esprit ; à savoir l'Alpha et l'Oméga, votre Seigneur et votre Dieu : écoutez, ô vous qui avez donné votre nom afin d'aller proclamer mon évangile et pour émonder ma vigne. b. Voici, je vous le dis : c'est ma volonté que vous avanciez et ne tardiez point, ni ne cédiez à la paresse mais que vous travailliez de toutes vos forces, élevant vos voix comme le son d'une trompette, en proclamant la vérité selon les révélations et les commandements que je vous ai donnés ; c. et ainsi, si vous êtes fidèles, vous serez chargés de nombreuses gerbes et couronnés d'honneur et de gloire, d'immortalité et de vie éternelle. 2a. C'est pourquoi, en vérité je parle à mon serviteur William E. McLellin, je révoque la commission dont je l'ai chargé, de se rendre dans les pays de l'Est, et je lui donne une nouvelle commission et un nouveau commandement, selon lequel, moi, le Seigneur, je le châtie à cause des murmures de son cœur ; et il a péché, b. néanmoins je lui pardonne et je lui dis à nouveau : va dans les pays du Sud ; et que mon serviteur Luke Johnson l'accompagne et proclame les choses que je leur ai commandées, c. en invoquant le Consolateur au nom du Seigneur, qui leur apprendra toutes choses qui leur sont nécessaires, en priant toujours afin qu'ils ne tombent pas en défaillance ; et s'ils agissent ainsi, je serai avec eux jusqu'à la fin. Voici, ceci est la volonté du Seigneur votre Dieu en ce qui vous concerne. Ainsi soit-il. Amen. 3a. Et encore en vérité, ainsi parle le Seigneur : que mon serviteur Orson Hyde et mon serviteur Samuel H. Smith se mettent en route pour les pays de l'Est et qu'ils y proclament les choses que je leur ai commandées : dans la mesure où ils sont fidèles, voici, je serai avec eux jusqu'à la fin. b. Et de plus, en vérité je le dis à mon serviteur Lyman Johnson et à mon serviteur Orson Pratt : ils se mettront aussi en route pour les pays de l'Est ; et voici, je serai avec eux aussi jusqu'à la fin. c. Et encore, je le dis à mon serviteur Asa Dodds et à mon serviteur Calves Wilson : qu'ils se mettent en route pour les pays de l'Ouest et proclament mon évangile comme je le leur

ai commandé. d. Et celui qui est fidèle vaincra toutes choses et sera élevé au dernier jour. e. Et je dis, en outre, à mon serviteur Major N. Ashley et à mon serviteur Burr Riggs : qu'ils se mettent en route vers le pays du Sud ; oui, que tous se mettent en route comme je l'ai commandé, en allant de maison en maison et de village en village ; et de ville en ville ; f. et quelle que soit la maison où vous entrerez et où vous êtes reçus, laissez votre bénédiction sur cette maison ; et quelle que soit la maison où vous entrerez et ne serez point reçus, vous quitterez rapidement cette maison et vous secouerez la poussière de vos pieds en témoignage contre eux ; g. et vous serez pleins de joie et d'allégresse et vous saurez qu'au jour du jugement vous serez les juges de cette maison et la condamnerez ; et le jour du jugement sera plus tolérable pour les païens que pour cette maison ; h. ceignez-vous donc les reins et soyez fidèles et vous surmonterez toutes ces choses et serez élevés au dernier jour. Ainsi soit-il. Amen. 4a. Et de plus, ainsi parle le Seigneur, ô vous les anciens de l'Église, qui avez donné vos noms afin de connaître ma volonté à votre égard : b. voici, je vous le dis, qu'il est le devoir de l'Église d'assister au maintien et aussi de soutenir les familles de ceux qui sont appelés et doivent être envoyés dans le monde afin d'y proclamer l'évangile ; c. c'est pourquoi moi, le Seigneur, je vous donne ce commandement : que vous obteniez des propriétés pour vos

107 SECTION 76 familles, dans la mesure où vos frères sont disposés à ouvrir leurs cœurs ; et que tous ceux qui peuvent obtenir une propriété pour leur famille et le soutien de l'Église pour elle, ne manquent pas de partir dans le monde ; d. que ce soit dans l'Est ou dans l'Ouest, le Nord ou le Sud ; qu'ils demandent et on leur donnera, qu'ils frappent et on leur ouvrira et il sera dit d'en haut, à savoir par le Consolateur, où ils devront aller. 5a. Et encore, en vérité je vous le dis : que chaque homme devant pourvoir aux besoins de sa famille, le fasse et il ne perdra en aucune manière sa couronne ; et qu'il œuvre dans l'Église. b. Que chacun soit diligent en toutes choses. Et le paresseux n'aura point de place dans l'Église, à moins qu'il ne se repente et ne change sa vie. c. C'est pourquoi, que mon serviteur Siméon Carter et mon serviteur Emer Harris s'unissent dans le ministère. Et aussi mon serviteur Ezra Thayre et mon serviteur Thomas B. Marsh. Également mon serviteur Hyrum Smith et mon serviteur Reynolds Cahoon ; comme mon serviteur Daniel Stanton et mon serviteur Seymour Brunson ; d. et aussi mon serviteur Sylvester Smith et mon serviteur Gideon Carter ; également mon serviteur Ruggles Eames et mon serviteur Stephen Burnett ; et aussi mon serviteur Micah B. Welton et mon serviteur Eden Smith. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 76 Á leur retour de la conférence d'Amherst (Ohio) à Hiram, Ohio (D. et A. 75), Joseph Smith reprit la traduction des Écritures avec Sidney Rigdon comme écrivain. Le 16 février 1832, tandis qu'ils étaient engagés dans ce travail ils arrivèrent au verset de Jean 5 :29. En réfléchissant à la version que l'esprit de révélation leur inspira, ils partagèrent une vision dont ils rendirent compte selon les paroles de cette section. 1a. Écoutez, ô vous les cieux, et prête l'oreille, ô toi la terre et réjouissez-vous ses habitants car le Seigneur est Dieu et en dehors de lui il n'y a point de sauveur ; b. grande est sa sagesse, merveilleux sont ses chemins ; et personne ne peut apercevoir l'étendue de ses actions ; c. ses desseins n'échouent jamais et aucun ne peut arrêter sa main ; d'éternité en éternité il est le même et ses années n'ont pas de fin. 2a. Car ainsi parle le Seigneur : moi, le Seigneur, je suis miséricordieux et généreux envers ceux qui me craignent et je me complais à honorer ceux qui me servent en justice et dans la vérité jusqu'à la fin ; b. leur récompense sera grande et leur gloire sera éternelle ; et je leur dévoilerai tous les mystères ; oui, tous les mystères cachés de mon royaume depuis les temps anciens ; et pour les âges à venir je leur ferai connaître le bon plaisir de ma volonté concernant toutes les choses de mon royaume ; c. oui, ils connaîtront même les mystères de l'éternité et je leur montrerai les choses qui doivent venir, à savoir les choses de nombreuses générations ; leur sagesse sera grande, ainsi que leur compréhension qui atteindra le ciel ; et devant eux la sagesse des sages périra et

l’intelligence des hommes intelligents disparaîtra ; d. car je les éclairerai de mon Esprit et je leur ferai connaître les secrets de ma volonté par ma puissance ; oui, à savoir les choses que l’œil n’a point vues, que l’oreille n’a point entendues et qui ne sont pas montées au cœur de l’homme. 3a. Nous, Joseph Smith, fils, et Sidney Rigdon, étant dans l’Esprit le seizième

 jour de février, en l’année de notre Seigneur mil huit cent trente deux, nos yeux ont été ouverts par le pouvoir de l’Esprit et notre entendement fut éclairé afin de voir et comprendre les choses de Dieu ; b. à savoir les choses qui étaient depuis le commencement avant la création du monde, qui furent ordonnées par le Père par l’entremise de son Fils Unique, qui était dans le sein du Père, à savoir depuis le commencement, et dont nous rendons témoignage ; et le témoignage que nous rendons est la plénitude de l’évangile de Jésus-Christ, qui est le Fils, que nous avons vu et avec qui nous avons parlé au cours de la vision céleste ; c. car tandis que nous faisions le travail de traduction, que le Seigneur nous avait désigné, nous traduisions le vingt-neuvième verset du cinquième chapitre de Jean, qui nous fut inspiré comme il suit ; d. (parlant de la résurrection des morts, concernant ceux qui entendront la voix du Fils de l’Homme) : « et ressusciteront ; ceux qui ont fait le bien pour la résurrection des justes et ceux qui ont fait le mal pour la résurrection des injustes ». e. Ceci provoqua notre étonnement car il nous fut donné par l’Esprit et tandis que nous méditions sur ces choses, le Seigneur toucha les yeux de notre entendement et ils furent ouverts et la gloire du Seigneur resplendit autour de nous ; f. et nous avons contemplé la gloire du Fils, à la droite du Père et nous avons reçu de sa plénitude ; et nous avons vu les saints anges et ceux qui sont sanctifiés devant le trône, adorant Dieu et l’Agneau, et qui l’adorent aux siècles des siècles. g. Et maintenant, après les nombreux témoignages rendus de lui, ceci est le témoignage, le plus récent de tous, que nous rendons de lui – il vit, car nous l’avons vu, à la droite de Dieu ; h. et nous avons entendu la voix rendant témoignage qu’il est le Fils Unique du Père ; que de lui, par lui et en lui les mondes sont et furent créés ; et que les habitants en sont les fils et les filles engendrés pour Dieu. i. Et ceci nous l’avons vu aussi, et nous en rendons témoignage, qu’un ange de Dieu, qui détenait une autorité en présence de Dieu, se révolta contre le Fils Unique ; que le Père aimait et qui était dans le sein du Père ; j. et il fut précipité de la présence de Dieu et du Fils et fut appelé Perdition ; car les cieux pleurèrent sur lui ; il était Lucifer, un fils du matin. Et nous avons regardé et voici, il tomba ! il tomba ! lui, un fils du matin. k. Et tandis que nous étions dans l’Esprit, le Seigneur nous a commandé d’écrire la vision ; car nous avons vu Satan, ce vieux serpent, à savoir le Diable, qui se révolta contre Dieu et chercha à s’emparer du royaume de notre Dieu et de son Christ ; l. c’est pourquoi il fait la guerre contre les saints de Dieu et les assiège de toute part. m. Et nous avons eu une vision des souffrances de ceux auxquels il fit la guerre et qu’il vainquit, car ainsi nous est venue la voix du Seigneur. 4a. Ainsi parle le Seigneur, concernant tous ceux qui connaissent mon pouvoir et auxquels il fut donné d’y prendre part et qui ont permis au pouvoir du Diable de les vaincre et qui ont renié la vérité et défié mon pouvoir ; b. ce sont eux qui sont les fils de perdition, dont je dis qu’il aurait mieux valu pour eux qu’ils ne fussent jamais nés ; c. car ils sont des vases de colère, destinés à souffrir la colère de Dieu, avec le Diable et ses anges pour l’éternité, concernant lesquels je dis qu’il n’y a point de pardon, ni dans ce monde, ni dans le monde à venir ; d. ayant renié le Saint-Esprit, après l’avoir reçu, et ayant renié le Fils unique du Père ; l’ayant crucifié pour leur part et l’ayant exposé à l’ignominie : e. ce sont ceux-là qui s’en iront dans l’étang de feu et de souffre, avec le Diable et ses anges, et les seuls sur lesquels la seconde mort aura pouvoir ; oui, en vérité, les seuls qui ne seront pas rachetés

 au temps convenable au Seigneur, après avoir subi sa colère ; f. car tous les autres seront ramenés à la vie par la résurrection, par le triomphe et la gloire de l’Agneau, qui a été

immolé, qui a été dans le sein du Père avant que les mondes ne fussent créés. g. Et ceci est l'évangile, la bonne nouvelle dont la voix venant des cieux nous a rendu témoignage, qu'il est venu au monde, à savoir Jésus, afin d'être crucifié pour le monde et pour porter les péchés du monde, afin de le sanctifier et de le purifier de toute iniquité ; h. afin que par lui tous soient sauvés, ceux que le Père a placés sous son pouvoir et a créés par celui qui glorifie le Père et sauve toutes les œuvres de sa main, excepté ces fils de perdition qui renient le Fils après que le Père l'ai relevé ; i. c'est pourquoi il les sauve tous, sauf ceux-là ; ils s'en iront vers la punition perpétuelle, qui est la punition sans fin, la punition éternelle, afin de régner avec le Diable et ses anges pour l'éternité où leur ver ne meurt pas et le feu ne s'éteint jamais, lequel est leur tourment et dont aucun homme ne connaît la fin ni le lieu ; j. ni ne fut révélé, ni ne l'est, ni ne sera révélé à l'homme, excepté à ceux qui y prendront part ; k. néanmoins, moi le Seigneur, je le montre en vision à beaucoup mais je la referme immédiatement ; c'est pourquoi sa fin, sa largeur, sa hauteur, sa profondeur et sa misère ne sont pas compris d'eux, ni d'aucun homme, excepté de ceux qui sont ordonnés à cette condamnation. l. Et nous avons entendu la voix qui disait : écrivez la vision, car voici, ceci est la fin de la vision des souffrances des impies ! 5a. Et de nouveau, nous rendons témoignage car nous avons vu et entendu ; et ceci est le témoignage de l'évangile du Christ, concernant ceux qui ressuscitent dans la résurrection des justes : b. Ce sont eux qui ont reçu le témoignage de Jésus et ont cru en son nom et ont été baptisés selon la manière de son ensevelissement, ayant été ensevelis dans l'eau en son nom, conformément aux commandements qu'il a donnés, afin qu'en observant les commandements ils soient lavés et purifiés de tous leurs péchés, c. et reçoivent l'Esprit-Saint par l'imposition des mains de celui qui est ordonné et scellé à ce pouvoir ; d. et qui vainquent par la foi et sont scellés par ce Saint-Esprit de promesse, que le Père déverse sur tous ceux qui sont justes et sincères ; e. ce sont eux qui sont l'Église du Premier-Né ; f. ce sont eux entre les mains desquels le Père a donné toutes choses : g. ce sont eux qui sont prêtres et rois, qui ont reçu de sa plénitude et de sa gloire, et sont prêtres du Très-Haut d'après l'ordre de Melchisédech, qui était d'après l'ordre d'Énoch, qui était d'après l'ordre du fils Unique ; h. c'est pourquoi, comme il est écrit, ce sont des dieux, à savoir les fils de Dieu ; c'est pourquoi toutes choses sont à eux, que ce soit la vie ou la mort, les choses présentes ou les choses à venir, toutes sont à eux, et ils sont à Christ et Christ est à Dieu ; et ils vaincront toutes choses ; i. que personne donc ne mette sa gloire dans l'homme mais que chacun mette plutôt sa gloire en Dieu, qui mettra tous ses ennemis sous ses pieds ; j. ceux-là demeureront en présence de Dieu et de son Christ, aux siècles des siècles : k. ce sont ceux qu'il amènera avec lui, lorsqu'il viendra dans les nuages du ciel, afin de régner sur terre sur son peuple ; l. ce sont ceux qui auront part à la première résurrection ; m. ce sont ceux qui ressusciteront à la résurrection des justes ; n. ce sont ceux-là qui sont venus au Mont Sion et à la cité du Dieu vivant, l'endroit céleste, le plus saint de tous ; o. ce sont ceux qui sont venus au-devant des myriades d'anges ; à l'assemblée générale et à l'Église d'Énoch et du Pre-

 mier-Né ; p. ce sont leurs noms qui sont inscrits au ciel, où Dieu et le Christ sont le juge de tous ; q. ceux-là sont les justes rendus parfaits par Jésus, le médiateur de la nouvelle alliance, qui accomplit cette parfaite réconciliation en versant son propre sang ; r. ce sont dont le corps est céleste, dont la gloire est celle du soleil, à savoir la gloire de Dieu le plus haut de tous ; dont la gloire est comparée, dans les écrits, au soleil du firmament. 6a. Et encore, nous vîmes le monde terrestre et voici : b. ce sont ceux qui sont de la gloire terrestre, dont la gloire diffère de celle de l'Église du Premier-Né, qui ont reçu la plénitude du Père, de même que la lune diffère du soleil du firmament. c. Voici, ce sont ceux qui sont morts sans loi ; et ce sont ceux qui sont les esprits des hommes gardés en prison, que le Fils visita et auxquels il prêcha l'évangile, afin qu'ils soient jugés selon les hommes dans la chair, qui ne reçurent point le témoignage de Jésus

dans la chair mais qui l'acceptèrent ensuite ; d. ce sont ceux qui sont des hommes honorables de la terre, qui furent aveuglés par la sournoiserie des hommes ; e. ce sont ceux qui reçoivent de sa gloire mais non pas de sa plénitude ; f. ce sont ceux qui reçoivent de la présence du Fils mais ne reçoivent pas de la plénitude du Père ; c'est pourquoi ils sont des corps terrestres et non pas des corps célestes et diffèrent en gloire comme la lune diffère du soleil ; g. ce sont ceux qui ne sont pas vaillants dans le témoignage de Jésus ; c'est pourquoi ils n'ont pas obtenu la couronne dans le royaume de notre Dieu. h. Et maintenant, ceci est la fin de la vision que nous vîmes de la gloire terrestre, que Dieu nous commanda d'écrire tandis que nous étions encore dans l'Esprit. 7a. Et encore, nous vîmes la gloire céleste, qui est la moindre, de même que la gloire des étoiles diffère de la gloire de la lune dans le firmament ; b. ce sont ceux qui ne reçurent point l'évangile du Christ ni le témoignage de Jésus ; c. ce sont ceux qui ne renient pas le Saint-Esprit ; d. ce sont ceux qui sont précipités en enfer ; e. ce sont ceux qui ne seront pas rachetés du Diable, jusqu'à la dernière résurrection, jusqu'à ce que le Seigneur, à savoir Jésus-Christ, l'Agneau, ait terminé son œuvre ; f. ce sont ceux qui ne reçoivent pas de sa plénitude dans le monde éternel mais du Saint-Esprit par le ministère de ceux de la gloire terrestre ; et ceux de la gloire terrestre par le ministère de ceux de la gloire céleste ; et aussi ceux de la gloire céleste le reçoivent par le ministère des anges, qui sont chargés de les servir ou qui sont désignés comme ministres spirituels à leur égard car ils doivent hériter du salut. g. Et ainsi nous vîmes dans la vision céleste, la gloire téleste qui surpasse toute intelligence ; et personne ne la connaît, excepté celui auquel Dieu l'a révélée. h. Et ainsi nous vîmes la gloire terrestre, qui dépasse en toutes choses la gloire téleste, à savoir en gloire, en puissance, en pouvoir et en domination. i. Et ainsi nous vîmes la gloire céleste, qui excelle en toutes choses ; où Dieu, à savoir le Père, règne sur son trône aux siècles des siècles, devant le trône duquel toute chose s'incline en humble adoration et lui donne la gloire aux siècles des siècles. j. Ceux qui demeurent en sa présence sont l'Église du Premier-Né ; et ils voient comme ils sont vus et ils connaissent comme ils sont connus, ayant reçu de sa plénitude et de sa grâce ; et il les rend égaux en pouvoir et en puissance et en domination. k. Et la gloire céleste est une, de même que la gloire du soleil est une. Et la gloire terrestre est une, de même que la gloire

 de la lune est une. l.Et la gloire téleste est une, de même que la gloire des étoiles est une, car ainsi qu'une étoile diffère d'une autre en gloire, ainsi l'un diffère de l'autre dans le monde téleste ; car ce sont ceux qui sont de Paul et d'Apollos et de Céphas ; m. ce sont ceux qui se disent certains de l'un et certains de l'autre ; certains du Christ et certains de Jean et d'autres de Moïse et d'autres d'Élie, certains d'Esaias et certains d'Ésaïe et d'autres d'Énoch, mais ne reçurent point l'évangile, ni le témoignage de Jésus, ni les prophètes ; ni l'alliance éternelle ; n. enfin, ce sont ceux qui ne seront pas rassemblés avec les saints, afin d'être enlevés dans l'Église du Premier-Né et afin d'être reçus dans la nuée ; o. ce sont ceux qui sont les menteurs et les sorciers, les adultères et les impudiques et tous ceux qui aiment et pratiquent le mensonge ; p. ce sont ceux qui subissent la colère de Dieu sur terre ; q. ce sont ceux qui subissent la peine du feu éternel ; r. ce sont ceux qui sont précipités en enfer et subissent la colère du Dieu Tout-Puissant jusqu'à ce que les temps soient accomplis, quand le Christ aura soumis tous ses ennemis sous ses pieds et aura rendu parfaite son œuvre, quand il remettra le royaume et le présentera au Père sans tache, en disant : s. J'ai vaincu et foulé seul au pressoir, à savoir le pressoir de la fureur de la colère de Dieu Tout-Puissant ; alors il sera couronné de la couronne de sa gloire et s'assiéra sur le trône de son pouvoir afin de régner aux siècles des siècles. t. Mais voici, nous vîmes la gloire et les habitants du monde téleste et ils étaient sans nombre comme les étoiles dans l'étendue des cieux, ou comme le sable au bord des mers, et nous entendîmes la voix du Seigneur qui disait : u. Tous ceux-ci fléchiront le genou et toute langue confessera devant celui qui est assis sur le

trône pour toujours et à jamais ; v. car ils seront jugés selon leurs œuvres ; et chaque homme recevra conformément à ses propres œuvres et sa propre gérance, dans les demeures qui sont préparées ; et ils seront les serviteurs du Très-Haut mais là où demeure Dieu et le Christ ils ne peuvent venir, aux siècles des siècles. w. Ceci est la fin de la vision que nous eûmes et que nous reçûmes le commandement d'écrire tandis que nous étions encore dans l'Esprit. 8a. Mais grandes et merveilleuses sont les œuvres du Seigneur et les mystères de son royaume – qu'il nous a montré, qui surpasse toute intelligence en gloire et en puissance et en domination – qu'il nous commanda de ne point écrire, tandis que nous étions encore dans l'Esprit et qu'il n'est pas permis à l'homme d'exprimer, b. et l'homme n'est pas à même de les faire connaître car ils ne peuvent être vus et compris que par le pouvoir de l'Esprit-Saint, que Dieu accorde à ceux qui l'aiment et se purifient devant lui ; et auxquels il accorde ce privilège de voir et de savoir par eux-mêmes ; c. afin que par le pouvoir et la manifestation de l'Esprit, étant encore dans la chair, ils puissent supporter sa présence dans le monde de gloire. Et à Dieu et à l'Agneau soient gloire et honneur et domination, aux siècles des siècles. Amen. SECTION 77 Révélation adressée aux grands-prêtres et donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Hiram, comté de Portage, Ohio, en mars 1832. Elle concerne la question de l'établissement d'un magasin et des soins aux pauvres, aussi bien dans la région de Kirtland qu'en Sion.

112 SECTION 77 Les noms peu habituels trouvés dans cette révélation et dans d'autres, ont été probablement employés afin de cacher l'identité des hommes et des endroits mentionnés, aux yeux des ennemis de l'Église. Les identifications proposées sont les suivantes : « Cité d'Énoch »Cité de Joseph « Ahashdah »Newel K. Whitney « Gazelam » ou « Enoch »Joseph Smith « Pelagoram »Sidney Rigdon 1a. Le Seigneur parla à Énoch, en disant : écoutez-moi, dit le Seigneur votre Dieu, vous qui êtes ordonnés à la grande-prêtrise de mon Église et qui êtes rassemblés ; b. et écoutez le conseil de celui qui vous a ordonné d'en haut, qui parlera à vos oreilles des paroles de sagesse, afin que vous puissiez avoir le salut en la chose que vous m'avez présentée, dit le Seigneur Dieu ; c. car en vérité je vous le dis : le temps est venu et il est proche ; et voici, il est nécessaire que mon peuple ait une organisation, afin de régler les affaires du magasin pour les pauvres de mon peuple, tant en ce lieu que dans le pays de Sion, ou en d'autres paroles, la cité d'Énoch, d. pour une institution et ordre permanent et perpétuel de mon Église, pour faire avancer la cause que vous avez épousée, en vue du salut des hommes et à la gloire de votre Père qui est au ciel, afin que vous soyez égaux dans les liens des choses célestes ; e. oui, et des choses terrestres aussi, afin d'obtenir les choses célestes ; f. car si vous n'êtes pas égaux dans les choses terrestres, vous ne pouvez être égaux dans les choses célestes, g. car si vous désirez de moi une place dans le monde céleste, vous devez vous préparer en faisant les choses que j'ai commandées et que j'exige de vous. 2a. Et à présent, en vérité, ainsi parle le Seigneur : il est expédient que toutes choses se fassent pour ma gloire, par vous qui êtes réunis dans cet ordre ; b. ou en d'autres termes, que mon serviteur Ahashdah et mon serviteur Gazelam, ou Énoch, et mon serviteur Pelagoram siègent en conseil avec les Saints qui sont en Sion ; c. autrement Satan cherchera à détourner leurs cœurs de la vérité, afin de les aveugler et qu'ils ne comprennent pas les choses qui leur sont préparées ; d. c'est pourquoi, un commandement vous est donné : que vous vous prépariez et vous organisiez par un lien ou une alliance éternelle qui ne peut être rompue. 3a. Et celui qui la rompt perdra sa charge et sa position dans l'Église et sera livré aux tourments de Satan, jusqu'au jour de la rédemption. b. Voici, ceci est la préparation par laquelle je vous prépare, le fondement et l'exemple que je vous donne, par lesquels vous pouvez accomplir les

commandements qui vous sont donnés, c. afin que par ma providence, en dépit des tribulations qui descendront sur vous, d. l'Église puisse demeurer indépendante au-dessus de toutes les créatures qui sont au-dessous du monde céleste, e. afin que vous puissiez accéder à la couronne qui vous est préparée et deveniez gouverneurs de nombreux royaumes, dit le Seigneur Dieu, le TrèsHaut de Sion, qui jeta les fondations d'Adam-ondi-Ahman ; f. qui a nommé Michel, votre prince, et a affermi ses pieds et l'a élevé, et lui donna les clefs du salut sous le conseil et la direction du Très-Saint, dont les jours n'ont point de commencement et la vie n'a pas de fin. 4a. En vérité, en vérité je vous le dis : vous êtes des petits enfants et vous

113 SECTIONS 78, 79, 80 n'avez pas encore compris l'étendue des bénédictions que le Père détient entre ses mains et a préparées pour vous ; et vous ne pouvez supporter toutes ces choses maintenant ; b. néanmoins prenez courage car je vous conduirai ; le royaume est vôtre et ses bénédictions sont à vous ; et les richesses de l'éternité sont les vôtres ; c. et celui qui reçoit toutes choses avec gratitude aura la gloire et les choses de cette terre lui seront ajoutées, à savoir au centuple, oui, et davantage ; d. c'est pourquoi faites les choses que je vous ai commandées, dit le Rédempteur, à savoir le Fils Ahman, qui prépare toutes choses avant de vous reprendre ; car vous êtes l'Église du Premier-Né et il vous élèvera dans la nuée et assignera à chacun sa part. e. Et celui qui est intendant fidèle et sage héritera de toutes choses. Amen. SECTION 78 Révélation adressée à Jared Carter par l'entremise de Joseph Smith, fils, en mars 1832 à Hiram, Ohio. 1a. En vérité je vous le dis : c'est ma volonté que mon serviteur Jared Carter aille de nouveau dans les pays de l'Est, d'endroit en endroit et de ville en ville, en exerçant le pouvoir de l'ordination dont il fut ordonné, b. en proclamant la bonne nouvelle de grande joie, à savoir l'évangile éternel, et je lui enverrai le Consolateur qui lui enseignera la vérité et lui indiquera le chemin à suivre ; c. et s'il est fidèle je le couronnerai à nouveau de gerbes ; c'est pourquoi, que ton cœur se réjouisse, mon serviteur Jared Carter, et ne craint point, dit le Seigneur, à savoir Jésus-Christ. Amen. SECTION 79 Révélation donnée par l'intermédiaire de Joseph Smith, fils, à Hiram, Ohio, en mars 1832. Elle concerne les travaux missionnaires de Stephen Burnett et Eden Smith. 1a. En vérité, ainsi parle le Seigneur à toi, mon serviteur Stephen Burnett, b. Va, va dans le monde et prêche l'évangile à chaque créature qui s'approche du son de ta voix et puisque tu désires un compagnon, je te donnerai mon serviteur Eden Smith ; c. c'est pourquoi partez et prêchez l'évangile, que ce soit dans le Nord ou dans le Sud ; dans l'Est ou dans l'Ouest, il n'importe car vous ne pouvez faire fausse route ; d. c'est pourquoi, déclarez ces choses que vous avez entendues et auxquelles vous croyez vraiment et que vous tenez pour vraies. e. Voici, c'est la volonté de celui qui vous a appelés, votre Rédempteur, à savoir Jésus-Christ. Amen. SECTION 80 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, en mars 1832 à Hiram, Ohio. Elle est adressée à Frederick G. Williams, qui est appelé à être grand prêtre et conseiller de la Première Présidence. Son ordination eut lieu le 18 mars 1833. 1a. En vérité, en vérité je te le dis, mon serviteur Frederick G. Williams, b. Écoute la voix de celui qui parle, la parole du Seigneur ton Dieu, et prête l'oreille à l'appel qu'il te fait, à savoir d'être grand prêtre dans mon Église et conseiller de mon serviteur Joseph Smith, fils,

114 SECTION 81 c. auquel j'ai donné les clefs du royaume, qui appartiennent toujours à la Présidence de la grande-prêtrise ; d. c'est pourquoi, en vérité, je le reconnais et je le bénirai et je te bénirai aussi, si tu es fidèle en conseil, dans la charge que je t'ai désignée, toujours en prière orale et dans ton cœur, en public et en privé ; e. aussi dans ton ministère qui est de proclamer l'évangile dans le pays des vivants et parmi les frères ; f. et en accomplissant ces choses tu feras le plus grand bien à tes semblables et tu travailleras à la gloire de celui qui est ton Seigneur ; g. c'est pourquoi, sois fidèle et ferme dans la charge que je t'ai désignée, aide les pauvres, relève les mains qui tombent et fortifie les genoux infirmes : h. et si tu es fidèle jusqu'à

la fin, tu auras une couronne d’immortalité et de vie éternelle dans les demeures que j’ai préparées dans la maison de mon Père. i. Voici, ce sont les paroles de l’Alpha et de l’Oméga, à savoir de Jésus-Christ. Amen. SECTION 81 Joseph Smith quitta Hiram, Ohio, le 1er avril 1832 et lui et ses conseillers arrivèrent à Independence, Missouri, le 24 avril. Un conseil général de l’Église fut immédiatement appelé à se réunir le 26 avril 1832. Au cours de ce conseil, d’autres instructions inspirées furent reçues par l’entremise de Joseph concernant les pauvres et l’élargissement de Sion. D’autres noms inaccoutumés sont employés dans cette révélation (voir D. et A. 77). Leur sens est interprété de la manière suivante ; « Alam et Ahashdah »Newel K. Whitney. « Mahalaléel et Pelagoram »Sidney Rigdon. « Gazelam » Joseph Smith « Horah et Olilah »..... Oliver Cowdery. « Shale Manasseh et Mehemson »..... Martin Harris. « Pays de Shinehah »..... Kirtland 1a. En vérité je vous le dis, mes serviteurs : Dans la mesure où vous vous êtes pardonnés vos transgressions, ainsi moi, le Seigneur, je vous pardonne ; b. néanmoins il y a parmi vous ceux qui ont grandement pêché ; oui, vous avez tous péché, mais en vérité je vous le dis : c. prenez garde dorénavant et abstenez-vous du péché, de peur qu’un lourd jugement ne tombe sur votre tête ; car on demandera beaucoup à qui l’on a beaucoup donné ; et celui qui commet le péché, contre une lumière plus grande, recevra une condamnation plus grande. d. Vous invoquez mon nom pour recevoir des révélations et je vous les donne ; et dans la mesure où vous ne gardez point mes paroles, vous devenez transgresseurs et la peine qui s’attache à ma loi est la justice et le jugement ; e. c’est pourquoi, ce que je dis à l’un je le dis à tous : prenez garde car l’adversaire étend sa domination et les ténèbres règnent ; et la colère de Dieu s’allume contre les habitants de la Terre ; et aucun ne fait le bien car tous sont égarés. 2. Et maintenant, en vérité je vous le dis : moi, le Seigneur, je ne vous imputerai aucun péché, allez et ne péchez plus ; mais les péchés antérieurs pèseront sur l’âme pécheresse, dit le Seigneur votre Dieu. 3a. Et encore, je vous le dis : je vous donne un nouveau commandement, afin que vous compreniez ma volonté en ce qui vous concerne, ou en d’autres termes ; je vous donne des directives sue la manière d’agir devant moi, afin que

115 SECTION 82 votre salut en résulte. b. Moi, le Seigneur, je suis lié quand vous accomplissez mes paroles mais si vous ne le faites point, vous n’avez point de promesse. 4a. C’est pourquoi, en vérité je vous le dis : il est expédient que vous ; mon serviteur Alam et Ahashdah, Mahalaléel et Pelagoram et mon serviteur Gazelam et Horah et Olilah et Shale Manasseh et Mehemson, soyez unis dans vos différentes intendances, par un lien et une alliance qui ne peut être rompue par la transgression sans qu’un jugement n’intervienne immédiatement. b. afin de gérer les affaires des pauvres et toutes choses relatives à l’épiscopat, aussi bien dans le pays de Sion que dans le pays de Shinehah ; car j’ai consacré le pays de Shinehah, au moment que j’ai choisi, pour le profit des saints du TrèsHaut et pour être un pieu de Sion ; c. car Sion doit croître en beauté et en sainteté ; ses frontières doivent être élargies ; ses pieux doivent être fortifiés ; oui, en vérité je vous le dis : Sion doit se lever et se parer de ses beaux vêtements ; d. c’est pourquoi je vous donne ce commandement, que vous soyez liés par cette alliance et ce sera fait selon les lois du Seigneur. Voici, ceci est la sagesse, la mienne, pour votre bien. e. Et vous devez être égaux, ou en d’autres termes ; vous devez avoir des droits égaux sur les propriétés, pour le profit de la gestion des affaires de vos intendances, chacun selon ses besoins ; dans la mesure où ses besoins sont justes ; f. et tout ceci pour le profit de l’Église du Dieu vivant, afin que chacun puisse développer son talent et qu’il puisse en acquérir d’autres ; g. oui, même au centuple, pour être déposés dans le magasin du Seigneur, afin de devenir la propriété commune de toute l’Église, cherchant l’intérêt de son voisin et faisant toutes choses en

ne regardant que la gloire de Dieu. 5a. J’ai établi cet ordre pour être un ordre éternel pour vous et vos successeurs, dans la mesure où vous ne pêcherez pas ; b. et l’âme qui pèche, contre cette alliance et durcit son cœur contre elle, sera traitée selon les lois de l’Église et sera livrée aux tourments de Satan jusqu’au jour de la rédemption. 6a. Et maintenant, en vérité je vous le dis et ceci est la sagesse : Faites-vous des amis avec le Mammon de l’injustice et ils ne vous détruiront pas. b. Laissez-moi le jugement car il est à moi et je rétribuerai. c. Que la paix soit avec vous ; mes bénédictions restent avec vous car maintenant le royaume est à vous et il le sera à jamais, si vous ne vous départissez pas de votre fermeté. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 82 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, le 30 avril 1832 à Independence, Missouri. Elle fut reçue après une discussion en conseil concernant la sécurité des veuves et des orphelins sous le régime des intendances qui était en train d’être élaboré. 1a. En vérité, ainsi parle le Seigneur, en plus des lois de l’Église concernant les femmes et les enfants, ceux qui appartiennent à l’Église, qui ont perdu leur mari ou leur père : b. Les femmes ont le droit de réclamer leur entretien de leur mari jusqu’à ce que celui-ci soit enlevé ; et si elles ne sont pas fautives de transgressions, elles jouiront de tous leurs droits dans l’Église ; c. et si elles ne sont pas fidèles, elles n’auront point de droits dans l’Église ; mais elles pourront rester sur leurs héritages selon les lois du pays.

116 SECTION 83 2a. Tous les enfants ont le droit de réclamer leur entretien de leurs parents jusqu’à ce qu’ils atteignent la majorité ; et ensuite ils ont droit au soutien de l’Église ; ou en d’autres termes, au bénéfice du magasin du Seigneur, si leurs parents ne disposent pas de moyens afin de leur donner des héritages. b. Et le magasin sera entretenu par les consécrations de l’Église, afin que les veuves et les orphelins soient à l’abri du besoin, comme aussi les pauvres. Amen. SECTION 83 Joseph Smith et quelques-uns de ses proches associés revinrent d’Independence à Kirtland, où le travail sur les Écritures fut repris. Au cours des mois d’août et septembre, un grand nombre d’anciens, qui avaient été envoyés en mission dans l’Est, retournèrent aussi à Kirtland. Le 22 et le 23 septembre, la révélation suivante y fut donnée, par l’entremise de Joseph Smith, et fut reçue en présence de six anciens. Elle est connue sous le titre de « révélation sur la prêtrise ». Dans l’édition de 1835 des Doctrine et Alliances, cette révélation constituait la Section 4. Elle suivait les révélations portant actuellement les numéros 17 et 104 et précédait immédiatement celles qui sont actuellement numérotées 99, 84 et 85. Ces six révélations avaient toutes trait à la prêtrise et au gouvernement de l’Église. 1a. Une révélation de Jésus-Christ à son serviteur Joseph Smith, fils, et à six anciens, tandis qu’ils unissaient leurs cœurs et élevaient leurs voix aux cieux ; b. oui, la parole de Dieu concernant son Église, établie dans les derniers jours pour la restauration de son peuple, comme il l’a dit par la bouche de ses prophètes et pour le rassemblement de ses Saints qui se tiendront sur le Mont Sion, lequel sera la ville de la Nouvelle Jérusalem ; c. laquelle ville sera construite, en commençant par l’emplacement du Temple, qui est désigné par le doigt du Seigneur, sur les limites occidentales de l’État de Missouri et dédié de la main de Joseph Smith, fils, et par d’autres qui étaient agréables au Seigneur. 2a. En vérité, ceci est la parole du Seigneur : que la ville de la Nouvelle Jérusalem sera construite par le rassemblement des Saints, en commençant par cet endroit, à savoir l’emplacement du Temple ; lequel Temple sera édifié au cours de cette génération ; b. car en vérité, cette génération ne disparaîtra pas avant qu’une demeure ne soit construite au Seigneur ; et la nuée qui reposera sur elle sera la gloire même du Seigneur, dont sera remplie la demeure. c. Et les fils de Moïse, selon la sainte prêtrise, qu’il reçut de la main de son beau-père Jéthro ; et Jéthro la reçut de la main de Caleb, et Caleb la reçut de la main d’Elihu ; d. et Elihu de la main de Jérémie ; et Jérémie de la main de Gad ; et Gad de la main d’Esias et Esaias la reçut de Dieu ; e. Esaias vécut également au temps d’Abraham et fut béni par lui ; Abraham reçut la prêtrise de Melchisédech ; il la reçut par le lignage de ses pères, à savoir jusqu’à

Noé ; f. et de Noé jusqu'à Énoch, par le lignage de leurs pères ; et d'Énoch à Abel, qui fut tué par la perfidie de son frère ; lequel reçut la prêtrise par les commandements de Dieu ; de la main de son père Adam, qui était le premier homme ; g. laquelle prêtrise continue dans l'Église de Dieu, à travers toutes les générations, et n'a pas de commencement de jours et dont les années ne finiront point. 3a. et le Seigneur confirma également une prêtrise sur Aaron et sa postérité à

117 SECTION 83 travers toutes les générations, laquelle prêtrise continue et demeure à jamais avec celle qui est selon le plus saint ordre de Dieu. b. Et cette plus grande prêtrise administre l'évangile et détient la clef des mystères du royaume, à savoir la clef de la connaissance de Dieu. c. C'est pourquoi, le pouvoir de sainteté se manifeste dans les sacrements de l'évangile ; et sans les sacrements et l'autorité de la prêtrise, le pouvoir de se sanctifier ne se manifeste pas aux hommes dans la chair, car sans cela, nul ne peut voir la face de Dieu, à savoir le Père, et vive. 4a. Moïse enseigna ceci clairement aux enfants d'Israël dans le désert et chercha avec diligence à sanctifier son peuple afin qu'ils pussent contempler la face de Dieu ; b. mais ils endurcirent leurs cœurs et ne purent endurer sa présence ; c'est pourquoi, le Seigneur jura, dans sa colère (car sa colère s'enflamma contre eux tandis qu'ils étaient dans le désert), qu'ils n'entreraient pas dans son repos, lequel repos est la plénitude de sa gloire. c. C'est pourquoi il enleva Moïse de parmi eux et aussi la Saint Prêtrise ; et la prêtrise mineure continua, celle qui détient la clef du ministère des anges et de l'évangile préparatoire, lequel évangile est l'évangile de la repentance et du baptême, de la rémission des péchés et de la loi des commandements charnels, d. que le Seigneur, dans sa colère, fit continuer avec la maison d'Aaron, parmi les enfants d'Israël jusqu'à Jean, que Dieu éleva car il était rempli de l'Esprit-Saint, dès le sein de sa mère : e. car il fut baptisé tandis qu'il était enfant et il fut ordonné par l'ange de Dieu, lorsqu'il eut huit jours, à ce pouvoir ; f. pour renverser le royaume des Juifs et aplanir le chemin du Seigneur devant la face des peuples, les préparer pour l'arrivée du Seigneur, entre les mains duquel est donné tout pouvoir. 5a. et en outre, les charges d'ancien et d'évêque sont des annexes nécessaires appartenant à la grande-prêtrise. b. En outre, les charges d'instructeur et de diacre sont des annexes nécessaires appartenant à la prêtrise mineure, laquelle a été confirmée sur Aaron et ses fils. 6a. C'est pourquoi, comme je l'ai dit en ce qui concerne les fils de Moïse – car les fils de Moïse et aussi les fils d'Aaron offriront un sacrifice et une offrande acceptable dans la maison du Seigneur, laquelle sera bâtie au Seigneur au cours de cette génération à l'endroit consacré, comme je l'ai indiqué ; b. et les fils de Moïse et d'Aaron seront remplis de la gloire du Seigneur sur le Mont Sion, dans la maison du Seigneur et vous êtes leurs fils ; de même que beaucoup que j'ai appelés et envoyés afin d'édifier mon Église ; c. car ceux qui avec fidélité obtiennent ces deux prêtrises, dont j'ai parlé, et accroissent leur vocation, sont sanctifiés par l'Esprit pour le renouvellement de leur corps ; d. ils deviennent les fils de Moïse et d'Aaron et la progéniture d'Abraham et deviennent l'Église, le royaume et les élus de Dieu ; e. et de même, tous ceux qui reçoivent ma prêtrise, me reçoivent, dit le Seigneur, car celui qui reçoit mes serviteurs, me reçoit ; et celui qui me reçoit, reçoit mon Père ; et celui qui reçoit mon Père, reçoit son royaume. f. C'est pourquoi, tout ce que mon Père possède lui sera donné ; et ceci est conforme au serment et à l'alliance qui appartiennent à la prêtrise. g. C'est pourquoi, tous ceux qui reçoivent la prêtrise, reçoivent ce serment et cette alliance de mon Père, qu'il ne peut rompre et qui sont immuables ; h. mais celui qui rompt cette alliance, après l'avoir reçue et se détourne d'elle entièrement, n'aura point le pardon de ses péchés dans ce monde ni dans le monde à venir ;

118 SECTION 83 i. ni tous ceux qui ne viennent à cette prêtrise, que vous avez reçue, et que je confirme à présent sur vous, qui êtes ici en ce jour, par ma propre voix venant des cieux et j'ai même chargé les armées célestes et mes anges de veiller sur vous. 7a. Et à présent, je

vous donne le commandement de prendre garde à vous, de prêter diligente attention aux paroles de la vie éternelle ; car vous vivez de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. b. Car la parole du Seigneur est la vérité ; et tout ce qui est vérité est lumière et tout ce qui est lumière est Esprit, à savoir l'Esprit de Jésus-Christ ; c. et l'Esprit donne la lumière à chaque homme qui vient au monde ; et l'Esprit éclaire tous ceux qui écoutent la voix de l'Esprit, de par le monde ; d. et tous ceux qui écoutent la voix de l'Esprit, viennent à Dieu, à savoir au Père ; e. et le Père leur enseigne l'alliance qu'il a renouvelée et confirmée sur vous, laquelle est pour votre bien-être et non seulement pour le vôtre ; mais pour le bien-être du monde entier : f. et le monde entier gît au pouvoir du péché et gémit sous les ténèbres et sous la servitude du péché g. et par ceci, vous saurez qu'ils sont sous la servitude du péché car ils ne viennent pas à moi ; car celui qui ne vient pas à moi est sous la servitude du péché ; h. et tous ceux qui ne reçoivent pas ma voix, n'y sont point habitués, et ils ne sont pas de moi ; i. et par cela, vous saurez distinguer les justes des méchants et saurez que le monde entier gémit, même à présent, sous le péché et les ténèbres. 8a. Et vos esprits ont été obscurcis dans le passé à cause de l'incrédulité et parce que vous avez traité d'une manière légère les choses que vous avez reçues, laquelle vanité et incrédulité ont amené l'Église entière sous la condamnation. b. Et cette condamnation repose sur les enfants de Sion, à savoir sur tous ; et ils resteront sous cette condamnation jusqu'à ce qu'ils se repentent et se souviennent de la nouvelle alliance, à savoir le Livre de Mormon et les premiers commandements que je leur ai donné, non seulement pour parler mais pour agir selon ce que j'ai écrit, c. afin qu'ils portent des fruits dignes du royaume de leur Père, autrement il reste un fléau et un jugement qui seront versés sur les enfants de Sion ; car les enfants du royaume souilleront-ils ma sainte terre ? En vérité, je vous le dis : non. 9a. En vérité, en vérité je vous le dis à vous qui avez à présent mes paroles, qui sont ma voix ; b. vous êtes bénis si vous recevez ces choses ; car je vous pardonnerai vos péchés avec ce commandement : que vous restiez fermes d'esprit en toute solennité, avec l'esprit de prière, en portant témoignage devant le monde entier de ces choses qui vous sont dévoilées. 10a. C'est pourquoi, allez par le monde entier et là où vous ne pouvez aller, envoyez des messagers, afin que le témoignage parte de vous vers le monde entier et devant chaque créature. b. Et comme je l'ai dit à mes apôtres, de même je vous le dis ; car vous êtes mes apôtres, à savoir les grands-prêtres de Dieu ; vous êtes ceux que mon Père m'a donné ; vous êtes mes amis ; c. c'est pourquoi, comme je l'ai dit à mes apôtres, je vous le dis à nouveau : que chaque âme qui croit en vos paroles et qui est baptisée d'eau pour la rémission des péchés, recevra le Saint-Esprit ; et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront crus ; 11a. En mon nom ils accompliront de nombreuses œuvres merveilleuses ; b. en mon nom ils chasseront les démons ; c. en mon nom ils guériront les malades ; d. en mon nom ils ouvriront les yeux des aveugles et rendront l'ouïe aux sourds ;

119 SECTION 83 e. et la langue des muets parlera ; f. et si quelqu'un administre du poison, il ne leur fera point de mal ; et le venin d'un serpent n'aura pas le pouvoir de leur nuire. g. Mais je leur donne un commandement : qu'ils ne se vantent pas de ces choses et ne proclament point devant le monde : car ces choses vous sont données pour votre profit et votre salut. 12a. En vérité, en vérité je vous le dis : ceux qui ne croient pas en vos paroles et ne sont pas baptisés d'eau en mon nom pour la rémission de leurs péchés, afin qu'ils reçoivent l'Esprit-Saint, seront damnés et n'entreront pas dans le royaume de mon Père, là où mon Père est, et là où je suis. b. Et cette révélation qui vous est adressée et ce commandement, sont en vigueur dès cette heure même, dans le monde entier, et l'évangile est pour tous ceux qui ne l'ont pas encore reçu. c. Mais en vérité je le dis à vous tous auxquels le royaume a été donné, vous devez leur prêcher afin qu'ils se repentent de leurs mauvaises actions passées ; d. car ils doivent être admonestés, à cause de leur cœur méchant d'incrédulité : de même que vos frères de Sion, à cause de leur révolte contre vous

lorsque je vous ai envoyés. 13a. Et encore je vous le dis, mes amis (car dorénavant je vous appellerais amis) : il est sage que je vous aie donné ce commandement, afin que vous deveniez semblables à mes amis le jour où j'étais avec eux en voyage, prêchant l'évangile avec mon pouvoir ; b. car je ne leur permis point d'avoir une bourse ou une besace, ni deux tuniques ; voici, je vous envoie afin de mettre le monde à l'épreuve et l'ouvrier mérite son salaire. c. Et tout homme qui ira et prêchera cet évangile du royaume et ne manque point d'être fidèle en toutes choses, ne sera pas las d'esprit, ni enténébré, que ce soit dans son corps, ses membres ou ses jointures ; et pas un cheveu de sa tête ne tombera, sur le sol, inaperçu. Et il n'aura ni faim ni soif. 14a. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain, de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez ou de quoi vous serez vêtus ; b. car considérez comment croissent les lys des champs, ils ne travaillent ni ne filent ; et les royaumes de ce monde, dans toute leur gloire, ne sont pas vêtus comme l'un d'eux ; car votre Père, qui est aux cieux, sait que vous avez besoin de toutes ces choses. c. C'est pourquoi le lendemain aura soin de lui-même. d. Ne vous inquiétez pas d'avance de ce que vous direz, mais amassez toujours dans vos esprits les paroles de la vie et ce que vous aurez à dire à chacun vous sera donné à l'heure même. 15a. C'est pourquoi, que personne parmi vous (car ce commandement s'applique à tous les fidèles qui sont appelés de Dieu dans l'Église en vue du ministère) ne prenne dorénavant ni bourse ni besace, lorsqu'il va proclamer cet évangile du royaume. b. Voici, je vous envoie afin de réprouver le monde à cause de toutes ces actions injustes et afin de leur faire part d'un jugement qui doit venir. c. Et je serai aussi avec celui qui vous reçoit ; car j'irai devant votre face : je serai à votre droite et à votre gauche et mon Esprit sera dans vos cœurs et mes anges vous entoureront afin de vous porter. 16a. Celui qui vous reçoit me reçoit et celui-là vous nourrira et vous vêtira et il vous donnera de l'argent. b. Et celui qui vous nourrit, ou qui vous couvre de vêtements ou vous donne de l'argent, ne perdra en aucune manière sa récompense : mais celui qui n'accomplit pas ces choses, n'est point mon disciple : à ceci vous reconnaîtrez mes disciples. c. De celui qui ne vous reçoit pas, éloignez-vous-en par vous-même et lavez

 vos pieds, à savoir d'eau, d'eau pure, dans la chaleur ou dans le froid et rendez témoignage à votre Père qui est aux cieux et ne retournez pas devant lui. d. Et quel que soit le village ou la ville où vous entrerez, agissez de même. Néanmoins cherchez avec diligence et ne vous ménagez pas ; et malheur à cette maison ou ce village ou cette ville, qui vous rejettera, vous ou vos paroles ou votre témoignage à mon sujet. e. Malheur, je le dis à nouveau, à cette maison, à ce village ou à cette ville qui vous rejette ou qui rejette vos paroles ou votre témoignage de moi ; car moi, le Tout-Puissant, j'ai posé les mains sur les nations afin de les châtier de leur méchanceté ; f. et des fléaux s'abattront et ils ne seront pas retirés de la terre avant que je ne termine mon œuvre, qui sera réalisée promptement en justice ; g. jusqu'à ce que tous ceux qui restent, me connaissent, à savoir du plus petit au plus grand et soient remplis de la connaissance du Seigneur et voient les yeux dans les yeux et élèvent la voix et poussent ensemble des cris d'allégresse, en chantant ce nouveau cantique : 17a. Le Seigneur a ramené Sion ; Le Seigneur a racheté son peuple, Israël, Selon l'élection de la grâce, Qui est arrivée par la foi Et l'alliance de leurs pères. b. Le Seigneur a racheté son peuple, Et Satan est lié et le temps n'est plus ; Le Seigneur a rassemblé toutes choses en une : Le Seigneur a fait descendre Sion d'en haut : Le Seigneur a élevé Sion d'en bas ; La terre a été en travail et a fait naître sa force ; Et la vérité est établie dans ses entrailles ; Et les cieux lui ont souri, Et elle est revêtue de la gloire de Dieu : Car il se tient au milieu de son peuple : c. Gloire et honneur, pouvoir et puissance, Soient à notre Dieu car il est plein de miséricorde, De justice et de grâce, de vérité et de paix, Aux siècles des siècles, Amen. 18a. Et en vérité, en vérité je vous le dis : il est expédient que chaque homme qui est envoyé pour proclamer mon évangile éternel, s'il a une famille et reçoit des dons d'argent, envoie cet argent à sa famille ou l'emplisse à son profit, comme le Seigneur le lui dictera car ceci me

semble juste. b. Et que tous ceux qui n’ont point de famille et qui reçoivent des dons d’argent, l’envoient à l’évêque à Sion ou à l’évêque en Ohio, afin que ces sommes soient consacrées à la publication et à l’impression des révélations et pour l’établissement de Sion. 19a. Et si quelqu’un vous donne une tunique ou un habit, prenez le vieux et donnez-le aux pauvres et continuez votre chemin avec joie. b. Et si un homme parmi vous est fort dans l’Esprit, qu’il prenne avec lui celui qui est faible, afin que celui-ci soit édifié en toute humilité et devienne fort aussi. 20a. C’est pourquoi, emmenez avec vous ceux qui sont ordonnés à la prêtrise mineure et envoyez-les devant vous afin d’organiser les réunions et préparer le chemin et pour tenir les séances auxquelles vous ne pouvez assister vousmême. b. Voici, ceci est la manière dont mes apôtres, aux temps anciens, édifièrent mon Église. 21a. Que chacun remplisse donc sa charge et œuvre selon sa propre vocation ; et que la tête ne dise point aux pieds qu’elle n’a pas besoin d’eux ; car sans les pieds comment le corps se tiendra-t-il debout ?

121 SECTION 84 b. Le corps a besoin de tous ses membres, afin que tous soient édifiés ensemble, afin que le système soit tenu en parfait état. 22. Et voici, les grands-prêtres doivent voyager et aussi les anciens et également les prêtres mineurs ; mais les diacres et les instructeurs doivent être désignés afin de veiller sur l’Église, afin d’être des ministres résidents de l’Église. 23a. Et l’évêque Newel K. Whitney devrait aussi voyager aux alentours et parmi toutes les branches en cherchant les pauvres, afin de pourvoir à leurs besoins, en rendant humbles les riches et les orgueilleux ; b. il devrait aussi employer un agent, afin de prendre en charge et d’exécuter les affaires séculières sous sa direction ; c. néanmoins, que l’évêque se rende dans la ville de New York et aussi dans la ville d’Albany et la ville de Boston et avertisse les habitants de ces villes par la parole de l’évangile, d’une voix haute, de la désolation et de la destruction complète qui les attendent s’ils rejettent ces choses ; d. car s’ils rejettent ces choses, l’heure de leur jugement est proche et leur maison leur sera laissée déserte. e. Qu’il se confie en moi et il ne sera point confondu et pas un cheveu de sa tête ne tombera inaperçu. 24a. Et en vérité je vous le dis, à vous le reste de mes serviteurs : allez selon que vos moyens le permettent, selon vos différentes vocations, dans les grandes et importantes villes et villages, en réprouvant le monde en justice, de toutes leurs actions injustes et impies et montrant clairement et d’une manière compréhensible la désolation de l’abomination dans les derniers jours ; b. car avec vous, dit le Seigneur Tout-Puissant, je déchirerai leurs royaumes ; je ferai trembler non seulement la terre mais aussi les cieux étoilés trembleront ; c. car moi, le Seigneur, j’ai étendu ma main afin de faire agir les puissances du ciel ; vous ne pouvez l’apercevoir maintenant mais dans peu de temps vous le verrez et vous saurez qui je suis et que je viendrai afin de régner avec mon peuple. Je suis l’Alpha et l’Oméga, le commencement et la fin. Amen. SECTION 84 Un exposé de la parabole du blé et de l’ivraie, reçu par Joseph Smith, fils, le 6 décembre 1832 à Kirtland, Ohio. 1a. En vérité, ainsi vous dit le Seigneur, mes serviteurs, en ce qui concerne la parabole du blé et de l’ivraie : b. Voici, en vérité je le dis : le champ était le monde et les apôtres étaient les semeurs de la semence ; c. et lorsqu’ils s’endormirent, l’ivraie fut semée par la grande persécutrice de l’Église, l’apostat, la prostituée, à savoir Babylone, qui abreuve toutes les nations de sa coupe, dans le cœur desquelles l’ennemi, à savoir Satan, est assis pour régner ; d. voici, c’est pourquoi l’ivraie étouffe le blé et chasse l’Église dans le désert. 2a. Mais voici, dans les derniers jours, à savoir maintenant, alors que le Seigneur commence à faire entendre la parole et la pousse croît et est encore tendre, en vérité je vous le dis : b. les anges invoquent le Seigneur, jour et nuit, et ils seront prêts et attendent d’être envoyés afin de moissonner les champs ; mais le Seigneur leur dit : c. n’arrachez point l’ivraie tandis que la pousse est encore tendre (car en vérité votre foi est faible), de peur de détruire le blé en même temps ; laissez donc le blé et l’ivraie croître ensemble jusqu’à ce que la moisson soit pleinement mûre ;

122 SECTION 85 d. alors vous ramasserez d’abord le blé de parmi l’ivraie et après avoir ramassé le blé, voici, l’ivraie est liée en gerbes et le champ reste à être brûlé. 3a. C’est pourquoi, ainsi vous dit le Seigneur : avec vous la prêtrise est demeurée à travers le lignage de vos pères et a été cachée devant le monde avec le Christ en Dieu car vous êtes des héritiers légitimes, selon la chair ; b. votre vie et la prêtrise ont donc demeuré et doivent nécessairement demeurer, par vous et votre lignée, jusqu’à la restauration de toutes choses annoncée par la bouche de tous les saints prophètes depuis le commencement du monde. 4. C’est pourquoi, vous êtes bénis si vous continuez dans ma bonté, étant une lumière devant les Gentils et par cette prêtrise une saveur pour mon peuple Israël. Le Seigneur l’a dit. Amen. SECTION 85 Révélation donnée par l’intermédiaire de Joseph Smith, fils, à Kirtland, Ohio, le 27 décembre 1832. Il y avait eu une certaine friction entre les dirigeants d’Independence et ceux de Kirtland. Joseph envoya une copie de cette révélation avec une lettre à William W. Phelps, qui était en Missouri, et s’y référa comme « la feuille d’olivier… le message de paix du Seigneur à notre adresse ». La révélation a été connue depuis comme « La Feuille d’Olivier ». 1a. En vérité, ainsi dit le Seigneur, à vous qui êtes rassemblés afin de recevoir sa volonté à votre sujet. b. Voici, ceci est agréable à votre Seigneur et les anges se réjouissent à votre sujet ; les aumônes de vos prières sont montées aux oreilles du Seigneur Sabaot et sont inscrites au livre des noms des sanctifiés, à savoir de ceux du monde céleste. c. C’est pourquoi je vous envoie à présent un autre Consolateur, à savoir sur vous mes amis, afin qu’il demeure dans votre cœur, à savoir le Saint-Esprit de promesse, lequel autre Consolateur est le même que j’ai promis à mes disciples, comme il est inscrit dans le témoignage de Jean. 2a. Ce Consolateur est la promesse de vie éternelle que je vous ai donnée, à savoir la gloire du royaume céleste ; laquelle gloire est celle de l’Église du Premier-Né, à savoir de Dieu, le plus saint de tous, par Jésus-Christ son Fils ; b. celui qui est monté en haut, ainsi qu’il est descendu pour être au-dessous de toutes choses, par le fait qu’il a compris toutes choses, pour être en toutes choses et parmi toutes choses, la lumière de la vérité, laquelle lumière luit. C’est la lumière du Christ. c. De même qu’il est dans le soleil et la lumière du soleil et la puissance par laquelle il a été créé. d. De même qu’il est dans la lune et la lumière de la lune et la puissance par laquelle elle a été créée. e. Et aussi la lumière des étoiles et la puissance par laquelle elles ont été créées. f. Et aussi la terre et sa puissance, à savoir la terre où vous êtes. 3a. Et la lumière qui luit maintenant, qui vous donne la lumière, existe par celui qui éclaire vos yeux, qui est la même lumière qui vivifie votre entendement ; laquelle lumière procède de la présence de Dieu, afin de remplir l’immensité de l’espace. b. La lumière qui est en toutes choses ; qui donne la vie à toutes choses ; qui est la loi par laquelle toutes choses sont gouvernées ; à savoir la puissance de Dieu, qui est assis sur son trône, qui est dans le

123 SECTION 85 sein de l’éternité et qui est au milieu de toutes choses. 4a. En vérité je vous le dis maintenant : la résurrection des morts provient de la rédemption qui est faite pour vous. Et l’esprit et le corps sont l’âme de l’homme. b. Et la résurrection des morts est la rédemption de l’âme ; et la rédemption de l’âme a lieu par celui qui vivifie toutes choses, dans le sein duquel il est décrété que les pauvres et les humbles de la terre en hériteront. c. C’est pourquoi, il faut que celle-ci soit sanctifiée de toute injustice, afin qu’elle soit préparée pour la gloire céleste ; car après avoir rempli la mesure de sa création elle sera couronnée de gloire, à savoir de la présence de Dieu le Père ; d. afin que les corps qui appartiennent au royaume céleste la possèdent aux siècles des siècles ; car c’est la raison pour laquelle elle a été faite et créée ; et pour cette raison ils sont sanctifiés. 5a. Et ceux qui ne sont pas sanctifiés, en vertu de la loi que je vous ai donnée, à savoir la loi du Christ, doivent hériter d’un autre royaume, à savoir d’un royaume terrestre ou d’un royaume téleste. b. Car celui qui n’est pas capable d’accepter la loi d’un royaume céleste, ne peut accepter une gloire céleste ; et celui qui ne peut accepter la loi d’un royaume

téleste, ne peut accepter une gloire téleste ; c'est pourquoi il n'est pas digne d'un royaume de gloire. c. C'est pourquoi il doit accepter un royaume qui n'est pas un royaume de gloire. 6a. Et de plus, je vous le dis en vérité : la terre se conforme à la loi d'un royaume céleste car elle remplit la mesure de sa création et ne transgresse pas la loi. b. C'est pourquoi elle sera sanctifiée ; oui, bien qu'elle mourra, elle sera vivifiée à nouveau et elle supportera la puissance par laquelle elle est vivifiée et les justes en hériteront : c. car, bien qu'ils meurent, ils ressusciteront aussi avec un corps céleste : ceux qui sont d'un esprit céleste recevront le même corps qui était naturel : oui, vous recevrez vos corps et votre gloire sera la gloire par laquelle vos corps sont vivifiés. d. Vous qui êtes vivifiés par une portion de la gloire céleste, vous recevrez alors de la même gloire, à savoir une plénitude ; e. et ceux qui sont vivifiés par une portion de la gloire terrestre, recevront alors de la même gloire, à savoir une plénitude : f. et aussi ceux qui sont vivifiés par une portion de la gloire téleste, recevront alors de la même gloire, à savoir une plénitude : g. et ceux qui restent seront également vivifiés ; néanmoins, ils retourneront dans leur propre lieu, afin de jouir de ce qu'ils veulent recevoir car ils ne voulaient pas jouir de ce qu'ils auraient pu recevoir. 7. Que sert donc à l'homme qu'un don lui soit accordé, s'il ne le reçoit pas ? Voici, il ne se réjouit pas de ce qui lui est donné et ne se réjouit pas en celui qui lui a accordé le don. 8a. Et de plus, en vérité je vous le dis : celui qui est gouverné par la loi est aussi préservé, perfectionné et sanctifié par elle. b. Celui qui transgresse une loi et ne se conforme pas à la loi mais cherche à se faire une loi à lui-même et veut demeurer dans le péché, et qui demeure complètement dans le péché, ne peut être sanctifié par la loi, ni par la miséricorde, ni par la justice ou le jugement ; c'est pourquoi ils doivent demeurer impurs. 9a. Une loi est donnée à tous les royaumes : et les royaumes sont nombreux ; car il n'y a point d'espace où il n'y ait un royaume ; et il n'y a point de royaume sans espace, que ce soit un royaume plus grand ou plus petit. b. Et une loi est donnée à chaque royaume ; et dans chaque loi il y a égale-

 ment certaines limites et des conditions. 10a. Et tous les êtres, qui n'acceptent pas ces conditions, ne sont pas justifiés ; car l'intelligence s'attache à l'intelligence ; la sagesse reçoit la sagesse ; la vérité embrasse la vérité ; la vertu aime la vertu ; la lumière s'attache à la lumière ; b. la miséricorde a compassion de la miséricorde et réclame ce qui lui appartient ; la justice suit son cours et réclame ce qui est à elle ; le jugement avance devant la face de celui qui est assis sur le trône et qui gouverne et exécute toutes choses ; c. il comprend toutes choses et toutes choses sont devant lui et toutes choses l'entourent ; et il est au-dessus de toutes choses et en toutes choses et partout dans toutes choses et il entoure toutes choses ; et toutes choses sont par lui et de lui ; à savoir Dieu, aux siècles des siècles. 11a. Et de plus, en vérité je vous le dis : il a donné une loi à toutes choses par laquelle elles se meuvent en leurs temps et dans leurs saisons ; et leurs cours sont fixés ; à savoir les cours des cieux et de la terre ; qui comprennent la terre et toutes les planètes ; b. et elles se donnent la lumière l'un à l'autre en leurs temps et dans leurs saisons – leurs minutes, leurs heures, leurs jours et semaines, leurs mois et années : tous ceux-ci sont un an avec Dieu mais non pas avec l'homme. 12a. La terre roule sur ses ailes ; et le soleil donne sa lumière le jour et la lune donne sa lumière la nuit ; et les étoiles donnent aussi leur lumière, tandis qu'elles roulent sur leurs ailes, dans leur gloire, au milieu de la puissance de Dieu. b. A quoi comparerai-je ces royaumes, afin que vous compreniez ? c. Voici, ce sont tous des royaumes et tout homme qui en a vu un ou le moindre d'entre eux, a vu Dieu se mouvant dans sa majesté et sa puissance. d. Je vous le dis, il l'a vu : néanmoins, celui qui est venu chez les siens n'a pas été compris. e. La lumière brille dans les ténèbres et les ténèbres ne la comprennent pas ; néanmoins le jour viendra où vous comprendrez même Dieu ; étant vivifiés en lui et par lui. f. Vous saurez alors que vous m'avez vu, que je suis, que je suis la vraie lumière qui est en vous et que vous êtes en moi, autrement vous ne pourriez abonder. 13a. Voici, je comparerai ces royaumes à un homme qui

possède un champ et il envoie ses serviteurs dans le champ, afin de le labourer ; b. et il dit au premier : va et travaille dans le champ et à la première heure je te rejoindrai et tu verras la joie sur mon visage : c. et il dit au deuxième : va aussi dans le champ et à la deuxième heure je te visiterai avec la joie de mon visage ; d. et également au troisième, il dit : je te visiterai ; et au quatrième et ainsi de suite jusqu'au douzième. 14a. Et le Seigneur du champ alla vers le premier à la première heure et demeura avec lui pendant toute cette heure et celui-ci fut heureux de la lumière du visage de son Seigneur ; b. et ensuite il se retira du premier afin de visiter aussi le deuxième et le troisième et le quatrième et ainsi de suite jusqu'au douzième ; c. et ainsi ils reçurent tous la lumière du visage de leur Seigneur ; chaque homme à son heure et en son temps et dans sa saison ; en commençant par le premier et ainsi de suite jusqu'au dernier et du dernier au premier et du premier jusqu'au dernier ; d. chaque homme dans son propre ordre jusqu'à ce que son heure soit finie, à savoir comme son seigneur le lui avait commandé, afin que son seigneur soit glorifié en lui et que lui soit glorifié dans son seigneur et que tous soient glorifiés. 15. C'est donc à cette parabole que je comparerai ces royaumes, ainsi que leurs

125 SECTION 85 habitants ; chaque royaume à son heure, en son temps et dans sa saison ; à savoir selon ce que Dieu a décrété. 16a. Et de plus, en vérité je vous le dis, mes amis : je laisse ces paroles avec vous, afin que vous réfléchissiez dans vos cœurs avec ce commandement que je vous donne, de m'invoquer tandis que je suis près de vous ; b. approchez-vous de moi et je m'approcherai de vous ; c. cherchez-moi avec diligence et vous me trouverez ; d. demandez et l'on vous donnera ; e. frappez et l'on vous ouvrira ; f. tout ce que vous demanderez au Père en mon nom vous sera donné, si cela est convenable ; et ce que vous demanderez qui ne vous convient point, tournera à votre condamnation. 17. Voici, ce que vous entendez est comme la voix de celui qui crie dans le désert ; dans le désert car vous ne pouvez le voir : ma voix car ma voix est Esprit ; mon Esprit est la vérité : la vérité demeure et n'a point de fin et si elle est en vous, elle abondera. 18a. Et si vous avez le regard uniquement tourné vers ma gloire, vos corps entiers seront remplis de lumière et il n'y aura point de ténèbres en vous et le corps qui est rempli de lumière comprend toutes choses. b. C'est pourquoi sanctifiez-vous afin que vos esprits soient uniquement tournés vers Dieu et les jours viendront où vous le verrez : car il dévoilera sa face devant vous et ce sera au moment choisi par lui, à sa façon, et selon sa propre volonté. 19a. Souvenez-vous de la grande et dernière promesse que je vous ai faite : chassez vos pensées vaines au loin et vos excès de rire ; b. demeurez, demeurez en cet endroit et convoquez une assemblée solennelle, à savoir de ceux qui sont les premiers ouvriers dans ce royaume ; et que ceux qu'ils ont avertis au cours de leurs voyages invoquent le Seigneur et méditent dans leur cœur sur cet avertissement qu'ils ont reçu, pendant une courte saison. c. Voici, je garderai vos troupeaux et je susciterai des anciens et je les enverrai. 20a. Voici, je hâterai mon œuvre en son temps ; et je donne un commandement à vous qui êtes les premiers ouvriers dans ce dernier royaume : que vous vous rassembliez et vous organisiez et vous prépariez ; et que vous vous sanctifiez ; b. oui, purifiez vos cœurs et nettoyez-vous les mains et vos pieds devant moi, afin que je vous rende purs ; c. afin que je puisse témoigner devant mon Père et devant votre Dieu et mon Dieu, que vous êtes purs du sang de cette génération perverse, afin que j'accomplisse cette promesse, cette grande et dernière promesse que je vous ai faite, lorsque je le voudrai. 21a. Et je vous donne le commandement : que vous continuerez en prière et dans le jeûne, à partir de ce jour. b. Et je vous donne le commandement : que vous vous enseignerez les uns aux autres la doctrine du royaume ; enseignez diligemment et ma grâce vous assistera, afin que vous soyez instruits d'une façon plus parfaite en théorie, sur les principes, en doctrine, dans la loi de l'évangile, en toutes choses appartenant au royaume de Dieu qu'il convient que vous compreniez ; c. sur les choses aussi bien dans le ciel que sur la terre et sous la terre ; sur les

choses qui ont été ; les choses qui sont ; celles qui doivent arriver bientôt ; d. les choses de chez vous ; celles qui sont au loin ; les guerres et les perplexités des nations ; les jugements sur la terre ; e. et une connaissance aussi des pays et des royaumes afin que vous soyez préparés en toutes choses quand je vous enverrai à nouveau, afin d'élargir l'appel auquel je vous ai appelés et la mission

126 SECTION 85 dont je vous ai chargés. 22a. Voici, je vous ai envoyés pour témoigner et avertir le peuple et il convient à chacun, qui a été averti, d'avertir son voisin ; c'est pourquoi, ils sont laissés sans excuses et leurs péchés sont sur leurs propres têtes. b. Celui qui me cherche de bonne heure me trouvera et ne sera pas abandonné. 23a. C'est pourquoi, demeurez et œuvrez diligemment afin que vous soyez perfectionnés dans votre ministère, afin d'aller parmi les Gentils pour la dernière fois, vous qui serez nommés par la bouche du Seigneur, pour lier la loi, pour sceller le témoignage et préparer les saints en vus de l'heure du jugement, qui doit venir ; b. afin que leurs âmes échappent à la colère de Dieu, à la désolation de l'abomination, qui attendent les méchants, tant dans ce monde que dans le monde à venir. c. En vérité, je vous le dis : que ceux qui ne sont pas les premiers anciens continuent dans la vigne, jusqu'à ce que la bouche du Seigneur les appelle car leur temps n'est pas encore venu ; leurs vêtements ne sont pas purs du sang de cette génération. 24a. Demeurez dans la liberté qui vous affranchit ; ne vous embrouillez pas dans le péché mais que vos mains soient pures jusqu'à ce que le Seigneur vienne, b. car encore peu de jours et la terre tremblera et chancellera comme un homme ivre et le soleil cachera son visage et refusera de donner la lumière ; et la lune sera baignée dans le sang et les étoiles se mettront dans une grande colère et se précipiteront en bas comme une figue qui tombe d'un figuier. 25a. Et après votre témoignage, la colère et l'indignation viendront sur le peuple ; car après votre témoignage vient le témoignage des tremblements de terre, qui seront la cause des gémissements dans son sein et les hommes tomberont par terre et ne pourront se tenir debout. b. Et il viendra aussi le témoignage de la voix des tonnerres et la voix des éclairs et la voix des orages et la voix des vagues de la mer se soulevant au-delà de leurs limites. c. Et toutes les choses seront en commotion ; et certainement les hommes rendront l'âme ; car la frayeur s'emparera de tous les peuples ; et les anges voleront par le milieu du ciel, criant d'une voix haute, sonnant la trompette de Dieu en disant : d. Préparez-vous, préparez-vous, ô habitants de la Terre car le jugement de notre Dieu est venu : voici, l'Époux vient, allez à sa rencontre. 26a. Et immédiatement un grand signe apparaîtra au ciel et tous les peuples le verront ensemble. b. Et un autre ange sonnera la trompette, en disant : cette grande Église, la mère des abominations, qui a abreuvé toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité, qui persécute les saints de Dieu, qui a versé leur sang : c. elle qui est assise sur l'étendue de nombreuses eaux et sur les îles de la mer ; voici, elle est l'ivraie de la terre, elle est liée en gerbes, ses liens sont rendus forts, personne ne peut les délier ; c'est pourquoi elle est prête à être brûlée. d. Et il sonnera sa trompette longuement et fort et toutes les nations l'entendront. 27a. Et il y aura le silence dans le ciel pendant l'espace d'une demi-heure et immédiatement après le voile du ciel sera déroulé, comme un parchemin qui fut enroulé se déroule, et la face du Seigneur sera dévoilée ; b. et les saints qui sont sur terre, qui sont vivants, seront vivifiés et seront enlevés à sa rencontre. c. Et ceux qui ont dormi dans leurs sépulcres, en sortiront ; car leurs sépulcres seront ouverts et eux aussi seront enle-

127 SECTION 85 vés à sa rencontre au milieu du pilier du ciel : ils sont du Christ, les prémices : d. ceux qui descendront avec lui les premiers et ceux qui sont sur la terre et dans les sépulcres, qui seront les premiers à être enlevés à sa rencontre ; et tout cela par la voix du son de la trompette de l'ange de Dieu. 28a. Et après ceci, un autre ange sonnera, ce qui est la deuxième trompette ; et alors viendra la rédemption de ceux qui sont du Christ à l'heure de sa venue ; b. qui

ont reçu leur part dans cette prison qui leur est préparée, afin qu'ils reçoivent l'évangile et soient jugés selon les hommes dans la chair. 29a. Et encore, une autre trompette résonnera, qui est la troisième trompette : et alors viendront les esprits des hommes qui doivent être jugés et seront trouvés sous la condamnation ; b. et ceux-là sont le reste des morts et ils ne ressusciteront pas avant que les mille ans ne soient révolus, ni jusqu'à la fin du monde. 30. Et une autre trompette retentira, qui est la quatrième trompette, disant : ceux-là sont trouvés parmi ceux qui doivent rester jusqu'au grand et dernier jour, à savoir la fin, qui resteront impurs. 31a. Et une autre trompette résonnera, qui est la cinquième trompette, qui est le cinquième ange volant par le milieu du ciel, qui annonce l'évangile éternel à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple ; b. et ceci sera le son de sa trompette, disant à tous les peuples, tant au ciel que sur la terre et ceux qui sont sous la terre ; car toute oreille entendra et tout genou s'inclinera et toute langue confessera, tandis qu'ils entendent le son de la trompette, disant : c. craignez Dieu et donnez gloire à celui qui est assis sur le trône, aux siècles des siècles : car l'heure de son jugement est venue. 32. Et encore, un autre ange sonnera sa trompette, qui est le sixième ange, disant : elle est tombée, celle qui a abreuvé toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité : elle est tombée ! elle est tombée ! 33a. Et encore, un autre ange sonnera sa trompette, qui est le septième ange, disant : C'est fini ! c'est fini ! l'Agneau de Dieu a vaincu et a foulé seul au pressoir ; à savoir le pressoir de l'ardeur de la colère de Dieu Tout-Puissant ; b. et alors les anges seront couronnés de la gloire de sa puissance et les saints seront remplis de sa gloire et recevront leur héritage et seront rendus égaux à lui. 34. Et alors le premier ange sonnera à nouveau sa trompette aux oreilles de tous les vivants et révèlera les actes secrets des hommes et les œuvres puissantes de Dieu, au cours du premier millénaire. 35a. Et alors le deuxième ange sonnera sa trompette et révélera les actes secrets des hommes et les pensées et les intentions de leur cœur et les œuvres puissantes de Dieu au cours du deuxième millénaire : b. et ainsi de suite, jusqu'à ce que le septième ange ait sonné sa trompette ; et il s'avancera sur la terre et sur la mer et jurera au nom de celui qui est assis sur le trône que le temps ne sera plus et Satan sera lié, ce serpent ancien qui est appelé le Diable et ne sera pas délié pendant l'espace de mille ans. c. Et alors il sera délié pour un peu de temps, afin de rassembler ses armées ; et Michel, le septième ange, à savoir l'archange, réunira ses armées, à savoir les armées du ciel. d. Et le Diable rassemblera ses armées, à savoir les armées de l'enfer, et se rangera pour livrer bataille à Michel et à ses armées : et alors se passera la bataille du grand Dieu ! e. Et le Diable et ses armées seront jetés à leur propre place et ils n'auront plus aucun pouvoir sur les saints ; car Michel

 livrera leurs batailles et vaincra celui qui cherche à s'emparer du trône de celui qui est assis sur le trône, à savoir l'Agneau. f. Ceci est la gloire de Dieu et des sanctifiés ; et ils ne verront plus la mort. 36a. C'est pourquoi je vous dis en vérité, mes amis : convoquez votre assemblée solennelle, comme je vous ai commandé ; et comme tous n'ont pas la foi, cherchez diligemment et enseignez-vous les uns aux autres les paroles de sagesse ; oui, cherchez dans les meilleurs livres les paroles de sagesse, cherchez l'instruction, oui, par l'étude et par la foi. b. Organisez-vous, préparez toute chose nécessaire et établissez une maison, à savoir une maison de prière, une maison de jeûne, une maison de foi, une maison d'instruction, une maison de gloire, une maison d'ordre, une maison de Dieu ; c. afin que vos entrées se fassent au nom du Seigneur ; que vos sorties se fassent au nom du Seigneur ; que toutes vos salutations soient au nom du Seigneur, avec les mains levées vers le TrèsHaut. 37a. C'est pourquoi, abstenez-vous de toutes vos paroles frivoles, de tous vos rires, de tous vos désirs lascifs, de tout votre orgueil, de toute votre légèreté et de toutes vos iniquités. b. Nommez parmi vous un instructeur et que tous ne soient pas orateurs en même temps mais qu'un seul prenne la parole et que tous l'écoutent ; et quand tous auront parlé, tous seront édifiés par tous, afin que chaque homme soit

égal en privilège. 38a. Veillez à vous aimer les uns les autres ; cessez de convoiter ; apprenez à partager les uns les autres, comme l'évangile l'exige ; cessez d'être paresseux ; cessez d'être impurs et cessez de vous critiquer mutuellement ; b. cessez de dormir plus longtemps qu'il n'est nécessaire ; couchez vous de bonne heure afin de ne pas être fatigués ; levez-vous tôt, afin que vos corps et vos esprits soient remplis de vigueur ; c. et surtout, revêtez-vous des liens de la charité, comme avec un manteau, qui est le lien de la perfection et de la paix ; priez toujours, afin de ne pas vous décourager avant ma venue ; voici, je viendrai rapidement et je vous recevrai dans mon sein. Amen. 39a. Et en outre, l'ordre de la maison préparée pour la présidence de l'école des prophètes, établie en vue de leur instruction en toutes choses qui leur conviennent, à savoir pour tous les officiers de l'Église, b. ou en d'autres termes, ceux qui sont appelés au ministère dans l'Église, commençant par les grands-prêtres, jusqu'aux diacres ; et voici l'ordre de la maison de la présidence de l'école : c. Celui qui est nommé pour être président, ou instructeur, se tiendra à la place qui sera préparée pour lui dans la maison ; c'est pourquoi il sera le premier dans la maison de Dieu, en un endroit où la congrégation, dans la maison, puisse entendre clairement et distinctement, sans élever la voix. d. Et lorsqu'il vient à la maison de Dieu (car il doit être le premier à venir dans la maison, voici : ceci est beau qu'il soit un exemple). 40. Qu'il se présente en prière agenouillé devant Dieu, en témoignage ou en souvenir de l'alliance éternelle ; et quand d'autres viendront après lui, que l'instructeur se lève et les mains levées au ciel, oui à savoir directement, qu'il salue son frère ou ses frères par ces paroles : 41. Que vous soyez un frère ou des frères, je vous salue au nom de Jésus-Christ, en témoignage ou en souvenir de l'alliance éternelle dans laquelle je vous reçois dans la fraternité, dans une détermination qui est fixe, inamovible et immuable, afin d'être votre ami et frère, par la grâce de Dieu, dans les liens de l'amour, afin de marcher sans reproche

129 SECTION 86 dans les commandements de Dieu, en rendant grâce, aux siècles des siècles. Amen. 42. Et celui qui est trouvé indigne de cette salutation n'aura point de place parmi vous ; car vous ne tolérerez pas que ma maison soit profanée par lui. 43. Et celui qui entre et qui est fidèle devant moi et s'il est un frère, ou s'ils sont des frères, ils salueront le président ou instructeur, les mains levées au ciel, avec la même prière et alliance ou en disant Amen, en témoignage de celle-ci. 44a. Voici, en vérité je vous le dis : ceci est un exemple de vos salutations dans la maison de Dieu, dans l'école des prophètes. b. Et vous êtes appelés à faire ceci par la prière et en rendant grâces, selon l'inspiration de l'Esprit, dans toutes vos actions dans la maison de Dieu, dans l'école des prophètes, afin qu'elle devienne un sanctuaire, un tabernacle du Saint-Esprit, pour votre édification. 45. Et vous ne recevrez aucun de parmi vous dans cette école sauf celui qui est pur du sang de cette génération ; et il sera reçu par le rite du lavage des pieds car ce rite a été institué dans ce but. 46a. Et de plus, le rite du lavage des pieds doit être administré par le président ou par l'ancien qui préside l'Église. b. Le rite commence par la prière ; et après avoir participé au pain et au vin ; le président doit se ceindre selon l'exemple donné au chapitre treize du témoignage que Jean a rendu de moi. Amen. SECTION 86 Cette révélation, à présent connue comme la parole de Sagesse, a été donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, au cours d'une conférence de grands-prêtres à Kirtland, Ohio, le 27 février 1833. Elle a été décrite comme « Une parole de sagesse au bénéfice du conseil des grands-prêtres, réuni à Kirtland, et de l'Église ; et aussi des Saints en Sion. Pour être envoyée comme salutation ; non par commandement ni contrainte mais par révélation et comme parole de sagesse ; montrant l'ordre et la volonté de Dieu pour le salut temporel de tous les Saints dans les derniers jours. Donnée en tant que principe, avec une promesse ; adaptée à la capacité des faibles et des plus faibles de tous les Saints, qui sont ou peuvent être appelés Saints ». 1a. Voici, en vérité, ainsi vous parle le Seigneur : en conséquence du mal et des artifices qui existent et seront dans le cœur des

conspirateurs dans les derniers jours, je vous ai avertis et je vous préviens à temps, en vous donnant cette parole de sagesse par révélation : b. Si l’un d’entre vous boit du vin ou des boissons fortes, voici, ce n’est pas bien, ni convenable aux yeux de votre Père, excepté lorsque vous vous réunissez, afin d’offrir vos sacrements devant lui. c. Et voici, ce devrait être du vin ; oui, le vin pur du fruit de la vigne, de votre propre culture. Et de plus les boissons fortes ne sont pas pour être bues mais pour laver vos corps. d. De plus, le tabac n’est pas pour le corps, ni pour le ventre et n’est pas bon pour l’homme, mais c’est une herbe pour les contusions et pour le bétail atteint de maladie et doit être employée avec discrimination et compétence. e. De plus, les boissons chaudes ne sont ni pour le corps ni pour le ventre. 2a. Et de plus, en vérité, je vous le dis : toutes les herbes salutaires, Dieu les a créées pour la constitution, la nature et l’usage de l’homme, chaque herbe en sa saison et chaque fruit également en sa

130 SECTION 87 saison, dont on doit faire usage avec prudence et en rendant grâce. b. Oui, et moi le Seigneur, j’ai créé la chair des bêtes et des oiseaux du ciel pour l’usage de l’homme, afin qu’il l’utilise en rendant grâce. Néanmoins il faut en user avec modération ; et il m’est agréable que l’on n’en fasse usage qu’en hiver ou en temps de grand froid ou de famine. c. Tout grain a été créé pour l’usage des hommes et des bêtes, pour être le soutien de la vie, non seulement pour l’homme mais pour les bêtes des champs et les oiseaux du ciel et pour tous les animaux sauvages qui courent ou rampent sur la terre ; et ces derniers, Dieu les a créés pour l’usage de l’homme seulement en temps de famine et de faim excessive. 3a. Tout grain est bon pour la nourriture de l’homme, de même que le fruit de la vigne et tout ce qui donne des fruits, dans le sol et au-dessus du sol. b. Néanmoins, le blé est pour l’homme et le mais pour le bœuf, l’avoine pour le cheval, le seigle pour la volaille et les pourceaux et pour toutes les bêtes des champs et l’orge pour tous les animaux domestiques et pour préparer des boissons douces, de même que d’autres grains. c. Et tous les Saints qui se souviennent de garder et d’accomplir ces choses, obéissant aux commandements, recevront la santé en leur nombril et de la moelle en leurs os et trouveront la sagesse et de grands trésors de connaissance, oui, des trésors cachés ; d. et ils courront et ne connaîtront pas la fatigue et ils marcheront et ne faibliront point ; et moi, le Seigneur, je leur donne une promesse : que l’ange destructeur passera outre, comme il l’a fait pour les enfants d’Israël, et il ne les détruira point. Amen. SECTION 87 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, le 8 mars 1833 à Kirtland, Ohio. En vertu de cette révélation, la Première Présidence a été pleinement constituée pour la première fois dans cette dispensation. Sidney Rigdon et Frederick G. Williams, qui sont ici nommés, ont été ordonnés par les mains de Joseph Smith, le 18 mars 1833, pour être conseillers dans la Première Présidence de la Grande-Prêtrise. 1a. Ainsi dit le Seigneur : En vérité je te le dis, mon fils, tes péchés te sont pardonnés, selon ta demande, car tes prières et les prières de tes frères sont montées à mes oreilles ; b. c’est pourquoi tu es béni dorénavant, toi qui portes les clefs du royaume qui t’ont été données ; lequel royaume arrive pour la dernière fois. 2a. En vérité, je te le dis : les clefs de ce royaume ne te seront jamais reprises, aussi longtemps que tu es dans ce monde, ni dans le monde à venir ; néanmoins, par toi les oracles seront donnés à un autre ; oui, à savoir, à l’Église. b. Et tous ceux qui reçoivent les oracles de Dieu, qu’ils veillent à la façon dont ils les respectent, afin qu’ils ne les considèrent pas comme une chose légère et ne tombent pas sous une condamnation ; et ne trébuchent et ne tombent quand les tempêtes s’abattent et les vents soufflent et les pluies tombent et battent leur maison. 3a. Et en outre, en vérité, je le dis à tes frères Sidney Rigdon et Frederick G. Williams : leurs péchés sont pardonnés aussi et ils sont considérés tes égaux pour tenir les clefs de ce dernier royaume ; b. ainsi que par ton administration, pour tenir les clefs de l’école des prophètes dont j’ai commandé l’organisation, afin que par ce moyen ils se perfectionnent dans leur ministère pour le

131 SECTION 87 salut de Sion et des nations d’Israël et de tous les Gentils qui croiront. c. afin que par ton administration, ils puissent recevoir la parole et par leur administration que la parole se propage jusqu’aux confins de la terre, d’abord parmi les Gentils et alors, voici, ils se tourneront vers les Juifs ; d. et alors viendra le jour où le bras du Seigneur sera révélé dans sa puissance pour convaincre les nations, les nations païennes, la maison de Joseph, de l’évangile de leur salut. 4. Car il arrivera en ce jour, que chaque homme entendra la plénitude de l’évangile dans sa propre langue et en son propre langage, par ceux qui sont ordonnés à ce pouvoir, par l’administration du Consolateur, répandu sur eux, pour la révélation de Jésus-Christ. 5a. Et à présent, en vérité je vous le dis : je vous donne un commandement ; que vous continuiez dans le ministère et la présidence et lorsque vous aurez terminé la traduction des prophètes, vous présiderez les affaires de l’Église et de l’école ; b. et de temps en temps, selon que le Consolateur le manifestera, vous recevrez des révélations afin de dévoiler les mystères du royaume, de mettre en ordre les branches et afin d’étudier et d’apprendre et de vous familiariser avec tous les bons livres, les langues et les peuples. c. Et ceci sera votre charge et votre mission à vous tous, dans votre vie, de présider en conseil et de mettre en ordre toutes les affaires de cette Église et Royaume. d. N’ayez pas honte et ne soyez pas confondus ; mais soyez admonestés de toute votre présomption et votre orgueil car c’est un piège pour votre âme. e. Mettez vos maisons en ordre ; et éloignez de vous la paresse et l’impureté. 6a. A présent, en vérité, je te le dis : qu’une demeure soit fournie aussitôt que possible, pour la famille de ton conseiller et secrétaire, à savoir Frederick G. Williams ; b. et que mon serviteur âgé, Joseph Smith, père, continue à vivre avec sa famille à l’endroit où il vit à présent et que cette demeure ne soit pas vendue avant que la bouche du Seigneur ne le déclare. c. Et que ton conseiller, à savoir Sidney Rigdon, reste là où il réside à présent jusqu’à ce que la bouche du Seigneur le déclare. d. Et que l’évêque cherche diligemment à obtenir un agent ; et que ce soit un homme qui ait des richesses en réserve ; un homme de Dieu et de grande foi ; que, par conséquent, il puisse se décharger de toute dette ; afin que le magasin du Seigneur ne tombe en déshonneur aux yeux du peuple. e. Cherchez diligemment, priez toujours, soyez croyants et toutes choses concourront à votre bien, si vous marchez avec droiture et gardez en mémoire l’alliance par laquelle vous vous êtes engagés l’un envers l’autre. f. Que vos familles soient petites, surtout celle de mon serviteur âgé Joseph Smith, père, en ce qui concerne ceux qui n’appartiennent pas à vos familles ; g. afin que les choses qui sont prévues pour vous, afin de réaliser mon œuvre, ne vous soient pas retirées et données à ceux qui ne sont pas dignes et en conséquence, que vous ne soyez empêché d’accomplir les choses que je vous ai commandées. 7a. Et en outre, en vérité je vous le dis : ma volonté est que ma servante, Vienna Jacques, reçoive de l’argent pour supporter ses frais et pour se rendre au pays de Sion ; et le reste de l’argent peut m’être consacré et elle sera récompensée au moment qui me convient. b. En vérité je vous le dis, qu’il est bon à mes yeux qu’elle se rende au pays de Sion et reçoive un héritage de la main de l’évêque, afin qu’elle puisse s’établir en paix, si elle est fidèle, et que les jours de sa vie ne soient pas oisifs désormais. 8a. Et voici, en vérité je vous le dis, que

132 SECTIONS 88, 89, 90 vous écrirez ce commandement et direz à vos frères en Sion, avec une salutation d’amour, que je vous ai également appelé à présider Sion au temps convenable ; qu’ils cessent donc de m’importuner à ce sujet. b. Voici, je vous dis que vos frères en Sion commencent à se repentir et les anges s’en réjouissent ; néanmoins je ne suis pas satisfait de nombreuses choses ; c. et je ne suis pas satisfait de mon serviteur William E. McLellin, ni de mon serviteur Sidney Gilbert ; ainsi que de l’évêque, et d’autres doivent se repentir de nombreuses choses ; d. mais en vérité, je vous dis que moi, le Seigneur, je disputerai avec Sion et plaiderai auprès de ceux-là qui sont forts et je la châtierai, jusqu’à ce qu’elle triomphe et soit pure devant moi, car elle ne sera pas éloignée de sa place. Moi, le Seigneur,

je l’ai dit. Amen. SECTION 88 Tandis qu’il travaillait sur la révision des Saintes Écritures, Joseph Smith, fils, arriva aux livres Apocryphes. Il demanda au Seigneur si ces derniers devaient être inclus dans la révision et reçut l’instruction qui suit. La révélation fut reçue le 9 mars 1833 à Kirtland, Ohio. 1a. En vérité, ainsi te parle le Seigneur, au sujet des Apocryphes, b. de nombreuses choses qui y sont contenues sont vraies et elles sont en grande partie traduites d’une manière correcte ; de nombreuses choses qui y sont contenues ne sont pas vraies et sont des interpolations de la main de l’homme. c. En vérité, je te le dis : il n’est pas nécessaire que les Apocryphes soient traduits. d. C’est pourquoi, quiconque les lit, qu’il comprenne car l’Esprit manifeste la vérité ; et quiconque est éclairé par l’Esprit en retirera du bénéfice ; c’est pourquoi il n’est point nécessaire qu’ils soient traduits. Amen. SECTION 89 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, le 15 mars 1833 à Kirtland, Ohio. Shederlaomach (Frederick G. Williams, récemment ordonné conseiller de la Première Présidence) est nommé en vue de son admission dans l’ordre d’Énoch. 1. En vérité, ainsi dit le Seigneur : je donne à l’ordre uni, organisé en conformité avec le commandement précédemment donné, une révélation et un commandement concernant mon serviteur Shederlaomach, à savoir que vous le recevrez dans l’ordre. Ce que je dis à l’un, je le dis à tous. 2. Et en outre, je te le dis, mon serviteur Shederlaomach : tu seras membre assidu de cet ordre ; et si tu observes fidèlement tous les commandements antérieurs, tu seras béni à jamais. Amen. SECTION 90 Une conférence des grands-prêtres fut réunie à Kirtland, le 4 mai 1833, afin de considérer la construction d’une école pour l’instruction des anciens dans l’œuvre de leur ministère. Ceci était en harmonie avec la révélation donnée le 27 décembre 1832 (D. et A. 85 :36). Cette révélation fut reçue par l’entremise de Joseph Smith, fils, deux jours plus tard ; le 6 mai 1833 à Kirtland, Ohio.

133 SECTION 90 1a. En vérité, ainsi dit le Seigneur : il arrivera que toute âme, qui abandonne ses péchés et vient à moi et invoque mon nom et obéit à ma voix et observe mes commandements, verra ma face et saura que je suis et que je suis la vraie lumière qui éclaire tout homme venant au monde ; b. et que je suis dans le Père, et le Père en moi, et que le Père et moi sommes un ; le Père parce qu’il m’a donné de sa plénitude ; et le Fils parce que j’étais dans le monde et j’ai fait de la chair mon tabernacle et j’ai demeuré parmi les fils des hommes. c. J’ai été dans le monde et j’ai reçu de mon Père et ses œuvres étaient clairement manifestées ; et Jean a vu et rendu témoignage de la plénitude de ma gloire ; et la plénitude du témoignage de Jean sera révélée plus tard. d. Et il rendit témoignage en disant : j’ai vu sa gloire, qu’il était au commencement avant que le monde ne fût ; au commencement donc le Verbe était ; car il était le Verbe, à savoir le messager du salut, la lumière et le Rédempteur du monde ; e. L’Esprit de vérité qui est venu dans le monde parce que le monde, par lui, fut créé ; et en lui était la vie des hommes et la lumière des hommes. f. Les mondes ont été faits par lui. Les hommes ont été faits par lui. Toutes choses ont été faites par lui, de lui et grâce à lui. g. Et moi, Jean, je rends témoignage que j’ai contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité ; à savoir L’Esprit de vérité qui est venu et a demeuré dans la chair et a habité parmi nous. 2a. Et moi, Jean, je vis qu’il ne reçut pas la plénitude dès l’abord mais reçut grâce pour grâce ; et il ne reçut pas la plénitude dès l’abord mais continua de grâce en grâce jusqu’à ce qu’il reçut une plénitude ; b. et ainsi il fut appelé le Fils de Dieu car il ne reçut pas la plénitude dès l’abord. c. Et moi, Jean, je témoignerai ; et voici, les cieux furent ouverts et le Saint-Esprit descendit sur lui, sous la forme d’une colombe, et demeura sur lui et une voix venant du ciel disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé. d. Et moi, Jean, je témoignerai qu’il reçut une plénitude de la gloire du Père ; et il reçut toute la puissance, aussi bien dans le ciel que sur la terre ; et la gloire du Père était avec lui car il demeurait en lui. 3a. Et il arrivera que vous recevrez la plénitude du témoignage de Jean, si vous êtes fidèles. b. Je vous donne ces récits afin que vous compreniez et sachiez adorer

et connaissiez ce que vous adorez, afin que vous puissiez venir au Père en mon nom et recevoir de sa plénitude au temps convenable, c. car si vous observez mes commandements, vous recevrez de sa plénitude et vous serez glorifiés en moi comme je le suis en lui ; c'est pourquoi je vous dis : Vous recevrez grâce pour grâce. 4a. Et maintenant, en vérité je vous le dis : j'étais au commencement avec le Père et je suis le Premier-Né ; et tous ceux qui sont engendrés, par mon entremise, participent à la gloire qui se rapporte à moi et sont l'Église du Premier-Né. b. vous étiez aussi au commencement avec le Père, celui qui est Esprit, à savoir l'Esprit de vérité ; et la vérité est la connaissance des choses comme elles sont, comme elles furent et comme elles seront ; et tout ce qui est plus ou moins que cela est l'esprit du malin, qui a été menteur depuis le commencement. c. L'Esprit de vérité est de Dieu. Je suis l'Esprit de vérité. d. Et Jean rendit témoignage de moi, en disant : il reçut une plénitude de vérité, oui, à savoir de toute vérité ; et aucun homme ne reçoit une plénitude, à moins qu'il ne garde ses commandements. e. Celui qui garde ses commandements reçoit la vérité et la lumière, jusqu'à être

 glorifié en la vérité et à connaître toutes choses. 5a. L'homme était aussi au commencement avec Dieu. L'intelligence, ou la lumière de vérité, ne fut point créée, ni faite, car elle ne peut l'être. b. toute vérité est indépendante dans la sphère où Dieu l'a placée, afin d'agir d'elle-même, ainsi que toute intelligence, autrement il n'y a point d'existence. c. Voici, ici se trouve la responsabilité de l'homme et voici sa condamnation car ce qui existe depuis le commencement est clairement manifesté et il ne reçoit point la lumière. d. Et tout homme, dont l'esprit ne reçoit pas la lumière, est sous la condamnation car l'homme est esprit. e. Les éléments sont éternels et l'esprit et l'élément, inséparablement unis, reçoivent une plénitude de joie ; et quand ils sont séparés, l'homme ne peut recevoir une plénitude de joie. f. Les éléments sont le tabernacle de Dieu ; oui, l'homme est le tabernacle de Dieu, un temple même ; et le temple qui est profané, Dieu le détruira. 6a. La gloire Dieu est l'intelligence, ou en d'autres termes, la lumière et la vérité ; et la lumière et la vérité se détournent du malin. b. L'esprit de chaque homme était innocent au commencement et Dieu ayant racheté l'homme de la chute, les hommes redevinrent, dans leur première enfance, innocents devant Dieu. c. Et ce malin vient et enlève la lumière et la vérité, par la désobéissance, aux enfants des hommes et à cause de la tradition de leurs pères. d. Mais je vous ai commandé d'élever vos enfants dans la lumière et la vérité, e. mais en vérité je te le dis, mon serviteur Frederick G. Williams : tu as continué sous cette condamnation, tu n'as pas enseigné à tes enfants la lumière et la vérité, selon les commandements, et ce malin a encore pouvoir sur toi et ceci est la cause de ton affliction. f. Et je te donne à présent un commandement, si tu veux être délivré : Tu devras mettre en ordre ta propre maison car de nombreuses choses ne sont pas justes dans ta maison. 7. En vérité je dis à mon serviteur, Sidney Rigdon, que dans certaines choses il n'a pas observé les commandements, concernant ses enfants ; c'est pourquoi mets d'abord en ordre ta maison. 8a. En vérité, je dis à mon serviteur, Joseph Smith, fils, ou en d'autres termes, je vous appellerai amis car vous êtes mes amis et vous aurez un héritage avec moi. b. Je vous ai appelé serviteurs, par amour pour le monde, et vous êtes les serviteurs du monde, par amour pour moi ; et à présent, en vérité, je dis à Joseph Smith, fils : tu n'as pas gardé les commandements et tu dois être réprimandé devant le Seigneur. c. Ta famille doit se repentir et se détourner de certaines choses et doit écouter davantage tes paroles, ou elle sera éloignée de sa place. d. Ce que je dis à l'un, je le dis à tous : priez toujours, afin que ce malin n'ait point de pouvoir en vous et vous éloigne de votre place. 9. Mon serviteur Newel K. Whitney, également un évêque de mon Église, doit être châtié et doit mettre ordre à sa famille et doit veiller à ce qu'elle soit plus diligente à s'occuper de son foyer, en priant toujours, ou elle sera éloignée de sa place. 10. A présent je vous le dis, mes amis : que mon serviteur Sidney Rigdon se mette en route et se hâte et qu'il proclame l'année favorable du Seigneur et l'évangile du salut, selon

les paroles que je lui inspirerai ; et par vos prières en foi et d’un commun accord, je l’assisterai. 11. Et que mes serviteurs Joseph Smith, fils, et Frederick G. Williams se hâtent aussi et il leur sera donné, selon la prière de la foi ; et si vous observez mes

135 SECTION 91 paroles, vous ne serez pas confondus dans ce monde, ni dans le monde à venir. 12. Et en vérité je vous le dis : ma volonté est que vous hâtiez la traduction de mes Écritures et que vous acquerriez une connaissance de l’histoire et des pays et des royaumes, des lois de Dieu et celles des hommes et le tout pour le salut de Sion. Amen. SECTION 91 Instruction donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, prophète et voyant de l’Église, à Kirtland, Ohio, le 6 mai 1833, le même jour que celui où la révélation précédente fut donnée. 1a. Et encore, en vérité, je vous le dis, mes amis : un commandement vous est donné ; que vous commencerez le travail de projeter et de préparer la naissance et la fondation de la ville du pieu de Sion, ici-même dans le pays de Kirtland, en commençant par ma maison, et voici, ce travail doit être accompli conformément au modèle que je vous ai donné, b. et que le premier lot, au sud, me soit consacré pour la construction d’une maison pour la Présidence, pour le travail de la Présidence, en vue d’obtenir des révélations et en vue de l’œuvre du ministère de la Présidence, dans toutes les choses concernant l’Église et Royaume. 2a. En vérité, je vous le dis : la maison doit être construite large de cinquante-cinq pieds et longue de soixantecinq pieds, dans la cour intérieure ; et il y aura une cour inférieure et une cour supérieure, selon le modèle qui vous sera donné plus tard ; b. et elle sera consacrée au Seigneur depuis sa fondation, conformément à l’ordre de la prêtrise, selon le modèle qui vous sera donné plus tard ; et elle sera entièrement consacrée au Seigneur pour le travail de la Présidence. c. Et vous ne tolérerez pas qu’une chose impure y pénètre et ma gloire s’y trouvera et ma présence y sera ; mais si une chose impure y entre, ma gloire n’y sera pas et ma présence n’y entrera pas. 3a. Et à nouveau, en vérité, je vous le dis : le deuxième lot, au sud, me sera consacré pour la construction d’une maison à mon nom pour le travail d’impression de la traduction de mes Écritures et de toutes choses que je vous commanderai ; b. et elle sera large de cinquante-cinq pieds et longue de soixante-cinq pieds dans la cour intérieure, et il y aura une cour inférieure et une cour supérieure, c. et cette maison sera entièrement consacrée au Seigneur depuis sa fondation, pour le travail d’impression en toutes choses que je vous commanderai, afin d’être une maison sainte, sans souillure, en toutes choses, selon le modèle qui vous sera donné. 4a. Et mon serviteur Hyrum Smith aura son héritage sur le troisième lot. b. Et sur le premier et le deuxième lot, au nord, mes serviteurs Reynolds Cahoon et Jared Carter recevront leurs héritages, afin qu’ils puissent accomplir le travail que je leur ai assigné, d’être le comité pour la construction de mes maisons, selon les commandements que moi, le Seigneur, vous ai donnés. c. Ces deux maisons ne doivent pas être construites avant que je vous donne un commandement les concernant. 5. Et à présent je ne vous donne pas davantage. Amen.

136 SECTION 92 SECTION 92 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, le 1er juin 1833 à Kirtland, Ohio. Elle doit être étudiée en relation avec les sections 85 :36, 90 et 91. En exécution de l’instruction contenue dans le livre des Doctrine et Alliances 85 :36, un comité avait été nommé en vue de la construction de l’école. Il était composé de Hyrum Smith, Jared Carter et Reynolds Cahoon. Cette révélation modifia le but assigné au comité mais conserva le même personnel, qui devint ainsi le comité pour la construction du temple. 1a. En vérité, ainsi vous dit le Seigneur, à vous que j’aime ; et ceux que j’aime, je les châtie aussi, afin que leurs péchés leur soient pardonnés ; car c’est par le châtiment que je prépare le chemin de leur délivrance, en toutes choses, de la tentation ; et je vous ai aimés : b. C’est pourquoi, il est nécessaire que vous soyez châtiés et réprimandés devant ma face car vous avez gravement péché contre moi, par le fait que vous n’avez pas pris en considération, en toutes choses, le grand commandement que je vous ai donné concernant la

construction de ma maison, c. en vue de la préparation que je désire donner à mes apôtres pour qu'ils taillent ma vigne pour la dernière fois, afin que je réalise mon acte extraordinaire, que je puisse répandre mon Esprit sur toute chair. d. Mais, voici, en vérité je vous le dis : nombreux sont ceux qui ont été ordonnés parmi vous, que j'ai appelés, mais peu d'entre eux sont élus : e. ceux qui ne sont pas élus ont très gravement péché car ils marchent dans les ténèbres en plein midi ; et pour cette raison, je vous ai donné un commandement : que vous convoquiez votre assemblée solennelle ; f. afin que vos jeûnes et votre deuil montent aux oreilles du Seigneur Sabaot, qui, selon l'interprétation est le Créateur du premier jour ; le commencement et la fin. 2a. Oui, en vérité je vous le dis : je vous ai donné un commandement, afin que vous construisiez une maison, dans laquelle je destine à doter du pouvoir d'en haut ceux que j'ai élus car ceci est la promesse du Père qui vous est donnée ; b. c'est pourquoi, je vous ai commandé de demeurer, tout comme mes apôtres à Jérusalem ; néanmoins mes serviteurs ont très gravement péché ; et des contestations ont surgi à l'école des prophètes, qui étaient très douloureuses pour moi, dit le Seigneur ; c'est pourquoi je les ai envoyés pour être châtiés. 3a. En vérité, je vous le dis : c'est ma volonté que vous construisiez une maison ; si vous gardez mes commandements, vous aurez le pouvoir de la construire ; si vous ne gardez point mes commandements, l'amour du Père ne demeurera pas avec vous ; c'est pourquoi vous marcherez dans les ténèbres. b. Voici la sagesse et l'esprit du Seigneur : que la maison soit construite, non pas selon la manière du monde car je ne vous permets pas de vivre à la manière du monde ; c. que la maison soit donc construite selon la manière que je montrerai à trois d'entre vous, que vous désignerez et ordonnerez pour recevoir ce pouvoir. d. Et elle sera large de cinquante-cinq pieds et longue de soixante-cinq pieds, dans sa cour intérieure ; e. et que la partie inférieure de la cour intérieure soit dédiée à mon nom, pour votre offrande du sacrement et pour vos prédications, et vos jeûnes et vos prières et pour que vos plus saints désirs m'y soient offerts, dit le Seigneur. f. Et que la partie supérieure de la cour intérieure me soit dédiée pour l'école de mes apôtres, dit les Fils Ahman ; ou en d'autres termes, Alphus ; ou en d'autres termes Omégus, à savoir Jésus-Christ votre Seigneur. Amen.

137 SECTIONS 93, 94 SECTION 93 Une conférence de grands-prêtres se tint à Kirtland, le 4 juin 1833, afin de considérer l'administration d'une ferme française. La conférence ne pouvait tomber d'accord au sujet de la ferme mais elle convint de demander l'instruction divine. Joseph s'adressa au Seigneur et reçut le message suivant. Ahashdah (Newel K. Whitney), qui fut instruit de s'occuper de la ferme, était évêque à Kirtland. « Zombre » était John Johson. 1a. Voici, je vous le dis : ici est la sagesse par laquelle vous pouvez savoir comment agir dans cette affaire car il me convient que ce pieu, que j'ai établi pour fortifier Sion, soit rendu fort ; b. c'est pourquoi, que mon serviteur Ahashdah prenne charge de l'endroit qui vous a été indiqué et sur lequel j'ai le dessein de construire ma sainte maison ; et qu'il soit divisé en lots, selon ce que la sagesse dicte, à l'avantage de ceux qui cherchent des héritages, comme il sera déterminé en conseil parmi vous. c. C'est pourquoi, veillez à prendre soin de cette question et de la portion qui est nécessaire pour profiter à mon ordre, dans le but de publier ma parole aux enfants des hommes ; d. car voici, en vérité je vous le dis : ceci me convient le plus, que ma parole aille aux enfants des hommes, afin d'adoucir le cœur des enfants des hommes, pour votre bien. Ainsi soit-il. Amen. 2a. Et de plus, je vous en vérité : il est sage et il me convient, que mon serviteur Zombre – dont j'ai accepté l'offrande et dont j'ai entendu les prières, auquel je donne la promesse de vie éternelle, s'il garde dorénavant mes commandements ; car il est descendant de Seth et il participe aux bénédictions de la promesse donnée à ses pères – b. en vérité, je vous le dis : il me convient qu'il devienne membre de l'ordre, afin qu'il puisse aider à porter ma parole aux enfants des hommes : c. c'est pourquoi vous l'ordonnerez pour cette bénédiction ; et il cherchera diligemment à ôter les hypothèques grevant cette maison dont il est question, afin qu'il puisse y demeurer.

Ainsi soit-il. Amen. SECTION 94 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, à Kirtland, Ohio, le 2 août 1833. Avant que la révélation ne fût donnée, les Saints d’Independence avaient été forcés de signer un accord pour quitter le comté de Jackson (23 juillet 1833). La nouvelle de cet accord ne parvint à Kirtland qu’au début de septembre. 1a. En vérité, je vous le dis, mes amis : je vous parle par ma voix, à savoir la voix de mon Esprit, afin que je vous montre ma volonté au sujet de vos frères dans le pays de Sion, dont un grand nombre sont vraiment humbles et cherchent diligemment à connaître la sagesse et à trouver la vérité ; b. en vérité, en vérité je vous le dis : bénis sont ceux-là car ils l’obtiendront car moi, le Seigneur, je suis miséricordieux envers tous les humbles et envers qui je veux, afin que je sois justifié quand je les amènerai au jugement. 2a. Voici, je vous le dis, au sujet de l’école de Sion : il m’est agréable, à moi, le Seigneur, qu’une école soit établie en Sion ; b. et je suis content de mon serviteur Parley P. Pratt car il demeure en moi ; et s’il continue ainsi, il continuera à présider l’école au pays de Sion, jusqu’à ce que je lui donne d’autres commandements ; c. et je le bénirai d’une multitude de bénédictions, pour expliquer toutes les

 Écritures et tous les mystères pour l’édification de l’école et de l’Église en Sion ; d. et moi, le Seigneur, je veux montrer de la miséricorde au reste de l’école, néanmoins il y a ceux qui doivent être châtiés et leurs œuvres seront dévoilées. e. La cognée est mise à la racine des arbres et tout arbre qui ne produit pas de bons fruits va être coupé et jeté au feu ; moi le Seigneur, je l’ai dit. f. En vérité, je vous le dis : tous ceux d’entre eux qui savent que leur cœur est honnête et brisé et que leur esprit est contrit et qui désirent observer leurs alliances par le sacrifice ; oui, tout sacrifice que moi, le Seigneur, je leur commanderai ; ceux-là sont tous acceptés de moi, g. car moi, le Seigneur, je ferai qu’ils portent des fruits comme un arbre très fécond, qui est planté dans une terre fertile, près d’une eau pure et qui produit beaucoup de fruits précieux. 3a. En vérité je vous le dis : ma volonté est qu’une maison soit construite pour moi dans le pays de Sion, conformément au modèle que je vous ai donné ; oui, qu’elle soit construite rapidement par la dîme de mon peuple : b. voici, ceci est la dîme et le sacrifice que je réclame de leurs mains, afin qu’une maison puisse être construite en mon nom pour le salut de Sion ; c. pour être un lieu d’actions de grâces pour tous les Saints et pour être un lieu d’instruction pour tous ceux qui sont appelés au travail du ministère, dans leurs vocations et leurs charges respectives ; d. afin qu’ils puissent se perfectionner dans la compréhension de leur ministère ; en théorie ; en principe et en doctrine ; en toutes choses concernant le royaume de Dieu sur la terre ; duquel royaume, les clefs vous ont été conférées. 4a. Et si mon peuple me construit une maison, au nom du Seigneur, et ne tolère pas qu’une chose impure y pénètre, afin qu’elle ne soit pas souillée, ma gloire demeurera sur elle ; b. oui, et ma présence s’y trouvera car j’y viendrai et tous ceux dont le cœur est pur y entreront et verront Dieu ; mais si elle est souillée, je n’y viendrai point et ma gloire ne s’y trouvera point car je n’entrerai pas dans les temples profanés. 5a. Et à présent, voici, si Sion accomplit ces choses, elle prospérera et s’étendra et deviendra très glorieuse et très grande et très redoutable ; b. et les nations de la terre l’honoreront et diront : Sion est certainement la ville de notre Dieu ; et il est certain que Sion ne peut tomber, ni ne peut être enlevée car Dieu y demeure et la main du Seigneur s’y trouve et il a juré, par le pouvoir de sa puissance, d’être son salut et sa citadelle ; c. c’est pourquoi, en vérité, ainsi dit le Seigneur : que Sion se réjouisse car ceci est Sion : CEUX QUI ONT LE CŒUR PUR ; c’est pourquoi que Sion se réjouisse, tandis que tous les méchants se lamentent ; d. car, voici, la vengeance se précipite rapidement sur les impies, comme un tourbillon ; et qui échappera ? Le fléau de Dieu passera de jour et de nuit ; et la nouvelle agitera tous les peuples ; e. oui, il ne cessera pas avant la venue du Seigneur ; car l’indignation du Seigneur est enflammée contre leurs abominations et toutes leurs œuvres perverses ; f. néanmoins Sion échappera, si elle accomplit toutes les choses que je lui ai commandées, mais si elle n’accomplit pas les

choses que je lui ai commandées, je la visiterai conformément à toutes ses œuvres par les afflictions, la pestilence et la plaie, avec l'épée, la vengeance et le feu dévorant ; g. néanmoins, qu'il soit lu une fois à leurs oreilles que moi, le Seigneur, j'ai accepté leurs offrandes ; et si elle ne pèche plus, aucune de ces choses ne tombera sur elle et je la bénirai de bénédictions et je multiplierai une multitude de bénédictions sur elle et sur ses générations, aux siècles des siècles, dit le Seigneur votre Dieu. Amen.

139 SECTION 95 SECTION 95 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, le 6 août 1833 à Kirtland, Ohio. Aucune nouvelle des conséquences des difficultés en Missouri n'avait encore atteint les Saints à Kirtland. Le contenu de la présente révélation a une signification particulière par rapport à ce fait. 1a. En vérité, je vous le dis, mes amis : ne craignez point, que vos cœurs soient réconfortés ; oui, réjouissez-vous à jamais et rendez grâces en toutes choses, mettant votre confiance dans le Seigneur ; b. car vos prières ont atteint les oreilles du Seigneur Sabaot et elles sont attestées par ce sceau et ce testament : c. le Seigneur a juré et a décrété qu'elles seront exaucées, il vous donne donc une promesse, avec une alliance immuable, qu'elles seront exaucées et toutes choses dont vous avez été affligés concourront à votre bien et à la gloire de mon nom, dit le Seigneur. 2a. Et en vérité, je vous le dis au sujet des lois du pays : c'est ma volonté que mon peuple accomplisse les choses que je lui ai commandées et cette loi du pays, qui est une constitution, elle qui soutient ce principe de liberté, en maintenant les droits et les privilèges, appartient à toute l'humanité et se justifie à mes yeux ; b. c'est pourquoi moi, le Seigneur, je vous justifie, vous et vos frères de mon Église, lorsque vous favorisez cette loi qui est la loi constitutionnelle du pays ; et quand à la loi de l'homme, tout ce qui est plus ou moins que ceci provient du mal. c. Moi, le Seigneur Dieu, je vous affranchis ; c'est pourquoi vous êtes réellement libre et la loi vous affranchit également ; néanmoins lorsque les méchants gouvernent, le peuple gémit ; d. c'est pourquoi les hommes honnêtes et les hommes sages doivent être diligemment recherchés et vous devez soutenir les hommes justes et sages ; sinon tout ce qui est moins que ceci vient du mal. 3a. Et je vous donne un commandement : vous abandonnerez tout mal et vous vous attacherez à tout ce qui est bien, afin que vous viviez de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ; car il donnera aux fidèles ligne sur ligne, précepte sur précepte ; b. et je vous mettrai à l'épreuve par ce moyen ; et quiconque donne sa vie pour ma cause, pour l'amour de mon nom, retrouvera la vie ; à savoir la vie éternelle ; c. c'est pourquoi, ne craignez point vos ennemis ; car j'ai décrété dans mon cœur, dit le Seigneur, que je vous éprouverai en toutes choses, afin de voir si vous demeurez fidèles à mon alliance, même jusqu'à la mort, afin que vous soyez considérés dignes ; d. car si vous ne gardez point mon alliance, vous n'êtes pas digne de moi ; c'est pourquoi, renoncez à la guerre et proclamez la paix et cherchez diligemment à ramener le cœur des enfants à leurs pères et le cœur des pères à leurs enfants. e. Et encore, le cœur des Juifs aux prophètes et des prophètes aux Juifs, de peur que je ne vienne frapper la terre entière d'une malédiction et que toute chair soit consumée devant moi. f. Que votre cœur ne se trouble point car il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père et je vous ai préparé une place, afin que là où mon Père et moi sommes, vous y soyez aussi. 4a. Voici, moi, le Seigneur, je ne suis pas satisfait de beaucoup qui sont dans l'Église à Kirtland car ils n'abandonnent pas leurs péchés et leurs voies d'iniquité, l'orgueil de leurs cœurs et leur avidité et toutes leurs choses détestables et n'observent point les paroles de sagesse et de vie éternelle que je leur ai données. b. En vérité, je vous le dis : moi le Sei-

140 SECTION 95 gneur, je les châtierai et je ferai ce que bon me semblera, s'ils ne se repentent pas et ne se conforment pas à toutes les choses que je leur ai dites. c. Et encore, je vous le dis : si vous observez et accomplissez ce que je vous commande, moi le Seigneur, je détournerai de vous toute colère et indignation et les portes de

l’enfer ne prévaudront pas contre vous. 5a. Je vous parle à présent au sujet de vos familles ; si des hommes vous frappent une fois, ou frappent vos familles, et si vous le supportez avec patience et ne les insultez pas et ne cherchez point la vengeance, vous serez récompensés ; mais si vous ne le supportez pas avec patience cela sera considéré comme une juste mesure envers vous. b. Et encore, si votre ennemi vous frappe une deuxième fois et vous le supportez avec patience et vous n’insultez point votre ennemi, votre récompense sera centuplée. c. Et s’il vous frappe une troisième fois et vous le supportez patiemment votre récompense sera doublée quatre fois ; et ces trois témoignages se dresseront contre l’ennemi, s’il ne se repent pas, et ils ne seront pas effacés. d. Et en vérité, je vous le dis : si cet ennemi échappe à ma vengeance et qu’il n’est pas amené en jugement devant moi, alors il vous regarde de l’avertir, en mon nom, qu’il ne se heurte plus contre vous, ni contre votre famille, ni contre les enfants de vos enfants jusqu’à la troisième et la quatrième génération ; e. et alors s’il vous agresse, ou vos enfants ou les enfants de vos enfants jusqu’à la troisième et la quatrième génération, j’ai livré votre ennemi entre vos mains ; et alors si vous désirez l’épargner, vous serez récompensés de votre bonté et aussi vos enfants et les enfants de vos enfants jusqu’à la troisième et la quatrième génération ; f. néanmoins, votre ennemi se trouve entre vos mains et si vous le récompensez selon ses œuvres, vous êtes justifiés, s’il a voulu porter atteinte à votre vie et que votre vie se trouve en danger grâce à lui ; votre ennemi se trouve entre vos mains et vous êtes justifiés. 6a. Voici, ceci est la loi que j’ai donnée à mon serviteur Néphi ; et à votre père Joseph et à Jacob et Isaac et Abraham et à tous mes anciens prophètes et apôtres. b. Et encore, ceci est la loi que j’ai donnée à mes serviteurs d’antan, qu’ils n’engagent le combat contre aucune nation, race, langue ou peuple, sauf si moi, le Seigneur, je le leur commandai. c. Et si une nation, langue ou peuple leur déclarait la guerre, ils devaient d’abord hisser un étendard de paix devant ce peuple, nation ou langue ; et si ce peuple n’acceptait pas l’offre de paix, ni la deuxième ni la troisième fois, ils devaient porter ces témoignages devant le Seigneur ; d. et alors moi, le Seigneur, je leur donnais un commandement et les justifiais de livrer bataille à cette nation, langue ou peuple ; e. et moi, le Seigneur, je livrais leurs batailles et les batailles de leurs enfants et elles des enfants de leurs enfants, jusqu’à ce qu’ils fussent vengés de tous leurs ennemis jusqu’à la troisième et la quatrième génération ; f. voici, ceci est un exemple pour tous les peuples, dit le Seigneur, votre Dieu, pour être justifiés devant moi. 7a. Et de plus, en vérité, je vous le dis : si, après que votre ennemi vous ait agressé la première fois, il se repent et vient à vous en demandant votre pardon, vous lui pardonnerez et ne le retiendrez plus comme témoignage contre votre ennemi, b. et ainsi de suite jusqu’à la deuxième et troisième fois ; et aussi souvent que votre ennemi se repent d’avoir transgressé contre vous, vous lui pardonnerez jusqu’à soixante-dix fois sept fois ; c. mais s’il transgresse contre vous et ne se repent pas la première fois, néanmoins vous lui pardonnerez ; et s’il trans-

 gresse contre vous une deuxième fois et ne se repent pas, néanmoins vous lui pardonnerez ; et s’il transgresse contre vous une troisième fois et ne se repent pas, vous lui pardonnerez aussi ; d. mais s’il transgresse contre vous une quatrième fois, vous ne lui pardonnerez point et vous porterez ces témoignages devant le Seigneur et ils ne seront pas effacés jusqu’à ce qu’il se repente et vous serez récompensés au quadruple pour toutes les choses par lesquelles il vous a offensé ; e. et s’il le fait, vous lui pardonnerez de tout votre cœur et s’il ne le fait point, moi le Seigneur, je vous vengerai de votre ennemi au centuple ; et ce sera sur ses enfants et sur les enfants de ses enfants et sur tous ceux qui me haïssent jusqu’à la troisième et la quatrième génération ; f. mais si les enfants se repentent, ou les enfants des enfants, et se tournent vers le Seigneur leur Dieu de tout leur cœur et de toute leur force, leur esprit et leur pouvoir et rendent au quadruple, pour toutes les offenses par lesquelles ils ont offensé ou par lesquelles leurs pères ont offensé ou les pères de leurs pères, g. alors votre indignation sera détournée et

la vengeance ne s’abattra plus sur eux, dit le Seigneur votre Dieu, et leurs offenses ne seront plus jamais portées devant le Seigneur, comme témoignage contre eux. Amen. SECTION 96 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, en août 1833 à Kirtland, Ohio. Elle était adressée à l’ancien John Murdock, le veuf, dont les enfants avaient été adoptés par Joseph et Emma Smith. 1a. Voici, ainsi dit le Seigneur à mon serviteur John Murdock : Tu es appelé à te rendre dans les pays de l’Est, de maison en maison, de village en village et de ville en ville, afin de proclamer mon évangile éternel aux habitants, au milieu de persécutions et de méchancetés ; b. et ceux qui te reçoivent, me reçoivent, et tu auras le pouvoir de déclarer ma parole dans la manifestation de mon Saint-Esprit ; c. et ceux qui te reçoivent comme un petit enfant, reçoivent mon royaume et ils sont heureux car ils obtiendront miséricorde ; et quiconque te rejette, sera rejeté par mon Père et de sa maison : et tu nettoieras tes pieds dans les endroits secrets en chemin, en témoignage contre eux. 2a. Et voici, je viens bientôt en jugement, afin de les convaincre tous des actions impies qu’ils ont commises contre moi, ainsi qu’il est écrit de moi dans le rouleau du livre. b. Et en vérité, je te le dis : il ne me convient pas que tu partes avant que tes enfants ne soient pourvus de soins et soient envoyés amicalement à l’évêque à Sion ; c. et après quelques années, si tu le demandes, tu pourras également te rendre dans le beau pays, pour recevoir ton héritage ; autrement tu continueras à proclamer mon évangile, jusqu’à ce que tu sois enlevé. Amen. SECTION 97 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, à Perrysburg, New York, le 12 octobre 1833. À cet endroit Joseph Smith et Sidney Rigdon s’étaient arrêtés dans la maison de Freeman Nickerson. Ils étaient en mission pour le Canada et l’Est. 1a. En vérité, ainsi parle le Seigneur à vous mes amis Sidney et Joseph : vos familles se portent bien ; elles sont entre mes mains et j’en ferai comme il me sem-

 blera bon ; car en moi se trouve tout le pouvoir ; suivez-moi donc et écoutez le conseil que je vous donnerai. b. Voici, j’ai beaucoup de monde en cet endroit et dans les régions alentour et une porte efficace sera ouverte aux régions alentour dans ce pays de l’Est ; c. c’est pourquoi moi, le Seigneur, je vous ai permis de venir en cet endroit ; car il me convenait ainsi pour le salut des âmes ; d. c’est pourquoi, je vous le dis en vérité : élevez votre voix devant ce peuple ; exprimez les pensées que je placerai dans votre cœur et vous ne serez point confondus devant les hommes ; car il vous sera donné à l’heure même, oui, au moment même, ce que vous direz. 2a. Mais je vous donne un commandement : Que vous le déclarerez en mon nom, en solennité de cœur, dans l’esprit d’humilité en toutes choses. b. Et je vous donne cette promesse, que si vous agissez ainsi, le Saint-Esprit sera déversé pour rendre témoignage de tout ce que vous direz. 3a. Et il me convient que toi, mon serviteur Sidney, sois un porte-parole devant ce peuple ; oui, en vérité, je t’ordonnerai à cette vocation, à savoir pour être un porte-parole de mon serviteur Joseph ; b. et je lui donnerai le pouvoir d’être puissant en témoignage ; et je te donnerai le pouvoir d’interpréter puissamment toutes les Écritures, afin que tu sois pour lui un porte-parole et il sera pour toi un révélateur, afin que tu connaisses la certitude de toutes choses appartenant à mon royaume sur terre. c. C’est pourquoi, continuez votre voyage et que vos cœurs se réjouissent ; car voici, je suis avec vous jusqu’à la fin. 4a. Et à présent, je vous le dis, concernant Sion : Sion sera rachetée ; bien qu’elle soit châtiée pour quelques temps encore. b. Vos frères, mes serviteurs Orson Hyde et John Gould, sont entre mes mains et s’ils gardent mes commandements, ils seront sauvés. c. C’est pourquoi, que vos cœurs soient réconfortés car toutes choses concourent au bien de ceux qui avancent en droiture et à la sanctification de l’Église ; d. car je lèverai vers moi un peuple pur qui me servira avec droiture ; et tous ceux qui invoquent le nom du Seigneur et gardent ses commandements seront sauvés. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 98 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, le 16 décembre 1833 à Kirtland, Ohio. La révélation est adressée aux Saints en Ohio et elle se réfère aux « frères qui avaient été affligés et

persécutés et chassés de leur terre d’héritage. » 1a. En vérité, je vous le dis, au sujet de vos frères qui ont été affligés et persécutés et chassées de leur terre d’héritage : moi le Seigneur, j’ai permis que l’affliction par laquelle ils ont été frappés, les accable en conséquence de leurs transgressions ; b. néanmoins je les avouerai et ils seront à moi en ce jour où je viendrai pour rassembler mes joyaux. 2. C’est pourquoi ils doivent être châtiés et éprouvés, à savoir comme Abraham, auquel il fut commandé de faire l’offrande de son fils unique ; car tous ceux qui n’endurent pas le châtiment et me renient, ne peuvent être sanctifiés. 3a. Voici, je vous le dis : il y avait parmi eux des querelles, des disputes, des envies et des conflits, ainsi que des désirs cupides et avides ; c’est pourquoi ils ont, par ces choses, souillé leurs héritages. b. Ils ont été lents à entendre la voix du

143 SECTION 98 Seigneur leur Dieu ; c’est pourquoi le Seigneur leur Dieu ne se hâte pas pour entendre leurs prières, pour leur répondre au jour de leur affliction. c. Au jour de leur paix, ils ont méprisé mon conseil mais au jour de leurs ennuis ils me cherchent par nécessité. 4a. En vérité, je vous le dis : malgré leurs péchés, mes entrailles sont pleines de compassion pour eux ; et je ne les renierai pas complètement ; et le jour de la colère, je me souviendrai de la miséricorde. b. J’ai juré et le décret a été annoncé par un commandement antérieur que je vous ai donné, que je laisserai tomber l’épée de mon indignation en faveur de mon peuple ; et il arrivera ainsi que je l’ai dit. c. Mon indignation sera bientôt déversée sans mesure sur toutes les nations et je le ferai lorsque la coupe de leur iniquité aura débordé. d. Et en ce jour, tous ceux qui seront trouvés dans la tour de garde, ou en d’autres termes tout mon Israël, seront sauvés. e. Et ceux qui ont été dispersés seront rassemblés, et tous ceux qui ont été affligés seront consolés, et tous ceux qui ont donné leur vie pour mon nom seront couronnés. f. C’est pourquoi, que vos cœurs soient consolés au sujet de Sion car toute chair est entre mes mains : apaisez-vous et sachez que je suis Dieu. g. Sion ne sera pas déplacée, bien que ses enfants soient dispersés ; ceux qui restent et ont le cœur pur, eux et leurs enfants, retourneront et recevront leurs héritages avec des chants de joie éternelle, afin que s’accomplisse ce qui avait été annoncé par les prophètes. h. Et voici, aucun autre endroit n’est indiqué sauf celui que j’ai désigné ; et aucun autre endroit ne sera désigné sauf celui que j’ai indiqué pour l’œuvre du rassemblement de mes Saints, jusqu’à l’arrivée du jour où il n’y aura plus de place pour eux ; i. et alors je dispose d’autres endroits que je leur désignerai et ils seront appelés pieux, pour être les courtines ou la force de Sion. 5a. Voici, c’est ma volonté que tous ceux qui invoquent mon nom et m’adorent selon mon évangile éternel, se rassemblent et s’installent en des endroits sacrés et se préparent pour la révélation qui doit venir quand le voile, qui protège mon temple dans mon tabernacle et qui cache la terre, sera retiré et au même instant toute chair me verra. b. Et toute chose corruptible – aussi bien de l’homme que des bêtes des champs ou des oiseaux du ciel ou des poissons de la mer – qui demeure sur la face de la terre, sera consumée ; et ce qui est élément sera également fondu en une chaleur ardente ; et toutes choses deviendront nouvelles afin que la connaissance et la gloire du Seigneur puissent demeurer sur toute la terre. c. Et en ce jour l’inimité de l’homme et l’inimité des bêtes ; oui, en ce jour l’inimité de toute chair cessera devant ma face. d. Et en ce jour, quelle que soit la chose qu’un homme demandera, elle lui sera donnée. e. Et en ce jour, Satan ne pourra tenter personne et il n’y aura point de douleur car il n’y aura point de mort. f. Et en ce jour, un enfant ne mourra pas avant sa vieillesse et sa vie sera longue comme celle d’un arbre et lorsqu’il mourra, il ne dormira point (ce qui veut dire dans la terre), mais sera transformé en un clin d’œil et sera enlevé et son repos sera glorieux. g. Oui, en vérité, je vous le dis : en ce jour où le Seigneur viendra, il révèlera toutes choses ; les choses du passé et les choses cachées que personne n’a connues ; les choses par lesquelles la terre a été créée et pour quelle raison et quelle fin ;

les choses les plus précieuses ; les choses qui sont en haut et les choses en bas ; les choses dans la terre et sur la terre et dans le ciel. h. Et tous ceux qui souffrent sous la

144 SECTION 98 persécution à cause de moi et tiennent bon avec foi, bien qu'ils soient appelés à donner leur vie pour moi, ceux-là participeront dans cette gloire. i. C'est pourquoi, soyez sans crainte même jusqu'à la mort ; car dans ce monde votre joie n'a pas sa plénitude mais en moi elle est pleine. j. C'est pourquoi, ne vous souciez pas du corps, ni de la vie du corps ; mais veillez sur l'âme et la vie de l'âme et cherchez toujours la face du Seigneur, afin qu'en patience vous possédiez vos âmes ; et vous aurez la vie éternelle. k. Quand les hommes sont appelés à mon évangile éternel et concluent une alliance éternelle, ils sont regardés comme le sel de la terre et la saveur des hommes. Ils sont appelés à être la saveur des hommes. l. C'est pourquoi, si le sel de la terre perd sa saveur, voici, il ne sert plus qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes. m. Voici la sagesse concernant les enfants de Sion ; beaucoup d'entre eux, mais non point tous, ont transgressé ; c'est pourquoi, il est nécessaire qu'ils soient châtiés. Celui qui s'exalte sera abaissé et celui qui s'abaisse sera exalté. 6a. Et à présent, je vous montrerai une parabole, afin que vous connaissiez ma volonté concernant la rédemption de Sion. b. Un homme, de noble famille, avait une parcelle de terre de choix ; et il dit à ses serviteurs : Allez dans ma vigne, à savoir sur cette parcelle de choix, et plantez douze oliviers ; et placez des gardes autour et érigez une tour, afin que l'un d'eux puisse surveiller la terre tout autour et être sentinelle sur la tour ; c. afin que mes oliviers ne soient détruits, lorsque l'ennemi viendra pour piller et pour s'approprier le fruit de mon olivette. d. Les serviteurs du noble s'en allèrent et exécutèrent le commandement de leur seigneur ; et plantèrent les oliviers et firent une haie autour et placèrent des gardes et commencèrent à construire une tour. e. Et tandis qu'ils en jetaient les fondations, ils se dirent entre eux : quel besoin notre seigneur a-t-il de cette tour ? et ils se consultèrent pendant longtemps, en se disant : quelle est la nécessité de cette tour, vu que l'on est en temps de paix ? f. Cet argent ne peut-il être donné aux changeurs ? car ces choses ne sont point nécessaires ! g. Et tandis qu'ils étaient en mésintelligence les uns avec les autres, ils devinrent très paresseux et ils n'observèrent point les commandements de leur seigneur ; h. et l'ennemi vint la nuit et rompit la haie et les serviteurs du noble se levèrent, saisis de crainte, et s'enfuirent ; et l'ennemi détruisit leur travail et brisa les oliviers. 7a. Maintenant, voici, le noble, le Seigneur de l'olivette, appela ses serviteurs et leur dit : et bien ! Quelle est la cause de ce grand mal ? Ne deviez-vous pas agir conformément à mon commandement ? Et après avoir planté l'olivette, l'avoir entourée d'une haie et placé les sentinelles sur ses murs, b. ne deviez-vous pas construire la tour, placer une sentinelle au sommet, veiller sur mon olivette et ne point vous endormir, de peur que l'ennemi ne vous surprenne ? c. Et voici, la sentinelle, sur la tour, aurait l'ennemi tandis qu'il était encore éloigné et alors vous auriez pu vous préparer et empêcher l'ennemi de rompre la haie et vous auriez sauvé mon olivette des mains du destructeur. d. Et le Seigneur de l'olivette dit à l'un des serviteurs : va et rassemble le reste de mes serviteurs ; et prends toute la force de ma maison, qui sont mes guerriers, mes jeunes gens et aussi ceux qui sont d'un âge mur, parmi tous mes serviteurs, qui sont la force de ma maison, excepté ceux que j'ai désignés pour demeurer ; e. et rendez-vous directement sur la

145 SECTION 98 terre de mon olivette et reprenez-la car elle m'appartient ; je l'ai acquise avec de l'argent. f. C'est pourquoi, allez directement sur ma terre ; abattez les murs de mes ennemis, jetez bas leur tour et dispersez leurs sentinelles ; g. et s'ils se rassemblent contre vous, vengez-moi de mes ennemis, afin que je puisse venir bientôt avec le reste de ma maison et prendre possession de la terre. 8a. Et le serviteur dit au Seigneur : quand ces choses doivent-elles arriver ? b. Et il dit au serviteur : quand je le voudrai ; va directement et fais toutes les choses que je t'ai commandé ; et ceci sera mon sceau

et ma bénédiction sur toi ; un intendant fidèle et sage au milieu de ma maison, un gouverneur dans mon royaume. c. Et son serviteur s'en alla directement et accomplit toutes les choses que son seigneur lui avait commandées et après de nombreux jours tout fut réalisé. 9a. En outre, en vérité, je vous le dis : je vous dévoilerai la sagesse qui est en moi concernant toutes les branches, si elles veulent être guidées d'une manière juste et appropriée pour leur salut, afin que l'œuvre du rassemblement de mes Saints puisse continuer, pour que je les établisse en mon nom aux lieux saints ; car le temps de moisson est arrivé et ma parole doit être réalisée. b. C'est pourquoi, je dois rassembler mon peuple selon la parabole du blé et de l'ivraie, afin que le blé soit mis en sûreté dans les greniers, afin d'avoir la vie éternelle et être couronné de gloire céleste quand je viendrai dans le royaume de mon Père, afin de récompenser chacun selon ses œuvres ; c. tandis que l'ivraie sera liée en gerbes et ses liens seront rendus fort pour qu'elle soit brûlée par un feu qui ne s'éteint point. d. C'est pourquoi, je donne un commandement à toutes les branches : qu'elles continueront à se rassembler aux lieux que j'ai désignés ; e. néanmoins, comme je vous l'ai commandé auparavant : que votre rassemblement ne s'accomplisse pas en hâte, ni dans la fuite ; mais que tout soit préparé devant vous ; f. et pour que toutes les choses soient préparées devant vous, gardez les commandements que j'ai donnés concernant ces choses, qui disent ou enseignent d'acquérir toutes les terres qui peuvent être acquises avec de l'argent, dans la région alentour du pays que j'ai désigné pour être le pays de Sion, pour le commencement du rassemblement de mes Saints – g. toute la terre qui peut être acquise dans le Comté de Jackson et dans les comtés alentour – et laissez le reste entre mes mains. 10a. Maintenant, en vérité, je vous le dis : que toutes les branches rassemblent leur argent ; que ces choses se fassent en leur temps mais pas en hâte ; et veillez à ce que tout soit préparé devant vous. b. Et que des hommes honorables soient nommés, à savoir des hommes sages, et envoyez-les pour acquérir ces terres ; et toutes les branches dans les pays de l'Est, quand elles seront établies et si elles obéissent à ce conseil, pourront acquérir des terres et s'y rassembler et de cette façon établir Sion. c. Actuellement il y a déjà une suffisance en réserve, oui, même une abondance pour racheter Sion et reconstruire ses ruines, afin qu'elle ne soit plus renversée, si les branches qui ont choisi de s'appeler par mon nom sont disposées à écouter ma voix. d. Et en outre, je vous le dis : ceux qui sont dispersés par leurs ennemis, je veux qu'ils continuent à revendiquer réparation et restitution à ceux qui ont la charge de gouverner et qui exercent l'autorité sur vous. e. Conformément aux lois et à la constitution du peuple que j'ai permises et qui doivent être soutenues en ce qui concerne les droits et la protection de

 toute chair, selon des principes justes et sacrés, afin que toute personne puisse agir en doctrine et, en principe, en vue de la vie à venir, f. selon la responsabilité morale que je lui ai donnée, afin que tous soient responsables de leurs propres péchés au jour du jugement. g. C'est pourquoi, il n'est pas juste qu'une personne soit asservie à une autre. h. Et pour cette raison j'ai établi la constitution de ce pays, grâce aux hommes sages que j'ai suscités à cette fin et j'ai racheté la terre par l'effusion de sang. 11a. Et à présent, à quoi comparerai-je les enfants de Sion ? b. Je les comparerai à la parabole de la femme et du juge inique (car il faut toujours prier et non point se relâcher), qui dit : il y avait dans une ville, un juge qui ne craignait point Dieu et qui n'avait d'égard pour personne. c. Il y avait aussi, dans cette ville, une veuve qui venait lui dire : fais-moi justice de ma partie adverse. d. Pendant longtemps il refusa mais ensuite il se dit en lui-même : quoique je ne craigne point Dieu et que je n'ai d'égard pour personne, néanmoins, parce que cette veuve m'importune je lui ferai justice, afin qu'elle ne vienne pas sans cesse me rompre la tête. C'est à cela que je comparerai les enfants de Sion. 12a. Qu'ils présentent leurs revendications aux pieds du juge ; et s'il ne les entend pas, qu'ils le fassent aux pieds du gouverneur ; et si le gouverneur ne les écoute pas, que ce soit aux pieds du président ; b.

et si le président les écarte, le Seigneur se lèvera et s’avancera de sa retraite et affligera la nation dans sa fureur et dans son déplaisir ardent et son courroux, il retranchera, en temps voulu, ces intendants méchants, infidèles et injustes et leur attribuera leur part parmi les hypocrites et les mécréants ; à savoir dans les ténèbres du dehors, où il y a des pleurs, des lamentations et des grincements de dents. c. Priez donc, que leurs oreilles s’ouvrent à vos appels, afin que je sois miséricordieux à leur égard et que ces choses ne se réalisent point pour eux. d. Ce que je vous ai dit, doit être, afin que tous les hommes soient inexcusables ; afin que les hommes sages et les gouverneurs entendent et connaissent ce qu’ils n’ont jamais eu en considération ; e. afin que je procède à l’accomplissement de mon acte, de mon acte extraordinaire, et réalise mon œuvre, mon œuvre mystérieuse. Pour que les hommes discernent entre le juste et le méchant, dit votre Dieu. 13a. Et de plus, je vous le dis : il est contraire à mon commandement et à ma volonté, que mon serviteur Sidney Gilbert vende aux mains de mes ennemis mon magasin que j’ai désigné pour mon peuple. b. Que ce que j’ai désigné ne soit pas souillé par mes ennemis, à cause du consentement de ceux qui s’appellent de mon nom ; car ceci est un péché grave contre moi et contre mon peuple ; en conséquence de ces choses que j’ai décrétées et qui doivent bientôt survenir aux nations. c. C’est pourquoi, il est ma volonté que mon peuple réclame et maintienne les titres de propriétés sur ce que je leur ai donné, bien qu’il ne leur soit pas permis d’y demeurer ; d. néanmoins, je ne dis pas qu’ils n’y demeureront point ; car s’ils produisent des fruits et des œuvres dignes de mon royaume, ils y demeureront ; e. Ils bâtiront et aucun autre n’héritera ; ils planteront des vignes et en mangeront le fruit. Ainsi soit-il. Amen.

147 SECTION 99 SECTION 99 Cette section n’est pas une révélation, bien qu’il soit dit que le Grand Conseil ait été « désigné par révélation » ; elle constitue le procès-verbal de l’organisation du Grand Conseil de Kirtland, le 17 février 1834. Le jour suivant l’organisation du Conseil, le Président Smith revit et corrigea le procès-verbal de la réunion initiale. Le 19 février, le Conseil se réunit à nouveau, le procès-verbal fut lu trois fois et fut adopté à l’unanimité en tant que statuts et constitution du Grand Conseil de l’Église. 1a. Ce jour un conseil général de vingt-quatre grands-prêtres se réunit dans la maison de Joseph Smith, fils, en vertu d’une révélation reçue et procéda à l’organisation du grand conseil de l’Église du Christ, qui devait être composé de douze grands-prêtres et un ou trois présidents, selon que le cas peut requérir. b. Ce grand conseil fut désigné par révélation, en vue du règlement des difficultés importantes qui pourraient surgir dans l’Église et qui ne pourraient être réglées par l’Église ou le conseil de l’évêque, à la satisfaction de toutes les parties en cause. 2a. Joseph Smith, fils, Sidney Rigdon et Frederick G. Williams ont été reconnus présidents par la voix du conseil ; et Joseph Smith, père, John Smith, Joseph Coe, John Johnson, Martin Harris, John S. Carter, Jared Carter, Oliver Cowdery, Samuel H. Smith, Orson Hyde, Sylvester Smith et Luke Johnson, grands-prêtres, ont été choisis pour être le conseil permanent de l’Église, par la voix unanime du conseil. b. Il fut alors demandé aux conseillers susmentionnés s’ils acceptaient leur nomination et s’ils voulaient agir dans cette charge, conformément à la loi du ciel ; c. à cette question ils répondirent tous qu’ils acceptaient leur nomination et rempliraient leur charge selon la grâce que Dieu leur conférerait. 3. Le nombre de personnes composant le conseil, qui votèrent pour et au nom de l’Église en ce qui concerne la nomination des conseillers susmentionnés, était de quarante-trois, comme il suit : neuf grands-prêtres, dix-sept anciens, quatre prêtres et treize membres. 4a. Résolu : que le grand conseil ne peut avoir le pouvoir d’agir sans la présence de sept des conseillers susmentionnés ou sept de leurs successeurs régulièrement désignés. b. Ces sept auront le pouvoir de nommer d’autres grands-prêtres, qu’ils considèreront dignes et capables d’agir à la place des conseillers absents. 5a. Résolu : que lorsqu’une vacance se produit à cause d’un décès ou d’une révocation pour cause de transgression ou d’un éloignement hors des limites du gouvernement

de cette Église, de l’un des conseillers susmentionnés, b. elle sera remplie par une nomination du président ou des présidents et sanctionnée par la voix d’un conseil général de grands-prêtres, réuni à cet effet afin d’agir au nom de l’Église. 6a. Le président de l’Église, qui est aussi président du conseil, est désigné par révélation et il est reconnu dans son administration par la voix de l’Église ; b. et il est conforme à la dignité de sa charge, qu’il préside le grand conseil de l’Église ; et il a le privilège d’être assisté par deux autres présidents, désignés de la même manière que lui-même a été désigné ; c. et en cas d’absence de l’un ou des deux qui sont désignés pour l’assister, il a le pouvoir de présider le conseil sans assistant ; et s’il est lui-même absent, les autres présidents ont le pouvoir de présider à sa place, soit l’un d’eux ou tous les deux. 7. Toutes les fois qu’un grand conseil de l’Église du Christ est régulièrement organisé, selon le modèle déjà cité, il sera

148 SECTION 99 du devoir des douze conseillers de tirer au sort, par numéros, et déterminer ainsi lequel des douze aura le premier la parole, en commençant par le numéro 1 ; et ainsi de suite jusqu’au numéro 12. 8a. Lorsque ce conseil se réunit pour agir dans un cas quelconque, les douze conseillers considèreront si le cas est difficile ou non ; si le cas n’est pas difficile, deux conseillers seulement prendront la parole, selon la forme ci-dessus citée. b. Mais si le cas est considéré comme difficile, quatre conseillers seront désignés ; et si la difficulté est plus grande, six conseillers seront désignés ; mais en aucun cas plus de six conseillers ne seront désignés pour prendre la parole. c. L’accusé dispose, dans tous les cas, du droit à une moitié du conseil pour empêcher l’insulte ou l’injustice ; et les conseillers désignés pour parler devant le conseil doivent présenter le cas au conseil dans sa vraie lumière, lorsque les preuves auront été examinées ; et chaque homme doit parler selon les principes d’équité et de justice. d. Les conseillers qui tirent au sort les numéros pairs : 2, 4, 6, 8, 10 et 12 sont les personnes qui doivent plaider en faveur de l’accusé, pour empêcher l’insulte et l’injustice. 9a. Dans tous les cas, l’accusateur et l’accusé auront le droit de parler pour eux-mêmes, devant le conseil, après avoir entendu les témoignages et lorsque les conseillers se seront exprimés. b. Après l’audition des témoignages et lorsque les conseillers, l’accusateur et l’accusé auront parlé, le président rendra une décision conformément à la compréhension qu’il aura acquise du cas et il fera appel aux douze conseillers pour sanctionner cette décision par leur vote. c. Mais si le reste des conseillers, qui n’auront pas parlé, ou l’un d’entre eux, trouvent une erreur dans la décision du président, après avoir entendu, de façon impartiale, les témoignages et les débats, ils peuvent le manifester et le cas aura une nouvelle audition ; d. et si, après une nouvelle audition soigneuse, le cas est révélé sous une lumière nouvelle, la décision sera modifiée d’une manière correspondante ; mais si aucune lumière nouvelle n’est donnée, la première décision restera en vigueur, la majorité du conseil ayant le pouvoir de la déterminer. 10. En cas de difficulté concernant la doctrine ou les principes (si les Écritures sont insuffisantes pour éclairer pleinement le cas à l’esprit du conseil), le Président peut demander et obtenir la volonté du Seigneur par révélation. 11a. Les grands-prêtres, quand ils sont au loin, ont le pouvoir d’appeler et d’organiser un conseil sous la forme précédente, afin de régler des difficultés, sur la demande des parties ou de l’une d’elle ; b. et ce conseil des grands-prêtres aura le pouvoir de nommer l’un de ses membres pour présider provisoirement le conseil. c. Il sera le devoir dudit conseil de transmettre immédiatement une copie de l’action judiciaire, avec un compte rendu complet des preuves et leur décision, au grand conseil au siège de la Première Présidence de l’Église. d. Si les parties, ou l’une d’elles, ne sont pas satisfaites de la décision dudit conseil, elles peuvent faire appel au grand conseil au siège de la Première Présidence de l’Église et demander une nouvelle audition ; lequel cas y sera conduit selon la forme prescrite précédemment, comme si aucune décision de ce genre n’avait été prise. 12a. Ce conseil des grands-prêtres au loin ne doit être convoqué que dans les cas les plus difficiles des affaires de l’Église ; et aucun

cas commun ou ordinaire ne sera suffisant pour convoquer un conseil de ce genre. b. Les grands-prêtres, qui voyagent ou résident au loin, ont le pouvoir de décider s'il y a lieu ou non de convoquer un tel conseil.

149 SECTION 100 13a. Il faut faire une distinction entre le grand conseil des grands-prêtres qui voyagent au loin et le grand conseil voyageur des douze apôtres, en ce qui concerne leurs décisions : la décision du premier peut faire l'objet d'un appel, tandis qu'aucun appel ne peut être fait contre la décision du dernier. b. Ce dernier ne peut être interpellé que par les autorités générales de l'Église en cas de transgression. 14. Résolu : que le Président, ou les Présidents du siège de la Première Présidence de l'Église, auront le pouvoir de déterminer si un cas quelconque de ce genre, renvoyé en appel, justifie une nouvelle audition après qu'ils auront étudié l'appel et les preuves et les déclarations qui l'accompagnent. 15a. Les douze conseillers ont alors procédé au tirage au sort pour déterminer qui parlerait le premier ; et il en résulta ce qui suit, à savoir : b. Oliver Cowdery No. 1 Joseph Coe“ No. 2 Samuel H. Smith“ No. 3 Luke Johnson “ No. 4 John S. Carter “ No. 5 Sylvester Smith “ No. 6 John Johnson No. 7 Orson Hyde No. 8 Jared Carter“ No. 9 Joseph Smith, père No. 10 John Smith“ No. 11 Martin Harris“ No. 12 c. Après une prière, la séance fut levée. Oliver Cowdery Orson Hyde Secrétaires SECTION 100 Une délégation arriva à Kirtland, le 22 février 1834, avec une information pour la Première Présidence concernant la condition des Saints en Missouri. La révélation suivante fut donnée par l'entremise de Joseph Smith, deux jours plus tard. Pour « Baurak Ale » lire « Joseph Smith ». Cette révélation fut publiée en 1844 sans l'approbation de la conférence et son maintien fut explicitement approuvé par la Conférence Mondiale de 1970. 1a. En vérité, je vous le dis, mes amis : voici, je vous donnerai une révélation et un commandement, afin que vous sachiez comment vous devez agir en accomplissant votre devoir en vue du salut et de la rédemption de vos frères, qui ont été dispersés sur la terre de Sion, ayant été frappés et pourchassés par la main de mes ennemis ; sur lesquels je déverserai ma colère sans mesure à l'heure que je déciderai ; b. car je les ai tolérés jusqu'à présent, afin qu'ils remplissent la mesure de leurs iniquités, afin que leur coupe déborde et que ceux qui s'appellent de mon nom soient châtiés pour un certain temps, d'un châtiment douloureux et sévère car ils n'ont point écouté dans leur ensemble les préceptes et les commandements que je leur ai donnés. 2a. Mais, en vérité, je vous le dis : j'ai rendu un décret que mon peuple pourra réaliser, s'ils entendent à partir de cette heure même le conseil que moi, le Seigneur, leur Dieu, je leur donnerai. b. Voici, je l'ai décrété, ils commenceront à prévaloir contre mes ennemis à partir de cette heure même et en écoutant et observant toutes les paroles que moi, le Seigneur, leur Dieu, je leur dirai, ils ne cesseront de prévaloir jusqu'à ce que les royaumes de ce monde tombent sous mes pieds ; et que la terre soit donnée aux saints, afin qu'ils la possèdent aux siècles des siècles. c. Mais s'ils ne gardent point mes commandements et n'écoutent et n'observent pas toutes mes paroles, les royaumes de ce monde prévaudront contre eux car ils ont été désignés pour

150 SECTION 100 être une lumière dans le monde et pour être les sauveurs des hommes ; d. et s'ils ne sont point les sauveurs des hommes, ils sont comme le sel qui a perdu sa saveur et ne sert plus qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes. 3a. Mais en vérité je vous le dis : j'ai décrété que vos frères qui ont été dispersés, retourneront au pays de leurs héritages et reconstruiront les ruines de Sion ; car après les grandes tribulations, comme je vous l'ai dit dans un commandement précédent, viennent les bénédictions. b. Voici, ceci est la bénédiction que je vous ai promise après vos tribulations et les tribulations de vos frères ; votre rédemption et la rédemption de vos frères ; à savoir leur rétablissement au pays de Sion, afin d'y être établis et de ne plus être renversés ; c. néanmoins, s'ils souillent leurs héritages, ils seront renversés ; car je ne les épargnerai pas, s'ils profanent leurs héritages. d. Voici, je vous le dis :

la rédemption de Sion doit venir par la puissance ; c’est pourquoi je susciterai un homme au sein de mon peuple, qui les conduira ainsi que Moïse conduisait les enfants d’Israël car vous êtes les enfants d’Israël et de la semence d’Abraham ; e. et vous devez être conduits hors de la servitude avec puissance et par un bras étendu ; et de même que vos pères ont été conduits autrefois, ainsi se fera la rédemption de Sion. f. C’est pourquoi, que votre cœur ne se trouble point car je ne vous dis pas comme j’ai dit à vos pères : mon ange marchera devant vous mais non pas ma présence ; mais je vous le dis : mes anges marcheront devant vous et aussi ma présence et avec le temps vous possèderez l’heureux pays. 4. En vérité, en vérité je vous le dis : mon serviteur Baurak Ale est l’homme auquel j’ai comparé le serviteur à qui le Seigneur de l’olivette parla dans la parabole que je vous ai donnée. 5a. C’est pourquoi, que mon serviteur Baurak Ale dise à la force de ma maison, mes jeunes gens et ceux d’un âge mûr : rassemblez-vous dans la terre de Sion, dans la terre que j’ai acquise avec l’argent qui m’a été consacré ; b. et que toutes les branches envoient des hommes sages, avec leur argent, et qu’ils achètent les terres, à savoir comme je le leur ai commandé ; et si mes ennemis avancent contre vous afin de vous chasser de mon beau pays, que j’ai consacré pour être la terre de Sion ; c. à savoir pour vous chasser de vos propres terres, d’après ces témoignages contre eux que vous avez apportés devant moi, vous les maudirez ; et ceux que vous maudirez, je les maudirai aussi ; et vous me vengerez de mes ennemis ; et ma présence sera avec vous, à savoir tandis que vous me vengerez de mes ennemis, jusqu’à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent. 6a. Que nul ne craigne de donner sa vie pour moi car celui qui donne sa vie pour moi, la retrouvera. Et quiconque n’est point disposé à donner sa vie pour moi, n’est pas mon disciple. b. C’est ma volonté que mon serviteur Sidney Rigdon élève sa voix dans les congrégations, dans les pays de l’Est, en préparant les branches à observer les commandements que je leur ai donnés, concernant la restauration et la rédemption de Sion. c. Et c’est ma volonté que mon serviteur Parley P. Pratt et mon serviteur Lyman Wight ne retournent pas dans les terres de leurs frères, avant qu’ils n’aient obtenu des compagnies de dix ou de vingt ou de cinquante ou de cent, pour se rendre dans la terre de Sion, jusqu’à ce qu’ils aient obtenu le nombre de cinq cents de la force de ma maison. d. Voici, ceci est ma volonté : demandez et l’on vous donnera mais les hommes n’accomplissent pas toujours ma volonté ; c’est pourquoi, si vous ne

151 SECTION 101 pouvez obtenir cinq cents, cherchez diligemment et il se peut que vous en obteniez trois cents ; e. et si vous ne pouvez en obtenir trois cents, cherchez diligemment et il se peut que vous en obteniez cent. f. Mais en vérité je vous le dis : je vous donne un commandement, que vous ne vous rendrez point au pays de Sion avant d’avoir obtenu cent de la force de ma maison, pour monter avec vous au pays de Sion. g. C’est pourquoi, comme je vous l’ai dit : demandez et l’on vous donnera ; priez avec ferveur et il se peut que mon serviteur Baurak Ale vous accompagne et préside au milieu de mon peuple et organise mon royaume sur la terre consacrée ; et établisse les enfants de Sion, conformément aux lois et commandements que vous avez reçus et qui vous seront donnés. 7a. Toute victoire et toute gloire vous seront accordées à cause de votre diligence, de votre fidélité et de vos prières par la foi. b. Que mon serviteur Parley P. Pratt voyage avec mon serviteur Joseph Smith, fils. Que mon serviteur Lyman Wight voyage avec mon serviteur Sidney Rigdon. Que mon serviteur Hyrum Smith voyage avec mon serviteur Frederick G. Williams. c. Que mon serviteur Orson Hyde voyage avec mon serviteur Orson Pratt, partout où mon serviteur Joseph Smith, fils, le leur conseillera, afin d’obtenir l’accomplissement de ces commandements que je vous ai donnés ; et laissez le reste entre mes mains. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 101 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, le 23 avril 1834 à Kirtland, Ohio. Un « Ordre Uni d’Énoch » avait été établi pour administrer les affaires temporelles de l’Église à Kirtland et dans Sion. L’Ordre se trouvait alors devant des difficultés financières, en grande partie à cause des

pertes subies par l'action de la foule. Conformément à la révélation, l'Ordre fut dissout et ses biens et charges furent divisés parmi les membres de l'Ordre de manière que les propriétés constituèrent leurs intendances individuelles. Pour une explication des noms peu habituels employés dans la présente révélation, consultez l'introduction de la section 77 des Doctrine et Alliances. La signification probable de ces noms est la suivante : « L'Ordre »… L'ordre Uni d'Énoch ; « Pelagoram »… Sidney Rigdon ; « Tahhanes »… Tanneries ; Mahemson »…Martin Harris ; « Zombre »… John Johnson ; « Gazelam »…Joseph Smith ; « Shederlaomach »…Frederick G. Williams; « Olilhah »…Oliver Cowdery; « Lane-shine-house »… Imprimerie; « Ahashdah »… Newel K. Whitney; « Ozondah »… Magasin; « Shinehah »…Kirtland; « Shienelah » et « Shinelane »… imprimer; « Cainhannoch »…New York; « Shule »…fabrique de potasse. 1a. En vérité, je vous le dis, mes amis : je vous donne un conseil et un commandement, concernant toutes les propriétés appartenant à l'Ordre, dont j'ai commandé l'organisation et l'établissement, afin d'être un ordre uni et un ordre permanent au profit de l'Église, pour le salut de l'humanité jusqu'à ma venue ; b. avec une promesse immuable et inaltérable, que s'ils étaient fidèles, ceux auxquels j'ai donné le commandement, ils seraient bénis d'une multitude de bénédiction ; mais s'ils n'étaient point fidèles, ils s'approcheraient de la malédiction. c. C'est pourquoi, puisque certains de mes serviteurs n'ont pas gardé le commandement mais rompu l'alliance, par leur avidité et par des paroles dissimulées, je les ai maudits d'une malédiction grave et douloureuse ; d. car moi, le Seigneur, j'ai décrété en

 mon cœur que si un homme quelconque, appartenant à l'ordre, était trouvé en transgression ; ou en d'autres termes, avait rompu l'alliance par laquelle vous êtes liés, il serait maudit pendant sa vie et serait foulé aux pieds par celui que je voudrai ; car moi, le Seigneur, je ne deviendrai pas sujet de moquerie dans ces choses ; e. et tout ceci afin que les innocents parmi vous ne soient pas condamnés avec les injustes ; et afin que les coupables parmi vous n'échappent point ; car moi, le Seigneur, je vous ai promis une couronne de gloire, à ma droite. f. C'est pourquoi, si vous êtes trouvés en transgression, vous ne pourrez échapper à ma colère dans votre vie ; si vous êtes retranchés par la transgression, vous ne pourrez échapper aux soufflets de Satan jusqu'au jour de la rédemption. 2a. Et je vous donne le pouvoir à partir de cette heure, que si un homme parmi vous, appartenant à l'ordre, est trouvé en transgression et ne se repent pas du mal, vous le livrerez aux soufflets de Satan ; et il n'aura pas le pouvoir d'exercer le mal contre vous. b. C'est ma sagesse ; c'est pourquoi je vous donne un commandement : que vous vous organiserez et désignerez à chacun son intendance, afin que chacun rend compte devant moi de l'intendance qui lui est désignée ; c. car il me convient que moi, le Seigneur, je tienne chacun responsable, en tant qu'intendant des bénédictions terrestres que j'ai créées et préparées pour mes créatures. d. Moi, le Seigneur, j'ai étendu les cieux et j'ai créé la terre qui est une œuvre de mes mains ; et toutes choses s'y trouvant m'appartiennent ; et ma volonté est de pourvoir aux besoins de mes saints car toutes choses m'appartiennent ; mais ce doit être d'après ma propre manière ; e. et voici, ceci est la manière que moi, le Seigneur ai décrétée afin de pourvoir aux besoins de mes saints : f. à savoir que les pauvres seront exaltés, en ce que les riches seront abaissés ; car la terre est pleine et il y en a assez et de reste en réserve ; oui, j'ai préparé toute chose et j'ai accordé aux enfants des hommes qu'ils soient des agents responsables par eux-mêmes. g. C'est pourquoi, si quelqu'un profite de l'abondance que j'ai créée et n'attribue pas sa part, selon la loi de l'évangile, aux pauvres et aux nécessiteux, il lèvera les yeux en enfer, dans les tourments, avec les méchants. 3a. Et en vérité, je vous le dis à présent, concernant les propriétés de l'ordre : b. qu'à mon serviteur Pelagoram soit cédé l'endroit où il réside à présent et le lot de la Tahhanes pour son intendance et pour son maintien tandis qu'il œuvre dans ma vigne, selon ma volonté et quand je le commanderai ; c. et que toutes

choses soient faites conformément au conseil donné par l'ordre et par consentement commun, ou la voix de l'ordre, de ceux qui résident sur la terre de Shinehah. d. Et cette intendance et cette bénédiction, je les confère, moi le Seigneur, à mon serviteur Pelagoram, comme une bénédiction sur lui et sa postérité après lui et je multiplierai les bénédictions sur lui, tant qu'il sera humble devant moi. 4a. Et encore, qu'à mon serviteur Mahemson soit cédé, pour son intendance, le lot de terrain que mon serviteur Zombre a reçu en échange de son héritage antérieur, pour lui et sa postérité après lui ; et dans la mesure où il est fidèle, je multiplierai les bénédictions sur lui et sa postérité après lui. b. Et que mon serviteur Mahemson consacre son argent à la proclamation de mes paroles, selon les directives de mon serviteur Gazelam. 5a. Et encore, que mon serviteur Shederlaomach reçoive l'endroit où il demeure à présent. b. Et que mon serviteur Olilah reçoive le lot qui est réservé, contigu à la mai-

153 SECTION 101 son, qui est destiné à être la Lane-shinehouse, qui est le numéro un ; et aussi le lot où réside son père. c. Et que mes serviteurs Shederlaomach et Olilah reçoivent la Lane-shinehouse et toutes les choses qui s'y rapportent ; et ceci sera l'intendance qui leur sera donnée ; et dans la mesure où ils sont fidèles, voici, je les bénirai et je multiplierai les bénédictions sur eux ; d. et ceci est le commencement de l'intendance que je leur ai désignée, à eux et à leur postérité après eux ; et s'ils sont fidèles, je multiplierai les bénédictions sur eux et leur postérité après eux ; à savoir, une multitude de bénédictions. 6a. Et en outre, que mon serviteur Zombre reçoive la maison où il habite, avec l'héritage, tout sauf le terrain appartenant à cet héritage qui est réservé pour la construction de mes maisons ; et les lots qui ont été attribués à mon serviteur Olilah. b. Et s'il est fidèle, je multiplierai les bénédictions sur lui. c. Et c'est ma volonté qu'il vende les lots qui ont été tracés pour la construction de la ville de mes saints, dans la mesure où cela lui sera révélé par la voix de mon Esprit et conformément aux conseils de l'ordre ; et par la voix de l'ordre. d. Et ceci est le commencement de l'intendance que je lui ai attribuée, comme une bénédiction sur lui et sa postérité qui le suivra ; et s'il est fidèle, je multiplierai une multitude de bénédictions sur lui. 7a. Et de plus, que mon serviteur Ahashdah reçoive les maisons et le lot où il réside à présent et le lot et l'édifice où se trouve l'Ozondah ; et aussi le lot qui est à l'angle au sud de l'Ozondah ; et aussi le lot où est située la Shule ; b. et j'ai attribué tout ceci à mon serviteur Ahashdah pour son intendance, comme une bénédiction en sa faveur et en faveur de sa postérité qui le suivra, au profit de l'Ozondah de mon ordre, que j'ai établi pour mon pieu dans le pays de Shinehah ; c. oui, en vérité, ceci est l'intendance que j'ai donnée à mon serviteur Ahashdah ; à savoir tout l'établissement de l'Ozondah, à lui et à son agent et à sa postérité qui le suivra ; d. et s'il est fidèle et garde mes commandements que je lui ai donnés, je multiplierai les bénédictions sur lui et sur sa postérité qui le suivra, à savoir une multitude de bénédictions. 8a. Et encore, que mon serviteur Gazelam reçoive le lot qui a été mesuré pour la construction de ma maison, qui est long de quarante perches et large de douze perches ; et aussi l'héritage sur lequel son père réside à présent ; b. et tel est le commencement de l'intendance que je lui ai donnée, comme une bénédiction en sa faveur et en faveur de son père ; car voici, j'ai réservé un héritage pour son père, pour son soutien ; c. c'est pourquoi il sera compté dans la maison de mon serviteur Gazelam ; et je multiplierai les bénédictions sur la maison de mon serviteur Gazelam, s'il est fidèle, à savoir une multitude de bénédictions. 9a. Et je vous donne à présent un commandement concernant Sion : que vous ne serez plus liés comme un ordre uni à vos frères de Sion, que de la manière suivante : après que vous serez organisés, vous serez appelés l'ordre uni du pieu de Sion, la ville de Shinehah. b. Et vos frères, lorsqu'ils seront organisés, seront appelés l'ordre uni de la ville de Sion ; et ils seront organisés en leurs propres noms et en leur propre nom ; et ils accompliront leurs affaires en leur propre nom et en leurs propres noms et vous accomplirez vos affaires en votre propre nom et en vos propres noms. c. Et j'ai commandé ceci pour votre salut et

aussi pour leur salut, en conséquence de leur expulsion et de ce qui doit arriver. d. Les alliances étant rompues par la transgression, par l'avidité et par des pa-

154 SECTION 101 roles dissimulées ; c'est pourquoi vous êtes dissous en tant qu'un ordre uni avec vos frères ; et vous n'êtes plus liés avec eux à partir de cette heure, si ce n'est de cette façon, comme je l'ai dit, par prêt, selon que cet ordre en conviendra en conseil, selon que vos possibilités le permettront et que la voix du conseil l'indiquera. 10a. De plus, je vous donne un commandement concernant votre intendance que je vous ai donnée : b. Voici, toutes ces propriétés sont les miennes, autrement votre foi est vaine et vous êtes des hypocrites et les alliances, que vous avez conclues avec moi, sont rompues ; et si les propriétés sont à moi, vous en êtes les intendants, autrement vous ne l'êtes point. c. Mais en vérité, je vous le dis : je vous ai désignés pour être intendants de ma maison, des intendants en effet ; et pour cette raison je vous ai commandé de vous organiser et de shienelah mes paroles, la plénitude de mes Écritures et les révélations que je vous ai données et que je vous donnerai, de temps en temps, dans l'avenir, d. dans le but d'édifier mon Église et mon royaume sur terre et afin de préparer mon peuple pour les temps, qui sont très proches, où j'habiterai avec eux. 11a. Et vous préparerez une place pour votre trésorerie et vous la consacrerez à mon nom ; et vous nommerez, parmi vous, un homme pour être trésorier et il sera ordonné dans cette charge ; b. et il y aura un sceau sur la trésorerie et toutes les choses sacrées y seront déposées et aucun homme, parmi vous, ne la considèrera comme étant à lui seul, ni une partie d'elle car elle appartiendra à vous tous, d'un seul accord ; et je vous la donne dès ce moment ; c. et veillez à ce que vous fassiez l'usage de l'intendance que je vous ai désignée, à part les choses sacrées, dans le but de shienelah ces choses sacrées, comme je l'ai dit ; d. et les profits des choses sacrées seront déposés à la trésorerie et un sceau y sera apposé et ils ne seront retirés, de la trésorerie, par personne et le sceau apposé ne sera enlevé que par la voix de l'ordre ou par commandement. e. Et c'est ainsi que vous préserverez tous les profits des choses sacrées dans la trésorerie, pour des buts saints et sacrés ; et elle sera appelée la trésorerie sacrée du Seigneur ; et un sceau y sera maintenu, afin qu'elle soit sacrée et consacrée au Seigneur. 12a. Et de plus, il y aura une autre trésorerie préparée et un trésorier nommé pour la garder et un sceau y sera apposé ; b. et toutes les sommes que vous recevrez dans vos intendances, en améliorant les propriétés que je vous ai désignées, en maison ou en terre ou en bétail et en toutes choses, à l'exception des Écritures saintes et sacrées, que j'ai réservées pour moi-même dans des buts qui sont saints et sacrés, c. seront placées dans la trésorerie dès que vous les recevrez, par centaines ou par cinquantaines ou par vingt, dix ou cinq ; ou en d'autres termes, si un homme reçoit cinq talents qu'il les dépose dans ma trésorerie ; d. ou s'il obtient dix ou vingt ou cinquante ou cent, qu'il fasse de même ; et qu'aucun d'entre vous ne dise qu'ils sont à lui car ils ne seront pas considérés les siens, ni aucune partie ; e. et aucune partie ne sera employée ou retirée de la trésorerie, si ce n'est par la voix et le consentement commun de l'ordre. f. Et la voix et le consentement commun de l'ordre seront acquis lorsqu'un homme, parmi vous, dira au trésorier : j'ai besoin de cela pour m'aider dans mon intendance ; g. qu'il s'agisse de cinq ou dix talents ou vingt ou cinquante ou cent, le trésorier lui donnera la somme qu'il requiert, afin de l'aider dans son intendance, jusqu'à ce qu'il soit trouvé en transgression et que ce soit clairement manifesté

155 SECTION 102 devant le conseil de l'ordre, qu'il est intendant infidèle et sans sagesse ; h. mais aussi longtemps qu'il jouit pleinement de ses droits de membre et qu'il est fidèle et sage dans son intendance, ce sera sa preuve devant le trésorier, pour que celui-ci ne le refuse pas. i. Mais en cas de transgression, la décision du trésorier sera soumise à l'avis et à la voix de l'ordre. j. Et si le trésorier est trouvé infidèle et considéré comme un intendant sans sagesse, il sera soumis à l'avis et à la voix de l'ordre et sera démis de

sa fonction et un autre sera nommé à sa place. 13a. Et en outre, en vérité, je vous le dis, concernant vos dettes : b. voici, c'est ma volonté que vous payiez toutes vos obligations, et c'est ma volonté que vous vous humiliez devant moi et obteniez cette bénédiction par votre diligence et par votre humilité et parla prière de la foi ; c. et si vous êtes diligents et humbles et persévérez dans la prière de la foi, voici, je toucherai les cœurs de vos créanciers, jusqu'à ce que je vous procure les moyens de votre délivrance. d. C'est pourquoi, écrivez rapidement à Cainhannoch et écrivez selon ce qui vous sera dicté par l'Esprit et je toucherai les cœurs de vos créanciers et il leur sera retiré le désir de vous porter affliction. e. Et si vous êtes humbles et fidèles et invoquez mon nom, voici, je vous donnerai la victoire. f. Je vous donne cette promesse, que vous serez délivrés, pour une fois, de votre servitude ; si vous obtenez l'occasion d'emprunter de l'argent par centaines ou milliers, vous avez le droit de le faire, à savoir jusqu'à ce que vous empruntiez suffisamment afin de vous libérer de la servitude ; et cette fois-ci, engagez les propriétés que j'ai mises entre vos mains, en donnant vos noms, par consentement commun ou autrement selon ce qui vous semblera bon. g. Je vous donne ce privilège pour une fois et voici, si vous vous mettez à faire les choses que j'ai placées devant vous, selon mes commandements, toutes choses sont à moi et vous êtes mes intendants et le maître ne souffrira pas que sa maison soit détruite. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 102 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, le 22 juin 1834 à Fishing River, Missouri. La compagnie de Saints, connus comme « Zion's Camp » quitta Kirtland, Ohio, pour le Missouri, le 8 mai 1834 (D. et A. 100:5-6). Ils atteignirent un endroit élevé entre deux bras de la rivière Fishing le 19 juin et furent obligés d'y rester à cause de la pluie et de la grêle. La révélation suivante fut donnée le 22 juin. Cette révélation fut publiée pour la première fois en 1844 sans l'approbation d'une conférence et son maintien fut explicitement autorisé par la Conférence Mondiale de 1970. Pour « Baurak Ale », lire Joseph Smith. « Baneemy » se réfère visiblement aux autres principaux anciens de l'Église. 1. En vérité, je vous le dis, à vous qui êtes rassemblés, afin que vous appreniez ma volonté concernant la rédemption de mon peuple affligé : 2a. voici, je vous le dis : si mon peuple n'avait pas transgressé (je parle concernant l'Église et non pas les individus), ils auraient pu, même à présent, être sauvés ; b. mais voici, ils n'ont point appris à obéir aux choses que j'ai exigées de leur part mais sont pleins de toute sorte de mal et ne partagent pas leurs biens, comme il convient aux Saints, avec les pauvres et les affligés parmi eux et ils ne sont pas unis selon l'unité requise par la loi du royaume céleste ; c. et Sion ne peut être édifiée si ce n'est

156 SECTION 102 selon les principes de la loi du royaume céleste, autrement je ne peux la recevoir en mon sein ; d. et mon peuple doit être châtié jusqu'à ce qu'il apprenne l'obéissance, si c'est nécessaire, par les choses dont il souffre. 3a. Je ne parle pas de ceux qui sont désignés afin de conduire mon peuple, qui sont les premiers anciens de mon Église car ils ne sont pas tous sous cette condamnation ; mais je parle de mes branches éloignées ; b. nombreux sont ceux qui diront : où est leur Dieu ? Voici, il les délivrera dans les moments difficiles, sinon nous ne monterons pas à Sion et nous garderons notre argent. c. C'est pourquoi, en conséquence des transgressions de mon peuple, il me convient que mes anciens attendent pendant un peu de temps la rédemption de Sion, afin qu'ils soient eux-mêmes préparés et que mon peuple soit instruit plus parfaitement, ait de l'expérience et connaisse plus parfaitement ce qui relève de son devoir et les choses que j'exige de sa part ; d. et cela ne peut se réaliser que lorsque mes anciens seront doués du pouvoir d'en haut ; e. car, voici, j'ai préparé une grande dotation, une grande bénédiction devant être déversée sur eux, s'ils sont fidèles et restent humbles devant moi ; f. c'est pourquoi, il me convient que mes anciens attendent un peu de temps la rédemption de Sion ; car voici, je ne leur demande pas de livrer les batailles de Sion ; car, comme je l'ai dit dans un commandement précédent, je l'accomplirai : je livrerai vos batailles. 4a. Voici, j'ai envoyé le destructeur pour détruire et ravager mes ennemis ; b. et

d’ici peu d’années, il n’en restera plus pour souiller mon héritage et pour blasphémer mon nom sur les terres que j’ai consacrées au rassemblement de mes enfants. 5a. Voici, j’ai commandé à mon serviteur Baurak Ale, de dire à la force de ma maison, à savoir ; à mes guerriers, à mes jeunes gens et à ceux d’un âge mûr, de se rassembler en vue de la rédemption de mon peuple et de démolir les tours de mes ennemis et de disperser leurs sentinelles ; b. toutefois la force de ma maison n’a pas écouté mes paroles ; mais puisqu’il y en a qui ont écouté mes paroles, je leur ai préparé une bénédiction et une dotation, s’ils restent fidèles. c. J’ai entendu leurs prières et j’accepterai leur offrande ; et il me convient qu’ils soient ainsi amenés jusqu’ici pour une épreuve de leur foi. 6a. Et je vous le dis, en vérité : je vous donne un commandement, que tous ceux qui sont venus à cet endroit et qui peuvent rester dans la région alentour, y restent ; b. et ceux qui ne peuvent rester, qui ont des familles dans l’Est, qu’ils attendent pendant un peu de temps, dans la mesure où mon serviteur Joseph les désignera car je le conseillerai dans cette question ; et toutes les choses, qu’il leur indiquera, se réaliseront. 7a. Et que tout mon peuple qui demeure dans les régions alentour, qu’ils restent très fidèles, souvent en prière et humbles devant moi et ne révèlent point les choses que je leur ai révélées, jusqu’à ce que, selon ma sagesse, elles doivent être révélées. b. Ne parlez pas de jugement et ne vous vantez pas de votre piété, ni d’œuvres puissantes ; mais rassemblez-vous prudemment, autant que vous pourrez, dans une région où les sentiments du peuple le supporteront : c. et voici, je vous accorderai faveur et grâce à leurs yeux et vous pourrez demeurer en paix et en sécurité, tandis que vous direz au peuple : appliquez le jugement et la justice à notre égard, selon la loi, et redressez les torts qu’on nous a faits.

157 SECTION 103 8a. Voici, je vous le dis, mes amis : vous gagnerez ainsi la faveur aux yeux du peuple, jusqu’à ce que l’armée d’Israël devienne très grande ; b. et j’adoucirai le cœur du peuple, comme le cœur de Pharaon, de temps en temps, jusqu’à ce que mon serviteur Baurak Ale et Baneemy, que j’ai désignés, aient le temps de rassembler la force de ma maison et d’envoyer des hommes sages, pour accomplir ce que j’ai commandé, concernant l’acquisition de toutes les terres, dans le comté de Jackson, qui peuvent être achetées, et dans les comtés voisins et alentour ; car c’est ma volonté que ces terres soient acquises et après qu’elles seront acquises, que mes saints les possèdent conformément aux lois de ma consécration que j’ai données ; c. et après que ces terres seront acquises, je déclarerai innocentes les armées d’Israël lorsqu’elles prendront possession de leurs propres terres, qu’elles auront précédemment achetées avec leur argent, et lorsqu’elles renverseront les tours de mes ennemis, d. et disperseront leurs sentinelles, en me vengeant de mes ennemis, jusqu’à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent. 9a. Mais d’abord, que mon armée devienne très puissante et qu’elle soit sanctifiée devant moi, pour qu’elle devienne pure comme le soleil et belle comme la lune et que ses bannières soient terribles devant toutes les nations ; b. afin que les royaumes de ce monde soient contraints à reconnaître que le royaume de Sion est, en effet, le royaume de notre Dieu et de son Christ ; soumettons-nous donc à ses lois. 10a. En vérité, je vous le dis : il me convient que les premiers anciens de mon Église reçoivent leur dotation d’en haut, dans ma maison, que j’ai commandé d’édifier dans le pays de Kirtland ; b. et que ces commandements, que j’ai donnés concernant Sion et sa loi, soient exécutés et réalisés, après sa rédemption. c. Il y eut le jour de l’appel mais le temps est venu pour un jour d’élection ; et que soient élus ceux qui en sont dignes ; et il sera manifesté à mon serviteur, par la voix de l’Esprit, ceux qui sont élus et ils seront sanctifiés ; d. et s’ils suivent le conseil qu’ils reçoivent, ils auront la puissance, après de nombreux jours, d’accomplir toutes choses se rapportant à Sion. 11a. Et encore, je vous le dis : demandez la paix, non seulement au peuple qui vous a frappés mais aussi à tous les peuples ; b. et élevez une bannière de la paix et réclamez la paix jusqu’aux extrémités du monde ; c. et faites des propositions de paix à ceux qui vous ont frappés,

selon la voix de l’Esprit qui est en vous, et toutes choses concourront à votre bien ; d. soyez donc fidèle, et voici, je suis avec vous jusqu’à la fin. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 103 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith, fils, à Kirtland, Ohio, le 25 novembre 1834. Elle était adressée à Warren A. Cowdery de Freedom, New York. 1a. Il est conforme à ma volonté que mon serviteur Warren A. Cowdery soit désigné et ordonné grand prêtre, pour présider la branche de mon Église dans le pays de Freedom et les régions alentour, et qu’il prêche mon évangile éternel, qu’il élève sa voix et avertisse le peuple, non seulement dans son propre siège mais dans les régions voisines, b. et qu’il consacre son temps entier à cette haute et sainte vocation que je lui confère à présent, en cherchant diligem-

158 SECTION 104 ment le royaume des cieux et sa justice et tout ce qui est nécessaire dans ce but lui sera ajouté ; car l’ouvrier mérite son salaire. 2. Et de plus en vérité, je vous le dis : la venue du Seigneur s’approche et elle surprendra le monde, comme le voleur dans la nuit ; c’est pourquoi ceignez-vous les reins, afin que vous soyez les enfants de la lumière et que ce jour ne vous surprenne pas comme un voleur. 3a. Et de plus, en vérité, je vous le dis : la joie régnait au ciel quand mon serviteur Warren s’inclina devant mon sceptre et se sépara des ruses humaines ; b. c’est pourquoi mon serviteur Warren est béni car j’aurai pitié de lui et malgré la vanité de son cœur, je l’élèverai s’il s’humilie devant moi ; et je lui accorderai la grâce et l’assurance, par lesquelles il vaincra ; c. et s’il continue à être un témoin fidèle et une lumière pour l’Église, je lui ai préparé une couronne dans les demeures de mon Père. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 104 Les premiers membres du Conseil des Douze dans la Restauration furent choisis le 14 février 1835. Pendant une réunion organisée afin de préparer leur première mission en tant qu’un conseil d’apôtres, les frères demandèrent à Joseph Smith de consulter Dieu et de recevoir une révélation pour les réconforter et pour les illuminer au sujet de leur devoir. En réponse à cette requête, l’instruction suivante fut reçue par l’entremise de Joseph à Kirtland, Ohio, le 28 mars 1835. 1a. Deux prêtrises existent dans l’Église ; celle de Melchisédech et la prêtrise d’Aaron, qui comprend la prêtrise Lévitique. b. La raison pour laquelle la première prêtrise est appelée la prêtrise de Melchisédech est : parce que Melchisédech était un grand prêtre très important : avant ses jours, elle était appelée la sainte prêtrise d’après l’ordre du Fils de Dieu ; c. mais par respect et révérence à l’égard de l’Être Suprême, afin d’éviter un emploi trop fréquent de son nom, l’Église des temps anciens appela cette prêtrise d’après Melchisédech ou la prêtrise de Melchisédech. 2. Toutes les autres autorités ou officiers de l’Église sont les annexes de cette prêtrise ; mais il y a deux divisions ou grands titres – l’une est la prêtrise de Melchisédech et l’autre est la prêtrise d’Aaron ou Lévitique. 3a. La charge d’ancien appartient à la prêtrise de Melchisédech. b. La prêtrise de Melchisédech détient le droit de présider et a le pouvoir et l’autorité sur tous les ministères de l’Église, à toutes les époques du monde, afin d’administrer les choses spirituelles. 4. La présidence de la grande prêtrise, selon l’ordre de Melchisédech, a le droit d’exercer toutes les charges de l’Église. 5. Les grands-prêtres, selon l’ordre de la prêtrise de Melchisédech, ont le droit de servir dans leur propre charge, sous la direction de la Présidence, dans l’administration des choses spirituelles et aussi dans la charge d’un ancien, celle d’un prêtre (de l’ordre Lévitique), d’un instructeur, diacre et membre. 6. Lorsque le grand prêtre n’est pas présent, un ancien a le droit de servir à sa place. 7. Le grand prêtre et l’ancien doivent administrer les choses spirituelles, conformément aux alliances et aux commandements de l’Église ; et ils ont le droit de servir dans toutes ces charges de l’Église, quand aucune autorité supé-

159 SECTION 104 rieure n’est présente. 8a. La seconde prêtrise est appelée la prêtrise d’Aaron, car elle fut conférée à Aaron et à sa postérité, au cours de toutes leurs générations. b. La raison, pour laquelle, elle est appelée la prêtrise mineure, est parce qu’elle est une

annexe de la prêtrise majeure, ou la prêtrise de Melchisédech, et a le droit d'administrer les sacrements extérieurs. c. L'épiscopat est la présidence de cette prêtrise et détient les clefs ou l'autorité de celle-ci. Aucun homme n'a de droit légal à cette charge et à détenir les clefs de cette prêtrise, s'il n'est pas un descendant direct d'Aaron. d. Mais puisqu'un grand prêtre de l'ordre de Melchisédech a l'autorité de servir dans toutes les charges mineures, il peut servir dans la charge d'évêque quand aucun descendant direct d'Aaron ne peut être trouvé, à condition qu'il soit appelé et désigné et ordonné à ce pouvoir par les mains de la Présidence de la prêtrise de Melchisédech. 9a. Le pouvoir et l'autorité de la prêtrise supérieure ou la prêtrise de Melchisédech est de détenir les clefs de toutes les bénédictions spirituelles de l'Église, d'avoir le privilège de recevoir les mystères du royaume des cieux, et d'avoir le ciel ouvert devant elle ; b. de communiquer avec l'assemblée générale et l'Église du Premier-Né ; et de jouir de la communion et de la présence de Dieu le Père et de Jésus le Médiateur de la nouvelle alliance. 10. Le pouvoir et l'autorité de la prêtrise mineure ou la prêtrise d'Aaron est de détenir les clefs du ministère des anges et d'administrer les sacrements extérieurs – la lettre de l'évangile – le baptême du repentir pour la rémission des péchés, conformément aux alliances et aux commandements. 11a. Il y a nécessairement des présidents ou des officiers qui président, émanant ou désignés de parmi ceux qui sont ordonnés aux différentes charges dans ces deux prêtrises. b. Dans la prêtrise de Melchisédech, trois grands-prêtres qui président, choisis par la conférence, la foi et les prières de l'Église, constituent un conseil de la Présidence de l'Église. c. Les douze conseillers qui voyagent sont appelés afin d'être les Douze Apôtres ou témoins spéciaux au nom du Christ, dans le monde entier ; étant ainsi différents des autres officiers de l'Église dans les devoirs de leur vocation. d. Et ils constituent un conseil qui est égal en pouvoir et en autorité à celui des trois présidents cités précédemment. e. Les Soixante-Dix sont aussi appelés à prêcher l'évangile et à être des témoins spéciaux devant les Gentils et le monde entier – étant ainsi différents des autres officiers de l'Église, dans les devoirs de leur vocation ; et ils constituent un conseil égal en pouvoir et en autorité à celui des douze témoins spéciaux qui viennent d'être mentionnés. f. Et chaque décision prise par un de ces conseils, doit être prise à l'unanimité du conseil en question ; c'est à dire que chaque membre de chaque conseil doit donner son accord aux décisions de celui-ci, pour que les décisions prises aient le même pouvoir ou la même validité que celles des autres conseils. g. (Une majorité peut constituer le quorum nécessaire, lorsque les circonstances ne permettent pas qu'il en soit autrement). h. Si ce n'est pas à l'unanimité, leurs décisions ne sont pas en droit de recevoir les mêmes bénédictions qui étaient dévolues anciennement aux décisions d'une assemblée de trois présidents, qui étaient ordonnés d'après l'ordre de Melchisédech et qui étaient des hommes justes et saints. i. Les décisions de ces conseils, ou de l'un d'entre eux, doivent être prises en toute justice, en sainteté et humilité de cœur, en douceur et longanimité, dans la foi, la vertu et la connaissance ; dans la

 tempérance, la patience, la piété, l'amour fraternel et la charité ; car selon la promesse, si ces choses abondent en eux, ils ne seront pas sans fruits pour la connaissance du Seigneur. j. Et dans le cas où une décision quelconque de ces conseils serait prise dans l'injustice, elle peut être portée devant une assemblée générale des diverses assemblées qui constituent les autorités spirituelles de l'Église, autrement il ne peut y avoir d'appel de leurs décisions. 12. Les Douze sont un grand conseil qui voyage et préside, afin de servir au nom du Seigneur, sous la direction de la Présidence de l'Église, conformément à l'institution du ciel, pour édifier l'Église et régler toutes ses affaires, au sein de toutes les nations, d'abord des Gentils et en second lieu des Juifs. 13a. Les Soixante-Dix doivent agir au nom du Seigneur, sous la direction des Douze ou grand conseil voyageur, pour édifier l'Église et régler ses affaires au sein de toutes les nations, d'abord des Gentils et en second lieu des Juifs ; b. les Douze étant

envoyés avec les clefs pour ouvrir la porte, par la proclamation de l’évangile de Jésus-Christ ; d’abord parmi les Gentils et en second lieu parmi les Juifs. 14. Les grands conseils permanents, dans les pieux de Sion, constituent un conseil égal en autorité dans les affaires de l’Église, dans toutes leurs décisions, au conseil de la Présidence ou du grand conseil voyageur. 15. Le grand conseil à Sion constitue un conseil égal en autorité dans les affaires de l’Église, dans toutes ses décisions, aux conseils des douze dans les pieux de Sion. 16. Le grand conseil voyageur a le devoir de faire appel aux Soixante-Dix, avant tous autres, lorsqu’il est en besoin d’assistance afin de remplir les différentes invitations de prêcher et d’administrer l’évangile. 17. Les Douze ont le devoir, dans toutes les branches importantes de l’Église, d’ordonner des ministres évangéliques, selon qu’ils leur seront désignés par révélation. 18. L’ordre de cette prêtrise a été confirmé pour être transmis de père en fils et appartient, de droit, aux descendants directs de la postérité choisie, à laquelle les promesses ont été faites. Cet ordre fut institué au temps d’Adam et il a été transmis en lignée descendante de la manière suivante : 19a. D’Adam à Seth, qui fut ordonné par Adam à l’âge de soixante-neuf ans et fut béni par lui trois ans avant la mort de celui-ci et reçu la promesse de Dieu par son père, que sa postérité serait les élus du Seigneur, b. et qu’ils seraient préservés jusqu’à la fin de la terre, parce que lui (Seth) était un homme parfait, l’image expresse de son père, à un tel degré qu’il semblait pareil à son père en toutes choses et ne pouvait être distingué de lui que par son âge. 20. Enos fut ordonné à l’âge de cent trente-quatre ans et quatre mois, de la main d’Adam. 21. Dieu appela Kaïnan dans le désert, en sa quarantième année, et il rencontra Adam en voyageant vers Shedolamak : il était âgé de quatre-vingt-sept ans quand il reçut son ordination. 22. Mahalaléel était âgé de quatre cent quatre-vingt-seize ans et sept jours quand il fut ordonné de la main d’Adam, qui le bénit également. 23. Jared était âgé de deux cents ans quand il fut ordonné sous la main d’Adam, qui le bénit également. 24a. Énoch était âgé de vingt-cinq ans lorsqu’il fut ordonné sous la main d’Adam et à l’âge de soixante-cinq ans

161 SECTION 104 Adam le bénit – et il vit le Seigneur : b. et il marcha avec lui et était devant sa face continuellement : et il marcha avec Dieu trois cent soixante-cinq ans, en sorte qu’il avait atteint l’âge de quatre cent trente ans lorsqu’il fut enlevé. 25. Mathusala était âgé de cent ans lorsqu’il fut ordonné sous la main d’Adam. 26. Lamech était âgé de trente-deux ans lorsqu’il fut ordonné sous la main de Seth. 27. Noé était âgé de dix ans lorsqu’il fut ordonné sous la main de Mathusala. 28a. Trois ans avant la mort d’Adam, il appela Seth, Enos, Kaïnan, Mahalaléel, Jared, Énoch et Mathusala, qui étaient tous grands-prêtres, avec le reste de sa postérité qui étaient des hommes justes, dans la vallée d’Adam-ondi-Ahman et leur y conféra sa dernière bénédiction. b. Et le Seigneur leur apparut et ils se levèrent et bénirent Adam et l’appelèrent Michel, le Prince, l’Archange. c. Et le Seigneur réconforta Adam et lui dit : je t’ai placé à la tête : une multitude de nations viendront de toi ; et tu es leur prince à jamais. 29a. Et Adam se leva au milieu de l’assemblée et bien qu’il fut courbé par l’âge, étant rempli de l’Esprit-Saint, il prédit tout ce qui arriverait à sa postérité jusqu’à la dernière génération. b. Toutes ces choses ont été écrites dans le livre d’Énoch et doivent être témoignées en leur temps. 30. Les Douze ont également le devoir d’ordonner et de veiller sur tous les autres officiers de l’Église, conformément à la révélation qui dit : 31a. à l’Église du Christ au pays de Sion, en plus des lois de l’Église, concernant les affaires de l’Église : b. en vérité, je vous le dis, dit le Seigneur des armées : il faut des anciens pour présider ceux qui ont la charge d’ancien ; et aussi des prêtres, pour présider ceux qui ont la charge de prêtre ; c. et aussi des instructeurs pour présider ceux qui ont la charge d’instructeur, de la même manière ; et aussi pour les diacres ; d. c’est pourquoi, il en est ainsi de diacre à instructeur, d’instructeur à prêtre et de prêtre à ancien, respectivement selon leurs nominations et selon les alliances et les commandements de l’Église ; e. alors vient la grande-prêtrise, qui est la plus grande de toutes ; c’est pourquoi il est nécessaire qu’un des

grands-prêtres soit nommé pour présider la prêtrise ; et il sera appelé Président de la grande-prêtrise de l’Église ou en d’autres termes : le grand prêtre présidant la grande prêtrise de l’Église. f. Cette prêtrise administre les sacrements et les bénédictions pour l’Église, par l’imposition des mains. 32a. C’est pourquoi la charge d’un évêque n’est pas son égale car la charge d’un évêque consiste à administrer toutes les choses temporelles ; b. néanmoins, un évêque doit être choisi parmi la grande-prêtrise, à moins qu’il ne soit descendant direct d’Aaron ; car à moins qu’il ne soit descendant direct d’Aaron, il ne peut détenir les clefs de cette prêtrise. c. Néanmoins, un grand prêtre, selon l’ordre de Melchisédech, peut être désigné pour administrer les choses temporelles, ayant une connaissance de ces choses par l’Esprit de vérité et aussi afin d’être juge en Israël, de régler les affaires de l’Église, pour juger les transgresseurs, selon les témoignages qui lui seront présentés, conformément aux lois, avec l’assistance de ses conseillers qu’il a choisi ou qu’il choisira parmi les anciens de l’Église. d. Ceci est le devoir d’un évêque qui n’est pas un descendant direct d’Aaron mais qui a été ordonné à la grande-prêtrise selon l’ordre de Melchisédech.

162 SECTION 104 33a. C’est ainsi qu’il sera juge, à savoir un juge ordinaire parmi les habitants de Sion ou dans un pieu de Sion ou dans une branche de l’Église où il sera désigné pour ce ministère, b. jusqu’à ce que les frontières de Sion soient élargies et qu’il devienne nécessaire d’avoir d’autres évêques ou juge en Sion ou ailleurs ; c. et si d’autres évêques sont nommés, ils agiront dans la même charge. 34a. Mais un descendant direct d’Aaron a un droit légal à la Présidence de cette prêtrise, à détenir les clefs de ce ministère, d’agir dans la charge d’évêque d’une manière indépendante, sans conseillers et de siéger comme juge en Israël, excepté dans un cas où un Président de la grande-prêtrise, selon l’ordre de Melchisédech, est jugé. b. Et la décision de l’un quelconque de ces conseils sera prise conformément au commandement qui dit : 35a. En vérité, je vous le dis : les affaires les plus importantes de l’Église et les causes les plus difficiles qui se présentent à l’Église, s’il n’y a pas de satisfaction concernant la décision de l’évêque ou des juges, seront transmises et portées au conseil de l’Église, devant la Présidence de la grande-prêtrise ; b. et la Présidence du conseil de la grande-prêtrise aura le pouvoir d’appeler d’autres grands-prêtres, à savoir douze, afin d’assister comme conseillers et c’est ainsi que la Présidence de la grande-prêtrise et ses conseillers auront le pouvoir de décider, d’après témoignage et selon les lois de l’Église. c. Et après cette décision, l’affaire ne sera plus tenue en mémoire devant le Seigneur ; car ceci est le conseil le plus haut de l’Église de Dieu et dont la décision est définitive au sujet des controverses dans les affaires spirituelles. 36. Aucune personne appartenant à l’Église n’est exemptée de la juridiction de ce conseil de l’Église. 37a. Et si un Président de la grande-prêtrise transgresse, il sera tenu en mémoire devant le conseil ordinaire de l’Église, qui sera assisté de douze conseillers de la grande-prêtrise ; et leur décision à son sujet mettra fin à la controverse. b. Ainsi nul ne sera exempté de la justice et des lois de Dieu ; afin que toutes choses se fassent dans l’ordre et en solennité devant lui, selon la vérité et la justice. 38. Et de plus, je vous le dis : le devoir d’un président de diacres est de présider douze diacres, de siéger en conseil avec eux et de leur enseigner leur devoir – en s’édifiant les uns les autres, comme il est indiqué dans les alliances. 39. Et il est également le devoir d’un président d’instructeurs, de présider vingt-quatre instructeurs et de siéger en conseil avec eux et de leur enseigner les devoirs de leur charge, comme il est donné selon les alliances. 40a. Et c’est également le devoir d’un président de la prêtrise d’Aaron, de présider quarante-huit prêtres et de siéger en conseil avec eux et de leur enseigner les devoirs de leur charge comme il est donné dans les alliances. b. Ce président doit être un évêque ; car ceci est un des devoirs de cette prêtrise. 41a. De plus, le devoir d’un président d’anciens est de présider quatre-vingtseize anciens, de siéger en conseil avec eux et de les instruire conformément aux alliances. b. Cette présidence est

distincte de celle des Soixante-Dix et elle est destinée à ceux qui ne voyagent pas dans le monde entier. 42a. Et de plus, le devoir du Président de la grande-prêtrise est de présider l'Église entière et d'être semblable à Moïse. b. Voici la sagesse, oui, d'être voyant, révélateur, traducteur et prophète ; et

163 SECTION 105 d'avoir tous les dons que Dieu confère au chef de l'Église. 43a. Et il est conforme à la vision montrant l'ordre des Soixante-Dix, qu'ils aient Sept Présidents pour les présider, choisis parmi le nombre des SoixanteDix et le septième président de ces présidents doit présider les six autres ; b. et ces Sept Présidents doivent choisir d'autres membres des Soixante-Dix, en plus des premiers Soixante-Dix auxquels ils appartiennent, et doivent les présider ; et encore soixante-dix autres jusqu'à sept fois soixante-dix, si le travail dans la vigne le rend nécessaire. c. Et ces Soixante-Dix doivent être des ministres voyageurs auprès des Gentils d'abord et aussi auprès des Juifs, tandis que les autres officiers de l'Église, qui n'appartiennent ni aux Douze ni aux Soixante-Dix, n'ont pas l'obligation de voyager parmi toutes les nations mais doivent voyager suivant que les circonstances le leur permettent, bien qu'ils puissent détenir des charges aussi importantes et responsables dans l'Église. 44a. C'est pourquoi, que chaque homme apprenne donc son devoir, afin d'agir dans la charge à laquelle il est désigné, en toute diligence. b. Celui qui est paresseux ne sera point considéré digne de conserver sa charge et celui qui n'apprend pas son devoir et ne se présente pas digne d'approbation, ne pourra conserver sa charge. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 105 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, le 23 juillet 1837 à Kirtland, Ohio. Ayant été reçue après la publication de la première édition (1835) des Doctrine et Alliances, elle a été incluse dans la deuxième édition (1844) comme section 104. Cette édition a été publiée après la mort de Joseph Smith. Une approbation spécifique, en vue de la continuation de la publication, fut donnée par la Conférence Mondiale de 1970. Cette révélation est adressée à Thomas B. Marsh, Président du Conseil des Douze et a été apparemment le fruit de ses prières concernant ses frères du conseil. La préoccupation de l'Ancien Marsh a été elle-même le résultat d'un désaccord entre Joseph et certains des apôtres, provoqué par des difficultés financières, parmi d'autres, à Kirtland. Remarquez les paragraphes 5, 6, 11 et 12, sous ce rapport. 1. En vérité, ainsi dit le Seigneur à toi, mon serviteur Thomas : j'ai entendu tes prières et tes aumônes sont montées devant moi comme un mémorial, en faveur de ceux de tes frères qui ont été choisis, afin de rendre témoignage de mon nom et afin de l'envoyer parmi toutes les nations, tribus, langues et peuples ; et qui ont été ordonnés par l'intermédiaire de mes serviteurs. 2a. En vérité, je te le dis : certaines choses, en ton cœur et en toi, ne m'ont pas été agréables, à moi le Seigneur ; néanmoins puisque tu t'es humilié, tu seras glorifié ; c'est pourquoi tous tes péchés te sont pardonnés. b. Que ton cœur prenne courage devant ma face et tu rendras témoignage de mon nom, non seulement aux Gentils mais aussi aux Juifs ; et tu enverras ma parole jusqu'aux confins de la terre. 3. Lutte donc, matin après matin et jour après jour ; que ta voix d'avertissement se fasse entendre et quand la nuit vient, que les habitants de la Terre ne dorment pas à cause de ta parole. 4a. Que ta demeure soit connue en Sion, et ne déplace pas ta maison car moi, le Seigneur, j'ai une grande œuvre que tu dois accomplir, en proclamant mon nom parmi les enfants des hommes

164 SECTION 105 ; c'est pourquoi ceins-toi les reins pour cette œuvre. b. Que tes pieds soient chaussés également car tu es choisi et ton sentier se trouve parmi les montagnes et parmi de nombreuses nations ; et par ta parole beaucoup d'orgueilleux seront abaissés ; et par ta parole beaucoup d'humbles seront élevés. c. Ta voix sera un reproche au transgresseur ; et que la langue du calomniateur cesse sa perversité devant ta réprimande. 5a. Sois humble et le Seigneur, ton Dieu, te conduira par la main et répondra à tes prières. Je connais ton cœur et j'ai entendu tes prières concernant tes frères. b. Ne sois pas partiel envers eux en les aimant plus que beaucoup d'autres mais que

ton amour soit pour eux comme pour toi-même ; et que ton amour embrasse tout le monde et tous ceux qui aiment mon nom. c. Et prie pour tes frères du Conseil des Douze. Admoneste-les sévèrement pour l'amour de mon nom et qu'ils soient réprimandés pour tous leurs péchés ; et soyez fidèles à mon nom devant moi. d. Et lorsqu'ils auront été tentés et auront subi de nombreuses tribulations, voici, moi le Seigneur, je serai plein de pitié pour eux et s'ils n'endurcissent pas leur cœur et ne raidissent pas le cou contre moi, ils seront convertis et je les guérirai. 6a. Je te le dis à présent et ce que je dis à toi, je le dis à tous les Douze : levez-vous et ceignez-vous les reins, prenez votre croix, suivez-moi et paissez mes brebis. b. Ne vous exaltez point ; ne vous révoltez pas contre mon serviteur Joseph car, en vérité, je vous le dis : je suis avec lui et ma main le protègera et les clefs que je lui ai données et qui vous sont destinées, ne lui seront pas retirées avant que je ne vienne. 7a. En vérité, je te le dis, mon serviteur Thomas : tu es l'homme que j'ai choisi pour détenir les clefs de mon royaume (en ce qui concerne les Douze) parmi toutes les nations, afin que tu sois mon serviteur pour ouvrir la porte du royaume partout où mon serviteur Joseph et mon serviteur Sidney et mon serviteur Hyrum ne peuvent venir ; b. car je leur ai imposé la charge de toutes les branches pendant un certain temps ; c. c'est pourquoi, là où ils t'envoient, tu te rendras et je serais avec toi et partout où tu proclames mon nom, une porte salutaire te sera ouverte, afin qu'ils reçoivent ma parole ; d. quiconque reçoit ma parole, me reçoit et quiconque me reçoit, reçoit ceux (la Première Présidence) que j'ai envoyés et que j'ai désignés pour être vos conseillers pour l'amour de mon nom. 8a. Et en outre je te le dis : quel que soit l'homme que tu envoies en mon nom, par la voix de tes frères, les Douze, dûment recommandé et autorisé de toi, aura le pouvoir d'ouvrir la porte de mon royaume à toute nation où tu l'enverras, b. s'il s'humilie devant moi et se conforme à ma parole et écoute la voix de mon esprit. 9a. En vérité, en vérité je te le dis : les ténèbres couvrent la terre et l'obscurité les esprits des peuples et toute chair est corrompue devant ma face. b. Voici, la vengeance atteindra rapidement les habitants de la Terre – un jour de colère, un jour de conflagration, un jour de désolation, de pleurs, de deuil et de lamentation – et ainsi qu'un tourbillon, elle tombera sur toute la surface de la terre, dit le Seigneur. 10a. Et elle atteindra d'abord ma maison et de là elle avancera, dit le Seigneur : b. d'abord parmi ceux d'entre vous qui ont déclaré connaître mon nom et ne m'ont pas connu et ont blasphémé contre moi au milieu de ma demeure, dit le Seigneur.

165 SECTION 106, 108 11a. C'est pourquoi, veillez à ne pas vous inquiéter concernant les affaires de mon Église en cet endroit, dit le Seigneur ; b. mais purifiez vos cœurs devant moi et allez par tout le monde et prêchez ma bonne nouvelle à toute la création, à celui qui ne l'a pas reçue ; c. et celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé mais celui qui ne croira pas et ne sera pas baptisé sera condamné. 12a. Car à vous (les Douze) et à ceux (la Première Présidence) qui sont désignés avec vous, afin d'être vos conseillers et vos directeurs, appartient le pouvoir de cette prêtrise, pour les derniers jours et pour la dernière fois, lorsque les temps seront accomplis, b. lequel pouvoir vous détenez ensemble avec tous ceux qui ont reçu un appel divin en un temps quelconque depuis le commencement de la création ; c. car, en vérité, je vous le dis : les clefs de la vocation que vous avez reçue sont venues des pères ; et en dernier lieu elles vous sont envoyées des cieux. 13a. En vérité je vous le dis : considérez combien grande est votre vocation. Purifiez vos cœurs et vos vêtements, de peur qu'il ne vous soit demandé compte du sang de cette génération. b. Soyez fidèles jusqu'à ce que je vienne car je viens bientôt et ma récompense est avec moi, afin de rémunérer chacun selon ses œuvres. Je suis l'Alpha et l'Oméga. Amen. SECTION 106 Cette révélation a été publiée pour la première fois dans la deuxième édition (1844) des Doctrine et Alliances, comme étant la Section 107. Par décision de la Conférence Mondiale de 1970, son inclusion a été confirmée. Elle fut donnée par l'entremise de Joseph Smith, fils, à Far West, Missouri, le 8 juillet 1838 en réponse à la pétition « Ô Seigneur, montre à tes

serviteurs la part que tu réclames des propriétés de ton peuple en dîme ». 1a. En vérité, ainsi dit le Seigneur : Je requiers que tout le surplus de leurs biens soit remis entre les mains de l'évêque à Sion et pour la prêtrise et les dettes de la présidence de mon Église ; b. et ceci sera le commencement de la perception de la dîme de mon peuple ; et ensuite, ceux qui auront ainsi payé la dîme, donneront un dixième de tout leur intérêt annuellement ; et ce sera pour eux une loi établie pour toujours, pour ma sainte prêtrise, dit le Seigneur. 2a. En vérité, je vous le dis : il arrivera que tous ceux qui se rassembleront dans le pays de Sion, donneront en tant que dîme le surplus de leurs biens et observeront cette loi, sinon ils ne seront pas trouvés dignes de demeurer parmi vous. b. Et je vous le dis : si mon peuple n'observe pas cette loi pour la sanctifier, ni ne me sanctifie par elle, la terre de Sion, afin que mes statuts et mes jugements s'y exercent pour en assurer la sainteté, c. voici, en vérité, je vous le dis : cette terre ne sera pas pour vous une terre de Sion, et ce sera un exemple pour tous les pieux de Sion. Ainsi soit-il. Amen. SECTION 108 Révélation reçue par l'entremise de Joseph Smith, fils, prophète et voyant de l'Église, le 3 novembre 1831 à Hiram, Ohio. La révélation donnée à l'origine comme « Préface » du « Livre des Commandements » * le 1er novembre 1831, constitue à présent la Section

166 SECTION 108 1 des Doctrine et Alliances. La révélation suivante devait constituer « l'épilogue » ou « l'appendice » du « Livre des Commandements ». Le « Livre des Commandements » ne fut jamais achevé ; la presse fut détruite par une foule tandis que le livre était en voie d'être imprimé et les feuilles déjà imprimées furent éparpillées dans la rue. Cette révélation n'a pas été incluse dans le tirage non achevé. Elle fut néanmoins placée avec les révélations contenues dans l'édition de 1835, comme « appendice ». Elle sera mieux comprise si elle est lue en relation avec les révélations données avant novembre 1831. Afin de respecter la composition des éditions antérieures, elle est maintenue à cette place comme section 108. Un certain nombre d'exemplaires reliés du « Livre des Commandements » se trouvent dans la bibliothèque de l'Historien de l'Église Réorganisée de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. 1a. Écoutez, ô vous, peuple de mon Église, dit le Seigneur votre Dieu, et entendez la parole du Seigneur à votre égard : le Seigneur qui entrera soudain dans son temple ; le Seigneur qui descendra sur le monde qu'il a voué au châtiment ; oui, sur toutes les nations qui oublient Dieu et sur tous les impies parmi vous. b. Car il découvrira le bras de sa sainteté aux yeux de toutes les nations et toutes les extrémités de la terre verront le salut de leur Dieu. 2a. C'est pourquoi, préparez-vous, préparez-vous, ô mon peuple ; sanctifiez-vous ; rassemblez-vous, ô peuple de mon Église, sur la terre de Sion, vous tous qui n'avez pas reçu le commandement de demeurer. b. Sortez de Babylone. Purifiez-vous, vous qui portez les vases de l'Éternel. Publiez vos convocations solennelles et parlez souvent les uns avec les autres. c. Et que chacun invoque le nom du Seigneur ; oui, en vérité, je vous le dis à nouveau : le temps est venu où la voix du Seigneur vous exhorte : sortez de Babylone ; rassemblez-vous de parmi les nations, d'entre les quatre vents, d'une extrémité des cieux à l'autre. 3a. Envoyez les anciens de mon Église parmi les nations lointaines ; aux îles de la mer ; envoyez-les dans les pays étrangers ; visitez toutes les nations, d'abord les Gentils et ensuite les Juifs. b. Et voici, ce sera leur appel et la voix du Seigneur pour tous les peuples : c. allez au pays de Sion, afin que les frontières de mon peuple soient élargies et que les pieux de Sion soient fortifiés et que Sion puisse progresser dans les régions alentour ; oui, que l'appel se fasse entendre de tous les peuples : réveillez-vous, levez-vous et allez à la rencontre de l'Époux. d. Voici l'Époux, sortez à sa rencontre. Préparez-vous pour le grand jour du Seigneur. 4a. Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour, ni l'heure. Que ceux qui sont parmi les Gentils fuient donc vers Sion. b. Et que ceux qui sont de Juda fuient vers Jérusalem dans les montagnes de la maison du Seigneur. Sortez de parmi les nations, à savoir de Babylone, du sein de la méchanceté, qui est la Babylone spirituelle. c. Mais en vérité, ainsi dit le Seigneur : que votre fuite ne se fasse pas en hâte mais que

toutes choses soient préparées devant vous ; et que celui qui s’en va ne se retourne pas, de peur qu’une ruine soudaine ne le surprenne. 5a. Écoutez et entendez, ô vous, les habitants de la Terre. b. Écoutez tous ensemble, vous les anciens de mon Église et entendez la voix du Seigneur car il appelle tout le monde et il commande à tous et partout de se repentir ; car voici, le Seigneur Dieu a envoyé l’ange, criant au milieu du ciel, en disant : c. préparez le chemin du Seigneur et aplanissez ses sentiers car l’heure de sa

167 SECTION 108 venue est proche, lorsque l’Agneau se tiendra sur la montagne de Sion et avec lui cent quarante-quatre mille élus, qui auront le nom de son Père écrit sur leur front ; d. c’est pourquoi préparez-vous pour la venue de l’Époux ; avancez, allez à sa rencontre car, voici, il se tiendra sur le mont des Oliviers et sur l’océan puissant, à savoir les grands fonds, et sur les îles des mers et sur la terre de Sion ; e. et il fera sortir sa voix de Sion et il parlera de Jérusalem et sa voix sera entendue parmi tous les peuples et ce sera une voix comme le bruit des grandes eaux et comme le bruit d’un grand tonnerre, qui brisera les montagnes et rendra les vallées introuvables ; f. il commandera aux grands fonds et ils seront repoussés dans les pays du nord et les îles deviendront une seule terre et le pays de Jérusalem et le pays de Sion seront remis à leur propre place et la terre sera comme elle était avant sa division. g. Et le Seigneur, à savoir le Sauveur, se tiendra au milieu de son peuple et règnera sur toute chair. 6a. Et le Seigneur se souviendra de tous ceux qui sont dans les pays du nord et leurs prophètes entendront sa voix et ne se retiendront plus et ils frapperont les rochers et la glace fondra en leur présence. b. Et une route sera frayée au milieu du grand abîme. Leurs ennemis deviendront leur proie et dans le désert aride des sources d’eau vivante jailliront ; et la terre desséchée ne sera plus une terre qui a soif. c. Et ils apporteront leurs riches trésors aux enfants d’Éphraïm, mes serviteurs. Et les confins des montagnes éternelles trembleront en leur présence. d. Et alors ils se prosterneront et seront couronnés de la gloire en Sion, des mains des serviteurs du seigneur, à savoir les enfants d’Éphraïm ; et ils seront remplis de chants de joie éternelle. e. Voici, c’est la bénédiction du Dieu éternel sur les tribus d’Israël et la plus féconde bénédiction sur la tête d’Éphraïm et de ses compagnons. f. Et aussi ceux de la tribu de Juda, après leurs souffrances, seront sanctifiés devant le Seigneur pour demeurer en sa présence, jour et nuit, aux siècles des siècles. 7a. Et maintenant, en vérité, ainsi dit le Seigneur, afin que ces choses soient connues parmi vous, ô habitants de la Terre, j’ai envoyé mon ange qui volait par le milieu du ciel, ayant l’évangile éternel, lequel ange est apparu à quelques-uns, pour le remettre à l’homme, et il apparaîtra à beaucoup de ceux qui demeurent sur la terre ; b. et cet évangile sera prêché à toute nation, tribu, langue et peuple ; et les serviteurs de Dieu s’avanceront, en disant d’une voix haute : c. Craignez Dieu et donnez-lui gloire ; car l’heure de son jugement est venue ; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre et la mer et les sources d’eaux, en invoquant jour et nuit le nom du Seigneur, en disant : Oh ! Si tu déchirais les cieux et si tu descendais, les montagnes s’ébranleraient devant toi. d. Et ils répondront, sur leurs têtes, de leurs actions car la présence du Seigneur sera comme s’allume un feu de bois sec, comme s’évapore l’eau qui bouillonne. 8a. Ô Seigneur, tu descendras et tes ennemis connaîtront ton nom et les nations trembleront devant toi. b. Lorsque tu feras des prodiges qu’ils n’attendent pas ; oui, lorsque tu descendras et que les montagnes s’ébranleront devant toi, tu iras au-devant de celui qui pratique avec joie la justice, qui marche dans tes voies et se souvient de toi ; c. jamais on n’a appris ni entendu dire et jamais l’œil n’a vu, ô Dieu, toi excepté, de telles choses que tu as préparées pour celui qui se confie à toi. 9a. Et il sera dit : quel est celui qui descend de la présence de Dieu au ciel, en vêtements rouges ; oui, des régions inconnues, vêtu d’habits éclatants et se

168 SECTION 108 redressant avec fierté dans la plénitude de sa force ? b. Et il dira : c’est moi, qui ai promis le salut, qui ai le pouvoir de délivrer. c. Et les habits du Seigneur seront rouges et ses vêtements

comme les vêtements de celui qui foule dans la cuve et si grande sera la gloire de sa présence que le soleil voilera son visage de honte ; et la lune retiendra la lumière ; et les étoiles seront précipitées de leurs places. d. Et sa voix sera entendue, disant : j'ai été le seul à fouler au pressoir et j'ai porté le jugement sur tous les peuples et nul homme d'entre les peuples n'était avec moi ; e. et je les ai écrasés dans ma fureur et je les ai foulés dans ma colère et leur sang a jaillit sur mes vêtements et j'ai souillé tous mes habits ; car c'était là le jour de vengeance qui était dans mon cœur. 10a. Et à présent l'année de mes rachetés est venue et ils publieront les grâces de l'Éternel d'après tout ce qu'il a fait pour eux selon sa bonté et selon son amour, aux siècles des siècles. b. Et dans toutes leurs détresses il a été lui-même affligé. Et l'ange de sa face les a sauvés ; et il les a lui-même rachetés dans son amour et sa miséricorde et il les a constamment soutenus et portés, aux jours anciens ; c. oui, et Énoch aussi et ceux qui étaient avec lui ; et les prophètes qui l'ont précédé ; et Noé aussi et ceux qui l'ont précédé ; et Moïse et ceux qui étaient avant lui ; et de Moïse à Élie et d'Élie à Jean, qui était avec le Christ dans sa résurrection et les saints apôtres, avec Abraham, Isaac et Jacob, seront en présence de l'Agneau. d. Et les tombes des saints s'ouvriront et ils se lèveront et seront à la droite de l'Agneau, lorsqu'il se tiendra sur le mont Sion et sur la ville. 11a. Et pour cette raison, afin que les hommes participent aux gloires qui devaient être révélées, le Seigneur a envoyé la plénitude de son évangile, son alliance éternelle, raisonnant avec évidence et en simplicité, pour préparer les faibles aux choses qui atteindront la terre ; b. et pour la mission du Seigneur, le jour où les faibles confondront les sages et le moindre deviendra une nation puissante et où deux en mettront des dizaines de milliers en fuite ; et par les choses faibles de la terre, le Seigneur battra au fléau les nations par la puissance de son Esprit. c. Et pour cette raison ces commandements ont été donnés ; il fut commandé de les cacher au monde le jour où ils furent donnés mais ils doivent, à présent, aller vers toute chair. d. Et ceci est conforme à l'esprit et à la volonté du Seigneur, qui règne sur toute chair ; et à celui qui se repent et se sanctifie devant le Seigneur, la vie éternelle sera donnée. e. Et ce qui fut écrit par le prophète Moïse s'accomplira sur ceux qui n'écoutent pas la voix du Seigneur ; ils seront retranchés de parmi le peuple. 12a. Et également ce qui a été écrit par le prophète Malachie ; b. car voici, le jour vient, ardent comme une fournaise, et tous les hautains et tous les méchants seront comme du chaume : et le jour qui vient les embrasera, dit l'Éternel des armées, et ne leur laissera ni racine ni rameau. c. Ce sera donc pour eux la réponse du Seigneur : d. je n'ai trouvé personne pour m'accueillir quand je suis venu et vous avez été chassés. e. Nul n'a répondu quand j'ai appelé de nouveau, néanmoins mon bras n'était point trop court pour racheter, ni ma force pour sauver. f. Par ma menace, je dessèche la mer. Je réduis les fleuves en désert ; leurs poissons se corrompent et ils périssent de soif. Je revêts les cieux d'obscurité et je fais d'un sac leur couverture. C'est par ma main que ces choses vous arriveront et vous vous coucherez dans la douleur. 13a. Voici, personne ne reste pour vous

169 SECTION 111 délivrer car vous avez désobéi à ma voix quand je vous ai appelé des cieux ; vous n'avez pas cru mes serviteurs et quand ils vous ont été envoyés, vous ne les avez point reçus ; b. c'est pourquoi ils ont scellé le témoignage et lié la loi et vous êtes livrés aux ténèbres ; ceux-là s'en iront vers les ténèbres extérieures, où il y a des pleurs, des lamentations et des grincements de dents. Voici, le Seigneur votre Dieu l'a dit. Amen. SECTION 111 Cette section, concernant le mariage, n'est pas une révélation. Elle fut écrite tandis que le livre des Doctrine et Alliances était en train d'être rédigé et a été lue par W. W. Phelps à l'assemblée générale le 17 août 1835. Elle fut adoptée à l'unanimité, par cette assemblée, comme faisant partie intégrante du livre des Doctrine et Alliances. Elle a été retenue dans chaque édition du livre par la Réorganisation et l'Église ne reconnaît aucune autre loi sur le mariage que celle qui est ici énoncée. 1a. Conformément à la coutume de toutes les nations civilisées, le mariage est réglé par des lois et des cérémonies : b. c'est pourquoi

nous croyons que tous les mariages, dans cette Église du Christ des Saints des Derniers Jours, doivent être bénis par une réunion publique ou une fête, préparée à cette fin ; c. et que cette bénédiction doit être célébrée par un grand prêtre qui préside, un grand prêtre, un évêque, un ancien ou un prêtre et n'empêchant pas ceux qui désirent se marier, d'être mariés par une autre autorité. d. Nous croyons qu'il n'est pas juste d'empêcher les membres de l'Église de se marier en dehors de l'Église, si telle est leur détermination de le faire, mais ces personnes seront considérées faibles dans la foi en notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. 2a. Le mariage doit être célébré dans la prière et avec actions de grâces ; et pendant la solennité, les époux étant debout ensemble, l'homme à la droite et la femme à la gauche, seront adressées par le célébrant selon l'inspiration de l'Esprit-Saint ; et en absence d'une objection légale, il dira en les appelant par leurs noms : b. « consentez-vous mutuellement à être compagnons l'un de l'autre, époux et épouse, observant les droits légaux relatifs à cette condition ; c'est à dire, vous gardant entièrement l'un à l'autre, sans immixtion de toute autre personne, aussi longtemps que vous vivrez ? » c. Et lorsqu'ils auront répondu « Oui », il les prononcera « mari et femme » au nom du Seigneur Jésus-Christ et en vertu des lois du pays et de l'autorité qui lui est conférée : d. « puisse Dieu ajouter sa bénédiction et vous garder fidèles à vos engagements dorénavant et à jamais. Amen. » 3. Le secrétaire de chaque branche doit tenir un registre de tous les mariages solennisés dans la branche. 4a. Tous les contrats légaux de mariage conclu avant qu'une personne ne soit baptisée dans cette Église, doivent être regardés comme sacrés et réalisés. b. Puisque les délits de fornication et de polygamie ont été reprochés à cette Église, nous déclarons que nous croyons qu'un homme ne doit avoir qu'une épouse ; et une femme qu'un seul époux, excepté en cas de mort où chacun a la liberté de se marier à nouveau. c. Il n'est pas juste de convaincre une femme d'être baptisée contrairement à la volonté de son mari et il n'est pas légal de l'influencer de quitter son mari. d. Tous les enfants ont l'obligation lé-

 gale d'obéir à leurs parents ; et il est illégal et injuste de les influencer afin d'embrasser une croyance religieuse ou d'être baptisés ou de quitter leurs parents sans le consentement de ces derniers. e. Nous croyons que toutes les personnes qui exercent un contrôle sur leurs semblables et les empêchent d'embrasser la vérité, seront tenues à répondre de ce péché. SECTION 112 Cette section, qui concerne les gouvernements et les lois en général, n'est pas une révélation. Elle a été préparée en rapport avec la publication de l'édition de 1835 du livre des Doctrine et Alliances et a été lue par Oliver Cowdery à l'assemblée générale le 17 août 1835. Elle a été adoptée à l'unanimité et l'ordre a été donné de l'imprimer dans la première édition du livre des Doctrine et Alliances (108 A :14). Elle a été également publiée comme représentant le sentiment politique de l'Église, par autorité de la conférence de 1863. Ceci a eu lieu pendant la Guerre Civile Américaine, qui fut engagée en vue de l'abolition constitutionnelle de l'esclavage. Les Saints étaient opposés à l'esclavage et à la violence. 1. Nous croyons que les gouvernements ont été institués par Dieu pour le bénéfice de l'homme et que Dieu considère les hommes responsables de leurs actes à l'égard de ces gouvernements, que ce soit dans l'établissement des lois ou dans leur administration, pour le bien et la sécurité de la société. 2. Nous croyons qu'aucun gouvernement ne peut exister, en paix, sans que des lois soient établies et maintenues inviolables, assurant à chaque individu le libre exercice de sa conscience, le droit de propriété et de possession et la protection de la vie. 3. Nous croyons que tous les gouvernements ont nécessairement besoin d'officiers civils et de magistrats, pour appliquer leurs lois, et que ceux qui administreront la loi, en équité et en justice, doivent être recherchés et soutenus par la voix du peuple (dans une république) ou par la volonté du souverain. 4a. Nous croyons que la religion est instituée de Dieu et que les hommes sont responsables envers lui et envers lui seul, de l'exercice de la religion, à moins que leur opinion religieuse ne les porte à empiéter sur les droits et les libertés d'autrui ; b. mais nous ne

croyons pas que la loi humaine ait le droit d'intervenir dans la prescription de règles du culte afin de lier la conscience des hommes, ni de dicter les formes de dévotion publique ou privée ; c. qu'un magistrat civil doit réprimer le crime mais ne doit jamais contrôler la conscience ; qu'il doit punir l'offense mais ne doit jamais supprimer la liberté de l'âme. 5a. Nous croyons que tous les hommes sont tenus de supporter et de soutenir les gouvernements respectifs des pays où ils résident, tandis qu'ils sont protégés dans leurs droits inhérents et inaliénables, par les lois desdits gouvernements, et que la sédition et la rébellion siéent mal aux citoyens ainsi protégés et doivent être punies en conséquence ; b. et que tous les gouvernements ont le droit de promulguer des lois qui, selon leur jugement, sont propres à assurer l'intérêt public, en gardant cependant comme sacrée, en même temps, la liberté de conscience. 6a. Nous croyons que chaque homme

171 SECTION 112 doit être honoré dans sa position : ceux qui régissent et les magistrats étant, comme tels, placés en vue de la protection des innocents et la punition des coupables ; b. et que tous les hommes doivent déférence et respect aux lois, étant donné qu'en leur absence la paix et l'harmonie seraient supplantées par l'anarchie et la terreur : c. les lois humaines étant instituées dans l'intention expresse de régler nos intérêts en tant qu'individus et nations, entre les hommes ; et les lois divines étant données du ciel pour prescrire les règles des affaires spirituelles, de la foi et du culte : l'homme étant responsable de l'observation des lois humaines et divines devant son Créateur. 7a. Nous croyons que les souverains, les États et les gouvernements ont le droit et sont tenus de promulguer des lois, pour protéger tous les citoyens dans le libre exercice de leurs croyances religieuses ; b. mais nous ne croyons pas qu'ils aient le droit, en justice, de priver les citoyens de ce privilège ou de proscrire leurs opinions, tant qu'ils témoignent de l'égard et de la révérence envers les lois et que ces opinions religieuses ne justifient pas la sédition ni la conspiration. 8a. Nous croyons que la perpétration d'un crime doit être punie selon la nature de l'offense : b. que le meurtre, la trahison, le vol et le larcin, ainsi que les attentats contre l'ordre public, sous toutes leurs formes, doivent être punis selon leur nature criminelle et leur tendance à nuire aux hommes, par les lois du gouvernement où l'offense a été commise : c. et tous les hommes doivent volontairement utiliser leur capacité de traduire devant la justice les coupables, qui ont transgressés des lois justes, et ceci dans l'intérêt de l'ordre publique et de la tranquillité. 9. Nous ne croyons pas qu'il soit juste de mêler l'influence religieuse au gouvernement civil, ce qui entraînerait qu'une société religieuse soit favorisée et une autre proscrite dans ses privilèges religieux et ses membres en tant que citoyens se verraient frustrés de leurs droits individuels. 10a. Nous croyons que toutes les sociétés religieuses ont le droit de prendre des mesures à l'égard de leurs membres, à cause d'une conduite inconvenante, selon les règles et les dispositions de ces sociétés, pourvu que ces actions ne mettent en question que leur titre et qualité de membre ; b. mais nous ne croyons pas qu'une société religieuse ait l'autorité de juger les hommes en ce qui concerne les droits de propriété et de vie, de leur retirer les biens terrestres ou de les mettre en danger de mort ou de mutilation corporelle, ni de leur infliger une punition corporelle quelconque : elles ne peuvent que les excommunier de leur société et les exclure de leur compagnie. 11a. Nous croyons que les hommes doivent faire appel au droit civil pour la réparation des dommages et des injustices, lorsqu'un abus personnel est infligé ou que le droit de propriété est atteint et leur réputation est préjudiciée, lorsqu'il y a des lois pour les protéger contre ces abus ; b. mais nous croyons que tous les hommes sont justifiés en se défendant et en défendant leurs amis et leur propriété et le gouvernement, contre les agressions et les empiètements de toutes personnes, dans les cas d'urgence où un appel aux lois ne peut être fait immédiatement et une protection ne peut être donnée. 12a. Nous croyons qu'il est juste de prêcher l'évangile aux nations de la terre et d'avertir les justes de se sauver de

la corruption du monde ; b. mais nous ne croyons pas qu'il soit juste d'intervenir dans les affaires d'esclaves, ni de leur prêcher l'évangile et de les baptiser, contrairement à la volonté et

172 SECTIONS 114, 115 au désir de leurs maîtres. c. Ni de se mêler à eux et de les influencer au moindre degré à être mécontents de leur situation dans cette vie, mettant ainsi en danger la vie des hommes : d. nous considérons cette intervention illégale et injuste et dangereuse pour la paix de tout gouvernement qui permet que les êtres humains soient tenus en esclavage. SECTION 114 La première Épître Générale des Douze, pendant la présidence de Joseph Smith III, fils du Martyr, fut adressée : « A tous les Saints dispersés dans le monde ». Le Président Smith a ajouté une annexe à cette Épître. Cette annexe revêtait le caractère d'une révélation de Dieu et elle fut acceptée dans ce sens par l'Église à la conférence semestrielle de 1871. Son inclusion dans le recueil intitulé « Doctrine et Alliances » fut autorisée par la conférence semestrielle de 1878. Il s'agit de la première révélation faite à l'Église par l'entremise du Président Joseph Smith III. Elle est datée du 7 octobre 1861. L'Épître et l'annexe ont été publiées le 25 octobre 1861. 1a. Pour que l'Église soit en mesure d'annoncer l'évangile et d'accomplir la loi, les Douze prendront des dispositions en accord avec l'Évêque pour l'administration de la loi de la dîme. b. Et que devant Dieu, ils veillent à ce que les moyens temporels, ainsi obtenus, soient vraiment utilisés pour les fins de l'Église et qu'ils ne deviennent pas un instrument de pouvoir entre les mains d'un seul, qui s'en servirait pour opprimer les autres, ni pour l'élévation de quiconque. 2. Aussi vrai que je vis, dit le Seigneur, vous serez jugés au jour du jugement selon la manière dont vous accomplirez cette tâche. SECTION 115 Révélation donnée à Joseph Smith III en mars 1863. Elle s'adresse aux Anciens de l'Église. Cette révélation fut approuvée par la conférence annuelle de 1863 et insérée dans « Doctrine et Alliances » par l'autorité de la conférence semestrielle de 1878. 1a. Écoutez, ô vous, anciens de l'Église. Voici, j'ai vu vos efforts en faveur de ma cause et ils me sont agréables. b. En vérité je vous le dis : ma volonté est que vous ordonniez et désigniez mon serviteur William Marks pour qu'il soit le conseiller de mon serviteur Joseph, le président de mon Église, pour que la Première Présidence de mon Église soit remplie plus parfaitement encore. c. Et je serai satisfait si mes anciens, en allant annoncer mon évangile parmi les nations, observent les principes que je leur ai donnés. d. Qu'ils soient envoyés deux par deux pour qu'ils s'aident et se soutiennent mutuellement dans l'exercice de leur ministère. e. Poursuivez ardemment vos efforts, vous les anciens et le peuple de mon Église et mon petit troupeau car comme je vous ai parlé dans les temps anciens, je vous parlerai encore comme à des amis, si vous parlez en mon nom ; et voici, je suis l'Alpha et l'Oméga et je demeurerai avec vous jusqu'à la fin des temps. Amen.

173 SECTIONS 116, 117 SECTION 116 Révélation donnée par l'intermédiaire de Joseph Smith III, le 4 mai 1865. Un conseil joint de la Première Présidence et du Conseil des Douze s'était réuni dans la demeure de l'Évêque Israël L. Rogers, dans le comté de Kendall, en Illinois, du 1er au 5 mai 1866. Entre autres sujets, le conseil discuta la question de « l'ordination des hommes de race noire ». On demanda au Président Joseph Smith de rechercher l'inspiration divine à ce propos et la révélation fut donnée en réponse au jeûne et aux prières des membres du conseil. Cette révélation doit être examinée dans le cadre des évènements de la Guerre de Sécession américaine et en tenant compte de la situation sociale et du niveau d'instruction des noirs américains à cette époque. La révélation fut présentée au Conseil des Douze qui l'approuvèrent à l'unanimité. La conférence semestrielle de 1878 a autorisé son inclusion dans « Doctrine et Alliances ». 1a. Écoutez, vous tous, les anciens de mon Église ! Je suis celui qui vous ai appelés mes amis. Au sujet de ce que vous m'avez demandé : b. et voici, ceci est ma volonté : que mon évangile soit prêché à toutes les nations et dans chaque pays et que des hommes de toutes langues servent devant ma face : c. il m'est agréable que vous

m’ordonniez des prêtres en les choisissant parmi toutes les races à qui ma loi a été enseignée et qui sont les héritiers, selon la promesse. 2a. Soyez vigilants car de nombreux anciens ont été ordonnés en mon nom et ils ont connu ma condamnation car ils avaient négligé d’élever leur voix pour ma cause et à cause de cela, il y eut des angoisses et des tribulations. b. Par bonheur ils peuvent être sauvés (s’ils s’abstiennent de commettre le mal) mais la gloire qui leur est donnée pour leurs œuvres peut leur être retirée ; en d’autres mots, leurs œuvres seront consumées car elles ne me sont pas profitables. 3a. Déliez-vous les mains, les uns aux autres, et soutenez-vous les uns les autres, que vous tous qui êtes du Conseil des Douze puissiez travailler dans la vigne car votre responsabilité est grande ; b. le temps est proche où d’autres s’ajouteront à votre nombre, si vous œuvrez avec diligence, jusqu’à ce que le Conseil soit complet et que vous soyez douze. 4a. Ne vous hâtez pas d’ordonner des hommes de race noire et de leur confier des charges dans mon Église car en vérité je vous le dis : b. tous ne sont pas encore prêt à être acceptés comme mes serviteurs mais ceci est ma volonté, que tous puissent être sauvés, chaque homme selon sa condition, et certains parmi eux ont été choisis pour être des ministres auprès de leurs frères de race. Soyez satisfait car moi, le Seigneur, je vous le dis. SECTION 117 A mesure que la date de la conférence annuelle de 1873 approchait, le Président Smith était profondément préoccupé par le fait qu’il était le seul membre de la Première Présidence (le Conseiller William Marks était mort en mai 1872) et la mort de l’apôtre Samuel Powers en février 1873 avait réduit le Conseil des Douze à cinq membres. Cette préoccupation était partagée par les autres membres du Conseil des Douze auxquels se joignirent un certain nombre de Soixante-Dix, qui demandèrent que le prophète fasse appel à l’inspiration divine.

174 SECTION 117 En présentant la révélation suivante aux anciens de l’Église, le Président Smith affirma qu’elle avait été reçue « en réponse à une période de prière longue et sincère adressée à Dieu au sujet de l’état des Conseils de l’Église ». La révélation fut approuvée par les apôtres présents et par la conférence le 10 avril 1873. Avec l’ordination de William Wallace Blair et de David H. Smith, comme l’instruction reçue le prévoyait, le Conseil de la Première Présidence était au complet pour la première fois depuis la réorganisation de l’Église. C’est également la première fois qu’au cours de la Réorganisation, des membres des Douze avaient été appelés par l’intermédiaire du Président de l’Église. Antérieurement à cette époque et à certaines occasions dans l’Église primitive, les membres des Douze avaient été choisis par des comités. 1. Écoutez la voix de l’Esprit, ô vous, les anciens de mon Église ; j’ai entendu la prière de mon peuple. 2. Et voici, selon ma sagesse et selon mon désir, il faut que les principaux conseils de mon Église soient complets et que leur organisation s’achève. Ainsi parle l’Esprit. 3a. Que mes serviteurs William W. Blair et David H. Smith soient choisis et ordonnés pour être les conseillers de mon serviteur, le président de mon Église. b. Qu’ils soient ordonnés à cette charge par l’imposition des mains de mes serviteurs dont le devoir est d’ordonner et d’investir les officiers de mon Église ; c. et que mes serviteurs, le président de l’assemblée des Grands-prêtres et le président de la prêtrise mineure, imposent aussi leurs mains sur leurs frères qui vont devenir conseillers mais que mes serviteurs appartenant aux Douze soient des porte- paroles. 4a. Que mes serviteurs William H. Kelly, Thomas W. Smith, James Cafall, John H. Lake, Alexander H. Smith, Zena H. Gurley et Joseph R. Lambert soient choisis comme témoins spéciaux dans le Conseil des Douze car ils ont été appelés afin d’assumer ce ministère. b. Qu’ils soient ordonnés et désignés pour cette charge par l’imposition des mains de mes serviteurs Joseph Smith, Jason W. Briggs et William W. Blair. 5. En vérité, en vérité je vous le dis : si ces serviteurs accroissent devant moi leur vocation en mon honneur, ils deviendront puissants et manifesteront une profonde sagesse dans les assemblées de mon peuple. 6. Que les noms de mes serviteurs Daniel B. Rasey et Reuben Newkirk soient retirés du registre du Conseil des Douze et qu’ils soient placés parmi les noms des anciens et qu’ils œuvrent

comme anciens et j'accepterai leurs œuvres. 7a. Car ceci est ma volonté : que mes serviteurs Jason W. Briggs, Josiah Ells et Edmund C. Briggs restent et poursuivent leur tâche en tant que témoins spéciaux devant ma face. b. Qu'ils travaillent avec diligence en exerçant leur ministère et qu'ils dirigent et encouragent leurs frères dans leurs œuvres. c. Il est bon pour le triomphe de ma cause que mon serviteur Jason assure activement la supervision de son Conseil. 8a. Que mes serviteurs Archibald M. Wilsey, William D. Morton et George Rarik soient ordonnés Grands prêtres : b. et que mes serviteurs E.C. Brand, Charles W. Wandell et Duncan Campbell soient désignés comme témoins spéciaux des Soixante-Dix à leur place ; c. et que mes serviteurs Joseph Lakeman, Glaud Rodgers, John T. Davies et John S. Patterson soient aussi nommés témoins parmi les Soixante-Dix devant ma face. 9a. Jusqu'au temps où le Conseil des Douze sera complet, la décision de ce

175 SECTION 118 Conseil, si elle est unanime, sera tenue pour définitive comme si le Conseil était au complet, selon ma loi qui est donnée dans le livre des Doctrine et Alliances. b. et jusqu'au jour où l'Assemblée des Soixante-Dix sera complétée, leur décision, si elle est unanime et en accord avec celle du Conseil des Douze, sera considérée comme si l'Assemblée était au complet. 10a. Il convient que l'Évêque de mon Église choisisse deux conseillers et que, selon ma loi, ils soient ordonnés pour leur charge et que dorénavant il n'y ait plus de chicane parmi mon peuple. b. L'Évêque de mon Église pourra choisir et nommer des agents de l'Évêque, jusqu'à ce que dans ma sagesse d'autres évêques soient ordonnés, dans les districts et les grandes branches de mon Église. 11a. Il n'est pas nécessaire devant ma face que des pieux soient établis avant que je ne l'ordonne à mon peuple. Quand la nécessité apparaîtra, j'ordonnerai qu'on les établisse. b. Que mes commandements concernant le rassemblement dans les régions voisines et les conseils donnés par les anciens de mon Église vous guident à ce sujet, jusqu'à ce que j'en décide autrement. 12. Voici, si mes serviteurs et mes servantes des différentes organisations de service parmi mon peuple, persévèrent dans la vertu, ils seront bénis, comme ils bénissent les autres membres de la maison de la foi. 13. Que cessent parmi vous tous différends et toutes querelles. Aidez-vous les uns les autres dans la paix et vous serez bénis par mon Esprit qui vous consolera et vous fortifiera pour mon œuvre, que vous accomplissez. 14. A présent, il ne convient pas que je vous donne d'autres commandements ; mais restez diligents, avisés et fidèles faisant toutes choses en pensant à la gloire de votre Dieu et au bien de son peuple. Ainsi parle le Seigneur. Amen. SECTION 118 Révélation donnée par l'entremise du Président Joseph Smith III, le 28 septembre 1882 à Lamoni, Iowa, en réponse aux prières de la Conférence Générale. 1a. En recherchant ma volonté, vous avez bien agi. Je hâterai mon œuvre en son temps. b. A présent, vous ne pouvez poursuivre de missions dans de nombreux pays et il ne faut pas que les anciens des Conseils présidant soient envoyés, hors du pays d'Amérique, avant que l'œuvre de la réorganisation de mon Église ne soit pleinement accomplie et jusqu'à ce qu'une unité de compréhension plus profonde soit établie parmi vous. c. Il ne faut pas non plus compléter à présent les assemblées, à l'exception de celles des anciens, des prêtres, des instructeurs et des diacres ; ce que vous pourrez poursuivre comme vous le jugerez bon, sous la direction de la conférence. 2. Continuez la mission à Chicago jusqu'à la conférence d'avril ; elle pourra être laissée entre les mains des autorités du district du Nord de l'Illinois. 3. Ceci est ma volonté : que vous honoriez davantage et que vous écoutiez avec attention la voix et les conseils des ministres voyageurs pour les choses spirituelles ; car si vous ne le faites pas le ministère qu'ils exercent ne sera plus un hommage à mon service et le bien qu'ils devraient faire n'aura plus de portée. 4a. S'ils se manifestent comme des

176 SECTION 119 ministres vertueux, ils seront bénis ; s'ils sont trouvés en transgression ou s'ils pêchent par paresse, vous leur refuserez votre soutien. b. Ne vous hâtez pas de leur retirer votre

soutien car il se pourrait que vous nuisiez ainsi à mon œuvre. c. Même à présent, je ne suis pas très content de quelques-uns d'entre vous mais la voie vers le repentir est ouverte et vous pouvez vous reprendre. Ne croyez pas que vous n'aurez pas de compte à rendre pour votre intendance devant ma face. Joseph Smith Par ordre de l'Esprit SECTION 119 Révélation donnée par l'entremise de Joseph Smith III, le 11 avril 1887 à Kirtland, Ohio. Cette directive inspirée a été reçue après que la Conférence Générale avait observé, le samedi 9 avril, une journée de jeûne et de prière pour recevoir la lumière à cause de « l'insuffisance du Conseil des Douze ». Aux Anciens de l'Église : Ainsi parle l'Esprit : 1a. Il ne convient pas encore que le Conseil des Douze soit complété ; néanmoins, désignez mes serviteurs James W. Gillen, Heman C. Smith, Joseph Luff et Gomer T. Griffiths pour qu'ils exercent la charge d'apôtre et que le Conseil soit mieux préparé pour œuvrer devant moi. b. Je dispose encore d'autres membres de mon Église qui seront désignés en leur temps, s'ils me restent fidèles et s'ils restent fidèles dans l'œuvre qu'ils sont à présent appelés à accomplir. 2a. Un grand travail doit être accompli par mes anciens et pour qu'ils soient dignes de réaliser cette œuvre et qu'ils n'en soient pas empêchés, je leur enjoins non seulement d'avoir de la charité et de l'humilité dans leur cœur, afin que leur sagesse soit celle du Seigneur et que leur force soit celle de l'Esprit, b. Mais ils écarteront toute légèreté dans leur expression et dans leurs gestes, lorsqu'ils se lèveront pour proclamer l'évangile, et ils étudieront pour que le peuple approuve leur ministère par la candeur de leurs paroles et par leurs manières pleines de courtoisies et qu'en qualité de ministres de l'évangile, ils gagnent des âmes au Christ. 3a. Les anciens et les membres de l'Église doivent montrer un cœur et un visage allègres dans leurs rapports entre eux et avec leur prochain et leurs voisins et leurs paroles et actions doivent être au-dessus de tout blâme. b. Il ne convient donc pas qu'ils parlent haut et fort, ni qu'ils tiennent des propos vulgaires et grossiers ou donnent des récits où les noms de leur Dieu et de leur Rédempteur sont un objet de blasphème. c. Hommes de Dieu, vous qui portez les vases de Dieu, que vos corps et vos vêtements soient purs ; vêtez-vous sobrement, sans ornements excessifs. d. Évitez l'usage du tabac et ne soyez pas adonnés aux boissons fortes sous aucune forme, pour que vos conseils de tempérance soient efficaces, grâce à votre exemple. 4a. Pour que l'œuvre de restauration, qu'attend le peuple de mon Église, soit hâtée en son temps, les anciens doivent cesser d'être trop prudents en ce qui concerne le retour de ceux qui jadis appartenaient à la foi mais qui ont été vaincus par un jour sombre et orageux ; ayant craint qu'ils n'apportent avec eux des hérésies cachées qui pourraient réduire l'œuvre à néant.

177 SECTION 119 b. Car en vérité, certains sont des vases élus pour faire le bien et ils ont été éloignés car le monde est plein de pièges perfides mais ils retourneront, en temps voulu, vers le Seigneur si les membres de l'Église ne les empêchent pas. c. L'Esprit dit : « Venez » ; que les ministres du Christ ne s'opposent pas à ce retour. 5a. Et l'Esprit dit encore : Les contentions sont inconvenantes ; cessez donc de discuter au sujet du saint sacrement et du temps de son administration ; b. car que ce soit le premier jour du Seigneur de chaque mois ou le jour du Seigneur de chaque semaine, si le sacrement est administré par les officiers de l'Église avec sincérité de cœur et pureté d'intention, il sera accepté par Dieu si l'on y participe en mémoire de Jésus-Christ et avec la volonté d'assumer son nom. c. Pour éviter toute confusion, que celui qui préside le service du sacrement et ceux qui l'administrent veillent à ce que les symboles soient dûment préparés et placés sur des plats propres pour le pain et dans des coupes propres pour le vin ou l'eau, comme on le jugera bon ; d. et l'officier peut rompre le pain avant qu'il ne soit béni et verser le vin avant qu'il ne soit béni ; ou il peut, s'il y est conduit, bénir le pain avant qu'il ne soit rompu et le vin avant qu'il ne soit versé ; e. toutefois, le pain ainsi que le vin doivent être découverts lorsqu'ils seront présentés pour demander leur bénédiction. f. Il convient que le pain et le vin soient administrés au début de la réunion avant que ne

surviennent fatigue et confusion. g. Que celui qui participe et que celui qui s’abstient cessent de se quereller avec leur frère, afin que chacun retire profit lorsqu’il mange à la table du Seigneur. 6a. Le service du chant, dans la maison du Seigneur, accomplit avec humilité et communion d’Esprit chez ceux qui chantent et ceux qui écoutent, est béni et accepté par Dieu ; mais la tristesse chez ceux qui chantent et un esprit amer chez ceux qui écoutent, ne plaisent pas à Dieu. b. C’est pourquoi dans toutes les congrégations du peuple de Dieu, il faut cesser les discussions et les contentions concernant le service du chant ; c. et pour que l’adoration, dans la maison du Seigneur, soit entière et pleinement acceptable, que ceux qui sont attirés par le désir et le don du chant se chargent de ce service et jouent sur les instruments à anches et à cordes ou sur les cuivres, dans les grandes congrégations, selon ce que leur sagesse et leur choix en décident. d. Que les jeunes hommes et les jeunes filles cultivent leurs dons pour la musique et le chant ; que ceux d’un âge moyen et les vieillards n’oublient pas la joie de leur jeunesse et qu’ils aident et assistent dans la mesure où leurs préoccupations le leurs permettent ; et rappelez-vous que les Saints doivent être des militants de bonne humeur pour qu’ils puissent être joyeux dans le triomphe. e. Toutefois, que les orgues et les instruments à cordes et à vent se taisent lorsque les Saints sont rassemblés pour prier et rendre témoignage, afin que les sentiments de ceux qui sont sensibles et tristes ne soient pas heurtés. f. Afin de faciliter l’unité du service du chant de l’Église, que ceux auxquels on a confié la tâche de donner un livre de chants se hâtent de la réaliser en son temps. 7a. Et l’Esprit dit encore : comme il y a eu beaucoup de discussions dans le passé au sujet du Sabbat du Seigneur, l’Église est avisée que jusqu’à ce qu’une nouvelle révélation soit reçue ou que se réunissent les conseils pour décider la loi de l’Église, ses articles et ses alliances, b. les Saints doivent observer le premier jour de la semaine, généralement appelé le Jour du Seigneur, comme un jour de repos ; comme un jour consacré à

178 SECTION 120 l’adoration, ainsi qu’il est établi dans les alliances et les commandements. c. et ce jour-là, ils s’abstiendront de tout travail inutile ; toutefois, rien ne devra se perdre ce jour-là et le travail nécessaire ne sera pas négligé. d. Ne soyez pas sévère dans votre jugement mais soyez miséricordieux, pour cela comme en toute autre chose. Ne soyez pas hypocrites et ne soyez pas de ceux qui font condamner un homme pour un mot. 8a. Poursuivez l’œuvre missionnaire dans ce pays et dans les pays étrangers, aussi loin et aussi largement que vous le pourrez. b. Tous sont appelés selon les dons que Dieu leur a donnés ; et pour que tous œuvrent ensemble, que celui qui œuvre dans le ministère et celui qui travaille dans les affaires et le travailleur, qu’ils œuvrent en communion avec Dieu pour l’accomplissement de la tâche qui leur est confiée. 9a. Soyez purs, économes et cessez de vous plaindre des douleurs, des maladies et des afflictions de votre corps ; dormez pendant les heures que Dieu a prévues, pour reconstituer et fortifier le corps et l’esprit ; b. car même maintenant, certains parmi les membres et les anciens sont affligés dans leur corps et leur esprit car ils n’ont pas tenu compte des conseils de l’Esprit, de se coucher tôt et de se lever de bonne heure, afin de conserver la vigueur de leur corps et celle de leur esprit. c. Supportez les fardeaux du corps, ceux que l’Esprit de guérison venant de la foi dans le Seigneur ou l’emploi de ce que conseille la sagesse, ne soulagent ni n’écartent et accomplissez de bonne humeur tout ce qui vous est permis de faire pour que la bénédiction de la paix soit sur vous tous. Amen. Kirtland, Ohio, le 11 avril 1877 SECTION 120 Les membres du Conseil des Douze, qui assistèrent à la Conférence Générale de 1887, restèrent à Kirtland et publièrent, le 21 avril 1887, une « Épître » qui traitait, entre autres questions, des devoirs des présidents des districts et des branches. Le Conseil révisa « l’Épître » en 1888, puis demanda à la Conférence Générale de la ratifier. La décision fut ajournée jusqu’en 1890. Étant donné ces circonstances, le Conseil des Douze demanda au Président de l’Église de rechercher l’inspiration divine et, en réponse à leurs prières, la révélation suivante fut donnée par l’entremise du Président Joseph

Smith. Elle est datée du 8 avril 1890 à Lamoni, Iowa, et adressée à « La Première Présidence et au Grand Conseil Voyageur » (Le Conseil des Douze). A mes serviteurs, la Première Présidence et le Grand Conseil Voyageur de mon Église ; ainsi parle l'Esprit : 1a. L'épître ne doit être actuellement ni approuvée ni désapprouvée par la conférence, en tant que jugement émis par le Conseil des Douze, jusqu'à ce qu'une expérience ultérieure ait mis à l'épreuve les questions qui y sont traitées. b. Entre-temps, les branches et leurs officiers, les districts et leurs officiers seront considérés comme ayant été prévus par ma loi pour poursuivre le travail du ministère, en prenant soin des membres de l'Église, et pour soulager les Douze et les Soixante-Dix des inquiétudes et des soucis que leur cause le soin de veiller sur les organisations locales. c. Lorsque des branches et des districts seront organisés, ils doivent l'être par la direction des conférences ou par la présence et la direction des Douze ou par un membre de ce Conseil qui, si possible, aura été désigné comme responsable ; d. ou, si une branche doit être organisée alors que certaines circonstances empêchent le missionnaire en charge

179 SECTION 120 d'être présent, elle peut l'être par le président du district avec le consentement, la connaissance et les directives du missionnaire en charge. 2a. Une branche peut être présidée par un grand prêtre, un ancien, un prêtre, un instructeur ou un diacre, choisi et appuyé par le vote de la branche. b. Les districts peuvent être présidés par un grand prêtre ou un ancien qui sera reçu et appuyé dans sa charge par le vote du district. c. Lorsqu'il s'agit d'une branche ou d'un district importants, celui qui sera choisi pour le présider devra être grand prêtre, s'il y en a un qui possède l'esprit de sagesse pour exercer la charge de président ; d. ou si un ancien est choisi et qu'en raison de son expérience on l'a trouvé qualifié pour la présidence, il devra être ordonné grand prêtre aussitôt après, en vertu de l'esprit de sagesse et de révélation chez celui qui l'ordonnera, des directives du grand conseil ou de la Conférence Générale, comme le veut la loi. 3a. Les conseils de l'Église ne doivent pas se quereller ni se heurter pour des conflits d'autorité ; ils sont tous également nécessaires et respectables, chacun à sa place. b. Les Douze et les Soixante-Dix sont des ministres voyageurs et des prédicateurs de l'évangile, pour convaincre les hommes de se conformer à la vérité. c. Les Grands prêtres et les anciens, détenant la même prêtrise, sont des ministres résidents de l'Église chargés d'instruire et de soutenir ses membres, sous la direction et l'instruction de la Présidence et des Douze. d. Lorsque les Soixante-Dix voyagent, selon la voix de l'Église, ou lorsqu'ils sont envoyés par les Douze pour proclamer la parole là où les Douze ne peuvent pas se rendre, ils sont, en fonction du pouvoir de leur ministère, des apôtres – ceux qui ont été envoyés – et ils doivent présider les réunions quand il n'y a pas d'organisation ou si un membre des Douze ou de la Présidence n'est pas présent. 4a. Les officiers, assurant la présidence, doivent jouir de la considération et du respect attachés à leur charge dans les branches aussi bien que dans les districts ; b. toutefois, les conseils voyageurs de présidence, qui représentent l'Église et qui ont été établis selon la loi, leur vocation et la voix de l'Église en tant qu'autorités dirigeantes, réglementant et conseillant l'Église et la représentant à l'étranger, devront être considérés, lorsqu'ils se trouvent dans un district ou dans une branche, comme étant les principales autorités représentatives de l'Église, ils doivent être respectés en tant que telles, leurs conseils et leurs avis seront également recherchés et respectés lorsqu'ils auront été donnés ; c. et en cas de conflit ou d'urgence, leur décision sera écoutée et prise en considération, tout en demeurant soumise à l'appel et au jugement prévu par la loi. 5. Quiconque entend celui qui est envoyé, entend le Seigneur qui l'a envoyé, s'il a été appelé par Dieu et envoyé par la voix de l'Église. 6. Dans ces questions, la loi ne prévoit pas de conflit. 7a. Si des questions d'importance et de conduite personnelles sont soulevées dans les branches ou les districts, les autorités de ces branches et de ces districts doivent être autorisées à les résoudre. b. Les conseils voyageurs s'informeront uniquement de celles qui

concernent la loi et les usages de l’Église, ainsi que celles touchant aux intérêts généraux de l’Église. c. Lorsque des cas difficiles se posent depuis longtemps, le conseil pourra demander aux autorités locales de les résoudre ; et si elles ne le font pas, il pourra les régler comme l’exigent sa charge et son devoir ; évitant ainsi que le travail

180 SECTION 121 de l’Église ne soit exposé à l’opprobre et que la prédication de la parole ne soit empêchée. 8. Afin que le conseil voyageur des Douze soit mieux préparé pour agir en tant que Conseil, mon serviteur 1. H. Smith peut être choisi comme président des Douze et toute personne appartenant au Conseil peut être choisie comme secrétaire des Douze, jusqu’à ce que le Conseil soit complet ou que d’autres directives soient données. 9a. Ceux qui ont été présentés par les grands- prêtres pour être ordonnés à la grande prêtrise, sous réserve de l’approbation du conseil des grands prêtres présents et de celle de la conférence, pourront être ordonnés ; b. et on pourra choisir parmi eux et par les soins d’un comité de conférence, composé d’un membre de la Première Présidence, du président des Douze ainsi qu’une autre personne choisie par le Conseil des Douze, le président des grands prêtres et une autre personne choisie par les membres de cette assemblée et dans leur sein ; c. Un nombre suffisant de personnes pour remplir les sièges vacants dans le Grand Conseil, pour que ce Conseil soit convenablement organisé et prêt à traiter des questions importantes qui lui seront présentées. d. Et ce comité fera son choix selon l’esprit de sagesse et de révélation qui lui aura été donné afin que ledit Conseil puisse être réuni à toute Conférence Générale en cas d’urgence, en raison de leur lieu de résidence ou à proximité des endroits où des conférences pourraient se tenir. 10a. Les présidents des Soixante-Dix sont chargés de choisir dans les diverses assemblées des anciens, ceux qui seront qualifiés et pourront assumer la responsabilité de la charge d’un membre des Soixante-Dix. b. En procédant à ces choix, les présidents des Soixante-Dix doivent consulter les divers conseils, avant d’agir, et qu’ils soient guidés par la sagesse et l’esprit de révélation, en ne choisissant que des hommes de bonne réputation. SECTION 121 Une série de directives inspirées a été donnée à la Conférence Générale de 1885 tenue à Independence, Missouri, par l’entremise du Président Joseph Smith III. Lisez le paragraphe 6 avant d’étudier cette section dans son ensemble. 1a. A la session d’avril de la conférence de 1885, pendant que l’on examinait la question du maintien par vote des officiers qui faisait l’objet de l’ordre du jour spécial du 11, lorsque le nom de David H. Smith, second conseiller du Président fut présenté, la question fut posée de savoir si une communication avait été reçue à ce sujet. b. Le Président de l’Église répondit : « la voix de l’Esprit dit que David H. Smith doit être libéré de sa charge. Il est entre mes mains ». 2a. Lors de la présentation du Conseil des Douze, la question fut posée une fois de plus : y a-t-il eu des communications au sujet dudit conseil ? b. Le président Joseph Smith répondit : « la voix de l’Esprit dit que pour le moment E. C. Briggs doit être maintenu. J.W. Briggs et Z.H. Gurley sont entre vos mains, pour les approuver ou les désapprouver comme la sagesse peut le dicter. Soyez miséricordieux car à celui qui est miséricordieux, la miséricorde sera manifestée ». 3. Le 14 du mois, au huitième jour de la session, alors que l’on examinait la mission de l’ancien E.C. Briggs, les directives suivantes furent données comme

181 SECTION 122 étant la volonté du Seigneur au sujet de la mission à Chicago où certaines difficultés avaient surgi : 4a. « Ceci est ma volonté : que mes serviteurs ne se querellent plus au sujet de la Branche de Chicago. Dites à cette branche de rendre compte à la conférence de mes Saints dans le district où cette branche est située, le District du Nord de l’Illinois. b. « Mes serviteurs, les anciens, quand ils voyagent dans les environs, doivent travailler dans cette ville lorsque le temps et les circonstances le permettent, afin que mon peuple qui s’y trouve en soit renforcé et encouragé. c. Et les anciens, chargés de la branche et du district, doivent accepter d’aider un tel ministre ; et ceci doit se faire sans jalousie de part et d’autre ». 5a. L’instruction suivante, reçue également en 1885, est ajoutée selon les

directives de la conférence de 1894 : b. « Mes serviteurs appartenant aux Soixante-Dix peuvent choisir sept personnes parmi eux, ceux qui sont actuellement présidents des Soixante-Dix en constitueront une partie ; et les sept formeront la présidence des Soixante-Dix ainsi que ma loi le prévoit ». 6a. Ce qui précède a été accepté comme étant une directive appropriée et la conférence l'approuva en tant que telle ; mais la parole reçue ne fut pas présentée aux conseils ni traitée par eux selon la coutume courante de l'Église, concernant les révélations reçues pour la direction de l'Église. b. Cette directive est reproduite ici comme ayant reçu l'assentiment de tous, en réponse aux prières, et comme étant définitive en ce qui concerne les sujets auxquels elle se réfère. SECTION 122 Pendant la Conférence Générale de 1894, la Première Présidence, le Conseil des Douze et l'Assemblée des Grands Prêtres tinrent une réunion où ils discutèrent leurs vocations respectives et leurs responsabilités. Un compte rendu de ce Conseil fut soumis à la Conférence mais comme les Douze pensaient que ce compte rendu ne répondait pas à toutes les questions posées, ils adoptèrent une résolution demandant au Président Smith de « demander une nouvelle révélation afin d'expliquer l'autorité et les devoirs détenus par les divers conseils et par leurs membres, ainsi que des directives pour remplir les sièges vacants dans les principaux conseils, y compris la désignation du Patriarche, si notre Père Céleste daigne nous éclairer à ce sujet ». La révélation donnée au Président Smith, le 15 avril 1894 à Lamoni, Iowa, en réponse à la requête des Saints, fut approuvée par les conseils et par la Conférence mais son inclusion dans les Doctrine et Alliances ne fut autorisée que par la Conférence Générale de 1897. Le quinzième jour du quatrième mois de l'année 1894, je me trouvais en jeûne et en prière devant le Seigneur et ainsi que me le commanda l'Esprit, je m'élevai de ma prière et j'écrivis : C'est ainsi que parle l'Esprit aux anciens et à l'Église : 1a. Mes serviteurs ont été durs les uns envers les autres ; et certains d'entre eux n'ont pas été assez disposés à écouter ceux dont le devoir est d'enseigner les révélations que mon Église a reçue auparavant. b. La mauvaise entente et la confusion règneront parmi les membres de mon Église, jusqu'à ce que mon peuple entende et considère ceux qui ont été mis

 dans l'Église pour enseigner les révélations. 2a. Le fardeau du soin de l'Église est imposé à celui qui est appelé à présider la grande-prêtrise de l'Église et à ceux qui sont appelés pour devenir ses conseillers ; b. et ils enseigneront selon l'esprit de sagesse et de compréhension et comme la révélation le leur commandera de temps en temps. 3a. Le devoir des Douze est de prêcher l'évangile et d'en administrer les sacrements comme le commandent les Écritures que vous avez reçues. b. Ils sont appelés et désignés pour ce devoir ; ils voyageront et prêcheront selon les directives et les conseils de la Présidence. 4a. Je ne désire pas encore que le Conseil de la Présidence et le Conseil des Douze apôtres soient remplis, pour des raisons que vous verrez et que vous connaîtrez en temps voulu. b. Mon serviteur David H. Smith est toujours entre mes mains et j'agirai selon ma volonté lorsque le temps sera venu de l'accomplir. Ne soyez pas troublés et ne vous inquiétez pas à ce sujet car mon œuvre en tirera avantage à la fin. 5a. Lorsque j'ai dit à mes apôtres : « les Douze prendront des dispositions en accord avec l'Évêque pour l'administration de la loi de la dîme ; et que devant Dieu, ils veillent à ce que les moyens temporels ainsi obtenus soient vraiment utilisés pour les fins de l'Église et qu'ils ne deviennent pas un instrument de pouvoir entre les mains d'un seul, qui s'en servirait pour opprimer les autres, ni pour l'élévation de quiconque » ; b. celui que j'avais appelé à la présidence de l'Église ne s'était pas encore imposé au troupeau dispersé ; et j'ai ordonné au conseil, qui est la seconde autorité pour les questions spirituelles, que ceux qui sont dispersés et que ceux que l'on a fait souffrir reçoivent l'assurance que je ne supporterai pas que celui que j'ai appelé trahisse la confiance des fidèles, ni qu'il dilapide les deniers du trésor pour ses propres besoins. c. Et parce que la loi de la dîme a été peu comprise et ne serait pas observée, à moins qu'elle ne soit enseignée et mise en vigueur par les préceptes des

principaux missionnaires de l’Église. d. Il ne s’agissait pas alors et maintenant non plus, de les accabler de la charge de veiller aux dépenses des deniers du trésor ou d’administrer les biens de l’Église ; e. à l’exception de certains moments où il pourrait être nécessaire de le faire dans un conseil avec la Présidence, le Grand Conseil en cas d’urgence, l’Épiscopat, les évêques ou les agents de l’évêque au loin ou les conférences ; et conformément à l’accord conclu à ce sujet. f. Quelle que soit la charge dont le Conseil a pu se croire investi sous ce rapport, il en est maintenant dégagé car la fin qui lui était proposé a été réalisée ; g. à moins que le Conseil ne découvre que des abus ont été commis dans l’administration des affaires temporelles, ils procèderont immédiatement à une enquête et à une vérification par l’intermédiaire des officiers désignés à cet effet par l’Église et ils redresseront le mal et épargneront tout préjudice à l’Église. 6a. Et l’Esprit vous dit encore que « pour le Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans sont comme un jour » ; b. c’est pourquoi la loi donnée à l’Église dans la section quarante-deux, concernant la signification de certaines parties qui a entraînée tant de controverses, est telle qu’elle aurait pu être donnée aujourd’hui ; c. et l’Évêque et ses conseillers et le Grand Conseil et l’Évêque et son conseil, le magasin et le temple et le salut de mon peuple sont maintenant à mes yeux comme ils étaient en ce jour où j’ai donné la révélation ; d. toutefois cette partie du commandement qui a fait un devoir au Grand

183 SECTION 122 Conseil d’aider à prendre soin des pauvres et des nécessiteux de l’Église, ne se proposait pas de placer le Grand Conseil au-dessus de l’Évêque, dans l’administration des affaires de son office et de sa vocation, e. à moins qu’ils ne le fassent en tant que conseils offerts et de telle sorte que nul, parmi les pauvres et les nécessiteux, ne soit négligé ; f. il ne s’agissait pas non plus que le Grand Conseil dicte sa volonté quand il est question d’acheter des terres, de construire des maisons de culte, d’édifier la nouvelle Jérusalem et de rassembler mon peuple, g. ce qui précède étant de la compétence de la Présidence, des Douze en tant que Conseil, des conseils et d’autres officiers des branches ou des pieux où les maisons de culte seront construites, des conférences et de l’assemblée générale de l’Église et des directives révélées par le Seigneur. h. Le Grand Conseil ne pourrait pas, en toute justice, imposer sa volonté à l’Évêque au sujet de ces questions, puis le faire passer en jugement, le condamner et le punir s’il désobéit. 7a. L’œuvre à accomplir maintenant, par les conseils missionnaires de l’Église, s’est tellement accrue et a pris tant d’importance – le champ est déjà tellement mûr pour la moisson et le besoin d’ouvriers est si grand – que les Douze et les Soixante-Dix sous leur direction, de concert avec les grands -prêtres et les anciens qui peuvent voyager et prêcher comme des missionnaires, seront libres de veiller sur leur ministère qui consiste à propager l’évangile, b. laissant les branches et les districts où l’organisation est confiée, dans la mesure du possible, aux soins et à l’administration des ministres résidents, des grands prêtres, des anciens, des prêtres, des instructeurs et des diacres ; c. libérant ainsi ces autorités spirituelles et les laissant libres de propager la parole dans les champs nouveaux qui s’ouvrent tout grand devant eux ; d. en accomplissant cette œuvre, s’ils veulent bien écouter les conseils, dit l’Esprit, ils se sentiront en paix et leur esprit aura une force surpassant celle qu’ils ont ressentie dans le passé. 8a. Cette partie de la loi qui dit : « Les Douze ont également le devoir d’ordonner et de veiller sur tous les autres officiers de l’Église », doit être interprétée en tenant compte de la révélation qui l’a précédée, selon son contexte et selon ce qui suit dans le livre ; b. Et quand ces officiers sont ordonnés et établis dans leur ministère, au sein de l’Église, il faut les laisser administrer les choses pour lesquelles ils ont été ordonnés, étant responsables des affaires pour lesquelles ils ont été appelés et désignés pour présider ; c. les Douze et les Soixante-Dix administrent ainsi en tant que ceux qui poursuivent l’œuvre de prédication en faisant entendre la voix d’avertissement, qui baptisent, organisent et établissent l’ordre et étendent leur ministère à d’autres domaines, jusqu’à ce que le monde

soit averti. d. C’est la volonté de Dieu qu’ils agissent ainsi : oui, en vérité, dit l’Esprit, s’ils entreprennent ce travail dès maintenant en laissant aux ministres résidents, sous la Présidence de l’Église, la charge et le soin des districts organisés ou des conférences ; e. en observant la loi qui a déjà été donnée pour ordonner et établir les grands - prêtres et les anciens, pour présider les branches importantes et les districts, ainsi que les évangélistes, ces officiers établis dans l’Église accompliront alors une œuvre utile et celui qui a donné la loi sera honoré ; f. les divergences entre les conseils seront aplanies, la confiance sera rétablie et la paix et la bonne volonté seront parmi le peuple comme une fontaine bienfaisante. 9a. Les conseils auront la préséance

184 SECTION 122 suivante en matière d’autorité : la Présidence, les Douze, les Soixante-Dix dans toutes les réunions et les rassemblements des membres, là où aucune organisation antérieure n’a encore été établie. b. Là où une organisation a été constituée et des officiers ordonnés et établis, les ministres résidents dans l’ordre suivant : grands prêtres, anciens, prêtres, instructeurs et diacres ; c. les charges correspondantes sont : dans la Présidence, le Président et ses conseillers ; dans la seconde présidence, les Douze ; dans le travail missionnaire, tout d’abord les Douze ensuite les Soixante-Dix, dans le ministère résident, la Présidence, en second lieu les grands - prêtres, en troisième lieu les anciens, ensuite les prêtres, les instructeurs et les diacres dans cet ordre. 10a. Si l’Église devait connaître le désordre ou si une certaine partie de l’Église connaissait le désordre, il appartiendrait à chacun ou à tous les conseils de l’Église de prendre des mesures pour porter remède à cet état de chose en suivant les conseils et la direction de la Présidence, des Douze, des Soixante-Dix et d’un conseil de grands prêtres en cas d’urgence ; b. dans le cas où la Présidence transgresserait la loi, l’Évêque et son conseil de grands prêtres comme la loi l’ordonne ; et dans le cas où l’Évêque et ses conseillers, s’ils sont grands prêtres, transgresseraient la loi, la Présidence et le Grand Conseil. c. Les Écritures et les articles et alliances se rapportant à l’Église, ainsi que les règles adoptées par l’Église, constitueront la procédure à appliquer. 11. L’Esprit dit encore : il est sage que la Présidence et les Douze, réunis en conseil, fassent les affectations qui seront nécessaires pour satisfaire aux besoins dans des régions qui n’auront pas été désignés dans les affectations faites par la Présidence et recommandées aux Douze et qu’ils pourront approuver. 12a. L’Esprit dit encore : étant donné que Lamoni, en Iowa, a été choisie par l’Église, selon la loi du pays, comme siège de l’Église, il est sage et il convient que cette ville soit considérée et reconnue par la conférence, comme siège de la Présidence de l’Église et qu’en temps utile elle soit établie comme un pieu. b. Entre temps, le district peut être laissé aux soins de l’organisation locale du district placée sous la direction de la Présidence, nul parmi les missionnaires n’étant désigné pour cette charge pendant l’année de la conférence ou plus longtemps, le cas échéant. 13a. L’esprit dit encore : Les Douze resteront à Lamoni et continueront à siéger en conseil avec la Présidence et l’Évêque et ses conseillers, si possible : ils resteront assez longtemps après l’ajournement de la conférence pour se concerter et se mettre d’accord sur les choses de la loi et les affaires générales de l’Église, b. pour qu’il ne reste aucune raison de méfiance, de soupçons et de dissension lorsque les conseillers voyageurs se séparent pour rejoindre leur champ d’activité ; c. et si ces officiers délibèrent entre eux dans un esprit de modération et de longanimité mutuelle et de concession, ils comprendront plus parfaitement ma loi et ils parviendront à une unité de sentiment et de dessein. d. C’est la volonté de votre Seigneur et de votre Dieu que cette tâche soit accomplie. Elle aurait dû l’être plus tôt mais l’adversaire a semé des obstacles car il désire empêcher le succès de mon œuvre sur la terre. 14. Pour la même raison qu’il ne me convient pas que les conseils de la Première Présidence et des Douze, qui sont des apôtres et des

grands prêtres, soient complétés, il ne me convient pas, non plus, qu'un patriarche de l'Église soit désigné et nommé. 15. Mon serviteur Thomas W. Smith est entre mes mains et son apostolat sera

185 SECTION 124 prolongé pendant une saison ; s'il récupère ses forces, il reprendra le travail ; si je l'appelle à moi, un autre sera nommé à sa place quand le conseil sera complété. 16a. Et maintenant, je vous le dis, à vous les anciens, mes apôtres et grands prêtres de mon Église : poursuivez le ministère auquel vous avez été appelés ; et si vous ne pouvez vous entendre entièrement sur tous les points de la loi, soyez patients et ne vous heurtez pas ; travaillez ensemble dans la mesure où vous serez d'accord sans vous agiter, sans confusion et sans rancune. b. Vous êtes égaux par la valeur de votre position et de votre place dans le travail de l'Église ; et si par honneur vous usez de prévenances réciproques, vous ne lutterez pas pour des préséances ou pour une place dans les devoirs ou les privilèges et vous serez bénis par moi. 17a. Oui, en vérité, c'est ainsi que le Seigneur parle aux anciens de l'Église : poursuivez dans la constance et dans la foi. b. Que rien ne vous sépare les uns des autres ni de l'œuvre pour laquelle vous avez été appelés et je resterai avec vous par mon Esprit et par la manifestation de ma puissance jusqu'à la fin. Amen. Joseph Smith SECTION 124 Révélation donnée par l'intermédiaire de Joseph Smith III à Lamoni, Iowa, en avril 1897. Les Douze avaient renouvelé leur requête de 1894 pour les directives concernant l'appel et les responsabilités des patriarches - évangélistes. Les Douze et l'Église, en général, désiraient que les conseils présidant soient plus complets. Cette révélation autorisa le parachèvement temporaire de la Première Présidence et un parachèvement plus permanent du Conseil des Douze. Ce fut la première fois, depuis la Réorganisation, que les Douze se trouvaient au complet. Par la grâce de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ, je suis autorisé à vous écrire ainsi qu'à l'Église en réponse à nos prières. Pendant la nuit du 7 avril de l'an de grâce 1897 et au matin du 8, j'ai été envahi par l'Esprit et j'ai reçu l'ordre de vous écrire et de dire aux anciens et à l'Église : 1. Ainsi parle l'Esprit de votre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ : votre jeûne et vos prières ont été entendus et ont prévalus. 2a. Désignez mon serviteur Alexander Hale Smith et qu'il devienne le conseiller de mon serviteur, le Président de l'Église, qui est également son frère ; qu'il soit patriarche de l'Église et ministre évangéliste pour l'Église toute entière. b. Nommez aussi mon serviteur E. L. Kelley, Évêque de l'Église, en qualité de conseiller du Président de l'Église pour l'année de la conférence ou jusqu'à ce que quelqu'un soit choisi pour succéder à mon serviteur W. W. Blair, que j'ai rappelé à moi ; c. qu'il siège au conseil avec ses frères de la Présidence et qu'il agisse avec eux, pour eux et l'Église. Cependant il siègera et agira également en qualité de son appel comme Évêque de l'Église avec ses frères de l'Épiscopat. 3. Le Conseil des Douze, mes serviteurs, peut choisir et nommer l'un de ses membres pour remplacer mon serviteur Alexander H. Smith et s'ils choisissent William H. Kelley parmi eux pour prendre cette place, je m'en réjouirai ; néanmoins, ils peuvent choisir quelqu'un d'autre si l'esprit de révélation

186 SECTION 124 et de sagesse le leur commande. 4a. Et pour que le quorum soit complété et préparé à jouer le rôle d'une unité dans les conseils de l'Église en égalité avec la Présidence et les Soixante-Dix, choisissez et désignez, pour être des apôtres dans le Conseil des Douze, mes serviteurs I.N. White, J.W. Wight et R.C. Evans car ils sont appelés à cette charge et à cette vocation. b. Et s'ils acceptent cette nomination et s'ils restent humbles, fidèles et diligents, ils recevront, ainsi que leurs frères, de grandes bénédictions en propageant la parole et en gagnant des âmes à ma cause. Que le Conseil ne doute pas mais qu'il croit et Moi, le Seigneur, je le bénirai. 5a. Mes serviteurs, les présidents des Soixante-Dix, peuvent choisir, avec le consentement et l'approbation de leurs frères des Soixante-Dix siégeant en conseil, l'un d'entre eux pour prendre la place de mon serviteur I.N. White, s'il accepte sa nomination au Conseil des Douze et si l'Église approuve ce choix ; b. et ils peuvent, de la même

manière, combler toute autre vacance qui s’est produite ou qui peut se produire ; ce choix ou cette nomination doit être fait dans un esprit de prière, de supplication et de sagesse et être approuvé également par l’Église. 6a. Il est conforme à la vision que les sept présidents des Soixante-Dix président l’ensemble des Soixante-Dix lorsqu’ils seront réunis en conseil ; b. le doyen ou le président choisi des sept présidents, présidera les six autres présidents dans leurs réunions en tant que président des Soixante-Dix ; c. et lorsqu’une assemblée siégera en conseil, son président choisi présidera les séances. d. Lorsqu’une assemblée des SoixanteDix siégera, tous les sept présidents ou l’un d’entre eux, peuvent, à leur demande ou sur l’invitation de ladite assemblée, être présents ou prendre part aux délibérations mais seulement le président de cette assemblée présidera, à moins que l’assemblée n’en décide autrement, par un vote régulier. 7a. Les fils de mon serviteur, le Président de l’Église, les fils de mon serviteur William W. Blair que j’ai rappelé à moi, les fils de mon serviteur l’Évêque de l’Église et les fils de mes serviteurs des principaux conseils sont avertis, b. que leurs pères portent un lourd et pesant fardeau et sont appelés à s’engager dans une grande œuvre qui leur assurera honneur et gloire ou honte et mépris et les mènera à leur perte et à leur destruction ; c. selon qu’ils s’acquittent de leur devoir envers Dieu avec droiture, fidélité et diligence ou selon qu’ils manquent à leur vocation et à leur ministère par négligence, paresse ou méchanceté ; d. et leurs fils recevront honneur ou honte selon qu’ils gagneront l’approbation ou encourront la désapprobation de Dieu. e. Ces fils de mes serviteurs sont appelés et s’ils sont fidèles, ils seront, en leur temps, choisis là où leurs pères auront échoué ou n’auront triomphé ou auront été relevés honorablement de leurs fonctions devant le Seigneur et l’Église. 8a. L’Esprit dit encore à l’Église : soyez rassurés. b. Il a plu au Père d’accepter les nombreux sacrifices de son peuple ; et pourtant certains sont tombés en accomplissant leurs œuvres ; d’autres ont été éprouvés et le sont toujours, d’autres ont été affligés et sont encore affligés ; cependant le Seigneur a vu leurs afflictions et leurs épreuves, il les acceptera et les bénira et nul ne perdra sa récompense.

Frères du ministère et membres de l’Église : mon âme s’est réjouie, mon esprit et mon corps ont été fortifiés et mon cœur a débordé de joie sous la sainte in-

187 SECTION 125 fluence bénie de l’Esprit qui était avec moi et qui est encore en moi, pendant que j’écris ; il me fait rendre louanges, honneur et gloire à Dieu et à l’Agneau à qui appartiennent l’honneur et la gloire et en qui reposent pour l’éternité le pouvoir, la puissance et le règne. Votre serviteur, dans l’amour du Christ, Joseph SMITH Président de l’Église Lamoni, Iowa, le 9 avril 1897 SECTION 125 Révélation donnée par l’entremise de Joseph Smith III, le 15 avril 1901, à Lamoni, Iowa. Cette révélation a revêtu un caractère inusité en ce sens que — pour la première fois — son message inspiré fut présenté à la Conférence Générale sans avoir été examiné au préalable par les conseils et les assemblées. Joseph expliqua qu’il avait reçu le « commandement » de suivre cette procédure. La Conférence transmit le document aux conseils. Après que les conseils eurent exprimé un avis favorable, il fut approuvé par le corps délibérant. En même temps son inclusion fut ordonnée dans les Doctrine et Alliances. Déclaration et Révélation Avant d’aborder d’autres affaires, il y a une chose que je voudrais présenter. J’ai passé une nuit sans sommeil. M’étant retiré très las, comme vous le savez, pour trouver le repos, je me mis à prier tranquillement comme je l’avais fait pendant la journée ; et soudain, je me suis senti tout à fait éveillé ; et à partir de ce moment-là, l’Esprit fut en moi, l’esprit de l’inspiration brûlant dans ma poitrine ; et il me commanda de me rendre au lieu de l’assemblée et de dire ce qui m’a été donné sous la forme de lumière et d’instruction. Je suis confiant qu’il en sera de même pour vous. Vacance dans la Présidence 1. Le successeur de mon serviteur W.W. Blair se trouve dans l’assemblée mais les conditions ne sont pas encore mûres pour procéder à cette addition à la Présidence

; mais ceci se fera en temps utile. Que la Présidence continue en attendant, telle qu'elle est constituée à présent. Vacance chez les Douze 2. J'ai été instruit de présenter le nom de « mon serviteur Peter Andersen » pour remplir cette vacance. Evangelistes 3a. Le patriarche est un évangéliste. Les devoirs de cette charge impliquent un ministère évangélique ; prêcher, enseigner, exhorter, raviver et visiter les branches et les districts comme le dicte la sagesse ou s'il y est invité ou si on l'en prie ou comme l'Esprit de Dieu le détermine et le commande ; b. réconforter les Saints ; être un père pour l'Église ; donner des avis et des conseils à tous ceux qui peuvent le demander ; imposer les mains pour conférer des bénédictions spirituelles ; et s'il en a l'inspiration, désigner le lignage de celui qui est béni. 4a. Il sera dégagé des responsabilités ministérielles, ainsi que du soin de la branche ou de l'Église locale et des affaires de district, en tant que ministre voyageur. b. Lorsqu'il voyage, qu'il prêche et qu'il tient des réunions de réveil religieux, il travaillera en liaison avec les officiers de la branche et du district, sans être soumis au contrôle ministériel du missionnaire responsable, à moins qu'il n'outrepasse les limites qui lui sont assignées et qu'il n'enseigne une doctrine fallacieuse ou qu'il ne transgresse la loi.

188 SECTION 125 c. Il ne doit pas intervenir dans les affaires des branches, pas plus que dans les affaires du district. d. Il ne doit pas écouter les réclamations que des personnes privées lui présentent mais si elles insistent pour lui présenter leurs ennuis, il les priera et exigera qu'elles le fassent par écrit, en signant leur nom, indiquant l'heure, l'endroit et le caractère de cet ennui, ainsi que les témoins et il lui appartiendra de présenter ces réclamations, selon que le cas l'exige, aux officiers de la branche ou du district. e. Il ne sera pas responsable d'une branche ou d'un district. Tels sont les privilèges attachés à la charge du patriarche - évangéliste. 5a. Le Patriarche Président doit être considéré comme étant le premier et lorsque les patriarches se réunissent en conseil, il présidera. b. En dehors de ces devoirs, le patriarche pourra assister aux séances des assemblées et conseils, lorsqu'ils se réuniront, et qui pourraient lui demander son avis mais il n'aura pas les droits de parole et de vote, si ce n'est par déférence car il n'exerce pas de contrôle direct sur les assemblées. 6a. Les autres évangélistes, en dehors du Patriarche Président, remplissent les mêmes tâches dans les districts où ils sont désignés. b. Comme mon peuple le sait, des révélations ont été données pour que ces hommes reçoivent l'ordination mais jusqu'à présent, ceux qui ont reçu cette charge l'ont négligée car ils n'ont pas compris le devoir et les prérogatives qui y sont attachés. Que mes serviteurs soient attentifs et cessent d'hésiter. Règles de représentation 7a. Mon serviteur a reçu des directives pour présenter à l'Église les règles de représentation et plusieurs fois il a déclaré à l'assemblée qu'il y avait été conduit ; mais les conférences de mon peuple ont jugé bon de modifier ces articles et ces règles de représentation et des propositions sont en instance pour introduire des changements plus importants. b. Les directives de l'Esprit veulent qu'ils restent tels qu'ils le sont actuellement jusqu'au moment où l'accroissement des membres de l'Église l'exigera, soit une augmentation du nombre des membres ayant droit de délégation, ou qu'une certaine limite soit établie quant au nombre des délégués auxquels l'Église demandera de se réunir. 8. Le mot anciens utilisé dans la loi se rapporte uniquement à ceux qui détiennent la prêtrise de Melchisédech ; toutes les classes et tous les ordres de cette prêtrise se caractérisent par l'expression anciens. 9. La seule qualification demandée aux délégués choisis par les branches ou les districts sera celle d'être membre de l'Église et que leur qualité de membre ne soit pas en question ; car l'Esprit demande que ceux qui ne sont pas anciens soient représentés de cette manière. Pieux 10a. Mon peuple reçoit l'ordre d'établir des pieux ; l'un à Indépendance, l'autre à Lamoni, Iowa, et de les organiser selon le modèle que l'on trouve dans la loi ; un grand prêtre président assisté de conseillers, un grand conseil ainsi qu'un évêque et ses conseillers. b. Ces pieux devront inclure les limites des districts telles qu'elles sont actuellement et leur centre sera dans les villes et les

endroits indiqués ; c. et la majorité des membres des conseils, qui seront choisis, devront résider dans les endroits indiqués, pour qu'il y ait toujours un corps suffisamment important afin de procéder aux actions requises. Brochures 11a. L'Église se doit de publier des brochures dans les langues scandinaves, en allemand, chinois, japonais, portugais et

189 SECTION 125 autres, en fonction des besoins des missions. b. Ces brochures doivent être rédigées par ceux appartenant au ministère ou en dehors de ce dernier, lorsqu'ils ont le talent d'écrire ; et elles seront soumises à la Présidence avant leur publication. c. Elles devront être courtes, rédigées clairement et il faudra en imprimer un nombre suffisant pour que les ministres voyageurs disposent des quantités nécessaires en vue de leur distribution. Missions étrangères 12a. Les missions à l'étranger, à l'exception de celles au pays de Joseph qui ont été ouvertes officiellement pendant la vie des martyrs, seront considérées comme ayant été ouvertes pour nous, qu'elles aient été fondées et exercées pendant la vie des martyrs ou après leur mort, si elles ont été exercées avec droiture – partout où les missionnaires furent envoyés. b. D'autres missions qui n'ont pas été ouvertes de cette façon, exigent que les Douze s'y rendent ou, dans l'exercice de leur ministère, y envoient les SoixanteDix, comme la loi le prévoit. 13a. Les directives suivantes sont proposées pour poursuivre l'œuvre dans deux de ces missions : b. Envoyer l'Évêque en Angleterre, accompagné de mon serviteur Gomer T. Griffiths, pour qu'ils aident à y arranger les affaires de l'Église en organisant les ministères sur le plan local et en déterminant l'importance de l'aide à demander à l'Amérique dans le domaine missionnaire. c. Autoriser le choix et l'ordination d'un grand prêtre qui remplira les fonctions d'évêque en Angleterre ; que ceci s'accomplisse le plus tôt possible et sans manquement, en réponse à la demande que mes serviteurs de ce pays ont présentée. d. Autorisez le patriarche, en tant que membre de la Présidence, à se rendre en Australie et dans les îles de la mer, l'Archipel de la Société, en lui demandant d'assister les autorités locales à organiser, selon ses conseils, leur travail missionnaire ; e. et également à choisir et à ordonner un grand prêtre qui assumera la charge d'évêque et il sera nanti de l'autorité de la conférence. 14a. Les branches et les districts seront dirigés conformément aux règles données par la loi et comme une révélation antérieure l'a ordonné : ils prendront les choses qu'ils ont reçues pour être ma loi en vue du gouvernement de l'Église. b. Et ces affaires ne seront pas conduites par des manifestations de l'Esprit, à moins que ces directives et ces manifestations ne parviennent par l'entremise des officiers autorisés des branches ou des districts. c. Si mon peuple respecte les officiers que j'ai appelés et établis dans l'Église, je les respecterai ; et dans le cas contraire, ils ne devront pas s'attendre à recevoir la richesse des dons et les bénédictions de la compréhension spirituelle. 15a. Prophétiser au sujet de ceux qui sont malades en leur imposant les mains a été, parmi mon peuple, une source importante de malentendus b. Ils doivent observer qu'ils ne sont pas requis de le faire, à moins qu'une manifestation directe de l'Esprit ne le leur commande. c. Priez pour les malades ; qu'ils soient oints d'huile comme la loi le commande et remettez-les entre mes mains, pour que l'Esprit décide à leur sujet et selon ma sagesse. d. Un grand nombre de manifestations spirituelles ont été reçues. Certaines d'entre elles étaient erronées et en vertu de la loi, que j'ai donnée il y a beaucoup d'années, ceux qui ont fait ces représentations erronées ne doivent pas être redoutés par mon peuple. e. Ils ne sont pas justifiés en permettant à leurs émotions humaines de pré-

190 SECTION 126 valoir sur ce qui a été écrit dans mes Écritures. L'Esprit des prophètes est soumis aux prophètes. 16a. Il faut payer les dettes du collège ; les ministres sortant des conférences tenues par les anciens de mon Église ne doivent pas et ne sont pas autorisés à soulever les obstacles contre l'accomplissement de ce qui a été confié à l'Épiscopat, pour qu'il s'acquitte de sa grande dette. b. Leur droit à la libre expression, leur droit à la liberté de conscience, ne les

autorisent pas, en tant qu'individus, à rendre vains les ordres émis par le corps de l'Église réuni en conférence. c. Ils sont envoyés en tant que ministres pour prêcher l'évangile ; et leur voix, si elle s'oppose à ce qui peut être présenté à la conférence, devra se faire entendre dans les conférences et non dans le champ des missions, empêchant l'accomplissement du but confié aux officiers de l'Église. SECTION 126 Cette section est un compte rendu d'une vision ouverte reçue par le Président Joseph Smith le 16 avril 1902 à Lamoni, Iowa. Les conseils et la Conférence Générale l'ont accepté comme étant une directive inspirée pour faire face aux besoins actuels de l'Église. Aux officiers et membres de la Conférence : 1. Pendant la nuit du 16 avril, l'état de l'Église fut le sujet de ma prière car j'étais profondément désireux de recevoir des lumières et des informations à ce sujet et au sujet de ma tâche. Je me suis réveillé à trois heures et la vision suivante s'ouvrit devant moi : 2a. Je vis l'assemblée des Saints et les autorités générales, ces dernières se trouvant sur une plate-forme, les sièges alignés, chaque rangée s'élevant légèrement depuis le devant de la plate-forme jusqu'au fond. b. Sur cette plate-forme, je vis le conseil de la Présidence, l'Épiscopat, les Douze et aligné au-dessus des Douze et sur les sièges derrière eux, un certain nombre des frères, y compris quatre des membres actuels des Douze ainsi que les patriarches actuellement ordonnés et reconnus par l'Église. c. Le Conseil des Douze était complet et les places des quatre, que je vis dans la rangée supérieure, étaient occupées par d'autres qui sont connus de l'Église. 3. J'ai demandé qui étaient ces hommes qui occupaient la rangée supérieure et je fus informé qu'ils étaient des évangélistes, appelés au ministère pour des bénédictions spirituelles envers l'Église et pour prêcher l'évangile, sans avoir la préoccupation ni l'angoisse de présider les missions ou les districts. 4. Je vis dans la Présidence deux personnes connues dans l'Église mais qui jusqu'à maintenant ne faisaient pas partie de la Présidence. 5a. Je vis l'Épiscopat tel qu'il est formé actuellement, avec les évêques assistants de chaque côté. J'ai demandé ce que cela signifiait. b. Il me fut dit que l'Évêque ne devait pas être chargé des soins spirituels de l'Église en dehors de ce qui pourrait lui être soumis en application de la loi qui a prévu le tribunal épiscopal. 6. Je demandai alors ce que signifiait le choix pour la présidence de si jeunes membres. On me répondit que le but en était, qu'avant que la Présidence ne soit touchée par des décès, ces jeunes

191 SECTION 127 hommes doivent être préparés, grâce à leur association, à aider quiconque sera choisi comme Président lorsque cette urgence s'imposera. 7a. Les noms de ceux qui font partie du Conseil actuel des Douze et que je vis sur la rangée supérieure des sièges, étaient : James Caffall, John H. Lake, Edmund C. Briggs et Joseph R. Lambert. Ils étaient assis avec les autres évangélistes. b. Ceux que je vis assis avec le Conseil des Douze étaient : Frederick A. Smith, Francis M. Sheehy, Ulysses W. Greene, Cornelius A. Butterworth et John W. Rushton. 8. Frederick M. Smith et Richard C. Evans étaient assis avec la Présidence. 9. L'assemblée paraissait importante et de bonne tenue, les divers officiers de l'Église dans leurs conseils, réunis dans un ordre proche de celui que l'on observe lors de nos conférences annuelles, sans être aussi importante que celles que j'ai parfois observées. 10a. En ce qui concerne le rassemblement et le travail de l'Épiscopat en relation avec la loi de la dîme et de la consécration, j'ai demandé quelle devrait être l'attitude de l'Église à ce sujet ? b. À cette question il m'a été répondu que le Livre des Doctrine et Alliances, tel qu'il est accepté par l'Église dans son ensemble, doit guider les conseils et l'action de l'Épiscopat, chaque révélation qui y est contenue exerçant une influence sur toutes les autres et leur relation par rapport à cette question ; c. et à moins que les libertés du peuple de l'Église ne soient en danger, l'application de la loi établie par l'Épiscopat doit être acceptée. d. Si les droits du peuple sont délibérément négligés, on fera appel aux conseils de l'Église siégeant en commun et leurs actions et déterminations seront souveraines. e. J'ai demandé de quels conseils de l'Église il s'agissait et l'on me répondit que c'étaient les trois

conseils dont les décisions sont prévues par la loi – la Présidence, les Douze et les Soixante-Dix. 11. Si l'Évêque commet des transgressions dans sa charge, il sera convoqué devant le conseil prévu par la loi car tous les officiers généraux de l'Église relèvent de ce tribunal. 12. Après avoir longuement réfléchi et examiné ce que j'avais vu et que je viens de raconter, ainsi que les informations apportées par les réponses à mes demandes, je n'entrevoyais pas la possibilité de présenter ces questions à la session d'hier, jusqu'à ce que l'Église ait, par son vote, accordé son soutien aux officiers des conseils en question. 13. On peut voir qu'il y a eu apparemment une infraction à la règle qui, supposait-on, devait régir le choix des évangélistes mais je n'en suis pas responsable ; et l'ensemble de ces problèmes est soumis ici à l'approbation ou à la désapprobation de l'Église. Joseph Smith Lamoni, Iowa, le 18 avril 1902 SECTION 127 Au cours de la première décennie du vingtième siècle, l'établissement des pieux d'Independence et de Lamoni (1901) et l'intérêt du Président Frederick M. Smith concernant le royaume, associés à d'autres facteurs favorables, ont vivifiés l'intérêt de toute l'Église dans le Rassemblement. La création d'institutions sioniques est indispensable à tout rassemblement significatif. En 1906, le Collège de Graceland avait déjà passé les dix premières

192 SECTION 127 années difficiles de son existence ; la Maison des Saints était administrée au bénéfice des nécessiteux et les principales femmes dirigeantes manifestaient de l'intérêt dans un foyer pour enfants. Au cours des sessions précédant la Conférence en avril 1906, la Première Présidence recommanda au Conseil des Douze de fonder un établissement hospitalier et de désigner le Dr Joseph Luff, membre de ce conseil, comme Directeur. Les Douze se déclarèrent en faveur de cette proposition mais exprimèrent des réserves concernant la désignation d'un apôtre pour prendre les responsabilités proposées au Dr Luff. Le Conseil déclara qu'il ferait volontiers « des efforts pour écouter la voix du Maître à ce sujet ». Les interrogations sous forme de prières qui ont suivi cette initiative préparèrent la voie à la révélation suivante, donnée par l'entremise du Président Joseph Smith. Elle fut présentée à la Conférence Générale, le 14 avril 1906, à Independence, Missouri, et ratifiée par un vote unanime. Ainsi parle l'Esprit à l'Église : 1a. C'est la volonté du Seigneur qu'un centre hospitalier, lieu de refuge et d'assistance pour les malades et les affligés, soit fondé par l'Église, à Independence, Missouri, comme mon serviteur Joseph Smith vous l'a déjà déclaré. b. Ce projet doit être exécuté dès qu'on le pourra et sans retard superflu. c. L'Évêque-Président et ses conseillers et l'Épiscopat du Pieu d'Independence doivent se concerter pour l'emplacement et la fondation de ce centre. 2a. Il convient aussi que ceux-ci soient aidés par les avis et les conseils de l'un de mes serviteurs qui s'est familiarisé avec les lois régissant la santé publique et la pratique de la médecine et qui puisse en prendre la direction lorsque cette institution sera établie. b. Il est conforme aux instructions données à mon serviteur Joseph Smith que mon serviteur Joseph Luff, qui s'est appliqué à l'étude de la médecine et qui se prépare à être utile dans ce domaine, soit associé à ce centre hospitalier en tant que directeur médical et comme docteur pour l'Église et qu'on lui confie ces fonctions ; c. pour qu'il puisse aider ceux qui recherchent l'aide de cette institution de l'Église, dans ses responsabilités spirituelles et dans sa vocation de médecin, d. avec ceux qui parfois peuvent être appelés pour l'imposition des mains sur les affligés et les malades, là où ils pourront être mis à l'abri des influences et milieux défavorables à l'exercice de la vraie foi en vue de la guérison des malades. e. Mon serviteur Joseph Luff peut accomplir cette œuvre et exercer son apostolat. 3. Il y a également le besoin de créer un foyer pour les enfants ; et les efforts des Filles de Sion devraient être approuvés et menés à leur terme, aussitôt que cela sera compatible avec les besoins de l'œuvre de l'Église dans d'autres domaines. 4a. Il ne faut pas s'endetter pour fonder le centre hospitalier et le foyer pour enfants, ni envisager de construire dès le début des bâtiments trop onéreux. b. Ceux à qui ce travail sera confié devront montrer suffisamment de sagesse pour que le travail soit

accompli selon les intentions et les buts auxquels il est destiné. 5a. Il est indispensable d'envoyer une ou plusieurs personnes dans les Iles des Mars du Sud. Les raz de marée ont éprouvé la foi de nombreux Saints dans ces régions éloignées. b. Il faut leur rendre visite, les réconforter et les encourager. c. Il faut envoyer une personne d'expérience et qui connaît bien la situation, accompagnée de quelqu'un qui sera préparé, le cas échéant, pour un séjour de plusieurs années dans la mission de ces îles.

193 SECTION 128 d. Mon serviteur Joseph F. Burton, bien qu'il soit âgé, sera un officier et un représentant efficace de la foi et s'il est accompagné d'une autre personne, on pourra lui confier cette mission délicate. 6. C'est la volonté du Seigneur que la mission en Utah et dans l'Ouest soit poursuivie et il faudra y envoyer et y maintenir des représentants convenables de l'Église selon les conditions existant actuellement. Il est indispensable que l'Église ait des représentants adéquats dans ces régions. 7a. Comme les Saints ont été antérieurement instruits au sujet du rassemblement, ils sont une fois de plus avertis que ce rassemblement doit être dépourvu de toute hâte et soigneusement préparé. b. Et ceci doit être accompli conformément à la révélation donnée à L'Église sur les bords de la Fishing River et selon les conseils et les avis des anciens de l'Église, auxquels il appartient de conseiller et d'aviser les Saints. c. Tout esprit de spéculation, toute manifestation de cupidité ne sont pas dignes des Saints et des officiers de l'Église et seront évités. Ils portent les marques du mal. d. On doit être attentif aux avertissements de ceux qui parfois prêchent et écrivent sur le rassemblement, afin d'enlever tout égoïsme du cœur des Saints et surtout chez ceux qui ont la charge de l'Église et de son administration partout dans le monde. 8a. Dans la mesure où un malentendu s'est produit, en ce qui concerne l'interprétation d'une révélation donnée à mon serviteur Joseph Smith, pour savoir qui présidera dans le cas où mon serviteur sera rappelé à moi ou s'il transgresse la loi, b. il est proclamé ici que si mon serviteur, qui préside actuellement l'Église, est écarté soit par sa mort ou par ses transgressions ; Frederick M. Smith, s'il demeure fidèle et ferme, sera choisi selon les révélations qui ont été données à l'Église jusqu'à maintenant et qui concerne la prêtrise. c. Si mon serviteur Frederick M. Smith se révèle instable et infidèle, une autre personne pourra être choisie selon la loi qui a déjà été donnée. Independence, Missouri, le 14 avril 1906. SECTION 128 A la Conférence annuelle de 1909, l'Évêque-Président E.L. Kelley demanda que l'on tienne une réunion des anciens pour examiner les organisations et les procédures concernant le Rassemblement et les soins à apporter aux pauvres. Au cours de la réunion qui fut tenue à ce sujet, les anciens invitèrent la Première Présidence à donner des directives. Lors d'une réunion suivante, le Président Smith demanda le soutien et les prières des serviteurs de Dieu, pendant qu'il prierait Dieu de le guider et en conséquence, le 18 avril, un jour de jeûne et de prières fut observé par les anciens pour obtenir cette inspiration. La révélation suivante, donnée par l'entremise du Président Joseph Smith, fut présentée aux anciens le 19 avril 1909. A leur tour ceux-ci en référèrent aux conseils. Après avoir reçu leur approbation, les anciens adoptèrent une résolution selon laquelle ils demandaient « que le document soit adopté dans son ensemble » et leur décision fut transmise à la conférence. La révélation est datée du 18 avril 1909, à Lamoni, Iowa. Elle fut acceptée par la Conférence qui ordonna son inclusion dans le livre des Doctrine et Alliances. Aux Anciens ; Frères : dans la mesure où la charge de la conférence et ses conditions particulières me l'ont permis, j'ai constamment présenté les questions soulevées par

194 SECTION 128 l'Évêque au Seigneur et lui ai demandé des directives. J'ignore si ce qui me fut révélé portera remède à la situation mais je vous le transmets tel que je l'ai reçu. 1a. Les conditions entourant le travail, l'augmentation des membres de l'Église, le désir croissant de se rassembler et la nécessité d'obtenir des emplacements pour s'établir dans les régions voisines, b. les lois

en vigueur aux États-Unis et particulièrement dans l'État du Missouri, exigent que l'Épiscopat soit autorisé à prendre des mesures permettant d'organiser sous la forme d'associations ceux qui souhaitent et veulent participer à la colonisation dans diverses localités, c. où des colonies peuvent être fondées et à qui il sera donné légalement le droit d'obtenir et de conserver des propriétés en leur faveur et en faveur de leurs frères, dans l'Église, et du corps entier de l'Église, lorsqu'elles seront organisées. 2a. L'œuvre à accomplir appartient à ceux qui, par le commandement de Dieu, sont les gardiens des propriétés de l'Église ; b. et ces derniers, en vertu de leur désignation, ont le pouvoir de poursuivre le travail, de prendre soin et d'utiliser les propriétés confiées à leurs soins afin de réaliser le but que l'Église s'est proposé. 3a. L'Évêque et ses conseillers, ainsi que les autres évêques de l'Église, et d'autres officiers que l'Évêque pourra appeler, avec qui il pourra siéger en conseil, sont autorisés à établir les méthodes de la procédure ; b. et ils seront guidés par l'esprit de sagesse et de révélation pour accomplir l'œuvre confiée à leurs soins. 4a. Il a déjà été conseillé à ceux qui se rassemblent dans les régions voisines de consulter les anciens et les évêques avant de s'établir dans ces régions, b. pour que cette installation s'effectue une fois que toutes choses auront été préparées pour ceux qui veulent s'établir et résider dans les régions voisines. 5. Il faut comprendre que l'expression « régions voisines » signifie plus qu'une petite zone de la région alentour du point central et que la nécessité de la grande majorité de l'Église de se rassembler ne peut être assurée qu'en établissant avec soin, dans une région donnée, autant de personnes qu'il est profitable et possible de le faire, conformément aux sentiments de ceux qui vivent dans les lieux et selon les lois en vigueur, là où ces dits établissement seront effectués. 6a. La grande diversité d'appels, de métiers et de professions présentera des difficultés qui excluront la possibilité pratique que tous s'établissent et vivent les uns près des autres. b. Il appartient donc à ceux qui sont chargés de l'organisation, de prévoir des organisations ou des associations qui ne soient pas exclusivement réservées à l'élevage ou à l'agriculture. c. On peut entendre ici des associations industrielles en fonction des diverses qualifications possédées par les ouvriers. 7a. On a prophétisé que les Gentils aideront à rebâtir les lieux déserts de Sion. b. Ceci ne peut s'appliquer aux habitants de Sion qui ont le cœur pur mais doit certainement viser les lieux qui ont été occupés ou dont on envisage l'occupation dans les régions voisines. c. Les Saints ne peuvent occuper aucun lieu du pays de Sion qui ne tombe pas sous la juridiction du droit civil et en tant que citoyens de l'État, jouissant de leurs libertés grâce à la loi, ils doivent reconnaître et observer ces lois. d. Le Seigneur a dit que cette obéissance à la loi doit se poursuivre jusqu'à ce que vienne celui dont le droit est de venir et d'assumer son règne sur son peuple. e. Selon les stipulations des lois, ces organisations ou ces institutions doivent être fondées et réalisées si elles s'avèrent favorables à ceux qui y sont engagés.

195 SECTION 129 8a. L'Esprit dit encore : que ces organisations envisagées par la loi soient fondées et que les Saints jouissent de leurs bénéfices dans la mesure où ils ne se retireront pas entièrement d'une certaine dépendance vis-à-vis de leurs voisins, les Gentils, qui les entourent et sans se libérer entièrement de toute communication avec eux ; b. mais il incombe aux Saints alors qu'ils cueilleront les bénéfices de ces organisations de régler leur comportement dans le fonctionnement détaillé de leurs organisations, comme s'ils étaient dans le monde sans être du monde ; c. en vivant et en agissant honnêtement et honorablement devant Dieu et devant les hommes, en utilisant les choses de ce monde de la manière prévue par Dieu, pour que les lieux où ils se trouveront brillent comme Sion, la rachetée du Seigneur. 9. L'Évêque sera instruit et autorisé à procéder aussitôt que possible en consultant les autorités générales de l'Église qui sont constituées en tant que conseillers appropriés dans les domaines spirituels et temporels, afin de mettre en application les dispositions de la loi d'organisation qui appartiennent légalement aux tâches de l'Évêque. Joseph SMITH Lamoni, Iowa, le 18 avril 1909 SECTION 129

La Conférence Générale de 1909 observa le jeudi 15 avril comme étant une journée de jeûne et de prières pour recevoir la lumière divine. La révélation qui suit fut donnée par l'entremise de Joseph Smith III à Lamoni, Iowa, à la date du 18 avril 1909. Elle fut approuvée par la Conférence et des dispositions furent prises en vue de son inclusion dans le livre des Doctrine et Alliances. A l'adresse de l'Église : Après des prières et des méditations constantes précédant et durant la conférence ainsi que pendant les séances, dans la mesure où les conditions particulières prévalant au cours de nos réunions l'ont permis, je fus saisi par l'Esprit pendant les nuits des 15 et 16 de ce mois et durant la journée qui s'est écoulée entre elles, alors qu'un certain calme se répandait et que l'apaisement de la nuit s'étendait mais le poids de ma charge m'empêchait de dormir. Mes rêves étaient également inspirés et encourageants. 1a. La voix de l'Esprit me dit : étant donné les circonstances qui se sont produites, il n'est plus conforme à ma sagesse que mon serviteur R. C. Evans soit maintenu comme conseiller de la Présidence ; b. il convient donc que cette responsabilité lui soit enlevée et qu'un autre soit choisi pour remplir cette charge. Il a été fervent et fidèle dans son service et sa récompense est assurée. 2a. Mon serviteur Joseph Luff ne peut remplir les devoirs d'un membre du Conseil des Douze, qui est de s'occuper activement du travail missionnaire sur le terrain, tout en exerçant les devoirs de sa vocation en tant que médecin, distribuant des soins aux nombreuses personnes qui recherchent ses conseils et son aide, sans risquer sa sécurité et celle des autres. b. Il est donc sage que l'Église le libère des responsabilités inhérentes à un apostolat actif en tant que membre du Conseil, pour qu'il puisse se consacrer sans réserve à sa vocation. c. Une autre personne pourra être désignée pour le remplacer au Conseil. Il a été fidèle et ce qu'il a accompli ainsi que sa récompense sont entre mes mains. 3a. pour que l'historien de l'Église,

196 SECTION 129 mon serviteur Heman C. Smith, soit en mesure d'assurer plus librement et plus efficacement sa tâche et ses privilèges d'historien, l'Église est autorisée à le libérer de ses tâches en tant qu'apôtre dans le Conseil et à désigner quelqu'un d'autre pour s'en occuper. b. Il a longtemps servi, il a bien accompli son devoir dans un esprit de sacrifice personnel et sa récompense est entre mes mains. Il sera béni dans l'accomplissement de sa vocation d'historien lorsqu'il sera libéré de cette double responsabilité. 4. Ces serviteurs, qui viennent d'être déchargés de leurs responsabilités quant au travail du Conseil, ont bien œuvré en collaboration avec les autres serviteurs et confrères et ils doivent conserver le droit de travailler dans le ministère, de détenir la charge de grand prêtre et garder tout ce qui relève de cette vocation si le besoin s'en manifeste ou si la sagesse l'exige. 5. L'Esprit me dit encore : pour remplir la place laissée libre par la libération du Conseiller R.C. Evans, présente le nom de mon serviteur Elbert A. Smith, le fils de mon serviteur David H. Smith qui a été rappelé à moi et qui attend sa récompense, afin qu'il soit choisi, désigné et ordonné en tant que conseiller auprès de mon serviteur Joseph Smith et comme membre de la Présidence. 6a. Et l'Esprit dit encore : pour remplir les places laissées vacantes par ceux qui ont été retirés des Douze et pour que le Conseil soit au complet pour agir dans son intégrité, mes serviteurs J.F. Curtis et Robert C. Russel peuvent être choisis et désignés pour la charge d'apôtre et ils pourront être inscrits et soutenus dans le Conseil. b. D'autres serviteurs seront appelés et désignés avant longtemps mais l'heure n'est pas encore venue. 7a. Ceux détenant la charge de patriarche doivent être inscrits avec les grands prêtres, de la même manière que les évêques qui exercent leur charge en vertu de leur qualité de grand prêtre. b. Ces hommes dans leur charge constituent un ordre dans le sacerdoce, comparable aux grands conseils de l'Église et des pieux, aux évêques en qualité de grands prêtres, au Conseil des Douze et à la Présidence, qui ne sont que des ordres dans la prêtrise car il n'existe que deux prêtrises ; et ceux-là sont les ordres de la prêtrise de Melchisédech. c. Aucune différence n'existe dans le sacerdoce, bien qu'il puisse y en avoir dans les charges où les divers

ordres fonctionnent et agissent. 8a. L’Esprit dit encore : j’appelle l’Église à prendre en considération la révélation accordée en réponse à des supplications sincères concernant les choses temporelles. b. Il a déjà été dit, conformément aux révélations faites depuis longtemps à L’Église, que l’Épiscopat est chargé de prendre soin des choses temporelles de l’Église ; ce sont ceux qui exercent la charge d’évêque sous une présidence agissant au nom de l’Église pour rassembler, prendre soin et dépenser les contributions reçues des Saints, soit sous la forme de propriétés ou d’argent comptant, selon les conditions établies pour la dîme, les surplus, les offrandes volontaires et les consécrations. c. La parole dite auparavant n’aurait pas dû être oubliée si rapidement ni méconnue par l’Église ou par ses membres. d. « Je suis l’Éternel, je ne change pas » ; c’est là une parole que l’Église et les anciens connaissent depuis la venue de l’ange et de son message de restauration. e. Sous cette égide, l’Église a cherché le Seigneur et a reçu de temps en temps ce qui a été jugé utile pour le gouvernement de l’Église et de ses ministres, à la fois dans les domaines temporels et spirituels de son œuvre. f. L’Église a été instruite pour qu’elle accepte l’interprétation de l’Épiscopat

197 SECTION 130 en ce qui concerne la loi temporelle ; g. et jusqu’à ce qu’il soit prêté attention à cette parole qui lui a été donnée et qui est conforme aux autres révélations reçues auparavant, l’Église ne pourra pas recevoir ni goûter les bénédictions attendues dans la rédemption complète de Sion. h. Prêtez donc de nouveau l’oreille à la voix de l’inspiration, à ses avertissements et à ses instructions ; conformez-vous à ce qui a été donné et recevez ce qui est réservé aux justes et à ceux qui ont le cœur pur. 9a. Et l’Esprit dit encore à l’Église : le Seigneur se réjouit des progrès accomplis vers l’unité pendant l’année de la conférence ; b. et bien que des différences d’opinion se soient exprimées, ces différences ont été limitées par l’unité de la volonté et le désir du bien de mon peuple et ceci permettra d’atteindre l’unité dans la compréhension. c. Soyez donc encouragés et ardents pour accomplir ce que Dieu à prévu pour son peuple – l’unité, l’honneur, la sanctification et la gloire. Amen. Joseph Smith Lamoni, Iowa, le 18 avril 1909 SECTION 130 Instructions données par l’entremise du Président Joseph Smith III, le 14 avril 1913 à Lamoni, Iowa. Elles furent ratifiées par les conseils et par l’assemblée comme étant une révélation de Dieu et la Conférence autorise leur inclusion dans le livre des Doctrine et Alliances. L’Ancien Joseph R. Lambert occupait les fonctions d’Évangéliste-Président depuis la mort de l’Ancien Alexander H. Smith survenue en 1909. Tous se préoccupaient de choisir un successeur permanent. L’Évêque E.L. Kelley et les Apôtres W.H. Kelley, I.N. White et J.W. Wight trouvaient aussi que leurs diverses responsabilités étaient lourdes et ardues. Ces faits et d’autres besoins de l’Église prirent sans nul doute une place proéminente dans les pétitions du prophète et des Saints en général, antérieurement à la réunion de la Conférence et pendant ses sessions. 1. Pour obéir à l’esprit et aux buts poursuivis pendant la journée prévue pour le jeûne et la prière, j’ai observé ce jour avec l’Église. J’ai jusqu’à présent supplié Dieu, que nous servons, et j’ai renouvelé les supplications selon les désirs de l’Église pour recevoir des directives et des illuminations et me voici prêt à présenter à l’Église ce qui me fut donné en tant qu’officier présidant, par la voix duquel le Maître peut parler à son peuple. 2a. Ainsi parle la voix de l’Esprit : pour que le Conseil des Douze ait de meilleures conditions pour poursuivre l’œuvre du ministère dans divers domaines d’activités, b. il convient que les Anciens W.H. Kelley, I.N. White et J.W. Wight soient dégagés des obligations actives de l’assemblée apostolique, en raison d’infirmités croissantes dues à l’âge et à leur incapacité provoquée par la maladie, c. et qu’ils soient placés avec leurs associés parmi les grands prêtres et les patriarches de l’Église, pour accomplir les services spéciaux qui peuvent se présenter à eux, conformément à la sagesse et à l’appel de l’Esprit. 3a. Il convient également que l’Ancien Frederick A. Smith soit libéré de ses activités dans le Conseil, pour

qu’il prenne la place de son père, l’Ancien Alexander H. Smith, en tant que Patriarche-Président de l’Église. b. Selon la tradition des anciens, il sera choisi et ordonné dans cette charge, libé-

198 SECTION 130 rant ainsi l’Ancien Joseph R. Lambert des lourdes tâches qu’il a fidèlement remplies depuis la mort du Patriarche-Président. 4a. Pour remplir les places laissées vacantes par la libération de ces anciens du Conseil apostolique, les Anciens James E. Kelley, William M. Aylor, Paul M. Hanson et James A. Gillen pourront être choisis et ordonnés en tant qu’apôtres pour se charger avec d’autres membres du Conseil, des œuvres à accomplir dans le domaine ministériel. b. Ces serviteurs appelés et choisis de cette manière, s’ils sont fidèles, recevront les bénédictions dont ont joui ceux qui les ont précédés dans le Conseil apostolique ; c. et ils auront le droit de recevoir l’assistance de l’Esprit qui continuera à leur dispenser les qualifications nécessaires à l’accomplissement des devoirs inhérents à la charge à laquelle ils ont été appelés. d. Les Douze, en se réorganisant pour accomplir leur œuvre, pourront choisir leurs propres officiers (président et secrétaire) par voie de nomination et d’élection. 5a. L’Esprit dit encore : l’Ancien E. A. Blakeslee est appelé à participer plus activement qu’il ne l’a fait jusqu’à présent aux tâches de l’Épiscopat, b. pour qu’il puisse assister l’Évêque E.L. Kelley dans tout ce qui est essentiel au succès de l’œuvre confiée à l’Épiscopat. c. Il convient également qu’il soit ordonné à la charge d’évêque, pour qu’il puisse servir comme l’a fait son père, George A. Blakeslee, qui l’a précédé dans cette charge. 6a. L’esprit dit encore : pour que l’Épiscopat soit en outre mis en mesure d’accomplir les buts de sa charge, qui est de prendre soin des choses temporelles de l’Église et dont le besoin imminent est ressenti par tous, b. l’Église devrait autoriser l’Évê-quePrésident à choisir quelqu’un dont les qualifications lui permettent de participer activement à l’œuvre de l’Épiscopat et à en faire partie en temps voulu ; c. et celui qui sera ainsi choisi devra recevoir le soutien et l’approbation de l’Église jusqu’à ce qu’il soit approuvé ou désapprouvé comme serviteur du Maître, dans la charge où il aura été appelé. 7a. L’Esprit dit aussi à l’Église rassemblée et dispersée : b. Pour que les affaires temporelles de l’Église soient gérées avec succès et pour que les dettes accumulées dans chaque département de l’Église soient reconnues et remboursées dans les délais imposés, c. L’Église est instruite, à la fois dans son ensemble et pour chacun de ses membres, d’éviter la construction superflue de maisons de culte et de salles de réunions ou de dépenser de tout autre manière, les dîmes et les offrandes de l’Église pour tout ce qui n’est pas indispensable à la progression continue de l’œuvre générale ; d. et de pratiquer activement le principe de sacrifice et de renonciation à des besoins superflus en ce qui concerne les dépenses privées et publiques ; e. ce qui permettra l’accumulation des dîmes et des offrandes, en quantité nécessaire, pour libérer l’Église, en tant que corps constitué, de sa dette actuelle. Et c’est l’Esprit qui donne ses conseils à l’Église à ce sujet. 8a. L’Esprit dit encore : conseillez aux anciens et aux délégués réunis en assemblée d’éviter qu’un esprit de récrimination et d’accusation ne s’infiltre dans leurs discours, publics ou privés. b. car ainsi l’on détruit la confiance et on crée la méfiance non seulement parmi ceux qui sont présents dans les conseils mais envers ceux qui entendent parler de ces pratiques par la voix de ceux qui y ont participé et ont été des témoins. c. Il faut faire régner l’harmonie et l’Esprit enjoint à tous de se rappeler que le Maître a accompli la grande œuvre, à

199 SECTION 131 laquelle il a été appelé, dans un esprit de douceur et de simplicité. 9a. L’esprit dit encore : l’Église a déjà été avertie que les fils des principaux officiers sont appelés et peuvent être choisis pour les charges respectives que l’Esprit peut ordonner. b. Et si la nécessité s’en fait sentir, l’Église doit être préparée à choisir convenablement les officiers qui seront indiqués pour assumer les charges respectives auxquelles ils seront appelés. c. D’autres, qui sont qualifiés pour témoigner que Jésus est le Christ et que la doctrine est

vraie, sont tenus en réserve et ils serviront comme apôtre de la paix, de la vie et du salut envers ceux qui peinent dans la vallée des humiliations et de la détresse spirituelle. Lamoni, Iowa, le 14 avril 1913 SECTION 131 Révélation donnée par l'intermédiaire de Joseph Smith III, prophète et voyant de l'Église, le 14 avril 1914 à Independence, Missouri. Elle s'adresse aux officiers, aux délégués et aux membres de l'Église. Elle a d'abord été présentée aux différentes assemblées de l'Église qui l'ont approuvée. Elle a été présentée ultérieurement à l'assemblée des délégués à la Conférence et approuvée par un vote donné en se levant. Son inclusion dans le livre « Doctrine et Alliances » fut décidée. Elle fut la dernière révélation donnée à l'Église par l'entremise de Joseph Smith III qui mourut le 10 décembre 1914. Il avait servi l'Église comme Président de la grande-prêtrise pendant plus de cinquante-quatre ans. 1a. En accord avec la notification d'un jeûne général de l'Église qui sera observé le premier dimanche, qui tombe le 5 avril 1914, moi Joseph Smith, Président de l'Église, suivant la coutume de notre fraternité, j'ai obéi à la règle qui commande le jeûne et j'ai passé cette journée en méditation et en prières sur l'œuvre de Dieu et sur notre devoir concernant les affaires qui nous sont confiées. b. Avant l'heure où le jeûne devait être rompu, je fus béni par la présence du Saint-Esprit qui est descendu sur moi et m'a donné une tranquille assurance et de la force. c. Par cette petite voix douce qui dispense la lumière et la compréhension à l'intelligence humaine, exaltant l'âme et sanctifiant l'esprit, la voix directrice de Celui dont nous accomplissons l'œuvre, s'est fait entendre à mes oreilles. 2a. C'est ainsi que parle l'Esprit à l'Église : le temps est venu où les nécessités de l'œuvre imposent que les serviteurs de l'Église, les Évêques Edwin A. Blakeslee et Edmund L. Kelley, s'associent plus étroitement pour les affaires financières de l'Église et pour la charge des diverses organisations demandant des dépenses de fonds collectés parmi les membres de l'Église, ainsi que des propriétés appartenant à l'Église, en tant qu'organisation conforme aux lois de l'Église et du pays. b. Dans ce but, le serviteur de l'Église, Edwin A. Blakeslee, doit se familiariser plus amplement avec les affaires ressortissantes de la charge de l'Épiscopat, afin qu'il soit mieux préparé pour conseiller, renforcer et aider le contrôle des affaires de l'Épiscopat, afin de réussir à atteindre le but proposé lorsqu'il fut appelé et ordonné à l'Épiscopat. 3a. L'Esprit ajouta qu'il convient d'accorder une aide complémentaire à l'Épiscopat chargé des affaires financières en général ; b. et pour y parvenir, Richard C. Kelley, fils de mon serviteur l'Évêque Edmund L. Kelley, doit être appelé et ordonné comme ancien, afin qu'il puisse collaborer avec l'Épiscopat, en cas de besoin ; et

200 SECTION 132 qu'il travaille dans le bureau de l'Évêque en administrant les affaires relevant de ce service ; c. et en temps voulu, s'il se montre capable dans ce travail, il devra recevoir l'ordination à la grande-prêtrise, ce qui l'autorisera à agir à part entière comme membre de l'Épiscopat. 4a. L'Esprit dit encore : qu'un esprit de méfiance et un manque de confiance envers ceux qui sont appelés et ordonnés pour agir dans diverses positions responsables de la prêtrise et qui ont autorité dans l'Église, ne conviennent pas à ceux qui affirment leur foi en Dieu, en Jésus-Christ son Fils et au Saint-Esprit de vérité et dénotent une grave absence de charité que Paul, un apôtre du Christ, a proclamé comme la vertu chrétienne qui ne soupçonne point le mal. b. Ceux qui quittent les assemblées et les conclaves solennels de l'Église doivent veiller attentivement dans leur ministère, à la fois dans les branches où ils officieraient et lorsqu'ils prêchent l'évangile à ceux qui n'appartiennent pas à l'Église, à ne pas semer la méfiance et la suspicion, soit en exerçant leur ministère en public, soit dans leurs conversations privées. c. L'Église a été avertie auparavant à ce sujet et l'Esprit répète encore que cela ne convient pas à la personnalité et à l'appel de ceux qui administrent au nom de Jésus-Christ, le Seigneur. 5. En foi de quoi moi, Joseph Smith, président et serviteur de l'Église, j'appose ma main sur ce document ce quatorzième jour du mois d'avril, en l'an de grâce 1914. (Signé) Joseph Smith SECTION 132 Le Président Joseph Smith mourut à

Independence, Missouri, le 10 décembre 1914. Son fils le plus âgé qui lui survécu, Frederick Madison Smith, fut désigné pour lui succéder et l'Église l'accepta dans cette qualité. Il fut ordonné comme Président de l'Église et de la Grande-Prêtrise dans « Stone Church » à Independence le 5 mai 1915. La conférence de 1915 a pris en considération la décharge honorable de l'Évêque-Président E.L. Kelley mais remis le soin de l'action nécessaire entre les mains de la Présidence et du Conseil des Douze. Le Président F.M. Smith fit un compte rendu de la situation au conseil joint de la Présidence, du Conseil des Douze et de l'Épiscopat Présidant. Ce conseil décida d'extraire le texte de la révélation de l'ensemble du compte rendu du Président F.M. Smith et de le présenter à la Conférence Générale qui le ratifia, l'approuva et décida de l'inclure dans le livre des Doctrine et Alliances. J'ai accordé ma considération la plus pieuse et la plus attentive à la question du choix d'un successeur à l'Évêque E.L. Kelley comme Évêque-Président. 1. Je suis donc à présent préparé à dire que la voix de l'Esprit m'a fait savoir que l'Évêque E.L. Kelley doit être libéré des responsabilités d'Évêque-Président, bien qu'il puisse rester évêque voyageur et donner ses conseils et son avis sur la loi régissant les choses temporelles, en accord avec son successeur et avec la Présidence. 2. Que Benjamin R. McGuire soit désigné et ordonné comme Évêque-Président de l'Église et que deux frères soient désignés comme ses conseillers ; l'un d'entre eux sera choisi par lui et approuvé par la conférence et l'autre sera l'Évêque James F. Keir. 3a. J'avertis l'Église et en particulier ceux du sacerdoce, comme nous nous trouvons au seuil de l'ère de l'accélération des évènements, il faut absolu-

201 SECTIONS 133, 134 ment que la confiance soit accordée aux hommes de l'Église qui ont été choisis pour des postes impliquant une grande responsabilité ; b. et tous doivent consacrer leurs talents, leurs dons et leurs biens à la poursuite de la grande œuvre qui nous a été confiée. 4. Partout se manifeste le besoin d'une grande activité et il est essentiel, pour accomplir notre œuvre, que règne une collaboration fraternelle dans notre service envers les hommes ainsi qu'une consécration dévouée à Dieu et à son œuvre. Votre serviteur, Frederick M. SMITH Independence, Missouri, le 5 avril 1916 SECTION 133 Révélation donnée par l'entremise du Président Frederick Madison Smith, à Independence, Missouri, le 7 avril 1920. Ce message fut d'abord soumis à la Conférence Générale et ensuite présenté aux différents conseils. A la suite de son approbation par les conseils et la Conférence, il fut décidé de l'inclure dans le livre « Doctrine et Alliances ». A l'Église : Après avoir consacré beaucoup de réflexions et de prières aux besoins missionnaires généraux de l'Église et à la condition du Conseil des Douze, je suis autorisé à dire à l'Église sous forme de directives reçues par inspiration ; 1. Que Francis M. Sheehy et Peter Andersen soient libérés du Conseil des Douze ; et pour remplir les places laissées vacantes, que Myron A. McConley et Thomas W. Williams soient ordonnés apôtres. 2a. Il faut recommander au Conseil des Douze que pour accomplir les devoirs du fardeau du travail missionnaire qu'il supporte, il doit, humblement devant Dieu et sincère dans ses objections, se dévouer à cette grande tâche avec une dévotion sans réserve. Le travail dans ce domaine doit être accéléré. b. Que les membres du Conseil ne se laissent pas absorber inutilement par le travail du ministère résidant et seulement dans la mesure où la Présidence en décide ; et qu'il soit mis fin à la discorde concernant les prérogatives des principaux conseils. c. Un grand travail attend les efforts des forces missionnaires et le temps ne peut se perdre en discorde. d. Que les apôtres s'activent comme on le leur a commandé dans le passé et qu'ils apportent aux peuples de la terre le message de paix et ils trouveront réconfort et satisfaction par leurs œuvres. Frederick M. Smith Président de l'Église Independence, Missouri, le 7 avril 1920 SECTION 134 Révélation donnée par l'entremise du Président Frederick M. Smith à Independence, Missouri, le 2 octobre 1922. Ce message fut présenté à la Conférence Générale qui l'a transmis aux divers conseils. Le Conseil des Douze et l'Épiscopat Présidant ont conjointement recommandé de « différer

toute action à son sujet en attendant le règlement d'affaires importantes par le Conseil Joint de la Présidence, des Douze et de l'Épiscopat Présidant et dans laquelle les membres

202 SECTION 135 des Douze ont un intérêt vital ». Les débats, sur cette question de procédure, s'élargirent jusqu'à passer en revue toute l'administration du Président Smith. Le document fut approuvé par un vote non unanime le 12 octobre. A l'Église : J'ai consacré toute mon attention, mes méditations et mes prières à la question de compléter les principaux conseils de l'Église où existent actuellement des vacances et, pour moi, la voix de l'inspiration est la suivante : 1. Que Floyd M. McDowell soit ordonné conseiller auprès du Président en tant que membre de la Première Présidence pour qu'il remplisse la place laissée vide actuellement. 2. Que Gomer T. Griffiths, Ulysses W. Greene, Cornelius A. Butterworth et Robert C. Russell soient libérés de toutes responsabilités en tant qu'apôtres et qu'ils consacrent leurs activités, en fonction de leurs forces et des possibilités, au travail local ou comme évangélistes, ce qu'une procédure ultérieure pourra déterminer. 3. Pour remplir les places laissées vacantes dans le Conseil des Douze, que les personnes suivantes soient ordonnées comme apôtres : Clyde F. Ellis, John F. Garver, Daniel T. Williams, F. Henry Edwards, Edmund J. Gleazer, Roy S. Budd. 4. Que James A. Gillen soit ordonné président du Conseil des Douze. 5a. Le champ est vaste et l'heure est propice. b. Que le travail missionnaire soit poursuivi avec une grande ardeur et si les Douze se consacrent de tout cœur à cette œuvre, l'Église sera grandement bénie, grâce à leur ministère. 6a. Que le Conseil des Douze soit encore averti que sur lui repose la lourde tâche du travail missionnaire de l'Église, b. et qu'il ne se préoccupe pas du travail administratif local, si ce n'est dans les cas d'urgence ou s'ils sont envoyés par la Présidence et qu'il laisse le soin du travail local aux officiers antérieurement désignés par la loi. 7. Que la discorde cesse. Frederick M. Smith Independence, Missouri, le 2 octobre 1922 SECTION 135 Dans les années qui ont précédé 1925, la Réorganisation passa par une période qui mit au premier plan les problèmes de prérogatives administratives. Ils concernaient les principaux conseils de l'Église. Un point culminant fut atteint pendant la Conférence Générale de 1925. Un conflit d'opinion surgit entre la Première Présidence et l'Épiscopat présidant. Une résolution fut proposée à la Conférence par l'Ordre des Évêques qui recommandait que les membres de l'Épiscopat présidant soient libérés honorablement de leur charge. Dans une motion, la Conférence Générale proposa de différer toute action et approuva un appel au Seigneur par l'intermédiaire du prophète, en jeûnant et en priant. En réponse à l'invocation de l'Église, la révélation suivante fut reçue par l'entremise du Président Frederick M. Smith, prophète et voyant de l'Église, le 18 avril 1925. A l'Église : avant et depuis la décision prise par l'assemblée d'entrer dans une période de prière afin de recevoir la direction divine pour la question posée à la conférence, j'ai présenté au Seigneur les besoins de mon peuple ; et la voix de l'inspiration m'a enjoint de dire à l'Église :

203 SECTION 136 1. Il est sage que les frères de l'Épiscopat Présidant actuel soient déchargés de toute responsabilité dans ce service et qu'Albert Carmichael soit ordonné pour remplir pendant un certain temps la charge d'Évêque-Président et qu'il choisisse parmi les évêques deux d'entre eux qui seront ses conseillers. 2a. Il est juste que les documents du Conseil joint d'avril 1924 aient été approuvés ; et une fois de plus, l'avertissement est donné à l'Église que la grande tâche qui lui est confiée ne pourra pas être accomplie si les dissensions continuent. b. Nous voici au seuil de l'ère d'accélération des évènements et une unité encore plus grande qu'auparavant est nécessaire pour faire face aux forces de l'opposition ; c. et cette unité triomphera si ceux qui détiennent la prêtrise se souviennent qu'ils ont été désignés pour prêcher l'évangile et si chaque officier s'efforce de faire son devoir et d'accroître sa vocation. 3a. La promesse a été faite qu'aucun pouvoir ne pourra retenir la main de Dieu dans l'accomplissement de ses desseins concernant son peuple ; b. et à

mesure que l’Église progressera dans sa grande œuvre, la réalisation de la prophétie pourra faire trembler les Saints lorsqu’ils verront le pouvoir divin et cependant, ils se réjouiront de la protection de sa grâce. 4. Les autorités de l’Église, dont le devoir consiste à désigner des personnes pour des tâches missionnaires, doivent se rappeler des directives données, de les envoyer deux par deux ; et qu’autant que possible, les missionnaires soient envoyés de cette façon. C’est ici la sagesse et la sûreté. Votre serviteur, Frederick M. Smith Kansas City, Missouri, le 18 avril 1925 SECTION 136 La profonde crise financière et économique qui débuta vers la fin de 1929 plaça l’Église devant de sérieuses difficultés financières. Au début de 1930, les conseillers de l’Épiscopat présidant démissionnèrent ; et à la suite d’un accord conclu entre la Présidence, les Douze et l’Épiscopat présidant, les Évêques L.F.P. Curry et G. Leslie Delapp furent choisis pour servir de conseillers auprès de l’Évêque Albert Carmichael, sous réserve du consentement de la prochaine Conférence Générale. La révélation suivante fut approuvée par les conseils et par la Conférence. A l’Église : Au cours de mes méditations et mes prières personnelles et en ma qualité officielle, j’ai profondément et honnêtement recherché la sagesse et la direction divine au sujet de l’état de l’Église et du personnel du Conseil des Douze et de l’Épiscopat présidant. Je crois que cette sagesse et cette inspiration m’ont été accordées et je présente ce qui suit comme étant la parole que le Seigneur nous adresse à présent : 1a. Il est juste, dans les circonstances actuelles, que l’Évêque Albert Carmichael soit libéré de toutes responsabilités ultérieures en tant qu’Évêque-Président car il s’est fait remarquer par sa fidèle dévotion aux tâches pénibles qu’il a dû accomplir. b. qu’il soit remplacé par l’Évêque L.F.P. Curry qui consacrera à cette charge tout le temps et l’énergie que les possibilités et les circonstances qui l’entourent permettront, jusqu’au moment où il pourra consacrer tout son temps et toute son attention au travail de la charge à laquelle il est ainsi appelé. c. L’Évêque G. Leslie Delapp doit être

204 SECTION 137 associé comme conseiller au travail de cette charge et qu’une autre personne soit nommée par l’Évêque Curry, selon ce que la sagesse et la voix de l’inspiration pourront indiquer, ce choix devant être ratifié par la conférence. 2. Afin de remplir la place vacante parmi les Douze, que George G. Lewis soit désigné et ordonné comme apôtre et qu’il siège dans ce conseil et qu’il participe avec ses frères au travail actif du Conseil Apostolique et comme représentants de l’Église. 3a. Les tendances vers une meilleure compréhension des responsabilités ministérielles, des devoirs et des buts et vers une unité des efforts d’enseignement, de prédication et d’évangélisation ainsi que le perfectionnement des Saints, sont agréables au Seigneur b. Les dissentiments, les discordes et les différends sont inconvenants et gênent le travail de l’Église et ne doivent pas se manifester parmi les Saints. c. Ce n’est que dans la paix de la fraternité et dans l’unité de ceux qui sont engagés dans l’esprit de la rédemption de Sion que l’œuvre du Seigneur peut s’accomplir. Que l’Église consacre toutes ses énergies à cette tâche. Frederick M. Smith Président de l’Église Independence, Missouri, le 14 avril 1932 SECTION 137 Révélation donnée par l’intermédiaire du Président Frederick M. Smith à Independence, Missouri, le 7 avril 1938. La Conférence adopta cette « communication ainsi que ses dispositions comme étant la voix de l’inspiration divine envers l’Église ». A l’Église : depuis que deux places sont devenues vacantes dans le Conseil des Douze, l’état de ce Conseil m’a beaucoup préoccupé, ainsi que celui d’autres corps de l’Église et après avoir médité et prié, afin de recevoir la lumière divine, je suis autorisé à présenter ce qui suit pour être considéré par les membres de la conférence en vue de leur action : 1. Que J. Frank Curtis, qui appartient aux Douze et qui a servi longtemps et fidèlement dans ce Conseil, soit honorablement déchargé de toute autre responsabilité en tant qu’apôtre et qu’il prenne place dans les rangs de l’ordre des évangélistes. 2. Pour remplir les places laissées vacantes dans le Conseil des Douze, que les frères nommés ci-dessous soient ordonnés et désignés comme apôtres : C. George Mesley, Arthur A. Oakman et Charles R. Hield. 3. Il est sage que Frederick A.

Smith, qui est âgé et qui a servi fidèlement l’Église pendant de longues années dans diverses charges, soit désormais dégagé des responsabilités comme président en activité de l’ordre des évangélistes, bien qu’il puisse recevoir le titre de président émérite de cet ordre. 4a. Pour assurer la continuité du travail de l’ordre des évangélistes, qu’Elbert A. Smith soit dégagé désormais des responsabilités de conseiller du président de l’Église, pour prendre en charge le travail de la Présidence de l’ordre des évangélistes. b. Et que l’Église soit avertie que les fonctions et le travail de cet ordre ont une grande importance pour perfectionner les Saints et que les autorités chargées des affectations n’oublient pas que les membres de l’ordre, dans la mesure du possible, doivent être exonérés de

205 SECTION 138 tout travail administratif et garder leur possibilité de mieux travailler comme évangélistes car leur tâche est d’encourager la croyance dans l’évangile, dans l’Église et dans son œuvre. c. Et que ceux dont le devoir est de choisir parmi les membres du sacerdoce ceux qui seront désignés comme évangélistes, sachent bien que le travail de cet ordre de ministres demande de la vigueur, une foi profonde et un dévouement sans réserve ; et ces hommes seront choisis conformément à ces principes. 5. Jusqu’à ce que la place laissée libre dans la Première Présidence soit dûment remplie, que le travail de la Présidence se poursuive à l’aide des assistants comme il sera possible de le faire sans entraver l’activité des autres départements. 6a. Que l’Église sache que les temps sont graves et demandent une adhésion parfaite à la foi et à l’œuvre de l’Église, pour que l’humanité soit bénie et trouve la paix par les réformes et les relations sociales religieuses qui ont été imposées par la volonté divine comme une grande œuvre à réaliser. b. Souvenez-vous des commandements et observez-les ; soyez vigilants afin d’éloigner de l’Église et de ses membres les forces qui compromettent l’unité et agissez en harmonie et dans une sainte concorde afin de libérer Sion de son esclavage. Frederick M. Smith Président de l’Église Independence, Missouri, le 7 avril 1938 SECTION 138 Après l’ordination de l’Ancien Elbert A. Smith comme Évangéliste-Président à la Conférence de 1938, la Première Présidence continua avec l’Ancien F.M. McDowell comme seul conseiller restant auprès du Président Frederick M. Smith. Le Président McDowell démissionna en octobre 1938. Approuvé par le Conseil des Douze et agissant selon l’inspiration qu’il reçut alors, le Président Frederick M. Smith s’associa pour la Présidence avec les Anciens Israël A. Smith et L.F.P. Curry. Cet arrangement fut confirmé dans la révélation suivante. La révélation fut reçue à l’unanimité par la Conférence et son inclusion fut ordonnée dans le livre des Doctrine et Alliances. Aux Saints et à la Conférence Générale qui les rassemble : 1a. En raison des conditions existantes quand le Conseil Joint de la Première Présidence, du Conseil des Douze et de l’Épiscopat présidant se sont réunis en octobre 1938, Frère Floyd M. McDowell, deuxième conseiller, me présenta sa démission qui devait prendre effet immédiatement. b. En conséquence le Président resta sans Conseillers ; et pour faire face à cette situation, agissant en vertu de l’inspiration qui me fut alors donnée, j’ai présenté les noms des Frères Israël A. Smith et Lemuel F. P. Curry pour suppléer aux vacances dans la Première Présidence, ce choix ayant été approuvé à l’unanimité par le Conseil des Douze. c. Je suggérais aux Frères désignés de suivre la voie de la sagesse et de commencer immédiatement à remplir leurs tâches dans la Présidence. d. Ceci fut accompli et une double responsabilité fut imposée à Frère Curry car on pensa qu’il était préférable pour lui de poursuivre son travail comme Évêque-Président en attendant des instructions ultérieures. e. Agissant, en outre, sous l’inspiration dont il est question, je présente maintenant les noms d’Israël A. Smith et de Lemuel F.P. Curry, pour que soit ratifié leur nomination de Conseillers à la Première Présidence et que Frère Curry soit libéré de ses responsabilités

206 SECTION 139 comme Évêque-Président. 2. Afin de procéder à la réorganisation nécessaire de l’Épiscopat présidant, il faut choisir et ordonner G. Leslie Delapp comme Évêque-Président en le laissant libre de désigner ses conseillers, en temps utile. 3a. que l’Église soit avertie une fois encore que la tâche d’établir Sion nous presse de toute part. b. Il faut écarter rapidement et dans la mesure du possible toutes les barrières et tous les obstacles qui empêchent d’atteindre ce but. c. L’œuvre doit être accomplie dans la paix et dans l’harmonie afin d’établir Sion et ses bâtiments sur des fondations solides. L’unité doit prévaloir. d. Dans ce but, les Saints doivent travailler ensemble dans une profonde fraternité, qui peut prévaloir et qui prévaudra parmi eux s’ils gardent fidèlement les commandements. e. De grandes bénédictions sont réservées à l’Église si elle progresse dans ses œuvres par la foi et une dévotion digne des Saints. Frederick M. Smith Président de l’Église Independence, Missouri, le 10 avril 1940 SECTION 139 Le Président Frederick Madison Smith mourut le 20 mars 1946 et son frère, l’Ancien Israël A. Smith, lui succéda comme prophète, voyant et révélateur. Il était urgent de compléter le Conseil de la Première Présidence et le Président qui venait d’être ordonné accorda toute son attention et ses prières à cette question. La révélation suivante fut présentée aux Conseils et à la Conférence au début des sessions de cette dernière. Une fois approuvée de la manière habituelle et après l’ordination dans leurs charges respectives de ceux qui avaient été choisis, les travaux de la Conférence se poursuivirent sous la direction de la Présidence nouvellement constituée. Aux Conseils et à la Conférence Générale : Frères bien-aimés : Me rendant compte de notre pressant besoin de recevoir la lumière et les directives nécessaires pour remplir les places vacantes dans les conseils, dans ma faiblesse, j’ai lutté en priant Dieu au nom de l’Église et en vue de son intérêt, en sentant profondément que quelques heures s’étaient à peine écoulées depuis que m’avait été confiée la charge de conduire l’Église ; mais en gardant foi et confiance en Dieu qui n’abandonne pas l’Église quand elle fait appel à lui. Aux premières heures d’hier et d’aujourd’hui, j’ai été béni par l’Esprit qui m’a donné une force et une assurance que je n’avais jamais ressenties jusqu’alors. L’intention du Seigneur se manifesta à moi et désigna, dans l’ordre indiqué, mes frères qui me furent présentés et en conséquence, j’ai écrit ce qui suit : 1a. « Telle est ma volonté, dit l’Esprit, que mes serviteurs du Conseil des Douze, John F. Garver et F. Henry Edwards, soient ordonnés et désignés comme conseillers de mon serviteur, le Président de l’Église, et pour être présidents du Conseil de la Première Présidence. b. Ils sont les instruments que j’ai choisis et ils sont qualifiés par leur expérience. Leur apostolat s’applique dorénavant à la Présidence et s’ils continuent à servir avec amour, leur ministère sera très efficace.

207 SECTION 140 2a. Pour remplir une des places vacantes dans le Conseil des Douze Apôtres, j’ai présenté à mon serviteur le nom de D. Blair Jensen de l’Assemblée des Grands Prêtres, qui est appelé et choisi pour cette charge ; et il sera ordonné et désigné comme témoin spécial dans le Conseil des Douze ». b. Mon cœur s’est réjoui car je craignais qu’en raison de ma faiblesse et de mon inexpérience, le travail de l’Église puisse en pâtir. Je vous présente cette parole peu de temps après l’avoir reçue et, tout en l’écrivant, elle se confirme à mes yeux. c. Que Dieu bénisse vos délibérations ; et si les Conseils et la Conférence reçoivent une confirmation de ce message, je m’en réjouirai et j’ai foi que l’Église sera bénie. Votre Serviteur dans le Christ. Israël A. Smith Président de l’Église Independence, Missouri, le 9 avril 1946 SECTION 140 Révélation donnée par l’entremise du Président Israël A. Smith, le 7 avril 1947 à Independence, Missouri. Elle fut approuvée par les divers conseils et assemblées de l’Église, puis ratifiée par la Conférence comme étant l’expression de la volonté divine ; et sa publication dans le livre des Doctrine et Alliances fut ordonnée. Aux Assemblées et Conseils de l’Église et à la Conférence Générale : Pendant un certain temps et en harmonie avec l’invitation à nous rejoindre dans la prière, j’ai réfléchi dans un esprit de prière à l’Église et à ses besoins actuels et je reçus l’instruction de présenter

ce qui suit comme étant la volonté du Seigneur : 1a. L’unité parmi mon peuple et dans les conseils de l’Église est digne de louanges. b. Si ceux qui appartiennent au sacerdoce assument leurs responsabilités en bonne fraternité et s’ils s’aident les uns les autres, la foi et les prières de l’Église les soutiendront et l’œuvre sera poursuivie avec une force accrue. 2. Pour remplir les places vacantes qui existent déjà, que Roscoe E. Davey et Maurice L. Draper, qui servent actuellement comme membres des Soixante-Dix, soient ordonnés Apôtres et qu’ils prennent place parmi leurs frères dans le Conseil des Douze. 3. Mon serviteur John W. Rushton a servi longtemps et fidèlement sa génération et l’Église et il est honorablement déchargé de responsabilités ultérieures en tant que membre du Conseil des Douze et continuera d’exercer son sacerdoce comme il pourra et le désirera, sans affectation particulière. Son œuvre reste avec moi et sa récompense est assurée. 4a. W. Wallace Smith est appelé et sera ordonné Apôtre et il prendra sa place dans les conseils de l’Église. b. Cet appel a été révélé antérieurement mais pour des raisons qu’il estimait suffisantes, mon serviteur ne l’a pas rendu publique dans l’Église. 5a. L’Église est avertie, une fois de plus, que tous les déplacements vers Sion, ainsi que le rassemblement et les choses temporelles qui s’y rapportent, tombent sous ma loi et toute chose doit être accomplie selon l’ordre établi. b. Il faut rechercher et honorer, lorsqu’on les reçoit, les avis et les conseils des anciens, de l’Évêque et de son conseil, comme il a été prescrit auparavant ; cependant, bien que nécessaires, leurs

208 SECTION 141 conseils une fois donnés ne sont pas destinés à dicter leur volonté ou à contester à quiconque l’exercice de son libre-arbitre. c. Le travail de préparation et de perfectionnement de mes Saints se poursuit lentement et les conditions pour réaliser Sion ne sont ni plus éloignées ni plus proches que ne le justifie l’état spirituel de mon peuple ; d. mais ni ma parole, ni mes promesses ne failliront car les fondements inébranlables posés par le Seigneur subsistent. Respectueusement présenté, Israël A. Smith Independence, Missouri, le 7 avril 1947 SECTION 141 Révélation donnée par l’intermédiaire du Président Israël A. Smith pendant la Conférence Générale de 1948 qui s’est tenue à Independence, Missouri. En raison de la mort de l’Ancien G.G. Lewis, il y avait une place vacante dans les rangs des Douze. De même, l’Ancien M.A. McConley ne pouvait plus assurer sa charge pour raison de santé. Les directives reçues furent ratifiées par les divers conseils et par la Conférence et des mesures furent prises pour qu’elles soient insérées dans le livre des Doctrine et Alliances. Aux Assemblées, Conseils et Ordres de l’Église et à la Conférence Générale : Depuis le jour choisi pour un jeûne et surtout depuis la perte de l’Apôtre Lewis en raison de sa mort, j’ai été amené à rechercher l’intention divine concernant les besoins de l’Église. La lumière et la compréhension se sont manifestées en conséquence et je suis autorisé à présenter ce qui suit en qualité d’encouragement et en tant que directive : A l’Église : 1. Mon serviteur Georges G. Lewis a été rappelé pour ma propre cause. Il a été fidèle et j’ai accepté ses œuvres. 2. Mon serviteur Myron A. McConley est honorablement déchargé de tâches ultérieures en tant qu’Apôtre ; il sera ordonné à la charge d’évangéliste et travaillera comme membre de cet ordre. 3. Pour que le Conseil des Douze soit complété et que se poursuivent les travaux de ce Conseil, ma volonté est que mes serviteurs Percy E. Farrow et Reed M. Holmes soient ordonnés et désignés pour la charge apostolique et nommés à des responsabilités missionnaires. 4a. D’autres membres des principaux conseils ont eux aussi servi fidèlement et, selon ma sagesse, leur ministère continuera pendant une saison mais ils peuvent être rappelés à moi ou être libérés de leur charge en raison de leur âge ou de leurs infirmités au moment où je le déciderai. b. Il y a ceux appartenant au corps de mon sacerdoce et qui seront choisis pour leur succéder, s’ils restent fidèles ; tous sont donc prévenus qu’ils doivent se qualifier en esprit par leur ministère et en témoignant pour le Christ. 5. L’ère d’accélération des évènements est arrivée ; la période qui s’écoulera jusqu’à la prochaine Conférence Générale qui a été prévue, doit être consacrée à une préparation

exceptionnelle de mon Église en tant qu'organisation, pour mon peuple et particulièrement pour mon sacerdoce, afin que soient qualifiés ceux qui peuvent assumer et prendre en charge les responsabilités de ceux qui tombent, qui échouent ou qui sont déchargés. 6a. Que les Soixante-Dix, soutenus par l'Église, libèrent dans la mesure du possible mes serviteurs du Conseil des Douze, du travail dans les régions éloi-

209 SECTION 142 gnées ou en voie de développement ; et que les Douze s'efforcent de perfectionner leur travail dans des régions plus proches du Centre, en commençant à travailler dans les localités nouvelles. b. Dans ces travaux, les ministres résidents et spécialement les autorités des districts et des pieux, sont appelés à prêter leur assistance. c. De nombreux anciens qui ne sont pas soutenus par l'Église et qui en ont le désir, travailleront dans ces nouvelles localités, sur invitation et par délégation de responsabilité. 7a. L'unité et l'esprit de tolérance, dont mes serviteurs font preuve, dans les conseils de l'Église méritent mon approbation. b. Chacun doit s'efforcer, dans un esprit de prière, d'avoir un dévouement plus profond et plus soutenu au travail auquel il a été appelé. c. Mes serviteurs ne doivent pas se lasser de faire le bien. L'adversaire est diligent pour les décourager et détruire ainsi leur efficacité. 8a. L'Église est avertie, une fois de plus, qu'une responsabilité commune repose sur tous. b. Cette responsabilité, bien assumée et répartie également, est une assurance de succès : l'aboutissement sera glorieux et tous auront leur part de cette gloire. Israël A. Smith Serviteur de l'Église Independence, Missouri, le 2 octobre 1948 SECTION 142 Révélation présentée par le Président Israël A. Smith à la Conférence Générale du 2 avril 1950. Elle fut examinée et approuvée par les conseils et la Conférence et acceptée comme étant la parole de Dieu adressée à l'Église. Des mesures furent prises en vue de son insertion dans les prochaines éditions des Doctrine et Alliances. Dans un paragraphe d'introduction, le prophète dit : « Nous abordons la Conférence Générale en ayant une place vacante dans nos rangs. La mort du Président Garver laisse incomplet le Conseil de la Première Présidence. Cette situation ainsi que d'autres, m'ont donné de graves préoccupations au sujet de l'Église. J'ai sérieusement recherché la direction divine et c'est avec gratitude que je suis en mesure de transmettre ce que l'inspiration m'ordonne de dire : » Aux Anciens et à L'Église : 1a. Il est sage que les principaux conseils soient complétés. En conséquence, pour remplacer mon serviteur John F. Garver, dont j'ai accepté les œuvres et les sacrifices, b. ma volonté est que William Wallace Smith soit ordonné et désigné pour prendre sa place en tant que conseiller du Président de la grande-prêtrise et comme membre du Conseil de la Première Présidence, charges auxquelles il est appelé à présent. 2. Afin de remplir la vacance ainsi créée dans le Conseil des Douze, Donald O. Chesworth est appelé. Il doit être ordonné à la charge d'Apôtre et relevé de son épiscopat actuel et il doit assumer les tâches de témoin spécial dans ce Conseil. 3. Mes serviteurs du Conseil Joint sont loués pour l'esprit de modération dont ils font preuve dans leurs délibérations. En conséquence, j'ai béni leurs efforts et la Cause s'en est trouvée enrichie de manière appréciable. 4a. L'Église, dans son ensemble, est

210 SECTION 143 louée pour son accroissement spirituel et la préparation du sacerdoce pendant le temps écoulé entre les deux conférences et ce travail indispensable doit être poursuivi. b. Il est profitable que mes serviteurs appartenant aux anciens se réunissent souvent pour étudier sous la direction de ceux qui possèdent la responsabilité d'enseigner, aux moments et dans les endroits jugés utiles, afin de se préparer à recevoir la dotation plus grande de puissance spirituelle qui leur a été promise et qui, pour se manifester, attend l'heure où ils pourront la recevoir. 5a. Les espérances de mon peuple ainsi que les buts de mon Église, tout en n'étant pas encore pleinement réalisés et qui parfois paraissent éloignés à beaucoup de personnes, sont cependant plus proches de leur réalisation qu'un grand nombre ne le reconnaît. b. Il fait encore jour et tous peuvent

travailler. La nuit viendra où plusieurs parmi mon peuple n'auront plus la possibilité de prêter leur assistance. Votre serviteur, Israël A. Smith Independence, Missouri, le 2 avril 1950 SECTION 143 Révélation donnée par l'entremise du Président Israël A. Smith, pendant la Conférence Mondiale de 1954. La vacance existant dans le Conseil des Douze et le besoin d'augmenter le nombre des Soixante-Dix, afin de répondre aux possibilités d'extension du travail missionnaire, avaient occupé les pensées et étaient l'objet des prières du Prophète. Après discussion, la révélation fut approuvée de la manière habituelle. Aux Conseils, Assemblées et Ordres de l'Église et à la Conférence Générale : 1a. lorsque j'étais en Angleterre en 1952, j'ai obtenu l'assurance que Donald V. Lents, grand prêtre, était appelé pour devenir un apôtre. b. Voici qu'il y a une vacance dans le Conseil des Douze et me rendant compte qu'il existe un profond besoin d'un ministère et d'une administration apostolique, j'ai fait de ces questions l'objet de mes prières et je suis chargé de vous soumettre ce nom, la voix de l'inspiration me disant : 2. Mon serviteur Donald V. Lents est appelé et il est à présent choisi pour assumer la sainte charge d'un apôtre et il devra être ordonné le plus tôt possible dans cette fonction. En attendant, il sera investi de la responsabilité de la Mission anglaise et de la Mission européenne. 3a. La voix de l'inspiration me dicte également ce qui suit : il est sage que l'Église accepte la direction du Conseil des présidents des Soixante-Dix en complétant leur organisation. Mes serviteurs du Conseil ne devraient pas prendre trop de précautions pour choisir les anciens, selon la loi, qui peuvent occuper des places parmi les Soixante-Dix. b. Il y a de vastes possibilités dans de nouveaux endroits et dans toutes les régions et nombreux sont ceux qui désirent sincèrement faire le travail missionnaire et qui sont appelés à devenir membres des Soixante-Dix ; et lorsqu'ils seront ordonnés dans cette charge, l'Église devra trouver le moyen, dans la mesure de ses possibilités, de les désigner pour des tâches missionnaires.

211 SECTIONS 144, 145 4. Ce désir croissant de travail missionnaire sera pleinement récompensé et l'Église sera encore plus bénie qu'elle ne le fut dans le passé. Israël A. SMITH Serviteur de l'Église Independence, Missouri, le 7 avril 1954 SECTION 144 Le 28 mai 1952, le Président Israël A. Smith prépara et signa la déclaration suivante et la remit entre les mains de son conseiller, l'Ancien F. Henry Edwards. Après la mort du Président Smith survenue le 14 juin 1958, ce document fut porté à l'attention du Conseil des Douze et des autres officiers généraux de l'Église et il fut approuvé à l'unanimité à la Conférence Mondiale de 1958 par les conseils et les ordres du sacerdoce et par l'assemblée de la Conférence. La Conférence ordonna son insertion dans le livre des Doctrine et Alliances. Le 6 octobre 1958, dans l'Auditorium d'Independence, Missouri, l'Ancien William Wallace Smith fut ordonné comme Président de la Grande-Prêtrise, comme prophète, voyant et révélateur de l'Église. A l'Église et au Conseil des Douze Apôtres : 1. Comme je suis sur le point de me rendre au-delà des mers, je me rends compte qu'une traversée comporte des risques ; et toujours conscient de l'incertitude de la vie et de la certitude de la mort, afin d'éviter que ma disparition à plus ou moins long terme ne provoque de la confusion, je déclare ici que dans le cas de ma mort, quel que soit le moment où elle viendra, mon frère William Wallace Smith, doit être choisi pour me succéder comme Président de la Grande-Prêtrise de l'Église, cette décision m'ayant été manifestée par le Seigneur, lorsqu'il fut choisi et désigné comme apôtre et une fois de plus lorsqu'il fut appelé comme conseiller et membre du Conseil de la Première Présidence, à la Conférence Générale de 1950. 2. Je me sens libre de procéder actuellement à cette nomination car il a fait plus ample connaissance avec les membres depuis qu'il a été appelé en 1947 et qu'il a fait ses preuves devant l'Église. 3. Cette action est décidée par moi en vertu de l'autorité dont je suis investi, par les termes de la Section 43 du livre des Doctrine et Alliances, et selon d'autres références de la loi, principalement le paragraphe 8 de la Section 127, qui furent tous interprétés par mon père, fut le Président Joseph Smith, dans le

Saint’s Herald du 12 mars 1912 et je crois que tout ceci est en parfaite harmonie avec les précédents établis par l’Église dans les Conférences Générales de 1860, 1915 et 1946. (signé) Israel A. Smith Certifié le 28 mai 1952 F. Henry Edwards G. Leslie Delapp SECTION 145 Le Président W. Wallace Smith présenta la révélation suivante à la Conférence Mondiale de 1958, accompagnée d’un document explicatif disant, entre autres : « Depuis qu’il est apparu que la charge de la responsabilité prophétique me serait dévolue, j’ai consacré plus d’attention et de prières aux besoins de l’Église et j’ai sincèrement

212 SECTION 145 recherché la lumière avec les forces de mon esprit et de mon corps dont je dispose. En conséquence de tout ceci et d’autres expériences que je considère comme relevant de l’inspiration, je présente ces paroles devant les Saints comme étant l’expression de l’intention et de la volonté de Dieu à l’égard de son peuple. Presque sept semaines se sont écoulées depuis la première expérience. Ces choses me sont confirmées pendant que j’écris ». Après considération par les conseils, les assemblées et les ordres du sacerdoce, la révélation fut présentée à la Conférence et approuvée par elle comme l’expression de l’intention et de la volonté de Dieu et sa publication dans le livre des Doctrine et Alliances a été ordonnée. Aux Anciens de l’Église et à la Conférence Générale : 1. J’ai repris celui qui m’appartient. Il était conforme à la sagesse que mon serviteur Israël A. Smith soit libéré de ses lourds devoirs. Il a trouvé sa récompense avec les fidèles. 2. Ma volonté est que F. Henry Edwards soit maintenu comme conseiller du Président de la Grande-Prêtrise et de l’Église et comme membre du Conseil de la Première Présidence. Il est appelé à occuper cette charge en raison de sa préparation au cours de longues années de fidèle service et doit être ordonné à cause de la force et de l’appui qu’il peut donner à ses associés et dans les conseils de mon Église. 3. Afin de remplir l’autre vacance dans le Conseil de la Première Présidence, Maurice L. Draper est choisi parmi ses frères. Son apostolat s’applique dorénavant à la présidence tandis qu’il siège comme conseiller du Président de l’Église et comme membre du Conseil de la Première Présidence. 4a. À cause des infirmités de son corps, mon fidèle et bien aimé serviteur Elbert A. Smith a répondu aux directives de l’Esprit en renonçant à la charge de Patriarche-Président de l’Église. b. Afin de remplir cette charge dans mon Église, Roy A. Cheville est appelé et doit être choisi et ordonné pour cette sainte et haute charge et il sera responsable de la présidence des frères de l’ordre patriarcal comme Patriarche-Président. Ceci est en harmonie avec mes instructions données aux Saints à une époque lointaine. 5a. La sagesse des changements dans le Conseil des Douze s’est posée constamment à l’esprit de mon serviteur qui est venu afin de recevoir sa récompense. C’est aussi la préoccupation constante de celui que j’ai désigné pour vous guider comme son successeur et, tandis que je ne suis pas encore prêt à divulguer tout ce qui doit advenir, les changements suivants doivent être fait : b. Peu de membres de mon Église ont servi aussi longtemps et d’une manière aussi fidèle que mon serviteur Paul M. Hanson. Il est honorablement déchargé de ses responsabilités comme membre du Conseil des Douze mais il est libre d’œuvrer comme membre de la grande-prêtrise partout et aux heures où l’opportunité s’en présente et lorsque ses forces le lui permettent. c. De même mes serviteurs Daniel T. Williams et Edmund J. Gleazer, qui ont aussi servi dans les conseils de l’Église au cours d’une longue période et avec une distinction évidente, sont honorablement déchargés de leurs responsabilités dans le Conseil des Douze. 6a. Bien qu’il n’y ait qu’une seule charge dans l’ordre patriarcal, il existe de multiples fonctions. Mes serviteurs qui ont été appelés à cette charge ne sont pas tous également habilités pour en exercer toutes les fonctions.

213 SECTION 146 b. Mon serviteur Daniel T. Williams est habilité à donner conseil et à bénir. S’il est fidèle, mon serviteur Edmund J. Gleazer sera spécialement béni dans le ministère de la parole tant qu’il conserve sa vigueur et sa santé. c. Ceux-là, qui sont mes fils, sont à présent appelés pour devenir des patriarches et doivent être

ordonnés conformément et en harmonie avec ma volonté révélée par l’esprit de sagesse. Ceci doit être fait aussitôt que possible afin que nul iota et nul point de leur efficacité ministérielle ne soient perdus pour moi. 7. En harmonie avec ma volonté, qui vous est à présent révélée, Charles D. Neff et Clifford A. Cole doivent être ordonnés apôtres et doivent prendre place dans le Conseil des Douze avec leurs frères dont le devoir est de diffuser l’évangile dans le monde entier comme témoins spéciaux. 8. Il est ma volonté que le jour vienne bientôt où les dispositions contenues dans la loi, soient suffisamment comprises pour que les liens de l’indécision se relâchent, et que la réalisation de mes buts s’accomplisse. 9. D’autres parmi les membres de ma prêtrise sont appelés à l’apostolat et s’ils sont fidèles, ils trouveront leurs places en temps voulu. Bien qu’il soit profitable que les conseils soient complétés, il n’est pas sage de le faire à présent. Comme je l’ai fait savoir à mon serviteur, tout sera bientôt éclairci. Amen. Votre serviteur dans le Christ, W. Wallace SMITH Independence, Missouri, le 8 octobre 1958 SECTION 146 Lors de l’ouverture de la première session de travail de la Conférence Centenaire d’Amboy en 1960, le Président W. Wallace Smith présenta la révélation qu’il avait reçue, par l’introduction suivante : « Ayant consacré aux besoins de l’Église l’ardeur constante de mes pensées, pendant chaque heure de veille au cours de nombreux mois, je me suis recueilli en prière, selon ma coutume, avant de me retirer. Pendant la nuit du 27 mars, l’objet de mes prières était de compléter les vacances dans le Conseil des Douze Apôtres, ainsi que d’autres affaires qui avaient occupé mon attention. Comme résultat de ces préoccupations et en réponse à mes prières, l’Esprit du Dieu tout puissant m’a ordonné de présenter sa parole devant l’Église ». Aux Anciens de l’Église et à la Conférence Générale : 1a. Mes serviteurs Cecil R. Ettinger et Duane E. Couey ont exercé leurs responsabilités d’une manière humble et fidèle devant moi et ils sont, à présent, appelés à servir comme apôtre de mon Église. b. En conséquence, ils doivent être ordonnés et prendre place avec leurs frères dans les œuvres de la charge apostolique comme membre du Conseil des Douze. 2a. Mes serviteurs des principaux conseils et assemblées de mon Église, sont loués pour l’unité de volonté dont ils ont fait preuve. b. Il leur est à présent conseillé de profiter pleinement de la volonté de mon peuple de suivre la direction que j’ai constituée et à laquelle mon peuple a donné son consentement. c. Ce principe se trouve au cœur de l’évangile que j’ai rétabli par l’entremise de mon serviteur Joseph et qui se trouve conservé dans l’œuvre de réorganisation de mon peuple.

214 SECTION 147 3. Que tout dissentiment subsistant au sujet des détails se dissipe, pour que ma cause déjà révélée par ma parole adressée à l’Église se réalise et que mon œuvre continue à prospérer dans l’amour. Votre humble serviteur dans le Christ, W. Wallace Smith Président de l’Église Independence, Missouri, le 2 avril 1960 SECTION 147 Le Président W. Wallace Smith reçut une révélation pour l’Église le 11 mars 1964 et la présenta à la Conférence Mondiale avec l’introduction suivante : « Ayant constamment devant mes yeux les besoins de l’Église, j’ai fait de ces questions l’objet de mes prières. En recherchant la volonté du Père céleste comme instruction pour l’Église, j’ai été réveillé à la pointe du jour le 11 mars et j’ai été instruit par l’Esprit d’écrire ce qui suit comme directive à votre adresse, pour vous qui êtes réunis dans la Conférence et pour l’Église en général ». Aux Conseils, aux Assemblées et aux Ordres de l’Église et à la Conférence Générale : 1. Mon serviteur Charles R. Hield, qui a servi dans le Conseil des Douze avec dévouement et esprit de sacrifice, est libéré de ses devoirs comme membre du Conseil mais son témoignage apostolique doit être rendu à l’Église au moyen de recherches et de traductions continuelles. Il continuera à faire valoir son ministère parmi mon peuple, en rendant son témoignage de l’évangile restauré par la prédication et par des écrits comme grand prêtre dans mon service. 2. Mon serviteur Roscoe E. Davey a fidèlement servi dans les conseils de l’Église au cours de longues années. J’accepte sa contribution dans ces charges et je le rétribuerai

en conséquence. Il a été béni par la présence de mon Esprit dans des moments de grande nécessité et sous forme qui lui est connue et il continuera, s'il est fidèle, à recevoir des directives tandis qu'il continuera à exercer son ministère de témoignage dans l'Ordre des Évangélistes, auquel il est à présent appelé et pour lequel il doit être ordonné. 3. Arthur A. Oakman a exalté le don de répandre les beautés de l'évangile par la parole, tandis qu'il servait dans les conseils de mon Église. Afin qu'il ait plus de liberté pour faire progresser mon œuvre grâce à ses talents spéciaux pour le ministère, il est relevé de ses charges comme membre du principal conseil missionnaire et sera désigné dans l'ordre patriarcal comme évangéliste – l'ordre auquel il est appelé afin de continuer le témoignage de réveil évangélique dans les centres principaux consacrés à l'établissement et à l'expansion de l'Église. 4. Afin de remplir deux des vacances ainsi créées, mes serviteurs Russel F. Ralston et William E. Timms sont relevés de leurs charges actuelles, afin de devenir apôtres dans le Conseil des Douze de mon Église. Ils doivent être ordonnés et prendre leur place parmi les autres membres du Conseil le plus tôt possible. 5a. L'intendance est la réponse de mon peuple au ministère de mon Fils et elle est également exigée de tous ceux qui cherchent à construire le royaume. Les autorités spirituelles sont encouragées à l'enseigner avec une vigueur renouvelée en raison de la grande nécessité. Que rien ne les sépare de ceux qui ont des responsabilités plus spécifiques dans les affaires temporelles de l'Église. b. Sous ce rapport on vous rappelle les instructions qui vous ont été antérieurement données par l'intermédiaire de

215 SECTION 148 l'un de mes serviteurs. La renonciation aux besoins superflus est en harmonie avec la loi de l'intendance et convient à mon peuple. 6a. En tant que votre chef, j'ai recherché la lumière avec diligence en ce qui concerne la représentation dans la Conférence Générale de l'Église. En raison des conseils de l'Esprit, je communique ce qui suit comme directive pour l'Église dans cette question importante : b. rien de ce qui fut jusqu'à présent donné sous forme d'instruction ne doit être interprété dans un sens limitant les droits de la Conférence Générale de déterminer ses membres et l'exercice de son jugement dans les questions de législation. Il est seulement demandé que le corps agisse conformément aux principes fondamentaux qui ont été portés à sa connaissance – la direction exercée par les autorités présidant l'Église et le consentement commun conformément aux alliances de l'Église et à la prière de la foi. 7. L'Esprit m'a, en outre, autorisé à dire : l'instruction qui fut donnée au cours des années passées est applicable en principe aux besoins de l'époque actuelle et doit être respectée par ceux qui cherchent des voies pour accomplir la volonté de leur Père céleste. Mais les demandes d'une Église en expansion exigent que ces principes soient révisés et soient soumis à une interprétation additionnelle. Cette nécessité a toujours existé. En la reconnaissant sous la direction de mon Esprit, mes serviteurs ont compris les buts de ces principes d'une manière plus conforme à la vérité. W. Wallace Smith Président de l'Église Présenté ce sixième jour d'avril, l'année du Seigneur 1964 SECTION 148 La révélation donnée par l'entremise du Président W. Wallace Smith à Independence, Missouri, le 18 avril 1966, fut accompagnée de cette déclaration préparatoire : « Au cours de la période écoulée entre les Conférences, j'ai continuellement pris en considération les conditions des conseils et des assemblées de l'Église. Cette tâche fut poursuivie dans l'espoir de recevoir la lumière sur des questions de grande importance pour l'avenir de l'Église. Dans ce but, j'ai sincèrement recherché la direction divine ainsi que la sagesse, afin de diriger les affaires, confiées à mes soins, de manière appropriée. Ceci fut réalisé par la médiation et la prière personnelle. A l'une de ces occasions, après m'être retiré pour prendre du repos, je fus réveillé et j'eus conscience que j'aurais à nouveau la responsabilité de communiquer la volonté du Seigneur à son peuple. En croyant que cette inspiration et ces directives me furent données, je présente ce qui suit comme la parole du Seigneur à notre adresse et je demande la considération et l'action des membres de la Conférence

en ce qui concerne les questions présentées ». Cette révélation a été prise en considération par les différents conseils et les assemblées de l’Église et par la Conférence Générale, qui l’ont approuvée et sa publication dans le livre des Doctrine et Alliances a été ordonnée. Aux Conseils, aux Assemblées et aux Ordres de l’Église et à la Conférence Générale : 1. Mon serviteur F. Henry Edwards a pendant longtemps bien servi mon Église en qualité d’ancien missionnaire, d’apôtre et son apostolat s’est appliqué

216 SECTION 148 à la Présidence, en qualité de conseiller du Président de la Grande-Prêtrise et de l’Église. Il est à présent honorablement relevé de la Présidence et des lourdes responsabilités qu’il a si noblement portées. Ainsi libéré du devoir de présider, il devra trouver le contentement en utilisant ses talents d’écrivain et d’enseignant sans porter les lourdes charges administratives qui lui ont été imposées au cours des dernières années. Comme grand prêtre, il est libre d’exercer son ministère par un témoignage apostolique envers l’Église, si sa santé et les circonstances le lui permettent. 2. Pour emplir la vacance ainsi créée, Duane E. Couey est choisi parmi les rangs du Conseil des Douze pour devenir un membre de la Première Présidence et un conseiller auprès du Président de la Grande-Prêtrise et de l’Église. En cette qualité son témoignage apostolique s’appliquera dorénavant à la Présidence et son ordination aura lieu aussitôt que possible. Les changements suivants, dans le personnel du Conseil des Douze, sont présentés après mûre réflexion et prière et avec la confirmation de l’esprit d’inspiration : 3. Mes serviteurs D. Blair Jensen et Percy E. Farrow ont chacun contribué à mon œuvre par leur ministère dans de nombreux champs d’activité. Les vingt dernières années du ministère de l’Apôtre Jensen ont été exercées comme membre du Conseil des Douze. L’Apôtre Farrow a servi comme membre des Soixante-Dix, comme Président des Soixante-Dix et au cours des dix-huit dernières années comme membre du Conseil des Douze. Le temps est venu où ils devraient être honorablement libérés du Conseil et laissés libres de servir comme grands prêtres dans des domaines du ministère qui leur seront ultérieurement désignés par les conseils appropriés et les assemblées concernées. 4. Afin de remplir les places laissées vacantes par les frères libérés de leurs responsabilités dans le Conseil des Douze : Earl T. Higdon, Alan D. Tyree et Aleah G. Koury sont appelés à être apôtres dans mon Église. Ils doivent être ordonnés comme témoins spéciaux aussitôt que possible et recevoir des affectations conformément à leurs facultés et à leur dévotion. J’ai aussi réfléchi mûrement et j’ai consacré mes prières à la question de la réorganisation de l’Épiscopat présidant. 5. Mon serviteur G. Leslie Delapp, ayant rendu des services à l’Église au cours d’une longue période comme Évêque-Président, doit être honorablement libéré des lourdes responsabilités qu’il a portées, bien qu’il puisse agir en tant qu’évêque voyageur et en d’autres qualités, en donnant des conseils et des avis au sujet de la loi sur les choses temporelles en relation avec les fins spirituelles, en harmonie avec son successeur et avec la Première Présidence. Il a servi l’Église et ses semblables avec compétence et grande distinction et avec un dévouement évident et parfois avec de lourds sacrifices personnels et familiaux. Il est loué pour son excellent travail. 6. Henry L. Linvingston doit être déchargé de ses responsabilités comme conseiller de l’Évêque-Président. Mon serviteur a consacré de nombreuses années de service à ma Cause par son travail en faveur de l’Église, à différents titres et dans de nombreux endroits, où il a toujours agi avec une grande noblesse d’âme. Je le loue pour sa bienveillance et sa bonté, manifestées de manières très variées. Il est appelé et si c’est sa volonté, il sera ordonné à la charge de patriarche afin d’agir comme père spirituel auprès des Saints. 7. Walter N. Johnson doit être choisi et ordonné comme Évêque-Président afin d’agir en cette qualité pendant un certain temps.

217 SECTION 148 8. Pour l’assister comme conseillers et pour servir comme membres de l’Épiscopat présidant, mes serviteurs Francis E. Hansen et Harold W. Cackler sont appelés et doivent être ordonnés et

désignés dans leurs charges. L'Esprit du Seigneur m'encourage à dire également : 9a. L'ère d'accélération des évènements est arrivée où les principes de l'intendance et de l'action en faveur de Sion doivent être appliqués d'une manière plus complète qu'auparavant. Cette tâche doit être accomplie avec précaution afin d'éviter l'apparence d'un désir chez les Saints de prendre possession de ce qui ne leur appartient pas. Mais s'ils procèdent avec assurance sous la direction de ceux qui ont les connaissances requises et qui sont capables et dévoués, mes fins peuvent être atteintes plus amplement et dès maintenant. b. Dans cette tâche, la Présidence, les Douze et l'Épiscopat ont chacun à jouer un rôle en conformité avec leurs différentes vocations. Mais d'autres appartenant à mon sacerdoce et qui sont préparés doivent être également enrôlés pour que leur capacité puisse trouver une application dans le travail qui est confié à tous. 10a. Afin de réaliser plus amplement l'unité de mon Église, la Présidence et le Conseil des Douze doivent être associés plus étroitement dans leurs efforts communs. Les membres du Conseil des Douze sont loués pour leur désir de travailler avec diligence afin de réaliser mes fins. b. Ils doivent continuer à exercer leur vocation comme étant la « seconde présidence » en harmonie avec leur responsabilité fondamentale apostolique. En qualité de cette seconde présidence, le Conseil des Douze doit partager avec la Première Présidence la tâche de réviser et de déterminer la ligne de conduite de l'Église mais en même temps il doit reconnaître que la charge du soin de l'Église s'impose à celui qui est appelé à présider la grande-prêtrise de l'Église et à ceux qui sont appelés à être ses conseillers. c. A mesure que les membres du Conseil des Douze sont déchargés des détails de l'administration dans les territoires organisés, la responsabilité de poursuivre le travail dans les pieux et dans les régions incombera plus lourdement à ceux qui ont été choisis à ces fins. Leur travail est nécessaire et ils doivent être honorés dans leurs places, chacun travaillant avec son prochain afin de perfectionner mon royaume. d. Ainsi libérés des détails de l'administration, le Conseil des Douze peut consacrer son attention au travail fondamental dans de nouveaux domaines dans ce pays et dans le monde. Le Conseil doit s'attacher en premier lieu à cette tâche, même si certains apôtres sont désignés pour surveiller le travail général dans les territoires organisés et pour exercer des fonctions dans toute l'Église. e. De cette manière, la puissance du témoignage de ceux qui sont appelés comme témoins spéciaux dans mon Église, ajoutera une certaine profondeur spirituelle et un approfondissement du sens de mon œuvre, à la fois en révisant et en déterminant les principes et les procédures dans les domaines spirituels et temporels et en propageant l'esprit de rédemption évangélique dans ce pays et dans le monde entier. Votre serviteur dans le Christ, W. Wallace Smith Président de l'Église Independence, Missouri, le 18 avril 1966

218 SECTION 149 SECTION 149 Révélation donnée par l'entremise de W. Wallace Smith, prophète et voyant de l'Église, le 1er avril 1968. Il existait une vacance dans le Conseil des Douze depuis 1964 et la décharge honorable de deux membres du Conseil des Douze en 1966, avait entraîné trois vacances dans ce Conseil, dont deux furent remplies à cette époque. Le besoin de définir les relations entre les programmes ministériels et la direction des affaires temporelles a été reconnu et des directives furent données en conséquence. En recherchant une interprétation adéquate de l'évangile dans une société en rapide évolution, les conseils présidant se trouvaient engagés dans des études qui faisaient appel aux ressources intérieures et extérieures de l'Église. Les conseils furent loués pour leur recherche de la compréhension par ces moyens. En ce qui concerne la consécration du terrain pour l'emplacement du temple en 1831, une instruction fut donnée pour commencer à développer activement les projets en vue de l'utilisation du temple et à rassembler des ressources pour sa construction. Le document a été pris en considération par les conseils, les assemblées et les ordres et a été adopté par la Conférence le 4 avril 1968. Le prophète déclarait dans son introduction au document « qu'il avait compris que de telles

directives n’étaient pas nécessairement limitées à une forme d’expression biennale de la volonté de notre Père céleste. Néanmoins, étant donné que l’Église doit donner son consentement à tout document que je pourrais présenter, lorsqu’il est censé contenir l’expression de la volonté de Dieu, j’ai limité la présentation de toute déclaration prophétique pour la direction de l’Église dans son ensemble, à une époque où un message de cette nature pourrait être presque immédiatement pris en considération. Ayant ainsi considéré dans mes prières les besoins pressants de l’Église, pour qu’elle soit éclairée sur différents problèmes et ayant reçu ce que je considère la confirmation de l’Esprit de Dieu, je vous présente le message suivant pour que vous le considériez et preniez vos décisions en conséquence Aux Conseils, Assemblées et à l’Église : 1. Afin de remplir la vacance existant dans le Conseil des Douze, Howard S. Sheehy, fils, est appelé à être apôtre de Jésus-Christ. Cet appel a été antérieurement porté à la connaissance de mon serviteur et il fut retenu afin de permettre la confirmation de l’Esprit, tellement nécessaire dans ces questions. Il doit être ordonné sans délai superflu et prendre sa place parmi ses frères dans le Conseil des Douze, pour que l’Église profite de sa contribution aussi tôt que possible. Mon serviteur est, en plus, instruit de dire : 2. Ma parole aux officiers, dans les pieux et autres juridictions, est de chercher avec diligence les moyens pour la mise en œuvre du programme demandé par l’application des principes de la direction spirituelle tellement indispensable à l’exécution effective de mes fins. 3. Les instructions antérieurement données doivent être observées et puisque la charge d’évêque est une « annexe nécessaire » à la grande-prêtrise et que les membres de l’Ordre des Évêques sont chargés du ministère des affaires temporelles, ils donneront leur soutien à la direction exercée par les autorités spirituelles pour accomplir les objectifs de mon Église. Les officiers temporels doivent être soutenus dans leurs fonctions légitimes mais ils doivent être guidés par les besoins de l’œuvre et doivent aider à trouver les ressources pour financer mon programme.

219 SECTION 149A 4. Certains d’entre vous ont recherché la sécurité dans les paroles et les phrases par lesquelles les fidèles des premiers jours ont exprimé leur connaissance de moi. Mes chemins sont toujours les chemins de mon Fils. Mes serviteurs du saint sacerdoce devront veiller plus que jamais à ce que mon œuvre ne soit pas rendue vaine par les desseins de l’adversaire. Ils doivent aussi appliquer à leur recherche de la vérité et à leur service, au profit de mon peuple, tous les trésors de sagesse que je leur ai par ailleurs révélés. IL est nécessaire que tous fassent progresser l’unité pour que mes bénédictions soient sur vous tandis que vos forces s’exercent volontairement au profit de l’édification du royaume. 5. Mes serviteurs des principaux conseils sont loués pour leur diligence dans la recherche de la lumière et de la vérité partout où elles existent. Car ne vous ai-je pas dit que ma gloire est l’intelligence et que celui qui cherche l’instruction par l’étude et par la foi sera récompensé dans cette vie et dans la vie à venir ? Vous devez poursuivre vos efforts pour trouver les voies afin de mettre en œuvre plus efficacement les buts de mon Église. 6a. Le temps est venu pour commencer la construction de mon Temple à l’endroit du Centre. Il sera érigé sur une partie du terrain désigné à cette fin, il y a de nombreuses années, par mon serviteur Joseph Smith, fils. La forme et le caractère du bâtiment seront conformes aux activités ministérielles qui seront exercées dans son enceinte. Ces fonctions je les révélerai par mon serviteur le prophète et ses conseillers de temps en temps, à mesure que la nécessité d’une direction plus spécifique se manifestera. b. Les ressources pour ces fins doivent provenir de la consécration du surplus dont disposera mon peuple, puisque la construction de maisons consacrées au culte est un des objectifs de l’œuvre du Magasin. c. Tandis que vous serez diligents à promouvoir ce projet, je prodiguerai les bénédictions de mon Esprit et vous connaîtrez que je suis Dieu. 7. Je ne vous ai pas abandonné, vous mon peuple, même si vous avez, parfois et de différentes manières, failli à vous montrer à la hauteur de vos possibilités sous la direction que vous avez reçue de

moi, par l’intermédiaire de mes serviteurs. Je ne change pas et mes fins ne succomberont pas à cause des desseins malfaisants des hommes. Votre serviteur dans le Christ, W. Wallace Smith Président de l’Église Independence, Missouri, le 1er avril 1968 SECTION 149 A Révélation donnée par l’entremise de W. Wallace Smith, prophète et voyant, le 5 avril 1968. Alors que les conseils, assemblées et ordres prenaient en considération la Section 149, certaines questions d’interprétation surgirent au sujet du rôle de l’évêque et de la nature de l’aide financière à apporter pour la construction du Temple. Une déclaration sous forme d’explication faite par le prophète contenait l’évidence d’une inspiration, ce qui entraîna la demande de nouvelles instructions pour la Conférence sur cette question. Le Président Smith présenta alors l’instruction suivante aux conseils,

220 SECTION 149A aux assemblées et ordres et elle fut approuvée par eux et par la Conférence. Dans une lettre d’introduction le Président Smith demanda qu’elle porte le numéro 149 A et qu’elle soit reconnue comme étroitement liée aux questions contenues dans la Section 149. Le Prophète écrivit en outre : « Ayant fait des besoins de l’Église l’objet de mes sincères prières alors que le document qui est maintenant la section 149 était examiné par les conseils, les assemblées et les ordres, je suis devenu conscient qu’une instruction supplémentaire devenait nécessaire pour l’Église. En conséquence je fus réveillé à une heure très matinale le 4 avril et, motivé par l’Esprit du Seigneur, j’ai préparé le document suivant comme directive supplémentaire en relation avec les affaires déjà considérées et se référant au travail de l’évêque et à la construction du Temple. » Aux conseils, Assemblées et Ordres de l’Église : 1. Rien de ce qui est contenu dans le document du 1er avril n’est en contradiction avec le travail de l’évêque. Au contraire, il le reconnaît comme « une annexe nécessaire appartenant à la grande-prêtrise » (Doctrine et Alliances 83 :5). Le terme le plus accentué est celui de « nécessaire ». L’instruction donnée dans le livre des Doctrine et Alliances 128 :2,3 et 129 :8 est encore valide à titre indicatif pour l’Église mais le travail auquel elle se réfère doit être exécuté sous la direction générale de ceux qui assument légitimement la responsabilité du travail en tant que Présidence dans toute juridiction de l’Église. 2. Ceci signifie en plus que l’évêque, une fois désigné, sera reconnu à sa place légale comme évêque ayant son propre droit de mettre en œuvre, avec les autorités locales, les programmes qui selon la loi sont nécessaires à l’exercice de son ministère, étant lui-même responsable de ses affaires devant la conférence locale de la juridiction. 3. En suivant l’interprétation du rôle de l’évêque, il est nécessaire de comprendre que son soutien aux programmes sera demandé par les officiers administratifs, par voie de consultation au moment de leur rédaction, et une fois acceptés, ils seront administrés en conformité avec cet accord et avec les budgets qui s’y rapportent. Il est bien entendu que ceux qui se trouvent dans l’administration donneront des directives générales et seront pleinement informés quant à la progression des programmes. 4. Il est de plus entendu que, dans le cas d’un différend, la voie d’appel appropriée est l’officier administratif compétent dans la juridiction en question et le dernier recours sera la Première Présidence. 5. En donnant une explication au terme « surplus » en ce qui concerne la construction du Temple, afin que personne ne se voie refuser la possibilité de participer, dans toute la mesure du possible, ce terme doit être interprété dans son sens le plus large, se rapportant à des fonds disponibles pour des fins spéciales, provenant des dîmes et des offrandes des Saints, si les besoins budgétaires de l’Église sont satisfaits, ainsi que les fonds qui sont consacrés comme surplus dans le sens le plus restreint du terme. 6. Il faut aussi souligner que les règles déterminant la pleine utilisation du Temple restent à être révélées mais qu’il n’y a aucune disposition pour la célébration de rites secrets à présent ou dans l’avenir, cependant il y aura des dispositions pour l’instruction dont la connaissance sera nécessairement restreinte à des catégories particulières, comme les

grands prêtres, les patriarches, les évêques, les soixante-dix, les anciens, la prêtrise d'Aaron et ainsi de suite. En dehors de ces instructions plus spécifiques, je suis très heureux de pou-

221 SECTION 150 voir exprimer ma profonde satisfaction pour votre dévotion rendue évidente par votre appui du travail confié à tous. Soyez fidèles et diligents et les bénédictions de Dieu vous seront abondamment concédées. Votre serviteur dans le Christ, W. Wallace SMITH Président de l'Église Independence, Missouri, le 5 avril 1968 SECTION 150 Le 14 avril 1972, la Conférence Mondiale adopta ce message donné par l'entremise de W. Wallace Smith « comme exprimant la parole de Dieu pour l'Église à cette époque et autorisant les ordinations qui y sont indiquées et ordonnant son inclusion dans le livre des Doctrine et Alliances à la place appropriée ». Le message prévoit un changement dans le Conseil des Douze et la réorganisation de l'Épiscopat présidant. D'autres instructions inspirées se rapportent à la réponse de l'Église aux possibilités d'évangélisation, dans un certain nombre de situations nationales et culturelles, qui se sont développées pendant les années 60. L'étude continuelle des fonctions du Temple est ordonnée et le financement est prévu sur une échelle plus large. L'esprit d'intendance et de conservation, dans l'emploi des ressources naturelles, est souligné. Le rôle de direction prophétique, confié aux officiers de l'Église, est mis en évidence. Les Saints sont avertis afin qu'ils acceptent de porter le fardeau de ceux, dont les formes de vie pré-chrétienne, s'expriment par des structures sociales peu connues, tandis que l'œuvre de la grâce rédemptrice se poursuit parmi eux. Le prophète présente son message avec le préambule suivant : « Après avoir recherché avec diligence la lumière en ce qui concerne les besoins de l'Église, je présente ce qui suit comme étant la volonté du Seigneur, interprétée et portée à votre connaissance par l'esprit d'inspiration et de sagesse. Comme explication et pour clarté : Je me suis réveillé très tôt le matin du 16 février 1972 et j'ai écrit tandis que l'Esprit me dirigeait. En vertu de ma position, je suis autorisé à porter à votre connaissance ce message inspiré afin qu'il guide l'Église pendant ces derniers jours. Votre considération en prière et votre accord sont demandés dans un esprit d'humilité et de bonne volonté ». 1a. À mon serviteur Donald O. Chesworth : tes services comme apôtre me sont acceptables. Tu dois, à présent, être libéré de tes devoirs comme membres du Conseil des Douze. b. Tu es appelé à continuer à exercer ton ministère à l'égard des Saints en qualité de patriarche-évangéliste, prêchant avant tout le renouveau. Si tu le veux, tu seras désigné pour cette charge aussitôt que possible et tu assumeras ce ministère avec tes frères dans l'Ordre des Évangélistes. 2a. Pour remplir la vacance ainsi créée, mon serviteur John C. Stuart est appelé à être apôtre et doit être ordonné comme membre du Conseil des Douze, afin que son ministère de grand prêtre soit étendu et comprenne une œuvre d'apostolat. b. Comme témoin spécial, il prendra sa place avec ses frères du Conseil, dès que son ordination pourra être réalisée, afin qu'il n'y ait aucune interruption dans la propagation de l'évangile, dans ce pays et dans les autres où mon nom doit être connu. 3a. Dans une époque difficile et dans des circonstances très éprouvantes,

222 SECTION 150 mon serviteur Walter N. Johnson a servi dans toute la mesure de ses capacités et a rempli ses devoirs d'évêque. Comme Évêque-Président au cours des six dernières années, il a rendu de grands services pour faire avancer l'œuvre de l'Église et pour aider à la réalisation de la cause du Royaume. b. Il doit, à présent, être déchargé de cette lourde tâche et prendre sa place parmi les grands prêtres comme évêque. En cette qualité il servira dans différentes localités selon les temps et les circonstances mais sans affectation spécifique. 4a. Afin de répondre à la nécessité, ainsi créée, et en harmonie avec ma volonté, révélée à l'heure présente par l'entremise de mon serviteur le prophète, Francis E. Hanse est appelé et doit être ordonné comme Évêque- Président de mon Église en ces derniers jours. b. En cette qualité, il aura la responsabilité d'agir comme président de la prêtrise d'Aaron, dans les questions d'enseignement et

de formation, conformément aux dispositions de la loi de l'Église. 5a. Également en harmonie avec ma volonté et pour assurer une continuité de la charge, Harold W. Cackler est appelé à rester dans l'Épiscopat présidant comme conseiller. b. Afin de compléter l'organisation de l'Épiscopat présidant, mon serviteur Gene M. Hummel est appelé comme conseiller de l'Évêque-Président et sera ordonné à cette charge. L'Esprit me demande de révéler d'autres paroles de conseil et de direction. 6. Vous, mon peuple, vous êtes loués en tant que communauté et individuellement pour votre excellente réponse aux besoins de mon Église, en ce qui concerne le témoignage de l'évangile et pour avoir amené de nouveaux membres au sein du corps du Christ, aussi bien que pour votre intendance, vos comptes rendus et le paiement de vos dîmes. Par votre obéissance, vous avez fourni les fonds nécessaires pour le financement des projets et apporté le ministère à de nombreuses personnes en quête d'assistance spirituelle et physique. 7. Les temps actuels sont de grands présages. La vie de nombreuses personnes est sacrifiée sans nécessité aux dieux de la guerre, de la cupidité et de l'avarice. La terre est profanée par le gaspillage irréfléchi de ressources vitales. Vous devez obéir à mes commandements et vous devez être à l'avant-garde de ceux qui désirent remédier à cette destruction inutile tant qu'il fait encore jour. 8. Continuez vos recherches pour définir l'utilisation et pour choisir un emplacement pour l'édification d'un Temple à mon nom pour l'enseignement de mon sacerdoce. Si vous êtes fidèles dans la poursuite de cette tâche, en continuant à rassembler des fonds, même si pendant un temps cette tâche peut sembler un sacrifice, vous serez bénis jusqu'à en avoir assez et en surplus. 9. Vous êtes avertis que vous devez soutenir vos officiers que j'ai choisis et désignés afin que je puisse les honorer également par mon Esprit. De cette manière, l'instruction qui vous a été donnée au sujet de la participation des membres et de la formation du sacerdoce peut se réaliser plus rapidement et conformément aux instructions données dans les commandements antérieurs. 10a. La monogamie est le principe fondamental sur lequel est basée la vie conjugale chrétienne. Néanmoins, comme je l'ai dit auparavant, il y a aussi ceux qui ne sont pas de cette bergerie et qui doivent recevoir la grâce salvatrice de l'évangile. b. Dans ce cas, l'Église doit volontairement porter le fardeau de leurs péchés, en les nourrissant dans la foi, en acceptant le degré de repentir qu'il leur est possible d'atteindre et en attendant le

223 SECTION 151 jour où, grâce à la patience et à l'amour, ils pourront être libérés, en tant que peuple, des péchés commis pendant les années de leur ignorance. 11a. À cette fin et en vue de cette cause, continuez votre ministère à l'égard des nations qui ne sont pas encore conscientes de la joie que la libération du péché peut donner à leur vie. Par cette voie ils seront amenés à connaître l'enseignement de mon évangile et deviendront prêts et désireux d'aider promptement à propager le message de la réconciliation et de la restauration à d'autres qui en sont dignes. b. Dans ce ministère, le Conseil Apostolique, étant composé des principaux témoins de l'évangile, est chargé d'interpréter et d'administrer les doctrines et les sacrements de l'évangile en fonction des circonstances là où il trouve ces personnes. 12a. L'esprit d'unité doit prévaloir si mon Église doit survivre à ces temps périlleux et continuer à être une force valable dans le monde, réalisant sa destinée. Vous, mon peuple, avez été appelés afin d'aider cette grande œuvre en ces derniers jours. b. Abandonnez vos petits différends et unissez-vous comme jamais auparavant, afin que tous œuvrent ensemble selon les dons que je leur ai accordés et mon esprit sera avec vous à présent et à jamais. Amen. Votre serviteur dans le Christ, W. Wallace Smith Président de l'Église Independence, Missouri, le 11 avril 1972 SECTION 151 Cette révélation est venue en réponse à la nécessité de changements parmi les officiers qui présidaient l'Église. Les Apôtres Holmes, Ettinger et Higdon furent honorablement déchargés de leurs responsabilités au sein du Conseil des Douze. Reed M. Holmes succéda à Roy A. Cheville en tant que Patriarche Président. Les places vacantes furent remplies

par William T. Higdon, servant comme Président de Graceland Collège au moment de son appel. Lloyd B. Hurshman et Paul W. Booth, tous deux ayant été affectés dans des services administratifs locaux et des fonctions générales de l'Église, respectivement comme Directeur des Services Administratifs et Directeur de la Planification. L'Église fut exhortée d'étudier dans un esprit de réconciliation les différences d'opinions concernant les méthodes, les éléments et le matériel imprimé du programme. La Conférence approuva la révélation le 3 avril 1974, après que des motions d'appui furent adoptées par les assemblées, les conseils et les ordres et rapportées à la Conférence. Aux Conseils, aux Assemblées et aux Ordres de l'Église et à la Conférence Mondiale : Après une sérieuse considération et un recueillement en prière et dans un esprit d'inspiration et de sagesse, j'apporte la parole suivante ayant trait à des changements parmi les officiers généraux de l'Église, ainsi que des conseils et des avis pour les membres dans leur ensemble. 1a. Roy A. Cheville, qui a servi comme Patriarche-Président depuis seize ans, est déchargé de cette responsabilité et doit recevoir l'honneur de la retraite et le titre de Patriarche Président Émérite de l'Église. b. Ainsi il peut, dans sa retraite, apporter sa contribution mais d'une manière

 moins exigeante et sans porter le fardeau de la présidence de l'ordre patriarcal et celui d'affectations locales. 2. Reed M. Holmes, après avoir servi d'une manière acceptable comme apôtre – et témoin spécial – pendant de nombreuses années, est appelé et s'il y consent, deviendra Patriarche-Président en assumant les devoirs et responsabilités de cette charge, aussitôt que son ordination pourra être préparée et effectuée. 3a. Cecil R. Ettinger, s'étant préparé spirituellement et par son éducation, a servi comme apôtre et a beaucoup contribué au progrès de l'Église dans cette capacité. b. Son témoignage apostolique doit continuer en sa qualité de grand prêtre dans l'Ordre de Melchisédech avec des responsabilités spécifiques désignées et adaptées de temps en temps par la Présidence de la Grande-Prêtrise. 4a. Earl T. Higdon répondit à l'appel pour devenir un apôtre et servir avec ses frères dans le Conseil des Douze, sachant que sa contribution dans cette capacité serait limitée dans le temps. b. Le temps est venu pour lui d'être libéré des rudes tâches qui lui sont imposées par les voyages et les détails administratifs. Il recevra l'honneur de la retraite en son temps, sans affectation ultérieure. Afin de remplir les vacances créées et avec ce que je considère comme la direction du Saint-Esprit, je fais appel aux frères suivants, pour qu'ils acceptent les places dans le Conseil des Douze comme apôtres et témoins spéciaux de leur Seigneur Jésus-Christ, sous la direction et la conduite duquel nous avons tous notre commission et détenons notre autorité. 5a. L'Ancien William T. Rigdon a fait preuve de sa capacité d'être un témoin spécial à l'égard des peuples à travers le monde, sans acception de couleur, de race et de croyance. Pour cette raison importante ainsi que pour d'autres, il est appelé à devenir apôtre et doit être ordonné et désigné pour cette charge. b. L'appel fut révélé auparavant mais à cause de circonstances d'une grande portée à l'égard de la jeunesse de l'Église, dans son rôle de président de l'université de Graceland Collège, l'appel ne fut pas présenté pour être considéré. Son ordination est à présent opportune et doit être effectuée et des mesures doivent être prises en vue de sa libération des devoirs universitaires aussi rapidement que possible. 6. L'Ancien Lloyd B. Hurshman est appelé pour être apôtre. Il étendra la portée de son ministère dans un cercle plus large, tandis qu'il donne sa contribution, en continuant les différentes fonctions qui lui sont actuellement assignées, avec en plus l'autorité venant de son ordination comme apôtre dans ces derniers jours. 7. L'Ancien Paul W. Booth a fait preuve de sa compétence à servir l'Église dans diverses fonctions. Il est, à présent, appelé pour être apôtre. Il sera ordonné et désigné pour cette charge afin qu'il fasse sa contribution, en accord avec ses frères, comme membre du Conseil des Douze. J'ai des sentiments prononcés concernant l'avenir de l'œuvre qui, selon la parole de Dieu, « a été confiée à tous ». Ces sentiments peuvent être exprimés sous l'influence de mon Père céleste, comme une directive à

l’Église. 8a. Que l’orgueil des accomplissements personnels ne vous détourne pas de mes desseins pour vous, comme frères et sœurs dans le Christ et comme objets de ma création. Vous êtes appelés afin d’accomplir la volonté de votre Père céleste, au nom duquel vous servez. b. Cherchez à être réconciliés les uns avec les autres. Que vos différences concernant les méthodes et le matériel imprimé du programme, ne vous séparent pas et en conséquence n’annulent pas mon influence pour le bien dans le

225 SECTION 152 monde, qui est déchiré par le pouvoir ravageur du mal. 9. Vous, qui êtes mes disciples, vous devez continuer à vous trouver à l’avantgarde des organisations et de mouvements reconnaissant la valeur des personnes et qui sont consacrés à faire valoir le ministère de mon Fils dans leurs vies. 10. Lorsque vous travaillez ensemble vers ce but, vous aidez à créer l’unité, à résoudre les conflits, à soulager la tension entre les individus et à guérir les blessures qui ont sapé les forces spirituelles et matérielles de l’Église. Vous devez faire ceci dans un esprit d’amour et de compassion, comme il fut révélé en mon Fils, pendant son séjour parmi vous. Dans l’esprit d’humilité mais avec l’autorité de ma charge et avec la confirmation du pouvoir de Dieu pour motiver mon action, je soumets ce document à l’Église par l’intermédiaire de ses conseils, ses assemblées, ses ordres et les délégués, afin qu’il soit pris en considération et en vue d’une action finale. Votre serviteur dans le Christ, W. Wallace Smith Président de l’Église Independence, Missouri, le 1er avril 1974 SECTION 152 Les dispositions du document soumis à la Conférence Mondiale de 1976, constituent un nouveau précédent dans les procédures pour la succession à la Présidence de l’Église. Le Président Wallace W. Smith écrivit, à ce sujet, ce qui suit dans la lettre de présentation : « En dépit du précédent qui jusqu’à présent a voulu que le Président de l’Église reste dans sa charge jusqu’à la mort, le temps est venu pour moi de nommer mon successeur et aussi de déterminer l’époque à laquelle il me succédera en tant qu’officier présidant l’Église, pour servir en tant que Prophète, Voyant et Révélateur et Président de la Grande-Prêtrise, selon la volonté de la Conférence (Doctrine et Alliances 43:2a). » Le document nomme Wallace Bunnell Smith comme prophète et président désigné et prévoit la retraite de W. Wallace Smith après environ deux années de « préparation spirituelle et d’études » de la part de son successeur. L’Apôtre Russel F. Ralston est honorablement déchargé de ses responsabilités au sein du Conseil Apostolique et il est félicité pour son fidèle service. La place vacante est remplie par la désignation de C. Eugène Austin, père. La grâce de Dieu se reconnaît en ce qu’il nous aime même aux heures où nous nous détournons de lui et l’appel à la repentance et à la réconciliation est suivi par l’assurance renouvelée de la bénédiction divine. Pendant longtemps j’ai donné une attention sérieuse et soutenue à la question de savoir « qui me succédera dans cette charge ». En conséquence, par des prières, j’ai porté fréquemment cette question devant Dieu, plaidant pour recevoir sa lumière afin que je puisse connaître la volonté de mon Père céleste ; et que, l’ayant connue, j’ai la sagesse et la force de la mettre en pratique. Ainsi, ayant recherché l’intention et la volonté de Dieu en ce qui concerne la direction et la croissance du royaume, je suis préparé à communiquer le message qui suit : Aux Conseils, aux Assemblées et aux Ordres de l’Église et à la Conférence Générale : 1a. Afin que mon Église puisse continuer à être guidée par mon Esprit à travers l’héritage de son fondateur, mon

226 SECTION 152 serviteur l’Ancien Wallace Bunnell Smith est appelé au service de l’Église en tant qu’assistant de son père et du Conseil de la Présidence, avec le titre de Prophète et Président désigné. b. Il servira dans cette capacité pendant une période de préparation spirituelle et d’études d’environ deux années. Cette période écoulée, s’il demeure fidèle et par le consentement commun du corps de mon Église, il sera choisi comme Président pour succéder à son père. c. A cette époque, si sa vie est prolongée, W. Wallace Smith, mon serviteur qui aura servi en tant que chef de mon Église pendant une période de

vingt ans, prendra sa retraite et recevra le titre de Président Émérite. 2a. Mon serviteur, l'Ancien Russell F. Ralston, ayant servi dans de nombreuses capacités pendant la durée de son affectation comme ministre à plein temps de mon Église et ayant servi pendant les douze dernières années comme membre du Conseil des Douze, devra être honorablement déchargé de sa responsabilité au sein de ce Conseil. b. En tant que serviteur fidèle de mon royaume, sa récompense est sûre s'il continue à soutenir les principes de l'évangile dont il connaît la vérité. Son témoignage apostolique continuera par la voie de son ordination à la Grande-prêtrise et de l'esprit de témoignage qui a motivé son ministère au cours de si nombreuses années. c. En tant que représentant spécial placé sous la direction du Président du Conseil des Douze, l'occasion d'exposer l'évangile lui sera donnée par des affectations en tant que prédicateur et enseignant selon que le temps, ses forces et les circonstances le permettront mais sans le fardeau des responsabilités administratives et sans la nécessité de voyager continuellement dans une juridiction géographique déterminée. S'il continue dans la foi, moi le Seigneur, je le bénirai ainsi que sa famille de santé, de forces et de la paix de l'esprit, suivant leurs besoins. 3. Pour remplir la vacance ainsi créée, l'ancien C. Eugène Austin, père, est appelé à être un apôtre de mon Église. La réalisation de cet appel, par son ordination en tant que membre du Conseil des Douze, doit être accomplie pour assurer une continuité dans la direction des diverses juridictions de la Présidence de la Grande-Prêtrise. 4a. De plus l'Esprit déclare : moi, Dieu, je ne vous ai pas abandonné et je n'ai pas changé en ce qui concerne le grand et important travail de la Restauration que je vous ai appelé à accomplir. Et je ne me suis pas détourné de vous, mon peuple. Ceci est vrai malgré le fait que quelquesuns d'entre vous se sont détournés de moi et de mes desseins. b. Certains ont été induits en inactivité, oui, et ont même été endormis par l'esprit de négligence et d'indifférence. Certains ont succombé aux péchés les plus répandus dans ce monde – l'esprit de licence, la vie de libertinage, l'usage de stupéfiants, l'ivrognerie et la luxure – et ils se sont éloignés. Et d'autres encore se sont détournés pour satisfaire leurs ambitions personnelles et ont rejeté mes dirigeants à cause d'offense triviales. c. Tous ceux qui ont fait l'une de ces choses reçoivent le conseil de se repentir d'un cœur contrit et en humilité d'esprit, tant qu'il est encore temps. De plus, vous êtes exhortés de rétablir votre alliance avec moi, afin que vous soyez des hommes et des femmes purs et trouviez la paix. d. Mes promesses sont sûres : mon joug est doux et mon fardeau léger pour ceux qui m'aiment et marchent dans la lumière de mon esprit. W. Wallace Smith Président de l'Église Independence, Missouri, le 29 mars 1976

227 SECTION 153 SECTION 153 Agissant selon les dispositions de la Section 152:1a, b ; le Président W. Wallace Smith donna lecture d'une déclaration de démission et d'instruction à la Conférence Mondiale du 3 avril 1978. De cette manière il rendit possible le transfert régulier de la direction prophétique et présidentielle à son fils. Wallace B. Smith, qui fut ordonné le 5 avril. Le jouir suivant le Président Wallace B. Smith présenta son premier document, ci-après reproduit, aux Conseils, Assemblées et Ordres de l'Église et à la Conférence Générale, comme étant une directive inspirée pour l'Église entière. Le document qui fut approuvé le même jour, a été désigné pour être publié dans les Doctrine et Alliances. La Première Présidence est réorganisée afin d'inclure les conseillers Duane E. Couey et Howard S. Sheehy, fils. Maurice L. Draper est libéré de son service éminent dans la Présidence et il est appelé à exercer un ministère de conseil et de développement se rapportant aux programmes ministériels et éducatifs William E. Timms est appelé à passer de sa fonction apostolique au ministère patriarcal ; et les anciens Roy H. Schaefer et Philip M. Caswell doivent remplir les vacances dans le Conseil des Douze. Harold W. Cackler est honorablement libéré de l'Épiscopat présidant et Ray E. McClaran est appelé à ce Conseil. L'Église est appelée à s'engager d'une manière plus prononcée à diffuser l'évangile par la prédication et un témoignage personnel affirmatif,

ainsi qu'à l'édification du royaume, avec la promesse de l'assistance divine à la mesure de ces tâches. Le Président a préludé la présentation de ce document par cette déclaration explicative : « De nombreuses fois au cours des derniers mois, en considérant le rôle qui devait m'incomber, j'ai été préoccupé du fait que, par mon inexpérience ou par mon insuffisance, l'Église pouvait être dépourvue de la direction spirituelle que le prophète était normalement en devoir de lui prodiguer. Ce sentiment d'être indigne a persisté tandis que je m'efforçais d'une manière diligente, par la prière et par le jeûne, de connaître l'intention et la volonté de Dieu concernant l'Église. Néanmoins j'ai présenté à Dieu, dans la foi, nos besoins communs et, dans cet esprit, je donne à la Conférence ce que je crois, représente d'une manière fidèle sa volonté et ses instructions en ce qui concerne la direction de l'Église. » Aux Conseils, Assemblées et Ordres de l'Église et à la Conférence Générale : En face des circonstances sans précédent, actuellement prévalant, en ce qui concerne la succession à la charge de Président et Prophète de l'Église, je suis autorisé par l'Esprit à donner le conseil suivant à l'Église : 1a. Mon serviteur W. Wallace Smith, ayant fidèlement servi l'Église comme Apôtre, comme conseiller du Président de la Grande-Prêtrise et comme Prophète, Voyant et Révélateur, ainsi que Président de la Grande-Prêtrise au cours de ces vingt dernières années est à présent honorablement libéré du poids de ces charges. b. Retraité de cette charge avec le titre de Président Émérite, il devrait trouver la liberté d'exercer le ministère d'une manière aussi étendue que ses forces, ses intérêts et les directives spirituelles peuvent le lui suggérer. Sa récompense et celle de sa compagne est assurée. Rosamond a représenté une force et une aide au cours des années, souvent d'une manière que moi seul a pu constater. A tous les deux l'honneur et le respect sont dus pour leurs années de service.

228 SECTION 153 De plus, j'ai demandé des directives concernant l'organisation du Conseil de la Première Présidence et avec humilité mais avec assurance, je présente ce qui suit comme ligne de conduite. 2. Duane E. Couey est appelé et doit être ordonné comme conseiller du Président de la Grande-Prêtrise et de l'Église et comme membre du Conseil de la Première Présidence. Il a une connaissance étendue du travail du Conseil et apporte à cette charge un haut degré de loyauté ainsi qu'un esprit de profonde dévotion pour la cause du royaume. Son ordination doit être organisée aussitôt que possible. 3. Maurice L. Draper a servi comme conseiller du Président de la Grande-Prêtrise et comme membre du Conseil de la Première Présidence, au cours d'une période de presque vingt ans. Pendant ce temps, il a servi avec un esprit de fidélité et une habileté peu communs et il est loué pour son service dans ce domaine. Mais pour le soulager du poids excessif des détails administratifs et pour lui permettre de se consacrer à la pédagogie, à l'écriture et au développement du travail ministériel, il doit être disponible au service de la Première Présidence comme grand prêtre, agissant comme conseiller auprès du Conseil de la Première Présidence de façon et aux endroits où son savoir peut être employé de la manière la plus efficace, pour l'évaluation et le développement continu des programmes éducatifs et ministériels de l'Église. 4. Pour compléter l'organisation du Conseil de la Première Présidence, Howard S Sheehy, fils, est appelé à étendre son apostolat dans la présidence et il doit être ordonné sans délai comme conseiller du Président de la Grande-Prêtrise et de l'Église et comme membre du Conseil de la Première Présidence. En ce qui concerne les conseils et assemblées généraux et en tant qu'instruction à l'Église, l'Esprit m'engage à dire ce qui suit : 5. William E. Timms, ayant servi avec distinction dans le Conseil des Douze depuis 1964, est à présent libéré de ses responsabilités en tant qu'apôtre. Il est appelé à la charge de patriarche dans l'Ordre des Évangélistes et il peut exercer le ministère avec une grande autorité, surtout parmi le peuple de son pays, s'il continue à me rechercher avec foi et sagesse. 6. Afin de remplir les vacances ainsi créées dans le Conseil des Douze, Roy H. Schaefer et Philip M. Caswell sont rappelés de leurs devoirs présents. Ils doivent être ordonnés en tant que mes apôtres afin qu'ils puissent

prendre leur place avec les frères qui servent comme témoins spéciaux pour la promulgation de mon évangile dans le monde. 7. Mon serviteur Harold W. Cackler est honorablement libérés de ses responsabilités comme conseiller de l'Évêque Président. Il doit pouvoir recevoir l'honneur de sa retraite malgré qu'il doive avoir la liberté de servir dans la charge d'évêque selon que le temps et les circonstances le lui permettront. 8. Pour remplir cette vacance et afin de compléter l'organisation de l'Épiscopat présidant, Ray E. McClaran est appelé comme conseiller de l'Évêque Président et doit être ordonné et désigné à part pour cette charge. 9a. Que ma parole soit prêchée aux meurtris et à ceux qui ont le cœur brisé, aussi bien qu'à ceux qui sont dans l'engrenage du péché et qui aspirent au repentir et à me suivre. Que les vérités de mon évangile soient proclamées aussi largement et aussi loin que le dévouement des Saints le permet, surtout par l'exercice de leur intendance temporelle. b. Mon esprit cherche de nombreuses âmes à savoir maintenant, et nombreux sont ceux qui répondront si vous, mon peuple, rendez un témoignage affirmatif de mon amour et de mon désir que tous viennent à moi.

229 SECTION 154 c. Soyez constant et ayez confiance dans les instructions qui ont été données pour votre conduite. Je serai avec vous et je vous renforcerai pour les tâches qui se trouvent devant vous, si vous restez fidèles et si vous vous engagez sans réserve dans l'édification de mon royaume. Wallace B. Smith Président de l'Église Independence, Missouri, le 6 avril 1978 SECTION 154 Le 8 avril 1980, le Président Wallace B. Smith a présenté ce document inspiré aux Conseils, Assemblées et Ordres de l'Église et à la Conférence Générale, comme représentant la volonté divine pour l'Église. Elle fut acceptée par la Conférence qui ordonna son inclusion dans le livre des Doctrine et Alliances. Clifford A. Cole, Donald V. Lents et Aleah G. Koury sont honorablement relevés des leurs responsabilités dans le Conseil des Douze : Cole aux ministères de l'enseignement et de la publication d'ouvrages, et les deux derniers pour servir dans l'Ordre des Évangélistes Les trois vacances dans le quorum apostolique seront remplies par l'évêque Kisuke Sekine d'Okinawa ; Everett S. Graffeo, ministre au campus de l'Université de Graceland ; et Kenneth N. Robinson, président de pieu de Blue Valley, natif d'Australie. Le Conseil des Douze est félicité pour la portée de ses ministères et encouragé vers des efforts d'évangélisation encore plus créatifs et efficaces. La Présidence de l'Évêché joue un rôle central dans la redéfinition permanente de concepts d'intendance comme réponse personnelle et collective à la grâce et l'amour de Dieu. On promet aux dirigeants de l'Église – « tous ceux qui travaillent dans le champ » –la confiance des membres proportionnellement au degré de dévotion sacrificielle qu'ils apportent à leur ministère. Le corps du Christ est appelé à une vie de courage, d'espérance et de foi afin qu'une déclaration plus adéquate de l'Évangile pourrait s'ensuivre. L'esprit intérieur doit sûrement être la marque de ceux qui « se soutiennent mutuellement dans l'amour. » Le Président Smith a présenté le document avec ce paragraphe explicatif : « Avec les besoins de l'Église et ceux de son œuvre constamment devant moi, j'ai recherché fréquemment avec prières et confiance la direction divine ayant trait à ces besoins. Mon désir sincère a toujours été que, dans la mesure où je serai éclairé par le Saint-Esprit, je puisse discerner ce que Dieu désire pour son Église et ensuite avoir la force et le courage de transmettre cette compréhension à l'Église. Dans cet esprit, c'est humblement, mais avec confiance que je présente ce qui suit comme représentant la volonté divine. » Aux Conseils, Quorums et Ordres de l'Église et à la Conférence Générale : 1. Ma volonté est que Clifford A. Cole soit honorablement relevé de ses responsabilités dans le Conseil des Douze Apôtres. Son esprit paisible et son approche raisonnable ont souvent été une grande bénédiction, particulièrement dans son rôle en tant que Président du Conseil. Il devrait être à présent déchargé du fardeau de son office d'Apôtre, cependant il est appelé à servir sous la direction de la Première Présidence, spécialement dans les domaines de l'enseignement et de la publication d'ouvrages desquels, parmi les nombreux autres talents qui sont les siens, l'Église

a grandement bénéficié à travers les années. 2a. Donald V. Lents et Aleah G. Koury sont également relevés de leurs responsabilités en tant qu'Apôtres dans mon Église. Tous deux ont œuvré avec diligence et souvent en dépit de difficultés considérables et de conditions d'incon-

230 SECTION 154 fort. Ils sont félicités pour leurs années de service. L'Apôtre Lents a servi sous l'administration de trois Présidents de l'Église. b. Tous deux sont appelés et, s'ils le désirent, devraient être ordonnés comme patriarches et prendre leur place dans l'Ordre des Évangélistes ; l'Apôtre Koury, s'il est choisi, servira comme Secrétaire de cet Ordre. 3. Afin de remplir les vacances dans le Conseil des Douze, Kisuke Sekine, Everett S. Graffeo et Kenneth N. Robinson sont appelés de leurs responsabilités actuelles pour être des Apôtres dans mon Église. Ils devraient être ordonnés dès que possible et prendre leur place dans le quorum apostolique. De plus, l'Esprit déclare sous forme d'instructions : 4a. Le Conseil des Douze Apôtres devrait continuer à poursuivre les stratégies et les méthodes par lesquelles l'œuvre missionnaire puisse être développée afin que mon Évangile soit plus pleinement compris et communiqué au monde. En tant que Quorum missionnaire responsable de l'œuvre évangélique, les Douze sont encouragés à dévouer suffisamment de leur temps à cette œuvre afin qu'ils puissent développer une unité d'objectifs ayant trait à l'œuvre missionnaire et qu'ils aillent avec un grand pouvoir pour témoigner de moi. b. Les frères du Conseil sont également félicités pour l'exercice collectif de leur intendance alors qu'ils identifient, évaluent et recommandent de nouveaux projets missionnaires. Les possibilités pour une telle extension sont sans limite. Cependant, tout effort devrait être entrepris pour s'assurer que ces ressources sont dépensées pour les projets qui ont le plus grand potentiel évangélique. 5a. Le Président des Évêques et ses Conseillers sont encouragés à continuer à rechercher les moyens de développer une plus grande compréhension de la signification du concept de l'intendance temporelle en tant que réponse à ma grâce et à mon amour de telle façon que la compréhension de ce principe puisse enthousiasmer le cœur du peuple plus que jamais auparavant. b. La redéfinition des termes de la loi de l'intendance temporelle, afin de la clarifier et de répondre aux besoins d'une tâche doit être accomplie avec beaucoup d'échanges de réflexions et suffisamment d'études et de discussions, afin que le peuple puisse apporter son soutien plus pleinement et plus joyeusement à la grande œuvre à laquelle tous sont appelés. 6. De même, ceux qui œuvrent dans les champs missionnaires, que ce soit par désignation de l'Église Générale ou autrement, ont la responsabilité perpétuelle de se dévouer sans réserve à un service pleinement responsable- "une bonne mesure, pressée à son maximum et bien mélangée, versée jusqu'à déborder." En accomplissant cela, ils inspireront confiance et un désir de répondre de la part de ceux qui regardent vers mes serviteurs pour trouver direction. 7a. Soyez plein d'entrain, ô mon peuple. Ne soyez pas découragés par les incertitudes, ni démoralisés par une apparente incompréhension en ce qui concerne l'œuvre d'édification du Royaume. Si vous agissez avec foi et confiance pour proclamer mon Évangile, mon Esprit vous donnera de la force et nombreux seront ceux qui répondront, même dans des lieux et de façons qui n'apparaissent pas encore clairement. b. Soutenez-vous les uns les autres dans l'amour, ayez confiance dans mon Esprit - il sera avec vous de la même façon que je vous ai précédés et que je vous ai montré le chemin. Wallace B. Smith Président de l'Église Independence, Missouri, le 8 avril 1980

231 SECTION 155 SECTION 155 Le lundi 29 mars 1982, le Président Wallace B. Smith a présenté le document suivant aux Conseils, Assemblées et Ordres de l'Église et aux délégués de la Conférence Mondiale pour leur considération comme direction divine pour l'Église entière. La Conférence l'adopta le jour suivant et ordonna son inclusion dans le livre des Doctrine et Alliances. Les appels du personnel au rang d'officier général, figurant dans les cinq premiers paragraphes, apportent des changements dans la composition de la

Première Présidence, du Conseil des Douze et de l'ordre des Évangélistes. Le reste du document appelle l'Église dans son ensemble à une plus grande unité dans son objectif et sa détermination à l'action pour la proclamation de l'Évangile, et à faire avancer la cause de Sion. Le Président Smith a présenté le document avec l'énoncé suivant : « À cause des devoirs et responsabilités qui sont particulièrement les miennes, les besoins de l'Église ont été continuellement présents lors de mes prières et de mes méditations. Tandis que j'ai recherché lumière et compréhension se rapportant à ces besoins, j'ai été béni par un grand degré d'assurance, confirmant que les instructions que j'apporte à présent représentent la volonté divine. Avec cette assurance, je présente ce qui suit pour que vous le considériez dans une attitude de prière. » Aux Conseils, Quorums et Ordres de l'Église et à la Conférence Mondiale : 1a. Mon serviteur, Reed M. Holmes, ayant honorablement servi pendant de nombreuses années en tant que témoin spécial au sein du quorum apostolique et pendant ces dernières huit années comme Patriarche Président de l'Église, est déchargé de ses responsabilités et devrait recevoir l'avantage d'une retraite honorable. b. Il devrait continuer à œuvrer dans l'office de Patriarche et d'Évangéliste suivant les occasions offertes, et ainsi relevé de responsabilités précises, il deviendra libre de se vouer à d'autres intérêts, particulièrement ceux ayant trait à Israël et à la Terre Sainte. 2a. Duane E. Couey est appelé à l'office de Patriarche et à celui de Patriarche Président de l'Église. Dans cet office, il apportera un riche ministère comme Père Spirituel pour l'Église. Cet appel, qui fut précédemment porté à la connaissance de mon serviteur, doit à présent être réalisé et l'ordination devrait avoir lieu aussitôt que possible. b. La sagesse et la maturité spirituelle de frère Couey, qui furent si évidentes pendant qu'il occupait ses fonctions de Conseiller auprès de deux Présidents de l'Église, seront une grande bénédiction pour le peuple, s'il accepte cet appel élevé et saint. 3. Afin de remplir la vacance dans le Quorum de la Première Présidence, Alan D. Tyree est à présent appelé à étendre ses fonctions apostoliques dans la Présidence en tant que membre du Quorum de la Première Présidence et en tant que Conseiller du Président de la Grande Prêtrise de l'Église. Ses talents de connaissance, renforcés par presque trente-deux années en tant que missionnaire et administrateur, seront d'une grande valeur dans cette nouvelle responsabilité et il devrait être ordonné sans délai. 4a. Mon fidèle serviteur, John C. Stewart, est honorablement relevé de ses fonctions dans le Conseil des Douze Apôtres. Son labeur de nombreuses années m'est acceptable et il devrait lui être accordé une retraite honorable. b. Il est appelé à être un Patriarche et, s'il accepte, devrait être ordonné et prendre sa place dans cet ordre. 5. Mes serviteurs, Joe A. Serig et James C. Cable sont appelés à être des Apôtres dans mon Église. Qu'ils soient relevés de

 leurs fonctions présentes aussitôt que possible afin qu'ils puissent être ordonnés et prendre leurs places en tant que témoins spéciaux de mon Évangile. De plus, l'Esprit me pousse à présenter ce qui suit ayant trait à l'œuvre : 6. Certains parmi vous ont ressenti de la confusion alors que vous vous efforciez d'œuvrer au milieu de nombreuses influences entrant en compétition pour obtenir des fidèles et prétendant connaître ma volonté. A une époque où ma parole vous a clairement envoyé pour témoigner de mon évangile, il y a de nombreuses personnes qui continuent à temporiser, s'attendant à recevoir d'autres confirmations ou signes confirmant la vérité des instructions qui vous ont déjà été données. 7. Sachez, ô mon peuple, que le temps d'hésitation est passé. La terre, ma création, gémit dans l'attente de recevoir les vérités libératrices de mon évangile qui ont été données pour le salut du monde. Mettez mes paroles à l'épreuve. Ayez confiance dans mes promesses car elles ont été données pour votre assurance et vous soutiendront dans les périodes de doute. Ne soyez pas outre mesure soucieux de la méthode que vous emploierez pour témoigner de mon nom. Il y a de nombreuses façons de proclamer ma parole et elles peuvent être utilisées suivant les nécessités et les circonstances. 8. L'appel s'adresse à ceux qui

œuvrent dans la cause de Sion. Aussi, ne temporisez pas et ne doutez pas que j'existe. Je connais vos perplexités et j'ai conscience de vos incertitudes, mais si vous faites appel à mon nom, mon esprit vous précédera, quel que soit l'endroit où vous êtes envoyés et je continuerai à vous bénir selon vos besoins. Votre serviteur en Christ Wallace B. Smith Président de l'Église Independence, Missouri, le 29 mars 1982 SECTION 156 Le Président Wallace B. Smith a soumis le document suivant aux Quorums, Conseils, et Ordres de l'Église, à la Conférence Mondiale convoqués à Independence, Missouri, le 3 avril 1984. Les principaux aspects du document furent centrés sur (1) la libération de l'Apôtre Charles D. Neff et l'appel de Geoffrey F. Spencer au Conseil des Douze, (2) les desseins du Temple au Siège Central (3) l'analyse et une compréhension plus complète de l'appel à la prêtrise et l'engagement aux ministères de serviteurs, (4) ouvrant la voie à la pleine participation des femmes de l'Église dans ces ministères, dont la prêtrise (5) une discussion du rôle vital de chaque membre de faire avancer la cause de Sion. Le 5 avril 1984, la Conférence Mondiale a voté l'acceptation du document comme volonté de Dieu pour l'Église et ordonna son inclusion dans les Doctrine et Alliances. Le Président Smith inclut la déclaration suivante en guise d'introduction au document : « Tandis que j'ai recherché une plus grande compréhension de la volonté divine dans mon rôle en tant que Prophète de l'Église, le fardeau de cette charge ne s'est pas allégé. En essayant de répondre à quelques-uns des problèmes et difficultés d'une nature pouvant entraîner la division et auxquels l'Église doit aujourd'hui faire face, j'ai passé beaucoup de temps en prières et en jeûnes, faisant sans cesse appel à l'Esprit afin qu'Il aide l'Église. « À cause de la nature du document que je présente maintenant, j'ai recherché encore et encore une confirmation spirituelle. Chaque fois le message m'est parvenu très clairement, d'une façon consistante et ferme. Aussi, je ne peux rien faire d'autre que transmettre

233 SECTION 156 ce que j'ai reçu, en toute humilité, et je le laisse entre vos mains, croyant avec pleine assurance que cela représente vraiment la pensée et la volonté de Dieu. » Aux Conseils, Quorums et Ordres de l'Église, à la Conférence Mondiale et à l'Église : 1. Ma volonté est que Charles D. Neff soit relevé de ses responsabilités au sein du Conseil des Douze Apôtres. Sa longue association avec les églises nationales en voie de développement, qui commença avec le champ missionnaire de l'Orient en 1960, a été une grande bénédiction pour l'Église. De même, au sein du Conseil, et particulièrement en ce qui concerne l'organisation et les structures de l'Église sur le terrain, sa direction fut d'une grande valeur, particulièrement à une époque où prit place une extension du témoignage de mon évangile. A présent, afin qu'il puisse continuer à poursuivre son intérêt dans le développement, il devrait lui être permis de se retirer et il devrait recevoir les honneurs de la retraite. 2. Pour remplir la vacance dans le Quorum des Douze, Geoffrey F. Spencer est appelé à être un Apôtre dans mon Église. Dans cet office et cette vocation, son fort sens pastoral et les dons ministériels uniques qui sont les siens enrichiront l'Église et il devrait être ordonné sans délai. De plus, l'Esprit me pousse à dire en guise de direction pour l'Église : 3. Mes serviteurs ont été très actifs dans l'œuvre de planification en vue de la construction de mon temple à l'Endroit Central. Que cette œuvre continue avec plus de hâte, suivant les instructions qui ont déjà été données, car il y a grand besoin de réveil spirituel tel qu'il sera engendré par les ministères qui seront exercés dans ses murs. 4a. Oui, ces ministères seront le moyen d'une grande bénédiction pour vous, mon peuple, si vous écoutez le conseil de mes serviteurs de la Première Présidence qui ont été en justice chargés de la responsabilité de développer les détails spécifiques de ces ministères. b. Les offices dans la prêtrise dont mon Église est déjà pourvue ont toujours eu le pouvoir d'accorder ces bénédictions. Quelques-unes de leurs fonctions, cependant, seront élargies et recevront une signification additionnelle tandis que les desseins des ministres du temple seront plus pleinement révélés. 5a. Le temple sera dédié à la recherche de la paix. Il existera pour la réconciliation et pour la

guérison de l’esprit. b. Il sera également consacré au renforcement de la foi et à la préparation au témoignage. c. Par les ministères qu’il offrira, une attitude de plénitude du corps, de l’intelligence et de l’esprit comme étant des buts valables et désirables à atteindre, sera encouragée. d. Il sera le moyen de pourvoir à l’éducation de la prêtrise et des membres dans les principes de direction. e. Et il sera le lieu où la signification essentielle du mouvement de la Restauration en tant qu’agent de guérison et de rédemption recevra une nouvelle vie et une nouvelle compréhension, inspirées par la vie et le témoignage du Rédempteur du monde. 6. Alors, que l’œuvre de planification aille de l’avant, et que les ressources soient réunies, afin que la construction de mon temple puisse être un étendard devant le monde, témoignant de la largeur et de la profondeur de la dévotion des Saints. Ce qui suit est aussi présenté comme étant la voix de l’Esprit : 7a. Écoutez, ô mon peuple, ce que je dis au sujet de ma sainte prêtrise. Le pouvoir de cette prêtrise fut placé au milieu de vous depuis les premiers jours du début

234 SECTION 157 de cette œuvre pour la bénédiction et le salut de l’humanité. b. Cependant, au cours des années, il y eut des membres de la prêtrise qui n’ont pas compris le but de leur vocation. Succombant à l’orgueil, quelques-uns l’ont utilisée pour leur élévation personnelle. c. D’autres, se désintéressant ou montrant peu de diligence, n’ont pas glorifié leur vocation ou sont devenus inactifs. d. Lorsque cela s’est produit, l’Église a connu une perte de pouvoir spirituel et la structure ministérielle tout entière en a été diminuée. 8a. Ma volonté est que ma prêtrise soit constituée de ceux qui ont une foi vivante et qui désirent me servir de tout leur cœur, avec humilité et une grande dévotion. b. Aussi, là où se trouvent ceux qui sont inactifs dans l’exercice de leur prêtrise, qu’une enquête soit faite par les autorités administratives appropriées, suivant les provisions de la loi, afin de déterminer la continuité de leur engagement. 9a. J’ai écouté les prières de nombreuses personnes dont mon serviteur le Prophète, alors qu’elles recherchaient ma volonté en regard de la question de qui sera appelé à partager les fardeaux et les responsabilités incombant à la prêtrise dans mon Église. b. Je vous le dis à vous, comme je l’ai dit dans le passé, que tous sont appelés suivant les dons qui leur ont été accordés. Cela s’applique à la prêtrise aussi bien qu’à tout autre aspect de l’œuvre. c. Aussi, ne soyez pas dans l’étonnement si quelques femmes de l’Église sont appelées à assumer les responsabilités de la prêtrise. Ceci s’accomplit en harmonie avec ma volonté et lorsque ces appels seront connus de mes serviteurs, qu’ils soient mis en œuvre suivant les procédures administratives et les provisions de la loi. d. Néanmoins, lors de l’ordination de femmes à la prêtrise, que cela s’accomplisse en toute circonspection et avec une sage lenteur. Avant que l’imposition des mains elle-même ne prenne place, que des lignes de conduite spécifiques et des instructions soient fournies par les autorités spirituelles, afin que tout s’accomplisse dans l’ordre. 10. Souvenez-vous qu’en de nombreux endroits il y a toujours beaucoup d’incertitude et d’incompréhension en ce qui concerne les principes de l’appel et de la détermination des dons. Il existe des personnes dont le fardeau en cette instance demandera un considérable soutien pastoral. Il devrait être offert avec prières et douceur de sentiments, afin que tous puissent être bénis avec la pleine puissance de mon Esprit réconciliateur. 11a. Chers Saints, ayez courage pour la tâche qui est la vôtre, celle d’établir la cause de Sion. Préparez-vous par beaucoup d’études et de prières sincères. b. Ensuite, tandis que vous vous avancerez pour témoigner de mon amour envers toute personne, vous connaîtrez la joie qui vient lorsque vous vous consacrez complètement à l’œuvre du Royaume. À cette fin mon Esprit sera avec vous. Amen. Wallace B. Smith Président de l’Église Independence, Missouri, le 3 avril 1984 SECTION 157 Le Président Wallace B. Smith a soumis le document suivant aux quorums, conseils, et ordres de l’Église, à la Conférence Mondiale le mardi 12 avril 1988. Les provisions principales incluent (1) les Apôtres Lloyd B. Hurshman et Roy H. Schaefer sont relevés de leurs

235 SECTION 157 responsabilités dans le Conseil des Douze, et les vacances sont remplies par A. Alex Kahtava et John P. Kirkpatrick. (2). L'Évêché présidant est réorganisé, avec la libération de l'Évêque Président Francis E. Hansen et la désignation de Gene M. Hummel à servir dans ce rôle. Ray E. Mcclaran est appelé à continuer en tant que conseiller et Norman E. Swails est également appelé à servir dans cette capacité. (3) Depuis le conseil donné en 1984, les officiers de l'Église avaient procédé avec le développement des plans pour le financement, la planification et la construction du Temple à Independence au Missouri. Une directive supplémentaire sur les ministères du temple est offerte dans cette section. (4) L'Église est encouragée à chercher l'unité et à résoudre les conflits à travers des procédures légales (5) Le 10 avril 1986, Le Président Smith a apporté un message inspiré à la séance de clôture de la Conférence Mondiale. Ce ministère a été instruit aux délégués de la Conférence et aucune action formelle a été demandée ou prise. Les versets onze à dix-sept contiennent le message donné à cette époque et il est maintenant incorporé dans le canon de l'Écriture Sainte. Le jeudi 14 avril 1988, la Conférence Mondiale a voté l'acceptation du document inspiré comme l'esprit et la volonté de Dieu pour l'Église et a ordonné son inclusion dans les Doctrine et Alliances. Le Président Smith a offert la déclaration préliminaire suivante : « Remplissant mes responsabilités de Prophète de l'Église, pendant de nombreux mois, j'ai suivi la direction du Saint-Esprit, mon seul désir étant de discerner la volonté du Seigneur pour l'Église. En dépit de ma faiblesse humaine, cet effort a été une fois de plus récompensé et j'ai été abondamment béni en plusieurs instances par la présence du Saint-Esprit qui m'a aidé à préparer ce que je vous présente maintenant. Ainsi c'est avec confiance que j'offre ce qui suit comme représentant la pensée et la volonté de Dieu pour l'Église. » Aux Quorums, Conseils et Ordres de l'Église et à la Conférence Mondiale : 1a. Ma volonté est que Lloyd B. Hurshman soit relevé de ses fonctions au sein du Conseil des Douze Apôtres. Ses services, souvent offerts dans des conditions difficiles et présentant des dangers physiques, sont pleinement acceptables devant moi. b. Il devrait être libéré afin d'apporter son ministère comme Grand Prêtre placé sous la direction de la Première Présidence, là où ses talents d'organisation peuvent être au mieux utilisés. 2a. Roy H. Schaefer est également relevé de ses lourdes charges dans le Conseil des Douze Apôtres. Il a servi honorablement, en dépit de fardeaux physiques et il est félicité pour sa fidélité. b. Comme Grand Prêtre, il devrait continuer à servir là où ses talents et ses dons ministériels peuvent le mieux assister pour soutenir l'œuvre de l'Évangile. 3. Afin de remplir les vacances ainsi créées, A. Alex Kahtava et John P. Kirkpatrick sont appelés à être des témoins apostoliques au sein du Conseil des Douze. Ils devraient être ordonnés sans délai, afin que l'œuvre puisse avancer efficacement. 4.Mon serviteur, Francis E. Hansen, est félicité pour la façon diligente et fidèle et cependant douce avec laquelle il a rempli ses devoirs d'Évêque Président pendant ces seize dernières années. Il est maintenant relevé du fardeau de ces responsabilités et, si c'est le désir de la conférence, il sera ordonné dans l'Ordre des Évangélistes. Dans ses nouvelles fonctions, il pourra continuer à offrir ses talents et aider à la tâche de l'édification du temple aussi bien qu'au développement d'autres ministères plus directement rattachés aux devoirs d'un évangéliste. 5. Gene M. Hummel qui a œuvré infatigablement et avec distinction comme

236 SECTION 157 conseiller, est maintenant appelé à être Évêque président. Ses dons et talents le recommandent pour cette position et il pourra servir suivant qu'il lui sera accordé santé et vigueur. Il devrait être ordonné sans délai à cet office. 6. Ray E. McClaran est appelé à continuer comme conseiller de l'Évêque président. Sa loyauté et ses services sont acceptables et il devrait également être ordonné aussitôt que possible. 7. Reconnaissant le besoin de compléter l'organisation de l'Évêché présidant aussitôt que possible, mon serviteur, Norman E. Swails, est appelé à accepter sa place comme conseiller de l'Évêque présidant et devra être ordonné suivant

la volonté de l’assemblée. De plus, s’adressant à l’Église, l’Esprit apporte ses conseils : 8. Moi, le seigneur, je suis satisfait des progrès des préparations que vous avez faites en vue d’édifier mon temple dans l’Endroit Central. Ceux qui se sont préparés par la formation et l’éducation et qui peuvent ainsi assister—qu’ils soient membres de l’Église ou non—seront bénis suivant leurs besoins dans la mesure où ils me recherchent et font appel à mon nom. S’ils s’ouvrent ainsi, alors je verserai mon Esprit sur tous les travailleurs réunis, jusqu’à ce qu’un symbole éclatant de mon amour et de mes désirs pour ma création puisse s’élever en beauté devant le monde. 9. Néanmoins, gardez-vous de vous remplir d’orgueil lorsque vous contemplerez l’édifice et n’élevez pas mon temple avec vanité. Des ressources sont rassemblées pour sa structure matérielle et des programmes ministériels seront souvent donnés au prix de grands sacrifices. C’est pour cela que ces ressources doivent être utilisées avec sagesse, afin que tout soit offert avec joie, toutefois avec humilité, à un monde dans le besoin. 10. Une fois de plus, l’Église est avertie qu’elle doit cesser de se disputer sur des questions de doctrine et d’interprétation des Écritures. Lorsque des discussions sur certaines questions sont nécessaires, qu’elles aient donc lieu dans un bon esprit ; et lorsque des différences apparaissent, que les procédures et les remèdes apportés par les lois de l’Église soient utilisés, sous la gouverne de la Première Présidence, afin que l’on puisse bénéficier de l’unité et que les conflits soient résolus. De plus, j’ai reçu connaissance que les instructions données le 10 avril 1986 sont comme si elles avaient été données maintenant et devraient servir de direction spirituelle pour l’Église : 11. Écoutez, ô mon peuple de l’Église. Je suis Jésus-Christ dont vous avez chanté les cantiques, dont vous avez témoigné et au nom duquel vous priez. Je suis l’Esprit d’amour et de paix qui est dans le monde et cependant que le monde ne connaît pas. 12. J’ai entendu vos prières qui se sont élevées vers moi sans cesse et j’ai envoyé mon ministère de guérison sous la forme d’une colombe, afin qu’il se trouve au milieu de vous. Alors, élevez vos cœurs et réjouissez-vous dans les promesses qui vous ont été données pour vous rassurer ; n’ai-je pas dit qu’il était du bon vouloir du Père de vous accorder le royaume ? 13a. Néanmoins, il s’en trouve parmi vous ceux qui ont été craintifs et qui ont hésité à accorder leur confiance aux instructions que mon serviteur, le Prophète, vous a apportées pour vous guider. En conséquence, certains ont chancelé et ont perdu la foi. b. Lorsque cela s’est produit, vous qui êtes de mon Église, vous avez souffert et vous avez perdu une partie de la force spirituelle dont j’ai grandement souhaité doter vos ministères. 14. Mais sachez ceci, vous mon peuple.

237 SECTION 158 Mon Esprit ne s’efforcera pas toujours de convaincre ceux qui continuent de résister à ma parole. Je suis heureux de la mesure dans laquelle certains ont pu répondre, par la foi, aux nouvelles responsabilités dans la prêtrise et dans la direction. Pour ceux-là attendent les récompenses et les satisfactions que tout le service rendu en mon nom apporte toujours. 15. Mais il se peut que ceux qui se sont laissés attirer au dehors par d’autres voix ne connaissent jamais une telle joie. Cependant, ils doivent recevoir l’assurance que mon invitation de revenir et d’être reçus leur est présentée même maintenant afin que les bénédictions de la fraternité et de la participation au corps de l’Église puissent être les leurs une fois encore. Venez et soyez réconciliés dans mon corps, telle est la parole de guérison adressée à ceux qui sont attristés et découragés. 16a. Dans les nombreux endroits où vous étés appelés à l’œuvre, les forces des ténèbres et de destruction sont véritablement à l’œuvre, et semblent régner. Vos cœurs sont alourdis par l’immensité des tâches qui vous échoient alors que vous apportez la lumière de mon Évangile au milieu d’une telle obscurité. b. Néanmoins, j’ai entendu vos prières lorsque vous avez fait appel à moi, et j’ai été à vos côtés là où vous demeurez. Je connais vos désirs de me servir et je vous donne l’assurance que, si vous allez de l’avant, vos offrandes faites par la foi et par le service seront acceptables devant moi. 17. Dans tous vos efforts, continuez donc à faire confiance à ma grâce et à répondre avec amour aux directions de mon Esprit. Si vous vous présentez

devant moi unis dans l’amour, je vous bénirai par un grand déversement de compassion que vous éprouverez aussi bien les uns envers les autres qu’à l’égard du monde vers lequel vous êtes envoyés. Amen. Wallace B. Smith Président de l’Église Independence, Missouri, le 12 avril 1988 SECTION 158 Le Président Wallace B. Smith a soumis le conseil suivant le dimanche 5 avril 1992 à la Conférence Mondiale, et aux quorums, conseils, et ordres de l’Église le jour suivant. Les provisions principales incluent (1) le Président Alan D. Tyree est relevé de ses fonctions au sein de la Première Présidence et la vacance est remplie par W. Grant McMurray. (2) Duane E. Couey est relevé de ses devoirs en tant que président de l’Ordre des Evangélistes. (3) Trois membres du Conseil des Douze sont relevés de leurs services : l’Apôtre Paul W. Booth est appelé comme Président des Évangélistes ; l’Apôtre William T. Higdon à servir comme Président du Collège de Graceland ; et l’Apôtre Kisuke Sekine est invité à retourner dans son pays natif au Japon. Les vacances sont remplies par David R. Brock, Lawrence W. Tyree, et Stephen M. Veazey. (4) La Présidence de l’Évêché est réorganisée avec la libération de l’Évêque Présidant Gene M. Hummel et la désignation d’un de ses conseillers, Norman E. Swails, à servir dans ce rôle ; Ray E. Mcclaran est relevé de ses responsabilités de conseiller, et Larry R. Norris et Dennis D. Piepergerdes sont appelés à servir dans cette capacité. (5) Les versets neuf à douze offrent un conseil de soutien aux membres, notamment ceux qui sont découragés à cause des divisions et des diminutions de participation et de ressources, de sorte que la vie spirituelle de l’Église sera enrichie, notamment à travers les sacrements.

238 SECTION 158 Le mardi 7 avril 1992, la Conférence Mondiale a voté l’acceptation du document inspiré comme l’esprit et la volonté de Dieu pour l’Église et a ordonné son inclusion dans les Doctrine et Alliances. Le Président Smith a offert la déclaration préliminaire suivante : Après avoir pris en considération et recherché par la prière la volonté Divine, j’ai reçu la pleine assurance par le Saint-Esprit du bien-fondé des instructions suivantes qui se rapportent aux Conseils et Quorums de l’Église Mondiale. Je les présente comme représentant l’intention et la volonté de Dieu et demande qu’elles soient acceptées par l’assemblée de la conférence et mises en application aussitôt que possible. Aux Conseils, Quorums et Ordres, à la Conférence Mondiale et à l’Église : 1a. Alan D. Tyree est relevé de ses fonctions au sein du Quorum de la Première Présidence. Après avoir servi quarante-deux années comme pasteur à plein temps, il devrait lui être permis de prendre sa retraite, bien qu’il soit reconnu que ses dons d’expression artistique et de direction des services d’adoration puissent être utilisés dans le but de développer les ministères du Temple. b. Pour remplir le poste laissé vacant dans le Quorum de la Première Présidence, W. Grant McMurray est appelé à devenir un pasteur à plein temps de l’Église, et devrait être ordonné comme conseiller du Président de la Grande Prêtrise et de l’Église et comme membre du Quorum de la Première Présidence. Afin d’assurer une transition paisible dans le fonctionnement de ce quorum, son ordination devrait être accomplie aussitôt que possible. 2. Duane E. Couey est relevé de ses devoirs en tant que président de l’Ordre des Évangélistes et il devrait lui être permis de prendre sa retraite après avoir servi l’Église pendant de nombreuses années avec sagesse, dévotion et une grande puissance spirituelle. 3. Paul W. Booth est relevé des fidèles services qu’il a rendus au sein du Conseil des Douze Apôtres. Il est appelé à l’office d’Évangéliste et, s’il le désire, devrait être ordonné comme Président des Évangélistes de l’Église. Lorsqu’il servira en cette capacité, la profondeur de sa compréhension et sa sensibilité aideront à élargir notre compréhension des bénédictions spirituelles qui sont apportées par le ministère d’un évangéliste. 4. William T. Higdon est également relevé de ses fonctions dans le Conseil des Douze Apôtres. Il a servi avec loyauté et consécration comme témoin spécial du Seigneur Jésus. Comme pasteur à plein temps retraité, il sera désormais libre de dévouer tout son temps et son énergie à servir comme Président du Collège de Graceland. 5. De même, Kisuke

Sekine est relevé de ses fonctions dans le Conseil des Douze Apôtres. Il devrait prendre honorablement sa retraite et continuer à apporter son ministère comme Grand Prêtre si le temps et les circonstances le permettent. 6. Afin de remplir les vacances dans le Conseil des Douze Apôtres, David R. Brock, Lawrence W. Tyree et Stephen M. Veazey sont appelés à quitter leurs affectations présentes pour devenir des apôtres et devraient être ordonnés comme témoins spéciaux de Jésus-Christ aussitôt après avoir été soutenus par l'assemblée. 7a. Gene M. Hummel est relevé de ses fonctions d'Évêque Président. Ses services furent précieux et bien reconnus, particulièrement pendant la construction du Temple d'Independence, Frère Hummel devrait à présent pouvoir se retirer de toutes ses tâches. b. Afin de remplir la vacance, Norman

239 SECTION 158 E. Swails est appelé à être Évêque Président de l'Église. Ses talents manifestés, particulièrement dans l'œuvre du rassemblement des ressources pour le Temple, ont été une bénédiction pour l'Église et il devrait être ordonné sans délai. 8a. Ray E. McClaran est également relevé de ses responsabilités de conseiller auprès de l'Évêque président. Il devrait continuer à œuvrer comme Évêque auprès de l'ensemble de l'Église, utilisant ses dons, particulièrement ceux qui se rapportent aux conseils qu'il peut prodiguer aux Saints afin de les aider à exercer avec sagesse leur intendance sur leurs ressources temporelles, pour le bénéfice de l'Église. b. Afin de compléter l'organisation de l'Évêché Président, Larry R. Norris et Dennis D. Piepergerdes sont appelés comme conseillers de l'Évêque Président et ils devraient être ordonnés aussitôt que possible. De plus, l'Esprit me pousse à dire ce qui suit en ce qui concerne la grande œuvre dans laquelle nous nous sommes engagés : 9a. J'ai entendu vos prières, ô mon peuple, vous qui pleurez d'angoisse sur les conditions qui existent à la fois dans le monde et dans l'Église. Ces conditions ont endurci le cœur de nombreuses personnes et les ont poussées à se détourner de moi et de l'œuvre à laquelle tous sont appelés. b. Vos soucis ont été mes soucis et vos larmes ont été les miennes alors que divisions, séparations, diminutions de participation et ressources limitées ont mis en péril la vigueur de mon corps, l'Église. Vous, mon peuple, devez être remerciés pour le degré de témoignage fidèle avec lequel vous avez continué à bâtir l'œuvre en de nombreux endroits, en dépit de reculs temporaires. 10. Mais sachez, chers Saints, que la voix du doute et que l'esprit de découragement sont forts et continueront à diminuer votre énergie spirituelle si vous ne vous efforcez pas continuellement de surmonter de tels sentiments par un nouveau déversement d'amour et de soutien les uns envers les autres. 11a. Aussi, continuez à être forts dans la foi. Je me révélerai et accorderai ma paix à vous qui entendez ma voix et qui connaissez mes promesses, même au milieu de vos incertitudes. b. Et il me tarde même de déverser des bénédictions plus grandes que vous n'en avez jamais connu si vous, mon peuple, vous vous rendez disponibles par la préparation, par l'étude et par la prière. c. Comptez particulièrement sur les sacrements pour enrichir la vie spirituelle du corps de l'Église. Efforcez-vous de comprendre plus profondément mon intention pour ces rites sacrés et préparez-vous à recevoir une confirmation renouvelée de la présence de mon Esprit lors de vos expériences d'adoration. 12. Je suis satisfait de votre foi exprimée par les progrès que vous avez accomplis pour l'achèvement de la construction du Temple d'Independence. Tandis que mes serviteurs au sein des quorums dirigeants et dans toute l'Église continuent à rechercher ensemble lumière et compréhension en ce qui concerne ses ministères, mon Esprit vous remplira de joie et vous guidera vers une nouvelle compréhension de votre appel qui est d'aller dans le monde entier, en mon nom, et l'œuvre du Royaume. Wallace B. Smith Président de l'Église Independence, Missouri, le 5 avril 1992

240 SECTION 159 SECTION 159 Au cours des années, alors que j'ai fait des besoins de l'Église le fardeau de mes prières, j'ai eu la joie de voir le Saint-Esprit continuer à nous bénir avec abondance. C'est dans

le même esprit de reconnaissance et de remerciements que j'apporte maintenant à l'Église ce que je crois humblement représenter la pensée et la volonté de Dieu. Je vous présente ce document afin que vous le preniez en considération et décidiez ce qui est approprié. Aux Conseils, Quorums et Ordres, à la Conférence Mondiale et à l'Église : 1. Paul Booth est relevé de ses responsabilités de président des évangélistes. Sa sagesse et son influence stabilisatrice auprès des conseils de l'Église ont été une bénédiction pendant des années et il devrait lui être permis de se retirer avec honneur. 2a. Everett S. Graffeo est appelé à laisser ses devoirs actuels au sein du Conseil des Douze Apôtres pour servir comme président des évangélistes de l'Église. b. Les dons de compassion et de sensibilité spirituelle si nécessaires pour ce rôle se trouvent en lui en grande abondance et l'Église sera largement bénie s'il répond à cet appel. 3. Geoffrey F. Spencer est relevé (de ses responsabilités au sein) du Conseil des Douze Apôtres. Ses nombreux dons et talents ministériels, particulièrement pour la présidence du Conseil, ont été une bénédiction pour l'Église. Après presque quarante années de service comme pasteur à plein temps, il devrait lui être accordé de se retirer honorablement. 4a. C. Eugène Austin, Père, est également relevé (de ses responsabilités au sein) du Conseil des Douze Apôtres. Ayant servi avec dévouement et distinction, il devrait recevoir l'honneur de se retirer de ses fonctions de pasteur à plein temps. b. Il est appelé à l'office d'évangéliste et, s'il le désire, devrait être ordonné et prendre sa place dans l'Ordre des Évangélistes. 5. Afin de remplir les postes ainsi rendus vacants, Danny A. Belrose, Dale E. Luffman et Kenneth L. McLaughlin sont appelés à être apôtres et à servir au sein du Conseil des Douze Apôtres. Ils devraient être apôtres et servir au sein du Conseil des Douze Apôtres. Ils devraient être déchargés de leurs responsabilités actuelles et ordonnés aussitôt que possible. De plus, l'Église reçoit les conseils suivants, par l'influence de l'Esprit : 6. Réjouissez-vous, ô mon peuple. Vos efforts et vos sacrifices qui ont permis la construction du Temple d'Independence me sont pleinement acceptables. Laissons tous ceux qui ont œuvré et prié pour un tel accomplissement, se réjouir dans la réalisation des promesses qui leur furent données dans le passé, mais qui sont maintenant devenues une bénédiction pour toutes les générations. 7. Sachez aussi, chers Saints, au moment où une étude attentive de la foi et de la doctrine de l'Église est rendue nécessaire, que la force et le courage pour cette tâche vous seront accordés si vous avez confiance dans mon Esprit pour vous soutenir et vous renforcer. Ne faites rien en hâte, mais continuez à croire dans les promesses durables de Celui au nom duquel vous avez reçu la vie. 8. Alors, tandis que vous gagnez de plus en plus d'assurance pour ressentir les directions de mon Esprit, vous commencerez à voir avec de nouveaux yeux, vous embrasserez les vérités qui attendent votre compréhension, et vous avancerez joyeusement vers l'accomplissement des tâches qui seront les vôtres. Votre serviteur, Wallace B. Smith Président de l'Église Independence, Missouri, le 10 avril 1994

241 SECTIONS 160, 161 SECTION 160 Le Président Wallace B. Smith a soumis la lettre d'instruction suivante dimanche le 14 avril 1996 à la Conférence Mondiale, et aux quorums, conseils, et ordres de l'Église le jour suivant. Les délégués de la conférence ont voté le 15 avril 1996 et ont décidé d'inclure ce document dans Doctrine et Alliances. La lettre pastorale mentionnée dans le document est publiée dans Règles et Résolutions— Supplément de 1996. W. Grant McMurray a été ordonné le 15 avril 1996, en tant que Président de la Grande Prêtrise et Prophète, Voyant et Révélateur de l'Église. Le Président McMurray a présenté une lettre le jour suivant à l'Église Mondiale pour reconstituer le Quorum de la Première Présidence et a procédé à d'autres changements au sein du Conseil des Douze Apôtres ainsi qu'au sein de la Présidence de l'Évêché. Il a demandé que l'instruction "ne soit pas incluse dans Doctrine et Alliances afin que le canon permanent de l'Écriture Sainte soit constitué de paroles de conseil qui peuvent avoir une place plus durable dans nos écrits sacrés – plutôt qu'être empli de procédures stipulant les changements

au sein des quorums de la présidence". Aux Conseils, Quorums, et Ordres, à la Conférence Mondiale et à l'Église : 1. Afin de confirmer les directives contenues dans la lettre pastorale du 19 septembre 1995 et suite à la nomination du successeur à l'office de Président, mon serviteur W. Grant McMurray est appelé et doit être ordonné sans délai comme Prophète, Voyant, et Révélateur, et comme Président de la Grande Prêtrise de l'Église, afin que l'Église continue à recevoir le conseil prophétique et visionnaire à travers le ministère de mon Esprit. 2. Suite à l'ordination de son successeur, Wallace B. Smith sera destitué de ses responsabilités de Président et sera retraité avec le titre de Président Honoraire. 3. Ceci est donc établi d'après ma volonté, et les conditions sont donc remplies pour que la succession à la Présidence dans mon Église soit effectuée. Ainsi soit-il. Amen. Votre serviteur, Wallace B. Smith Président de l'Église Independence, Missouri, le 14 avril 1996 SECTION 161 Le Président W. Grant McMurray a soumis le conseil suivant le mardi 4 avril 2000 aux quorums, conseils, et ordres de l'Église et à la Conférence Mondiale. Les délégués de la conférence ont voté le 7 avril 2000 et ont décidé d'inclure ce document dans Doctrine et Alliances. Le Président W. Grant McMurray présente ces "Paroles de Conseil à l'Église" avec l'introduction suivante : Le 21 avril 1996, j'apportai des paroles de conseil à l'Église que je m'étais senti conduit à partager, sans donner d'instruction précise sur leur disposition ultime. Je sentis qu'il était important que l'Église vive avec ces paroles sans être pressée de prendre quelque décision urgente que ce soit les concernant. Pendant ces quatre dernières années, j'ai été conduit plusieurs fois à revoir ces conseils et à réfléchir sur leur signification et leur opportunité. Sans me fixer sur chaque mot ou phrase, je suis resté dans l'assurance de la justesse du mes-

242 SECTION 161 sage, mais j'ai aussi senti qu'il était incomplet, qu'il y avait plus à dire. Je ne comprenais pas alors que notre voyage vers la transformation lui insufflerait une nouvelle profondeur et compréhension. J'ai continué à lutter avec le message, étant sensible à l'importance de l'exprimer avec intégrité et d'être toujours conscient de mes propres défauts et incertitudes en tant qu'être humain. En accord avec les responsabilités que j'assume, rempli d'amour pour l'Église et pour son peuple, et reconnaissant envers Dieu qui me soutient malgré mes nombreuses faiblesses, je présente humblement ce conseil à l'Église pour toute considération qui soit appropriée. Je le fais, confiant que l'Esprit qui accompagna sa préparation demeurera avec ceux qui répondent à son défi et s'engagent. Aux Conseils, Quorums, et Ordres de la Conférence Mondiale et à l'Église : 1a. Levez votre regard et fixez-le sur cet endroit au-delà de l'horizon vers lequel vous êtes envoyés. Voyagez avec confiance, assurés que l'œuvre grande et merveilleuse est pour cette époque et pour toutes les époques. b. Revendiquez votre place unique et sacrée à l'intérieur du cercle de ceux qui se réclament du nom de Jésus-Christ. Soyez fidèles à l'esprit de la Restauration, conscients que c'est un esprit d'aventure, d'ouverture et de recherche. Marchez fièrement et d'un pas accéléré. Soyez un peuple joyeux. Riez, jouez et chantez, incarnant ainsi l'espoir et la liberté de l'évangile. 2a. Devenez un peuple du Temple - ceux qui voient la violence mais proclament la paix, qui sentent les conflits mais qui cependant tendent leur main en réconciliation, qui rencontrent des esprits brisés et trouvent des chemins vers la guérison. b. Accomplissez les buts du Temple en manifestant ses ministères dans vos cœurs. Il fut bâti par vos sacrifices et vos recherches pendant de nombreuses générations. Qu'il demeure comme l'imposant symbole d'un peuple qui connut l'injustice et les conflits à la frontière et qui cherche à présent la paix de Jésus-Christ à travers le monde. 3a. Ouvrez vos cœurs et sentez les ardentes aspirations de vos frères et sœurs qui sont seuls, méprisés, effrayés, négligés et sans amour. Allez vers eux avec compréhension, serrez leurs mains, et invitez-les tous à partager les bénédictions de la communauté qui fut créée au nom de Celui qui souffrit pour nous tous. b. N'ayez pas peur les uns des autres. Respectez le cheminement de chaque vie, même lorsqu'elle est

brisée et incertaine, car chaque personne a marché seule quelquefois. Montrez-vous prêts à écouter et lents à critiquer de peur que votre jugement ne soit injuste et sans pouvoir de rédemption. c. Soyez patients les uns avec les autres, car l'édification d'une communauté sacrée est une tâche ardue et même douloureuse. Mais chacun est appelé à vivre dans une communauté d'amour comme celle-là. Soyez courageux et visionnaires, croyant que la puissance de seulement quelques vaillants témoins peut transformer le monde. Restez assurés que l'amour surmontera les voix de la peur, de la division et du mensonge. d. Comprenez que le chemin de la transformation passe à la fois par l'intérieur et par l'extérieur. Le chemin vers la transformation est celui que suit le disciple. 4a. Ne négligez pas les plus petits parmi vous, car même les plus petits sont des trésors aux yeux de Dieu. Recevez les talents et l'énergie des enfants et des jeunes, écoutez afin de comprendre leurs questions et leur sagesse. Répondez à leur besoin d'être aimés et veillez sur leur développement alors qu'ils grandissent. b. Soyez conscients du changement des saisons de la vie, du passage du prin-

243 SECTION 162 temps de l'enfance et de la jeunesse aux années d'hiver de l'existence. Sachez étreindre la bénédiction de vos nombreuses différences. Soyez tendres et affectueux. Qu'il vous soit rappelé une fois de plus que les dons de tous sont nécessaires afin que les intentions divines puissent être réalisées. 5. Sachez respecter la tradition. Ne manquez pas d'écouter attentivement l'annonce de l'histoire sacrée, car l'histoire des Écritures et de la foi donne du pouvoir et illumine. Cependant ne soyez pas captifs ou rattachés à des formules et procédures données à une époque particulière. Rappelez-vous que les instructions données dans les années passées sont en principe applicables et qu'elles doivent être évaluées par rapport aux besoins d'une Église croissante, en accord avec la pieuse direction des autorités spirituelles et le consentement du peuple. 6a. Demeurez fermes au nom de Celui que vous proclamez et établissez diverses communautés de disciples et de ceux qui cherchent, vous réjouissant dans l'accomplissement continuel de l'appel de ce peuple à témoigner prophétiquement au nom de Jésus-Christ. b. Prêtez l'oreille à l'appel urgent à devenir une famille globale, unie au nom de Jésus-Christ, engagée à s'aimer mutuellement, cherchant à établir le royaume que vous souhaitez ardemment et pour lequel vous avez toujours été appelés et rassemblés. Ce sera un royaume de paix et il sera connu comme Sion. 7. L'Esprit de Celui que vous suivez est un esprit d'amour et de paix. Cet Esprit cherche à résider dans le cœur de ceux qui s'engagent en répondant à son appel et qui vivent son message. Le sentier ne sera pas toujours facile, les choix ne seront pas toujours clairs, mais la cause est sûre et l'Esprit portera témoignage de la vérité, et ceux qui vivent la vérité connaîtront l'espoir et la joie des disciples dans la communauté du Christ. Amen. W. Grant McMurray Président de l'Église Independence, Missouri le 4 avril 2000 SECTION 162 Pendant de nombreux mois, j'ai lutté avec la conviction persistante que Dieu appelle l'Église vers une compréhension plus claire de ce que signifie qu'être un peuple prophétique. J'ai senti comme jamais auparavant que nous sommes appelés, d'une manière unique, à être des témoins fidèles de Jésus-Christ et à revendiquer de nouveau les principes de la Restauration pour notre époque. Ces pensées m'ont hanté, en partie peut-être parce que j'hésitais à les exprimer, douloureusement conscient de ma propre condition de pécheur et de mes défauts personnels. Mais pourtant l'urgence était posée sur moi, jusqu'à ce qu'une nuit je tourne sans cesse dans mon lit, incapable de céder au sommeil dont j'avais besoin. Finalement, je me suis levé et dans le silence de la nuit, j'ai essayé d'étreindre ce que j'avais sur le cœur. Les mots ne me sont pas venus comme s'ils étaient dictés. Ils étaient plutôt le résultat de ma propre rencontre avec l'Esprit qui avait œuvré en moi tous ces mois. Je les ai mis par écrit puis, au cours des jours suivants, j'ai réfléchi aux mots, les refondant ici et là lorsque plus de clarification me parvenait. Alors même que je les présente à l'Église, je sens qu'il y a plus à dire. Mais le même Esprit m'intimant d'écrire ces mots me pousse à inviter l'Église

244 SECTION 162 à se joindre à la tâche de discerner la volonté de Dieu pour nous. Je ne suis pas encore sûr de la forme que cela va prendre mais je crois que c'est notre étape suivante, alors que nous continuons à devenir un peuple prophétique. Aux Conseils, Quorums et Ordres, à la Conférence Mondiale et à l'Église : 1a. Écoutez, ô peuple de la Restauration – vous qui êtes en train de devenir un peuple prophétique personnifiant, dans votre vie ensemble, les ministères du Temple. Écoutez la Voix qui parle d'au-delà des collines les plus éloignées, des cieux infinis au-dessus et des vastes mers en dessous. b. Écoutez la Voix qui fait écho à travers les siècles et qui pourtant parle de nouveau à ce moment. Écoutez la Voix car elle ne peut pas être tue et elle vous appelle une fois de plus à l'œuvre grande et merveilleuse de la construction du royaume de paix, à savoir Sion, au nom de Celui dont vous clamez le nom. 2a. Écoutez attentivement votre propre voyage en tant que peuple car c'est un voyage sacré et il vous a enseigné de nombreuses choses que vous devez connaître pour le voyage à venir. b. Écoutez ses enseignements et découvrez à nouveau ses principes. N'aspirez pas à des moments qui appartiennent au passé mais reconnaissez que vous avez reçu une fondation pour un service fidèle, alors même que vous construisez une fondation pour ce qui est à venir. c. En tant que peuple prophétique, vous êtes appelés, sous la direction des autorités spirituelles et avec le consentement commun du peuple, à discerner la volonté divine pour votre époque et pour les endroits où vous servez. Vous vivez dans un monde aux défis nouveaux et ce monde exigera des formes nouvelles de ministère. La prêtrise doit répondre particulièrement à ce défi et l'Église est exhortée à réfléchir dans la prière à la manière dont l'appel et les dons dans la Communauté du Christ peuvent être exprimés au mieux à une époque nouvelle. d. Vous avez déjà entendu qu'il fallait vous tourner vers les sacrements pour enrichir la vie spirituelle du corps. Ce n'est pas la forme du sacrement qui dispense la grâce mais la présence divine qui donne la vie. Soyez respectueux des traditions et sensibles envers les uns et les autres mais ne soyez pas indûment liés par les interprétations et les procédures qui ne correspondent plus aux besoins d'une Église mondiale. Pour de tels sujets, la direction viendra de ceux qui sont appelés à diriger. e. Encore une fois, il vous est rappelé que cette communauté a été divinement appelée à exister. L'esprit de la Restauration n'est pas figé à un moment donné, mais c'est plutôt l'appel pour chaque génération à témoigner des vérités essentielles dans leur propre langage et forme. Laissez respirer l'Esprit. 3a. Ne vous découragez pas. Il ne vous a pas été promis un chemin facile mais il vous a été assuré que l'Esprit, qui vous appelle, vous accompagnera également. b. Cet Esprit anime maintenant l'âme de ceux qui ressentent la passion de la vie de disciple brûlant profondément en eux. De nombreux autres répondront si vous persistez dans votre témoignage et si vous êtes diligents dans votre mission pour le monde. 4a. Écoutez attentivement les nombreux témoignages des personnes dans le monde qui ont été conduites à la fraternité de la Communauté du Christ. La richesse des cultures, la poésie du langage et la grandeur de l'expérience humaine permettent à l'évangile d'être vu avec un regard nouveau et saisi avec la fraîcheur de l'esprit. Ce don vous a été donné. Ne manquez pas d'en comprendre la puissance. b. C'est à des fins divines qu'il vous a été donné les luttes ainsi que les joies de la diversité. Ainsi doit-il toujours être dans le royaume de paix. 5a. Ne soyez pas définis par les choses qui vous séparent mais par les choses qui vous unissent en Jésus-Christ.

245 SECTION 162 b. Maintes fois, vous avez reçu le conseil de vous réconcilier, de chercher l'unité qui est impérative pour la construction du royaume. Encore une fois, l'Esprit conseille à l'Église de ne pas permettre aux forces de la division de vous distraire de votre témoignage. c. Écoutez-vous mutuellement les uns et les autres, sans jugement ni prédisposition. N'assumez pas que les réponses aux sujets de conflits ont déjà été perçues. Il y a beaucoup de travail à faire. Raisonnez ensemble dans l'amour et l'Esprit de vérité triomphera. 6a. Dès les tous premiers jours, il vous a été donné un

principe sacré qui déclare la valeur inestimable de toutes les personnes. Ne l'oubliez pas. b. Celui qui a créé toute l'humanité est affligé par les divisions honteuses au sein de la famille humaine. Un peuple prophétique doit travailler sans cesse pour briser les murs de la séparation et construire des ponts de compréhension. c. Vous tenez des vies précieuses entre vos mains. Soyez doux et gracieux envers les uns et les autres. Une communauté n'est pas plus forte que le plus faible de ses membres. De même que Celui que vous suivez est allé vers ceux qui étaient rejetés et en marge de la société, ainsi doit agir la communauté qui porte son nom. 7a. De nombreuses vies sont prêtes à entendre les paroles de rédemption de l'évangile ou à être élevées du désespoir par les mains de serviteurs fidèles. Mais elles seront perdues pour vous sans la réponse généreuse des disciples qui partagent leur propre abondance afin que les autres puissent connaître les joies du royaume. b. Nombreux sont dans la crainte et croient que leur sécurité se trouve dans l'accumulation de biens. Les réponses que vous cherchez ne sont pas inhérentes aux choses de ce monde mais à une foi qui place sa confiance dans les promesses données à tous ceux qui suivent Jésus-Christ. c. Vous avez reçu les principes de la générosité, interprétés justement pour une époque nouvelle. Ces principes appellent chaque disciple à payer fidèlement sa dîme selon ses moyens et sa capacité. Ces valeurs, profondément enracinées dans la foi de la Restauration, affirment que l'intendance et la vie de disciple ne peuvent être divisées et sont dépendantes l'une de l'autre. d. La réponse à l'appel est urgente. Penchez-vous sur les besoins de vos propres congrégations mais regardez également au-delà de vos murs vers les endroits les plus reculés où l'Église doit aller. Chaque disciple a besoin d'un foyer spirituel. Vous êtes appelés à construire ce foyer et à vous en occuper mais également à en partager de manière égale les ministères missionnaires de l'Église. De cette manière, l'évangile peut être envoyé vers d'autres âmes qui désirent également ardemment un refuge spirituel. 8a. Vous êtes un peuple bon et fidèle mais parfois vous manquez de voir la puissance qui réside dans votre propre histoire et fraternité. Regardez attentivement, écoutez consciencieusement et ressentez l'Esprit parmi vous. b. Ne vous inquiétez pas indûment des chiffres. Soyez fervents dans votre témoignage, passionnés dans votre vie de disciple et vigoureux dans votre labeur au nom de la paix et de la justice. Là où deux ou trois de ces disciples formeront une communauté, l'Esprit s'y trouvera. Nombreux sont ceux qui viendront voir. c. Poursuivez votre voyage, ô peuple de la Restauration. Vous avez été bénis jusqu'à présent mais il reste tellement à voir, tellement à faire. Partez avec confiance et vivez de manière prophétique comme un peuple qui a été aimé et qui choisit maintenant courageusement d'aimer les autres au nom de Celui que vous servez. Amen. W. Grant McMurray Président de l'Église Independence, État du Missouri, le 29 mars 2004

246 SECTION 163 SECTION 163 Président Stephen M. Veazey a soumis le Conseil suivant à l'Église et à la Conférence Mondiale le dimanche 25 mars 2007. Suite à une période de discernement, ce Conseil a été présenté aux Quorums, Conseils et Ordres de l'Église et de nouveau à la Conférence Mondiale le jeudi 29 mars 2007, pour considérer son inclusion dans le livre des Doctrine et Alliances. Le Président Veazey a présenté ces « Paroles de Conseil à l'Église » avec le préambule suivant : Chaque jour depuis mon ordination en tant que Prophète Président, j'ai porté les besoins de l'Église dans mon cœur. Parfois, le poids de l'inquiétude s'est avéré presque insupportable. Peut-être que c'est ainsi que cela devrait être, car la lourdeur de la responsabilité m'a poussé à chercher l'esprit et la volonté de Dieu comme jamais auparavant. M'efforcer d'être ouvert à la direction de l'Esprit tout en essayant de mettre de côté mes propres idées préconçues, a été une expérience difficile mais un apprentissage nécessaire. Et, en cherchant à percevoir la volonté de Dieu pour l'Église par la prière, l'étude, et en écoutant la voix du Créateur parmi les voix de la communauté de foi, j'ai été béni par l'Esprit de manières nombreuses, parfois même surprenantes. Les mots et les images qui suivent ont trouvé naissance dans une grande adversité, non pas par

manque d’inspiration, mais à cause des limites du réceptacle humain auquel la responsabilité d’articuler la rencontre divine a été confiée. Essayer de communiquer par des mots ce qui est ultimement au-delà des mots nous laisse toujours un sentiment d’inachevé. La difficulté supplémentaire est de créer des phrases pouvant être traduites dans les langues de l’Église internationale sans en perdre le sens essentiel. Heureusement, nous avons la promesse que l’une des fonctions principales du Saint-Esprit est de porter témoignage de la vérité divine au-delà des restrictions du langage et de la culture. Donc, c’est avec profonde humilité et sincère gratitude envers Dieu que j’offre le Conseil suivant en témoignage des desseins éternels de Dieu et de son œuvre continuelle dans la vie de l’Église. Ainsi, je place ces mots entre les mains de l’Église, confiant que l’Esprit permettra à la communauté de foi d’entendre l’appel de Dieu aujourd’hui avec une clarté grandissante. Aux Conseils, Quorums, et Ordres, à la Conférence Mondiale, et à l’Église : 1. « Communauté du Christ », votre nom, donné telle une bénédiction divine, est votre identité et votre appel. Si vous discernez et étreignez son sens entier, vous découvrirez non seulement votre avenir mais vous deviendrez une bénédiction pour la création toute entière. Ne craignez pas d’aller là où elle vous appelle. 2. a. Jésus-Christ, l’incarnation du Shalom de Dieu, invite toutes les personnes à venir et à recevoir la paix divine au milieu des problèmes difficiles et des luttes de l’existence. Suivez le Christ sur le chemin qui mène à la paix de Dieu et découvrez les bénédictions de toutes les dimensions du Salut. b. Partagez généreusement l’invitation, les ministères et les sacrements par lesquels les gens peuvent rencontrer le Christ Vivant qui guérit et réconcilie par des relations rédemptrices dans la communauté sacrée. La restauration des personnes dans des relations saines et justes avec Dieu, les autres, elles-mêmes et la terre, est au cœur du dessein de votre voyage en tant que peuple de foi.

247 SECTION 163 3. a. Vous êtes appelés à créer des chemins dans le monde pour que la paix en Christ soit incarnée dans les relations humaines et les cultures. L’espoir de Sion est accompli lorsque la vision du Christ est personnifiée dans des communautés de générosité, de justice et de paix. b. Par-dessus tout, efforcez-vous d’être fidèles à la vision du Christ du Royaume de paix de Dieu sur terre. Remettez courageusement en question les tendances culturelles, politiques et religieuses qui sont contraires aux desseins de réconciliation et de restauration de Dieu. Recherchez la paix. c. Des influences subtiles, néanmoins puissantes dans le monde – certaines clamant même représenter le Christ – existent et cherchent à diviser les peuples et les nations pour accomplir leurs desseins destructifs. Ce qui cherche à endurcir les cœurs humains entre eux en érigeant des murs de peur et d’injustice ne vient pas de Dieu. Soyez particulièrement vigilants quant à ces influences, de peur qu’elles ne vous divisent ou vous distraient de la mission à laquelle vous êtes appelés. 4. a. Dieu, le Créateur Éternel, pleure pour les pauvres, les exilés, les maltraités et les malades du monde à cause de leurs souffrances inutiles. De telles conditions ne sont pas la volonté de Dieu. Tendez l’oreille pour entendre les lamentations des mères et des pères de toutes les nations qui cherchent désespérément un avenir d’espoir pour leurs enfants. Ne vous détournez pas d’eux. Car c’est de leur bien-être que dépend votre bien-être. b. La terre, créée avec amour pour être un environnement où la vie fleurit, tremble de douleur car les systèmes vivants et naturels de la création sont en train de s’épuiser à cause du fardeau de l’avidité des humains et de leurs conflits. L’Humanité doit s’éveiller de son illusion d’indépendance et de consommation insatiable sans conséquences durables. c. Laissez les actions de développement éducatif et communautaire de l’Église équiper des personnes de tout âge à porter l’éthique de la paix du Christ dans tous les domaines de la vie. Préparez de nouvelles générations de disciples à porter un nouveau regard sur les problèmes perplexes de la pauvreté, de la maladie, de la guerre et de la détérioration de l’environnement. Leurs contributions seront multipliées si leurs cœurs se concentrent sur la

volonté de Dieu pour la création. 5. a. Le Conseil des Douze est instamment conseillé d'étreindre avec enthousiasme son appel en tant qu'apôtres de la paix de Jésus-Christ dans toutes ses dimensions. Les Douze sont envoyés dans le monde pour guider la mission de restauration de l'Église par la proclamation pertinente de l'Evangile et l'établissement de communautés-phares de justice et de paix qui reflètent la vision du Christ. En partant dans la foi et l'unité des objectifs, se libérant eux-mêmes d'autres obligations, les apôtres seront bénis par une capacité accrue à partager le message d'espoir et de restauration du Christ pour la création. b. Pour accélérer l'œuvre de partage de l'Evangile, les Douze et les Soixante-Dix devront être étroitement associés afin d'établir des ministères évangéliques holistiques. Les Soixante-Dix doivent être les précurseurs de la paix du Christ, préparant le chemin pour que le témoignage apostolique soit reçu plus facilement. c. Les procédures concernant l'appel et les missions des Présidents de SoixanteDix et les membres des Quorums de Soixante-Dix seront développées pour faciliter un niveau maximal de collaboration avec le Conseil des Douze. Les Douze, les Présidents de Soixante-Dix, et les Quorums de Soixante-Dix devront passer suffisamment de temps ensemble pour garantir une compréhension mutuelle des priorités et des approches évangéliques. 6. a. La Prêtrise est une alliance sacrée

248 SECTION 163 demandant la plus grande intendance du corps, de l'âme, de l'esprit et des relations. La prêtrise doit être composée de personnes humbles et intègres qui désirent se mettre au service des autres et pour le bien-être de la communauté de foi. b. L'autorité véritable d'un ministère sacerdotal émerge d'une capacité croissante à apporter des bénédictions aux autres. Malheureusement, certains ont choisi de voir la prêtrise comme un droit de privilège ou une plateforme destinée à promouvoir des buts personnels. D'autres considèrent la prêtrise comme un élément ordinaire de leurs vies sans prendre en considération les niveaux appropriés de préparation et de réponse. c. Les attentes liées à la prêtrise de continuellement développer ses appels par la croissance spirituelle, l'étude, une générosité exemplaire, des choix éthiques, et un ministère pleinement responsable, sont toujours de rigueur. Comment l'Esprit peut-il remplir des réceptacles peu disposés à accroître leur capacité à recevoir et à donner selon une pleine mesure de grâce et de vérité de Dieu ? d. Le conseil précédemment donné au sujet du besoin de développer des moyens grâce auxquels la prêtrise peut magnifier ses ministères ou déterminer son engagement à un service actif, demeure applicable et doit être mis en œuvre de manière plus intentionnelle. La Première Présidence donnera des directives pour appliquer les processus de manières culturellement respectueuses dans les nombreux champs de l'Église. Fondamentalement, cependant, l'ultime responsabilité d'une prêtrise fidèle repose sur chaque individu en réponse aux besoins et aux espérances de la communauté de foi. 7. a. Les Écritures sont un témoignage indispensable de la Source Éternelle de lumière et de vérité, qui ne peut être complètement contenu dans un réceptacle ou une langue limités. A travers le temps et les cultures, les Écritures ont été écrites et façonnées par des auteurs humains suite à des expériences de révélation et d'inspiration continue du Saint-Esprit. b. Les Écritures ne doivent être ni adorées ni idolâtrées. Seul Dieu, l'Éternel dont témoignent les Écritures, est digne d'être adoré. La nature de Dieu, révélée en Jésus-Christ et affirmée par le Saint-Esprit, donne la norme ultime selon laquelle toute Écriture doit être interprétée et appliquée. c. Il n'est pas agréable à Dieu qu'un passage d'Écritures soit utilisé pour diminuer ou opprimer les races, les sexes, ou les classes d'êtres humains. Beaucoup de violence physique et émotionnelle a été infligée à des enfants bien-aimés de Dieu à cause de la mauvaise utilisation des Écritures. L'Église est appelée à se confesser et à se repentir de ces attitudes et de ces pratiques. d. Les Écritures, la direction prophétique, la connaissance et le discernement dans la communauté de foi doivent marcher de paire pour révéler la véritable volonté de Dieu. Suivez ce chemin, qui est le chemin du Christ Vivant, et vous

découvrirez plus de lumière qu'il n'en faut pour le voyage qui est à venir. 8. a. Le Temple est un instrument de révélation continue dans la vie de l'Église. Ses symboles et ses ministères appellent les personnes à la révérence en la présence de l'Être Divin. Des rencontres potentiellement transformatrices avec l'Éternel, Réconciliateur et Créateur, attendent ceux qui suivent ses chemins spirituels de guérison, de réconciliation, de paix, de consolidation de la foi et de connaissance. b. D'autres ministères sacrés jailliront du Temple comme des rivières d'eau vivante pour aider les personnes à apaiser et à résoudre la souffrance et la douleur dans leur vie. Laissez le Temple continuer à prendre vie tel un centre sacré d'adoration, d'éducation, de création de communautés et de préparation des disciples de tous âges. c. À mesure que ces ministères trouvent

249 SECTION 163 une expression plus grande, les congrégations intéressées autour du Temple et à travers le monde renaîtront et seront mieux équipées pour un ministère efficace. Vitale à cet éveil est la compréhension que le Temple appelle l'Église toute entière à devenir un sanctuaire de la paix du Christ, là où les personnes de toutes nations, ethnies et circonstances de la vie pourront se rassembler dans une maison spirituelle sans murs qui divisent, pour l'accomplissement de la vision pour laquelle Jésus-Christ a sacrifié sa vie. 9. Les disciples fidèles répondent à une compréhension grandissante de la générosité abondante de Dieu en partageant selon les désirs de leurs cœurs ; non par commandement ou par contrainte. Libérez-vous des chaînes d'une culture conventionnelle qui encourage principalement les intérêts égocentriques. Donnez généreusement selon votre capacité véritable. La joie et la paix éternelles attendent ceux qui grandissent dans la grâce de la générosité qui émane de cœurs pleins de compassion sans attendre de retour. Pourrait-il en être autrement dans le domaine de Dieu qui donne éternellement tout pour le bien de la création ? 10. a. Collectivement et individuellement, vous êtes aimés d'un amour éternel qui se réjouit dans chaque pas pris fidèlement. Dieu désire ardemment vous attirer plus près pour que vos blessures puissent être guéries, le vide empli, et l'espoir renforcé. b. Ne vous détournez pas par fierté, par peur ou par culpabilité de Celui qui ne cherche que le meilleur pour vous et les êtres qui vous sont chers. Venez devant votre Créateur Éternel avec un esprit et un cœur ouverts et redécouvrez les bénédictions de l'Evangile. Soyez vulnérables face à la grâce divine. 11. a. Dieu appelle à l'émergence d'une communauté prophétique composée des nations du monde, qui se caractérise par un rare dévouement à la compassion et à la paix de Dieu révélées en Jésus-Christ. Par la grâce et la sagesse divines, cette communauté de foi a reçu une abondance de dons, de ressources et d'opportunités pour l'équiper à devenir un tel peuple. Au cœur, se trouve la puissance de la communauté en Christ exprimée localement de manières distinctes tout en soutenant une unité de vision, de croyances fondamentales et une mission dans le monde. b. De nombreux problèmes pourraient facilement consommer le temps et l'énergie de l'Église. Cependant, le défi d'un peuple prophétique est de discerner et poursuivre ce qui importe le plus pour le voyage qui l'attend. En plus des paroles présentées ci-dessus, je désire exprimer mon amour sincère pour l'Église telle qu'elle est et telle qu'elle est en train de devenir. En dépit des défis impliqués, c'est un plaisir de pouvoir vous servir, mes frères et sœurs en Christ qui avez été réclamés par la vision pleine d'aventures et par l'esprit du mouvement de la Restauration. Puissions-nous voyager vers l'avenir en nous faisant mutuellement confiance, et assurés que Celui qui a appelé l'Église à être, continue à nous guider vers l'accomplissement des desseins divins. Grâce et Paix, Stephen M. Veazey Président de l'Église Independence, État du Missouri, le 29 mars 2007

250 SECTION 164 SECTION 164 Alors que j'étais engagé avec l'Église dans la prière, le dialogue et le discernement concernant des questions importantes, j'ai ressenti de plus en plus fortement une direction divine sur les conditions requises pour devenir membre et

d’autres questions pressantes. Un aspect important de mon expérience a été l’Esprit de Dieu qui m’a poussé à me pencher sur plusieurs passages particuliers des Écritures. Après avoir étudié en profondeur de nombreux passages, le Saint-Esprit a concentré mon attention sur Galates 3:27-29 : Vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n’y a plus ni Juif ni Grec, il n’y a plus ni esclave ni libre, il n’y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus–Christ. Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la descendance d’Abraham, héritiers selon la promesse. Pendant l’étude de ce passage, l’Esprit m’a aidé à entrevoir les dimensions plus vastes de la grâce de Dieu, à l’œuvre à travers le Christ, pour transformer les relations humaines dans un monde divisé. Par conséquent, j’ai maintenant un témoignage encore plus merveilleux qu’auparavant du pouvoir de l’évangile du Christ de donner naissance à une nouvelle création parmi ceux qui osent vivre son message dans une communauté sacrée. L’importance de ce qui se développait devenant de plus en plus évidente, l’Esprit m’a poussé à réfléchir à une série de sections dans Doctrine et Alliances. Chaque section parle de dynamiques spirituelles et relationnelles d’un peuple prophétique (voir par exemple Sections 10:6, 147:7, 149:4, 161:5, 162:2 et 163:7). Elles font une distinction entre des principes spirituels plus universels et leurs expressions particulières au sein des limites de l’histoire et de la compréhension des êtres humains. Être un peuple prophétique divinement guidé signifie nécessairement que nous devons parfois réévaluer certaines compréhensions et coutumes pour faire de la place à d’autres perspectives et interprétations sous la direction de l’Esprit. C’est dans ce contexte et en réponse à la direction de l’Esprit de Dieu que je présente le conseil suivant. J’offre ce conseil en toute humilité, pleinement conscient de mes limites et de mes faiblesses que je porte toujours tel un fardeau. Je présente également ces paroles, pleinement convaincu qu’elles sont véritablement l’expression de l’esprit de sagesse et de révélation émanant de l’être éternel de Dieu. Aux Conseils, Quorums, et Ordres, à la Conférence Mondiale et à l’Église : 1. Vous tous qui vous êtes engagés dans la prière, la discussion et le discernement concernant les questions importantes dans la vie de l’Église, vous êtes félicités pour votre réponse fidèle. Vos efforts disciplinés d’ouvrir votre vie plus pleinement à l’Esprit de Dieu en réponse à l’appel d’être un peuple prophétique sont une bénédiction pour l’Église entière. Votre ardent désir spirituel de plus de lumière et de vérité a créé un environnement favorable pour que l’Esprit puisse délivrer un conseil inspiré et plein d’autorité pour l’Église. 2. a. Les instructions données préalablement sur le baptême étaient appropriées pour assurer l’ascension et la cohésion de l’Église à ses débuts et les années suivantes. Cependant, comme de plus en plus de personnes ont fini par le comprendre, l’action rédemptrice de Dieu en Christ – même si elle s’exprime de manière unique et avec autorité à travers l’Église – ne se confine pas seulement à l’Église. b. La grâce de Dieu, révélée en Jé-

 sus-Christ, agit librement dans toute la création, souvent au-delà de la perception humaine, pour accomplir les desseins divins dans la vie des gens. En harmonie avec la volonté de Dieu, le Saint-Esprit guide certaines personnes déjà engagées envers Jésus-Christ par le baptême chrétien à approfondir leur réponse en devenant membre de l’Église. c. Les personnes préalablement baptisées d’eau dans une attitude d’humilité et de repentance et dans l’expression de foi en Jésus-Christ peuvent devenir membres de l’Église par le sacrement de la confirmation du Saint-Esprit. d. La confirmation doit suivre une période de préparation intentionnelle comprenant l’étude de la mission de l’Église, de ses croyances et de sa compréhension de la vie du disciple par l’alliance avec Dieu et ses prochains en une communauté sacrée. e. Pendant la prière de confirmation, reconnaissez la grâce et l’autorité de Jésus-Christ par lesquelles a lieu le baptême. Portez également témoignage du ministère du Saint-Esprit qui tisse les dons des personnes en de magnifiques motifs de communauté pour enrichir leur vie de disciple et pour renforcer l’étoffe de l’Église. 3. a. Tous les membres de

l’Église sont vivement encouragés à sonder la profondeur de leur engagement baptismal. Ayant été baptisés et confirmés, immergez-vous complètement dans la vie de serviteur du Christ. b. Vivez chaque jour le sens de votre baptême tout en développant les compétences et les qualités nécessaires à votre vie de disciple. Soutenez activement et généreusement les ministères de l’Église qui a été divinement établie pour restaurer l’alliance de paix du Christ, à savoir le Sion de vos espoirs. c. Le Christ éternel invite ceux qui n’ont pas encore connu les bénédictions du baptême en leur disant « Suivez-moi sur le chemin de la justice et de la paix ». Baptisez-vous d’eau et d’esprit et découvrez votre foyer spirituel en devenant un membre à part entière du corps. Certaines personnes sont encore préoccupées par la façon dont le sacrement de la Sainte Cène devrait être célébré. Dans certains lieux, l’importance et la puissance potentielles de ce sacrement ont été amoindries par un manque de compréhension et de préparation. Au vu de ces circonstances, le conseil suivant est donné, confirmé par l’Esprit : 4. a. Servez le sacrement de la Sainte Cène à tous les fidèles engagés du Christ, comme témoignage visible de la fraternité de l’amour chrétien et comme commémoration partagée de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Chacun peut choisir de recevoir ou non les emblèmes selon sa foi et sa compréhension, conformément aux directives présentées par la Première Présidence. b. Cette provision pastorale ne diminue pas l’importance des autres sens associés à ce sacrement dans la vie de l’Église. Lorsque l’Église se réunit pour la Sainte Cène, mettez en avant l’opportunité qu’ont les membres de réaffirmer leur alliance baptismale, de réconcilier des relations tendues et de s’engager ensemble pour la mission de l’Église qui est de promouvoir des communautés de générosité, de justice et de paix. c. Explorez tous les moyens par lesquels la Sainte Cène peut transformer spirituellement la communauté de l’Église en une expression réelle et vivante de la vie, du sacrifice, de la résurrection et de la présence continue du Christ. Inhérent à ce sacrement est l’appel divin pour l’Église d’être une offrande sacramentelle pour la bénédiction, la guérison et la paix de la création. De sérieuses questions concernant la moralité des comportements et des relations se posent toujours dans de nombreuses nations. Ces questions sont complexes et difficiles à comprendre hors de leurs contextes

252 SECTION 164 spécifiques en raison des différences culturelles frappantes dans les histoires, les coutumes et les compréhensions des Écritures. Ces questions comprennent, par exemple, la soumission de la femme, la mutilation génitale féminine, les mineurs offerts en mariage, les mariages forcés et la permissivité sexuelle. Elles incluent également les rites de purification et d’exploitation des veuves, les conflits difficiles liés à l’attraction et aux relations homosexuelles, et les nombreuses définitions légales, religieuses et sociales du mariage, pour n’en citer que quelques-unes. Au cours de ces dernières années, le besoin de résoudre une variété de questions de moralité et de justice s’est intensifié et s’est compliqué à cause de la diversité internationale croissante de l’Église. L’Église a entendu dans un conseil précédent que les difficultés et les joies de la diversité nous ont été données à des fins divines (Doctrine et Alliances162:4). En réponse à mes supplications pour mieux comprendre les desseins de Dieu au milieu de nos luttes difficiles sur de nombreuses questions, Dieu m’a gracieusement béni du conseil suivant : 5. Il est impératif de comprendre que lorsque vous êtes véritablement baptisés en Christ, vous faites partie d’une création nouvelle. En assumant la vie et l’esprit du Christ, vous vous voyez, vous et les autres, sous une perspective différente. Les vieilles habitudes qui catégorisent les gens selon leur statut économique, leur classe sociale, leur sexe, leur genre ou leur ethnicité n’ont plus d’importance. A travers l’évangile du Christ, une communauté nouvelle de tolérance, de réconciliation, d’unité dans la diversité et d’amour naît tel un signe visible du royaume à venir de Dieu. 6. a. Tel que révélé en Christ, Dieu, le créateur de tout, s’intéresse plus que tout aux comportements et aux relations qui soutiennent la valeur et les dons de toutes les personnes, et qui protègent les plus vulnérables. Ces relations doivent être

enracinées dans les principes reflétant le Christ de l’amour, du respect mutuel, de la responsabilité, de la justice, de l’alliance et de la fidélité, contre lesquels il n’existe aucune loi. b. Quand l’Église comprendra pleinement ces principes et les appliquera systématiquement, les questions concernant la sexualité responsable, l’identité, les rôles et les relations, le mariage et autres, pourront être résolues conformément aux desseins divins de Dieu. Rassurez-vous, rien dans ces principes n’excuse les relations égoïstes, irresponsables, frivoles, humiliantes ou abusives. c. Confrontés à ces questions difficiles, nombreux sont ceux qui justement se tournent vers les Écritures pour y trouver perspectives et inspiration. Explorez dans les Écritures la Parole Vivante qui donne la vie, la guérison et l’espoir à tous. Adoptez et proclamez ces vérités libératrices. 7. a. Une Église prophétique mondiale doit développer une conscience et une sensibilité culturelles pour distinguer les questions devant être traitées par la Conférence Mondiale de celles qui sont mieux résolues au niveau national ou à un autre niveau. b. Les principes fondamentaux des comportements et des relations éthiques doivent être traités par la Conférence Mondiale. La Conférence ne doit pas décider de règlements spécifiques pour toutes les nations si ces décisions peuvent occasionner de sérieux dégâts dans certaines d’entre elles. c. Cependant, une résolution rapide de questions urgentes dans de nombreuses nations est nécessaire pour que l’œuvre restauratrice de l’évangile puisse aller de l’avant avec tout son potentiel. Ainsi, laissez les officiers appropriés de l’Église Mondiale agir conformément à leur appel – tel que le stipule déjà la loi de l’Église – pour créer, et interpréter des règlements de l’Église qui répondront aux besoins de l’Église dans les nombreuses nations en harmonie avec les

253 SECTION 164 principes contenus dans ce conseil. d. Si possible et approprié, convoquez des conférences nationales ou de champs pour proposer des opportunités de dialogue élargi, de compréhension et de consensus. Lors de ces rassemblements, laissez l’esprit d’amour, de justice et de vérité triompher. Le Conseil des Douze et le Conseil des Présidents des Soixante-Dix se sont longuement penchés sur l’instruction préalable appelant à la plus grande collaboration possible entre les quorums missionnaires principaux. Grâce à leurs efforts diligents pour créer des relations encore plus étroites permettant de renforcer la mission évangélique de l’Église et de construction de communauté, je suis en mesure d’offrir le conseil suivant : 8. a. Il incombe toujours à l’Église d’évaluer et d’aligner les rôles et les relations ministérielles pour toucher le plus efficacement possible les individus et les nations avec les vérités libératrices de l’évangile. b. À ces fins, le nombre de quorums de Soixante-Dix et de présidents des Soixante-Dix peut parfois être ajusté pour répondre aux stratégies évangéliques dans les champs apostoliques. La Première Présidence, de concert avec le Conseil des Douze et le Conseil des Présidents des Soixante-Dix, communiquera les procédures pour déterminer le nombre, la composition et les rôles des quorums de Soixante-Dix et des présidents des Soixante-Dix. c. Laissez les ministères évangéliques de l’Église accélérer. Alors que je finissais de rédiger ce conseil, j’ai marqué une pause pour me reposer avec Dieu dans la prière et la méditation, à la recherche de plus de confirmation et de clarté. De cette pause dévouée avec Dieu, voici les paroles finales de défi et de promesse qui ont jailli par surprise et ont trouvé leur place dans ce document : 9. a. Enfants bien-aimés de la Restauration, votre aventure continue de la foi avec Dieu est divinement guidée, mouvementée, difficile et parfois surprenante pour vous. Par la grâce de Dieu, vous êtes sur le point d’accomplir Sa vision ultime pour l’Église. b. Lorsque votre désir de vivre dans une communauté sacrée telle une création nouvelle du Christ dépassera votre peur naturelle de transformation spirituelle et relationnelle, vous deviendrez ce que vous êtes appelés à être. L’ascension de Sion la magnifique, le royaume paisible du Christ, attend votre réponse sans réserve à l’appel d’entrer dans l’alliance de paix de Dieu en Jésus-Christ et d’y demeurer fidèles. c. Cette alliance nécessite une vie sacramentelle qui

respecte et révèle la présence de Dieu et une activité de réconciliation avec la création. Elle exige une intendance de toute une vie dévouée à l'expansion des ministères de restauration de l'Église, en particulier les ministères dédiés à l'affirmation de la valeur des personnes, à la protection de la sacralité de la création et au soulagement des souffrances physiques et spirituelles. d. Si vous désirez vraiment être la Communauté du Christ, alors incarnez et vivez les préoccupations et la passion du Christ. e. Les difficultés et opportunités sont capitales. Resterez-vous hésitants dans l'ombre de vos craintes, de vos insécurités et de vos loyautés divisées ? Ou irezvous de l'avant dans la lumière de votre appel et de vision instillés par Dieu ? f. La mission de Jésus-Christ est ce qui importe le plus pour le voyage à venir. Les fardeaux de l'office de prophète ont considérablement augmenté depuis la dernière Conférence Mondiale. Cependant, mon dévouement envers l'Église, mon amour pour son peuple et ma conviction concernant l'appel divin de l'Église ne se sont pas estompés mais ont grandi en force. Avec la plus grande confiance en la compétence et la maturité spirituelles de l'Église, je livre ces paroles de conseil à

254 SECTION 165 votre réflexion dans la prière et à votre discernement continu. Tandis que nous poursuivons notre voyage ensemble, puisse l'Esprit plein de grâce m'ayant béni, bénir ceux qui cherchent une affirmation divine de ce conseil. Stephen M. Veazey Président de l'Église Independence, État du Missouri, le 11 avril 2010 SECTION 165 Pendant trois années, l'Eglise a étudié dans la prière les paroles de conseil données en 2013. Le Saint Esprit confirme que l'Eglise serait bénie d'envisager l'inclusion de ce conseil dans la Doctrine et Alliances. Ce document est offert humblement dans ce but comme l'expression de notre précieux principe de la révélation continue. Tout en préparant le document final, je suis resté ouvert à plus de direction divine de façon à améliorer la compréhension de l'Eglise maintenant ou plus tard. Une direction m'a permis de peaufiner certaines phrases. Dans bien des cas, cela y a rajouté de la teneur pour des raisons connues de Dieu. J'ai aussi étudié dans la prière quelles parties des paroles de conseil ont été spécifiquement appliquées lorsqu'elles ont été données et qui n'ont pas nécessairement besoin d'être inclues dans la Doctrine et Alliances. C'est pourquoi certaines phrases ont été supprimées. Ces phrases ont soit atteint leurs objectifs, ou les concepts qu'elles soulignaient sont suffisamment exprimés ailleurs dans la Doctrine et Alliances. Le témoignage que j'offre est l'assurance que Dieu, Celui qui est éternel, guide l'Eglise avec amour et patience selon des desseins divins. Soyons reconnaissants pour cette direction. Que cela serve de chemin de lumière et d'espoir pour tous ceux qui cherchent à suivre la volonté de Dieu. Aux conseils, quorums, et ordres, à la Conférence Mondiale, et à l'Eglise : 1. a. Communauté du Christ, une vision divine vous est proposée. Présentée au fil des années à travers de nombreuses phrases et de nombreux symboles inspirés, elle se présente aujourd'hui sous la forme d'initiatives en harmonie avec la mission de Jésus-Christ. b. En tant que quête spirituelle, suivez avec courage les initiatives vers le cœur de la vision de Dieu pour l'Eglise et pour la création. Puis, en réponse à une compréhension croissante de la nature et de la volonté de Dieu, continuez à façonner des communautés qui vivent l'amour et la mission du Christ. c. Dans l'amour, invitez les autres à connaitre la bonne nouvelle de la vie nouvelle dans la communauté avec le Christ. Les opportunités abondent dans votre quotidien si vous choisissez de les voir. d. Entreprenez des actions de compassion et de justice pour abolir la pauvreté et faire cesser les souffrances inutiles. Poursuivez la paix sur et pour la Terre. e. Que rien ne vous sépare de cette mission. Elle révèle l'intention divine d'un salut personnel, sociétal, et environnemental ; un témoignage de la plénitude de l'évangile pour la restauration de la création. f. Continuez à aligner vos priorités sur les efforts locaux et mondiaux pour faire avancer les initiatives. D'autres approches innovantes pour coordonner la vie de la congrégation et soutenir des groupes de disciples et de personnes en quête spirituelle, sont nécessaires pour

255 SECTION 165 aborder les opportunités de mission dans un monde en mutation. 2. a. Libérez la pleine capacité de la mission du Christ à travers une générosité semblable à la générosité de Dieu. b. Écoutez les témoignages de ceux qui répondent généreusement. Suivez le désir ardent de votre âme de rentrer chez elle dans la grâce et la générosité de Dieu.Laissez la gratitude vous montrer le chemin. c. Souvenez-vous, un des principes fondamentaux de la vie de disciple est de faire croitre la mission du Christ en contribuant à la dîme pour la mission locale et mondiale selon sa véritable capacité. Bien que contribuer à d'autres organisations honorables représente une part importante de la réponse généreuse du disciple, cela ne doit ni diminuer ni remplacer les dîmes pour la mission. d. La dîme est une pratique spirituelle qui démontre la volonté d'offrir régulièrement toutes les dimensions de sa vie à Dieu. Lorsqu'elle est définie par la foi, l'amour, et la planification pleine d'espoir, y compris la volonté de résorber des dettes malavisées, la capacité à répondre devient beaucoup plus grande que supposée jusqu'ici. e. L'intendance en tant que réponse au ministère du Christ est plus qu'un don personnel. Elle inclut la générosité des congrégations et des juridictions qui donnent aux ministères mondiaux de l'Eglise pour consolider la communauté en Christ dans toutes les nations. f. Partager pour le bien commun est l'esprit de Sion. 3. a. Acceptez et incarnez plus pleinement votre unicité et votre égalité en Jésus-Christ. L'unicité et l'égalité en Christ sont réalisées à travers les eaux du baptême, confirmées par le Saint Esprit, et soutenues par le sacrement de la Sainte Cène. Étreignez le sens complet de ces sacrements et joignez-vous spirituellement au Christ comme jamais auparavant. b. Cependant, sachez qu'il ne convient pas de professer l'unicité et l'égalité en Christ par des alliances sacramentelles puis de les renier en paroles ou en actes. Ces comportements blessent le corps du Christ et renient ce qui est éternellement résolu dans la vie, la mort, et la résurrection de Jésus-Christ. c. Vous ne comprenez pas complètement les nombreux processus étroitement liés de la création humaine. A travers sa merveilleuse complexité, la création produit la diversité et l'ordre. d. Ne soyez pas consumés en vous préoccupant de la variété des types et caractéristiques des êtres humains tels que vous les voyez. Préoccupez-vous avec passion de former des communautés inclusives d'amour, d'unicité, et d'égalité qui révèlent la nature divine. e. Unicité et égalité en Christ ne signifient pas uniformité. Cela signifie l'unité dans la diversité et pouvoir s'identifier dans un amour semblable à celui du Christ aux conditions de vie d'autrui comme si elles étaient les nôtres. Cela signifie également une opportunité complète pour les personnes de connaitre la valeur humaine et les droits qui y sont liés, y compris d'exprimer ses dons et talents donnés par Dieu dans l'Eglise et la société. 4. a. En ce qui concerne la prêtrise, Dieu appelle qui Dieu appelle parmi les disciples engagés, selon leurs dons, à servir et à toucher toute l'humanité. b. Les procédures de la prêtrise élaborées dans la sagesse et l'inspiration offrent un chemin clair pour que les disciples répondent à l'appel. Elles définissent également la différence entre un sens de l'appel potentiel et le besoin d'aligner sa vie sur les principes d'un comportement moral et des relations qui encouragent le bien-être de la communauté de l'Eglise. 5. a. La croissance et les conseils spirituels enrichissent la participation à la mission du Christ. Le président des

256 SECTION 165 évangélistes et l'ordre des Évangélistes, de concert avec leurs collègues dans le ministère, doivent se concentrer sur la formation spirituelle de communautés de disciples et de personnes en quête spirituelle, vivant profondément et généreusement dans l'Esprit du Christ. b. Offrez le sacrement de la bénédiction de l'évangéliste non seulement aux personnes et aux congrégations, mais aux familles, aux foyers, et aux groupes de personnes qui recherchent une direction spirituelle pour se donner plus pleinement à la mission du Christ. Rien dans cette instruction ne doit être interprété de façon à diminuer l'importance du sacrement de la bénédiction de l'évangéliste pour les personnes. 6. a. Communauté du Christ bien-aimée, ne vous limitez pas seulement à parler et à chanter de Sion. Vivez, aimez, et partagez

comme Sion : ceux qui s’efforcent d’être visiblement un en Christ, parmi lesquels il n’y a ni pauvres ni opprimés. b. En tant que corps du Christ, portez avec amour et patience le poids de la critique de ceux qui hésitent à répondre à la vision divine de la valeur humaine et de l’égalité en Christ. Ce fardeau et cette bénédiction sont vôtres pour les desseins divins. c. Et, souvenez-vous toujours, le chemin de l’amour qui souffre qui conduit à la croix mène aussi à la résurrection et à la vie éternelle dans la communauté éternelle d’unicité et de paix en Christ. Ayez confiance en cette promesse. Stephen M. Veazey Président de l’Eglise Independence, État du Missouri, le 6 juin 2016

257 INDEX DES SUJETS DU LIVRE DES DOCTRINE ET ALLIANCES NOTE : Afin de donner un maximum de références dans les limites de l’espace disponible, il a fallu réduire les nombreuses références au strict nécessaire. Dans le cas de plusieurs références dans une section, celles entre parenthèses se réfèrent au sujet principal, et non pas au sous-sujet qui les précède. Les personnes désirant des références plus complètes sont priées de consulter A Concordance to the Doctrine and Covenant, par Arthur E. Starks. Aaron, (d’) (prêtrise), 26 :2d ; 83 :3,4,5,6 ; clefs de, 68 :2 ; 102 :10, 32 ; présidence de, 68 :2, 104 :8, 40 ; droit de l’épiscopat dans, 68 :2 ; confirmée à Aaron, 83 :3, 5 ; continue, 83 :4c ; annexes de, 83 :5 ; appelée mineure, 104 :8b ; devoirs du Président, 104 :40 Abondance, partagent leur propre, 162 :7 Accomplissement, vous réjouissant dans l’, 161 :6 Accumulation, trouvée dans l’, des biens, 162 :7 Acquises, toutes les terres qui peuvent être, 102 :8b, c Acte, accomplir mon, étrange, 98 :12 Adam-ondi-Ahman, fondation de, 77 :3d ; vallée de, 104 :28a Administration, différences de, 46 :6 ; par, 87 :3 ; abus d’, 122 :5 Administratif, travail, local, 134 :6 ; libéré de, 137 :4 Adorer, le Père, 16 :6 ; 17 : 4b, 6 ; Dieu 76 :3f ; afin que vous sachiez comment adorer, 90 :3 ; jour d’adoration, 119 :7 Adultère, ne commettez pas, 59 :2c ; 66 :5 ; 42 :7,20,22 ; dans son cœur, 63 :5 Adultères, 42 :7, 20, 22 ; 63 :4b Affligé, est, par les divisions, 162 :6 Agents, les hommes sont, 28 :10 ; 58 :6 ; de l’évêque, 60 :3 ; 51 :2 ; 53 :2 ; 58 :10 ; responsables envers eux-mêmes, 101 :2 ; nommés par l’évêque, 117 :10 ; de l’évêque, 122 :5e ; de guérison et de rédemption, 156 :5 Alliance, être établie, 1 :4 ; rompue, 1 :3 ; 54 :1 ; ancienne, nouvelle éternelle, 20 :1 ; 45 :2 ; 49 :2 ; évangile, 1, 39 :3 ; lumière, principe directeur, Gentils doivent chercher, 45 :2 ; 49 :2 ; ne peut être rompue, 42 :8 ; 77 :2 ; nations doivent s’incliner devant, 49 :2 ; héritiers selon, 52 :1 ; Jésus médiateur de, 104 :9 ; 76 :5 ; soyez liés par, 81 :4 ; prêtrise vœu et, 83 :6 ; se souviennent de la nouvelle, 83 :8 ; fois et, 83 :17 ; souveniez de l’éternelle, 85 :40, 41 ; gardez en mémoire, 87 :6 ; avec une immuable, 95 :1 ; avec l’éternelle, 98 :5 ; évangile, son éternel, 108 :11 Alliances, anciennes abolies, 20 :1 ; rien contraire à, 27 :4 ; souvenez-vous de l’Église, 32 :3 ; liées par, 34 :6 ; garderont, observeront, 42 :5, 18, 32 ; 68 :2, 3 ; vous recevrez de l’Église, 42 :18 ; en plus des, 68 :2, étant rompues, 101 :9, 10 ; conformément aux, 104 :7, 10 ; articles de l’Église et, 122 :10 Ambitions, personnelles, 152 :4 Âme(s), envoyé vers d’autres, 162 :7 ; Esprit anime l’, de ceux, 162 :3 Amis, parmi tes, 21 :5 ; blessures dans la maison de 45 :9 ; faites-vous des, 81 :6 ; vous êtes mes, 83 :10 ; je vous appellerai, 83 :13 ; 90 :8 ; vous, mes, 85 :16 ; à vous mes, 97 :1 ; 102 :8 ; défendant leurs, 112 :11 Amour, le regard uniquement tourné, 4 :1 : des bras de mon, 6 :9 ; ne peut assister s’il n’est rempli d’, 11 :4 ; aimera ta femme de tout ton cœur, 42 ;7 ; si tu m’aimes-tu garderas mes commandements, 42 :8 ; vivre ensemble dans, 42 :12 ; se refroidira, 45 :4 ; aimer Dieu de tout cœur, esprit, pouvoir, forces, prochain comme soi-même, 59 :2 ; les uns les autres, 85 :38 ; dans les liens de, 85 :41 ; vous que j’aime, 92 :1 ; envers tous les hommes, 105 :5 ; les a rachetés selon son, 108 :10 ; je suis l’esprit d’, et de paix, 157 :11 ; symbole éclatant de mon, 157 :8 ; répondre avec, à aux directions de l’esprit, 157 :17 Amour, rempli d’, 161 : préface ; négligés

258 et sans, 161 :3 ; vivre dans une communauté d’, 161 :3 ; l’, surmontera, 161 :3 ; esprit d’, et de paix, 161 :7 ; raisonnez dans l’, et la paix, 162 : 5 Ancien, premier, 17 :1, 2 ; ordonnée, 17 :1, 12 ; apôtre

et un, 17 :8 ; inscrit et envoyé par, 17 :25 ; commandement au, 38 :9 ; rendre des comptes, intendance, 72 :4 ; office de, 83 :5 ; 104 :3, 5, 31 ; qui préside, 85 :46 ; administrer dans, 104 :7 ; appuyé par vote de, 120 :1 Anciens, devoirs, 17 :8, 9, 18, 19, 21, 23, 25, 26 ; imposer les mains, 17 :19 ; révélations aux, 28 ; 42 ;43 ;50 ; 52 ; 57 ; 58 ; 60 ; commandements aux, 35 :3 ; 43 :1 ; recevoir la loi, 41 :1, 2 ; directives, 42 :2, 3, 5, 8, 12, 19, 22, 23 ; 43 :4, 5-7 ; 44 :1, 2 ; 46 :1 ; instructions, 50 :4 ; 52 :4, 5 ; 57 :6 ; conduire les réunions selon les directives de l'Esprit, qu'ils travaillent de leurs propres mains, 52 :9 ; ce qui vous a été conféré, 67 :1-4 ; parler par le Saint-Esprit, 68 :1 ; rendre compte à l'évêque, 72 :1-3 ; voyager, 83 :1, 22 (85 :19, 23) ; dotation, 102 :10 ; présidant, 104 :31, 32, 41 ; compléter les conseils, 118 :1 ; grande œuvre, 119 :2 ; ministres résidants, 120 :3 ; comme missionnaires, 122 :7 ; préséance dans l'office, 122 :9 ; travailler ensemble, égaux en valeur, 122 :16 ; tradition des, 130 :3 Ange, ministère au premier ancien, 17 :2 ; sonnera une trompette, 45 :7 ; 49 :4 ; détenait de l'autorité et se révolta, 76 :3 ; ordonné par, 83 :4 ; sonnera les sept trompettes, 85 :26-35 ; destructeur, 86 :3 ; marchera devant vous, 100 :3 Anges, ministère des, 17 :2, 6 ; 36 :6 ; 43 : 6 ; 67 :3 ; 83 :4 ; 104 :10 ; évangile confirmé par, 26 :2, 3 ; 76 :5 ; Démon et ses, 28 :7-10 ; 76 :3, 4 ; déclarent le repentir, 28 :12 ; de Satan se réjouis, 36 :5, 6 ; multitude innombrable, 76 :5 ; veillent sur vous, 83 :6 ; voleront, 85 :25 Apocryphes, 88 :1 Apôtre, mon, 16 :3 ; 19 :3 ; devoirs d'un, 17 :8 Apôtres, vocation, devoirs, qualifications, travail des, 16 :5, 6 ; 17 :8 ; sont des anciens, 17 :8 ; vous êtes mes, 83 :10 ; école des, 92 :3 ; témoins spéciaux, 104 :11 ; envoyés par les, 120 :3 ; et des grands prêtres, 122 :14 ; s'activent comme on le leur a commandé, 133 :2 ; d'autres seront appelés en temps voulu, 145 :9 Appel, élargir l', 85 :21, font, à ; 157 :8 ; l', s'adresse, 155 :8 ; principes de l', 156 :10 Appel, prêtez l'oreille à l', urgent, 161 :6 ; répondant à son, 161 :7 ; l', et les dons dans la Communauté du Christ, 162 :1 ; l', pour chaque génération, 162 :1 ; l', de répondre est urgent, 162 :7 Appelé, chacun est, à vivre, 161 :3 ; vous avez toujours été, et rassemblés, 161 :6 ; nous sommes, de manière unique, 162 : préface ; vous êtes, sous la direction, 162 :2 ; à diriger, 162 :2 ; à exister, 162 :2 ; vous êtes, à construire ce foyer, 162 :7 ; Appelés, nombreux, 92 :1. tous sont, 119 :8 ; à une grande œuvre, 124 :7 Appels, et dons, 16 :5e ; grande diversité d', 128 :6 Archange, Michel, 85 :35 ; Adam appelé, 104 :28 Argent, l'Église offrira, 23 :7 ; que vous économisiez, 48 :2 ; qu'un agent soit nommé, 51 :2 ; gardé par évêque, 51 :4 ; pour acquérir des terres, 57 :4 ; vous donnera de, 83 :16 ; recevoir, reste, 87 :7 ; aux changeurs, 98 :6 ; Olivette acquise avec, 98 :7 ; d'emprunter de, 101 :13 ; déposant son, devant l'évêque, 58 :7 ; pour l'acquisition des terres en Ohio, 58 :10 ; évêques doivent distribuer, 60 :3 ; envoyé à Sion, 63 :10, 12 ; il n'est pas sage que lui soient confiés, si un fidèle ne l'accompagne, 69 :1 ; au profit de la famille, 83 :18 ; églises rassemblent leur 98 :10 ; terres acquises avec, 98 :9 ; 100 :5 ; pour proclamer mes paroles, 101 :4 ; dans les intendances, 101 :12 ; nous garderons notre, 102 :3 (8) ; dépenses de, 122 :5 INDEX DES SUJETS

259 ; contributions des, 129 :8 ; fonds collectés, 131 :2 Arme, il n'est pas d'arme forgée contre vous qui prospèrera, 71 :2 Aspirations, sentez les ardentes, de vos frères et sœurs, 161 :3 Assemblée, convoquez une solennelle, 85 :19, 36 ; 92 :1 Assemblée générale, Église du Premier-Né, hommes justes rendus parfaits, 76 :5 ; communiquer avec, 104 :9 ; portée devant, 104 :11 Assemblée, venus au-devant d'une multitude d'anges, 104 :11 ; Grands Prêtres, 117 :3 ; décisions de, des douze, 117 :9 ; paraissant importante, 126 :9 Assemblées, ceux qui quittent, 131 :4 Assez, et de reste, 101 :2 Au-delà, parle, des collines les plus éloignées, 162 :1 ; regardez également, de vos murs, 162 :7 ; fixez-le sur cet endroit, de l'horizon, 161 :1 Austin, C. Eugène, apôtre, 152 :3 ; relevé (de ses responsabilités), 159 :4 Autorité, du Seigneur et serviteurs, 1 :2 ; personne ayant, 17 :21 ; ordonné pour quelqu'un qui détient, 42 :4 ; agissant en vertu de, 68 :1f ; sur tous les offices de, 104 :3 ; de la prêtrise supérieure, 104 :9 ; de la prêtrise mineure, 104 :10 ; conseil

égal en, 104 :11, 14 Autorités, spirituelles, 156 :9 ; par les, administratives appropriées, 156 :8 Autorité(s), sous la direction des, spirituelles, 161 :5 ; 162 :2 ; Aventure, esprit d', 161 :1 Avertir, devoirs des instructeurs de, 17 :11f ; envoyés pour témoigner et, 85 :22 ; l', en mon nom, 95 :5 Averti, ceux qu'ils ont, 85 :19 ; je vous ai, et je vous préviens, 86 :1 ; jusqu'à ce que le monde soit, 122 :8 ; l'Église a été, 130 :9 Avertissement, voix d', 1 :1 ; 38 :9 ; 63 :9 ; jour d', 63 :15 ; qu'ils méditent dans leur cœur cet, 85 :19 ; et instruction, 129 :8 Baptême, 39 :2 ; administration, commandement, 17 :7, 21 ; du feu du Saint-Esprit, 18 :4 ; 32 :2 ; 39 :2 ; 55 :1 ; évangile du, 83 :4 ; du repentir, 104 :10 Baptême d'eau, 39 :5, 6 ; 42 :2 ; 52 :3 ; au nom du, 68 :1 ; et établissent l'ordre, 122 :8 Baptiser, douze pour, 16 :5 ; apôtre, ancien, pour, 17 :8 ; au nom du Christ, 16 :6 ;49 :2 ; devoir du prêtre de, 17 :10 ; au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, 17 :21 ; 36 :1 ; d'eau, 34 :2 Baptisé, (s), 16 :4, 6 ; 55 :1 ; en son saint nom, 17 :5 ; au nom de Jésus –Christ, 49 :2 ; sous l'ancienne alliance cela ne lui sert à rien, 20 :1 ; celui qui est, sauvé, 68 :1 ; enfants soient, 68 :4 ; d'eau, 76 :5 ; encore enfant, 83 :4 ; croit et sera, 105 :11 ; mariage conclu avant qu'une personne soit, 111 :4 Belrose, Danny A., apôtre, 159 :5 Bénédictions, (promises), avec la plus grande, 41 :1 ; il participe aux, 93 :2 ; multitude de, 94 :2 ; (101 :1) ; 101 :7 ; clefs des, spirituelles, 104 :9 (31 Bénédiction(s), partager les, de la communauté, 161 :3 ; étreindre la, de vos nombreuses différences, 161 :4 ; Besoins, selon ses, 42 :9 ; 81 : 4e ; et nécessités, 51 :1 ; réprimer les besoins superflus, 130 :7 Besoin(s), répondez à leur, d'être aimés, 161 :4 ; par rapport aux, d'une Église croissante, 161 :5 ; sommeil dont j'avais, 162 : préface ; ne correspondent plus aux, d'une Église mondiale, 162 :2 ; les, de vos propres congrégations, 162 :7 Bible, loi pour le gouvernement de l'Église, 42 :5, 15 Bien, faites le, 6 :16 ; aucun ne fait, 81 :1 ; concourront à votre, 87 :6 ; 97 :4 ; 102 :11 ; s'attacher au, 95 :3 Blair, W. W., choisi conseiller, 117 :3 Blakeslee, E. A., appelé à être évêque, 130 :5 ; soit plus étroitement associé, 131 :2 Blakeslee, G. A., qui a précédé, 130 :5 Blancs, vêtements purs et, 17 :2 Blanchissement (déjà), les champs, 4 :1 ; 6 :2 ; 10 :2 ; 11 :2 ; 12 :2 Boire, n'importe point, 26 :1, 2 ; vous ne

 boirez d'aucun vin, 26 :1 ; du vin ou des boissons fortes, 86 :1 ; boissons fortes condamnées, 119 :3 ; 86 :1c Bon, comme lui semble, 64 :6 Booth, Paul W., apôtre, 151 :7 ; évangéliste, 158 :3 ; évangéliste présidant, 158 :3 ; relevé (de ses responsabilités), 159 :1 Bourse, ni sac, prendras, 23 :7 ; ne pas avoir, 83 :13 ; qu'aucun homme ne prenne, 83 :15 Branche, un juge dans une, 104 :33 ; comment elle est organisée, 120 :1 ; ordonner des ministres évangéliques dans les, importantes, 104 :17 ; soin de la, locale, 125 :4 ; pas conduites par manifestations de, 125 :14 Branches, grandes, exemple pour, 72 :4 ; dans les « importantes », 104 :17 : évêques dans les grandes, 117 :10 ; comment organisées, 120 :1 ; soins des, 122 :7 ; visiter, 125 :3 ; délégués des, 125 :9 ; comment dirigées, 125 :14 ; veiller attentivement à leur ministère dans, 131 :4 Bras, de la chair, ne pas mettre sa confiance dans, 1 :4 ; n'est pas trop court, 34 :3 ; du Seigneur tombera, 45 :8 ; Seigneur sera révélé, 87 :3 Brebis, pas du troupeau, 3 :14, 15 ; paissez mes, 105 :6 Briggs, E. C., témoin spécial, 117 :7 ; maintenu, 121 :2 ; mission de, 121 :3 ; vu en vision, 126 :7 Briggs, J. W., ordonner Douze, 117 :4 ; témoin, 117 :7 ; supervision, 117 :7 ; dans vos mains, 121 :2 Brisé(s), rencontrent des esprits, 161 :2 ; et incertaine, 161 :3 Brochures, Église doit publier, 125 :11 Brock, David R., apôtre, 158 :6 Budd, R.S., apôtre, 134 :3 Bureau, travailler dans le, 131 :3 Burton, J.F., vers les îles, 127 :5 Butterworth, C.A., avec les Douze, 126 :7 ; libéré, 134 :2 Cable, James C., apôtre, 155 :5 Cackler, Harold W., assister l'Épiscopat Présidant, 148 :8 Cafall, J., aux Douze, 117 :4 ; rangée supérieure, 126 :7 Campbell, D., désigné, 117 :9 Cantique (s), de joie éternelle, 45 :14 ; choisis par Emma Smith, 24 :3 Captifs, ne soyez pas, 161 :5 Carmichael, A., ordonné, 135 :1 ; libéré, 136 :1 Célestes, corps, 76 :5-7 ; royaume, 85 :2 ; gloire, 85 :4 ; corps qui appartiennent au royaume, 85 :4 ; accepter la loi d'un royaume, 85 :5 ; un tiers des armées, 28 :10 Certificat, (d'ordination), voir licence Changement, soyez conscients du, 161 :4 ; Chants, de joie

éternelle, 98 :4 ; d’Israël, 108 :6 Charge, personne ne doit être ordonné sans vote dans cette, 17 :16 ; qui rompt, perdra sa, 77 : » ; charges d’ancien, évêque, instructeurs et diacres, 83 :5 ; dans sa propre, 83 :21 ; différentes charges, voir section 104 ; ordonner pour, 117 :4 ; préséance dans charges et conseils, 122 :9 ; soixantedix, 120 :10 ; et vocation, 124 :4 ; prérogatives de, 125 :6 ; de patriarche, 129 :7 ; énergie pour, 136 :1 Charges, les différentes, 104 : vocations et, 94 :3 ; être choisis aux, 130 :9 ; services dans différentes, 137 :3 Charité, qualifie, 4 :1 ; garde, 6 :8 ; ne peut assister sans, 11 :4 ; ne peut rien sans, 16 :4 Châtié, 42 :23 ; pour les murmures, 75 :2 Châtiés, 98 :2 Châtiment, 92 :1 ; sévère, 100 :1 Chemin, aplanir le, 83 :4 Chemin(s), des, vers la guérison, 161 :2 ; le, de la transformation, 161 :3 ; il ne vous pas été promis un, facile, 162 :3 Chesworth, D.O., apôtre, 142 :2 ; déchargé, 150 :1 Cheville, Roy A., évangéliste présidant, 145 :4 ; déchargé, 151 :1 Chemin, je vous ai précédé et je vous ai montré le, 154 :7 Chiffres, ne vous inquiétez pas indûment des, 162 :8 Chinois, brochures en, 125 :11 INDEX DES SUJETS

261 Christ, venu du, 1 :6 ; 28 :3 ; 33 :1 ; 34 :6 ; 35 :3 ; 36 :12, 14 ; 38 :5 ; 39 :6 ; 41 :2 ; 43 :7 ; 45 :2, 4, 6, 10, 15 ; 49 :2, 4 ; 51 :5 ; 61 :6 ; 63 :13 ; 64 :5 ; 65 :1 ; 68 :4 ; 76 :5 ; toutes choses au nom du, 46 :9 ; la lumière du, 85 :2 ; la loi du, 85 :5 ; les prémices du 85 :27 ; à l’heure de sa venue, 85 :28 Ciel, épée du Seigneur enivrée dans, 1 :3 ; royaume du, 3 :13 ; créateur du 17 :4 ; Dieu existe, 17 :4 ; viendra en gloire dans les nuages du, 45 :2 ; 76 :5 ; noms écrits au, 76 :5p ; voile du, pilier du, 85 :27 Cieux, créés par le Christ, 12 :5 ; ne peuvent être comptés, 22 :23 ; Fils de l’Homme règne aux, 49 :2 ; le Seigneur gouverne aux, 6à :2 ; royaume des, 39 :6 ; royaume des, est proche, 42 :4 ; 32 :2 ; pour que le royaume des, vienne, 65 :1 ; ils apparaîtront dans les, 45 :6 ; une grande récompense, 58 :1 Cieux, infinis au-dessus, 162 :1 Clefs, du don, 6 :13 ; de ce ministère, 7 :2 ; à Moroni des annales, du bois d’Éphraïm, 26 :2 ; des mystères et révélations, 27 :2 ; 34 :4, 6 ; 64 :2 ; à être conduit par, 34 :6 ; de l’Église, 42 :18 ; ne seront pas enlevées, 64 :2 ; du royaume, confiées à l’homme, 65 :1 ; du salut, 77 :3 ; appartiennent à la Présidence, 80 :1 ; du royaume, 87 :1 (2, 3) ; du royaume conférées, 94 :3 ; droit de détenir, 104 :8 (104 :9-34) ; ne lui seront pas retirées, 105 :6 (7, 12) Cœur, pénétré, 1 :1 ; de tout votre cœur, 4 :1 ; 59 :2 ; 64 :7 ; Dieu seul connaît, 6 :7 ; droit, 39 :3 ; aimer ta femme de tout, 42 :7 ; pas d’orgueil, 42 :12 ; pur, 56 :6 ; aimer le Seigneur de tout, 59 :2 ; brisé, 17 :7 Cœurs, élevez vos, 157 :12 ; vos, sont alourdis, 157 :16 Cœur(s), manifestant ses ministères dans vos, 161 :2 ; dans le, de ceux qui s’engagent, 161 :7 ; ce que j’avais sur le, 162 : préface ; Cole, Clifford A., apôtre, 145 :7 ; relevé (de ses responsabilités), 154 :1 Collège, dette soit payée, 125 :16 Commandement, grand, 59 :2 ; grand et dernier, 18 :5 ; je donne un nouveau, 81 :3 ; avant que je ne donne, 91 :4 ; pas pris en considération, 92 :1 ; contraire à mon, 98 :13 ; n’ont pas gardé, 101 :1 ; à l’Église, 17 :7 Commandements, préface aux, 1 :2; du Seigneur, 1 :5 ; fidèles (promesses, prophéties seront réalisées, vrais à être recherchés), 1 :7 ; selon mes, 10 :4 ; garder, 6 :4 ; 10 :4, 10 ; 11 :3 ; à être gardés en toutes choses, 16 :7 ; 17 :3 ; 42 :8, 21 ; afin de les recevoir que Joseph Smith, fils, 27 :2 ; ni charnels ni sensuels, spirituels, 28 :9 ; liés par, 34 :6 ; ne pas recevoir sans autorisation, 43 :2 ; bénis en les gardant, 58 :1 ; 63 :7 ; intendants sur, 70 :1, 2 ; prêtrise par, 83 :2 ; loi des, charnels, 83 :4 ; il n’a pas observé les, 90 :7 ; alliances et, 104 :7 ; cachés au monde, 108 :11 ; contraire aux, 2 :4 Commun (consentement), tout fait par, 25 :1 ; 27 :4 ; tout doit se faire avec ordre, et, 27 :4 ; voix de l’Église, 38 :8 ; ordinations par, 42 :4 ; seulement par voix et, de l’ordre, 101 :12 ; donnant vos noms par, 101 :13 Commun, avec le consentement, du peuple, 162 :2 Communauté du Christ, la joie des disciples dans le, 161 :7 ; l’appel et les dons dans la, 162 :2 ; conduites à la fraternité de la, 162 :4 Communauté, les bénédictions de la, 161 :3 ; l’édification d’une, sacrée, 161 :3 ; vivre dans une, d’amour, 161 :3 ; établissez diverses, de disciples, 161 :6 ; a été divinement appelée à exister, 162 :2 ; pas plus forte, 162 :6 ; ces disciples formeront une communauté, 162 :8 Communion, et présence de Dieu et du Christ, 104 :9 Compagnons,

répudier à la suite de, 42 :20 Compassion, un grand déversement de, 157 :17 Compréhension, nécessaire afin de comprendre, 1 :5 ; 50 :4-7 ; 71 :2 ; atteindra le ciel, 76 :2 ; du ministère, 94 :3 ; INDEX DES SUJETS

262 unité plus grande de, 118 :1 ; lumière et, 131 :1 ; vers une meilleure, 136 :3 ; apparente incompréhension en ce qui concerne l'œuvre d'édification, 154 :7 ; une nouvelle vie et une nouvelle, 156 :5 ; une plus grande, 154 :5 Condamnation, riches et pauvres, 56 :5 ; sont sous, 63 :15 ; recevoir plus grande, 81 :1 ; Église sous, 83 :8 ; tournera à votre, 85 :16 ; tous ne sont pas sous, 102 :3 ; anciens sous ma, 116 :2 Conférence, anciens se réunissent, président par la voix de, 27 :4 ; consentement commun de, 27 :4 ; 58 :12, 13, 15 ; jugement de, 120 :12 ; portant l'autorité de, 125 :16 ; à ce qui peut être présenté à, 125 :16 Conduite, lignes de, spécifiques, 156 :9 Conférence générale, 17 :13 ; 17 :17 ; directives de, 120 :2 Conférences, conseil des, 58 :12, 13 ; de Sion, 58 :15 ; voix de 72 :1 ; 73 :1 ; organisées sous la direction de, 120 :1 ; en conseil avec, 122 :5 ; de la compétence des, 122 :6 Confessent, point, les livreras, 42 :23 ; chaque langue confessera, 85 :31 Confiance, mets ta, en cet esprit, 10 :6 ; l'homme en qui tu avais confiance, 3 :1 ; est essentielle, 132 :2 ; ayez, dans mon esprit, 154 :6 ; avec foi et, 154 :7 ; en mes promesses, 155 :7 ; dans les instructions, 153 :9 ; dans mon Esprit, 159 :7 Confiance, une foi qui place sa, dans les promesses, 162 :7 ; Partez avec, 162 :8 ; voyagez avec, 161 :1 Confirmer, ceux qui sont baptisés, 17 :8, 18 Confirmation, réunions, 46 :3, 4 Confirmée, prêtrise, 83 :3 Conflit(s), qui sentent les, 161 :2 ; qui connut l'injustice et les, 161 :2 ; réponses à certains, 162 :5 Congrégations, les besoins de vos propres, 162 :7 Connaissance, reçue, 1 :5 ; (2 :6 ; 4 :2) ; de la vérité, 6 :5 ; 8 :1, 3 (10 :7, 8) ; responsabilité de la, 28 :14 ; recevoir la connaissance, 42 :17 ; 58 :12 ; des pays, des royaumes, 85 :21 ; grands trésors de la, 86 :3 ; obtenir, de l'histoire, des pays, des royaumes, des lois, 90 :12 Consacrées, propriétés, 42 :8-11, 19 ; 51 :1 ; richesses des Gentils, 42 :11 ; pour les pauvres, 42 :19 ; terre, 51 :1 ; 52 :1 ; 58 :13 ; et dédier, 58 :13 ; trésorerie, 101 :11 ; talents, dons et biens, 132 :3 Consacrée, ne recevra pas la part qu'il a, 42 :11 ; à l'évêque, 51 :1 ; aux habitants de Sion, 70 :2 ; à la publication, 83 :18 ; le reste de l'argent, 87 :7 ; pour la construction, 91 :1 ; terre de Sion, 100 :5 ; terre, 100 :6 ; trésorerie, 101 :11 ; pour le rassemblement, 102 :4 Conscience, libre d'exercice de, 112 :2 ; liberté de, 125 :16 Consécration, après la première, 42 :10 ; conformément aux lois de, 102 :8 ; loi de, 126 :10 ; à Dieu, 132 :3 ; sans réserve, 137 :4 Consécrations, magasin entretenu par, 82 :2 ; reçues des saints, 129 :8b Conseil, pour présider en, 87 :5 ; un, général, 99 :1 ; permanent, 99 :2 ; voix du, permanent, 99 :9 ; auront le droit devant, 99 :9 ; à l'étranger, 99 :11-13 ; de Sion, 104 :15 ; de l'Église, 104 :35- 37 ; siéger en conseil, 128 :3 Conseil, selon le, de la volonté de Dieu, 58 :5 ; conseils erronés, 64 :4 ; écoutez les, 97 :1 ; méprisé mon, 98 :3 ; de l'ordre, 101 :3 ; s'ils suivent le, 102 :10 ; écoutez les conseils, dit l'Esprit, 122 :7 ; peuvent lui être demandés, 125 :5 ; et avis des anciens, 127 :7 ; à ceux qui se rassemblent, 128 :4 ; demandé sur le rassemblement et les choses temporelles, 140 :5 Conseil, parole de, 160 : préface ; recevoir le, prophétique, 160 :1 ; 161 : préface ; vous avez reçu le, de vous réconcilier, 162 :5 Conseil, présidence et douze, 122 :4 ; seconde autorité pour les questions spirituelles, 122 :5 ; le grand, 122 :6 ; sera rempli, 122 :15 ; des Soixante-Dix, 124 :6 ; les patriarches se réunissent en, 125 :5 ; des Douze, pour accomplir INDEX DES SUJETS

263 le travail missionnaire, 133 :2 ; être averti, 134 :6 Conseils, des pieux, 104 :14 ; décisions de ces, 104 :11 ; ne doivent pas se quereller, sont également nécessaires et respectables, 120 :3 ; missionnaires, 122 :7 ; les fils de mes serviteurs des principaux, 124 :7 ; le patriarche pourra assister aux séances des, 125 :5 ; les officiers dans leurs, 126 :9 ; Doctrine et Alliances doit guider les, 126 :10 ; les prérogatives des principaux, 133 :2 Conseils voyageurs, de Présidence, 120 :4 Consentement, tout fait par un commun, 25 :1 ; 27 :4 ; prière d'un, 90 :10 ; de l'ordre, 101 :3 ; voix et, commun, 101 :12 ; noms par commun,

101 :13 (voir aussi : Commun) Consentement, avec le, du peuple, 161 :5 ; 162 :2 Consolateur, manifestations du, 19 :3 ; connaît toutes choses, 34 :5 ; 42 :5 ; enseigner les choses du royaume, 35 :1 ; enseigner par, 50 :5 ; apprendra toutes choses nécessaires, 75 :2 ; enseigner la vérité, 78 :1b Constitution, conformément aux lois et, 98 :10 Constitutionnelle, loi du pays, 95 :2 Contention, (discorde, dissentiments) est impropre, 119 :5 ; concernant le service de chant, 119 :6 ; concernant les prérogatives, avertissement concernant dissentiments, 135 :2 ; concernant les détails, dissentiments doivent cesser, 146 :3 Contrits, humbles et contrits, 54 :1 ; 56 :2 ; esprit, 59 :2 ; 94 :2 Cordes, à instrument, soit silencieux, 119 :6 Corps, ne vous souciez pas, 98 :5 ; dans son, 83 :13 ; vos, et vos gloires, 85 :6 ; plénitude du, 156 :5 Corps, la vie spirituelle du, 162 :2 Couey, Duane E., apôtre, 146 :1 ; et la présidence, 148 :2 ; ordonné comme conseiller, 153 :2 ; patriarche, 155 :2 ; patriarche présidant, 155 :2 ; relevé (de ses devoirs), 158 :2 Courageusement, qui choisit maintenant, d’aimer, 162 :8 Courageux, soyez, et visionnaires, 161 :3 Couronne, recevront, 17 :3 ; de justice, 24 :4 ; d’immortalité, 80 :1 ; promise, 101 :1 ; préparée, 103 :3 Cowdery, Oliver, révélations à, sections, 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 15 ; 16 ; 21 ; 23 ; 25 ; 27 ; construire église parmi les Lamanites, 27 :3, 5 ; 31 :1 ; travaux littéraires, 55 :1, 2 ; 57 :5 ; que les documents ne soient pas confiés à lui seul, 69 :1 Création, répondre au but de sa, 49 :3 ; rempli la mesure de sa, 85 :4 ; toutes les, se lamentaient, 89 :11 ; ma, gémit ; 155 :7 Critiquer, prêts à écouter et lents à, 161 :2 Croix, Fils de l’Homme élevé sur la, 36 :11 ; prenez, et suivez, 56 :1 ; prenez votre, 69 :1 Crucifié, Jésus, par hommes pécheurs, 19 :3 ; pour les péchés du monde, 19 :3 ; 45 :9 ; 46 :5 ; l’ont crucifié eux-mêmes, 76 :4 Cuirasse, de la justice, 26 :3 Culte, maisons de, 42 :10 ; 122 :6 ; en prescrivant les règles de, 112 :4 ; soit total, 119 :6 ; construction des maisons de, 130 :7 Cultures, la richesse des, 162 :4 Curry, L. F. P., choisi évêque présidant, 136 :1 ; placé dans la Première Présidence, 138 :1 ; libéré comme évêque-présidant, 138 :1 Curtis, J. F., apôtre, 129 :6 ; évangéliste, 137 :1 Cuve, les vêtements de celui qui foule dans la, 108 :9 Damnés, 42 :16 ; 49 :1 ; 68 :1 ; 83 :12 ; 105 :11 ; 58 :6 Davey, Roscoe E., apôtre, 140 :2 ; à l’ordre des évangélistes, 147 :2 Défi(s), ceux qui répondent à son, 161 : préface ; un monde aux, nouveaux, 162 :2 ; la prêtrise doit répondre particulièrement à ce, 162 :2 Delapp, G. L., choisi, 136 :1 ; comme Évêque Présidant, 138 :2 ; libéré, 148 INDEX DES SUJETS

264 :5 Délégués, nombre requis, 125 :7 ; qualification pour, 125 :9 ; sont conseillés, 130 :8 Demandez, recevront, 66 :5 ; et vous recevrez, 85 :16 ; 100 :6 Demeurer, jusqu’à ce que je vienne, 7 :1 ; avec lui, 34 :5 ; disciples qui demeureront, 63 :11 ; en cet endroit, 85 :19 ; aller et œuvrer, 85 :13 ; vous ai commandé de, 92 :2 ; désignés pour, 987 Dépendantes, intendance et vie de disciple sont, 162 :7 Dépense (s), pour régler vos, 54 :2 Désert, Église sortie du, 5 :3 ; directeurs miraculeux donnés à Lehi tandis qu’il se trouvait dans le, 15 :1 ; Église appelée hors du, 32 :2 ; Jacob fleurira dans le, 49 :5 ; Moïse instruit dans le, 83 :4 ; chasse l’Église dans le, 84 :1 ; voix criant dans le, 85 :17 ; réduis les rivières en désert, 108 :12 Désespoir, élevées du, 162 :8 Désir, de répondre, 154 :6 ; de me servir, 156 :8 Désirs, servir Dieu, 4 :1 ; 7 :3 ; vos, 10 :8 ; qui ont, 11 :4 ; sensuels, 85 :37 ; offrant saints, 92 :3 ; cupides, avides, 98 :3 ; vos, 157 :16 Dette, servitude, payer, 18 :5 ; 72 :3 ; à l’ennemi, défendu, 64 :6 ; libérer, 87 :6 ; vous êtes en, 101 :13 ; collège, payer cette grande, 125 :16 ; ne pas contracter, 127 :4 ; de l’Église, 130 :7 Dettes, payer pour toutes vos, 101 :13 ; excèdent pour, 106 :1 ; soient régulièrement payées, 130 :7 Deux, envoyer par deux, 135 :4 Développement, veillez sur leur, alors qu’ils grandissent, 161 :4 Diable, (voir Satan), pouvoir sur son propre domaine, 1 :6 ; nature, pouvoir, section 3 ; église de, 16 :4 ; déclarations générales, 28 :7-10 ; 76 :3, 4 ; 85 :35 Diables, chassés, 23 :6 ; 34 :3 ; dans le feu éternel, 28 :7 ; doctrines des, 46 :3 ; régner avec, 76 :4 ; et anges dans l’éternité, 76 :4 ; pouvoir des, 76 :4 ; rachetés de, 76 :7 ; chassés, 83 :11 Dieu, desseins non frustrés, 2 :1 ; pouvoir de, 15 :2 ; inchangeable, 17 :2, 4 ; attributs, commandements, œuvres, 17 :4 ; 76 :1 ; travail de, 22 :3, 6, 19-24 (36 :7) (28 :6, 8, 9 ; 32

:1 ; 33 :1 ; 34 :1 ; 45 :2 ; 76 :5) ; nature de, 36 :6, 7 ; ne fait pas acception de personne, 38 :4, 5 ; loi de, 42 :22, 23 ; que ce soit de, 46 :6 ; dons de, 46 :5-9 ; caractéristiques de, 50 :6-8 ; venant en puissance, 56 :6 (58 :2, 4, 5 ; 63 :3 ; 64 :2) ; royaume de, 65 :1 ; l'œil charnel n'a pas vu, 67 :3 ; nul n'a vu, s'il n'a été vivifié par, 67 :3 ; aucun Sauveur en dehors, 76 :1 (76 :2-5) (81 :1 ; 83 :3, 4, 15 ; 85 :2, 3) ; jugements de, 85 :25 ; grandes œuvres, 85 :34, 35 ; maison de, 85 :35, 44 ; gloire de, intelligence, 90 :6 ; voir le salut de, 108 :1 Difficiles, dans les moments, 102 :3 Digne, de voir et connaître, 67 :4 ; à ceux qui ne sont pas, 87 :6 ; élus ceux qui sont, 102 :10 ; ne pourra conserver sa charge, 104 :44 Dîme, celui qui est paie sa, ne sera pas brûlé, 64 :5 ; maison à être construite par la, 94 :3 ; commencement par la, 106 :1 ; exécuter loi de la, 114 :1 ; 122 :5 ; sous les conditions de la, 129 :8 ; en ce qui concerne la loi de, 126 :10 Dîmes, dépenser les, 130 :7 Dîme, chaque disciple à payer sa, 162 :7 Direction, en accord avec la pieuse, des autorités spirituelles, 161 :5 ; 162 :2 ; la, viendra, 162 :2 Directive, confirmer les, 160 :1 Discernement, des esprits, 46 :7 Discerner, la volonté de Dieu, 162 : préface ; 162 :2 Disciples, déclarer la parole, 1 :1 ; désiré, 3 :10 ; Douze appelés, 16 :5 ; plan de rédemption, 45 :2 (4, 5) ; héritages 57 :4 ; ouvriront les cœurs, 58 :8 Disciple(s), celui que suit le, 161 :4 ; diverses communautés de, 161 :5 ; l'espoir et la joie des, 161 :7 ; la vie de, 162 :3 ; 162 :7 ; 162 :8 ; la réponse généreuse des, 162 :7 Discorde, qu'il soit mis fin à la, 133 :2 ; 134 :7 (voir contention) INDEX DES SUJETS

265 Dispensation, de l'Évangile, 26 :3 ; de la plénitude des temps, 105 :12 Disputer, cesser de se, 157 :10 Dissentiments, (voir contention) Distraire, de votre témoignage, 162 :5 Districts, évêque dans, 117 :10 ; pourvus, 120 :1 ; présidant sur, 120 :2, 4 ; autorités des, 120 :7 ; laissés aux ministres, 122 :7, 8 ; patriarche, visiter, 125 :3, 6 ; délégués des, 125 :9 ; pieux devant comprendre, 125 :10 ; comment dirigés, 125 :14 ; ne pas présider sur, 126 :3 Diverses, établissez, communautés de disciples, 161 :6 Diversité, les joies de la, 162 :4 Divinement, appelée à exister, 162 :2 Division(s), aux forces de la, 162 :5 ; affligé par les, honteuses, 162 :6 ; surmontera les voix de la peur, de la, 161 :3 Dixième, d'intérêt, annuellement, 106 :1 Doctrine et Alliances, produites, 133 :3 ; loi donnée dans, 117 :9 ; afin de guider, 126 :10 Doctrine, disputer sur des questions de, 157 :10 Don, n'aura plus le, 2 :4c ; perdu ton, 3 :1, 2 ; pour traduire, 5 :1 ; tu as, 6 :5 ; (6 :11-13) ; (8 :2, 3 ; 10 :5) ; de la vie éternelle, 12 :3 (15 :3) ; de l'Esprit Saint, 39 :5, 6 ; 68 :4 ; aucun autre n'est nommé, 43 :1, 2 (51 :1 ; 83 :18 ; 85 :7) Dons, et vocations, 16 :5 ; 17 :5, 12 ; chercher les meilleurs, 46 :5 ; but, employer, 46 :5-8 ; que vous vous souveniez toujours, 46 :5 ; discernés par évêque et autres, 46 :7 ; viennent de Dieu, 46 :7 ; ayant tous, 104 :42 ; détermination des, 156 :10 Don(s), les, de tous sont nécessaires, 161 :4 ; les, dans la Communauté du Christ, 162 :2 ; ce, vous a été donné, 162 :4 Dormir, pas plus longtemps que nécessaire, 85 :38 ; il ne dormira pas, 98 :5 ; aux heures réservées pour, 119 :9 Dotation, 38 :7 ; 43 :4 ; a préparé une grande, 102 :3 ; une bénédiction et une, 102 :5 ; dans ma maison, 102 :10 Douze, doivent déclarer l'évangile, 16 :5 ; 17 :8 ; choisir les, 16 :6 ; qui des, parle le premier, 99 :7 ; un conseil voyageur, sections 104, 105 ; prendre des mesures, 114 :1 ; 122 :5 ; peuvent tous œuvrer, 116 :3 ; être porte-parole, 117 :3 (4-9) ; hommes choisis pour, 119 :1 ; organiser les branches et districts, 120 :1 ; sont des ministres voyageurs, 120 :3 (8, 9) ; Esprit concernant les, 121 :2 ; sections 122; peuvent choisir un président 124 :3 (4, 5) ; ouvrir des missions, 125 :12 ; décisions des, 126 :10 ; que le conseil soit au complet, 129 :6 ; ordre dans la prêtrise, 129 :7 ; peuvent choisir des officiers, 130 :4 ; exhortés, 133 :2 ; président des, 134 :4, 5 ; avertis, 134 :6 Draper, Maurice L., apôtre, 140 :2 ; à la présidence, 145 :3 Droits dans l'Église, n'auront point, 82 :1 ; aussi longtemps qu'ils ont les droits, 101 :12 ; agissant en faveur, retirer les, 112 :10 Droiture, marcher avec plus de, 5 :4 ; 16 :5 ; si vous marchez en, 87 :6 Eau, témoins nés de, 5 :3 ; descendre dans, 17 :21 ; baptiser par, 34 :2 ; baptême de, 52 :3 ; vivante, 63 :7 ; baptisé de, 83 :10 ; non baptisé de, 83 :12 ; nettoyez-vous les pieds avec, 83 :16 ; source d', vive, 108 :6 ; pour

sacrement, 119 :5 Eaux, de la vie, 3 :15 ; Moïse rendu plus fort que, 22 :17 ; nombreuses destructions sur, 61 :1 ; pas nécessaire que cette compagnie toute entière de mes anciens se déplace rapidement sur les, 61 :1 ; bénies par Jean, maudites aux derniers jours, 61 :3 ; assise sur bien des eaux, 85 :26 ; mer et fontaine de, fait bouillir les, 108 :7 École, des prophètes, 85 :39 (44-45) ; clefs de, des prophètes, 87 :3 (5) ; pour, des apôtres, 92 :2, 3 ; devrait être, en Sion, 94 :2 Écoutez, 162 :1 ; 162 :5 ; afin de comprendre, 161 :4 ; la Voix, 162 :1 ; attentivement, 162 :2 ; 162 :4 ; 162 :8 ; ses enseignements, 162 :2 ;
INDEX DES SUJETS

266 Écrit, choses écrites sont vraies, 16 :1, 5 ; 23 :6 Écrits, entre les mains des méchants, 3 :1, 8 : sacrés, 101 :12 Écritures, parties de mon, 8 :1 ; sera, 68 :1 Écritures, ils déforment les, 3 :15 ; parties des , cachées, amenées à la lumière 6 :12 ; données de lui, 17 :5 (8 :24) ; explications des, 23 :3 ; 24 :2 ; 68 :1 ; 71 :1 ; puissent s'accomplir, 23 :6 ; temps consacré à l'étude des, 25 :1 ; seront données, 34 :5 ; être préservées, 42 :15 (16) ; vous le traiterez comme disent les, 64 :2 ; ils parleront selon qu'ils seront poussés par le Saint-Esprit, 68 :1 ; hâtez-vous pour traduire, 90 :12 ; dans l'interprétation de toutes, 94 :2 ; puissant dans l'explication, 97 :3 ; plénitude de mes, 101 :10 ; écrit dans les, 125 :15 ; se disputer sur, interprétation des, 157 :10 Écritures, l'histoire des, 161 :5 Égal, (Égaux), chaque homme, 51 :1 ; dans les choses temporelles, 70 :3 ; pouvoir, puissance et domination, 76 :6 ; dans les choses terrestres, et célestes, 77 :1 ; vous devez être, 81 :4 ; recevront l'héritage et deviendront, 85 :33 ; en détenant les clefs, 87 :3 ; par la valeur de votre position, 122 :16 Édification, l', d'une communauté sacrée, 161 :3 Église, fondation de, 1 :5 ; 16 :1 ; 19 :1 ; établie, 3 :13 ; 32 :2 ; 3 :16 ; décrite, 3 :17 ; portes de l'enfer ne prévaudront pas, 15 :3 ; 16 :1 ; 19 :2 ; hors du désert, 5 :3 ; 32 :2 ; édifier, 42 :3, 4 ; 45 :23 ; du diable, 16 :4 ; abominable, jetée bas, 28 :5 ; sur le roc, 32 :3 ; propriétés non enlevées de, 42 :9 ; loi pour gouverner, 42 :16 ; 48 :2 ; 58 :5 ; organisée, 44 :2 ; dons donnés à, 46 :1-8 ; instructions à, 48 :1, 2 ; maison de prière, 59 :2 ; propriété commune de, 81 :5 ; cette grande, 85 :26 ; oracles à 87 :2 ; alliances de, 104 :7 ; bénédictions de, 104 :9 ; présidence de, 104 :11 ; de Sion, 106 :1 ; devoir de, 125 :11 ; loi pour, 125 :14 ; institutions de, 127 :2 ; révélations à, 127 :8 Églises, renforcer, 50 :8 ; veiller sur, 52 :9 ; revenir à, 60 :3 ; se rassembler, 98 :9 ; représentants de, 127 :6 Élection, un jour d', 102 :10 Éléments, sont éternels, 90 :5 Élévation, personnelle, 156 :7 ; Élire, dame, 24 :1 ; entendre sa voix, 28 :2 ; 32 :2 ; salut de, 34 :5 ; réunir, 36 :12 ; devenir, 83 :6 Ellis, C. F., doit être apôtre, 134 :3 Endroits, continuer à, 87 :6 ; diviser en lots, 93 :1 ; beaucoup de monde en cet, 97 :1 ; désigner, 98 :4 ; dans les nombreux, où vous servez, 157 :16 Énergie, les talents et l', des enfants, 161 :4 Enfants, bénis par les anciens, 17 :10 ; des hommes tentés, 28 :10 ; Satan ne peut tenter les petits, 28 :13 ; parents responsables des, 28 :13 ; 68 :4 ; ne pouvez supporter toutes choses, 50 :8 ; éducations des, 55 :2 ; de Dieu, héritage pour, 58 :11 ; 70 :4 ; devenir âgés, 63 :13 ; baptisés, 68 :4 ; saints, 74 :1 ; sanctifiés, 74 :3 ; n'ont pas compris, 77 :4 ; droit de soutien, 82 :2 ; des hommes, 90 :6 ; pourvus, 96 :2 ; liés par la loi, 111 :4 ; maison pour, 127 :3, 4 Enfants, l'énergie des, 161 :4 Ennemis, délivré des, 23 :1 ; ne pas acheter le vin des, 26 :1 ; soumis, 34 :4 ; 49 :2 ; 58 :5 ; 65 :1 ; 76 :5 ; ne pas avoir de pouvoir sur le peuple, 44 :2 ; pour qu'ils ne connaissent pas vos œuvres, 45 :15 ; vous surprendre, 54 :2 ; ne pas engager des dettes avec, 64 :6 ; confondus, honte manifeste, 71 :2 ; ne pas craindre, 95 :3 ; vous attaquent, 100 :5 Ennemi, pas vaincu, 38 :2 (3, 6) ; échapper au pouvoir de, 38 :7 ; non pas de la main de, 42 :12 ; par témoins non pas par l'ennemi, 42 :22 ; s'il vous abat, 95 :5 ; s'il ne se repent pas, 95 :5 ; entre tes mains, 95 :5 ; s'il se repent, 95 :7 ; te vengera de, 95 :7 ; viendra piller, 98 :6 Ennuis, mais au jour de leurs, 98 :3 ; inINDEX DES SUJETS

267 sistent pour lui présenter leurs, 125 :4 Énoch, prophétie de section, section : révélations, 77 :81, 93, 101 ; de Noé à, 83 :2 ; ordonné et béni, 104 :24 ; écrit dans le Livre de, 104 :29

Enseignements, écoutez ses, 162 :2 Entendement, vivifie votre, 85 :3 Éphraïm, annales du bois, 26 :2. les rebelles ne sont pas du sang de, 64 :7 ; bénédiction sur, 108 :6 Époque, où prit place une extension du témoignage, 156 :1 Époque(s), l'œuvre est pour cette, et pour toutes les, 161 :1 ; données à une, particulière, 161 :5 ; principes de la Restauration pour notre, 162 : préface ; la volonté divine pour votre, 162 :2 ; exprimés au mieux à une, nouvelle, 162 :2 ; interprétés justement pour une, nouvelle, 162 : 8 Épouse, ne pas convoiter la femme du prochain, 18 :3 ; aimer, fidèle à, 42 :7 ; qu'il n'ait qu'une femme, 49 :3 ; non croyante, 74 :1. qu'un homme doit avoir une femme, 111 :4 Épreuve, jours de, 28 :12 Équité, parler selon, 99 :8 ; de ceux qui administrent la loi en, 112 :3 Ère, d'accélération, des évènements, 135 :2 ; 141 :5 ; est arrivée, 148 :9a Esclaves, injuste d'intervenir dans les affaires des, 112 :12 Espoir, qualifie, 4 :1 ; commandé, 6 :8 ; ne peut assister sans, 11 :4 ; 16 :4 ; de la résurrection, 42 :12 Espoir, incarnant l', et la liberté, 161 :1 ; connaîtront l', et la joie des disciples, 161 :7 Esprit, ne luttera pas toujours avec l'homme, 1 :5 ; rend témoignage, 1 :8 ; 59 :5 ; manifestation de, 5 :3 ; 46 :6-7 ; 76 :8 ; témoins doivent naître de, 5 :3 ; reçurent instruction de, 6 :6 (7) ; de révélation, 8 :2 ; se confier dans, 10 :6 (7, 9, 10) ; manifesté par, 16 :1, 5, 7 ; 34 :4 ; 42 :2 ; 43 :3 ; pour la rémission, 17 :7 ; peut toujours avoir, 17 :22, 23 ; déversera, 18 :6 ; 44 :2 ; 157 :8 ; non retiré, 22 :9 ; discerner par, 22 :19 ; donné selon par mon, 24 :2 ; l'épée de, rend témoignage, 26 :3 ; pourvoir de, créé, 28 :8 ; vivifie toutes choses, 32 :3 ; si ne recevez pas, n'enseignerez pas, 42 :5 ; ne pas avoir, 42 :7 ; ce que témoigne, ainsi faites, 46 :3 ; dons par, 46 :5 ; donné à chaque homme, 46 :6-8 ; si un esprit est manifesté, et vous ne pouvez le comprendre, élevez-vous contre, 50 :7 ; selon ce modèle vous connaîtrez, 52 :5 ; discerner qui pourra se rendre à Sion, 63 :9, 11 ; vivifié par, 67 :3 ; ce qui est exprimé par, écriture, puissance jusqu'au salut, 68 :1 ; abondance multipliée par, 70 :3 ; les illuminera, 76 :2 (3, 8) ; sanctifiés par, 83 :6 (7, 9, 15, 19) ; manifeste la vérité, 88 :1 ; de vérité, 90 :1 (4, 5, 6) ; sur toute chair, 92 :1 ; révélé par la voix de, 101 :6 ; comme dicté par, 101 :13 ; connaissance par, 104 :32 ; flétrir par le pouvoir de, 108 :11 ; être béni avec, 117 : 13 ; dit venez, 119 :4 ; de modération, 122 :13 (17) ; si dirigé par, 124 :3 ; de prière, 124 :5 (9) ; manifestation de soumis , aux prophètes, 125 :14, 15 ; de sacrifice, 129 :3 ; le droit de recevoir, 130 :4, 8 ; sanctifiant le, 131 :1 ; de la rédemption sionique, 136 :3 ; plénitude du corps, de l'intelligence et de l', 156 :5 ; mon, vous donnera de la force, 154 :7 ; mon, sera avec vous, 156 :11 ; pour la guérison de l', 156 :5 ; je suis l', d'amour et de paix, 157 :11 ; mon, vous précèdera, 155 :8 ; mon, ne s'efforcera pas toujours, 157 :14 Esprit, en prison surgirent, 36 :11 ; absence des corps, 45 :2 ; ne pas être séduit par de faux, 46 :3, 4 ; discernement des, 46 :7 ; nombreux sont les faux, 50 :1-4, 7 : sujets à la prêtrise juste, 50 :7 ; des hommes en prison, 76 :6 ; des hommes qui doivent être jugés, 85 :29 ; contrits, 94 :2 Esprit(s), l', de la Restauration, 161 :1 ; 162 :2 ; d'aventure, 161 :1 ; rencontrent des, brisés, 161 :2 ; d'amour et de paix, 161 :7 ; avec la fraîcheur de l', 162 :4 ; à travers le ministère de mon, 160 :1 Esprit, l', qui accompagna, 161 : préface ; l', de Celui que vous suivez, 161 :7 ; INDEX DES SUJETS

268 cet, chercher à résider, 161 :7 ; l', portera témoignage, 161 :7 ; avec l', 162 : préface ; laissez respirer l', 162 :2 ; il vous a été rappelé que l', 162 :3 ; l', conseille l'Église, 162 :5 ; l', de vérité triomphera, 162 :5 ; ressentez l', parmi vous, 162 :8 Esprit-Saint, (voir Saint-Esprit), ne luttera pas toujours, 1 :5 ; rend témoignage, vrai, 1 :8 ; entraîne à faire le bien, 10 :6 ; illumine l'esprit, 10 :7 ; de révélation, prophétie, 10 :11 ; baptême du, 32 :2 ; rend témoignage du Père et du Fils, 36 :1 ; ancien dotés de, 38 :7 ; 43 :3 ; 44 :2 ; 46 :7 ; ne pas enseigner sans 42 :5 ; pris comme guide, 45 :10 ; prêcher par, 50 :4-7 ; discerner par, 63 :11 ; enseigné par, 63 :16 ; indiquera qui se rassemblera, 72 :5 ; illumine, qualifie, 76 :2 ; reçu par imposition des mains, 76 :5 ; administration de, 76 :7 ; compris par le pouvoir de, 76 :8 ; de la promesse, 85 :1 ; tabernacle de, 85 :44 ; démonstration de, 96 :1 ; béni par, 131 :1 État, lois pour la protection de, 112 :7 États,

droit de promulguer des lois, 112 :7 Étendard, devant le monde, 156 :6 Éternel, infini et, 17 :4 ; damnation éternelle, 18 :2 ; 76 :4 ; éléments sont éternels, 90 :5 Éternité, de, en, 36 :6 ; trembla, 36 :8 ; large comme, 36 :10 ; étendue de, 38 :1 ; encore dans, 38 :4 ; richesses de, 38 :9 ; 67 :1 ; 68 :4 ; temps et, 39 :5 ; 72 :1 ; solennités de, 43 :8 ; merveilles de, 76 :2 ; diable et anges dans, 76 :4 ; Dieu dans le sein de, 85 :3- Étreindre, sachez, la bénédiction, 161 :4 ; ce que j'avais sur le cœur, 162 : préface ; Ettinger, Cecil, R., apôtre, 146 :1 ; grand prêtre dans l'ordre de Melchisédech, 151 :3 Évangélique (ministre), le patriarche est, 125 :3 ; privilèges de l'office de, 125 :4, plus grand potentiel, 154 :4 Étudier, et apprendre, 87 :5 ; tu dois l', et y réfléchir, 9 :3 ; étudie ma parole, 10 :10 ; préparez-vous par beaucoup d'études, 156 :11 ; par l'étude et par la foi, 85 :36 ; et ils étudieront, approuvent leur ministère, 119 :2 Évangéliques (ministres), ordonner Douze, 104 :17 ; ordonner, 122 :8 ; devoirs des, recevoir ordination, 125 :6 ; administrer les bénédictions spirituelles, 126 :3 (7, 13) ; travail local ou comme, 134 :2 Évangile, proclamé, 1 :4 ; 42 :2, 4 ; 57 :4 ; 58 :9, 15 ; 66 :2 ; 68 :1 ; 71 :1 ; 73 :1 ; 75 :3 ; au Lamanites, 3 :10, 12 ; rocher, 10 :11 ; fondation de, 16 :1 ; déclaré par le Saint-Esprit, 16 :5 ; Douze doivent déclarer, 16 :4, 5 ; aux Juifs et aux Gentils, 12 :5 ; 16 :5 ; 17 :2 ; 18 :3 ; 42 :11 ; inchangeable, 17 :2 ; donné par inspiration, confirmé par les anges, 17 :2 ; 26 :2, 3 ; 65 :1 ; 76 :3 ; principes de, 32 :1-3 ; 42 :5 ; plénitude de, 34 :3 ; 45 :4 ; 66 :1 ; aux pauvres et humbles, 34 :4 (39 :2, 3) ; trois livres contiennent, 42 :5 (58 :15 ; 68 :1 ; 79 :1) ; aux confins de la terre, 65 :1 ; éternel, 68 :1 ; préparatoire, 83 :4 ; du salut, 87 :3 ; plénitude de, 87 :4 ; vérités libératrices de mon, 157 :16 ; mon, soit communiqué, 154 :4 ; témoignage de mon, 156 :1 Évangile, l'espoir et la liberté de l', 161 :1 ; permettent à l', d'être vu, 162 :4 ; les paroles de rédemption de l', 162 :7 ; l', peut être envoyé, 162 :7 Evans, R.C., devenir apôtre, 124 :4 ; avec présidence, 126 :8 ; être libéré, 129 :1 ; vacance par la libération de, 129 :5 Évêché, s'occuper des pauvres, administrer la propriété, etc., 38 :8 ; 42 :8- 11 ; localisation de, 58 :6 ; sommes envoyées à, 63 :10-12 ; administrer toutes choses de, 81 :4 ; présidence de la prêtrise aaronique, 104 :8 ; concernant le travail de, 126 :10 ; effectuer l'organisation, 128 :1 ; affaires temporelles sous, 129 :8 ; (130 :6) ; rôle de, interprété, 149 :3 ; 149A Évêque, agents de, nommer, 117 :10 Évêque, conseil de, 42 :8, 10 ; ne pas être réglé par, 99 :1 Évêque, ordination de, 17 :17 ; conseillers INDEX DES SUJETS

269 de, 42 :8 ; 58 :6 ; consacrer à, 42 :10 ; 58 :7 ; 72 :3 ; décide les intendances, 42 :19 ; présent aux jugements, 42 :22 ; discerner les dons, 46 :7 ; Présidence et, dirige le rassemblement, 57 :6 ; nomme l'agent, 53 :2 ; fait préparatifs pour le rassemblement, 57 :6 ; un juge, 58 :4 ; 64 :8 ; recevoir les consécrations, 58 :7 ; acquérir des terres, 58 :11 ; établir les droits de propriété sur les terres, 58 :12 ; si infidèle condamné, 64 :8 ; autres mis à part, 68 :2 ; descendant littéral d'Aaron, 68 :2 ; jugement de, devant la Présidence, 68 :3 ; n'est pas exempté de la loi, 70 :3 ; devoirs de, 72 :3 ; rendre compte à, 72 :4 ; office de, 83 :5 ; Grand Prêtre envoyer l'argent à, 83 :18 ; officie comme, 104 :8 ; office temporel de, 104 :32 ; devoir de, 104 :32 ; être un juge, 104 :33 ; sur la prêtrise aaronique, 104 :40 ; surplus entre les mains de, 106 :1 ; concernant la loi sur la dîme, 114 :1 ; comme conseiller du président, 124 :2 ; pieux doivent avoir, 125 :10 ; soumis au tribunal, 126 :11 ; s'occupe du Sanatorium (hôpital), 127 :1 ; discuter en conseil, 128 :3 ; exécute la loi de l'organisation, 128 :9 ; rôle de, 149 :3 ; 149A :1-3 Evêque-Président, et ses conseillers, 127 :1 ; à choisir quelqu'un, 130 :6 Évêques, autorité pour ordonner, 17 :17 ; conseillers des, 42 :8, 19 : 58 :6 ; conseil des, 42 :10 ; rémunérés, 42 :19 ; droits de propriété des terres établis par, 58 :12 ; descendants d'Aaron, 68 :2 ; nommés par la Présidence, 68 :2, 3 ; devoirs des, par commandement et conférence, 72 :1, 5 ; choisi parmi les grands prêtres, 72 :1 ; rapport remis à l'évêque de Sion, 72 :1, 3, 4 ; juges ou évêques en Sion, 72 :4 ; dans les districts et branches, 117 :10 ; qui sont des Grands Prêtres, 129 :7 ; leur conseil doit être cherché concernant le rassemblement, 140 :5 Exhortée, l'Église est, à réfléchir, 162 :2 Expiation (voir réconciliation), par le versement du

sang, 76 :5 Expression, légèreté d’, 119 :2 ; droit à la libre, 125 :16 Extension, les possibilités pour une telle, sont sans limite, 154 :4 Extérieur, le chemin de la transformation passe par l’, 161 :3 Façon, il vous dévoilera, à sa, 85 :18 ; qui n’apparaissent pas encore clairement, 154 :7 Faible, celui qui est, 83 :19 ; votre foi est, 84 :2 Faible, le plus, de ses membres, 162 :6 Faibles, confondront les puissants, 1 :4, 5 ; 16 :7 ; principe adapté aux, 86, préface ; confondront les sages, 108 :11 Famille, soutien de, 18 :5 ; priez dans votre, 21 :5 ; qui suffit à ses besoins et à ceux de sa, 42 :9 ; conformément à sa, 48 :2 ; obligé de pourvoir à, ne pas perdre la couronne, 75 :5 ; doit se repentir, 90 :8 ; mettre en ordre, 90 :9 Familles, devant être soutenues, 42 :19 ; à être rassemblées avec, 48 :2 ; part égale selon sa, 51 :1. œuvrer avec, 52 :8 ; plantées en Sion, 57 :5, 6 ; venir dans la terre désignée, 57 :6 ; Église doit soutenir les, 75 :4 ; obtenir des places pour, 75 :4 ; soient petites, 87 :6 ; si les hommes frappent, 95 :5 ; entre mes mains, 97 :1 ; dans l’est, 102 :6 Farrow, Percy, E., apôtre, 141 :3 ; libéré, 148 :3 Fatigue, courront et ne connaîtront pas, 86 :3 Fatigué, ne pas être, 85 :38 Femmes, doivent se repentir et être baptisées, 16 :6 ; ne pas convoiter, 63 :5 ; qu’une seule comme épouse, 42 :7 ; 49 :3 ; voler, livrées aux lois du pays, 42 :22 ; Fils de l’Homme ne vient pas sous la forme de, 49 :4 ; qui convoitent les, 63 :5 ; lois, droit au soutien des maris, 82 :1. parabole de, 98 :11 ; à la gauche, 111 :2 ; un mari pour une, pas le droit de persuader, 111 :4 ; ordination des femmes, 156 :9 ; quelques femmes de l’Église sont appelées, 156 :9 Fermes, que vous restiez, 83 :9 ; s’il reste, 127 :8 Fervents, soyez, dans votre témoignage, INDEX DES SUJETS

270 162 :8 Feu, baptême du, 18 :4 ; 32 :2 ; 39 :2 ; éternel, 28 :7 ; sortez du, 35 :2 ; méchants dans le, 43 :7 ; 45 :8, 10 ; lac de, deuxième mort, 63 :5 ; 76 :4 ; consume les méchants, 63 :9 ; non éteint 76 :4 ; jetés dans, 94 :2 Fidèle, si fidèle, 24 :1 ; 44 :2 ; 52 :2 ; béni de beaucoup de fruits, 52 :7 ; couronner les, 52 :9 ; parmi vous, 61 :1 ; ne pas périr par les eaux, préservé, 62 :2 ; vainc, 63 :6, 13 : 75 :3 ; 76 :5 Figuier, parabole du, 34 :4 ; figue tombée d’un, 85 :24 Foi, qualifie, 4 :1 (2) ; sans, ne peut rien faire, 8 :3 ; 16 :4 ; ne peut assister à moins que rempli de, 11 :4 (15 :1 ; 17 :2 , 6 ; 19 :1) ; très requise, 25 :1 ; rédemption par la, 28 :12 ; point de salut sans, 32 :3 ; rien n’est montré sans, 34 :3 ; recevoir la loi par, 41 :1 ; afin d’être guéris, 42 :12, 13 ; 46 :7 ; vaincront par, 61 :2 ; sans, ne peut plaire à Dieu, 63 :3 ; instruction par, une maison de, 85 :36 (87 :6 ; 90 :10, 11) ; jugement de, 101 :10, 18 ; 102 :5 ; ne se vanter de, 102 :7 ; ceux qui ont une, vivante, 156 :8 ; avec, et confiance, 154 :7 ; perdu la, 157 :13 ; renforcement de la, 156 :5 ; répondre, par la, 157 :14 ; offrandes faites par la, 157 :16 ; continuez à être forts dans la, 158 :11 ; Force, ne pas travailler au-delà, 3 :1 ; suffisante, 9 :4 ; Moïse reçut, 22 :7, 12, 13 ; n’aura pas de, 23 :4 ; dans la faiblesse ou dans la, 23 :5 ; aimer le Seigneur avec, 59 :2 ; la terre a produit sa, 83 :17 ; de la maison, 102 :8 ; assurance et, 131 :1 Foi, l’histoire des Écritures et de la, 161 :5 ; une, qui place sa confiance, 162 :7 ; enracinées dans la, de la Restauration, 162 :7 Fondation, 162 :2 Formules, et procédures données, 161 :5 Fort, il puisse devenir, 83 :19 ; ses liens sont rendus forts, 85 :26 Fortes, boissons condamnées, 26 :1 ; ce n’est pas bien, 86 :1. ne pas être adonné aux, 119 :3 Fortifier, l’Église, 21 :2, 3 ; pieux, doivent être, 81 :4 Forts, moi Seigneur, plaiderai avec les, 87 :8 Foyer, a besoin d’un, spirituel, 162 :7 Fraternité, je vous reçois dans la, 85 :41 ; dans la paix de la, 136 :3 ; bénédictions de la, 157 :15 Fraternité, conduites à la, de la Communauté du Christ, 162 :4 ; votre propre histoire et, 162 :8 Fruit, avec beaucoup de, 52 :7 ; produire, 83 :8 ; en saison, 86 :2 ; pour l’homme, 86 :3 ; précieux, 94 :2 ; mangeront, 98 :13 Frustré, ne pas être, 2 :1 Fuite, (voir hâte), par la, 63 :9 ; ne pas se hâter de, 108 :4 Garver, J.F., soit ordonné, 134 :3 ; conseiller du Président, 139 :1 Génération, cette, 3 :6, 13 ; 5 :2, 3, 5 ; 6 :4 ; 10 :4, 10 ; méchante, perverse, 32 :1 ; 33 :1 ; de cette, 35 :2 ; de, en, 56 :6 ; 69 :2 ; temple dans cette, 83 :2 ; construit dans cette, 83 :6 Généreuse, la réponse, des disciples, 162 :7 Générosité, vous avez reçu les principes de la, 162 :7 Gentils, évangile des, à Israël, 12 :5 ;

et la maison d’Israël, 16 :2 ; plénitude de l’évangile aux, 17 :2 ; grande œuvre parmi, 34 :3 ; consécration des, 42 :11 ; pour, 45 :2 ; temps de, accompli, 45 :3, 4 ; témoins devant, 104 :11, 12, 13 ; rendras témoignage, 105 :2 Gillen, J.A., soit choisi, 130 :4 ; soit ordonné, 134 :4 Gillen, J.W., choisi, 119 :1 Gleazer, E.J., apôtre, 134 :3 ; déchargé, 145 :5 Globale, devenir une famille, 161 :6 Gloire, venir en, 6 :14 ; 7 :1 ; 45 :2, 10 ; ne pas regarder sur, 22 :6-20 ; 23 :5 ; mon œuvre et ma, 22 :23 (24 :4) ; uniquement en vue de ma, 26 :1 ; 59 :1 ; 63 :4 ; venir en puissance et, 33 :1 ; 36 :1 ; 45 :6 ; couronne de, 36 :11 ; couronné de, 58 :2 ; éternelle, 63 :16 ; éclat de 65 :1 ; les trois gloires, céleste, terrestre, INDEX DES SUJETS

271 téleste, section 76 ; de votre Père, 77 :1 (77 :2 ; 83 :2, 6, 14, 17) ; préparé pour la gloire céleste, 85 :4-6 ; uniquement en vue de ma, 85 :18 ; plénitude de, 90 :1, 2 ; demeure sur la terre, 98 :5 Gloires, si désirées, 43 :3 ; participent aux, 66 :1 ; célestes, terrestres, télestes, 76 ; étaient révélées, 108 :11 Gouvernements, section sur, 112 Gouverneurs, évangile proclamé aux rois et, 1 :4 ; sur de nombreux royaumes, 77 :3 ; importuner par les mains des, 98 :10 ; peuvent entendre, 98 :12 ; être honorés, 112 :6 ; promulguent lois pour la protection des citoyens, 112 :7 Grâce, suffisante, 15 :3 ; 16 :5 ; plein de, et vérité, 22 :4 ; 36 :1 ; faire usage en rendant, 86 :2 ; pour un lieu d’action de, 94 :3 ; mariage célébré en action de, 111 :3 ; protection de sa, 135 :3 ; en réponse à ma, et à mon amour, 154 :5 Grâce, qui dispense la, 162 :2 Graffeo, Everett S., apôtre, 154 :3 ; évangéliste, 159 :2 ; évangéliste présidant, 159 :2 Grain (blé), bon, parabole du, 84 :1 ; destiné à l’usage de, 86 :3 ; en sûreté dans les grandes, 98 :9 Grande, Grande Prêtrise, 160 : préface Grands, Conseillers, 17 :16, 17 ; intendances, 42 :19 ; tirer au sort, 99 :7, 15 Grands, Conseils, 42 :10 ; permanents Grands Prêtres choisis pour être, 99 :2 ; forment un Conseil, 104 :14 ; sont un ordre de l’Église et des pieux, 129 :7 Grand Prêtre, ordonné sous la direction, 17 :17 ; nommé évêque, 68 :2 ; agir dans des offices inférieurs, 68 :2 ; de la prêtrise de Melchisédech, 68 :2 ; jugé devant la présidence de, 68 :3 ; instructions concernant le jugement de, 68 :3 ; ordonné, présidant, 103 :1 ; Melchisédech, 104 : agir comme évêque, 125 :13 Grande Prêtrise, ordonné à la, 17 :17 ; 77 :7 ; clefs de la présidence, 80 :1 ; annexe de, 83 :5 ; présidence de, 104 ; afin de présider sur, 122 :3 ; détenant la, 129 :4 ; ordination à la, 131 :3 Grands Prêtres, conseillers de l’évêque, 42 :8 ; familles soutenues, 42 :19 ; de mon Église, 72 :1 ; vous êtes de Dieu, 83 :10 ; voyager, 83 :22 ; commençant avec, 85 :39 ; conseil de, 99 :1 ; conseil permanent de, 99 :2 ; vote des, 99 :3 ; voyageant, 99 :13 (104 :5-35) ; servir dans leur propre charge, 104 :5 ; pour présider, 122 :8 ; présidence et Douze sont, 122 :14 ; exhortés, 122 :16 Gratitude, faire toutes choses en, 46 :3 ; 59 :4 ; avancer sans reproche avec, 85 :41 (44) ; soit utilisé avec, 86 :2 ; un endroit pour exprimer, 94 :3 ; mariage célébré avec, 111 :2 (voir aussi actions de grâce) Greene, U.W., vu en vision, 126 :7 ; soit déchargé, 134 :2 Griffiths, G.T., apôtre, 119 :1 ; en Angleterre, 125 :13 ; déchargé, 134 :2 Guéris, pas assez de foi pour être, 42 :12, 13 ; 46 :7 Guérison, des malades, 23 :6 ; 46 :7 ; esprit de, 119 :9 ; foi jusqu’à la, 127 :2 ; réconciliation et pour la, de l’esprit, 156 :5 ; agent de, et de rédemption, 156 :5 ; mon ministère de, 157 :12 ; Guérison, des chemins vers la, 161 :2 Guerres, dans les pays lointains, 38 :6 ; rumeurs de, 35 :4, 11 ; dans votre propre pays, 45 :11 ; décrétées sur la terre, 63 :9 ; et perplexités des nations, 85 :21 Guider, pour vous, 157 :13 Gurley, Z.H., soit choisi, 117 :4 ; entre vos mains, 121 :2 Habitants, avertir les, 83 :23 Hansen, Francis E., à l’Épiscopat Présidant, 148 :8 ; évêque-présidant, 150 :4 ; relevé, 157 :4 ; évangéliste, 157 :4 Hanson, Martin, choisi apôtre, 130 :4 ; déchargé, 145 :5 Harris, Martin, manuscrit perdu par, 2 :5 ; témoin du Livre de Mormon, 5 :1, 5 ; 15 :1 ; révélation à, 15 :18 ; choisi conseiller, 99 :2 Hâte, rassemblement non en, 58 :12 ; 63 :8 ; ne pas prêcher la parole en, 60 :3 ; en chemin et mission, 61 :2, 3 ; serviteurs se hâtent, 90 :10, 11 ; non en, 98 :9 INDEX DES SUJETS

272 Héritages, règles gouvernant, 51 :1 ; 58 :7-12 ; terres pour, 56 :4 ; peuvent rester sur, 82 :1. les moyens pour leur donner, 82 :2 ; ceux qui cherchent, 93 :1 ; ils ont souillé, 98 :3 ; revenir et atteindre, 98 :4 ; revenir au pays de, s'ils souillent, 100 :3 Héritier, les pauvres hériteront, 56 :6 ; les rebelles n'hésiteront pas, 64 :7 ; demeures préparées pour, 72 :1 ; intendant sage héritera, 77 :4 ; pauvres et humbles hériteront, 85 :4 ; un autre n'héritera pas, 98 :13 ; héritage en Sion, 24 :1 ; 52 :9 ; 55 :2 ; 56 :4. 57 :1, 3, 4 ; terre donnée pour, 38 :4 ; 45 :10 ; acquérir terre pour, 45 :12 ; 48 :2 ; 58 :11 ; terre de, 52 :2, 9 ; 55 :2 ; 56 :4 ; 57 :1 ; 58 :7, 10-15 ; éternel, 57 :1 ; divisé entre les Saints, 57 :3 ; 64 :6 ; les installer dans, 57 :4, 6 ; dans la mesure où ils se repentent, 58 :9 ; des anciens, 58 :9 ; sécurité pour, 70 :4 ; certificat répond pour, 72 :4 Héritiers, du salut, 7 :2 ; 76 :7 ; selon l'alliance, 52 :1 Hésitation, le temps de, est passé, 155 :7 Heure, proche, 28 :2 ; 45 :5 ; onzième, 32 :1 ; et le jour n'est pas connu, 49 :2 ; vous n'y pensez pas, 51 :5 ; n'est pas encore, 58 :2 ; séparation à cette, 63 :13 ; cette même, 83 :12, 14, 15 ; première, deuxième, 85 :13 ; chaque homme à son, 85 :14 ; ne savez ni le jour ni, 108 ; de la venue proche, 108 :5 Heurter, ne vous heurtez pas, 122 : 16 Hield, Charles R, être apôtre, 137 :2 ; déchargé, 147 :1 Higdon, Earl, apôtre, 148 :4 ; déchargé, 151 :4 Higdon, William T., apôtre, 151 :5 ; relevé de ses fonctions, 158 :4 Histoire, John Whitmer, doit écrire, 47 :1, 2 ; 69 :1 ; obtient la connaissance de, 90 :12 ; de développements récents, 132 :1 Histoire, écouter l'annonce de l', 161 :5 ; dans votre propre, et fraternité, 162 :8 Hiver, années d', de l'existence, 161 :4 Holmes, Reed M., apôtre, 141 :3 ; patriarche-président, 151 :2 ; relevé, 155 :1 Homme, suit son propre chemin, 1 :3 ; ne pas mettre sa confiance dans le bras de la chair, 1 :4 ; travail frustré, 2 :2 (3) ; méchant, 2 :5 ; 3 :1 ; qualifications nommées, 4 :1, 2 ; création, 17 :4 ; peut tomber, 17 :6 ; doit se repentir ou souffrir, 18 :1 ; 49 :2 ; naturel et spirituel, 22 :7 ; immortalité, vie éternelle, 22 :23 ; probation, 28 :12 ; libre-arbitre, 36 :7 ; 58 :6 ; choisir, 37 :2 ; garder tous les commandements, 42 :7 ; intendant, responsable, 42 :8- 10 ; livre à la loi du pays, 42 :22 ; égalité de, 48 :3 ; être vrai, 50 :3 ; purifié, 50 :6 ; portion désignée, 51 :1 ; récompenser chaque, 56 :6. soit engagé avec ferveur, 58 :6 (7, 9) ; toutes choses faites pour, 59 :4 ; le Christ connaît la faiblesse de, 62 :1 ; prendre la justice, la fidélité, 63 :9 ; vieux mourront, ne dormiront pas, seront changés, 63 :13 ; clefs confiées à, 65 :1 ; naturels ne peuvent supporter la présence de Dieu, 67 :3 ; les forts prennent les faibles, 83 :19 ; que chacun reste dans son propre office, 83 :21 ; ne pas recevoir de don, 85 :7 ; avertir le voisin, 85 :22 ; herbes, viande, grain, animaux pour, 86 :2 (3) ; qui a richesses, 87 :6 ; est esprit, tabernacle de Dieu, 90 :5 (6-12) ; inimitié, cesser, 98 :5 ; responsable, 101 :2. évangile, confié à, 108 :7 ; une femme, 111 :4 ; gouvernements au profit de, 112 :1 ; entre les mains d'un, 114 :1 ; 122 :5 ; dans son propre ordre, 116 :4 ; à l'intelligence de, 131 :1 ; services envers, 132 :3 Hommes, persuasions des, 2 :3 ; obéissent commandements, 17 :6 ; jugements, 28 :8 ; méchanceté, 38 :6 ; devoirs, 38 :8 ; à toutes les nations, 39 :4 ; leurs cœurs feront défaut, 45 :4 ; commandements des, 46 :3 ; tous les dons donnés, 46 : 4-8 ; 60 :3 ; repentir, 19 :2 ; doivent exercer leur libre-arbitre, doivent s'engager avec ferveur, 58 :6 ; honorables, aveuglés, 76 :6 ; esprits, jugés, 85 :29 ; actes secrets, 85 INDEX DES SUJETS

273 :34 ; interpolations par, 88 :1 ; bons et sages, soutenir, 95 :2 ; honorables, nommés, 98 :10 ; être sauveurs de, 100 :2 ; que les églises envoient, 100 :5 ; métiers des, 103 :3 ; participer aux gloires, 108 :11 ; responsables, 112 :1 (4, 5, 6, 8, 11, 12) ; chaque langue 116 :1 ; de race noire, 116 :4 ; de pouvoir, 117 :5 ; de Dieu, être purs, 119 :3 (4, 6, 8) Honteuses, affligé par les divisions, 162 :6 Hôpital, 127 :1, 2, 4 Horizon, cet endroit au-delà de l', 161 :1 ; Humaine, la grandeur de l'expérience, 162 :4 ; au sein de la famille, 162 :6 Humble, ne peut assister sauf, 11 :4 ; eux-mêmes, 17 :7 ; devenir vraiment, 54 :1 ; vous-mêmes, 67 :3 Hummel, Gene M., évêché présidant, 150 :5 ; évêque présidant, 157 :5 ; relevé, 158 :7 Hurshman, Lloyd B., apôtre, 151 :6 ; relevé, 157 :1 Hyde, O., commission, révélation à, 68 :1 ; entre mes mains, 97 :4 ; choisi conseiller, 99 :2 ; voyage de, 100 :7 Hymnes

(cantiques), choisis par Emma Smith, 23 :3 Hypocrites, parmi vous, 50 :3 ; malheur aux, 50 :2 ; portion avec, 98 :12 ; vous êtes trouvés, 101 :10 ; ne soyez pas, 119 :7 Idumée, 1 :6 Iles, des mers, 1 :1 ; bateau pour Iles de la Société, personnes envoyées dans les Iles des Mers du Sud, 127 :5 ; séjour plusieurs années dans, 127 :5 Illégal, agressions, 112 :11 (12) Immerger, 17 :21 Immortalité, et vie éternelle, 22 :23 ; dans à la vie éternelle, 28 :12 ; couronné de, 75 :1 ; couronne de, 80 :1 Impérative, chercher l'unité qui est, 162 :5 Imposition des mains, 17 :8, 18 ; 32 :3 ; 34 :2 ; 39 :6 ; 42 :12 ; 49 :2 ; 52 :3 ; 53 :3 ; 55 :1 ; 66 :5 ; 68 :4 ; 76 :5 ; bénédictions par, 104 :31 ; mis à part, 117 :3, 4 ; pour bénir, 125 :3 ; sur les malades, 127 :2 Impur, autrement vos enfants seraient, 74 :1 ; cessez d'être, 85 :38 ; qu'aucune chose impure n'y pénètre, 91 :2 ; 94 :4 Impureté, gardez loin de vous, 87 :5 Inchangeable, Dieu, 2 :1 ; 17 :4 Incrédules, hypocrites et, 98 :12 Incroyants, sceller, 1 :2 ; fermer leurs lèvres, 63 :2 ; mari et femme, 74 :1 Independence, centre, 57 :1 ; terres acquises dans, 58 :7 Indignation, coupe de, pleine, 28 :4 ; enflammée, 36 :7 ; colère de, 43 :6 ; jour de, 56 :1, 5 ; 63 :1, 2 Industrielles, associations soient organisées, 128 :6 Inestimable, déclare la valeur, de toutes les personnes, 162 :6 Infidèles, intendants, 98 :12 ; intendant manquant de sagesse, 101 :12 ; se révéler instables et, 127 :8 Infini, et éternel, 17 :4 Infirmités, endureras leurs, 42 :13 ; croissantes de l'âge, 130 :2 Inhérentes, pas, aux choses de ce monde, 162 :7 Injuste, pas condamné avec les, 101 :1 ; illégal et, 112 :12 Injuste, que votre justement ne soit, 161 :3 Injustice, ont plaisir dans, 56 :4. abandonné toute, 66 :5 ; aucune, dans révélations, 67 :2 ; purifier de, 76 :4 ; le Mammon de, 81 :6 ; décision prise dans, 104 :11 Injustice, connut l', et les conflits, 161 :2 Inspiration, donnée par, 17 :2 ; l'esprit de, 125, préface ; voix de, en avertissement, 129 :8 Inspiré, Joseph Smith, 17 :2 ; 19 :2 Instructeur, ordonné, 17 :12, 15 ; appendice de la prêtrise, 83 :5 ; nommer un, 85 :37 (39, 40, 41, 43) ; officier dans la charge de, 104 :5 ; sur l'office de, 104 :31 ; peut présider, 120 :2 Instructeurs, devoirs des, 17 :11 (12, 25, 26) ; enseigner les principes de l'évangile, 42 :5 ; ont intendances, 42 :19 ; et diacres, 83 :5 ; veiller sur l'Église, 83 :22 ; présidant, 104 :31 ; devoir du INDEX DES SUJETS

274 président des, 104 :39 ; ordre du ministère, 122 :9 Instruction, de mon Esprit, 6 :6 ; maison de, 85 :36 ; école établie pour, 85 :39 ; pour un endroit de, 94 :3 (121 :3, 6 ; 128 : préface ; 129 :8 ; 130 :1) ; des années antérieures applicable en principe aujourd'hui, 147 :7 ; suivant les, déjà données, 156 :4 ; ayez confiance dans les, 153 :9 ; confiance aux, que mon serviteur, 157 :13 ; la vérité des, 155 :6 ; des, fournies par les autorités spirituelles, 156 :9 Instruction(s), sans donner d', précise, 162 : préface ; les, données dans les années passées, 161 :5, la lettre d', 160 : préface Instrument, de pouvoir, 114 :1 ; 122 :5 Instruments, choisis, pour être ministres, 116 :4 ; de musique dans le culte, 119 :6 ; dans les grandes congrégations, 119 :6 Instruits, deviendrez, 43 :3 ; soient plus parfaitement, 85 :21 ; en ce qui concerne le rassemblement, 127 :7 Intelligence, s'attache à, 85 :10 ; gloire de Dieu est, 90 :6 ; voix donne la lumière à, 131 :1 Intendance, responsable de, 42 :14 (19) ; compte-rendu demandé, 70 :1, 3 ; 72 :1 ; rendre compte de, 101 :2-12 ; aurez des comptes à rendre pour votre, 118 :4 ; renonciation aux besoins superflus en harmonie avec la loi de, 147 :5 ; réponse à ma grâce et à mon amour, 154 :5 ; exercice de leur, temporelle, 153 :9 ; redéfinition des termes de la loi, 154 :5 Intendances, prêtres, instructeurs, 42 :19 ; si infidèles, condamnés dans leurs, 64 :8 ; rapports envoyés à Sion, 69 :2 ; gestion des affaires des, 81 :4 ; sommes que vous recevrez dans, 101 :12 Intendant, chaque homme un, 42 :8-10, 19 ; de ses propres biens, 42 :9 ; entrer dans la joie du Seigneur, 51 :5 ; lois régissant, aucun exempté, 70 :1-4 ; rendre compte, 72 :1-4 ; pas un sage, 72 :5 ; hériter toutes choses, 77 :4 ; chacun responsable en tant que, 101 :2 (10, 13) Intendants, sur les révélations, etc., 70 :1, 2 ; rendre compte, 71 :2 ; sages, fidèles, 72 :4 ; 77 :4 ; ont droit d'assistance, 72 :4 ; retrancher les infidèles, 98 :12 Intérieur, place unique et sacré à l', du cercle, 161 :1 ; le chemin de la transformation passe par l', 161 :3 Interpolations, nombreuses choses sont, 88 :1 Interprétation, des langues, 46 :7 ; du Seigneur

Sabaot, 92 :1 Invitez, -les tous à partager les bénédictions, 161 :1 Israël, conduit par l’esprit de révélation, 8 :2 ; maison de, 12 :5 ; 16 :2 ; 17 :2 ; 18 :3 ; mes élus, 22 :18 ; jugé, 28 :3 ; conduits par les clefs, 34 :6 ; sauvé, 38 :7 ; restauration, 45 :2, 3 ; roc de, 50 :8 ; juges en, 58 :4 ; enseigna aux enfants de, 83 :4 ; loi parmi, 83 :4 ; racheté son peuple, 83 :17 ; armées de, innocentes, 102 :8 ; être un juge en, 104 :32 Ivraie, brûlée, 38 :3 ; étouffe le bon grain, 84 :1, 2 ; elle est l’, 85 :26 ; parabole de, 98 :9 Jackson Comté de, acquérir terres dans, 98 :9 ; terres à être acquises, 102 : Jean (Apôtre), demeurer, 7 :1-3 ; détient les clefs, 7 :2 ; 26 :3 ; révélations de, 17 :6 ; avec Pierre, Jacques, ordonné Smith, Cowdery, 26 :3 ; eaux maudites, 61 :3 ; témoignage de, 85 :1 Jean (Baptiste), Joseph Smith, Oliver Cowdery, ordonnés par, 26 :2 ; rempli de l’esprit d’Élie, 26 :2 ; boire le fruit de la vigne, 26 :2 ; loi charnelle jusqu’à, 83 :4 ; baptisé, ordonné, 83 :4 Jensen, D., B., apôtre, 139 :2 ; déchargé, 148 :3 Jérusalem, destruction de, 5 :3. apôtres dans, 28 :3 ; Néphi voyagea de, 32 :2 ; Temple dans, 45 :3 ; la ville Nouvelle, 83 :1, 2 ; comme apôtres dans, 92 :2 ; fuir vers, 108 :4 ; parlera de, 108 :5 ; édification de la Nouvelle, 122 :6 Jésus, crucifié, 45 :9 ; médiateur de la nouvelle alliance, 76 :5 ; reçu de sa plénitude, 76 :5 ; le Médiateur, 104 :9 INDEX DES SUJETS

275 Jésus-Christ, les mérites de, 2 :6 ; venu chez les siens, 3 :14 ; Rédempteur, Dieu, 3 :18 ; 33 :1 ; 39 :1 ; lumière dans les ténèbres, 6 :10 ; 39 :1 ; puissance de, 10 :5 ; vie, lumière, 10 :12 ; 11 :5 ; une lumière, créa le ciel, la terre, 12 :5 ; 76 :3 ; douleur de, joie de, 16 :2, 3 ; aucun autre nom, 16 :4 ; baptême au nom de, 16 :6 ; 49 :2 ; Église de, 17 :1. vie éternelle par lui, 17 :5 ; 34 :1 ; salut par lui, 17 :5, 6 ; 28 :1 ; 36 :7, 9, 11 ; témoigne de, depuis le commencement, 17 :5 ; soumet toutes choses, 18 :1 ; rédemption par, 18 :1, 2 ; 38 :1 ; souffrances de, 18 :2 ; Fils Unique, 22 :10, 21 ; parole vive et puissante, 26 :1 ; régner mille ans, 28 :2 ; venue de, 28 :2-4 ; 32 :3 ; 34 :1, 2 ; 36 :14 ; 43 :7 ; 45 :2, 4, 6-9 ; 49 :1, 2, 4 ; 50 :8 ; 58 :15 ;61 :6 ; paroles de, 30 :4 ; 43 :8 ; Créateur, 38 :1 ; 45 :2 ; 63 :15 ; prit Sion en son propre sein, 38 :1 ; retenu le reste des méchants, 38 :1 ; être vu et connu, 38 :2 ; Roi, Législateur, 38 :5 ; vie, lumière du monde, 39 :1-6 (39 :1, 2, 5, 6) ; Gouverneur, 41 :2 ; écouter, 45 :1 ; prophétise à ses disciples, 45 :2, 3 ; terreur de, 45 :15 ; Fils de Dieu, 46 :5 ; Bon Pasteur, 50 :8 ; Avocat, 62 :1 ; sur tout, dans tout, chercher toutes choses, tout doit lui être soumis, 63 :15 ; promesse de, rendre témoignage de, 68 :1 ; vu et a parlé avec, 76 :3 ; porte les péchés du monde, 76 :4 ; venue et règne de, 76 :5 ; vie éternelle par, 85 :2 ; lui qui est monté, 85 :2 ; saluer au nom de, 85 :41 ; pour la révélation de, 87 :4 Jésus-Christ, être des témoins fidèles de, 162 : préface ; les choses qui vous unissent en, 162 :5 ; tous ceux qui suivent, 162 :7 Jeunes, l’énergie des enfants et des, 161 :4 Jeunes, hommes, 102 :5 Johnson, Lyman, révélation à, 68 ; 75 :3 Johnson, Walter N., Evêque-Président, 148 :7 ; déchargé, 150 :3 Joie, grande, 16 :3, 4 ; plénitude de, 36 :14 ; 90 :5 ; choses pacifiques donnent, 42 :17 ; chants de, 45 :14 ; ne connaissent jamais une telle, 157 :15 ; vous connaîtrez la, qui vient, 156 :11 Joseph, fils de Jacob, promesses restent par, 26 :2 ; maison de, 87 :3 ; loi donnée à, 95 :6 ; le Seigneur dit à, 97 :1 ; porte-parole pour, 97 :3 ; doit être un révélateur, 97 :3 ; désignera, 102 :6 ; ne pas se rebeller contre, clefs données à, 105 :6 ; dans le pays de, 125 :12 Jour du Seigneur, 59 :2 ; 119 :7 ; sacrement au, 119 :5 Jugement, jour du, 18 :1 ; 28 :7, 8 ; 41 :3 ; 56 :5 ; 70 :1 ; 75 :3 ; à la fin de la terre, 38 :1 ; purifié afin de supporter, 38 :2 ; retient sa main en, 39 :5 ; 75 :3 ; rendre compte au, 41 :3 ; 60 :4 ; venez devant mon, 43 :7 ; envoyer vers la victoire, 52 :3 (62 :3 ; 63 :4) ; est la pénalité, 81 :1 (4, 6) ; un fléau et, 83 :8 (15, 23) ; non sanctifié par, 85 :8 (10, 23, 25, 31) ; à être employé avec, 86 :1 ; les amènerai en, 94 :1 ; n’est pas amené en, 95 :5 ; Je viens rapidement pour, 96 :2 ; au jour du, 98 :10 ; ne pas parler, exécuter, 102 :7 ; avec une malédiction pour, 108 :1 ; sans dureté dans, 119 :7 Jugements, de Dieu, tous ne sont pas donnés aux hommes, 28 :8 ; sur vos têtes, 81 :1 ; sur la terre, 85 :21 Jugements, sur les méchants, en général, 18 :1, 2 ; 23 :7 ; 28 :2, 4-12 ; 34 :3 ; 36 :1, 2, 5, 7, 8, 14 ; 38 :1 ; 43 :5, 6 ; 56 :1, 5 ; voix du, 43 :6 ; sur la terre, 43 :7 Juger, avec droiture, 10 :6 ; maison d’Israël, 28 :3 ;

évêque juge, 58 :4, 5 ; loi pour gouverner, 58 :4, 5 ; Dieu gouverne, 58 :5 ; Église pareille à un juge pour, 64 :7 ; Dieu et le Christ sont juges (76 :5), 98 :11 Juges, en Sion, 104 :33 ; décision des, 104 :35 Jugé, le monde soit, 17 :3 ; reçut l'évangile et soit, 85 :28 Jugés, les esprits soient, 85 :29 ; ainsi seront-ils, 114 :2 Juifs, témoignage des, 2 :6 ; plénitude de l'évangile aux, 16 :5 ; 17 :2 ; 18 :3 ; regarderont le Christ, 45 :9 ; royaume des, 83 :4 ; se tourneront vers les Juifs, INDEX DES SUJETS

276 87 :3 ; ramener le cœur des, 95 :3 ; en second lieu pour, 104 :12 Jurer, au nom de celui, 85 :35 Justes, ne pouvez toujours distinguer les méchants des, 3 :7 ; réunis à la droite, 28 :7 ; mort douce aux, 42 :12 ; être changés, 43 :7 ; à Sion, 45 :14 ; ceux d'en haut, 67 :2 ; connaître, des méchants, 83 :7 ; hériteront de la terre, se relèveront avec un corps spirituel, 85 :6 ; avertir les, 112 :12 Justice, appartenant à la, 10 :7 ; qui œuvrent dans, reçoivent la vie éternelle, 17 :3 ; couronne de, 24 :4 ; 28 :3 ; venir du ciel, 36 :12 ; jour de, 45 :2 ; de peur que vous ne le fassiez pas en, 50 :3 ; qui reçoit la récompense, 59 :5 ; mystères révélés, sagesse, compréhension, 76 :2 ; œuvre de Dieu réalisée promptement en, 83 :16 ; réprimandant en, 84 :24 ; récompensé pour, 95 :5 ; chercher diligemment, 103 :1 ; décisions doivent être en, 104 :11 ; ira au-devant de celui qui œuvre en, 108 :8 ; qui parle en, 108 :9 ; continuer dans la, 117 :12 Justice de Dieu, 3 :4 ; habitation du trône de Dieu, 36 :6 ; et jugement, 81 :1 ; non sanctifié par, 85 :8 ; suit son cours, 85 :10 Kahtava, A. Alex, apôtre, 157 :3 Kelley, E. L., comme conseiller, 124 :2 ; assistance à, 130 :5 ; plus étroitement associé, 131 :2 ; un successeur à, 132 :1 ; soit déchargé, 132 :2 Kelley, W. H., soit choisi, 117 :4 ; s'ils choisissent, 124 :3 ; déchargé, 130 :2 Kirkpatrick, John P., apôtre, 157 :3 Kirtland, disciples instruits, 63 :9 ; tenir la terre pendant cinq ans, 64 :4 ; pieu de Sion à, 91 :1 ; Église de, avertie, 95 :4 ; maison doit être construite à, 102 :10 Koury, Aleah G., apôtre, 148 :4 ; patriarche, secrétaire, 154 :2 ; relevé, 154 :2 Labeurs, fruits des, 6 :14 ; dans les, temporels, 23 :4 ; reposer des, 59 :1, 2 Lake, J.H., soit choisi, 117 :4 ; sur la rangée supérieure, 126 :7 Lamanites, connaissance du Sauveur par témoignage des pères, 2 :6 ; évangile aux, 3 :10-13 ; annales des, 18 :3 ; reste des juifs, 18 :3 ; 52 :1 ; 54 :2 ; prêcher l'évangile aux, établir l'Église parmi, 27 :3, 5 ; 29 :2 ; 31 :1 ; Cowdery, Pratt, envoyés vers, 27 :3 ; 31 :1 ; fleurir comme la rose, 49 :5 Lambert, J.R., des Douze, 117 :4 ; sur la rangée supérieure, 126 :7 ; libération de, 130 :3 Lamoni, lieu des affaires, siège de la présidence, soit créé pieu, 122 :12 ; en conseil à, 122 :13 ; pieu à, 125 :10 Langage, vérités dans leur propre, et forme, 162 :2 ; la poésie du, 162 :4 Las, n'aura pas d'esprit, 83 :13 ; afin de ne pas être fatigués, 85 :38 Lavage, des pieds, sacrement du, 85 :45, 46 Laver, vos corps, 86 :1 Lehi, directeurs donnés à, 15 :1 Lents, Donald V., apôtre, 143 :1 ; patriarche, 154 :2 ; relevé, 154 :2 Lettre de membre, 17 :26 ; appelés par, 44 :1 ; de l'évangile, 104 :10 Lévitique, ordre, prêtre de, 104 :5 Lévitique, prêtrise, incluant, 104 :1 ; aaronique ou, 104 :2 Lewis, G.G., soit apôtre, 136 :2 ; mort, 141 :1 Liberté, l'espoir et la, de l'évangile, 161 :1 Libre arbitre, de l'homme, 36 :7 ; donné à Adam, 28 :9-14 ; à l'homme, 36 ;7 ; 37 :2 ; 58 :26 ; responsabilité, 90 :5 ; responsabilité morale, 98 :10 Licence (certificat), anciens, prêtres, instructeurs, diacres, 17 :13-15 Lieu, retourneront en leur propre, 85 :6 ; demeurez en ce, 85 :19 Littéraires, travaux, O. Cowdery, W.W. Phelps dans, 55 :1, 2 Livingston, H.L., libéré de l'Évêché Président, 148 :6 Loi, maudit par, 23 :7 ; pas temporelle, 28 :9 ; recevoir en Ohio, 38 :7 ; pour gouverner l'Église, 41 :1 (2) ; entendre, obéir, 42 :1 (16, 18, 21, 22) ; succession, 43 :1-3 ; de l'homme, 44 :2 ; ceux qui ne connurent aucune loi seront toléINDEX DES SUJETS

277 rés, 45 :10 ; du pays, aucun homme ne doit enfreindre, 58 :4, 5 ; 63 :8 ; des choses temporelles, 58 :7 ; de Moïse accomplie, 74 :2, 3 ; ceux qui sont morts sans, 76 :6 ; pénalité dans, 81 :1 ; sanctifié par, 85 :5 (6, 8, 9, 11, 21, 23) ; du pays, rend libre, 95 :2 (6) ; de l'évangile, 101 :2 (7) (10) ; sera permanente, 106 :1 (2) ; lié par, 111 :4(112 :3, 4, 11) ; accomplissement, de la dîme, 114 :1 ; aucun conflit dans, 120 :6 ; et usages, 120 :7 ; dans la section 42, 122 :6 ; soit honorée, 122 :8

(12, 13, 16) ; pour gouverner l’Église, 125 :14 ; tribunal de l’évêque, 126 :5 (10, 11) ; choisi conformément à, 127 :7, 8, 9 ; choses temporelles, 132 :2 Lois, saintes, 17 :4 ; aucune loi sauf les miennes, 38 :5 ; données en Ohio, 38 :7 ; données dans les Écritures, 42 :7 ; 58 :4 ; ne transgressent pas, 42 :13 ; 58 :5 ; observeront 42 :18 ; 58 :4 ; du pays, 42 :21 ; 82 :1 ; 95 :2 ; puissiez garder mes lois, 44 :2 ; organiser conformément à, 51 :4 ; dans les révélations, 58 :5 ;connaissance des, 90 :12 ; et constitution, 98 :10 ; posséder selon, de consécration, 102 :8 (9) ; des affaires de l’Église, 104 :31 (32) ; mariage réglé par, 111 :1 ; faisant ou administrant, 112 :1-8, 11 ; de la santé, 127 :2 ; des États-Unis, du Missouri, 128 :1 ; observance des, organisations sous, 128 :7 ; une organisation sous, 131 :2 Lot, près du Temple, 83 :1 ; pour la présidence, 91 :1 ; pour ma maison, 91 :3 (4) ; pour l’intendance, 101 :4 Lots, divisé en, 93 :1 ; destinés à la cité, 101 :6 Luff, J., un apôtre, 119 :1 ; directeur médical et docteur, 127 :2 ; libéré de l’assemblée, 129 :2 Luffman, Dale E., apôtre, 159 :5 Lumière, retirée des désobéissants, 1 :5 ; plutôt les ténèbres que, 3 :3 ; brille dans les ténèbres que, 3 :3 ; brille dans les ténèbres, 3 :14 ; 6 :10 ; porter à la, 3 :15 ; du monde, 3 :18 ; 33 :1 ; 45 :2 ; apporte à, 6 :12 ; 10 :9 ; clefs de, 6 :13 ; Christ, une, 12 :5 ; resplendira, 45 :4, 5 ; continue dans, reçoit plus, 50 :6 ; la vérité est, l’Esprit donne, 83 :7 ; de vérité, du Christ, 85 :2 (3, 10, 11, 12, 14, 18, 37) ; la vraie, 90 :1 (4, 5, 6) ; placés pour être une, 100 :2 ; enfants de, 103 :2 (3) ; voix qui dispense, 131 :1 ; vous apportez la, de mon Évangile, 157 :16 Magasin (entrepôt), loi régissant, 42 :10 (14) ; administration du, 51 :2-5 ; endroit pour, 58 :7 ; surplus consacré au, 70 :2 ; non exempté de la loi, 70 :3 ; gardé par l’évêque, 72 :3 ; régler et régir les affaires du, 77 :1 ; soit versé dans, 81 :4 ; droit des enfants sur, entretenu par consécrations, 82 :2 ; se décharger des dettes du, 87 :6 ; ne doit pas être vendu, 98 :13 ; demeure le même à mes yeux, maintenant, 122 :6 Maison, quitter, 18 :5 ; d’Israël, 28 :3 ; gouverner avec humilité, 30 :3 ; Joseph Smith fils, devrait avoir, 41 :3 ; ne tombera jamais, 45 :3 ; d’imprimerie, 58 :7 ; laisser les bénédictions sur, 75 :3 ; de mon Père, 80 :1 ; soit construite, 83 :2, 6 ; malheur à cette, qui vous rejettera, 83 :16 ; laissée déserte, 83 :23 ; de prière, d’enseignement, d’ordre, 85 :36, 39 ; de Dieu, 85 :42, 44 ; mise en ordre, 90 :6, 7 ; du Seigneur à être construite, section 91- 94, 98, 99, 101, 102, 105 Maison du Seigneur, sacrifice dans, 83 :6 Maisons, construction des, 42 :10 ; mises en ordre, 87 :5 ; du culte, 122 :6 ; Majorité, du conseil ayant le pouvoir de déterminer la décision, 99 :9 ; soient des résidents, 125 :10 ; nécessité de la, de l’Église de se rassembler, 128 :5 Mal, ne diras point de, 17 :11 ; 42 :7 ; condamné à cause du, 64 :3 ; abandonner tout mal, 95 :3 ; cause de ce, 98 :7 ; ne se repent pas du, 101 :2 ; pleins de toute sorte de, 102 :2 ; s’ils s’abstiennent de connaître le, 116 :2 ; portent les marques du, 127 :7 ; la vertu ne pense pas au, 131 :4 Malades, guérison, 23 :6 ; 34 :3 ; 66 :5 ; s’ils vivent, dans le Seigneur, s’ils meurent, en lui, 42 :12 ; en toutes

278 choses se souvenir des, 52 :9 ; imposer les mains sur, guérir les, 66 :5 ; ils guériront, 83 :11 ; prophétiser sur, prier sur, 125 :15 ; refuge et aide pour, 127 :1 (2) Maladie, destructrice, 45 :4 Mammon, faites-vous des amis avec, 81 :6 Marcher, humblement, 10 :6 ; par une conduite et un langage selon la volonté de Dieu, 17 :18 ; marcheront et ne faibliront point, 86 :3 ; dans les ténèbres, 92 :3 Marchèrent, avec Dieu, 36 :14 Mari, te soutiendra, 24 :2 ; que ton âme se délecte de ton, 24 :4 ; incroyant, 74 :1, 2 ; et femme, 111 :2 ; seulement un, volonté du, de la quitter, 111 :4 Mariage, une femme, transgression contre, 42 :7, 20, 22 ; ordonné de Dieu, 49 :3 ; de l’Agneau, 58 :3 ; section sur, 111 ; solennité 111 : 2 ; contrats de, 111 :4 Maris, ont perdus leur, droit sur, 82 :1 Marks, Wim., soit conseiller, 115 :1 McClaran, Ray E., conseiller à l’évêché présidant, 153 :8 ; conseiller, 157 :6 ; relevé, 158 :8 McConley, M.A., soit ordonné, 133 :1 ; libéré des Douze, 141 :2 McDowell, F.M., soit ordonné, 134 :1 ; démissionnaire, 138 :1 McGuire, B.R., 132 :2 McLaughlin, Kenneth L., apôtre, 159 :5 McMurray, W. Grant, conseiller à la Première Présidence, 158 :1 Méchanceté, plein de, 3 :3 ; annales ont été retenues à cause de la, 6 :12 ; cette chose n’est pas connue parmi les

enfants à cause de la, 22 :16 ; être détruite, 28 :2-6 ; et misère, 36 :8 ; qu'il n'y ait point de, 52 :9 ; enfants grandissant dans la, 68 :4 ; seront châtiés à cause de leur, 83 :16 Méchants, colère sans mesure sur les, 1 :2 ; jugements sur les, 3 :13 ; 34 :3 ; 36 :12, 14 ; 43 :5, 7 ; 56 :1 ; 61 :1-5 ; traits enflammés des, 26 :3 ; désolation envoyée sur, 28 :2 ; honte de les reconnaître devant le Père, 28 :7 ; tribulations parmi les, 33 :1, 2 ; qui ne veulent pas écouter ma voix, 38 :1 ; pas trouvés parmi les, 43 :5 ; fléaux sur, maudissent Dieu, 45 :4 (13) ; proclamer la parole dans les congrégations des, 60 :3 ; 61 :6 ; 62 :2 ; colère du Seigneur enflammée contre les, 63 :1 (2, 9, 13) ; être brûlés, 64 :5 ; distinguer les justes des, 83 :7 ; désolation de l'abomination qui attend les, 85 :23 (37) ; esprit du malin, 90 :4 (6) ; se lamenteront, 94 :5 ; quand les méchants gouvernent, le peuple gémit, 95 :2 ; le Seigneur retranchera ces, 98 :12 ; élèvera ses yeux en enfer avec les, 101 :2 Médecin, T.B. Marsh, 30 :4 ; J. Luff, de l'Église, 127 :2 ; sa vocation comme, 129 :2 Médiateur, nouvelle alliance, 104 :9 Melchisédech, prêtrise, 68 :2 ; ordre de, 76 :5 ; lignée de prêtrise de, 83 :2 ; section 104 ; classes et ordres, 125 :8 ; ordres dans, 129 :7 Membre, visiter la maison de chaque, 17 :10 ; commandement à chaque, 38 :9 ; le corps a besoin de, 83 :21 ; soit un membre actif, 89 :2 ; de l'ordre, 93 :2 ; officier comme, 104 :5 ; doit donner son accord, 104 :11 Membres, devoir des, 17 :18 (24, 25, 26) ; intendance, 42 :19 (23) ; droit de traiter avec, 112 :10 ; frères dans l'Église, 128 :1 ; parole oubliée et méconnue par, 129 :8 ; de l'ordre, 137 :4 ; forces compromettront l'unité des, 137 :6 Mensonge, de la division et du, 161 :3 Merveilleuse œuvre, 4 :1 ; 16 :7 ; grande et, 6 :1 ; parmi les Gentils, 34 :3 Mesley, C.G., apôtre, 137 :2 Messager, afin de préparer le chemin, 45 :2 ; du salut, 90 :1 Messie, ne point chercher d'autre, 18 :3 ; roi de Sion, 36 :10 ; viendra, 36 :10 Méthodes, vos différences concernant les, et le matériel imprimé, 151 :8 Mille, sur la terre pendant mille ans, 28 :2, 6 ; espace de, années, 85 :29, 35 ; mille années comme un jour, 122 :6 Millenium, 28 :2, 6 ; 36 :14 ; 43 :7 INDEX DES SUJETS

279 Ministère, évangile et, 6 ;13, 14 ; clefs du, 7 :2 ; 26 :3 ; 104 :34 ; appelés au, 23 :1 ; 83 :15 ; accroît ton, 23 :2 ; 66 :5 ; exemple pour, 23 :7 ; instructions générales, 28 :1, 2 ; pouvoir du, 34 :4 ; de ceux de la gloire terrestre, 76 :7 ; perfectionnés dans, 85 :23 ; 87 :3 ; ceux appelés pour, 85 :39 ; compréhension du, 94 :3 ; soutien dans, 115 :1 ; œuvrer dans, 117 :7 ; non honoré, 118 :3 ; œuvre dans, 119 :8 ; travail du, 120 :1 ; résidant, 122 :(7) 8 (9, 16) ; organisation du, en Angleterre, 125 :13 ; droit de travailler dans, 129 :4 ; soin dans, en public, 131 :4 ; travail du ministère résidant, 133 :2 ; Église bénie grâce au, 134 :5 ; tous doivent se qualifier en esprit par leur, 141 :4 Ministère (apporter son), comme un ange servant, 7 :2 ; des anges, 104 :10 ; bénis en apportant son, 124 :4 Ministères, de l'Église, 127 :7 Ministère(s), en manifestant ses, dans vos cœurs, 161 :2 ; les, du Temple, 162 :1 ; exigera des formes nouvelles de, 162 :2 ; partager de manière égale les, missionnaire de l'Église, 162 :7 ; à travers le ministère de mon, 160 :1 Ministres, résidants, 83 :22 ; 120 :3 ; voyageurs, 104 :43 ; 120 :3 ; auprès de leurs frères de race, 116 :4 ; vertueux, 118 :4 ; évangéliques, 104 :17 ; 122 :8 ; 125 :6 ; 126 :3, 7, 13 ; 134 :2 ; sortant, envoyés comme, 125 :16 ; suffisants pour gouverner, 129 :8 ; cette classe de, 137 :4 Miracles, ne demandez que si je vous le commande, exceptions, 23 :6 ; montrerai des, 34 :3 ; reçus par la fois, 42 :13 ; pouvoir de faire, 45 :2 ; opérer des, 46 :7 Missionnaire, œuvre, poursuivre, 119 :8 ; en charge, 120 :1 ; 125 :4 ; assemblées, 122 :7 (9, 12) ; autorité, 125 :12 ; travail, règlement, 125 :13 ; s'occuper du travail, 129 :2 ; charge de, 133 :2 ; 134 :6 ; soit poursuivi, 134 :5 ; charges, 135 :4 Missionnaires, par les préceptes des, 122 :5 (7) ; deux par deux, 135 :4 Missions, heure, 30 :2 ; par la voix de la conférence, 73 :1 ; dans les pays étrangers, 118 :1 ; brochures, 125 :11 ; à l'étranger, 125 :12 ; œuvre dans les, 125 :13 ; ni l'angoisse de présider les, 126 :3 Moïse, conduisit les enfants d'Israël, 8 :2 ; loi de, 20 :1 ; 74 :2 ; vit Dieu face à face, 22 :1-25 ; reçut révélations comme, 27 :2 ; loi écartée, 74 :2, 3 ; prêtrise, 83 :2 (6) ; les conduisit comme, 100 :3 ; être pareil à, 104 : 42 ; écrit par, 108 :11 Monde, à la ressemblance du, 1 :3 ; jugement sur le, 1 :6 ;

obtenir la gloire du, 3 :2 ; ne montrez pas au, 3 :7 ; vie et lumière du, 10 :12 ; 11 :5 ; mûrissant en iniquité, 16 :2 ; devez prêcher au, 16 :6 ; être jugé, 17 :3 ; fin du, 18 :1 ; contemplé par Moïse, 22 :6 ; laisseras de côté les choses de ce, 24 :3 ; ceux que le Père m'a donnés du milieu du, 26 :3 ; lumière et vie du, 33 :1 ; 39 :1 ; 45 :2 ; choses depuis la fondation du, 34 :4 ; choses faibles du, appelées, 34 :4 ; pendant les années de nombreuses générations, 36 :1 ; Christ, lumière et vie du, 39 :1 ; n'auront pas le pardon en ce, 42 :6 ; dans réunions, non pas devant le, 42 :23 ; Sauveur du, 43 :8 ;alliance éternelle envoyée dans le, 45 :2 ; 49 :2 ; fin du, 45 :3 ; empêchez ces choses de se répandre dans le, 45 :15 ; Jésus-Christ crucifié pour les péchés du, 46 :5 ; 76 :4 ; gît dans le péché, 49 :3 ; vaincus par le, 50 : 3 ; commandement de renoncer au, 53 :2 ; cherche les louanges du, 58 :8 ; se garder sans souillure du, 59 :2 ; celui qui est fidèle vaincra le, 63 :13 ; 64 :1 ; sanctifier le, 76 :4 ; pas de pardon dans le, 83 :6 (7, 9, 10-15, 24) ; le champ était le, 84 :1 ; avez été cachés du, prophètes depuis le commencement du, 84 :3 ; ceux du monde céleste, 85 :1 ; tant que tu seras dans le, ni dans le, à venir, 87 :2 ; qui vient dans le, 90 :1 (11) ; lumière dans le, 100 :2 ; royaumes de ce, 102 :9 ; surprendra le, 103 :2 ; allez dans le monde, 105 :11 ; commandements cachés du, 108 :11 ; jusqu'à ce que le INDEX DES SUJETS

280 monde soit averti, 122 :8 ; être dans le, sans être du, 128 :8 ; message aux peuples du, 133 :2 ; à l'égard du monde, 157 :17 ; données pour le salut du monde, 155 :7 ; dans le besoin, 157 :9 Monde, la paix de Jésus-Christ à travers le, 161 :2 ; peut transformer le, 162 :3 ; vous vivez dans un, aux défis nouveaux, 162 :2 ; votre mission pour le monde, 162 :3 ; témoignages des personnes dans le, 162 :3 ; pas inhérentes aux choses de ce, 162 :7 Mondes, sans nombre, 22 :21, 23 ; créés par le Christ, 76 :3, 4 ; faits par lui, 90 :1 Monogamie, principe fondamental, 150 :10 Montagnes, heureuse nouvelle sur les, 18 :4 ; fuirent, 36 :2 ; nivelées, 49 :4 ; chemin parmi, 105 :4 ; abattre les, 108 :5 ; s'ébranleraient devant toi, 108 :7, 8 Moroni, révéler le Livre de Mormon, 26 :2 Mûr, le champ est, 4 :1 ; 6 :2 ; 10 :2 ; 11 :2 ; 12 :2 ; 32 :1, 2 Murs, briser les, de la séparation, 162 :6 ; regardez au-delà de vos, 162 :7 Musicaux, dons, 119 :6 Mystères, de Dieu dévoilés, 6 :3 ; 8 :3 ; 10 :3 ; grands, 6 :5 ; clefs des, 27 :2 ; 64 :2 ; 83 :3 ; puissiez connaître les, 42 :17 (18) ; du royaume, 43 :3 ; à celui qui garde les commandements, 63 :7 ; explication des, 71 :1 ; révélés à, 76 :2 ; dévoiler, 87 :5 ; explication, 94 :2 ; recevoir, 104 :9 Nations, prophétie devant lui, 7 :1 ; trembleront, 33 :1 ; boivent le vin de la colère, 34 :3 (4) ; saisies d'une grande peur, 36 :2 ; aller parmi les, 38 :7 ; les hommes vont dans les, 39 :4 ; Écritures enseignées aux 42 :15 ; se repentir, écouter, 43 :5, 6 ; peuple dispersé parmi les, 45 :3 (8, 14, 15) ; s'inclineront, 49 :2 ; Satan trompant les, 52 :4 ; colère sur les 56 :1 ; invitées au souper, 58 :3 ; tremblent à cause de Sion, 64 :8 ; mes mains sur les, 83 :16 ; guerre des, 85 :21 (32) ; salut des, 87 :3 ; honoreront Sion, 94 :5 ; indignation déversée sur les, 98 :4 (13) ; armée terrible devant les, 102 :9 ; régler affaires dans les, 104 :12 (28) ; témoignage aux, 105 :1 ; jugement sur les, 108 :1 (2, 3, 4, 8, 11) ; évangile aux, 115 :1 ; 116 :1 Nécessités, besoins et, 42 :10 ; 51 :1 ; besoins et ses, 81 :4 Nécessiteux, visiter les, 44 :3 ; se souvenir des, 52 :9 ; attribuer aux, 101 :2 ; ne pas négliger les 122 :6 Neff, Charles D., apôtre, 145 :7 ; relevé, 156 :1 Néphi, plaques de, 3 :8-10 ; devenir comme, 32 :2 ; loi donnée à, 95 :6 Néphites, détruits à cause de l'iniquité, 2 :6 ; orgueil, 38 :9 Newkirk, R., des Douze, avec les anciens, 117 :6 Noir, ordination des personnes de race, 116 :4 Nom, en mon, 6 :15 ; demander au Père en mon, 16 :4 (5 ; 23 :5) ; témoins spéciaux de mon, 26 :3 ; accompliront de nombreuses œuvres en mon, 83 :11 ; invoquer mon, 90 :1 ; éviter emploi trop fréquent de mon, 104 :1 ; ceux qui ont déclaré connaître mon, 105 :10 ; personnes signant leur réclamation de leur, 125 :4 ; font appel à mon, 157 :8 ; tout service rendu en mon, 157 :14 Noms, inscrits dans un livre, 17 :25 ; donner vos, 101 :13 ; placés parmi les noms des anciens, 117 :6 Norris, Larry R., conseiller à la présidence de l'évêché, 158 :8 Nouveau Testament, traduit, 45 :11 Nouvelle Jérusalem, Sion, 36 :12 ; préparée afin que vous soyez comme un seul, 42 :3 (10, 17, 18) ;

appelée Sion, 45 :12 ; ville de la, 83 :1 (2) ; se dresser sur, 108 :10 ; construction de, 122 :6 Oakman, Arthur A., apôtre, 137 :2 ; déchargé, 147 :3 Obéissance, 86 :3 ; apprendre l', par les choses dont on souffre, 102 :2 ; à la loi, 128 :7 Obéissant, comme Aaron, 27 :2 INDEX DES SUJETS

281 Obéissants, envoyés afin d'être, 58 :3 ; mangeront les bonnes choses de la terre, 64 :7 ; n'ont pas appris à être, 102 :2 Oblations, offriras tes, 59 :2 Œil, chaque, verra, 1 :1 ; en un clin d', 43 :7 ; 63 :13 ; uniquement à la gloire de Dieu, 81 :4 ; verront les yeux dans les yeux, 83 :16 ; regard tourné vers ma gloire, 85 :18 Œuvre, de Dieu, ne peut avorter, 2 :1 ; dessein habile pour détruire mon, 3 :1-10 ; merveilleuse, se produire, 4 :1. 6 :1 ; 10 :1 ; 16 :7 ; accomplir sobrement, 6 :16 ; sois ferme dans l'œuvre, établir cette, 11 :4 ; connaissance de cette, 17 :13 ; de mes mains, 22 :3 ; ceci est mon, 22 :23 ; grande, parmi les Gentils, 34 :3 ; grande, en réserve, 38 :7 ; posez les fondations de cette grande, 64 :6 ; sera réalisée promptement, en justice, 83 :16 ; hâterai mon, 85 :20 ; accomplirai mon, mystérieuse, 98 ;12; hâterai, de réorganisation, 118 :1 ; confiée à tous, 119 :8 ; au bénéfice de mon, 122 :4 (7, 8, 13, 16) ; s'engager dans, 124 :7 ; étant engagés dans une, 124 :8 ; de la Présidence, 137 :5 ; missionnaire puisse être développé, 154 :4 ; de planification en vue de la construction, 156 :3, 6 ; vous consacrez complètement à l', du Royaume, 156 :11 ; s'adresse à ceux qui œuvrent, 155 :8 Œuvre, l', grande et merveilleuse, 161 :1 ; 162 :1 Œuvres (travaux) ; desseins et les intentions de Dieu, 2 :1 ; merveilleuses, d'autres brebis, 3 :15 ; faire, merveilleuses, 8 :3 ; témoignent par leurs, 17 :7, 18 ; juger selon les, 18 :1 ; bénédictions sur ses, 19 :2 ; mortes, 20 :1 ; pas de fin à mes, 22 :23 ; leurs œuvres les suivront, 59 :1 ; puissantes, par la foi, 63 :3 ; hommes jugés selon, 76 :7 ; du Seigneur, grandes merveilleuses, 76 :8 ; nombreuses, merveilleuses, 83 :11 ; détruit leurs, 98 :6 ; ne pas se vanter des, 102 :7 ; seront consumées, 116 :2 Offenses, personnelles, 42 :23 Officiers, de l'Église, 85 :39 ; 127 :7 ; Douze ordonnent, 104 :30 ; requiert civils, 112 :3 ; mettre dans l'ordre, 117 :3 ; branche et district, 120 :1. présidant, 120 :4 ; branche ou pieu, 122 :6 (8, 9, 13) ; présenter aux, 125 :4 (14, 16) ; dans leurs conseils, 126 :9 (11, 12) ; évêque en rapport avec les, 128 :3 ; Douze choisissent leurs propres, 130 :4 ; fils des, 130 :9 ; désignés antérieurement par la loi, 134 :6 ; Offrandes, dépenser, 130 :7 ; faites par la foi, 157 :16 Oracles, donnés à l'Église, 87 :2 Ordonnances (commandements), égarés loin des, 1 :3 ; obéir aux, 52 :4, 5 ; prends sur toi mes, 53 :2 Ordonnances (sacrements), sainteté se manifeste dans les, de l'évangile, 83 :3 ; extérieures, 104 :8, 10 Ordination, anciens, prêtres, instructeurs, diacres, 17 :12, 15-17 ; présentés pour, 120 :9 ; d'un Grand Prêtre, 125 :13 Ordinations, 17 :14-17 ; prévues, 35 :1, 2 ; règles gouvernant, 42 :4 ; but, méthodes du ministère, 50 :4-7 Ordonner, appeler et, 5 :3 ; des prêtres, des anciens, devoir de, 17 :8-10 ; privilège d', 17 :16 ; ceux qui désirent avertir les pécheurs, 63 :15 ; être le porte-parole, 97 :3 ; Douze doivent, 104 :17, 30 ; parmi toutes les races, 116 :1 ; ne vous hâtez pas d', 116 :4 Ordonné(s), par moi, 16 :5 ; les Douze doivent être, 16 :5 ; par le pouvoir du Saint-Esprit, 17 :12 (16, 17 ; 77 :1) ; tous ceux que tu as, 23 :7 ; comme le fut Aaron, 26 :2 ; par celui qui a l'autorité, 42 :4 ; celui qui est, entrera par la porte d'entrée, 43 :2 ; à quelle fin avezvous été, 50 :4 ; instructions particulières aux anciens, 50 :4-7 ; Jean, par l'ange de Dieu, 83 :4 ; qui sont, 83 :20 ; à ce pouvoir, 87 :4 ; pour être trésorier, 101 :11 ; nommés et, 104 :11 ; anciens ont été, 116 :2 ; officiers, 122 :9 Organisation, où aucune n'existe, 120 :3 ; où aucune antérieure n'a été établie, 122 :9 ; chargés de l', 128 :6 ; bénéfices INDEX DES SUJETS

282 de, 128 :8 ; loi de, 128 :9 Organisations, des différentes, de service, 117 :12 ; prévoir d'autres, 128 :6 ; doivent être instituées, 128 :7 ; prévues, 128 :8 ; charge des, 131 :2 ; doivent promouvoir la valeur des personnes, 151 :9 Organiser, l'Église selon la loi, 17 :1 ; recevoir le pouvoir d', 44 :2 ; recevoir les directives pour, 51 :1, 4 ; vous-mêmes, 77 :2 ; 85 :20, 36 :101 :2 ; sur la terre consacrée, 100 :6 ; ai

commandé de vous, 101 :2, 10 ; et organisent l’ordre, 122 :8 ; pour coloniser, 128 :1 ; selon le modèle, 125 :10 ; assister les autorités locales à, 125 :13 Organisé(e), organisée et établie, 17 :1 ; l’école soit, 87 :3 ; ordre uni, 89 :1 ; ordre doit être, 101 :1 (9) ; pour le bénéfice de l’Église lorsque, 128 :1 Orgue, soit silencieux, 119 :6 Ouverture, esprit d’, et de recherche, 161 :1 Ouvrier, récompense de l’, 21 :5 ; mérite son salaire, 30 :2 ; 83 :13 ; 103 :1 ; paresseux ne mangera pas le pain de l’, 42 :12 Ouvriers, 32 :1 ; appeler les, fidèles, 39 :5 ; dans le dernier royaume, 85 :19, 20 ; besoin d’, 122 :7 Pain, administrer le, 17 :22 ; paresseux ne mangent pas, 42 :12 ; après avoir participé au, 85 :46 ; plats pour, 119 :5 ; rompre le, 119 :5 ; bénédiction du, 119 :5 ; soit découvert, 119 :5 Paix, retirée du monde, 1/6 ; proclamer, 95 :3 ; hisser un étendard de, 95 :6 ; demander la bannière de, 102 :11 ; poursuite de la, 156 :5 Paix, proclament la, 161 :2 ; royaume de, 161 :6 ; 162 :1 ; 162 :4 ; esprit d’amour et de, 161 :7 ; au nom de la, et de la justice, 162 :8 Parabole, figuier, 34 :4 ; donnée, 38 :6 ; deuxième venue, 45 :5 ; dix vierges, 45 :10 ; blé et ivraie, 84 :1 ; 98 :9 ; seigneur et serviteurs, 85 :15 ; noble et sa vigne, 98 :6 ; juge inique, 98 :11 ; le Seigneur parla en, 100 :4 Pardonner, ne le commet plus, 42 :7 ; péchés, 61 :1 ; l’un l’autre, le Seigneur pardonne, 64 :2 ; Moi le Seigneur, 81 :1 ; vous pardonnerez, 95 :7 Pardonné, qui se repent, 1 :5 ; 50 :8 ; 58 :9 ; 64 :3 ; 68 :3 ; les péchés sont, 30 :2 ; 50 :7 ; ne pas être, 42 :7 ; dans la mesure où vous vous êtes, 81 :1 Pardon, aucun pour un meurtrier, 42 :6, 21 ; aucun pour une deuxième offense en adultère, 42 :7 ; pour ceux qui confessent, 64 :2 ; aucun pour les fils de la perdition, 76 :4 ; n’aura point, 83 :6 Parents, instruisent leurs enfants pour comprendre, obéir, 68 :4 ; entretien des enfants, 82 :2 ; enfants doivent obéir, 111 :4 Paresseux, condamné, 42 :12 ; admonesté, 60 :3 ; sera responsable, 68 :4 ; point de place dans l’Église, 75 :5 Parler, sans élever la voix, 85 :39 Parole, mettez fin aux, frivoles, 85 :37 ; candeur de parole, 119 :2 ; se vérifiera, 5 :3 ; vive et puissante, 6 :1 ; 10 :1 ; 11 :1 ; 12 :1 ; 26 :1 ; commence à faire entendre, 84 :2 ; de sagesse, 86 :1 ; puissent recevoir, 87 :3 ; que ma parole aille aux enfants des hommes, 93 :1, 2 ; vivre de toute parole, 95 :3 ; pouvoir de déclarer, 96 :1 ; doit être réalisée, 98 :9 Parole du Seigneur, ne passera pas, 1 :8 ; 36 :2 ; 63 :1 ; prêtez l’oreille à, 6 :1 ; 10 :1 ; 11 :1 ; 12 :1 ; puissante, 6 :1 ; 10 :1, 8 ; 32 :1 ; conserve dans ton cœur, 6 :9 ; établir par témoins, 6 :13 ; accomplir selon les paroles, 16 :5 ; cherche à entendre, 10 :10, avoir confiance en, 15 :1 ; 16 :1 ; est révélée, 26 :3 ; seront données, 34 :5 ; soyez prudent quant à la façon de les observer, 41 :3 ; de vérité reçue par l’esprit de vérité, 50 :5 ; prêchant, sur leur chemin, 52 :3 ; de guérison adressée à, 157 :15 ; nombreuses façons de proclamer ma, 155 :7 ; convaincre ceux qui continuent de résister à ma, 157 :14 ; mettez mes, à l’épreuve, 155 :7 Partage(r), senti conduit à, 161 : préface ; invitez-les tous à, les bénédictions, INDEX DES SUJETS

283 161 :3 ; des disciples qui partagent leur propre abondance, 162 :7 ; de manière égale les ministères missionnaires, 162 :7 Partridge, Edward, ordonné par Présidence, 35 :1 ; appelé à prêcher, 35 :1 ; ordonné évêque, 41 :3 ; quitter son commerce, 41 :3 ; diriger la conférence à Sion, 58 :15 ; Satan cherche à détruire, 64 :3 Passé, qui appartiennent au, 162 :2 ; Passionnés, dans votre vie de disciple, 162 :8 Patients, soyez, les uns avec les autres, 161 :3 Patriarche, devoirs du, 125 :3, 4 ; ne pas intervenir, ne pas écouter, 125 :4 ; le Patriarche Président, 125 :5, 6 ; mission du, 125 :13 Patriarches, inscription des, 129 :7 ; Grands Prêtres et, 130 :2 Paul, Apôtre, 16 :3 ; citation de, 131 :4 Pauvres, évangile annoncé aux, 34 :4 ; aucun pauvre parmi eux, 36 :2 ; se plaignent, provision pour, 38 :4, 8 ; consacrer propriétés pour, 42 :8, 11, 19 ; visiter, soulager, 44 :3 ; se souvenir de, 52 :9 ; hommes, malheur aux, 56 :5 ; heureux les pauvres, 56 :6 ; venir au mariage de l’Agneau, 58 :3 ; magasin pour, 77 :1 ; gérer les affaires des, 81 :4 ; à l’abri du besoin, 82 :2 ; évêque cherche les, 83 :23 ; hériteront de la terre, 85 :4 ; seront exaltés, 101 :2 ; n’attribue pas aux, 101 :2 ; ne seront pas négligés, 122 :6 Péché, Seigneur ne peut tolérer, 1 :5 ; Satan dit que mentir n’est pas pécher, 3 :3 ; ne plus pécher, 6 :16 ; 23 :1 ; 28 :1 ; petits enfants ne peuvent, 28 :13 ; ne commit point de, 45

:1 ; monde sous la puissance du, 49 :3 ; 83 :7 ; purifié, lavé du, 50 :6, 7 ; vouloir demeurer dans, 85 :8 ; ne vous embrouillez pas dans, 85 :24 ; très gravement péché, 92 :1 ; un péché grave, 98 :13 Péchés, convaincre beaucoup de leurs, 16 :7 ; rémission des, 17 :2, 7 ; 18 :3 ; 19 :2, 3 :26 :1 ; confesser tes, 18 :2 ; Christ crucifié pour, 19 :3 ; 34 :1 ; 53 :2 ; pardonnés, 28 :1 ; 30 :2 ; 50 :7 ; périr dans, 36 :1 ; baptisés pour la rémission, 49 :2 ; confesser ses péchés à ses frères, 59 :2 ; 64 :2 ; le Seigneur pardonne, 61 :1 ; 62 :1 ; 64 :1, 2 ; enfants baptisés pour la rémission des, 68 :4 Pectoral, vu, 15 :1 Pensées, Dieu seul connaît les, 6 :7 ; chassez vos vaines, 85 :19 Perdre (se), toutefois, rien ne devra, ce jour-là, 119 :7 Père, à la droite du, règne du, volonté du, rend témoignage du, 17 :5 ; avocat auprès, 28 :2 ; 45 :1 ; témoignage rendu du, 36 :1 ; 42 :5 ; de père en fils, 68 :2 ; reçoit mon, 83 :6 ; enseigne l'alliance, 83 :7 Pères, témoignage des, 2 :6 ; promesses demeurent par, 26 :2 ; perdu leurs, 82 :1 ; lignage des, 83 :2 ; 84 :3 ; tradition des, 90 :6 ; ramener le cœur des enfants vers, 95 :3 ; clefs viennent des, 105 :12 ; lourd fardeau sur, approbation ou désapprobation, 124 :7 Perfectionnés, par la loi, 85 :8 ; puissent être, 94 :3 Personnes, ne fais point acception de personne, 1 :6 ; qui exercent le contrôle, 111 :4 Peterson, Ziba, œuvrer parmi les Lamanites, 31 :1 ; sa part retirée, 58 :14 Peuple, tous doivent entendre, 1 :1 ; son, 2 :6 ; mon, 3 :10, 12 ; libérer de l'esclavage, 22 :18 ; Jean, prophétiser devant nombreux, 7 :1 ; déclarer le repentir à ce, 14 :3 ; ouvrir le cœur du, 30 :3 ; libre, 38 :5 ; se rassembler en Ohio, 39 :4, 5 ; Seigneur se complaît à bénir, 41 :1 ; Soyez mon, 42 :3 ; conserver un peuple pur, 43 :3 ; prêcher le repentir au, 44 :2 ; écoutez, 45 :1 ; 2 :46 ; 1 :56 ; ce peuple, 51 :1-4 ; a de nombreuses choses à faire, 56 :4 ; envoyez des denrées au, 57 :4 ; rassemblement du, 58 :9 ; restauration du, 83 :1 ; devant la face du, 83 :4 ; racheté, au milieu de, 83 :17 ; avertir le, 85 :22 ; régner avec, 83 :24 ; frayeur s'emparera des, 85 :25 ; dire à tous les, 85 :31 ; vous familiarisez avec, 87 :5 ; gémit, 95 :2 ; n'engaINDEX DES SUJETS

284 gez pas le combat contre, 95 :6 ; lever un , pur, 97 :4 ; préparer mon, 101 :10 ; soit instruit, transgressions, 102 :3 (7, 8, 11) ; avertir le, 103 :1 ; témoignage parmi, 105 :1 ; Sauveur au milieu de, 108 :5 (11) ; voix du, 112 :4 ; rassembler mon, 122 :6 ; libertés du, 126 :10 ; sentiments du, 128 :5 ; régner sur son, 128 :7 ; le désir du bien de mon, 129 :9 ; peut parler à son, 130 :1 ; desseins concernant son, 135 :3 Peuple, pour l'Église et pour son, 161 : préface ; soyez un, joyeux, 161 :1 ; devenez un, du Temple, 161 :2 ; imposant symbole d'un, 161 :2 ; et le consentement du, 161 :6 ; l'appel de ce, 161 :6 ; être un, prophétique, 162 : préface ; 162 :2 ; 162 :6 ; de la Restauration, 162 :1 ; votre voyage en tant que, 162 :2 ; vous êtes un, bon et fidèle, 162 :8 Peur, 161 :3 Phelps, W.W., d'imprimer, d'écrire pour écoles, 55 :1, 2 ; 57 :5 ; averti, 58 :9 ; 61 :3 ; châtié, 61 :2 ; un des intendants sur les révélations, 70 :1 ; organisa le conseil de Missouri Pierre, désire de, 7 :2 ; exercer le ministère pour Jean et Jacques, 7 :1-3 ; tenir les clefs du royaume, 26 :3 ; apôtre, 49 :2 Piepergerdes, Dennis D., conseiller à la présidence de l'évêché, 158 :8 Pieu, de Sion, 81 :4 ; ville du pieu de Sion, 91 :1 ; pour fortifier Sion, 93 :1 ; dans un, de Sion, 104 :33 ; Lamoni soit fait, 122 :12 ; Épiscopat du pieu d'Independence, 127 :1 pieux, enfants dans, 68 :4 ; être fortifiés, 81 :4 ; pour les courtines de Sion, 98 :4 ; grands conseils dans, 104 :14 ; Conseil des Douze dans, 104 :15 ; exemple pour, de Sion, 106 :2 ; non désignés avant d'être commandés, 117 :11 ; de la compétence de, 122 :6 ; établir deux, leurs limites, 125 :10 ; grands conseils des, 129 :7 Pilier, du ciel, 85 :27 Place, à la, 85 :39 ; éloignée de sa, 90 :8, 9 ; je vous ai préparé, 95 :3 ; Sion pas éloignée de sa, 87 :8 Plénitude, du corps, de l'intelligence et de l'esprit, 156 :5 Pleura, le Seigneur, du ciel, 36 :6 ; Énoch, 36 :8, 10, 11 Poésie, la, du langage, 162 :4 Ponts, construire des, de compréhension, 162 :6 Pouvoir, de marquer d'un sceau, 1 :2 ; poser les fondations de l'Église, 1 :5 ; de traduire, 3 :2 ; 17 :2 ; leur donnerai le, 5 :3 ; sur la mort, 7 :1 ; donner ce, 7 :2 ; pas d'autre, excepté de Dieu, 8 :3 ; créé par la parole de, 28 :8 ; de vous organiser, 44 :2 ; de sainteté, 83 :3 ; Diable n'aura pas de, 85 :35 ; ce malin à, 90 :6, 8 ; je vous donne, 101 :2 ; aucun pouvoir ne pourra retenir la main de Dieu,

135 :3 Pouvoir, avec un grand, pour témoigner de moi, 154 :4 ; le, de cette prêtrise, 156 :7 ; perte de, spirituel, 156 :7 Pratt, Orson, appelé à prêcher, 33 :1 Pratt, P.P., prêcha aux Lamanites, 31 :1 ; devant les Shakers, 49 :1 ; présider l'école, 94 :2 ; voyage de, 100 :7 ; fortifier les branches, 50 :8 Prêcher, pas avant d'être appelé, 10 :8, 10 ; lorsque appelé, 10 :8 ; au monde, 16 :6 ; rien que le repentir, 18 :2 ; la vérité, 21 :1 ; évangile aux Lamanites, 27 :3 ; principes de l'évangile, 42 :5 ; repentir et la rémission des péchés, 53 :2 ; 55 :1 ; parmi les congrégations des méchants, 60 :3 ; dans la région alentour, 73 :2 ; évangile du royaume, 83 :13 ; évangile éternel, 103 :1 Précieuses, vous tenez des vies, entre vos mains, 162 :6 Prédication, enseignement, par le pouvoir et la puissance de l'esprit, 16 :5-7 ; 50 :5-7 ; temps consacré à, 25 :1 ; caractère de, 38 :9 ; 42 :5 ; ne pas enseigner sans esprit, 42 :5 ; selon l'Esprit et le pouvoir, 126 :6 Prédisposition, écoutez sans, 162 :5 Présence, la, divine qui donne la vie, 162 :2 Président, (présider) ancien, manière d'ordonner, 17 :17, ; anciens, prêtres, instructeurs, grands prêtres, 104 :31 INDEX DES SUJETS

285 Présidence, et Épiscopat dirigent rassemblement, 48 :2 ; clefs appartiennent à, 80 :1 ; de l'école, 85 :39 ; continuer dans la, 87 :5 ; ministère de, 91 :1 ; conseil au siège de, 99 :11 ; détenir les droits de, section 104 ; la première, 105 :7, 12 ; dettes de, 106 :1 ; sous la direction de, être présente, 120 :3 ; conseils voyageurs de, 120 :4 ; un membre de la première, 120 :9 ; en conseil avec, 124 :2 ; en égalité avec, 124 :4 ; pas encore mûres pour, 125 :1 (11, 13) ; vu le conseil de, 126 :2 (4, 6, 8, 10) ; ne sont que des ordres, 129 :7 ; en accord avec, 132 :1 ; la Présidence décide, 133 :2 ; envoyé par, 134 :6 ; travail de, 137 :5 ; seconde, 148 :10b ; 122 :9 Présidence, 160 : préface ; 160 :3 Président, de la Grande-Prêtrise, manière d'ordonner, 17 :17 ; nommé pour être, 85 :39 (46) ; importunent, 98 :12 ; nomination de, 99 :5 ; de l'Église, du conseil, 99 :6 ; désigné par révélation, 99 :6 ; rendre décision, 99 :9 ; peut demander le Seigneur, 99 :10 ; déterminer les appels, 99 :14 ; section 104 ; de prêtrise mineure, 117 :3 ; branche ou district, 120 :2 ; les sept présidents, 121 :5 ; 122 ; conseiller à, 124 :2 ; doyen ou choisi, 124 :6 ; les fils de, 124 :7 ; devoirs du Patriarche-Président, 125 :5, 6 ; être choisi comme, 126 :6 ; des évangélistes, émérite, 137 :3 ; conseiller pour, dégager, 137 :4 Présidents, section 99 ; Douze égaux à trois, 104 :11 ; des Soixante-Dix, 104 :43, 44 ; 120 :10 ; 121 :5 ; peuvent choisir parmi les Soixante-Dix, 124 :5 ; des Soixante-Dix présideront un ou tous, 124 :6 Présider, Joseph à, 27 :4 ; chacun des présidents peut, 99 :6 ; devoir de, 104 :38- 43 ; Grand Prêtre à, 120 :2 Prêtre, prêtres, devoirs de, 17 :5, 8, 10, 12, 15, 18, 22, 26 ; commandement aux, 38 :9 ; intendances, 42 :19 ; ordination des, 52 :9 ; et rois, ont reçu de sa plénitude, 76 :5 ; voyager, 83 :22 ; en conseil général, 99 :3 ; pour présider, 104 :31 ; sur quarante-huit, 104 :40 ; de chaque race, 116 :1 ; assemblées des, 118 :1 ; dans leur ordre, 122 :9 ; présider des branches, 120 :2 ; de l'ordre Lévitique, 104 :5 ; intrigues des prêtres, 32 :1 Prêtrise, président de la Grande, 17 :16, 17 ; première, 26 :2 ; de Melchisédech, 68 :2 ; droit de, de père en fils, 68 :2 ; révélation sur, 83 ; par lignage, 84 :3 (4) ; section 104 ; pouvoir de cette, 105 :12 ; président de la mineure, 117 :3 ; anciens, détenant Melchisédech, 125 :8 ; à l'Église concernant, 127 :8 ; détenir la charge de Grande, 129 :4 ; aucune différence dans, 129 :7 ; diverses positions dans, 131 :4 ; section 104 ; 156 :7, 8, 9 ; pourvoir à l'éducation de la, 156 :5 ; les offices dans la, 156 :4 ; s'applique à la, 156 :9 Prêtrise, la , doit répondre à ce défi, 162 : 2 ; Prêtrises, recevant ces deux, 83 :6 ; il y a deux, 104 :1 ; ces deux, 104 :11 ; n'existe que deux, 129 :7 Prier, à haute voix, 18 :4 ; enseigneront à leurs enfants de, 69 :4 ; ne continue pas à fidèlement à, 69 :4 Prière, avec la même, et alliance, 85 :43 (44, 46) ; le jeûne et la, 59 :3 ; 130 :1 ; une maison de, 85 :36 ; son humilité dans la, 5 :5 ; s'agenouillera dans une, solennelle, 17 :22 ; dans la, et dans la foi, 29 :2 ; mariage doit être célébré dans la, 111 :2 ; méditation et, 131 :1 ; beaucoup d'étude et de, sincères, 156 :11 ; le chant des justes est pour moi une, 24 :3 ; sera montré en, par l'Esprit, 64 :16 ; unis dans la, selon mes commandements, 28 :2 ; par vos, en foi et d'un commun accord, 90

:10 (11) ; j’ai entendu la, de mon peuple, 117 :1 Prière, réfléchir dans la, 162 :2 Prières, en réponse à nos, 124 :1 ; les aumônes de vos, 85 :1 ; vos, ont atteint les oreilles du Seigneur, 95 :1 ; répondra à tes, 125 :5 ; j’ai entendu leurs, 102 :5 ; 156 :9 ; leur foi dans leurs, 3 :11 ; tes, et les, de tes frères, 87 :1 ; pour entendre leurs, 98 :3 ; souhaitées dans leurs, 3 :10-12 ; à cause de INDEX DES SUJETS

286 vos, 38 :6 Principe, en, applicables, 161 :5 ; les, de la Restauration, 162 : préface ; découvrez de nouveau ses, 162 : 2 ; il vous a été donné un, sacré, 162 :6 ; vous avez reçu les, de la générosité, 162 :7 Printemps, passage du, de l’enfance, 161 :4 Prison, préparée, 36 :7 ; esprits des hommes en, 76 :6 ; leur part dans, 85 :28 Privilèges, as perdu tes, 2 :5 ; maintenir droit et, 95 :2 Procédures, et les remèdes, 157 :10 Procédures, rattachés à des formules et, données, 161 :5 ; les interprétations et, 162 :2 Prochain, tu aimeras ton, comme toimême, 59 :2 Promesse, point de, 81 :3 ; grande et dernière, 85 :19, 20 ; principe avec, 86 : préface, participer aux bénédictions de, 93 :2, immuable, 101 :1 ; promesse de délivrance, 101 :13 ; a été faite, 135 :3 Promesses, toutes accomplies, 1 :7 ; 45 :5 ; faites à condition, 2 :3 ; trahi les plus sacrées, 2 :5, 6 ; les promesses demeurent, 26 :2 ; ne failliront, 140 :5 ; ayant confiance en mes, 155 :7 Promesses, confiance dans les, données, 162 :7 Prophète, Joseph Smith, voyant, traducteur, apôtre, 19 :1 ; Ézéchiel, 28 :5 ; président à être, 104 :42 Prophète, 160 : préface ; 160 :1 Prophètes, n’écoutent pas les paroles de, 1 :3, 4 ; réalisé, 1 :4 ; 42 :11 ; souhaite dans leurs prières, 3 :10 ; foi des, 15 :1 ; choses parlées par, 26 :2 ; voix, ne fera pas défaut, 58 :3 (4) ; faux apôtres et, 64 :7 ; annoncé par, 84 :3 ; école des, 85 :39, 44 ; 87 :3 ; 92 :2 ; traduction des, 87 :5 ; ramener le cœur des Juifs aux, 95 :3 ; loi donnée aux, 95 :6 ; esprits des, est soumis aux, 125 :15 Prophétie, ne refuse pas l’esprit de, 10 :11 ; livre de Jean, 17 :6 ; d’Énoch, 36 ; réalisation de, 135 :3 Prophétique, être un peuple, 162 : préface ; 162 :1 ; 162 :2 ; 162 :6 ; vivez de manière, 162 :8 ; le conseil, et visionnaire, 160 :1 Prophétiser, devant les nations, tribus etc., 7 :1 ; te sera donné, 33 :2 ; comme il me semble bon, 42 :5 ; comme aux hommes des temps anciens, 45 :2 ; une source de malentendus, 125 :15 ; don de, 46 :7 Propriétés, droits égaux sur, 81 :4 ; de l’ordre, 101 :1, 3 (10, 12, 13) ; combien, demandés, 106 : préface ; administration, 128 :2 ; gardiens des, 128 :2 ; dépenser les contributions des, 129 :8 ; appartenant à l’Église, 131 :2 ; devenir commune, 81 :4 ; le droit de, 112 :2 (10, 11) ; obtenir et conserver de, 128 :1 Puissance, montrer par la, de Dieu, 5 :5 ; du Christ, 10 :5 ; 15 :2 ; 16 :5 ; soleil, lune et étoiles, créés par, 85 :2 (12) ; Christ reçut toute la, 90 :2 ; deviendront puissants, 117 :5 ; des ténèbres, 38 :3 ; avec la pleine, de mon Esprit réconciliateur, 156 :10 Puissance, la, de seulement quelques vaillants témoins, 161 :3 ; comprendre la, 162 :4 ; voir la, qui réside dans votre propre histoire, 162 :8 Punis, selon leur nature criminelle, 112 :8b Punition, éternelle, infinie, 18 :2 ; perpétuelle, 76 :4 ; corporelle, 112 :10b Pur, parce que son cœur est, 41 :3 ; paroles sont pures, 41 :3 ; peuple, 43 :3 ; qui ont le cœur, 56 :6 ; purs, verront Dieu, 94 :4 ; Sion, le cœur, 94 :5 ; réservé aux cœurs, 129 :8 Purifier, du péché, 50 :6 ; ne pas partir avant, 61 :2 ; lavés et, 76 :5 Purifier, vos cœurs, 85 :20 ; se, devant lui, 76 :8 Qualifications, essentielles, 4 :1, 2 ; 11 :4 ; demandées parmi les travailleurs, 128 :6 Querelles, cesser, 117 :13 Race, ordonner de toute race, 116 :1 ; ministres pour leur propre race, 116 :4 Racheter, abondance pour, 98 :10 Rachetés, de leur chute spirituelle, 28 :12 INDEX DES SUJETS

287 ; peuple, 43 :7 ; païens, 45 :10 ; après les souffrances de la colère, 76 :4 ; son peuple, 83 :17 ; de la chute, 90 :6 ; Sion sera, 97 :4 ; par le sang versé, 98 :10 ; année des, est venue, 108 :10 Ralston, Russell F., apôtre, 147 :4 ; libéré, 152 :2 Rébellion, indigne des citoyens, 112 :5 Rebelles, seront percés, 1 :1 (2) ; colère contre, 56 :1, 2 ; 63 :1 (2) ; retranchés, 64 :7 Recherche(s), esprit d’aventure, d’ouverture et de, 161 :1 ; par vos sacrifices et vos, 161 :1 Récompense, des bons fruits pour, 6 :15 ; grande, 12 :5 ; les attend en bas, 58 :6 ; conformément aux actes, 64 :2 ; ne perdre d’aucune manière, 83 :16 ; être doublée, 95 :5 ; selon les œuvres, 95 :5 ; je viendrai afin de récompenser, 98 :9

; 124 :8 ; sa, est sûre, 129 :1 ; qui attend sa, 129 :5 ; ceux qui attendent les, et les satisfactions, 157 :14 Réconciliation, requise, 46 :1 ; enfants sanctifiés par, 74 :3 ; par le versement du sang de, 76 :5 ; 156 :5 Réconciliation, tendent leur main en, 161 :2 Réconciliés, cherchez à être, 151 :8 Rédempteur, Dieu et, 8 :1 ; 13 :1 ; 14 :1 ; a souffert la mort, est ressuscité, 16 :3 ; du monde, 18 :1 ; 156 :5 ; rapide et puissante, 26 :1 Rédemption, par la foi, 28 :12 ; heure de, 36 :14 ; être perfectionnés, 45 :7 ; jour de, 77 :3 ; tourments de Satan jusqu'au jour de, 81 :5 ; résurrection par, 85 :4 (28) ; de Sion, 98 :6 (10) ; devoirs des frères, 100 :1 ; de Sion par le pouvoir, 100 :3 ; jusqu'au jour de, 101 :1 ; connaître ma volonté concernant, 102 :1, 3, 5, 10 ; complète de Sion, 129 :8 ; esprit, de sionique, 136 :3 Rédemption, sans pouvoir de, 161 :3 ; entendre les paroles de, 162 :7 Refuge, désirent ardemment un, spirituel, 162 :8 Regard, levez votre, 161 :1 ; avec un, nouveau, 162 :4 Régions, alentour (voisines), acquérir terres dans les, 48 :1 ; peuple dans, alentour, 97 :1 ; qui demeurent dans, alentour, 102 :7 ; Sion dans, alentour, 108 :3 ; rassembler dans, voisines, 117 :11 ; section 128 Règles, adoptées par l'Église, 122 :10 ; de représentation, 125 :7-9 ; données dans la loi, 125 :14 Renforcer, être préparé pour, 131 :2 Renversées, ruines ne soient plus, 98 :10 ; le pays de Sion ne soit plus, 100 :3 Réorganisation, œuvre de, 118 :1 ; les Douze dans leur, 130 :4 Repentir, afin de se, 1 :5 ; et marcher avec plus de droiture, 5 :4 ; hommes poussés au, 16 :2 (3, 4, 6) ; 18 :2 ; 49 :2 ; tous les hommes doivent, ou souffrir, 17 :6, 21 ; 18 :1, 2 ; et préparer le chemin du Seigneur, 32 :2 ; car ce royaume est proche, 42 :2 ; ne se repent pas sera chassé, 42 :7 ; vieux et jeunes, 43 :5 ; habitants doivent, 45 :12 ; qu'il se repente, 50 :8 ; de nombreuses choses, 56 :4 ; rapidement de peur que le jugement ne vienne, 63 :4 ; de ce qui n'est pas agréable, à ma vue, 66 :2 ; condamnation jusqu'à ce qu'ils se repentent, 83 :8 ;qu'ils se repentent, 83 :12 ; les frères commencent à se, 87 :8 ; famille doit se, 90 :8 ; si l'ennemi ne se, 95 :5 ; et viens vers toi, 95 :7 ; tous les hommes partout, 108 :5 ; conseillés de, 152 :4 Repentir, le l'obéissance amène la, 1 :5 ; par leur, 2 :6 ; ne rien dire que, 6 :4 ; 10 :4 ; déclarerez, 12 :4 ; 13 :3 ; 18 :4 ; Gentils et Juifs poussés au, 16 :2 (3, 4) ; capacité du, requise, 17 :20 ; ne rien prêcher que, 18 :2 ; déclaré par les anges, 28 :12 ; crier à la génération perverse, 33 :1 ; baptiser en vue du, 34 :2 ; est évangile, 39 :2 ; prêcher aux peuples, 44 :2 ; 53 :2 ; 55 :1 ; comment connu, 58 :9 ; avertir les pécheurs en vue du, 63 :15 ; évangile du, 83 :4 ; baptême du, 104 :10 ; voie vers le, ouverte, 118 :4 Repent, se, et vient à moi, 3 :16 ; ne se repent pas, retranché, 42 :11 Représentation, règles de, 125 :7, 9 ; INDEX DES SUJETS

288 doivent être déterminées, par la conférence, 147 :6 Représentatives, autorités de l'Église, 120 :4 Résident (-dant) (s), Ministres de l'Église, 120 :3 ; servir dans leur propre charge, 104 :5 ; ministres, 122 :7 ; absorber par le ministère, 133 :2 Responsabilités, déchargés de leur, 129 :4 ; être libéré des, 132 :2 ; du travail missionnaire, 133 :2 ; ministérielle, 136 :3 Respirer, laissez, l'Esprit, 162 :2 Ressources, que les, soient réunies, 156 :6 ; des, sont rassemblées, 157 :9 ; ces, sont dépensées, 154 :4 Restauration, de toutes choses, 26 :2 ; 84 :3 ; d'Israël, 45 :2 ; de son peuple, 83 :1 ; œuvre de, soit hâtée, 119 :4 ; ange avec message de, 129 :8 ; signification du mouvement de la, 156 :5 Restauration, l'esprit de la, 161 :1 ; 162 :2 ; les principes de la, 162 : préface ; ô peuple de la, 162 :1 ; 162 :8 ; dans la foi de la, 162 :7 Résurrection, 29 :3, 6, 7 ; 36 :12 ; espoir d'une glorieuse, 42 :12 ; première, deuxième, des justes, des injustes, 43 ; 45 :2, 7, 10 ; 76 :3, 5 ; première, deuxième, des justes, des injustes, 43 :5 ; 45 :2, 7, 10 ; 76 :3, 5 ; païens dans la première, 45 :10 ; 76 :6 ; première, impurs aucune part dans, 63 :5 ; prêchée par apôtres, 63 :13 ; par le triomphe de l'Agneau, 76 :3-5 ; parlant de la, 76 :3 ; des morts, 76 :4 ; dernière, 76 :7 ; par la rédemption, 85 :4 Rétablissement, au pays de Sion, 100 :3 Retirer, (se) (se coucher) tôt dans ton lit, 85 :38 ; conseil de l'Esprit de, 119 :9 Réunion, les anciens prennent la direction de toute, conduisent, selon la direction du Saint-Esprit, 17 :9 ; 4- :1 ; prendre la direction de, 17 :19, 11. non point

devant le monde, 42 :23 ; ne jamais exclure ceux qui appartiennent et ceux qui n’appartiennent pas à l’Église, 46 :1 ; mariages bénis par une, publique, 111 :1 Réveil, spirituel, 156 :3 Révélateur, il sera un, 97 :3 ; afin d’être un, 104 :42 Riche, est qui a la vie éternelle, 6 :3 ; 10 :3 ; je les ai créés, 38 :4 ; vous serez les plus, 38 :9 ; ne donnent pas, condamnées, 56 :5 ; riches, instruits, sages, nobles, premiers, à venir préparer Sion, 58 :3 (9) ; en humiliant les, 83 :23 ; seront abaissés, 101 :2 Révélation, esprit de, 8 :2 ; 10 :6-11 ; pour l’Église uniquement par Joseph Smith, 27 :2 ; rien ne doit être reçu de contraire à, 27 :4 ; à l’Église en présence de six anciens, 28 :1 ; recevrez, 42 :17, 18 ; promise, 59 :1 ; de Jésus-Christ, 87 :4 ; préparer pour la, 98 :5 Révélations, puisse avoir de nombreuses, 2 :2 ; suivront, 17 :6 ; désigné pour recevoir, 27 :2 ; 43 :1 ; ne recevez pas, 43 :2 ; labeur et fruits conformément à, 52 :4, 5 ; en leur temps, 59 :1 ; intendants sur, 70 :1 ; préparer un chemin pour, 71 :2 ; invoquez, 81 :1 ; publication et l’impression, 83 :18 ; recevrez, 87 :5 ; travail, pour obtenir, 91 :1 ; je donnerai, 101 :10 ; coutume concernant, 121 :6 ; devoir d’enseigner, 122 :1 ; concernant l’ordination, 125 :6 ; donnée à l’Église, 129 :8 Révolter, ne pas, contre Joseph, 105 :6 ; des frères de Sion, 83 :12 Richesses, ne cherchez point, 6 :3 ; de la terre, 38 :4 ; de l’éternité, 38 :9 ; consacrer de vos, 42 :11 ; corrompent l’âme, 56 :5 ; de l’éternité, vôtres, 77 :4 ; agent qui a, 87 :6 Rigdon, Sidney, instructions à Smith et Rigdon, section 34 : consacrer la terre pour le temple, 58 :11-13 ; ne venez plus par la voie des eaux, 61 :4 ; ne pas ouvrir la bouche dans les congrégations des méchants, 61 :5 ; comme Président, 99 :2 Rire, sans beaucoup de, 59 :4 ; excès, 85 :19 ; abstenez-vous, 85 :37 Robinson, Kenneth N., apôtre, 154 :3 Roc, édifier sur, 3 :17 ; 6 :16 ; 10 :8, 11 ; 5à :8 ; est l’évangile, 10 :11 ; 16 :1, 4 ; 32 :3 ; fondation du, 10 :8 ; 16 :1 ; édifier INDEX DES SUJETS

289 l’Église sur, 32 :3 ; du ciel, 36 :10 ; qui édifie sur, 50 :8 Royaume, de Dieu, 6 :2, 5 ; sauvé dans, 6 :5 ; 10 :2 ; venez à moi dans, 7 :2 ; demeurer dans, 14 :3 ; joie dans, grande, 16 :3, 4 ; du Père, 16 :7 ; fils et filles dans, 24 :1 ; de mon Père, 26 :1 ; 38 :4 ; 77 :4 ; choses paisibles du, 35 :1 ; mystères donnés du, 42 :18 ; 43 :3 ; 63 :7 ; 76 :8 ; gloires du, 43 :3 ; lois du, 58 :4 ; bénédictions du, 61 :6 ; proclamation des choses du, 71 :1 ; Satan cherchait à prendre, 76 :3 ; pour détruire, 83 :4 ; fruits pour, 83 :8 ; enfants du, 83 :8 (12, 15) ; gloire du, céleste, 85 :2 (4-6, 9, 15, 19-21) ; détenir les clefs du, 87 :1-3 (5) ; appartenant au, 91 :1 ; 94 :3 ; clefs du, 94 :3 ; reçoit mon, 96 :1 ; sur la terre, 97 :3 ; gouverneur dans mon, 98 :8 ; entrera dans, 98 :9 ; œuvres dignes de mon, 98 :13 ; organiser mon, 100 :6 ; mon Église et, 101 :10 ; loi du, céleste, Sion, édifiée selon la loi de, 102 :2, 9 ; porte ouverte du, 105 :8 Royaume, gouverneurs de nombreux, 77 :3 ; du monde, 83 :14 (24) ; lois données sont nombreuses, 85 :9 (12, 13, 15, 21) ; 90 :12 ; édification du, 153 :9 ; 154 :7 ; vous accorder le, 157 :12 ; à l’œuvre du, 156 :11 Royaume, cherchant à établir le, 161 :6 ; construction du, 162 :1 ; 162 :5 ; dans le, de paix, 162 :4 ; connaître les joies du, 162 :7 Rushton, J.W., siégeant avec les Douze, 126 :7 ; libéré des Douze, 140 :3 Russell, R.C., être apôtre, 129 :6 ; libéré, 134 :2 Sabaot, aux oreilles du Seigneur de, 85 :1 ; 95 :1 Sabbat, (saint jour, 59 :2) ; garder le saint, 68 :4 ; discussion au sujet du, 119 :7 Sac, ne prendras ni bourse ni, 23 :7 ; ne pas ouvrir, 83 :13, 15 Sacerdoce, averti, 132 :3 ; choisir parmi le, 137 :4 ; se soutenir mutuellement, 140 :1 ; préparation exceptionnelle du, 141 :5 Sacré(e), place unique et, 161 :1 ; édification d’une communauté, 161 :3 ; annonce de l’histoire, 161 :5 ; car c’est un voyage, 162 :2 ; principe, 162 :6 Sacrement, 17 :8, 10, 11, 18, 22, 23 ; préparation pour, 26 : 1, 2 ; ne jamais exclure des réunions les personnes qui ne sont pas membres, 46 :1, 2 ; offrir un, au Très-Haut, 62 :2 ; maison dédiée à mon nom pour offrande du, 92 :3 ; temps administration du, 119 :5 Sacrements, offriras tes, au saint jour, 59 :2 ; vin seulement pour les, 86 :1 ; pour enrichir la vie spirituelle, 158 :11 Sacrement(s), se tourner vers les, 162 :2 ; forme du, qui dispense la grâce, 162 : 2 Sacrifice, offrirez, 59 :2 ; un jour de, 64 :5 ; un, une offrande acceptable, 83 :6 ; observer les alliances par le, 94 :2 ; accepter de nombreux, 124 :8 ; exercer le principe de, 130 :7 ; dans un esprit de sacrifice personnel, 129 :3 Sacrifices, par vos,

161 :2 Sage(s), être, 46 :7 ; soyez sages et fidèles, 117 :14 Sages, d’abord les, invités au souper de la maison du Seigneur, 58 :3 ; la sagesse des sages périra, 76 :2 ; hommes, doivent être recherchés, devez soutenir, 95 :2 ; être nommés, 98 :10 ; hommes sages, qu’ils achètent de la terre, 100 :5 Sagesse, ceux qui cherchent la, 1 :5 ; est plus grande, 3 :9 ; doit être recherchée, 6 :3 ; ne cherchez point les richesses, mais, 10 :3 ; n’écriras pas par la voie du commandement mais par la, 27 :2 ; la sagesse des justes sera grande, celle des sages périra, 76 :2 ; pour votre bien, 81 :4 ; et ceci est la, 81 :6 ; reçoit la sagesse, 85 :10 (36) ; Parole de, 86 ; qui vous permettra de savoir, 93 :1 ; cherchant à connaître la, 94 :1 (4) ; concernant toutes les branches, 98 :9 ; choses révélées selon ma sagesse, 102 :7 ; hommes d’excellente, 117 :5 ; pour exercer la charge de, 120 :2 ; esprit de, 120 :9 ; 122 :2 Sagesse, leurs questions et leur, 161 :4 Saints, le Seigneur a le pouvoir sur, 1 :6 ; se levèrent, 36 :11 ; viendront, 4(:7 INDEX DES SUJETS

290 ; lieu de Sûreté pour les, 45 :12 ; terre acquise par les, 57 :1 (3, 4) ; chemin pour le voyage des, 61 :4 ; rassembler, 63 :8, 9 ; héritage en Sion, 64 :6 ; le diable livre la guerre aux, 76 :3 ; rassemblement des, 83 :1, 2 ; 98 :4, 9 ; 102 :4 ; préparer les, en vue de l’heure du jugement, 85 :23 (26, 27, 33, 35) ; salut des, 86 ; préface, qui gardent ces paroles, 86 :3 ; terre donnée aux, 100 :2 ; pourvoir aux besoin des, 101 :2 (6) ; joyeux dans le triomphe, 119 :6 ; observer le premier jour, 119 :7 ; enlever l’égoïsme du cœur des, 127 :7 ; bénéfices dont jouissent les, 128 :8 ; perfectionnement des, 136 :3 ; 137 :4 Saint-Esprit (voir aussi Esprit Saint), promis, 12 :4 ; 16 :4 ; manifesté toutes choses nécessaires, 16 :4 ; don du, 17 :5 ; 32 :3 ; 39 :6 ; 68 :4 ; afin de conduire les anciens, 17 :8, 9 ; baptême du, 17 :8 ; 18 :4 ; 32 :2 ; pouvoir du, 33 :2 ; recevoir le, 34 :2 ; 35 :1 ; 39 :6 ; connaît toutes choses, 34 :5 ; parler selon l’inspiration du, 68 :1 ; remplis de, 83 :4 ; recevra le, 83 :10 Saint, Le, conseil, direction du, 77 :3 ; de Sion, fondation, 77 :3 ; dont les jours n’ont pas de commencement ni de fin, 77 :3 Saintes, Écritures, 17 :2, 6 ; données par moi pour instruction, 32 :3 ; Version Inspirée, 34 :5 ; principes des, Version Inspirée doit être enseignée, 42 :5, 15 ; comme une loi pour gouverner l’Église, 42 :15, 16 Salaire, de celui auquel ils choisissent d’obéir, 28 :12 Salut, dans le royaume de Dieu, 6 :1 (5) ; héritiers du, 7 :2 ; éternel, 10 :2 ; 43 :6 ; commandement donné pour le, 38 :4 ; du peuple, 42 :10 ; enfants grandiront jusqu’au, sans pécher, 45 :10 ; signes non pas pour le salut, 63 :2 ; clefs du, 77 :3 ; un nouveau commandement pour votre salut, 81 :3 ; pour votre profit et votre, 83 :11 ; le, temporel, 86, préface ; évangile du, 87 :3 ; messager du, 90 :1 ; 94 :3 ; devoirs concernant le, 100 :1 ; ordre établi pour, 101 :1 ; soit fait pour, 101 :9 ; extrémités de la terre voient, 108 :1 ; de mon peuple, 122 :6 ; apôtres du, 130 :9 ; pour le, du monde, 155 :7 ; pour la bénédiction et le, de l’humanité, 156 :7 Salutations, au nom du Seigneur, 85 :36 Sanctification, juste et vraie, 17 :6 ; de l’Église, 97 :4 ; ce que Dieu a prévu pour son peuple, 129 :9 Sanctifier, vous-mêmes, 43 :4 ; 85 :18, 20 ; Moïse cherchait à, 83 :4 Sanctifiés, par ce que vous avez reçu, 43 :3 ; mari incroyant et femme, 74 :1 ; par l’Esprit, 83 :6 ; terre doit être sanctifiée, pour la cause de, 85 :4 ; qui ne sont pas, 85 :5 (6, 8, 35) ; ne peut être, 98 :2 ; que l’armée soit, 102 :9 (10) ; tribu de Juda soit, 108 :6 Satan (voir aussi Diable), pouvoir, méthodes, œuvres de, 3 :1-6 ; 36 :5 ; chercher à détruire les âmes, 64 :3 ; détruire les œuvres de, 18 :1 ; tenta Moïse, 22 :8-14 ; prétendait être le Fils Unique, 22 :12 (14, 15, 17) ; ne peut tenter les petits enfants, 28 :13 ; tremblera, 34 :6 ; grande chaîne dans la main de, 36 :5 (7) ; lié et relâché, 43 :7 ; n’ait point de place dans les cœurs, 45 :10 ; cherchait à tremper, 50 :1 ; partout, trompant les nations, 52 :4 ; tente d’éveiller la colère et d’inciter à verser le sang, 63 :8 ; fait la guerre aux Saints, 76 :3, 4, 7 ; rébellion de, 76 :3, 4 ; cherche à se détourner de la vérité, 77 :2, 3 ; 81 :5 ; 101 :1 ; est lié, 83 :17 ; est assis pour régner, 84 :1 ; sera lié, 85 :35 ; ne pas tenter l’homme, 98 :5 ; hommes livré à ; 101 :2 Sauvés, et persévéreront jusqu’à la fin, 16 :4, 7 ; 17 :5 ; Israël sera, 38 :7 ; 98 :4 ; auraient pu être, 102 :2 ; tous peuvent être, 116 :4 Sauveur, connaissance du, 2 :6 ; foi en, 18 :4, 6 ; plein de grâce et de vérité, 22

:4 ; du monde, 43 :8 ; au milieu du peuple, 108 :5 Sceau, attestées par ce sceau, 95 :1 ; ceci sera mon, 98 :8 ; sur la trésorerie, 101 :11, 12 Sceller, pouvoir donné pour, 1 :2 ; à la INDEX DES SUJETS

291 vie éternelle, 68 :1 ; sceller, le témoignage, 85 :23 Schaefer, Roy H., apôtre, 153 :6 ; relevé, 157 :2 Secret, prier en secret, 18 :4 ; 21 :5 ; secouer poussière des pieds en secret, 60 :4 ; nettoyer les pieds en secret, 96 :1 Secrètes, actions secrètes, révélées, 1 :1 ; chambres secrètes, 38 :4 (6) ; combinaisons secrètes arrivant au monde, 42 :18 Secrets, révéler les actes secrets des hommes, 85 :34, 35 Sécurité, leur, doit être trouvée, 161 :7 Seigneur, voix du, à tous, 1 :1-3 ; a appelé Joseph Smith, 1 :4 ; ne fait pas acception de personnes, 1 :6 ; 38 :4 ; tenter le, 3 :5 ; parler face à face, 15 :1 ; 36 :1 ; préparez le chemin du, 32 :2 ; deuxième venue, 33 :1 ; vint et demeura avec son peuple, 36 :2 (7, 10, 12) ; sera le gouverneur quand viendra, 41 :2 ; jour du, est proche, 43 :5-7 ; 45 :6 (7, 8, 12, 15) ; croyez au nom du, 49 :2 ; raisonner avec vous, 50 :4 ; crucifié pour les péchés, 53 :2 ; colère du, 56 :1 ; commande, révoque, 56 :2, 6 ; gouverne, 60 :2 ; bénit, maudit, les eaux, 61 :3 ; fidèle, ne peut mentir, 62 :2 ; en colère avec les méchants, 63 :1, 2, 9 (4, 8, 14, 15) ; pardonne, 64 :2 (3, 4, 6) ; préparez le chemin, priez, 65 :1 ; vous donne un témoignage, 67 :2 ; miséricordieux et généreux, 76 :2 (3) ; vous pardonner, 81 :1 (2, 3, 4) ; prêtrise confirmée par le, 83 : (2), 3, (4, 7, 16, 17, 18, 24) ; anges invoquent le, 84 :2 ; de Sabaot, 85 :1 (27, 36, 39, 41, 44) ; maison consacrée au, 91 :3 ; vous rend libres, 95 :2 (4, 6, 7) ; révèle toutes choses, 98 :5 (12) ; de la vigne, 100 :4 ; ne deviendrai pas un sujet de moquerie, 101 :1 (2, 11) ; venue du, 103 :2 ; officier au nom du, 104 :12 (13, 19, 24) ; venir au temple, 108 :1 (3, 5, 7, 9, 11, 12) ; adorer dans la maison du, 119 :6 (7, 9) ; entend le, 120 :5 ; directives révélées par le, 122 :6 ; conduite des Saints agréable au, 136 :3 Seigneur, jour du, observance du, 59 :2 ; sacrement au jour du, 119 :5 ; observé, 119 :7 Seigneur, maison du, 92 :3 Sekine, Kisuke, apôtre, 154 :3 ; relevé, 158 :5 Sensible(s), étant, à l’importance, 161 : préface ; soyez respectueux et, 162 :2 ; Séparent, les choses qui vous, 162 :5 Serig, Joe A., apôtre, 155 :5 Servant (serviteurs), paresseux, si agit par compulsion, 58 :6 ; manifesté à mon, 102 :10 ; si écarté par mort ou transgression, choix d’un autre, 127 :8 ; approuvé ou désapprouvé, 130 :6 Servants (serviteurs), choisis, commandés, personne ne peut s’y opposer, 1 :1, (2, 3, 5, 8) ; envoyés à l’est, ouest, nord, sud, 42 :18 ; parole du Seigneur aux, 44 :1 ; envoyer rapports de leurs intendances à Sion, 69 :2 ; bénédictions pour les servants fidèles, 70 :4 ; celui qui reçoit mes, me reçoit, 83 :6 ; je vous ai appelés, vous êtes leurs, 90 :8 ; ont péché, 92 :2 ; effrayés, s’enfuirent, 98 :6 ; Seigneur de l’olivette l’appela, rassembler le reste des, 98 :7 ; ont rompu l’alliance, 101 :1 ; de Dieu, avanceront, 108 :7 ; non acceptables comme, 116 :4 ; des organisations, 117 :12 ; ne pas soutenir les, paresseux, 118 :4 ; ne pas se quereller, 121 :4 ; ont été durs les uns envers les autres, 122 :1 ; conseil d’un des, 127 :2 ; ont bien œuvré, 129 :4 ; autres, être appelés, 129 :6 Service, qui s’engagent dans, 4 :1 ; du chant béni, 119 :6 ; fidèle dans, 129 :1, 3, 4 ; pour ce, spécial, 130 :2 ; coopération dans, 132 :3 ; se dévouer sans réserve à un, 154 :5 ; Serviteur, mon, 160 :1 Seuls, vos frères et sœurs qui sont, 161 :3 Sheehy, F.M., siégeant avec les Douze, 126 :7 ; déchargé, 133 :1 Sheehy, Howard, S., fils, apôtre, 149 :1 Signes, dans les cieux et sur la terre, 28 :3, 4 ; 33 :1, 2 ; seront montrés, 34 :3 ; de la venue, 45 :2, 6 ; ne demandez pas, afin d’en faire emploi pour INDEX DES SUJETS

292 votre propre intérêt, 46 :4 ; celui qui cherche, des (signes) les verra, mais non pas en vue du salut, 63 :2 (3, 4) Siècles, à travers les, 162 :1 Signes (miracles), suivent l’obéissance, 68 :1 ; accompagneront ceux qui auront cru, 83 :10 Sion, chercher à établir, 6 :3 ; 10 :3 ; 11 :3 ; 12 :3 ; cause de, 6 :3 ; 10 :3 ; avancer la cause de, 19 :2 ; cité de, 27 :3 ; se réjouira et fleurira, sera rassemblée, 34 :6 ; 39 :4 ; 49 :5 ; 64 :8 ; peuple appelé, 36 :2 (3, 6, 9, 10, 12, 13, 14) ; 38 :1 ; quand sera préparée, 42 :3 ; lieu de refuge, 45 :12-14 ; 63 :9 ; fondations posées, 48 :2 ; 57 :1 ; 58 :3 ; hâtée en son temps, 52 :9 ; révélation donnée dans sections, 57, 58, 59, 63 :8, 9 ; 64 :4, 5 ; description de, 58 :11 ;

ne pas s’y rendre par la voie des eaux, 61 :3 ; se rassembler dans, 62 :2 ; 63 :8, ç, 10, 12, 13 ; 72 ; ira d’un cœur ouvert à, 64 :4, 6, 7 ; tu enverras beaucoup de personnes à, 66 :5 ; porte ces paroles au pays de, 68 :4 ; commandements et argent qu’il va porter au pays de, 69 :1, 2 ; consacré à, 70 :1, 2 ; règles gouvernant le rassemblement à, 72 :1-5 ; Mont Sion, cité de Dieu, 76 :5 ; magasin, 77 :1-2 ; pour votre bien et votre salut, 81 :3, 4 ; 87 :3 (7, 8) ; 90 :12 ; se tiendront sur le Mont Sion, 83 :1 (6, 8, 12, 17, 18) ; cité du pieu de, 91 :1 ; pieu pour la force de, 93 :1 ; volonté concernant les frères dans le pays de, 94 :1 (2, 3, 5) ; ceux qui ont le cœur pur, 94 :5 ; envoyé à l’évêque à, 96 :2 ; sera rachetée, 97 :4 ; ne sera pas écartée de sa place, 98 :4 (5, 6, 9, 10, 11) ; rédemption de, par le pouvoir, 100 :1, 3, 5, 6 ; commandement concernant, 101 :9 ; édifiée par la loi céleste, 102 :2 (3, 9, 10) ; conseils dans les pieux de, 104 :14 (15, 31, 33) ; demeure comme en, 105 :4 ; poser les fondations de, 106 :1, 2 ; rassembler dans le pays de, 108 :2 (3, 6, 10) ; Filles de, approuvées, 127 :3 ; reconstruction des places désertes de, lois de, 128 :7 (8) ; réformes sociales divinement imposées, 137 :6 ; Église avertie au sujet des déplacements vers, 140 :5 ; 149 :9a ; qui œuvrent dans la cause de, 155 :8 ; celle d’établir la cause de, 156 :11 Sion, il sera connu comme, 161 :7 ; à savoir, 162 :1 Sioniques, conditions relatives aux conditions spirituelles, 140 :5 Smith, A.H., témoin spécial, 117 :4 ; président des Douze, 120 :8 ; conseiller et patriarche, 124 :2 ; prend la place de, 124 :3 ; 130 :3 Smith, D.H., ordonné conseiller, 117 :3 ; déchargé, 121 :1 ; entre mes mains, 122 :4 ; fils de, 129 :5 Smith, E.A., un de la présidence, 129 :5 ; déchargé, préside les évangélistes, 137 :4 ; renonce, 145 :4 Smith, Emma, vocation de, dame élue, 24 :1-4 Smith, F.A., siégeant avec les Douze, 126 :7 ; déchargé, patriarche présidant, 130 :3 ; libéré, Président émérite, 137 :3 Smith, F.M., siégeant avec la présidence, 126 :8, soit élu, 127 :8 Smith, H.C., apôtre, 119 :1 ; historien, libéré de sa charge d’apôtre, 129 :3 Smith, Hyrum, instructions données à, 10 : devoir envers l’Église, 21 :2 ; héritage de, 91 :4 Smith, Israël A., placé dans la Première Présidence, 138 :1 ; libérés de ses devoirs par la mort, 145 :1 Smith, Joseph, III, ordonner les Douze, 117 :4 ; instructions données à, 127 :1, 2, 8 ; Elbert A. Smith, conseiller auprès de, 129 :5 ; a observé la règle du jeûne, 131 :1 Smith, Joseph, fils, a traduit les annales des Néphites, 1 :5 ; révélations données à, sections, 2, 3, 6, 7, 16, 19, 22, 23, 25, 34, 37, 40, 44, 47, 71, 73, 76 ; commandements stricts, 2 :3-5 ; 3 :1-18 ; comme témoin, don pour traduire, 5 :1 ; ferme en gardant les commandements, recevra la vie éternelle si tué, 5 :4 ; instructions concernant traduction, 5 :6 ; clefs données, 6 :13 ; 26 :2, 3 ; 27 :2 ; 34 :4 ; 64 :2 ; dirigé par INDEX DES SUJETS

293 Dieu, 15 :2 ; vie éternelle, 16 :2 ; a baptisé Cowdery, 16 :2 ; ordonné apôtre, premier ancien, 17 :1 ; 19 :3 ; voyant, traducteur, prophète, 19 :1 (2, 3) ; appelé à écrire le Livre de Mormon, consacre-toi à ta vocation, 23 :1-4 ; tient des conférences, 25 ; étudier les Écritures, prêcher, ordonné, 26 :3 ; recevoir les révélations comme Moïse, 27 :2 ; plénitude de l’évangile par la main de, 34 :4 (5) ; renforcer l’Église, 37 :1 ; une maison construite pour traduire, 41 :3 ; voyager pendant une saison, 42 :2 ; recevoir les commandements aucun autre ainsi désigné, si ce n’est par lui, 43 :1, 2 ; voyager et prêcher, 52 :2-6 ; directives données par, 60 :4-6 ; ne pas prêcher dans les congrégations des méchants, 61 :5 ; discerner par l’Esprit ceux qui iront à Sion, 63 :11 ; clefs non retirées de, 64 :2 ; imperfections de, 67 :2 ; confondre les ennemis, 71 :1, 2 ; 73 :1, 2 ; vision dans l’Esprit, 76 :3 ; emplacement du temple dédié de la main de, 83 :1 ; réprimandé devant le Seigneur, 90 :8 ; se hâte, 90 :11 ; reconnu président, 99 :2 ; voyage de, 100 :7 Smith, Joseph, père, œuvre merveilleuse, grand commandement, 4 ; vocation de, 21 :4 ; continuer avec famille, 87 :6 ; grand conseiller, 99 :2 Smith, Samuel H., révélation à, 21 :3 ; voyager et œuvrer, 52 :6 ; 61 :6 ; 66 :4 ; 75 :3 ; grand conseiller, 99 :2 Smith, T.W., un des Douze, 117 :4 ; dans ma main, 122 :15 Smith, W. Wallace, apôtre, 140 :4 ; à la présidence, 142 :1 ; choisi comme président, 144 :1 ; se retirera, 152 :1 Smith, Wallace B., appelé à être un assistant pour son père (Prophète, Président désigné), 152 :1 Smith, Wallace B.,

relevé, 160 :2 Société, patriarche, visiter, 125 :13 Sœur, t’offense, 42 :23 Soixante-Dix, 104 :11, 13, 16, 41, 43 ; ministres voyageurs, 120 :3 (10) ; ministre des, 122 :7, 8 (9, 10) ; précisions concernant, dans texte section 120 ; en égalité avec, 124 :4 (5, 6) ; ouvrir des missions, 125 :12 ; décisions de, 126 :10 ; pour soulager les Douze, 141 :6 ; conseil pour, 143 :3 Solennités, de l’éternité sur les esprits, 43 :8 Sort, tirer au sort par numéros, 99 :7 Souffert, la mort, a subi douleur de tous, 16 :3 ; Moi, Dieu ai, 18 :2 Souffrances, Christ, 18 :2 ; combien douloureuses, 18 :2 Souffrir, doit se repentir ou, 18 :1 Soupçons, aucune raison d’avoir des, 122 :13 ; méfiance et, 131 :4 Soutenir, ils soutiendront, 23 :2 ; mari soutiendra, 24 :2 ; si en transgression, retirez votre soutien, 118 :4 ; évêché-président doit être soutenu par, 130 :6 ; vos dirigeants, 150 :9 Spéculation, avertissement, 127 :7 Spirituel, spirituellement et temporellement, 22 :2 ; choses créées, 28 :8, 9 (12) ; administrer dans les choses, 104 :7 (9, 11, 35) ; libérer autorités, 122 :7 ; manifestations, 125 :15 Spirituel(le)(s), direction des autorités, 161 :5 ; 162 :2 ; la vie, du corps, 162 :2, chaque disciple a besoin d’un foyer, 162 :7 ; un refuge, 162 :7 Statuts, sur la terre de Sion, 106 :2 Stuart, John C., apôtre, 150 :2 ; relevé, 155 :4 Succession, 160 :3 Surplus, le reste doit être consacré, 42 :10 ; 70 :2 ; je requiers tout le, 106 :1 ; payer la dîme de leur, 106 :2 ; selon les conditions établies pour les, 129 :8 ; en ce qui concerne la construction du temple, 149A :5 Suspicion, semer la méfiance et la, 132 :4 Swails, Norman E., conseiller à la présidence de l’évêché, 157 :7 ; évêque présidant, 158 :7 Symbole, imposant, d’un peuple, 161 :2 Tabac, n’est pas pour le corps, 86 :1 ; éviter l’usage de, 119 :3 Tache (souillure), te garder de toute, 59 :2 Talent, développer son, 81 :4 ; peut en acquérir d’autres, 81 :4 ; brochures par ceux qui ont du, 125 :11 ; consacrer

leurs, 132 :3 Talents, déposés dans la trésorerie, 101 :12 Talents, recevez les, et l’énergie, 161 :4 Témoignage, aux Lamanites, 2 :6 ; trois témoins, 5 :3 ; paroles établies par, 6 :14 ; des anges, 36 :6 ; préparé afin de rendre, 58 :3 (4, 9) ; est inscrit au ciel, 62 :1 ; rendre, en chaque lieu, 66 :3 ; Moi le Seigneur, je vous donne, 67 :2 ; secouerez la poussière des pieds comme, 75 :3 ; 96 :1 ; qu’il vit, car nous l’avons vu, 76 :3 (5) ; au monde entier, 83 :9 (10, 16) ; sceller, 85 :23 (25, 46) ; ces trois, 95 :5, 6, 7 ; ne le retiendrez plus comme, 95 :7 ; choisi pour rendre, 105 :1 ; ils ont scellé, 108 :13 ; prier et rendre, 119 :6 ; que Jésus est Christ, 130 :9 ; pour le Christ, 141 :1 ; pour le degré de, fidèle, 158 :9 ; inspirées par la vie et le, du Rédempteur du monde, 156 :5 ; renforcement de la foi et préparation au, 156 :5 ; extension du, de mon évangile, 156 :1 Témoignage(s), l’Esprit portera, de la vérité, 161 :7 ; si vous persistez dans votre, 162 :3 ; les nombreux, des personnes dans le monde, 162 :4 ; vous distraire de votre, 162 :5 ; soyez fervents dans votre, 162 :8 Témoin, Joseph Smith, agir en, 5 :1 ; 12 :4 ; commandé de témoigner, 5 :5 Témoins, témoignage de trois, 5 :3 ; 15 :1-3 ; parole établie par deux ou trois, 6 :13, 14 ; 42 :22 ; monde jugé par, 17 :3 ; témoins spéciaux de mon nom, 26 :3 ; dans les cas d’adultère, 42 :22 ; apôtres, ou témoins spéciaux du Christ, 104 :11 ; choisis comme spéciaux, 117 :4 ; témoins et réclamations, 125 :4 ; témoins spéciaux de mon Évangile, 155 :5 Témoins, quelques vaillants, 161 :3 ; être des, de Jésus-Christ, 162 : préface Témoigner, pour, de mon nom, 155 :7 ; pour, de mon amour envers toute personne, 156 :11 Temple, j’entrerai dans mon Temple, 42 :10 ; à Jérusalem, 45 :3 ; l’emplacement du, 57 :1 ; dédier l’emplacement du, 58 :13 ; ville commençant par l’emplacement du, 83 :1 (2) ; temple qui est profané, 90 :5 ; voile qui protège mon, 98 :5 ; le Seigneur entrera soudain dans son, 108 :1 ; resté le même pour moi, 122 :6 ; aucun rite secret dans, 149A :6 ; les desseins des ministères du, 156 :4 ; construction de mon, étendard devant le monde ; 156 :6 ; dédié à la poursuite de la paix, 156 :6 ; à l’Endroit Central, 149 :6 ; 156 :3 ; n’élevez pas mon , avec vanité, 157 :9 ; satisfait des progrès des préparations, 157 :8 ; efforts et sacrifices qui ont permis la construction, 159 :6 Temple, devenez un peuple du, 161 :2 ; accomplissez les buts du, 161 :2 ; les ministères du, 162 :1 Temples, tabernacle, à savoir, 90 :5 ; Dieu n’entre pas dans les,

profanés, 94 :4 Temporels, labeurs, 23 :4 ; moyens temporels utilisés pour les fins de l'Église, 114 :1 ; 122 :5 Temporelles, choses créées, 28 :8 ; être égal en choses, 70 :3 ; administrer toutes les choses, 104 :32 ; concernant les choses, 129 :8 Temporelles, affaires de l'Église, 129 :8 ; 130 :7 ; prendre soin des, 130 :6 ; conseil sur la loi des, 132 :2 ; conseil concernant, 140 :5 Temps, dans le méridien du, 17 :5 ; le dernier, 43 :7 ; ne gaspilleras pas ton, 60 :3 ; n'est plus, 83 :17 ; 85 :18, 35 ; est proche, 101 :10 ; est maintenant venu, 131 :2 ; pressant, 132 :3 ; est propice, 134 :5 Temps, plénitude des, 26 :3 ; 105 :12 ; quand le temps des Gentils arrivera, 45 :4 ; se déplacent en leurs, 85 :11 ; sont graves, 137 :6 Tentation, ne pas céder à la, 9 :5 ; 61 :6 ; de peur que tu n'entres dans la, 21 :1 ; 30 :4 ; d'Adam, 28 :10, 11 ; aide promise dans la, 62 :1 ; délivrance de la, 92 :1 Terre, posséder cette, 3 :11 ; des profondeurs de la mer, 36 :2 ; de promesse, 38 :4 ; consacrer cette, 51 :4 ; 52 :1 ; 58 :13 ; d'héritage, 52 :2, 9 ; 55 :2 ; fuir de INDEX DES SUJETS

295 cette, 54 :2 ; de promesse, 57 :1 (2, 6) ; apprenez de moi ma volonté concernant cette, 58 :1 (3-15) ; bénie pour l'usage de nos saints, 61 :3 ; se réjouir dans, 62 :2 ; de Sion, le Seigneur la tient entre ses propres mains, 63 :8 (9, 10, 12, 13) ; obéissants mangeront les fruits de la, 64 :7 (68 :4 ; 69 :2) ; a consacré, 81 :4 (82 :1) ; terre sainte, non souillée, 83 :8 ; jugements sur, 85 :21 (35) ; de Sion, 94 :1, 2, 3 ; le Seigneur de l'olivette, prendre possession de la, 98 :7 (9, 10) ; de Sion, 100 :1 (3, 5, 6) ; sanctifier, de Sion, 106 :2 ; rassembler sur, de Sion, 108 :2 (3, 4 ; 108 :6 ; 119 :8 ; 122 :12 ; 128 :7 ; 131 :2) ; ma création gémit, 155 :7 Terre (pays), lois du pays, 42 :21, 22 ; que personne n'enfreigne la loi du, 58 :5 ; maladie investira le, 45 :4 ; loi du, 95 :2 ; le beau pays, 96 :2 ; envoyés dans les pays étrangers, 108 :3 Terres, distribution de, 18 :5 ; travaux de vos, 25 :1 ; acquisition de, 42 :10 ; guerre sur les propres, 45 :11 (12) ; pour héritage, 48 :1, 2 ; 52 :9 ; 57 :1 ; amélioration, lieu de résidence, 58 :7- 12 ; avantages attachés aux, publiés, 58 :12 ; à être vendues, 63 :10 ; envoyer pour acquérir des, 98 :9, 10 ; 100 :5 ; peuvent acheter des, 98 :10 ; propriétés en, 101 :12 ; dans le Comté de Jackson, soient acquises, possession de, 102 :8 ; acquisition, 122 :6 Timms, William E., apôtre, 147 :4 Tombé(s), peuple, 17 :2 ; Lucifer, 76 :3 ; certains sont, 124 :8 Torts, et faites-nous réparation des, qui nous ont été faits, 102 :7 Tourments, sans fin, 18 :1 ; aucun homme ne connaît la fin ni le lieu des, 76 :4 ; lever les yeux en enfer, dans les, 101 :2 Tradition(s), sachez respecter la, 161 :5 ; respectueux des, 162 :2 Traducteur, Joseph Smith, un, 19 :1 ; président à être, 104 :42 Traduction, Joseph Smith reçut le pouvoir de, le Livre de Mormon, 1 :5 ; sections, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 15 :2 ; la Version Inspirée, à Joseph Smith, 37 :1 ; maison pour, 41 :3 ; il est expédient de traduire de nouveau, 73 :2 ; que vous vous hâtiez à traduire, 90 :12 Traduit, jusqu'à ce que le Nouveau Testament soit, 45 :11 ; Apocryphe ne doit pas être, 88 :1 Traiter, à la légère, ne pas, choses sacrées, 6 :5 ; 8 :3 Transfiguration, jour de, 63 :6 Transformation, notre voyage vers la, 161 : préface ; le chemin de la, 161 :3 Transgresser, contre toi, pardonneras, 95 :7 Transgressé, s'il y en a qui ont, 46 :1 ; si mon peuple n'avait pas, 102 :2 Transgresseur, maudit, 101 :1, 2, 12 ; un reproche au, 105 :4 Transgresseurs, règles gouvernant, 42 :23 ; vous devenez, si ne gardez point mes paroles, 81 :1 ; si n'êtes trouvés, 82 :1 ; doivent être châtiés, 98 :5 ; n'échappent point à la colère, 101 :1 ; livrés aux tourments, 101 :2 ; pour juger les, 104 :32 ; ne pas soutenir, 118 :4 Transgression, tu tomberas pour cause de, si tu n'y prends garde, 2 ;4 ; celui qui ne s'humilie tombera dans, 5 :6 ; des saintes lois, 17 :4 ; spirituellement mort, 28 :11 ; un autre nommé dans le cas de, 42 :3 ; qui ne peut être rompu par, 81 :4 ; être retranché par, 101 :1 ; alliances rompues par, 101 :9 ; en conséquence de, 102 :3 ; dans le cas de, 122 :10 ; être trouvé en, 125 :4 ; dans son office, 126 :11 ; ou tomber par, 127 :8 Transgressions, n'est pas excusable dans tes, 23 :1 ; pardonnez-vous vos, mutuellement, 81 :1 ; non effacés si ne se repent et ne vous récompense au quadruple, 95 :7 ; en conséquence des, 98 :1 Travail, superflu, 119 :7 ; de présidence, 137 :5 Travail,

beaucoup de, à faire, 162 :5 Travailler, un peuple prophétique doit, sans cesse,162 :5 Travailleur, le paresseux ne mangera pas le pain, du 42 :12 INDEX DES SUJETS

296 Trésors, les plus petits sont des, aux yeux de Dieu, 161 :4 Tribulations, au temps des, 2 :3 Triomphera, l'esprit de vérité, 162 :5 Troupeau ne sont pas de ce, 3 :14 Tyree, Alan D., apôtre, 148 :4 ; conseiller de la Première Présidence, 155 :3 ; relevé, 158 :1 Tyree, Lawrence, W., apôtre, 158 :6 Uni, ordre, révélation, 89 :1 ; établi, 101 :1 (9) Unie, au nom de Jésus-Christ, 161 :6 Unique, Fils, similitude du, 22 :4, 9, 10 ; plein de grâce et de vérité, 22 :4 (12, 14, 21) ; créé par lui, 76 :3 (4) ; gloire du, 90 :1 Unique, votre place, et sacrée, 161 :1 ; appelés de manière, 162 : préface Unir, devoir d', 21 :5 Unissent, les choses qui vous, en Jésus-Christ, 162 :5 Unité, tous œuvrer dans, 38 :6, 9 ; une plus grande, 118 :1 ; de sentiments atteinte, 122 :13 ; différences limitées par unité de volonté, 129 ;9 ; plus grande, nécessaire, 135 :2 ; d'effort, 136 :3 ; recommandée, 140 :1 ; 141 :7 ; 150 :12 ; 151 :10 ; principaux conseils et assemblées félicités pour leur, 146 :2 ; bénéficier de l', 157 :10 ; développer une, d'objectifs, 154 :4 Urgent, quelque décision, 161 : préface ; prêtez à l'oreille à l'appel, 161 :6 ; l'appel de répondre est, 162 :7 Urim et Thummim, moyens de traduction, 3 :1 ; 17 :2 ; les verrez, grâce à votre foi, 15 :1 Valeur, ce qui aurait la plus grande, 13 :1 ; 14 :1 Valeur(s), principe sacré qui déclare la, inestimable, 162 :6 ; ces, profondément enracinées, 162 : 7 Vallées, soient comblées, 49 :4 ; ne seront point trouvées, 108 :5 Vases, soyez propres vous qui portez, 38 :9 ; 108 :2 ; soient des vases de colère destinés à souffrir, 764 ; il y en a qui sont choisis, 119 :4 ; pour le sacrement, 119 :5 Veazey, Stephen M., apôtre, 158 :6 Vengeance, de Dieu, juste, 2 :2 ; sur les méchants, 28 :4 ; visiter Sion avec, 94 :5 ; si l'ennemi s'échappe, 95 :5, 7 ; sur les habitants de la Terre, 105 :9 ; c'était le jour de, 108 :9 Verbe, était au commencement, 90 :1 Vérité, témoignage est, 1 :8 ; mener nombreux à la, 6 :5 ; parle en sobriété, 16 :4 ; Livre de Mormon contient, 18 :3 ; déclarer la, 18 :5 ; cœur ouvert pour prêcher, 21 :1 ; grâce et, 22 :4 ; 36 :1 ; reins ceints avec, 26 :3 ; la demeure de ton trône, 36 :6 ; de la terre, 36 :12 ; ferai descendre la vérité sur la terre, 36 :12 ; de peur que vous fassiez ce qui n'est pas, 50 :3 ; Consolateur doit enseigner, 50 :4 ; être connue, 50 :6 ; témoignage de, 67 :2 ; conformément aux révélations, 75 :1 ; cœurs se détournent de la, 77 :2 ; parole du Seigneur est, est lumière, 83 :7 ; vérité embrasse la, 85 :10 ; mon Esprit est, n'a pas de fin, 85 :17 ; est la connaissance de, je suis l'Esprit de, 90 :4 ; lumière de, non créée, est indépendante, 90 :5 ; intelligence ou lumière et, enlève la lumière et la, 90 :6 ; chercher à trouver, 94 :1 ; connaissance par l'esprit de, 104 :32 ; fait selon la, 104 :37 ; de ces instructions, 155 :6 ; gémit dans l'attente des vérités libératrices, 155 :7 ; vous embrasserez les vérités, 159 :8 ; de mon évangile soient proclamées, 153 :9 Vertu, souvenez-vous de la, 4 :2 ; marcher sur les chemins de la, 24 :1 ; exercer devant moi, 38 :5 ; 46 :9 ; aime la vertu, 85 :10 ; qualité d'un chrétien, 131 :4 Vêtements, simples, travail de vos propres mains, 42 :12 ; les paresseux ne portent pas ceux des travailleurs, 42 :12 ; Sion parée de ses, 81 :4 ; purifiez vos cœurs et vos, 105 :13 ; soient sobres, 119 :3 Veuves, ont droit au soutien, 82 :2 Viandes, emplois, quiconque défend n'est point de Dieu, 49 :3 Victoire, par diligence, 100 :7 ; je vous donnerai la, 101 :13 INDEX DES SUJETS

297 Vie éternelle, riche celui qui la possède, 6 :3 ; 10 :3 ; le plus grand des dons, 12 :3 ; couronne de, 17 :3 ; 66 :5 ; ont, 17 :5 ; 46 :5 ; immortalité pour, 22 :23 ; 75 :1 ; 80 :1 ; immortalité pour, 28 :12 ; donne la vie éternelle, 42 :17 ; richesses de, 43 :6 ; recevoir la vie éternelle, 45 :2 ; hériter, 50 :2 ; 51 :5 ; dans le monde à venir, 59 :5 ; scellé pour, 68 :1 ; promesse de, 85 :2 ; 93 :2 ; ne pas observer les paroles de, 95 :4 Vie, le cheminement de chaque, 161 :3 ; changement des saisons de la, 161 :4 ; dans votre, ensemble, 162 :1 ; enrichir la, spirituelle du corps, 162 : 2 ; la présence divine qui donne la, 162 :2 ; la passion de la, de disciple, 162 :3 ; vous tenez des, précieuses entre vos mains, 162 :6 ; de nombreuses, attendent, 162 :7 ; la, de disciple,

162 :7, 162 :8 Vierges, parabole des, 45 :10 ; il y aura des vierges folles parmi les sages, 63 :13 Vigne, travailleurs dans, bénis, 19 :3 ; appelés à tailler ma, 23 :7 ; 39 :5 ; appeler les travailleurs dans, 32 :1 ; 39 :4 ; 43 :7 ; 50 :8 ; œuvrer dans, 43 :7 ; 71 :2 ; évêque nommé dans, 72 :1 ; continuer dans, 85 :23 ; préparation donnée aux apôtres pour qu'ils taillent, 92 :1 ; allez dans la, 98 :6, 7 ; Seigneur de la, a parlé, 100 :4 ; tandis qu'il œuvre dans ma, 101 :3 ; Douze œuvrent dans, 116 :3 Vigoureux, dans votre labeur, 162 :8 Vin, administrer le pain et le, 17 :8, 10, 22, 23 ; à moins que ce soit du vin nouveau, ne pas acheter du vin de vos ennemis, 26 :1 ; de colère, a abreuvé toutes les nations, 34 :3 ; toutes les nations boiront, 85 :32 ; après avoir participé au pain et au, 85 :46 ; doit être pur, 86 :1 ; pour le sacrement, 119 :5 Visiter, maison de chaque membre, 17 :10 ; pauvres et nécessiteux, 44 :3 ; dans la deuxième heure, 85 :13 Violence, ceux qui voient la, 161 :2 Visités, ils doivent être, 127 :5 Visionnaire, soyez courageux et, 161 :3 ; conseil prophétique et, 160 :1 Vivifiés, gloire par laquelle, 85 :6 ; en lui et par lui, 85 :12 ; les saints vivants soient, 85 :27 Vocation, est d'exhorter, 21 :2-4 ; consacre-toi à la, 23 :4 ; accroît ta, 23 :4 ; remplissent leur, 83 :6 ; selon vos différentes, 83 :24 ; et leurs charges respectives, 94 :3 ; les devoirs de leur, 104 :11 ; pas compris le but de leur, 156 :7 ; n'ont pas glorifié leur, 156 :7 ; Voisin, avertir avec douceur, 38 :9 ; ne diras point de mal de, 42 :7 ; tirer l'épée contre, 45 :13 ; intérêt de, 81 :4 ; avertir, 85 :2 Voisins, 119 :3 ; Gentils, 128 :8 Voix, l'amour surmontera les, de la peur, 161 :3 ; écoutez la, 162 :1 Vol, doit être puni, 112 :8 Voler, tu ne voleras pas, 42 :7 ; 59 :2 ; sera livré, 42 :22 Volonté, discerner la, de Dieu pour nous, 162 : préface ; 162 :2 ; d'après ma, 160 :3 Vote, nécessaire pour ordonner, 17 :16 ; sanction par, 99 :9 ; consentement obtenu par, 124 :6 ; pas le droit de, 125 :5 ; nomination et, 130 :4 Votes, officiers maintenus par, 126 :12 Voyage, notre, vers la transformation, 161 : préface ; votre propre, en tant que peuple, 162 :2 ; c'est un, sacré, 162 :2 ; poursuivez votre, 162 :8 Voyageur, grand conseil, décisions du, 99 :13 ; Douze sont un, 104 :12 ; conseils des pieux égaux aux, 104 :14 ; Soixante-Dix doit assister le, 104 :16 ; peut régler les cas difficiles, 120 :7 ; convenir sur la loi, 122 :13 Voyageur, ministres, écouter le conseil des, 118 :3 Voyagez, avec confiance, 161 :1 Voyant, Joseph Smith appelé un, 19 :1 ; président doit être, 104 :42 Vrai, témoignages est, 1 :8 ; livre est, 15 :2 Vraie, l'œuvre que tu écrivis est, 6 :7 Vraies, ces choses sont, 5 :3, 5 ; choses écrites sont, 16 :1 ; nombreuses choses ne sont pas, 88 :1 White, I.N., agir comme apôtre, 124 :4 ; INDEX DES SUJETS

298 prendre la place de, 124 :5 ; être déchargé, 130 :2 Whitmer, David, révélation à, sections, 13, 25, 29, 47 ; œuvre en, 3 ; 12 :4 ; 15 :1 ; même vocation que Paul, 16 :3 ; averti, reproche, confié, 29 :1 ; demeure dans maison de ton père, 29 :1 ; voyage et prêche, 52 :6 Whitmer, John, révélation à, sections 13, 25, 29, 47 ; œuvrer en Sion, 29 :3 ; proclamer l'évangile, 29 :3 ; écrive, et tienne un registre historique régulier, 47 :1 ; assiste Joseph Smith dans la transcription, 47 :1 ; tenir le registre de l'Église et de son histoire, 47 :2 Whitmer, Peter, fils, révélation à, sections 14, 29 ; déclarer l'évangile, 29 :2 ; œuvrer parmi les Lamanites, 31 :1 Whitney, N.K., attribue l'argent, 63 :12 ; garder le magasin, 64 :5 ; nommé évêque, 72 :2 ; voyager, 83 :23 ; doit être châtié, 90 :9 Wight, J.W., agir comme apôtre, 124 :4 ; être déchargé, 130 :2 Wight, Lyman, que mon serviteur, fasse attention car Satan veut le cribler comme la paille, 52 :3 ; se mette en route, 52 :3 ; avant d'avoir obtenu des compagnies, 100 :6 ; voyage de, 100 :7 Williams, D.T., dans les Douze, 134 :3 ; déchargé, 145 :5 Williams, F.G., ne pas vendre sa ferme, 64 :4 ; Grand Prêtre, conseiller pour Joseph Smith, 81 :1 ; égal pour la détention des clefs, 87 :3 (6) ; se hâte aussi, 90 :11 ; un président, 99 :2 Williams, T.W., dans les Douze, 133 :1 INDEX DES SUJETS